Honoré de Balzac

Splendeurs et misères des courtisanes

Scènes de la vie parisienne

vousnousils
l'e-mag de l'éducation

casden
BANQUE POPULAIRE

Splendeurs et misères des courtisanes

Scènes de la vie parisienne

casden.fr
coût de connexion
selon votre opérateur

Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

Honoré de Balzac

Splendeurs et misères des courtisanes

Scènes de la vie parisienne

Splendeurs et misères des courtisanes

A S.A. LE PRINCE ALFONSO SERAFINO DI PORCIA.

Laissez-moi mettre votre nom en tête d'une œuvre essentiellement parisienne et méditée chez vous ces jours derniers. N'est-il pas naturel de vous offrir les fleurs de rhétorique poussées dans votre jardin, arrosées de regrets qui m'ont fait connaître la nostalgie, et que vous avez adoucis quand j'errais sous les boschetti *dont les ormes me rappelaient les Champs-Élysées ? Peut-être rachèterai-je ainsi le crime d'avoir rêvé Paris en face du* Duomo*, d'avoir aspiré à nos rues si boueuses sur les dalles si propres et si élégantes de Porta Renza. Quand j'aurai quelques livres à publier qui pourront être dédiés à des Milanaises, j'aurai le bonheur de trouver des noms déjà chers à vos vieux conteurs italiens parmi ceux des personnes que nous aimons, et au souvenir desquelles je vous prie de rappeler*

Votre sincèrement affectionné,
De Balzac.
Août 1838.

PREMIÈRE PARTIE
Esther heureuse

En 1824, au dernier bal de l'Opéra, plusieurs masques furent frappés de la beauté d'un jeune homme qui se promenait dans les corridors et dans le foyer, avec l'allure des gens en quête d'une femme que des circonstances imprévues retiennent au logis. Le secret de cette démarche, tour à tour indolente et pressée, n'est connu que des vieilles femmes et de quelques flâneurs émérites. Dans cet immense rendez-vous, la foule observe peu la foule, les intérêts sont passionnés, le désœuvrement lui-même est préoccupé. Le jeune dandy était si bien absorbé par son inquiète recherche, qu'il ne s'apercevait pas de son succès : les exclamations railleusement admiratives de certains masques, les étonnements sérieux, les mordants lazzis, les plus douces paroles, il ne les entendait pas, il ne les voyait point. Quoique sa beauté le classât parmi ces personnages exceptionnels qui viennent au bal de l'Opéra pour y avoir une aventure, et qui l'attendent comme on attendait un coup heureux à la Roulette quand Frascati vivait, il paraissait bourgeoisement sûr de sa soirée ; il devait être le héros d'un de ces mystères à trois personnages qui composent tout le bal masqué de l'Opéra, et connus seulement de ceux qui y jouent leur rôle ; car, pour les jeunes femmes qui viennent afin de pouvoir dire : *J'ai vu* ; pour les gens de province, pour les jeunes gens inexpérimentés, pour les étrangers, l'Opéra doit être alors le palais de la fatigue et de l'ennui. Pour eux, cette foule noire, lente et pressée, qui va, vient, serpente, tourne, retourne, monte, descend, et qui ne peut être comparée qu'à des fourmis sur leur tas de bois, n'est pas plus compréhensible que la Bourse pour un paysan bas-breton qui ignore l'existence du Grand-Livre. À de rares exceptions près, à Paris, les hommes ne se masquent point : un homme en domino paraît ridicule. En ceci le génie de la nation éclate. Les gens qui veulent cacher leur bonheur peuvent aller au bal de l'Opéra sans y venir, et les masques absolument forcés d'y entrer en sortent aussitôt. Un spectacle des plus amusants est l'encombrement que produit à la porte, dès l'ouverture du bal, le flot des gens qui s'échappent aux prises avec ceux qui y montent. Donc, les hommes masqués sont des maris jaloux qui viennent espionner leurs femmes, ou des maris en bonne fortune qui ne veulent pas être espionnés par elles, deux situations également moquables. Or le jeune homme était suivi, sans qu'il le sût, par un masque assassin, gros et court, roulant sur lui-même comme un tonneau. Pour

tout habitué de l'Opéra, ce domino trahissait un administrateur, un agent de change, un banquier, un notaire, un bourgeois quelconque en soupçon de son infidèle. En effet, dans la très haute société, personne ne court après d'humiliants témoignages. Déjà plusieurs masques s'étaient montré en riant ce monstrueux personnage, d'autres l'avaient apostrophé, quelques jeunes s'étaient moqués de lui, sa carrure et son maintien annonçaient un dédain marqué pour ces traits sans portée ; il allait où le menait le jeune homme, comme va un sanglier poursuivi qui ne se soucie ni des balles qui sifflent à ses oreilles, ni des chiens qui aboient après lui. Quoiqu'au premier abord le plaisir et l'inquiétude aient pris la même livrée, l'illustre robe noire vénitienne, et que tout soit confus au bal de l'Opéra, les différents cercles dont se compose la société parisienne se retrouvent, se reconnaissent et s'observent. Il y a des notions si précises pour quelques initiés, que ce grimoire d'intérêts est lisible comme un roman qui serait amusant. Pour les habitués, cet homme ne pouvait donc pas être en bonne fortune, il eût infailliblement porté quelque marque convenue, rouge, blanche ou verte, qui signale les bonheurs apprêtés de longue main. S'agissait-il d'une vengeance ? En voyant le masque suivant de si près un homme en bonne fortune, quelques désœuvrés revenaient au beau visage sur lequel le plaisir avait mis sa divine auréole. Le jeune homme intéressait : plus il allait, plus il réveillait de curiosités. Tout en lui signalait d'ailleurs les habitudes d'une vie élégante. Suivant une loi fatale de notre époque, il existait peu de différence, soit physique, soit morale, entre le plus distingué, le mieux élevé des fils d'un duc et pair, et ce charmant garçon que naguère la misère étreignit de ses mains de fer au milieu de Paris. La beauté, la jeunesse pouvaient masquer chez lui de profonds abîmes, comme chez beaucoup de jeunes gens qui veulent jouer un rôle à Paris sans posséder le capital nécessaire à leurs prétentions, et qui chaque jour risquent le tout pour le tout en sacrifiant au dieu le plus courtisé dans cette cité royale, le Hasard. Néanmoins, sa mise, ses manières étaient irréprochables, il foulait le parquet classique du foyer en habitué de l'Opéra. Qui n'a pas remarqué que là, comme dans toutes les zones de Paris, il est une façon d'être qui révèle ce que vous êtes, ce que vous faites, d'où vous venez, et ce que vous voulez ?

– Le beau jeune homme ! Ici l'on peut se retourner pour le voir, dit un masque en qui les habitués du bal reconnaissaient une femme comme il faut.

– Vous ne vous le rappelez pas ? lui répondit le cavalier, madame du Châtelet vous l'a cependant présenté…

– Quoi ! c'est le petit apothicaire de qui elle s'était amourachée, qui s'est fait journaliste, l'amant de mademoiselle Coralie ?

– Je le croyais tombé trop bas pour jamais pouvoir se remonter, et je ne comprends pas comment il peut reparaître dans le monde de Paris, dit le comte Sixte du Châtelet.

– Il a un air de prince, dit le masque, et ce n'est pas cette actrice avec laquelle il vivait qui le lui aura donné ; ma cousine, qui l'avait deviné, n'a pas su le débarbouiller ; je voudrais bien connaître la maîtresse de ce Sargine, dites-moi quelque chose de sa vie qui puisse me permettre de l'intriguer.

Ce couple qui suivait le jeune homme en chuchotant fut alors particulièrement observé par le masque aux épaules carrées.

– Cher monsieur Chardon, dit le préfet de la Charente en prenant le dandy par le bras, je vous présente une personne qui veut renouer connaissance avec vous…

– Cher comte Châtelet, répondit le jeune homme, cette personne m'a appris combien était ridicule le nom que vous me donnez. Une Ordonnance du Roi m'a rendu celui de mes ancêtres maternels, les Rubempré. Quoique les journaux aient annoncé ce fait, il concerne un si pauvre personnage que je ne rougis point de le rappeler à mes amis, à mes ennemis et aux indifférents : vous vous classerez où vous voudrez, mais je suis certain que vous ne désapprouverez point une mesure qui me fut conseillée par votre femme quand elle n'était encore que madame de Bargeton. (Cette jolie épigramme, qui fit sourire la marquise, fit éprouver un tressaillement nerveux au préfet de la Charente,) – Vous lui direz, ajouta Lucien, que maintenant je porte *de gueules, au taureau furieux d'argent, dans le pré de sinople.*

– Furieux d'argent, répéta Châtelet.

– Madame la marquise vous expliquera, si vous ne le savez pas, pourquoi ce vieil écusson est quelque chose de mieux que la clef de chambellan et les abeilles d'or de l'Empire qui se trouvent dans le vôtre, au grand désespoir de madame Châtelet, *née Nègrepelisse d'Espard.…* dit vivement Lucien.

– Puisque vous m'avez reconnue, je ne puis plus vous intriguer, et ne saurais vous exprimer à quel point vous m'intriguez, lui dit à voix basse la marquise d'Espard tout étonnée de l'impertinence et de l'aplomb acquis par l'homme qu'elle avait jadis méprisé.

– Permettez-moi donc, madame, de conserver la seule chance que j'aie d'occuper votre pensée en restant dans cette pénombre mystérieuse, dit-il avec le sourire d'un homme qui ne veut pas compromettre un bonheur sûr.

La marquise ne put réprimer un petit mouvement sec en se sentant, suivant une expression anglaise, *coupée* par la précision de Lucien.

– Je vous fais mon compliment sur votre changement de position, dit le comte du Châtelet.

– Et je la reçois comme vous me l'adressez, répliqua Lucien en saluant la marquise avec une grâce infinie.

– Le fat ! dit à voix basse le comte à madame d'Espard, il a fini par conquérir ses ancêtres.

– Chez les jeunes gens, la fatuité, quand elle tombe sur nous, annonce presque toujours un bonheur très haut situé ; car, entre vous autres, elle annonce la mauvaise fortune. Aussi voudrai-je connaître celle de nos amies qui a pris ce bel oiseau sous sa protection ; peut-être aurais-je alors la possibilité de m'amuser ce soir. Mon billet anonyme est sans doute une méchanceté préparée par quelque rivale, car il est question de ce jeune homme ; son impertinence lui aura été dictée : espionnez-le. Je vais prendre le bras du duc de Navarreins, vous saurez bien me retrouver.

Au moment où madame d'Espard allait aborder son parent, le masque mystérieux se plaça entre elle et le duc pour lui dire à l'oreille : – Lucien vous aime, il est l'auteur du billet ; votre préfet est son plus grand ennemi, pouvait-il s'expliquer devant lui ?

L'inconnu s'éloigna, laissant madame d'Espard en proie à une double surprise. La marquise ne savait personne au monde capable de jouer le rôle de ce masque ; elle craignit un piège, alla s'asseoir et se cacha. Le comte Sixte du Châtelet, à qui Lucien avait retranché son *du* ambitieux avec une affectation qui sentait une vengeance longtemps rêvée, suivit à distance ce merveilleux dandy, et rencontra bientôt un jeune homme auquel il crut pouvoir parler à cœur ouvert.

– Eh ! bien, Rastignac, avez-vous vu Lucien ? il a fait peau neuve.

– Si j'étais aussi joli garçon que lui, je serais encore plus riche que lui, répondit le jeune élégant d'un ton léger mais fin qui exprimait une raillerie attique.

– Non, lui dit à l'oreille le gros masque en lui rendant mille railleries pour une par la manière dont il accentua le monosyllabe.

Rastignac, qui n'était pas homme à dévorer une insulte, resta comme frappé de la foudre, et se laissa mener dans l'embrasure d'une fenêtre par une main de fer, qu'il lui fut impossible de secouer.

– Jeune coq sorti du poulailler de maman Vauquer, vous à qui le cœur a failli pour saisir les millions du papa Taillefer quand le plus fort de l'ouvrage était fait, sachez, pour votre sûreté personnelle, que si vous ne vous comportez pas avec Lucien comme avec un frère que vous aimeriez, vous êtes dans nos mains sans que nous soyons dans les vôtres. Silence et dévouement, ou j'entre dans votre jeu pour y renverser vos quilles. Lucien de Rubempré est protégé par le plus grand pouvoir d'aujourd'hui, l'Église. Choisissez entre la vie ou la mort. Votre réponse ?

Rastignac eut le vertige comme un homme endormi dans une forêt, et qui se réveille à côté d'une lionne affamée. Il eut peur, mais sans témoins : les hommes les plus courageux s'abandonnent alors à la peur.

– Il n’y a que *lui* pour savoir et pour oser…, se dit-il à lui-même.

Le masque lui serra la main pour l’empêcher de finir sa phrase : – Agissez comme si c’était *lui*, dit-il.

Rastignac se conduisit alors comme un millionnaire sur la grande route, en se voyant mis en joue par un brigand : il capitula.

– Mon cher comte, dit-il à Châtelet vers lequel il revint, si vous tenez à votre position, traitez Lucien de Rubempré comme un homme que vous trouverez un jour placé beaucoup plus haut que vous ne l’êtes.

Le masque laissa échapper un imperceptible geste de satisfaction, et se remit sur la trace de Lucien.

– Mon cher, vous avez bien rapidement changé d’opinion sur son compte, répondit le préfet justement étonné.

– Aussi rapidement que ceux qui sont au Centre et qui votent avec la Droite, répondit Rastignac à ce préfet-député, dont la voix manquait depuis peu de jours au Ministère.

– Est-ce qu’il y a des opinions, aujourd’hui, il n’y a plus que des intérêts, répliqua des Lupeaulx qui les écoutait. De quoi s’agit-il ?

– Du sieur de Rubempré, que Rastignac veut me donner pour un personnage, dit le député au Secrétaire-Général.

– Mon cher comte, lui répondit des Lupeaulx d’un air grave, monsieur de Rubempré est un jeune homme du plus grand mérite, et si bien appuyé que je me croirais très heureux de pouvoir renouer connaissance avec lui.

– Le voilà qui va tomber dans le guêpier des roués de l’époque, dit Rastignac.

Les trois interlocuteurs se tournèrent vers un coin où se tenaient quelques beaux esprits, des hommes plus ou moins célèbres, et plusieurs élégants. Ces messieurs mettaient en commun leurs observations, leurs bons mots et leurs médisances, en essayant de s’amuser ou en attendant quelque amusement. Dans cette troupe si bizarrement composée se trouvaient des gens avec qui Lucien avait eu des relations mêlées de procédés ostensiblement bons et de mauvais services cachés.

– Eh ! bien, Lucien, mon enfant, mon cher amour, nous voilà rempaillé, rafistolé. D’où venons-nous ? Nous avons donc remonté sur notre bête à l’aide des cadeaux expédiés du boudoir de Florine. Bravo, mon gars ! lui dit Blondet en quittant le bras de Finot pour prendre familièrement Lucien par la taille et le serrer contre son cœur.

Andoche Finot était le propriétaire d’une Revue où Lucien avait travaillé presque gratis, et que Blondet enrichissait par sa collaboration, par la sagesse de ses conseils et la profondeur de ses vues. Finot et Blondet personnifiaient Bertrand et Raton, à cette différence près que le chat de La Fontaine finit par s’apercevoir de sa duperie, et que, tout en se sachant dupé, Blondet servait

toujours Finot. Ce brillant condottière de plume devait, en effet, être pendant longtemps esclave. Finot cachait une volonté brutale sous des dehors lourds, sous les pavots d'une bêtise impertinente, frottée d'esprit comme le pain d'un manœuvre est frotté d'ail. Il savait engranger ce qu'il glanait, les idées et les écus, à travers les champs de la vie dissipée que mènent les gens de lettres et les gens d'affaires politiques. Blondet, pour son malheur, avait mis sa force à la solde de ses vices et de sa paresse. Toujours surpris par le besoin, il appartenait au pauvre clan des gens éminents qui peuvent tout pour la fortune d'autrui sans rien pouvoir pour la leur, des Aladins qui se laissent emprunter leur lampe. Ces admirables conseillers ont l'esprit perspicace et juste quand il n'est pas tiraillé par l'intérêt personnel. Chez eux, c'est la tête et non le bras qui agit. De là le décousu de leurs mœurs, et de là le blâme dont les accablent les esprits inférieurs. Blondet partageait sa bourse avec le camarade qu'il avait blessé la veille ; il dînait, trinquait, couchait avec celui qu'il égorgerait le lendemain. Ses amusants paradoxes justifiaient tout. En acceptant le monde entier comme une plaisanterie, il ne voulait pas être pris au sérieux. Jeune, aimé, presque célèbre, heureux, il ne s'occupait pas, comme Finot, d'acquérir la fortune nécessaire à l'homme âgé. Le courage le plus difficile est peut-être celui dont avait besoin Lucien en ce moment pour couper Blondet comme il venait de couper madame d'Espard et Châtelet. Malheureusement, chez lui, les jouissances de la vanité gênaient l'exercice de l'orgueil, qui certes est le principe de beaucoup de grandes choses. Sa vanité avait triomphé dans sa précédente rencontre ; il s'était montré riche, heureux et dédaigneux avec deux personnes qui jadis l'avaient dédaigné pauvre et misérable ; mais un poète pouvait-il, comme un diplomate vieilli, rompre en visière à deux soi-disant amis qui l'avaient accueilli dans sa misère, chez lesquels il avait couché durant les jours de détresse ? Finot, Blondet et lui s'étaient avilis de compagnie, ils avaient roulé dans des orgies qui ne dévoraient pas que l'argent de leurs créanciers. Comme ces soldats qui ne savent pas placer leur courage, Lucien fit alors ce que font bien des gens de Paris, il compromit de nouveau son caractère en acceptant une poignée de main de Finot, en ne se refusant pas à la caresse de Blondet. Quiconque a trempé dans le journalisme, ou y trempe encore, est dans la nécessité cruelle de saluer les hommes qu'il méprise, de sourire à son meilleur ennemi, de pactiser avec les plus fétides bassesses, de se salir les doigts en voulant payer ses agresseurs avec leur monnaie. On s'habitue à voir faire le mal, à le laisser passer ; on commence par l'approuver, on finit par le commettre. À la longue, l'âme sans cesse maculée par de honteuses et continuelles transactions, s'amoindrit, le ressort des pensées nobles se rouille, les gonds de la banalité s'usent et tournent d'eux-mêmes. Les Alcestes deviennent des Philintes, les caractères se détrempent,

les talents s'abâtardissent, la foi dans les belles œuvres s'envole. Tel qui voulait s'enorgueillir de ses pages se dépense en de tristes articles que sa conscience lui signale tôt ou tard comme autant de mauvaises actions. On était venu, comme Lousteau, comme Vernou, pour être un grand écrivain, on se trouve un impuissant folliculaire. Aussi ne saurait-on trop honorer les gens chez qui le caractère est à la hauteur du talent, les d'Arthez qui savent marcher d'un pied sûr à travers les écueils de la vie littéraire. Lucien ne sut rien répondre au patelinage de Blondet, dont l'esprit exerçait d'ailleurs sur lui d'irrésistibles séductions, qui conservait l'ascendant du corrupteur sur l'élève, et qui d'ailleurs était bien posé dans le monde par sa liaison avec la comtesse de Montcornet.

– Avez-vous hérité d'un oncle ? lui dit Finot d'un air railleur.

– J'ai mis, comme vous, les sots en coupes réglées, lui répondit Lucien sur le même ton.

– Monsieur aurait une Revue, un journal quelconque ? reprit Andoche Finot avec la suffisance impertinente que déploie l'exploitant envers son exploité.

– J'ai mieux, répliqua Lucien dont la vanité blessée par la supériorité qu'affectait le rédacteur en chef lui rendit l'esprit de sa nouvelle position.

– Et, qu'avez-vous, mon cher ?…

– J'ai un Parti.

– Il y a le parti Lucien ? dit en souriant Vernou.

– Finot, te voilà distancé par ce garçon-là, je te l'ai prédit. Lucien a du talent, tu ne l'as pas ménagé, tu l'as roué. Repens-toi, gros butor, reprit Blondet.

Fin comme le musc, Blondet vit plus d'un secret dans l'accent, dans le geste, dans l'air de Lucien ; tout en l'adoucissant, il sut donc resserrer par ces paroles la gourmette de la bride. Il voulait connaître les raisons du retour de Lucien à Paris, ses projets, ses moyens d'existence.

– À genoux devant une supériorité que tu n'auras jamais, quoique tu sois Finot ! reprit-il. Admets monsieur, et sur-le-champ, au nombre des hommes forts à qui l'avenir appartient, il est des nôtres ! Spirituel et beau, ne doit-il pas arriver par tes *quibuscumque viis ?* Le voilà dans sa bonne armure de Milan, avec sa puissante dague à moitié tirée, et son pennon arboré ! Tudieu ! Lucien, où donc as-tu volé ce joli gilet ? Il n'y a que l'amour pour savoir trouver de pareilles étoffes. Avons-nous un domicile ? Dans ce moment, j'ai besoin de savoir les adresses de mes amis, je ne sais où coucher. Finot m'a mis à la porte pour ce soir, sous le vulgaire prétexte d'une bonne fortune.

– Mon cher, répondit Lucien, j'ai mis en pratique un axiome avec lequel on est sûr de vivre tranquille : *Fuge, late, tace*. Je vous laisse.

– Mais je ne te laisse pas que tu ne t'acquittes envers moi d'une dette sacrée, ce petit souper, hein ? dit Blondet qui donnait un peu trop dans la bonne chère et qui se faisait traiter quand il se trouvait sans argent.

– Quel souper ? reprit Lucien en laissant échapper un geste d'impatience.

– Tu ne t'en souviens pas ? Voilà où je reconnais la prospérité d'un ami : il n'a plus de mémoire.

– Il sait ce qu'il nous doit, je suis garant de son cœur, reprit Finot en saisissant la plaisanterie de Blondet.

– Rastignac, dit Blondet en prenant le jeune élégant par le bras au moment où il arrivait en haut du foyer, et auprès de la colonne où se tenaient les soi-disant amis, il s'agit d'un souper : vous serez des nôtres… À moins que monsieur, reprit-il sérieusement en montrant Lucien, ne persiste à nier une dette d'honneur ; il le peut.

– Monsieur de Rubempré, je le garantis, en est incapable, dit Rastignac qui pensait à tout autre chose qu'à une mystification.

– Voilà Bixiou, s'écria Blondet, il en sera : rien de complet sans lui. Sans lui, le vin de Champagne m'empâte la langue, et je trouve tout fade, même le piment des épigrammes.

– Mes amis, dit Bixiou, je vois que vous êtes réunis autour de la merveille du jour, Notre cher Lucien recommence les Métamorphoses d'Ovide. De même que les dieux se changeaient en de singuliers légumes et autres, pour séduire des femmes, il a changé le Chardon en gentilhomme pour séduire, quoi ? Charles X ! Mon petit Lucien, dit-il en le prenant par un bouton de son habit, un journaliste qui passe grand seigneur mérite un joli charivari. À leur place, dit l'impitoyable railleur en montrant Finot et Vernou, je t'entamerais dans leur petit journal ; tu leur rapporterais une centaine de francs, dix colonnes de bons mots.

– Bixiou, dit Blondet, un Amphitryon nous est sacré vingt-quatre heures auparavant et douze heures après la fête : notre illustre ami nous donne à souper.

– Comment ! comment ! reprit Bixiou ; mais quoi de plus nécessaire que de sauver un grand nom de l'oubli, que de doter l'indigente aristocratie d'un homme de talent ? Lucien, tu as l'estime de la Presse, de laquelle tu étais le plus bel ornement, et nous te soutiendrons. Finot, un entrefilet aux premiers-Paris ! Blondet, une tartine insidieuse à la quatrième page de ton journal ! Annonçons l'apparition du plus beau livre de l'époque, *l'Archer de Charles IX !* Supplions Dauriat de nous donner bientôt les *Marguerites*, ces divins sonnets du Pétrarque français ! Portons notre ami sur le pavois de papier timbré qui fait et défait les réputations !

– Si tu veux à souper, dit Lucien à Blondet pour se défaire de cette troupe qui menaçait de se grossir, il me semble que tu n'avais pas besoin

d'employer l'hyperbole et la parabole avec un ancien ami, comme si c'était un niais. À demain soir, chez Lointier, dit-il vivement en voyant venir une femme vers laquelle il s'élança.

Oh ! oh ! oh ! dit Bixiou sur trois tons et d'un air railleur en paraissant reconnaître le masque au-devant duquel allait Lucien, ceci mérite confirmation.

Et il suivit le joli couple, le devança, l'examina d'un œil perspicace, et revint à la grande satisfaction de tous ces envieux intéressés à savoir d'où provenait le changement de fortune de Lucien.

– Mes amis, vous connaissez de longue main la bonne fortune du sire de Rubempré, leur dit Bixiou, c'est l'ancien rat de des Lupeaulx.

L'une des perversités maintenant oubliées, mais en usage au commencement de ce siècle, était le luxe des rats. Un rat, mot déjà vieilli, s'appliquait à un enfant de dix à onze ans, comparse à quelque théâtre, surtout à l'Opéra, que les débauchés formaient pour le vice et l'infamie. Un rat était une espèce de page infernal, un gamin femelle à qui se pardonnaient les bons tours. Le rat pouvait tout prendre ; il fallait s'en défier comme d'un animal dangereux, il introduisait dans la vie un élément de gaieté, comme jadis les Scapin, les Sganarelle et les Frontin dans l'ancienne comédie. Un rat était trop cher : il ne rapportait ni honneur, ni profit, ni plaisir ; la mode des rats passa si bien, qu'aujourd'hui peu de personnes savaient ce détail intime de la vie élégante avant la Restauration, jusqu'au moment où quelques écrivains se sont emparés du rat comme d'un sujet neuf.

– Comment, Lucien, après avoir eu Coralie tuée sous lui, nous ravirait la Torpille ? dit Blondet.

En entendant ce nom, le masque aux formes athlétiques laissa échapper un mouvement qui, bien que concentré, fut surpris par Rastignac.

– Ce n'est pas possible ! répondit Finot, la Torpille n'a pas un liard à donner, elle a emprunté, m'a dit Nathan, mille francs à Florine.

– Oh ! messieurs, messieurs !… dit Rastignac en essayant de défendre Lucien contre de si odieuses imputations.

– Eh ! bien, s'écria Vernou, l'ancien *entretenu* de Coralie est-il donc si bégueule ?…

– Oh ! ces mille francs-là, dit Bixiou, me prouvent que notre ami Lucien vit avec la Torpille…

– Quelle perte irréparable fait l'élite de la littérature, de la science, de l'art et de la politique ! dit Blondet. La Torpille est la seule fille de joie en qui s'est rencontrée l'étoffe d'une belle courtisane ; l'instruction ne l'avait pas gâtée, elle ne sait ni lire ni écrire : elle nous aurait compris. Nous aurions doté notre époque d'une de ces magnifiques figures aspasiennes sans lesquelles il n'y a pas de grand siècle. Voyez comme la Dubarry va bien au dix-huitième siècle,

Ninon de Lenclos au dix-septième, Marion de Lorme au seizième, Impéria au quinzième, Flora à la république romaine, qu'elle fit son héritière, et qui put payer la dette publique avec cette succession ! Que serait Horace sans Lydie, Tibulle sans Délie, Catulle sans Lesbie, Properce sans Cynthie, Démétrius sans Lamie, qui fait aujourd'hui sa gloire ?

– Blondet, parlant de Démétrius dans le foyer de l'Opéra, me semble un peu trop *Débats*, dit Bixiou à l'oreille de son voisin.

– Et sans toutes ces reines, que serait l'empire des Césars ? disait toujours Blondet, Laïs, Rhodope sont la Grèce et l'Égypte. Toutes sont d'ailleurs la poésie des siècles où elles ont vécu. Cette poésie, qui manque à Napoléon, car la veuve de sa grande armée est une plaisanterie de caserne, n'a pas manqué à la Révolution, qui a eu madame Tallien ! Maintenant, en France où c'est à qui trônera certes, il y a un trône vacant ! À nous tous, nous pouvions faire une reine. Moi, j'aurai donné une tante à la Torpille, car sa mère est trop authentiquement morte au champ du déshonneur ; Du Tillet lui aurait payé un hôtel, Lousteau une voiture, Rastignac des laquais, des Lupeaulx un cuisinier, Finot des chapeaux (Finot ne put réprimer un mouvement en recevant cette épigramme à bout portant), Vernou lui aurait fait des réclames, Bixiou lui aurait fait ses mots ! L'aristocratie serait venue s'amuser chez notre Ninon, où nous aurions appelé les artistes sous peine d'articles mortifères. Ninon II aurait été magnifique d'impertinence, écrasante de luxe. Elle aurait eu des opinions. On aurait lu chez elle un chef-d'œuvre dramatique défendu ; on l'aurait au besoin fait faire exprès. Elle n'aurait pas été libérale, une courtisane est essentiellement monarchique. Ah ! quelle perte ! elle devait embrasser tout son siècle elle aime avec un petit jeune homme ! Lucien en fera quelque chien de chasse !

– Aucune des puissances femelles que tu nommes n'a barboté dans la rue, dit Finot, et ce joli rat a roulé dans la fange.

– Comme la graine d'un lys dans son terreau, reprit Vernou, elle s'y est embellie, elle y a fleuri. De là vient sa supériorité. Ne faut-il pas avoir tout connu pour créer le rire et la joie qui tiennent à tout ?

– Il a raison, dit Lousteau qui jusqu'alors avait observé sans parler, la Torpille sait rire et faire rire. Cette science des grands auteurs et des grands acteurs appartient à ceux qui ont pénétré toutes les profondeurs sociales. À dix-huit ans, cette fille a déjà connu la plus haute opulence, la plus basse misère, les hommes à tous les étages. Elle tient comme une baguette magique avec laquelle elle déchaîne les appétits brutaux si violemment comprimés chez les hommes qui ont encore du cœur en s'occupant de politique ou de science, de littérature ou d'art. Il n'y a pas de femme dans Paris qui puisse dire comme elle à l'Animal : Sors !… Et l'Animal quitte sa loge, et il se roule dans les excès ; elle vous met à table jusqu'au menton, elle vous aide

à boire, à fumer. Enfin cette femme est le sel chanté par Rabelais et qui, jeté sur la matière, l'anime et l'élève jusqu'aux merveilleuses régions de l'Art : sa robe déploie des magnificences inouïes, ses doigts laissent tomber à temps leurs pierreries, comme sa bouche les sourires ; elle donne à toute chose l'esprit de la circonstance ; son jargon pétille de traits piquants ; elle a le secret des onomatopées les mieux colorées et les plus colorantes ; elle…

– Tu perds cent sous de feuilleton, dit Bixiou en interrompant Lousteau, la Torpille est infiniment mieux que tout cela : vous avez tous été plus ou moins ses amants, nul de vous ne peut dire qu'elle a été sa maîtresse ; elle peut toujours vous avoir, vous ne l'aurez jamais. Vous forcez sa porte, vous avez un service à lui demander…

– Oh ! elle est plus généreuse qu'un chef de brigands qui fait bien ses affaires, et plus dévouée que le meilleur camarade de collège, dit Blondet : on peut lui confier sa bourse et son secret. Mais ce qui me la faisait élire pour reine, c'est son indifférence bourbonienne pour le favori tombé.

– Elle est comme sa mère, beaucoup trop chère, dit des Lupeaulx. La belle Hollandaise aurait avalé les revenus de l'archevêque de Tolède, elle a mangé deux notaires….

– Et nourri Maxime de Trailles quand il était page, dit Bixiou.

– La Torpille est trop chère, comme Raphaël, comme Carême, comme Taglioni, comme Lawrence, comme Boule, comme tous les artistes de génie étaient trop chers… dit Blondet.

– Jamais Esther n'a eu cette apparence de femme comme il faut, dit alors Rastignac en montrant le masque à qui Lucien donnait le bras. Je parie pour madame de Sérizy.

– Il n'y a pas de doute, reprit du Châtelet, et la fortune de monsieur de Rubempré s'explique.

– Ah ! l'Église sait choisir ses lévites, quel joli secrétaire d'ambassade il fera ! dit des Lupeaulx.

– D'autant plus, reprit Rastignac, que Lucien est un homme de talent. Ces messieurs en ont eu plus d'une preuve, ajouta-t-il en regardant Blondet, Finot et Lousteau.

– Oui, le gars est taillé pour aller loin, dit Lousteau qui crevait de jalousie, d'autant plus qu'il a ce que nous nommons *de l'indépendance dans les idées…*

– C'est toi qui l'as formé, dit Vernou.

– Eh ! bien, répliqua Bixiou en regardant des Lupeaulx, j'en appelle aux souvenirs de monsieur le secrétaire-général et maître des requêtes ; ce masque est la Torpille, je gage un souper…

– Je tiens le pari, dit Châtelet intéressé à savoir la vérité.

– Allons, des Lupeaulx, dit Finot, voyez à reconnaître les oreilles de votre ancien rat.

– Il n'y a pas besoin de commettre un crime de lèse-masque, reprit Bixiou, la Torpille et Lucien vont revenir jusqu'à nous en remontant le foyer, je m'engage alors à vous prouver que c'est elle.

– Il est donc revenu sur l'eau, notre ami Lucien, dit Nathan qui se joignit au groupe, je le croyais retourné dans l'Angoumois pour le reste de ses jours. A-t-il découvert quelque secret contre les Anglais ?

– Il a fait ce que tu ne feras pas de sitôt, répondit Rastignac, il a tout payé.

Le gros masque hocha la tête en signe d'assentiment.

– En se rangeant à son âge, un homme se dérange bien, il n'a plus d'audace, il devient rentier, reprit Nathan.

– Oh ! celui-là sera toujours grand seigneur, et il y aura toujours en lui une hauteur d'idées qui le mettra au-dessus de bien des hommes soi-disant supérieurs, répondit Rastignac.

En ce moment, journalistes, dandies, oisifs, tous examinaient, comme des maquignons examinent un cheval à vendre, le délicieux objet de leur pari. Ces juges vieillis dans la connaissance des dépravations parisiennes, tous d'un esprit supérieur et chacun à des titres différents, également corrompus, également corrupteurs, tous voués à des ambitions effrénées, habitués à tout supposer, à tout deviner, avaient les yeux ardemment fixés sur une femme masquée, une femme qui ne pouvait être déchiffrée que par eux. Eux et quelques habitués du bal de l'Opéra savaient seuls reconnaître, sous le long linceul du domino noir, sous le capuchon, sous le collet tombant qui rendent les femmes méconnaissables, la rondeur des formes, les particularités du maintien et de la démarche, le mouvement de la taille, le port de la tête, les choses les moins saisissables aux yeux vulgaires et les plus faciles à voir pour eux. Malgré cette enveloppe informe, ils purent donc reconnaître le plus émouvant des spectacles, celui que présente à l'œil une femme animée par un véritable amour. Que ce fût la Torpille, la duchesse de Maufrigneuse ou madame de Sérizy, le dernier ou le premier échelon de l'échelle sociale, cette créature était une admirable création, l'éclair des rêves heureux. Ces vieux jeunes gens, aussi bien que ces jeunes vieillards, éprouvèrent une sensation si vive qu'ils envièrent à Lucien le privilège sublime de cette métamorphose de la femme en déesse. Le masque était là comme s'il eût été seul avec Lucien, il n'y avait plus pour cette femme dix mille personnes, une atmosphère lourde et pleine de poussière ; non ; elle était sous la voûte céleste des Amours, comme les madones de Raphaël sont sous leur ovale filet d'or. Elle ne sentait point les coudoiements, la flamme de son regard partait par les deux trous du masque et se ralliait aux yeux de Lucien, enfin le frémissement de son corps semblait avoir pour principe le

mouvement même de son ami. D'où vient cette flamme qui rayonne autour d'une femme amoureuse et qui la signale entre toutes ? d'où vient cette légèreté de sylphide qui semble changer les lois de la pesanteur ? Est-ce l'âme qui s'échappe ? Le bonheur a-t-il des vertus physiques ? L'ingénuité d'une vierge, les grâces de l'enfance se trahissaient sous le domino. Quoique séparés et marchant, ces deux êtres ressemblaient à ces groupes de Flore et Zéphire savamment enlacés par les plus habiles statuaires ; mais c'était plus que de la sculpture, le plus grand des arts, Lucien et son joli domino rappelaient ces anges occupés de fleurs ou d'oiseaux, et que le pinceau de Gian-Bellini a mis sous les images de la Virginité-mère Lucien et cette femme appartenaient à la Fantaisie, qui est au-dessus de l'Art comme la cause est au-dessus de l'effet.

Quand cette femme, qui oubliait tout, fut a un pas du groupe, Bixiou cria : – Esther ? L'infortunée tourna vivement la tête comme une personne qui s'entend appeler, reconnut le malicieux personnage, et baissa la tête comme un agonisant qui a rendu le dernier soupir. Un rire strident partit, et le groupe fondit au milieu de la foule comme une troupe de mulots effrayés, qui du bord d'un chemin rentrent dans leurs trous. Rastignac seul ne s'en alla pas plus loin qu'il ne le devait pour ne pas avoir l'air de fuir les regards étincelants de Lucien, il put admirer deux douleurs également profondes quoique voilées : d'abord la pauvre Torpille abattue comme par un coup de foudre, puis le masque incompréhensible, le seul du groupe qui fût resté. Esther dit un mot à l'oreille de Lucien au moment où ses genoux fléchirent, et Lucien disparut avec elle en la soutenant. Rastignac suivit du regard ce joli couple, en demeurant abîmé dans ses réflexions.

– D'où lui vient ce nom de Torpille ? lui dit une voix sombre qui l'atteignit aux entrailles, car elle n'était plus déguisée.

– C'est bien lui qui s'est encore échappé…. dit Rastignac à part.

– Tais-toi ou je t'égorge, répondit le masque en prenant une autre voix. Je suis content de toi, tu as tenu ta parole, aussi as-tu plus d'un bras à ton service. Sois désormais muet comme la tombe ; et avant de te taire, réponds à ma demande.

– Eh ! bien, cette fille est si attrayante qu'elle aurait engourdi l'empereur Napoléon, et qu'elle engourdirait quelqu'un de plus difficile à séduire : toi ! répondit Rastignac en s'éloignant.

– Un instant, dit le masque. Je vais te montrer que tu dois ne m'avoir jamais vu nulle part.

L'homme se démasqua, Rastignac hésita pendant un moment en ne trouvant rien du hideux personnage qu'il avait jadis connu dans la Maison-Vauquer.

– Le diable vous a permis de tout changer en vous, moins vos yeux qu'on ne saurait oublier, lui dit-il.

La main de fer lui serra le bras pour lui recommander un silence éternel.

À trois heures du matin, des Lupeaulx et Finot trouvèrent l'élégant Rastignac à la même place, appuyé sur la colonne où l'avait laissé le terrible masque. Rastignac s'était confessé à lui-même : il avait été le prêtre et le pénitent, le juge et l'accusé. Il se laissa emmener à déjeuner, et revint chez lui parfaitement gris, mais taciturne.

La rue de Langlade, de même que les rues adjacentes, dépare le Palais-Royal et la rue de Rivoli. Cette partie d'un des plus brillants quartiers de Paris conservera longtemps la souillure qu'y ont laissée les monticules produits par les immondices du vieux Paris, et sur lesquels il y eut autrefois des moulins. Ces rues étroites, sombres et boueuses, où s'exercent des industries peu soigneuses de leurs dehors, prennent à la nuit une physionomie mystérieuse et pleine de contrastes. En venant des endroits lumineux de la rue Saint-Honoré, de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue de Richelieu, où se presse une foule incessante, où reluisent les chefs-d'œuvre de l'Industrie, de la Mode et des Arts, tout homme à qui le Paris du soir est inconnu serait saisi d'une terreur triste en tombant dans le lacis de petites rues qui cercle cette lueur reflétée jusque sur le ciel. Une ombre épaisse succède à des torrents de gaz. De loin en loin, un pâle réverbère jette sa lueur incertaine et fumeuse qui n'éclaire plus certaines impasses noires. Les passants vont vite et sont rares. Les boutiques sont fermées, celles qui sont ouvertes ont un mauvais caractère : c'est un cabaret malpropre et sans lumière, une boutique de lingère qui vend de l'eau de Cologne. Un froid malsain pose sur vos épaules son manteau moite. Il passe peu de voitures. Il y a des coins sinistres, parmi lesquels se distingue la rue de Langlade, le débouché du passage Saint-Guillaume et quelques tournants de rues. Le Conseil municipal n'a pu rien faire encore pour laver cette grande léproserie, car la prostitution a depuis longtemps établi là son quartier-général. Peut-être est-ce un bonheur pour le monde parisien que de laisser à ces ruelles leur aspect ordurier. En y passant pendant la journée, on ne peut se figurer ce que toutes ces rues deviennent à la nuit ; elles sont sillonnées par des êtres bizarres qui ne sont d'aucun monde ; des formes à demi nues et blanches meublent les murs, l'ombre est animée. Il se coule entre la muraille et le passant des toilettes qui marchent et qui parlent. Certaines portes entrebâillées se mettent à rire aux éclats. Il tombe dans l'oreille de ces paroles que Rabelais prétend s'être gelées et qui fondent. Des ritournelles sortent d'entre les pavés. Le bruit n'est pas vague, il signifie quelque chose : quand il est rauque, c'est une voix ; mais s'il ressemble à un chant, il n'a plus rien d'humain, il approche du sifflement. Il part

souvent des coups de sifflet. Enfin les talons de botte ont je ne sais quoi de provoquant et de moqueur. Cet ensemble de choses donne le vertige. Les conditions atmosphériques y sont changées : on y a chaud en hiver et froid en été. Mais, quelque temps qu'il fasse, cette nature étrange offre toujours le même spectacle : le monde fantastique d'Hoffmann le Berlinois est là. Le caissier le plus mathématique n'y trouve rien de réel après avoir repassé les détroits qui mènent aux rues honnêtes où il y a des passants, des boutiques et des quinquets. Plus dédaigneuse ou plus honteuse que les reines et que les rois du temps passé, qui n'ont pas craint de s'occuper des courtisanes, l'administration ou la politique moderne n'ose plus envisager en face cette plaie des capitales. Certes, les mesures doivent changer avec les temps, et celles qui tiennent aux individus et à leur liberté sont délicates ; mais peut-être devrait-on se montrer large et hardi sur les combinaisons purement matérielles, comme l'air, la lumière, les locaux. Le moraliste, l'artiste et le sage administrateur regretteront les anciennes Galeries de Bois du Palais-Royal où se parquaient ces brebis qui viendront toujours où vont les promeneurs ; et ne vaut-il pas mieux que les promeneurs aillent où elles sont ? Qu'est-il arrivé ? Aujourd'hui les parties les plus brillantes des boulevards, cette promenade enchantée, sont interdites le soir à la famille. La police n'a pas su profiter des ressources offertes, sous ce rapport, par quelques Passages, pour sauver la voie publique.

La fille brisée par un mot au bal de l'Opéra demeurait, depuis un mois ou deux, rue de Langlade, dans une maison d'ignoble apparence. Accolée au mur d'une immense maison, cette construction, mal plâtrée, sans profondeur et d'une hauteur prodigieuse, tire son jour de la rue et ressemble assez à un bâton de perroquet. Un appartement de deux pièces s'y trouve à chaque étage. Cette maison est desservie par un escalier mince, plaqué contre la muraille et singulièrement éclairé par des châssis qui dessinent extérieurement la rampe, et où chaque palier est indiqué par un plomb, l'une des plus horribles particularités de Paris. La boutique et l'entresol appartenaient alors à un ferblantier, le propriétaire demeure au premier, les quatre autres étages étaient occupés par des grisettes très décentes qui obtenaient du propriétaire et de la portière une considération et des complaisances nécessitées par la difficulté de louer une maison si singulièrement bâtie et située. La destination de ce quartier s'explique par l'existence d'une assez grande quantité de maisons semblables à celle-ci, dont ne veut pas le Commerce, et qui ne peuvent être exploitées que par des industries désavouées, précaires ou sans dignité.

À trois heures après-midi, la portière, qui avait vu mademoiselle Esther ramenée mourante par un jeune homme à deux heures du matin, venait de tenir conseil avec la grisette logée à l'étage supérieur, laquelle, avant

de monter en voiture pour se rendre à quelque partie de plaisir, lui avait témoigné son inquiétude sur Esther : elle ne l'avait pas entendue remuer. Esther dormait sans doute encore, mais ce sommeil semblait suspect. Seule dans sa loge, la portière regrettait de ne pouvoir aller s'enquérir de ce qui se passait au quatrième étage, où se trouvait le logement de mademoiselle Esther. Au moment où elle se décidait à confier au fils du ferblantier la garde de sa loge, espèce de niche pratiquée dans un enfoncement de mur, à l'entresol, un fiacre s'arrêta. Un homme enveloppé dans un manteau de la tête aux pieds, avec une évidente intention de cacher son costume ou sa qualité, en sortit et demanda mademoiselle Esther. La portière fut alors entièrement rassurée, le silence et la tranquillité de la recluse lui semblèrent parfaitement expliqués. Lorsque le visiteur monta les degrés au-dessus de la loge, la portière remarqua les boucles d'argent qui décoraient ses souliers, elle crut avoir aperçu la frange noire d'une ceinture de soutane ; elle descendit et questionna le cocher, qui répondit sans parler, et la portière comprit encore. Le prêtre frappa, ne reçut aucune réponse, entendit de légers soupirs, et força la porte d'un coup d'épaule ; avec une vigueur que lui donnait sans doute la charité, mais qui chez tout autre aurait paru être de l'habitude. Il se précipita dans la seconde pièce, et vit, devant une sainte Vierge en plâtre colorié, la pauvre Esther agenouillée, ou mieux, tombée sur elle-même, les mains jointes. La grisette expirait.

Un réchaud de charbon consumé disait l'histoire de cette terrible matinée. Le capuchon et le mantelet du domino se trouvaient à terre. Le lit n'était pas défait. La pauvre créature, atteinte au cœur d'une blessure mortelle, avait tout disposé sans doute à son retour de l'Opéra. Une mèche de chandelle, figée dans la mare que contenait la bobèche du chandelier, apprenait combien Esther avait été absorbée par ses dernières réflexions. Un mouchoir trempé de larmes prouvait la sincérité de ce désespoir de Madeleine, dont la pose classique était celle de la courtisane irréligieuse. Ce repentir absolu fit sourire le prêtre. Inhabile à mourir, Esther avait laissé sa porte ouverte sans calculer que l'air des deux pièces voulait une plus grande quantité de charbon pour devenir irrespirable ; la vapeur l'avait seulement étourdie ; l'air frais venu de l'escalier la rendit par degrés au sentiment de ses maux. Le prêtre demeura debout, perdu dans une sombre méditation, sans être touché de la divine beauté de cette fille, examinant ses premiers mouvements comme si c'eût été quelque animal. Ses yeux allaient de ce corps affaissé à des objets indifférents avec une apparente indifférence. Il regarda le mobilier de cette chambre, dont le carreau rouge, frotté, froid, était mal caché par un méchant tapis qui montrait la corde. Une couchette en bois peint, d'un vieux modèle, enveloppée de rideaux en calicot jaune à rosaces rouges ; un seul fauteuil et deux chaises également en bois peint, et couvertes du même

calicot qui avait aussi fourni les draperies de la fenêtre ; un papier à fond gris moucheté de fleurs, mais noirci par le temps et gras ; une table à ouvrage en acajou ; la cheminée encombrée d'ustensiles de cuisine de la plus vile espèce, deux falourdes entamées, un chambranle en pierre sur lequel étaient çà et là quelques verroteries mêlées à des bijoux, à des ciseaux ; une pelote salie, des gants blancs et parfumés, un délicieux chapeau jeté sur le pot à l'eau, un châle de Ternaux qui bouchait la fenêtre, une robe élégante pendue à un clou, un petit canapé, sec, sans coussins ; d'ignobles socques cassés et des souliers mignons, des brodequins à faire envie à une reine, des assiettes de porcelaine commune ébréchées où se voyaient les restes du dernier repas, et encombrées de couverts en maillechort, l'argenterie du pauvre à Paris ; un corbillon plein de pommes de terre et du linge à blanchir, puis par-dessus un frais bonnet de gaze ; une mauvaise armoire à glace ouverte et déserte, sur les tablettes de laquelle se voyaient des reconnaissances du Mont-de-Piété : tel était l'ensemble de choses lugubres et joyeuses, misérables et riches, qui frappait le regard. Ces vestiges de luxe dans ces tessons, ce ménage si bien approprié à la vie bohémienne de cette fille abattue dans ses linges défaits comme un cheval mort dans son harnais, sous son brancard cassé, empêtré dans ses guides, ce spectacle étrange faisait-il penser le prêtre ? Se disait-il qu'au moins cette créature égarée devait être désintéressée pour accoupler une telle pauvreté avec l'amour d'un jeune homme riche ? Attribuait-il le désordre du mobilier au désordre de la vie ? Éprouvait-il de la pitié, de l'effroi ? Sa charité s'émouvait-elle ? Qui l'eût vu, les bras croisés, le front soucieux, les lèvres crispées, l'œil âpre, l'aurait cru préoccupé de sentiments sombres, haineux, de réflexions qui se contrariaient, de projets sinistres. Il était, certes, insensible aux jolies rondeurs d'un sein presque écrasé sous le poids du buste fléchi et aux formes délicieuses de la Vénus accroupie qui paraissaient sous le noir de la jupe, tant la mourante était rigoureusement ramassée sous elle-même ; l'abandon de cette tête, qui, vue par derrière, offrait au regard la nuque blanche, molle et flexible, les belles épaules d'une nature hardiment développée, ne l'émouvait point ; il ne relevait pas Esther, il ne semblait pas entendre les aspirations déchirantes par lesquelles se trahissait le retour à la vie : il fallut un sanglot horrible et le regard effrayant que lui lança cette fille pour qu'il daignât la relever et la porter sur le lit avec une facilité qui révélait une force prodigieuse.

– Lucien ! dit-elle en murmurant.

– L'amour revient, la femme n'est pas loin, dit le prêtre avec une sorte d'amertume.

La victime des dépravations parisiennes aperçut alors le costume de son libérateur, et dit, avec le sourire de l'enfant quand il met la main sur une chose enviée. – Je ne mourrai donc pas sans m'être réconciliée avec le ciel !

– Vous pourrez expier vos fautes, dit le prêtre en lui mouillant le front avec de l'eau et lui faisant respirer une burette de vinaigre qu'il trouva dans un coin.

– Je sens que la vie, au lieu de m'abandonner, afflue en moi, dit-elle après avoir reçu les soins du prêtre et en lui exprimant sa gratitude par des gestes pleins de naturel.

Cette attrayante pantomime, que les Grâces auraient déployée pour séduire, justifiait parfaitement le surnom de cette étrange fille.

– Vous sentez-vous mieux ? demanda l'ecclésiastique en lui donnant à boire un verre d'eau sucrée.

Cet homme semblait être au fait de ces singuliers ménages, il en connaissait tout. Il était là comme chez lui. Ce privilège d'être partout chez soi n'appartient qu'aux rois, aux filles et aux voleurs.

– Quand vous serez tout à fait bien, reprit ce singulier prêtre après une pause, vous me direz les raisons qui vous ont portée à commettre votre dernier crime, ce suicide commencé.

– Mon histoire est bien simple, mon père, répondit-elle. Il y a trois mois, je vivais dans le désordre où je suis née. J'étais la dernière des créatures et la plus infâme, maintenant je suis seulement la plus malheureuse de toutes. Permettez-moi de ne rien vous raconter de ma pauvre mère, morte assassinée…

– Par un capitaine, dans une maison suspecte, dit le prêtre en interrompant sa pénitente… Je connais votre origine, et sais que si une personne de votre sexe peut jamais être excusée de mener une vie honteuse, c'est vous à qui les bons exemples ont manqué.

– Hélas ! je n'ai pas été baptisée, et n'ai reçu les enseignements d'aucune religion.

– Tout est donc encore réparable, reprit le prêtre, pourvu que votre foi, votre repentir soient sincères et sans arrière-pensée.

– Lucien et Dieu remplissent mon cœur, dit-elle avec une touchante ingénuité.

– Vous auriez pu dire Dieu et Lucien, répliqua le prêtre en souriant. Vous me rappelez l'objet de ma visite. N'omettez rien de ce qui concerne ce jeune homme.

– Vous venez pour lui ? demanda-t-elle avec une expression amoureuse qui eût attendri tout autre prêtre. Oh ! il s'est douté du coup.

– Non, répondit-il, ce n'est pas de votre mort, mais de votre vie que l'on s'inquiète. Allons, expliquez-moi vos relations.

– En un mot, dit-elle.

La pauvre fille tremblait au ton brusque de l'ecclésiastique, mais en femme que la brutalité ne surprenait plus depuis longtemps.

– Lucien est Lucien, reprit-elle, le plus beau jeune homme, et le meilleur des êtres vivants ; mais si vous le connaissez, mon amour doit vous sembler bien naturel. Je l'ai rencontré par hasard, il y trois mois, à la Porte-Saint-Martin où j'étais allée un jour de sortie ; car nous avions un jour par semaine dans la maison de madame Meynardie, où j'étais. Le lendemain, vous comprenez bien que je me suis affranchie sans permission. L'amour était entré dans mon cœur, et m'avait si bien changée qu'en revenant du théâtre, je ne me reconnaissais plus moi-même : je me faisais horreur. Jamais Lucien n'a pu rien savoir. Au lieu de lui dire où j'étais, je lui ai donné l'adresse de ce logement où demeurait alors une de mes amies qui a eu la complaisance de me le céder. Je vous jure ma parole sacrée…

– Il ne faut point jurer.

– Est-ce donc jurer que de donner sa parole sacrée ! Eh ! bien, depuis ce jour j'ai travaillé dans cette chambre, comme une perdue, à faire des chemises à vingt-huit sous de façon, afin de vivre d'un travail honnête. Pendant un mois, je n'ai mangé que des pommes de terre, pour rester sage et digne de Lucien, qui m'aime et me respecte comme la plus vertueuse des vertueuses. J'ai fait ma déclaration en forme à la Police, pour reprendre mes droits, et je suis soumise à deux ans de surveillance. Eux, qui sont si faciles pour vous inscrire sur les registres d'infamie, deviennent d'une excessive difficulté pour vous en rayer. Tout ce que je demandais au ciel était de protéger ma résolution. J'aurai dix-neuf ans au mois d'avril : à cet âge, il y a de la ressource. Il me semble, à moi, que je ne suis née qu'il y a trois mois… Je priais le bon Dieu tous les matins, et lui demandais de permettre que jamais Lucien ne connût ma vie antérieure. J'ai acheté cette Vierge que vous voyez ; je la priais à ma manière, vu que je ne sais point de prières ; je ne sais ni lire ni écrire, je ne suis jamais entrée dans une église, je n'ai jamais vu le bon Dieu qu'aux processions, par curiosité.

– Que dites-vous donc à la Vierge ?

– Je lui parle comme je parle à Lucien, avec ces élans d'âme qui le font pleurer.

– Ah ! il pleure ?

– De joie, dit-elle vivement. Pauvre chat ! nous nous entendons si bien que nous avons une même âme ! Il est si gentil, si caressant, si doux de cœur, d'esprit et de manières !… Il dit qu'il est poète, moi je dis qu'il est dieu… Pardon ! mais, vous autres prêtres, vous ne savez pas ce que c'est que l'amour. Il n'y a d'ailleurs que nous qui connaissions assez les hommes pour apprécier un Lucien. Un Lucien, voyez-vous, est aussi rare qu'une femme sans péché ; quand on le rencontre, on ne peut plus aimer que lui : voilà. Mais à un pareil être, il faut sa pareille. Je voulais donc être digne d'être aimée par mon Lucien. De là, est venu mon malheur. Hier, à l'Opéra, j'ai été

reconnue par des jeunes gens qui n'ont pas plus de cœur qu'il n'y a de pitié chez les tigres ; encore m'entendrai-je avec un tigre ! Le voile d'innocence que j'avais est tombé ; leurs rires m'ont fendu la tête et le cœur. Ne croyez pas m'avoir sauvée, je mourrai de chagrin.

– Votre voile d'innocence ?… dit le prêtre, vous avez donc traité Lucien avec la dernière rigueur ?

– Oh ! mon père, comment vous, qui le connaissez, me faites-vous une semblable question ! répondit-elle en lui jetant un sourire superbe. On ne résiste pas à un Dieu.

– Ne blasphémez pas, dit l'ecclésiastique d'une voix douce. Personne ne peut ressembler à Dieu ; l'exagération va mal au véritable amour, vous n'aviez pas pour votre idole un amour pur et vrai. Si vous aviez éprouvé le changement que vous vous vantez d'avoir subi, vous eussiez acquis les vertus qui sont l'apanage de l'adolescence, vous auriez connu les délices de la chasteté, les délicatesses de la pudeur, ces deux gloires de la jeune fille. Vous n'aimez pas.

Esther fit un geste d'effroi que vit le prêtre, et qui n'ébranla point l'impassibilité de ce confesseur.

– Oui, vous l'aimez pour vous et non pour lui, pour les plaisirs temporels qui vous charment, et non pour l'amour en lui-même ; si vous vous en êtes emparée ainsi, vous n'aviez pas ce tremblement sacré qu'inspire un être sur qui Dieu a mis le cachet des plus adorables perfections : avez-vous songé que vous le dégradiez par votre impureté passée, que vous alliez corrompre un enfant par ces épouvantables délices qui vous ont mérité votre surnom, glorieux d'infamie ? Vous avez été inconséquente avec vous-même et avec votre passion d'un jour…

– D'un jour ! répéta-t-elle en levant les yeux.

– De quel nom appeler un amour qui n'est pas éternel, qui ne nous unit pas, jusque dans l'avenir du chrétien, avec celui que nous aimons ?

– Ah ! ! je veux être catholique, cria-t-elle d'un ton sourd et violent qui lui eût obtenu sa grâce de Notre-Sauveur.

– Est-ce une fille qui n'a reçu ni le baptême de l'Église ni celui de la science, qui ne sait ni lire, ni écrire, ni prier, qui ne peut faire un pas sans que les pavés ne se lèvent pour l'accuser, remarquable seulement par le fugitif privilège d'une beauté que la maladie enlèvera demain peut-être ; est-ce cette créature avilie, dégradée, et qui connaissait sa dégradation… (ignorante et moins aimante, vous eussiez été plus excusable…) est-ce la proie future du suicide et de l'enfer, qui pouvait être la femme de Lucien de Rubempré ?

Chaque phrase était un coup de poignard qui entrait à fond de cœur. À chaque phrase, les sanglots croissants, les larmes abondantes de la fille au désespoir attestaient la force avec laquelle la lumière entrait à la fois dans son

intelligence pure comme celle d'un sauvage, dans son âme enfin réveillée, dans sa nature sur laquelle la dépravation avait mis une couche de glace boueuse, qui fondait alors au soleil de la foi.

– Pourquoi ne suis-je pas morte ! était la seule idée qu'elle exprimait au milieu des torrents d'idées qui ruisselaient dans sa cervelle en la ravageant.

– Ma fille, dit le terrible juge, il est un amour qui ne s'avoue point devant les hommes, et dont les confidences sont reçues avec des sourires de bonheur par les anges.

– Lequel ?

– L'amour sans espoir quand il inspire la vie, quand il y met le principe des dévouements, quand il ennoblit tous les actes par la pensée d'arriver à une perfection idéale. Oui, les anges approuvent cet amour, il mène à la connaissance de Dieu. Se perfectionner sans cesse pour se rendre digne de celui qu'on aime, lui faire mille sacrifices secrets, l'adorer de loin, donner son sang goutte à goutte, lui immoler son amour-propre, ne plus avoir ni orgueil ni colère avec lui, lui dérober jusqu'à la connaissance des jalousies atroces qu'il échauffe au cœur, lui donner tout ce qu'il souhaite, fût-ce à notre détriment, aimer ce qu'il aime, avoir toujours le visage tourné vers lui pour le suivre sans qu'il le sache ; cet amour, la religion vous l'eût pardonné, il n'offensait ni les lois humaines ni les lois divines, et conduisait dans une autre voie que celle de vos sales voluptés.

En entendant cet horrible arrêt exprimé par un mot (et quel mot ? et de quel accent fut-il accompagné ?) Esther fut en proie à une défiance assez légitime. Ce mot fut comme un coup de tonnerre qui trahit un orage près de fondre. Elle regarda ce prêtre, et il lui prit le saisissement d'entrailles qui tord le plus courageux en face d'un danger imminent et soudain. Aucun regard n'aurait pu lire ce qui se passait alors en cet homme ; mais pour les plus hardis il y aurait eu plus à frémir qu'à espérer à l'aspect de ses yeux, jadis clairs et jaunes comme ceux des tigres, et sur lesquels les austérités et les privations avaient mis un voile semblable à celui qui se trouve sur les horizons au milieu de la canicule : la terre est chaude et lumineuse, mais le brouillard la rend indistincte, vaporeuse, elle est presque invisible. Une gravité toute espagnole, des plis profonds que les mille cicatrices d'une horrible petite vérole rendaient hideux et semblables à des ornières déchirées, sillonnaient sa figure olivâtre et cuite par le soleil. La dureté de cette physionomie ressortait d'autant mieux qu'elle était encadrée par la sèche perruque du prêtre qui ne se soucie plus de sa personne, une perruque pelée et d'un noir rouge à la lumière. Son buste d'athlète, ses mains de vieux soldat, sa carrure, ses fortes épaules appartenaient à ces

cariatides que les architectes du Moyen Âge ont employées dans quelques palais italiens, et que rappellent imparfaitement celles de la façade du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Les personnes les moins clairvoyantes eussent pensé que les passions les plus chaudes ou des accidents peu communs avaient jeté cet homme dans le sein de l'Église ; certes, les plus étonnants coups de foudre avaient pu seuls le changer, si toutefois une pareille nature était susceptible de changement. Les femmes qui ont mené la vie alors si violemment répudiée par Esther arrivent à une indifférence absolue sur les formes extérieures de l'homme. Elles ressemblent au critique littéraire d'aujourd'hui, qui, sous quelques rapports, peut leur être comparé, et qui arrive à une profonde insouciance des formules d'art : il a tant lu d'ouvrages, il en voit tant passer, il s'est tant accoutumé aux pages écrites, il a subi tant de dénouements, il a vu tant de drames, il a tant fait d'articles sans dire ce qu'il pensait, en trahissant si souvent la cause de l'art en faveur de ses amitiés et de ses inimitiés, qu'il arrive au dégoût de toute chose et continue néanmoins à juger. Il faut un miracle pour que cet écrivain produise une œuvre, de même que l'amour pur et noble exige un autre miracle pour éclore dans le cœur d'une courtisane. Le ton et les manières de ce prêtre, qui semblait échappé d'une toile de Zurbaran, parurent si hostiles à cette pauvre fille, à qui la forme importait peu, qu'elle se crut moins l'objet d'une sollicitude que le sujet nécessaire d'un plan. Sans pouvoir distinguer entre le patelinage de l'intérêt personnel et l'onction de la charité, car il faut bien être sur ses gardes pour reconnaître la fausse monnaie que donne un ami, elle se sentit comme entre les griffes d'un oiseau monstrueux et féroce qui tombait sur elle après avoir plané longtemps, et, dans son effroi, elle dit ces paroles d'une voix alarmée : – Je croyais les prêtres chargés de nous consoler, et vous m'assassinez !

À ce cri de l'innocence, l'ecclésiastique laissa échapper un geste, et fit une pause ; il se recueillit avant de répondre. Pendant cet instant, ces deux personnages si singulièrement réunis s'examinèrent à la dérobée. Le prêtre comprit la fille, sans que la fille pût comprendre le prêtre. Il renonça sans doute à quelque dessein qui menaçait la pauvre Esther, et revint à ses idées premières.

– Nous sommes les médecins des âmes, dit-il d'une voix douce, et nous savons quels remèdes conviennent à leurs maladies.

– Il faut pardonner beaucoup à la misère, dit Esther.

Elle crut s'être trompée, se coula à bas de son lit, se prosterna aux pieds de cet homme, baisa sa soutane avec une profonde humilité, et releva vers lui des yeux baignés de larmes.

– Je croyais avoir beaucoup fait, dit-elle.

– Écoutez, mon enfant ? votre fatale réputation a plongé dans le deuil la famille de Lucien ; on craint, et avec quelque justesse, que vous ne l'entraîniez dans la dissipation, dans un monde de folies…

– C'est vrai, c'est moi qui l'avais amené au bal pour l'intriguer.

– Vous êtes assez belle pour qu'il veuille triompher en vous aux yeux du monde, vous montrer avec orgueil et faire de vous comme un cheval de parade. S'il ne dépensait que son argent !… mais il dépensera son temps, sa force ; il perdra le goût des belles destinées qu'on veut lui faire. Au lieu d'être un jour ambassadeur, riche, admiré, glorieux, il aura été, comme tant de ces gens débauchés qui ont noyé leurs talents dans la boue de Paris, l'amant d'une femme impure. Quant à vous, vous auriez repris plus tard votre première vie, après être un moment montée dans une sphère élégante, car vous n'avez point en vous cette force que donne une bonne éducation pour résister au vice et penser à l'avenir. Vous n'auriez pas mieux rompu avec vos compagnes que vous n'avez rompu avec les gens qui vous ont fait honte à l'Opéra, ce matin. Les vrais amis de Lucien, alarmés de l'amour que vous lui inspirez, ont suivi ses pas, ont tout appris. Pleins d'épouvante, ils m'ont envoyé vers vous pour sonder vos dispositions et décider de votre sort ; mais s'ils sont assez puissants pour débarrasser la voie de ce jeune homme d'une pierre d'achoppement, ils sont miséricordieux. Sachez-le, ma fille : une personne aimée de Lucien a des droits à leur respect, comme un vrai chrétien adore la fange où, par hasard, rayonne la lumière divine. Je suis venu pour être l'organe de la pensée bienfaisante ; mais si je vous eusse trouvée entièrement perverse, et armée d'effronterie, d'astuce, corrompue jusqu'à la moelle, sourde à la voix du repentir, je vous eusse abandonnée à leur colère. Cette libération civile et politique, si difficile à obtenir, que la Police a raison de tant retarder dans l'intérêt de la Société même, et que je vous ai entendu souhaiter avec l'ardeur des vrais repentirs, la voici, dit le prêtre en tirant de sa ceinture un papier de forme administrative. On vous a vue hier, cette lettre d'avis est datée d'aujourd'hui : vous voyez combien sont puissants les gens que Lucien intéresse.

À la vue de ce papier, les tremblements convulsifs que cause un bonheur inespéré agitèrent si ingénument Esther, qu'elle eut sur les lèvres un sourire fixe qui ressemblait à celui des insensés. Le prêtre s'arrêta, regarda cette enfant pour voir si, privée de l'horrible force que les gens corrompus tirent de leur corruption même, et revenue à sa frêle et délicate nature primitive, elle résisterait à tant d'impressions. Courtisane trompeuse, Esther eût joué la comédie ; mais, redevenue innocente et vraie, elle pouvait mourir, comme un aveugle opéré peut reperdre la vue en se trouvant frappé par un jour trop vif. Cet homme vit donc en ce moment la nature humaine à fond, mais il resta dans un calme terrible par sa fixité : c'était une Alpe froide, blanche et

voisine du ciel, inaltérable et sourcilleuse, aux flancs de granit, et cependant bienfaisante. Les filles sont des êtres essentiellement mobiles, qui passent sans raison de la défiance la plus hébétée à une confiance absolue. Elles sont, sous ce rapport, au-dessous de l'animal. Extrêmes en tout, dans leurs joies, dans leurs désespoirs, dans leur religion, dans leur irréligion, presque toutes deviendraient folles, si la mortalité qui leur est particulière ne les décimait, et si d'heureux hasards n'élevaient quelques-unes d'entre elles au-dessus de la fange où elles vivent. Pour pénétrer jusqu'au fond des misères de cette horrible vie, il faudrait avoir vu jusqu'où la créature peut aller dans la folie sans y rester, en admirant la violente extase de la Torpille aux genoux de ce prêtre. La pauvre fille regardait le papier libérateur avec une expression que Dante a oubliée, et qui surpassait les inventions de son Enfer. Mais la réaction vint avec les larmes. Esther se releva, jeta ses bras autour du cou de cet homme, pencha la tête sur son sein, y versa des pleurs, baisa la rude étoffe qui couvrait ce cœur d'acier, et sembla vouloir y pénétrer. Elle saisit cet homme, lui couvrit les mains de baisers ; elle employa, mais dans une sainte effusion de reconnaissance, les chatteries de ses caresses, lui prodigua les noms les plus doux, lui dit, au travers de ses phrases sucrées, mille et mille fois : *Donnez-le-moi !* avec autant d'intonations différentes ; elle l'enveloppa de ses tendresses, le couvrit de ses regards avec une rapidité qui le saisit sans défense ; enfin, elle finit par engourdir sa colère. Le prêtre connut comment cette fille avait mérité son surnom ; il comprit combien il était difficile de résister à cette charmante créature, il devina tout à coup l'amour de Lucien et ce qui devait avoir séduit le poète. Une passion semblable cache, entre mille attraits, un hameçon lancéolé qui pique surtout l'âme élevée des artistes. Ces passions, inexplicables pour la foule, sont parfaitement expliquées par cette soif du beau idéal qui distingue les êtres créateurs. N'est-ce pas ressembler un peu aux anges chargés de ramener les coupables à des sentiments meilleurs, n'est-ce pas créer que de purifier un pareil être ? Quel allèchement que de mettre d'accord la beauté morale et la beauté physique ! Quelle jouissance d'orgueil, si l'on réussit ! Quelle belle tâche que celle qui n'a d'autre instrument que l'amour ! Ces alliances, illustrées d'ailleurs par l'exemple d'Aristote, de Socrate, de Platon, d'Alcibiade, de Céthégus, de Pompée, et si monstrueuses aux yeux du vulgaire, sont fondées sur le sentiment qui a porté Louis XIV à bâtir Versailles, qui jette les hommes dans toutes les entreprises ruineuses : convertir les miasmes d'un marais en un monceau de parfums entouré d'eaux vives ; mettre un lac sur une colline, comme fit le prince de Conti à Nointel, ou les vues de la Suisse à Cassan, comme le fermier-général Bergeret. Enfin c'est l'Art qui fait irruption dans la Morale.

Le prêtre, honteux d'avoir cédé à cette tendresse, repoussa vivement Esther, qui s'assit honteuse aussi, car il lui dit : – Vous êtes toujours courtisane. Et il remit froidement la lettre dans sa ceinture. Comme un enfant qui n'a qu'un désir en tête, Esther ne cessa de regarder l'endroit de la ceinture où était le papier. – Mon enfant, reprit le prêtre après une pause, votre mère était juive, et vous n'avez pas été baptisée, mais vous n'avez pas non plus été menée à la synagogue : vous êtes dans les limbes religieuses où sont les petits enfants…

– Les petits enfants ! répéta-t-elle d'une voix attendrie.

–… Comme vous êtes, dans les cartons de la police, un chiffre en dehors des êtres sociaux, dit en continuant le prêtre impassible. Si l'amour, vu par une échappée, vous a fait croire, il y a trois mois, que vous naissiez, vous devez sentir que depuis ce jour vous êtes vraiment en enfance. Il faut donc vous conduire comme si vous étiez une enfant ; vous devez changer entièrement, et je me charge de vous rendre méconnaissable. D'abord, vous oublierez Lucien.

La pauvre fille eut le cœur brisé par cette parole ; elle leva les yeux sur le prêtre et fit un signe de négation ; elle fut incapable de parler, en retrouvant encore le bourreau dans le sauveur.

– Vous renoncerez à le voir, du moins, reprit-il. Je vous conduirai dans une maison religieuse où les jeunes filles des meilleures familles reçoivent leur éducation ; vous y deviendrez catholique, vous y serez instruite dans la pratique des exercices chrétiens, vous y apprendrez la religion ; vous pourrez en sortir une jeune fille accomplie, chaste, pure, bien élevée, si…

Cet homme leva le doigt et fit une pause.

– Si, reprit-il, vous vous sentez la force de laisser ici la Torpille.

– Ah ! cria la pauvre enfant pour qui chaque parole avait été comme la note d'une musique au son de laquelle les portes du paradis se fussent lentement ouvertes, ah ! s'il était possible de verser ici tout mon sang et d'en prendre un nouveau !…

– Écoutez-moi.

Elle se tut.

– Votre avenir dépend de la puissance de votre oubli. Songez à l'étendue de vos obligations : une parole, un geste qui décèlerait la Torpille tue la femme de Lucien ; un mot dit en rêve, une pensée involontaire, un regard immodeste, un mouvement d'impatience, un souvenir de dérèglement, une omission, un signe de tête qui révélerait ce que vous savez ou ce qui a été su pour votre malheur…

– Allez, allez, mon père, dit la fille avec une exaltation de sainte, marcher avec des souliers de fer rouge et sourire, vivre vêtue d'un corset armé de

pointes et conserver la grâce d'une danseuse, manger du pain saupoudré de cendre, boire de l'absinthe, tout sera doux, facile !

Elle retomba sur ses genoux, elle baisa les souliers du prêtre, elle y fondit en larmes et les mouilla, elle étreignit les jambes et s'y colla, murmurant des mots insensés au travers des pleurs que lui causait la joie. Ses beaux et admirables cheveux blonds ruisselèrent et firent comme un tapis sous les pieds de ce messager céleste, qu'elle trouva sombre et dur quand, en se relevant, elle le regarda.

– En quoi vous ai-je offensé ? dit-elle tout effrayée. J'ai entendu parler d'une femme comme moi qui avait lavé de parfums les pieds de Jésus-Christ. Hélas ! la vertu m'a faite si pauvre que je n'ai plus que mes larmes à vous offrir.

– Ne m'avez-vous pas entendu ? répondit-il d'une voix cruelle. Je vous dis qu'il faut pouvoir sortir de la maison où je vous conduirai, si bien changée au physique et au moral, que nul de ceux ou de celles qui vous ont connue ne puisse vous crier : Esther ! et vous faire retourner la tête. Hier, l'amour ne vous avait pas donné la force de si bien enterrer la fille de joie qu'elle ne reparût jamais, elle reparaît encore dans une adoration qui ne va qu'à Dieu.

– Ne vous a-t-il pas envoyé vers moi ? dit-elle.

– Si, durant votre éducation, vous étiez aperçue de Lucien, tout serait perdu, reprit-il, songez-y bien.

– Qui le consolera ? dit-elle.

– De quoi le consoliez-vous ? demanda le prêtre d'une voix où, pour la première fois de cette scène, il y eut un tremblement nerveux.

– Je ne sais pas, il est souvent venu triste.

– Triste ? reprit le prêtre ; il vous a dit pourquoi ?

– Jamais, répondit-elle.

– Il était triste d'aimer une fille comme vous, s'écria-t-il.

– Hélas ! il devait l'être, reprit-elle avec une humilité profonde, je suis la créature la plus méprisable de mon sexe, et je ne pouvais trouver grâce à ses yeux que par la force de mon amour.

– Cet amour doit vous donner le courage de m'obéir aveuglément. Si je vous conduisais immédiatement dans la maison où se fera votre éducation, ici tout le monde dirait à Lucien que vous vous êtes en allée, aujourd'hui dimanche, avec un prêtre ; il pourrait être sur votre voie. Dans huit jours, la portière, ne me voyant pas revenir, m'aura pris pour ce que je ne suis pas. Donc, un soir, comme d'aujourd'hui en huit, à sept heures, vous sortirez furtivement et vous monterez dans un fiacre qui vous attendra en bas de la rue des Frondeurs. Pendant ces huit jours évitez Lucien ; trouvez des prétextes, faites-lui défendre la porte, et, quand il viendra, montez chez une

amie ; je saurai si vous l'avez revu, et, dans ce cas, tout est fini, je ne reviendrai même pas. Ces huit jours vous sont nécessaires pour vous faire un trousseau décent et pour quitter votre mine de prostituée, dit-il en déposant une bourse sur la cheminée. Il y a dans votre air, dans vos vêtements, ce je ne sais quoi si bien connu des Parisiens qui leur dit ce que vous êtes. N'avez-vous jamais rencontré par les rues, sur les boulevards, une modeste et vertueuse jeune personne marchant en compagnie de sa mère ?

– Oh ! oui, pour mon malheur. La vue d'une mère et de sa fille est un de nos plus grands supplices, elle réveille des remords cachés dans les replis de nos cœurs et qui nous dévorent !… Je ne sais que trop ce qui me manque.

– Eh ! bien, vous savez comment vous devez être dimanche prochain, dit le prêtre en se levant.

– Oh ! dit-elle, apprenez-moi une vraie prière avant de partir, afin que je puisse prier Dieu.

C'était une chose touchante que de voir ce prêtre faisant répéter à cette fille l'*Ave Maria* et le *Pater noster* en français.

– C'est bien beau ! dit Esther quand elle eut une fois répété sans faute ces deux magnifiques et populaires expressions de la foi catholique.

– Comment vous nommez-vous ? demanda-t-elle au prêtre quand il lui dit adieu.

– Carlos Herrera, je suis Espagnol et banni de mon pays.

Esther lui prit la main et la baisa. Ce n'était plus une courtisane, mais un ange qui se relevait d'une chute.

Dans une maison célèbre par l'éducation aristocratique et religieuse qui s'y donne, au commencement du mois de mars de cette année, un lundi matin, les pensionnaires aperçurent leur jolie troupe augmentée d'une nouvelle venue dont la beauté triompha sans contestation, non seulement de ses compagnes, mais des beautés particulières qui se trouvaient parfaites chez chacune d'elles. En France, il est extrêmement rare, pour ne pas dire impossible, de rencontrer les trente fameuses perfections décrites en vers persans sculptés, dit-on, dans le sérail, et qui sont nécessaires à une femme pour être entièrement belle. En France, s'il y a peu d'ensemble, il y a de ravissants détails. Quant à l'ensemble imposant que la statuaire cherche à rendre, et qu'elle a rendu dans quelques compositions rares, comme la Diane et la Callipyge, il est le privilège de la Grèce et de l'Asie-Mineure. Esther venait de ce berceau du genre humain, la patrie de la beauté : sa mère était juive. Les Juifs, quoique si souvent dégradés par leur contact avec les autres peuples, offrent parmi leurs nombreuses tribus des filons où s'est conservé le type sublime des beautés asiatiques. Quand ils ne sont pas d'une laideur repoussante, ils présentent le magnifique caractère des figures arméniennes. Esther eût remporté le prix au sérail, elle possédait les

trente beautés harmonieusement fondues. Loin de porter atteinte au fini des formes, à la fraîcheur de l'enveloppe, son étrange vie lui avait communiqué le je ne sais quoi de la femme : ce n'est plus le tissu lisse et serré des fruits verts, et ce n'est pas encore le ton chaud de la maturité, il y a de la fleur encore. Quelques jours de plus passés dans la dissolution, elle serait arrivée à l'embonpoint. Cette richesse de santé, cette perfection de l'animal chez une créature à qui la volupté tenait lieu de la pensée doit être un fait éminent aux yeux des physiologistes. Par une circonstance rare, pour ne pas dire impossible chez les très jeunes filles, ses mains, d'une incomparable noblesse, étaient molles, transparentes et blanches comme les mains d'une femme en couches de son second enfant. Elle avait exactement le pied et les cheveux si justement célèbres de la duchesse de Berri, des cheveux qu'aucune main de coiffeur ne pouvait tenir, tant ils étaient abondants, et si longs, qu'en tombant à terre ils y formaient des anneaux, car Esther possédait cette moyenne taille qui permet de faire d'une femme une sorte de joujou, de la prendre, quitter reprendre et porter sans fatigue. Sa peau fine comme du papier de Chine et d'une chaude couleur d'ambre nuancée par des veines rouges, était luisante sans sécheresse, douce sans moiteur. Nerveuse à l'excès, mais délicate en apparence, Esther attirait soudain l'attention par un trait remarquable dans les figures que le dessin de Raphaël a le plus artistement coupées, car Raphaël est le peintre qui a le plus étudié, le mieux rendu la beauté juive. Ce trait merveilleux était produit par la profondeur de l'arcade sous laquelle l'œil roulait comme dégagé de son cadre, et dont la courbe ressemblait par sa netteté à l'arête d'une voûte. Quand la jeunesse revêt de ses teintes pures et diaphanes ce bel arc, surmonté de sourcils à racines perdues ; quand la lumière en se glissant dans le sillon circulaire de dessous, y reste d'un rose clair, il y a là des trésors de tendresse à contenter un amant, des beautés à désespérer la peinture. C'est le dernier effort de la nature que ces plis lumineux où l'ombre prend des teintes dorées, que ce tissu qui a la consistance d'un nerf et la flexibilité de la plus délicate membrane. L'œil au repos est là-dedans comme un œuf miraculeux dans un nid de brins de soie. Mais plus tard cette merveille devient d'une horrible mélancolie, quand les passions ont charbonné ces contours si déliés, quand les douleurs ont ridé ce réseau de fibrilles. L'origine d'Esther se trahissait dans cette coupe orientale de ses yeux à paupières turques, et dont la couleur était un gris d'ardoise qui contractait, aux lumières, la teinte bleue des ailes noires du corbeau. L'excessive tendresse de son regard pouvait seule en adoucir l'éclat. Il n'y a que les races venues des déserts qui possèdent dans l'œil le pouvoir de la fascination sur tous, car une femme fascine toujours quelqu'un. Leurs yeux retiennent sans doute quelque chose de l'infini qu'ils ont contemplé. La nature, dans sa prévoyance, a-t-elle donc armé leurs

rétines de quelque tapis réflecteur, pour leur permettre de soutenir le mirage des sables, les torrents du soleil et l'ardent cobalt de l'éther ? ou les êtres humains prennent-ils, comme les autres, quelque chose aux milieux dans lesquels ils se développent, et gardent-ils pendant des siècles les qualités qu'ils en tirent ! Cette grande solution du problème des races est peut-être dans la question elle-même. Les instincts sont des faits vivants dont la cause gît dans une nécessité subie. Les variétés animales sont le résultat de l'exercice de ces instincts. Pour se convaincre de cette vérité tant cherchée, il suffit d'étendre aux troupeaux d'hommes l'observation récemment faite sur les troupeaux de moutons espagnols et anglais qui, dans les prairies de plaines ou l'herbe abonde, paissent serrés les uns contre les autres, et se dispersent sur les montagnes où l'herbe est rare. Arrachez à leurs pays ces deux espèces de moutons, transportez-les en Suisse ou en France : le mouton de montagne y paîtra séparé, quoique dans une prairie basse et touffue ; les moutons de plaine y paîtront l'un contre l'autre, quoique sur une Alpe. Plusieurs générations réforment à peine les instincts acquis et transmis. À cent ans de distance, l'esprit de la montagne reparaît dans un agneau réfractaire, comme, après dix-huit cents ans de bannissement, l'Orient brillait dans les yeux et dans la figure d'Esther. Ce regard n'exerçait point de fascination terrible, il jetait une douce chaleur, il attendrissait sans étonner, et les plus dures volontés se fondaient sous sa flamme. Esther avait vaincu la haine, elle avait étonné les dépravés de Paris, enfin ce regard et la douceur de sa peau suave lui avaient mérité le surnom terrible qui venait de lui faire prendre sa mesure dans la tombe. Tout, chez elle, était en harmonie avec ces caractères de la péri des sables ardents. Elle avait le front ferme et d'un dessin fier. Son nez, comme celui des Arabes, était fin, mince, à narines ovales, bien placées, retroussées sur les bords. Sa bouche rouge et fraîche était une rose qu'aucune flétrissure ne déparait, les orgies n'y avaient point laissé de traces. Le menton, modelé comme si quelque sculpteur amoureux en eût poli le contour, avait la blancheur du lait. Une seule chose à laquelle elle n'avait pu remédier trahissait la courtisane tombée trop bas : ses ongles déchirés qui voulaient du temps pour reprendre une forme élégante, tant ils avaient été déformés par les soins les plus vulgaires du ménage.

Les jeunes pensionnaires commencèrent par jalouser ces miracles de beauté, mais elles finirent par les admirer. La première semaine ne se passa point sans qu'elles se fussent attachées à la naïve Esther, car elles s'intéressèrent aux secrets malheurs d'une fille de dix-huit ans qui ne savait ni lire ni écrire, à qui toute science, toute instruction était nouvelle, et qui allait procurer à l'archevêque la gloire de la conversion d'une Juive au catholicisme, au couvent la fête de son baptême. Elles lui pardonnèrent sa beauté en se trouvant supérieures à elle par l'éducation. Esther eut bientôt

pris les manières, la douceur de voix, le port et les attitudes de ces filles si distinguées ; enfin elle retrouva sa nature première. Le changement devint si complet que, à sa première visite, Herrera fut surpris, lui que rien au monde ne paraissait devoir surprendre, et les supérieures le complimentèrent sur sa pupille. Ces femmes n'avaient jamais, dans leur carrière d'enseignement, rencontré naturel plus aimable, douceur plus chrétienne, modestie plus vraie, ni si grand désir d'apprendre. Lorsqu'une fille a souffert les maux qui avaient accablé la pauvre pensionnaire et qu'elle attend une récompense comme celle que l'Espagnol offrait à Esther, il est difficile qu'elle ne réalise pas ces miracles des premiers jours de l'Église que les Jésuites renouvelèrent au Paraguay.

– Elle est édifiante, dit la supérieure en la baisant au front.

Ce mot, essentiellement catholique, dit tout.

Pendant les récréations, Esther questionnait avec mesure ses compagnes sur les choses du monde les plus simples, et qui pour elle étaient comme les premiers étonnements de la vie pour un enfant. Quand elle sut qu'elle serait habillée de blanc le jour de son baptême et de sa première communion, qu'elle aurait un bandeau de satin blanc, des rubans blancs, des souliers blancs, des gants blancs ; qu'elle serait coiffée de nœuds blancs, elle fondit en larmes au milieu de ses compagnes étonnées. C'était le contraire de la scène de Jephté sur la montagne. La courtisane eut peur d'être comprise, elle rejeta cette horrible mélancolie sur la joie que ce spectacle lui causait par avance. Comme il y a certes aussi loin des mœurs qu'elle quittait aux mœurs qu'elle prenait qu'il y a de distance entre l'état sauvage et la civilisation, elle avait la grâce et la naïveté, la profondeur, qui distinguent la merveilleuse héroïne des Puritains d'Amérique. Elle avait aussi, sans le savoir elle-même, un amour au cœur qui la rongeait, un amour étrange, un désir plus violent chez elle qui savait tout, qu'il ne l'est chez une vierge qui ne sait rien, quoique ces deux désirs eussent la même cause et la même fin. Pendant les premiers mois, la nouveauté d'une vie recluse, les surprises de l'enseignement, les travaux qu'on lui apprenait, les pratiques de la religion, la ferveur d'une sainte résolution, la douceur des affections qu'elle inspirait, enfin l'exercice des facultés de l'intelligence réveillée, tout lui servit à comprimer ses souvenirs, même les efforts de la nouvelle mémoire qu'elle se faisait ; car elle avait autant à désapprendre qu'à apprendre. Il existe en nous plusieurs mémoires : le corps, l'esprit ont chacun la leur ; et la nostalgie, par exemple, est une maladie de la mémoire physique. Pendant le troisième mois, la violence de cette âme vierge, qui tendait à pleines ailes vers le paradis, fut donc, non pas domptée, mais entravée par une sourde résistance dont la cause était ignorée d'Esther elle-même. Comme les moutons d'Écosse, elle voulait paître à l'écart, elle ne pouvait vaincre

les instincts développés par la débauche. Les rues boueuses du Paris qu'elle avait abjuré la rappelaient-elles ? Les chaînes de ses horribles habitudes rompues tenaient-elles à elle par des scellements oubliés, et les sentait-elle comme, selon les médecins, les vieux soldats souffrent encore dans les membres qu'ils n'ont plus ? Les vices et leurs excès avaient-ils si bien pénétré jusqu'à sa moelle que les eaux saintes n'atteignaient pas encore le démon caché là ? La vue de celui pour qui s'accomplissaient tant d'efforts angéliques était-elle nécessaire à celle à qui Dieu devait pardonner de mêler l'amour humain à l'amour sacré ? L'un l'avait conduite à l'autre. Se faisait-il en elle un déplacement de la force vitale, et qui entraînait des souffrances nécessaires ? Tout est doute et ténèbres dans une situation que la science a dédaigné d'examiner en trouvant le sujet trop immoral et trop compromettant, comme si le médecin et l'écrivain, le prêtre et le politique n'étaient pas au-dessus du soupçon. Cependant un médecin arrêté par la mort a eu le courage de commencer des études laissées incomplètes. Peut-être la noire mélancolie à laquelle Esther fut en proie, et qui obscurcissait sa vie heureuse, participait-elle de toutes ces causes ; et, incapable de les deviner, peut-être souffrait-elle comme souffrent les malades qui ne connaissent ni la médecine ni la chirurgie. Le fait est bizarre. Une nourriture abondante et saine substituée à une détestable nourriture inflammatoire ne sustentait pas Esther. Une vie pure et régulière, partagée en travaux modérés exprès et en récréations, mise à la place d'une vie désordonnée où les plaisirs étaient aussi horribles que les peines, cette vie brisait la jeune pensionnaire. Le repos le plus frais, les nuits plus calmes qui remplaçaient des fatigues écrasantes et les agitations les plus cruelles, donnaient une fièvre dont les symptômes échappaient au doigt et à l'œil de l'infirmière. Enfin, le bien, le bonheur succédant au mal et à l'infortune, la sécurité à l'inquiétude, étaient aussi funestes à Esther que ses misères passées l'eussent été à ses jeunes compagnes. Implantée dans la corruption, elle s'y était développée. Sa patrie infernale exerçait encore son empire, malgré les ordres souverains d'une volonté absolue. Ce qu'elle haïssait était pour elle la vie, ce qu'elle aimait la tuait. Elle avait une si ardente foi que sa piété réjouissait l'âme. Elle aimait à prier. Elle avait ouvert son âme aux clartés de la vraie religion, qu'elle recevait sans efforts, sans doutes. Le prêtre qui la dirigeait était dans le ravissement, mais chez elle le corps contrariait l'âme à tout moment.

On prit des carpes à un étang bourbeux pour les mettre dans un bassin de marbre et dans de belles eaux claires, afin de satisfaire un désir de madame de Maintenon qui les nourrissait des bribes de la table royale. Les carpes dépérissaient. Les animaux peuvent être dévoués, mais l'homme ne leur communiquera jamais la lèpre de la flatterie. Un courtisan remarqua cette muette opposition dans Versailles. « Elles sont comme moi, répliqua

cette reine inédite, elles regrettent leurs vases obscures. » Ce mot est toute l'histoire d'Esther.

Par moments, la pauvre fille était poussée à courir dans les magnifiques jardins du couvent, elle allait affairée d'arbre en arbre, elle se jetait désespérément aux coins obscurs en y cherchant, quoi ? elle ne le savait pas, mais elle succombait au démon, elle coquetait avec les arbres, elle leur disait des paroles qu'elle ne prononçait point. Elle se coulait parfois le long des murs, le soir, comme une couleuvre, sans châle, les épaules nues. Souvent à la chapelle, durant les offices, elle restait les yeux fixés sur le crucifix, et chacun l'admirait, les larmes la gagnaient ; mais elle pleurait de rage ; au lieu des images sacrées qu'elle voulait voir, les nuits flamboyantes où elle conduisait l'orgie comme Habeneck conduit au Conservatoire une symphonie de Beethoven, ces nuits rieuses et lascives, coupées de mouvements nerveux, de rires inextinguibles, se dressaient échevelées, furieuses, brutales. Elle était au-dehors suave comme une vierge qui ne tient à la terre que par sa forme féminine, au-dedans s'agitait une impériale Messaline. Elle seule était dans le secret de ce combat du démon contre l'ange ; quand la supérieure la grondait d'être plus artistement coiffée que la règle ne le voulait, elle changeait sa coiffure avec une adorable et prompte obéissance, elle était prête à couper ses cheveux si sa mère le lui eût ordonné. Cette nostalgie avait une grâce touchante dans une fille qui aimait mieux périr que de retourner aux pays impurs. Elle pâlit, changea, maigrit. La supérieure modéra l'enseignement, et prit cette intéressante créature auprès d'elle pour la questionner. Esther était heureuse, elle se plaisait infiniment avec ses compagnes ; elle se sentait attaquée en aucune partie vitale, mais sa vitalité était essentiellement attaquée. Elle ne regrettait rien, elle ne désirait rien. La supérieure, étonnée des réponses de sa pensionnaire, ne savait que penser en la voyant en proie à une langueur dévorante. Le médecin fut appelé lorsque l'état de la jeune pensionnaire parut grave, mais ce médecin ignorait la vie antérieure d'Esther et ne pouvait la soupçonner : il trouva la vie partout, la souffrance n'était nulle part. La malade répondit à renverser toutes les hypothèses. Restait une manière d'éclaircir les doutes du savant qui s'attachait à une affreuse idée : Esther refusa très obstinément de se prêter à l'examen du médecin. La supérieure en appela, dans ce danger, à l'abbé Herrera. L'Espagnol vint, vit l'état désespéré d'Esther, et causa pendant un moment à l'écart avec le docteur. Après cette confidence, l'homme de science déclara à l'homme de foi que le seul remède était un voyage en Italie. L'abbé ne voulut pas que ce voyage se fît avant le baptême et la première communion d'Esther.

– Combien faut-il de temps encore ? demanda le médecin.

– Un mois, répondit la supérieure.

– Elle sera morte, répliqua le docteur.

– Oui, mais en état de grâce et sauvée, dit l'abbé.

La question religieuse domine en Espagne les questions politiques, civiles et vitales ; le médecin ne répliqua donc rien à l'Espagnol, il se tourna vers la supérieure ; mais le terrible abbé le prit alors par le bras pour l'arrêter.

– Pas un mot, monsieur ! dit-il.

Le médecin, quoique religieux et monarchique, jeta sur Esther un regard plein de pitié tendre. Cette fille était belle comme un lys penché sur sa tige.

– À la grâce de Dieu, donc ! s'écria-t-il en sortant.

Le jour même de cette consultation, Esther fut emmenée par son protecteur au Rocher de Cancale, car le désir de la sauver avait suggéré les plus étranges expédients à ce prêtre ; il essaya de deux excès : un excellent dîner qui pouvait rappeler à la pauvre fille ses orgies, l'Opéra qui lui présentait quelques images mondaines. Il fallut son écrasante autorité pour décider la jeune sainte à de telles profanations. Herrera se déguisa si complètement en militaire qu'Esther eut peine à le reconnaître ; il eut soin de faire prendre un voile à sa compagne, et la plaça dans une loge où elle pût être cachée aux regards. Ce palliatif, sans danger pour une innocence si sérieusement reconquise, fut promptement épuisé. La pensionnaire éprouva du dégoût pour les dîners de son protecteur, une répugnance religieuse pour le théâtre, et retomba dans sa mélancolie.

– Elle meurt d'amour pour Lucien, se dit Herrera qui voulut sonder la profondeur de cette âme et savoir tout ce qu'on en pouvait exiger.

Il vint donc un moment où cette pauvre fille n'était plus soutenue que par sa force morale, et où le corps allait céder. Le prêtre calcula ce moment avec l'affreuse sagacité pratique apportée autrefois par les bourreaux dans leur art de donner la question. Il trouva sa pupille au jardin, assise sur un banc, le long d'une treille que caressait le soleil d'avril ; elle paraissait avoir froid et s'y réchauffer ; ses camarades regardaient avec intérêt sa pâleur d'herbe flétrie, ses yeux de gazelle mourante, sa pose mélancolique. Esther se leva pour aller au-devant de l'Espagnol par un mouvement qui montra combien elle avait peu de vie, et, disons-le, peu de goût pour la vie. Cette pauvre Bohémienne, cette fauve hirondelle blessée excita pour la seconde fois la pitié de Carlos Herrera. Ce sombre ministre que Dieu ne devait employer qu'à l'accomplissement de ses vengeances, accueillit la malade par un sourire qui exprimait autant d'amertume que de douceur, autant de vengeance que de charité. Instruite à la méditation, à des retours sur elle-même depuis sa vie quasi-monastique, Esther éprouva, pour la seconde fois, un sentiment de défiance à la vue de son protecteur ; mais, comme à la première, elle fut aussitôt rassurée par sa parole.

– Eh ! bien, ma chère enfant, disait-il, pourquoi ne m’avez-vous jamais parlé de Lucien ?

– Je vous avais promis, répondit-elle en tressaillant de la tête aux pieds par un mouvement convulsif, je vous avais juré de ne point prononcer ce nom.

– Vous n’avez cependant pas cessé de penser à lui.

– Là, monsieur, est ma seule faute. À toute heure je pense à lui, et quand vous vous êtes montré, je me disais à moi-même ce nom.

– L’absence vous tue ?

Pour toute réponse. Esther inclina la tête à la manière des malades qui sentent déjà l’air de la tombe.

– Le revoir ?… dit-il.

– Ce serait vivre, répondit-elle.

– Pensez-vous à lui d’âme seulement ?

– Ah ! monsieur, l’amour ne se partage point.

– Fille de la race maudite ! j’ai fait tout pour te sauver, je te rends à ta destinée : tu le reverras !

– Pourquoi donc injuriez-vous mon bonheur ? Ne puis-je aimer Lucien et pratiquer la vertu, que j’aime autant que je l’aime ? Ne suis-je pas prête à mourir ici pour elle, comme je serais prête à mourir pour lui ? Ne vais-je pas expirer pour ces deux fanatismes, pour la vertu qui me rendait digne de lui, pour lui qui m’a jetée dans les bras de la vertu ? oui, prête à mourir sans le revoir, prête à vivre en le revoyant. Dieu me jugera.

Ses couleurs étaient revenues, sa pâleur avait pris une teinte dorée. Esther eut encore une fois sa grâce.

– Le lendemain du jour où vous vous serez lavée dans les eaux du baptême, vous reverrez Lucien, et si vous croyez pouvoir vivre vertueuse en vivant pour lui, vous ne vous séparerez plus.

Le prêtre fut obligé de relever Esther, dont les genoux avaient plié. La pauvre fille était tombée comme si la terre eût manqué sous ses pieds, l’abbé l’assit sur le banc, et quand elle retrouva la parole, elle lui dit : – Pourquoi pas aujourd’hui ?

– Voulez-vous dérober à Monseigneur le triomphe de votre baptême et de votre conversion ? Vous êtes trop près de Lucien pour n’être pas loin de Dieu.

– Oui, je ne pensais plus à rien !

– Vous ne serez jamais d’aucune religion, dit le prêtre avec un mouvement de profonde ironie.

– Dieu est bon, reprit-elle, il lit dans mon cœur.

Vaincu par la délicieuse naïveté qui éclatait dans la voix, le regard, les gestes et l'attitude d'Esther, Herrera l'embrassa sur le front pour la première fois.

– Les libertins t'avaient bien nommée : tu séduirais Dieu le père. Encore quelques jours, il le faut, et après, vous serez libres tous deux.

– Tous deux ! répéta-t-elle avec une joie extatique.

Cette scène, vue à distance, frappa les pensionnaires et les supérieures, qui crurent avoir assisté à quelque opération magique, en comparant Esther à elle-même. L'enfant tout changée vivait. Elle reparut dans sa vraie nature d'amour, gentille, coquette, agaçante, gaie ; enfin elle ressuscita !

Herrera demeurait rue Cassette, près de Saint-Sulpice, église à laquelle il s'était attaché. Cette église, d'un style dur et sec, allait là cet Espagnol dont la religion tenait de celle des Dominicains. Enfant perdu de la politique astucieuse de Ferdinand VII, il desservait la cause constitutionnelle, en sachant que ce dévouement ne pourrait jamais être récompensé qu'au rétablissement du *Rey netto*. Et Carlos Herrera s'était donné corps et âme à la *camarilla* au moment où les Cortès ne paraissaient pas devoir être renversées. Pour le monde, cette conduite annonçait une âme supérieure. L'expédition du duc d'Angoulême avait eu lieu, le roi Ferdinand régnait, et Carlos Herrera n'allait pas réclamer le prix de ses services à Madrid. Défendu contre la curiosité par un silence diplomatique, il donna pour cause à son séjour à Paris, sa vive affection pour Lucien de Rubempré, et à laquelle ce jeune homme devait déjà l'ordonnance du roi relative à son changement de nom. Herrera vivait d'ailleurs comme vivent traditionnellement les prêtres employés à des missions secrètes, fort obscurément. Il accomplissait ses devoirs religieux à Saint-Sulpice, ne sortait que pour affaires, toujours le soir et en voiture. La journée était remplie pour lui par la sieste espagnole, qui place le sommeil entre les deux repas, et prend ainsi tout le temps pendant lequel Paris est tumultueux et affairé. Le cigare espagnol jouait aussi son rôle, et consumait autant de temps que de tabac. La paresse est un masque aussi bien que la gravité, qui est encore de la paresse. Herrera demeurait dans une aile de la maison, au second étage, et Lucien occupait l'autre aile. Ces deux appartements étaient à la fois séparés et réunis par un grand appartement de réception dont la magnificence antique convenait également au grave ecclésiastique et au jeune poète. La cour de cette maison était sombre. De grands arbres touffus ombrageaient le jardin. Le silence et la discrétion se rencontrent dans les habitations choisies par les prêtres. Le logement d'Herrera sera décrit en deux mots : une cellule. Celui de Lucien, brillant de luxe et muni des recherches du confort, réunissait tout ce qu'exige la vie élégante d'un dandy, poète, écrivain, ambitieux, vicieux, à la fois orgueilleux et vaniteux, plein de négligence et souhaitant l'ordre, un de ces

génies incomplets qui ont quelque puissance pour désirer, pour concevoir, ce qui est peut-être la même chose, mais qui n'ont aucune force pour exécuter. À eux deux, Lucien et Herrera formaient un politique : là sans doute était le secret de leur union. Les vieillards chez qui l'action de la vie s'est déplacée et s'est transportée dans la sphère des intérêts, sentent souvent le besoin d'une jolie machine, d'un acteur jeune et passionné pour accomplir leurs projets. Richelieu chercha trop tard une belle et blanche figure à moustaches pour la jeter aux femmes qu'il devait amuser. Incompris par de jeunes étourdis, il fut obligé de bannir la mère de son maître et d'épouvanter la reine, après avoir essayé de se faire aimer de l'une et de l'autre, sans être de taille à plaire à des reines. Quoi qu'on fasse, il faut toujours, dans une vie ambitieuse, se heurter contre une femme, au moment où l'on s'attend le moins à pareille rencontre. Quelque puissant que soit un grand politique, il lui faut une femme à opposer à la femme, de même que les Hollandais usent le diamant par le diamant. Rome, au moment de sa puissance, obéissait à cette nécessité. Voyez aussi comme la vie de Mazarin, cardinal italien, fut autrement dominatrice que celle de Richelieu, cardinal français ? Richelieu trouve une opposition chez les grands seigneurs, il y met la hache ; il meurt à la fleur de son pouvoir, usé par ce duel où il n'avait qu'un capucin pour second. Mazarin est repoussé par la Bourgeoisie et par la Noblesse réunies, armées, parfois victorieuses, et qui font fuir la royauté ; mais le serviteur d'Anne d'Autriche n'ôte la tête à personne, sait vaincre la France entière et forme Louis XIV, qui acheva l'œuvre de Richelieu en étranglant la noblesse avec des lacets dorés dans le grand sérail de Versailles. Madame de Pompadour morte, Choiseul est perdu. Herrera s'était-il pénétré de ces hautes doctrines ? s'était-il rendu justice à lui-même plus tôt que ne l'avait fait Richelieu ? avait-il choisi dans Lucien un Cinq-Mars, mais un Cinq-Mars fidèle ? Personne ne pouvait répondre à ces questions ni mesurer l'ambition de cet Espagnol comme on ne pouvait prévoir quelle serait sa fin. Ces questions faites par ceux qui purent jeter un regard sur cette union, pendant longtemps secrète, tendaient à percer un mystère horrible que Lucien ne connaissait que depuis quelques jours. Carlos était ambitieux pour deux, voilà ce que sa conduite démontrait aux personnages qui le connaissaient, et qui tous croyaient que Lucien était l'enfant naturel de ce prêtre.

Quinze mois après son apparition à l'Opéra, qui le jeta trop tôt dans un monde où l'abbé ne voulait le voir qu'au moment où il aurait achevé de l'armer contre le monde, Lucien avait trois beaux chevaux dans son écurie, un coupé pour le soir, un cabriolet et un tilbury pour le matin. Il mangeait en ville. Les prévisions d'Herrera s'étaient réalisées : la dissipation s'était emparée de son élève ; mais il avait jugé nécessaire de faire diversion à l'amour insensé que ce jeune homme gardait au cœur pour Esther. Après

avoir dépensé quarante mille francs environ, chaque folie avait ramené Lucien plus vivement à la Torpille, il la cherchait avec obstination ; et, ne la trouvant pas, elle devenait pour lui ce qu'est le gibier pour le chasseur. Herrera pouvait-il connaître la nature de l'amour d'un poète ? Une fois que ce sentiment a gagné chez un de ces grands petits hommes la tête, comme il a embrasé le cœur et pénétré les sens, ce poète devient aussi supérieur à l'humanité par l'amour qu'il l'est par la puissance de sa fantaisie. Devant à un caprice de la génération intellectuelle la faculté rare d'exprimer la nature par des images ou il empreint à la fois le sentiment et l'idée, il donne à son amour les ailes de son esprit : il sent et il peint, il agit et médite, il multiplie ses sensations par la pensée, il triple la félicité présente par l'aspiration de l'avenir et par les souvenances du passé ; il y mêle les exquises jouissances d'âme qui le rendent le prince des artistes. La passion d'un poète devient alors un grand poème où souvent les proportions humaines sont dépassées. Le poète ne met-il pas alors sa maîtresse beaucoup plus haut que les femmes ne veulent être logées ? Il change, comme le sublime chevalier de la Manche, une fille des champs en princesse. Il use pour lui-même de la baguette avec laquelle il touche toute chose pour la faire merveilleuse, et il grandit ainsi les voluptés par l'adorable monde de l'idéal. Aussi cet amour est-il un modèle de passion : il est excessif en tout, dans ses espérances, dans ses désespoirs, dans ses colères, dans ses mélancolies, dans ses joies ; il vole, il bondit, il rampe, il ne ressemble à aucune des agitations qu'éprouve le commun des hommes ; il est à l'amour bourgeois ce qu'est l'éternel torrent des Alpes aux ruisseaux des plaines. Ces beaux génies sont si rarement compris qu'ils se dépensent en faux espoirs ; ils se consument à la recherche de leurs idéales maîtresses, ils meurent presque toujours comme de beaux insectes parés à plaisir pour les fêtes de l'amour par la plus poétique des natures, et qui sont écrasés vierges sous le pied d'un passant ; mais, autre danger ! lorsqu'ils rencontrent la forme qui répond à leur esprit et qui souvent est une boulangère, ils font comme Raphaël, ils font comme le bel insecte, ils meurent auprès de la *Fornarina.* Lucien en était là. Sa nature poétique, nécessairement extrême en tout, en bien comme en mal, avait deviné l'ange dans la fille, plutôt frottée de corruption que corrompue : il la voyait toujours blanche, ailée, pure et mystérieuse, comme elle s'était faite pour lui, devinant qu'il la voulait ainsi.

Vers la fin du mois de mai 1825, Lucien avait perdu toute sa vivacité ; il ne sortait plus, dînait avec Herrera, demeurait pensif, travaillait, lisait la collection des traités diplomatiques, restait assis à la turque sur un divan et fumait trois ou quatre houka par jour. Son groom était plus occupé à nettoyer les tuyaux de ce bel instrument et à les parfumer, qu'à lisser le poil des chevaux et à les harnacher de roses pour les courses au Bois. Le jour où

l'Espagnol vit le front de Lucien pâli, où il aperçut les traces de la maladie dans les folies de l'amour comprimé, il voulut aller au fond de ce cœur d'homme sur lequel il avait assis sa vie.

Par une belle soirée où Lucien, assis dans un fauteuil, contemplait machinalement le coucher du soleil à travers les arbres du jardin, en y jetant le voile de sa fumée de parfums par des souffles égaux et prolongés, comme font les fumeurs préoccupés, il fut tiré de sa rêverie par un profond soupir. Il se retourna et vit l'abbé debout, les bras croisés.

– Tu étais là ! dit le poète.

– Depuis longtemps, répondit le prêtre, mes pensées ont suivi l'étendue des tiennes…

Lucien comprit ce mot.

– Je ne me suis jamais donné pour une nature de bronze comme est la tienne. La vie est pour moi tour à tour un paradis et un enfer ; mais quand, par hasard, elle n'est ni l'un ni l'autre, elle m'ennuie, et je m'ennuie…

– Comment peut-on s'ennuyer quand on a tant de magnifiques espérances devant soi…

– Quand on ne croit pas à ces espérances, ou quand elles sont trop voilées…

– Pas de bêtises ! dit le prêtre. Il est bien plus digne de toi et de moi de m'ouvrir ton cœur. Il y a entre nous ce qu'il ne devait jamais y avoir : un secret ! Ce secret dure depuis seize mois. Tu aimes une femme.

– Après…

– Une fille immonde, nommé la Torpille…

– Eh ! bien ?

– Mon enfant, je t'avais permis de prendre une maîtresse, mais une femme de la cour, jeune, belle, influente, au moins comtesse. Je t'avais choisi madame d'Espard, afin d'en faire sans scrupule un instrument de fortune ; car elle ne t'aurait jamais perverti le cœur, elle te l'aurait laissé libre… Aimer une prostituée de la dernière espèce, quand on n'a pas, comme les rois, le pouvoir de l'anoblir, est une faute énorme.

– Suis-je le premier qui ait renoncé à l'ambition pour suivre la pente d'un amour effréné ?

– Bon ! fit le prêtre en ramassant le *bochettino* du houka que Lucien avait laissé tomber par terre et le lui rendant, je comprends l'épigramme. Ne peut-on réunir l'ambition et l'amour ? Enfant, tu as dans le vieil Herrera une mère dont le dévouement est absolu…

– Je le sais, mon vieux, dit Lucien en lui prenant la main et la lui secouant.

– Tu as voulu les joujoux de la richesse, tu les as. Tu veux briller, je te dirige dans la voie du pouvoir, je baise des mains bien sales pour te faire avancer, et tu avanceras. Encore quelque temps, il ne te manquera rien de

ce qui plaît aux hommes et aux femmes. Efféminé par tes caprices, tu es viril par ton esprit : j'ai tout conçu de toi, je te pardonne tout. Tu n'as qu'à parler pour satisfaire tes passions d'un jour. J'ai agrandi ta vie en y mettant ce qui la fait adorer par le plus grand nombre, le cachet de la politique et de la domination. Tu seras aussi grand que tu es petit ; mais il ne faut pas briser le balancier avec lequel nous battons monnaie. Je te permets tout, moins les fautes qui tueraient ton avenir. Quand je t'ouvre les salons du faubourg Saint-Germain, je te défends de te vautrer dans les ruisseaux. Lucien ! je serai comme une barre de fer dans ton intérêt, je souffrirai tout de toi, pour toi. Ainsi donc, j'ai converti ton manque de touche au jeu de la vie en une finesse de joueur habile…

Lucien leva la tête par un mouvement d'une brusquerie furieuse.

– J'ai enlevé la Torpille !

– Toi ? s'écria Lucien.

Dans un accès de rage animale, le poète se leva, jeta le bochinetto d'or et de pierreries à la face du prêtre, qu'il poussa assez violemment pour renverser cet athlète.

– Moi, dit l'Espagnol en se relevant et en gardant sa gravité terrible.

La perruque noire était tombée. Un crâne poli comme une tête de mort rendit à cet homme sa vraie physionomie ; elle était épouvantable. Lucien resta sur son divan, les bras pendants, accablé, regardant l'abbé d'un air stupide.

– Je l'ai enlevée, reprit-il.

– Qu'en as-tu fait ? Tu l'as enlevée le lendemain du bal masqué…

– Oui, le lendemain du jour où j'ai vu insulter un être qui t'appartenait par des drôles à qui je ne voudrais pas donner mon pied dans…

– Des drôles, dit Lucien en l'interrompant, dis des monstres, auprès de qui ceux que l'on guillotine sont des anges. Sais-tu ce que la pauvre Torpille a fait pour trois d'entre eux ? Il y en a un qui a été, pendant deux mois, son amant : elle était pauvre et cherchait son pain dans le ruisseau ; lui n'avait pas le sou, il était comme moi quand tu m'as rencontré, bien près de la rivière ; mon gars se relevait la nuit, il allait à l'armoire où étaient les restes du dîner de cette fille, et il les mangeait : elle a fini par découvrir ce manège ; elle a compris cette honte, elle a eu soin de laisser beaucoup de restes, elle était bien heureuse ; elle n'a dit cela qu'à moi, dans son fiacre, au retour de l'Opéra. Le second avait volé, mais avant qu'on ne pût s'apercevoir du vol, elle a pu lui prêter la somme qu'il a pu restituer et qu'il a toujours oublié de rendre à cette pauvre enfant. Quant au troisième, elle a fait sa fortune en jouant une comédie où éclate le génie de Figaro ; elle a passé pour sa femme et s'est faite la maîtresse d'un homme tout-puissant qui la croyait la plus candide des bourgeoises. À l'un la vie, à l'autre l'honneur, au dernier la

fortune, qui est aujourd'hui tout cela ! Et voilà comme elle a été récompensée par eux.

– Veux-tu qu'ils meurent ? dit Herrera qui avait une larme dans les yeux.

– Allons, te voilà bien ! Je te reconnais…

– Non, apprends tout, poète rageur, dit le prêtre, la Torpille n'existe plus…

Lucien s'élança sur Herrera si vigoureusement pour le prendre à la gorge, que tout autre homme eût été renversé ; mais le bras de l'Espagnol maintint le poète.

– Écoute donc, dit-il froidement. J'en ai fait une femme chaste, pure, bien élevée, religieuse, une femme comme il faut ; elle est dans le chemin de l'instruction. Elle peut, elle doit devenir, sous l'empire de ton amour, une Ninon, une Marion de Lorme, une Dubarry, comme le disait ce journaliste à l'Opéra. Tu l'avoueras pour ta maîtresse ou tu resteras derrière le rideau de ta création, ce qui sera plus sage ! L'un ou l'autre parti t'apportera profit et orgueil, plaisir et progrès ; mais si tu es aussi grand politique que grand poète, Esther ne sera qu'une fille pour toi, car plus tard elle nous tirera peut-être d'affaire, elle vaut son pesant d'or. Bois, mais ne te grise pas. Si je n'avais pas pris les rênes de ta passion, où en serais-tu aujourd'hui ? Tu aurais roulé avec la Torpille dans la fange des misères d'où je t'ai tiré. Tiens, lis, dit Herrera aussi simplement que Talma dans *Manlius* qu'il n'avait jamais vu.

Un papier tomba sur les genoux du poète, et le tira de l'extatique surprise où l'avait plongé cette terrifiante réponse, il le prit et lut la première lettre écrite par mademoiselle Esther.

« À MONSIEUR L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

Mon cher protecteur, ne croirez-vous pas que chez moi la reconnaissance passe avant l'amour, en voyant que c'est à vous rendre grâce que j'emploie, pour la première fois, la faculté d'exprimer mes pensées, au lieu de la consacrer à peindre un amour que Lucien a peut-être oublié ? Mais je vous dirai à vous, homme divin, ce que je n'oserais lui dire à lui, qui, pour mon bonheur, tient encore à la terre. La cérémonie d'hier a versé les trésors de la grâce en moi, je remets donc ma destinée en vos mains. Dussé-je mourir en restant loin de mon bien-aimé, je mourrai purifiée comme la Madeleine, et mon âme deviendra pour lui la rivale de son ange gardien. Oublierai-je jamais la fête d'hier ? Comment vouloir abdiquer le trône glorieux où je suis montée ? Hier, j'ai lavé toutes mes souillures dans l'eau du baptême, et j'ai reçu le corps sacré de notre Sauveur ; je suis devenue l'un de ses tabernacles. En ce moment, j'ai entendu les chants des anges, je n'étais plus qu'une femme, je naissais à une vie de lumière, au milieu des acclamations de la terre, admirée par le monde, dans un nuage d'encens et de prières qui enivrait, et parée comme une vierge pour un époux céleste. En me trouvant, ce que je n'espérais jamais, digne de Lucien, j'ai abjuré tout amour impur, et ne veux pas marcher dans d'autres voies que celles de la vertu. Si mon corps est plus faible que mon âme, qu'il

périsse. Soyez l'arbitre de ma destinée, et, si je meurs, dites à Lucien que je suis morte pour lui en naissant à Dieu.

Ce dimanche soir. »

Lucien leva sur l'abbé ses yeux mouillés de larmes.

– Tu connais l'appartement de la petite Caroline Bellefeuille, rue Taitbout, reprit l'Espagnol. Cette pauvre fille, abandonnée par son magistrat, était dans un effroyable besoin, elle allait être saisie ; j'ai fait acheter son domicile en bloc, elle en est sortie avec ses nippes. Esther, cette ange qui voulait monter au ciel, y est descendue et t'attend.

En ce moment, Lucien entendit dans la cour ses chevaux qui piaffaient, il n'eut pas la force d'exprimer son admiration pour un dévouement que lui seul pouvait apprécier ; il se jeta dans les bras de l'homme qu'il avait outragé, répara tout par un seul regard et par la muette effusion de ses sentiments ; puis il franchit les escaliers, jeta l'adresse d'Esther à l'oreille de son tigre, et les chevaux partirent comme si la passion de leur maître eût animé leurs jambes.

Le lendemain, un homme, qu'à son habillement les passants pouvaient prendre pour un gendarme déguisé, se promenait, rue Taitbout, en face d'une maison, comme s'il attendait la sortie de quelqu'un ; son pas était celui des hommes agités. Vous rencontrerez souvent de ces promeneurs passionnés dans Paris, vrais gendarmes qui guettent un garde national réfractaire, des recors qui prennent leurs mesures pour une arrestation, des créanciers méditant une avanie à leur débiteur qui s'est claquemuré, des amants ou des maris jaloux et soupçonneux, des amis en faction pour compte d'amis ; mais vous rencontrerez bien rarement une face éclairée par les sauvages et rudes pensées qui animaient celle du sombre athlète allant et venant sous les fenêtres de mademoiselle Esther avec la précipitation occupée d'un ours en cage. À midi, une croisée s'ouvrit pour laisser passer la main d'une femme de chambre qui en poussa les volets rembourrés de coussins. Quelques instants après, Esther en déshabillé vint respirer l'air, elle s'appuyait sur Lucien ; qui les eût vus, les aurait pris pour l'original d'une suave statuette anglaise. Esther rencontra tout d'abord les yeux de basilic du prêtre espagnol, et la pauvre créature, atteinte comme de la peste, jeta un cri d'effroi.

– Voilà le terrible prêtre, dit-elle en le montrant à Lucien.

– Lui ! dit-il en souriant, il n'est pas plus prêtre que toi…

– Qu'est-il donc alors ? dit-elle effrayée.

– Eh ! c'est un vieux Lascar qui ne croit ni à Dieu ni au diable, dit Lucien en laissant échapper sur les secrets du prêtre une lueur qui, saisie par un être moins dévoué qu'Esther, aurait pu perdre à jamais Lucien et l'Espagnol.

En allant de la fenêtre de leur chambre à coucher dans la salle à manger où leur déjeuner venait d'être servi, les deux amants rencontrèrent Carlos Herrera.

– Que viens-tu faire ici ? lui dit brusquement Lucien.

– Vous bénir, répondit cet audacieux personnage en arrêtant le couple et le forçant à rester dans le petit salon de l'appartement. Écoutez-moi, mes amours ? Amusez-vous, soyez heureux, c'est très bien. Le bonheur à tout prix, voilà ma doctrine. Mais toi, dit-il à Esther, toi que j'ai tirée de la boue et que j'ai savonnée, âme et corps, tu n'as pas la prétention de te mettre en travers sur le chemin de Lucien ?… Quant à toi, mon petit, reprit-il après une pause en regardant Lucien, tu n'es plus assez poète pour te laisser aller à une nouvelle Coralie. Nous faisons de la prose. Que peut devenir l'amant d'Esther ? rien. Esther peut-elle devenir madame de Rubempré ? non. Eh ! bien, le monde, ma petite, dit-il en mettant sa main sur celle d'Esther, qui frissonna comme si quelque serpent l'eût enveloppée, le monde doit ignorer que vous vivez ; le monde doit surtout ignorer qu'une mademoiselle Esther aime Lucien, et que Lucien est épris d'elle… Cet appartement sera votre prison, ma petite. Si vous voulez sortir, et votre santé l'exigera, vous vous promènerez pendant la nuit, aux heures où vous ne pourrez point être vue ; car votre beauté, votre jeunesse et la distinction que vous avez acquise au couvent seraient trop promptement remarquées dans Paris. Le jour où qui que ce soit au monde, dit-il avec un terrible accent accompagné d'un plus terrible regard, saurait que Lucien est votre amant ou que vous êtes sa maîtresse, ce jour serait l'avant-dernier de vos jours. On a obtenu à ce cadet-là une ordonnance qui lui a permis de porter le nom et les armes de ses ancêtres maternels. Mais ce n'est pas tout ! le titre de marquis ne nous a pas été rendu ; et, pour le reprendre, il doit épouser une fille de bonne maison à qui le roi fera cette faveur. Cette alliance mettra Lucien dans le monde de la cour. Cet enfant, de qui j'ai su faire un homme, deviendra d'abord secrétaire d'ambassade ; plus tard, il sera ministre dans quelque petite cour d'Allemagne, et, Dieu ou moi (ce qui vaut mieux) aidant, il ira s'asseoir quelque jour sur les bancs de la pairie…

– Ou sur les bancs… dit Lucien en interrompant le faux prêtre.

– Tais-toi, s'écria Carlos en couvrant avec sa large main la bouche de Lucien. Un pareil secret à une femme !… lui souffla-t-il dans l'oreille.

– Esther, une femme !… s'écria l'auteur des *Marguerites*.

– Encore des sonnets ! dit le faux prêtre. Tous ces anges-là redeviennent femmes, tôt ou tard ; or, la femme a toujours des moments où elle est à la fois singe et enfant ! deux êtres qui nous tuent en voulant rire. – Esther, mon bijou, dit-il à la jeune pensionnaire épouvantée, je vous ai trouvé pour femme de chambre une créature qui m'appartient comme si elle était ma

fille. Vous aurez pour cuisinière une mulâtresse, ce qui donne un fier ton à une maison. Avec Europe et Asie, vous pourrez vivre ici pour un billet de mille francs par mois, tout compris, comme une reine… de théâtre. Europe a été couturière, modiste et comparse, Asie a servi un milord gourmand. Ces deux créatures seront pour vous comme deux fées.

En voyant Lucien très petit garçon devant cet être, coupable au moins d'un sacrilège et d'un faux, cette femme, sacrée par son amour, sentit alors au fond de son cœur une terreur profonde. Sans répondre, elle entraîna Lucien dans la chambre où elle lui dit : – Est-ce le diable ?

– C'est bien pis… pour moi ! reprit-il vivement. Mais, si tu m'aimes, tâche d'imiter le dévouement de cet homme, et obéis-lui sous peine de mort…

– De mort ?… dit-elle encore plus effrayée.

– De mort, répéta Lucien. Hélas ! ma petite biche, aucune mort ne saurait se comparer à celle qui m'attendrait, si…

Esther pâlit en entendant ces paroles et se sentit défaillir.

– Eh ! bien ? leur cria le faux abbé, vous n'avez donc pas encore effeuillé toutes vos marguerites ?

Esther et Lucien reparurent, et la pauvre fille dit, sans oser regarder l'homme mystérieux : – Vous serez obéi comme on obéit à Dieu, monsieur.

– Bien ! répondit-il, vous pourrez être, pendant quelque temps, heureuse, et vous n'aurez que des toilettes de chambre et de nuit à faire, ce sera très économique. Et les deux amants se dirigèrent vers la salle à manger ; mais le protecteur de Lucien fit un geste pour arrêter le joli couple, qui s'arrêta. – Je viens de vous parler de vos gens, mon enfant, dit-il à Esther, je dois vous les présenter.

L'Espagnol sonna deux fois. Les deux femmes, qu'il nommait l'Europe et l'Asie, apparurent, et il fut facile de voir la cause de ces surnoms.

Asie, qui devait être née à l'île de Java, offrait au regard, pour l'épouvanter, ce visage cuivré particulier aux Malais, plat comme une planche, et où le nez semble avoir été rentré par une compression violente. L'étrange disposition des os maxillaires donnait au bas de cette figure une ressemblance avec la face des singes de la grande espèce. Le front, quoique déprimé, ne manquait pas d'une intelligence produite par l'habitude de la ruse. Deux petits yeux ardents conservaient le calme de ceux des tigres, mais ils ne regardaient point en face. Asie semblait avoir peur d'épouvanter son monde. Les lèvres, d'un bleu pâle, laissaient passer des dents d'une blancheur éblouissante, mais entrecroisées. L'expression générale de cette physionomie animale était la lâcheté. Les cheveux, luisants et gras, comme

la peau du visage, bordaient de deux bandes noires un foulard très riche. Les oreilles, excessivement jolies, avaient deux grosses perles brunes pour ornement. Petite, courte, ramassée, Asie ressemblait à ces créations falotes que se permettent les Chinois sur leurs écrans, ou plus exactement, à ces idoles hindoues dont le type ne paraît pas devoir exister, mais que les voyageurs finissent par trouver. En voyant ce monstre, paré d'un tablier blanc sur une robe de stoff, Esther eut le frisson.

Asie ! dit l'Espagnol vers qui cette femme leva la tête par un mouvement qui n'est comparable qu'à celui d'un chien regardant son maître, voilà votre maîtresse.

Et il montra du doigt Esther en peignoir. Asie regarda cette jeune fée avec une expression quasi douloureuse ; mais en même temps une lueur étouffée entre ses petits cils pressés partit comme la flammèche d'un incendie sur Lucien, qui, vêtu d'une magnifique robe de chambre ouverte, d'une chemise en toile de Frise et d'un pantalon rouge, un bonnet turc sur sa tête d'où ses cheveux blonds sortaient en grosses boucles, offrait une image divine. Le génie italien peut inventer de raconter Othello, le génie anglais peut le mettre en scène ; mais la nature seule a le droit d'être dans un seul regard plus magnifique et plus complète que l'Angleterre et l'Italie dans l'expression de la jalousie. Ce regard, surpris par Esther, lui fit saisir l'Espagnol par le bras et y imprimer ses ongles comme eût fait un chat qui se retient pour ne pas tomber dans un précipice où il ne voit pas de fond. L'Espagnol dit alors trois ou quatre mots d'une langue inconnue à ce monstre asiatique, qui vint s'agenouiller en rampant aux pieds d'Esther, et les lui baisa.

– C'est, dit l'Espagnol à Esther, non pas une cuisinière, mais un cuisinier qui rendrait Carême fou. Asie sait tout faire en cuisine. Elle vous accommodera un simple plat de haricots à vous mettre en doute si les anges ne sont pas descendus pour y ajouter des herbes du ciel. Elle ira tous les matins à la Halle elle-même, et se battra comme un démon qu'elle est, afin d'avoir les choses au plus juste prix ; elle lassera les curieux par sa discrétion. Comme vous passerez pour être allée aux Indes, Asie vous aidera beaucoup à rendre cette fable possible ; mais mon avis n'est pas que vous soyez étrangère… – Europe, qu'en dis-tu ?…

Europe formait un contraste parfait avec Asie, car elle était la soubrette la plus gentille que jamais Monrose ait pu souhaiter pour adversaire sur le théâtre. Svelte, en apparence étourdie, au minois de belette, le nez en vrille, Europe offrait à l'observation une figure fatiguée par les corruptions parisiennes, la blafarde figure d'une fille nourrie de pommes crues, lymphatique et fibreuse, molle et tenace son petit pied en avant, les mains dans les poches de son tablier, elle frétillait tout en restant immobile, tant elle avait d'animation. À la fois grisette et figurante, elle devait, malgré

sa jeunesse, avoir déjà fait bien des métiers. Perverse comme toutes les Madelonnettes ensemble, elle pouvait avoir volé ses parents et frôlé les bancs de la Police correctionnelle. Asie inspirait une grande épouvante ; mais on la connaissait tout entière en un moment, elle descendait en ligne droite de Locuste ; tandis qu'Europe inspirait une inquiétude qui ne pouvait que grandir à mesure qu'on se servait d'elle ; sa corruption semblait ne pas avoir de bornes ; elle devait, comme dit le peuple, savoir faire battre des montagnes.

– Madame pourrait être de Valenciennes, dit Europe d'un petit ton sec, j'en suis. Monsieur, dit-elle à Lucien d'un air pédant, veut-il nous apprendre le nom qu'il donne à madame ?

– Madame van Bogseck, répondit l'Espagnol en retournant aussitôt le nom d'Esther. Madame est une Juive originaire de Hollande, veuve d'un négociant et malade d'une maladie de foie rapportée de Java… Pas grande fortune, afin de ne pas exciter la curiosité.

– De quoi vivre, six mille francs de rentes, et nous nous plaindrons de ses lésineries, dit Europe.

– C'est cela, fit l'Espagnol en inclinant la tête. Satanées farceuses ! reprit-il d'un son de voix terrible en surprenant en Asie et en Europe des regards qui lui déplurent, vous savez ce que je vous ai dit : vous servez une reine, vous lui devez le respect qu'on doit à une reine, vous la soignerez comme vous soigneriez une vengeance, vous lui serez dévouée comme à moi. Ni le portier, ni les voisins, ni les locataires, enfin personne au monde ne doit savoir ce qui se passe ici. C'est à vous à déjouer toutes les curiosités, s'il s'en éveille. Et, madame, ajouta-t-il en mettant sa large main velue sur le bras d'Esther, madame ne doit pas commettre la plus légère imprudence, vous l'en empêcheriez au besoin, mais… toujours respectueusement. Europe, c'est vous qui serez en relation avec le dehors pour la toilette de madame, et vous y travaillerez afin d'aller à l'économie. Enfin, que personne, pas même les gens les plus insignifiants, ne mettent les pieds dans l'appartement. À vous deux, il faut savoir tout y faire. – Ma petite belle, dit-il à Esther, quand vous voudrez sortir le soir en voiture, vous le direz à Europe, elle sait où aller chercher vos gens, car vous aurez un chasseur, et de ma façon, comme ces deux esclaves.

Esther et Lucien ne trouvaient pas un mot à dire, ils écoutaient l'Espagnol et regardaient les deux sujets précieux auxquels il donnait ses ordres. À quel secret devait-il la soumission, le dévouement écrits sur ces deux visages, l'un si méchamment mutin, l'autre si profondément cruel ? Il devina les pensées d'Esther et de Lucien, qui paraissaient engourdis comme l'eussent été Paul et Virginie à l'aspect de deux horribles serpents, et il leur dit de sa bonne voix à l'oreille : – Vous pouvez compter sur elles comme sur moi-

même ; n'ayez aucun secret pour elles, ça les flattera. – Va servir, ma petite Asie, dit-il à la cuisinière ; et toi, ma mignonne, mets un couvert, dit-il à Europe, c'est bien le moins que ces enfants donnent à déjeuner à papa.

Quand les deux femmes eurent fermé la porte, et que l'Espagnol entendit Europe allant et venant, il dit à Lucien et à la jeune fille, en ouvrant sa large main : – Je les tiens ! Mot et geste qui faisaient frémir.

– Où donc les as-tu trouvées ? s'écria Lucien.

– Eh ! parbleu, répondit cet homme, je ne les ai pas cherchées au pied des trônes ! Ça sort de la boue et ça a peur d'y rentrer…. . Menacez-les de *monsieur l'abbé* quand elles ne vous satisferont pas, et vous les verrez tremblant comme des souris à qui l'on parle d'un chat. Je suis un dompteur de bêtes féroces, ajouta-t-il en souriant.

– Vous me faites l'effet du démon…. . s'écria gracieusement Esther en se serrant contre Lucien.

– Mon enfant, j'ai tenté de vous donner au ciel ; mais la fille repentie sera toujours une mystification pour l'Église ; s'il s'en trouvait une, elle redeviendrait courtisane dans le paradis… Vous y avez gagné de vous faire oublier et de ressembler à une femme comme il faut ; car vous avez appris là-bas ce que vous n'auriez jamais pu savoir dans la sphère infâme où vous viviez… Vous ne me devez rien, fit-il en voyant une délicieuse expression de reconnaissance sur la figure d'Esther, j'ai tout fait pour lui… Et il montra Lucien… Vous êtes fille, vous resterez fille, vous mourrez fille ; car, malgré les séduisantes théories des éleveurs de bêtes, on ne peut devenir ici-bas que ce qu'on est. L'homme aux bosses a raison. Vous avez la bosse de l'amour.

L'Espagnol était, comme on le voit, fataliste, ainsi que Napoléon, Mahomet et beaucoup de grands politiques. Chose étrange, presque tous les hommes d'action inclinent à la Fatalité, de même que la plupart des penseurs inclinent à la Providence.

– Je ne sais pas ce que je suis, répondit Esther avec une douceur d'ange ; mais j'aime Lucien, et je mourrai l'adorant.

– Venez déjeuner, dit brusquement l'Espagnol, et priez Dieu que Lucien ne se marie pas promptement, car alors vous ne le reverriez plus.

– Son mariage serait ma mort, dit-elle.

Elle laissa passer le faux prêtre le premier afin de pouvoir se hausser jusqu'à l'oreille de Lucien, sans être vue.

– Est-ce ta volonté, dit-elle, que je reste sous la puissance de cet homme qui me fait garder par ces deux hyènes ?

Lucien inclina la tête. La pauvre fille réprima sa tristesse et parut joyeuse ; mais elle fut horriblement oppressée. Il fallut plus d'un an de soins constants et dévoués pour qu'elle s'habituât à ces deux terribles créatures, que l'abbé nommait *les deux chiens de garde*.

La conduite de Lucien, depuis son retour à Paris, était marquée au coin d'une politique si profonde, qu'il devait exciter et qu'il excita la jalousie de tous ses anciens amis, envers lesquels il n'exerça pas d'autre vengeance que de les faire enrager par ses succès, par sa tenue irréprochable, et par sa façon de laisser les gens à distance. L'auteur des *Marguerites*, ce poète si communicatif, si expansif, devint froid et réservé. De Marsay, ce type adopté par la jeunesse parisienne, n'apportait pas dans ses discours et dans ses actions plus de mesure que n'en avait Lucien. Quant à de l'esprit, l'auteur et le journaliste avaient fait leurs preuves. De Marsay, à qui bien des gens opposaient Lucien avec complaisance en donnant la préférence au poète, eut la petitesse de s'en taquiner. Lucien, très en faveur auprès des hommes qui exerçaient secrètement le pouvoir, abandonna si bien toute pensée de gloire littéraire, qu'il fut insensible au succès de son roman, republié sous son vrai titre de *l'Archer de Charles IX*, et au bruit que fit son recueil de sonnets vendu par Dauriat en une seule semaine.

– C'est un succès posthume, répondit-il en riant, à mademoiselle des Touches qui le complimentait.

Le terrible Espagnol maintenait sa créature avec un bras de fer dans la ligne au bout de laquelle les fanfares et les profits de la victoire attendent les politiques patients. Lucien avait pris l'appartement de garçon de Beaudenord, sur le quai Malaquais, afin de se rapprocher de la rue Taitbout. L'abbé s'était logé dans trois chambres de la même maison, au quatrième étage. Lucien n'avait plus qu'un cheval de selle et de cabriolet, un domestique et un palefrenier. Quand il ne dînait pas en ville, il dînait chez Esther. L'abbé surveillait si bien les gens au quai Malaquais, que Lucien ne dépensait pas en tout dix mille francs par an. Dix mille francs suffisaient à Esther, grâce au dévouement constant, inexplicable d'Europe et d'Asie. Lucien employait les plus grandes précautions pour aller rue Taitbout ou pour en sortir. Il n'y venait jamais qu'en fiacre, les stores baissés, et faisait toujours entrer la voiture. Aussi, sa passion pour Esther et l'existence du joli ménage de la rue Tait-bout, entièrement inconnues dans le monde, ne nuisirent-elles à aucune de ses entreprises ou de ses relations. Jamais un mot indiscret ne lui échappa sur ce sujet délicat. Ses fautes en ce genre avec Coralie, lors de son premier séjour à Paris, lui avaient donné de l'expérience. Sa vie offrit d'abord cette régularité de bon ton sous laquelle on peut cacher bien des mystères : il restait dans le monde tous les soirs jusqu'à une heure du matin ; on le trouvait chez lui de dix heures à une heure après-midi ; puis il allait au bois de Boulogne et faisait des visites jusqu'à cinq heures. On le voyait rarement à pied, il évitait ainsi ses anciennes connaissances. Quand il fut salué par quelque journaliste ou par quelqu'un de ses anciens camarades, il répondit d'abord par une inclination de tête assez polie pour

qu'il fût impossible de se fâcher, mais où perçait un dédain profond qui tuait la familiarité française. Il se débarrassa promptement ainsi des gens qu'il ne voulait plus avoir connus. Une vieille haine l'empêchait d'aller chez madame d'Espard, qui, plusieurs fois, avait voulu l'avoir chez elle ; s'il la rencontrait chez la duchesse de Maufrigneuse ou chez mademoiselle des Touches, chez la comtesse de Montcornet, ou ailleurs, il se montrait d'une exquise politesse avec elle. Cette haine, égale chez madame d'Espard, obligeait Lucien à user de prudence, car on verra comment il l'avait avivée en se permettant une vengeance qui, d'ailleurs, lui valut une forte semonce de l'abbé.

– Tu n'es pas encore assez puissant pour te venger de qui que ce soit, lui avait dit l'Espagnol. Quand on est en route, par un ardent soleil, on ne s'arrête pas pour cueillir la plus belle fleur…

Il y avait trop d'avenir et trop de supériorité vraie chez Lucien pour que les jeunes gens, que son retour à Paris et sa fortune inexplicable offusquaient ou froissaient, ne fussent pas enchantés de lui jouer un mauvais tour. Lucien, qui se savait beaucoup d'ennemis, n'ignorait pas ces mauvaises dispositions chez ses amis. Aussi l'abbé mettait-il admirablement son fils adoptif en garde contre les traîtrises du monde, contre les imprudences si fatales à la jeunesse. Lucien devait raconter et racontait tous les soirs à l'abbé les plus petits évènements de la journée. Grâce aux conseils de ce mentor, il déjouait la curiosité la plus habile, celle du monde. Gardé par un sérieux anglais, fortifié par les redoutes qu'élève la circonspection des diplomates, il ne laissait à personne le droit ou l'occasion de jeter l'œil sur ses affaires. Sa jeune et belle figure avait fini par être, dans le monde, impassible comme une figure de princesse en cérémonie.

Au commencement de l'année 1829, il fut question de son mariage avec la fille aînée de la duchesse de Grandlieu, qui n'avait alors pas moins de quatre filles à établir. Personne ne mettait en doute que le roi ne fît, à propos de cette alliance, la faveur de rendre à Lucien le titre de marquis. Ce mariage allait décider la fortune politique de Lucien, qui probablement serait nommé ministre auprès d'une cour d'Allemagne. Depuis trois ans surtout, la vie de Lucien avait été d'une sagesse inattaquable ; aussi de Marsay avait-il dit de lui ce mot singulier : – Ce garçon doit avoir derrière lui quelqu'un de bien fort !

Lucien était ainsi devenu presque un personnage. Sa passion pour Esther l'avait d'ailleurs aidé beaucoup à jouer son rôle d'homme grave. Une habitude de ce genre garantit les ambitieux de bien des sottises ; et, ne tenant à aucune femme, ils ne se laissent pas prendre aux réactions du physique sur le moral. Quant au bonheur dont jouissait Lucien, c'était la réalisation des rêves de poètes sans le sou, à jeun, dans un grenier. Esther, l'idéal

de la courtisane amoureuse, tout en rappelant à Lucien Coralie, l'actrice avec laquelle il avait vécu pendant une année, l'effaçait complètement. Toutes les femmes aimantes et dévouées inventent la réclusion, l'incognito, la vie de la perle au fond de la mer ; mais, chez la plupart d'entre elles, c'est un de ces charmants caprices qui font un sujet de conversation, une preuve d'amour qu'elles rêvent de donner et qu'elles ne donnent pas ; tandis qu'Esther, toujours au lendemain de sa première félicité, vivant à toute heure sous le premier regard incendiaire de Lucien, n'eut pas, en quatre ans, un mouvement de curiosité. Son esprit tout entier, elle l'employait à rester dans les termes du programme tracé par la main fatale du faux abbé. Bien plus ! au milieu des plus enivrantes délices, elle n'abusa pas du pouvoir illimité que prêtent aux femmes aimées les désirs renaissants d'un amant pour faire à Lucien une interrogation sur Herrera, qui, d'ailleurs, l'épouvantait toujours : elle n'osait pas penser à lui. Les savants bienfaits de ce personnage inexplicable, à qui certainement Esther devait et sa grâce de pensionnaire, et ses façons de femme comme il faut, et sa régénération, semblaient à la pauvre fille être des avances de l'enfer.

– Je payerai tout cela quelque jour, se disait-elle avec effroi.

Pendant toutes les belles nuits, elle sortait en voiture de louage. Elle allait, avec une célérité, sans doute imposée par l'abbé, dans un de ces charmants bois qui sont autour de Paris, à Boulogne, Vincennes, Romainville ou Ville-d'Avray, souvent avec Lucien, quelquefois seule avec Europe. Elle s'y promenait sans avoir peur, car elle était accompagnée, quand elle se trouvait sans Lucien, par un grand chasseur vêtu comme les chasseurs les plus élégants, armé d'un vrai couteau, et dont la physionomie autant que la musculature annonçaient un terrible athlète. Cet autre gardien était pourvu, selon la mode anglaise, d'une canne, appelée *bâton de longueur*, que connaissent les bâtonnistes, et avec laquelle ils peuvent défier plusieurs assaillants. En conformité d'un ordre donné par l'abbé, jamais Esther n'avait dit un mot à ce chasseur. Europe, quand madame voulait revenir, jetait un cri ; le chasseur sifflait le cocher, qui se trouvait toujours à une distance convenable. Lorsque Lucien se promenait avec Esther, Europe et le chasseur restaient à cent pas d'eux, comme deux de ces pages infernaux dont parlent les *Mille et une Nuits*, et qu'un enchanteur donne à ses protégés. Les Parisiens, et surtout les Parisiennes, ignorent les charmes d'une promenade au milieu des bois par une belle nuit. Le silence, les effets de lune, la solitude ont l'action calmante des bains. Ordinairement Esther partait à dix heures, se promenait de minuit à une heure, et rentrait à deux heures et demie. Il ne faisait jamais jour chez elle avant onze heures. Elle se baignait, procédait à cette toilette minutieuse, ignorée de la plupart des femmes de Paris car elle veut trop de temps, et ne se pratique guère que chez les courtisanes,

les lorettes ou les grandes dames qui toutes ont leur journée à elles. Elle n'était que prête quand Lucien venait, et s'offrait toujours à ses regards comme une fleur nouvellement éclose. Elle n'avait de souci que du bonheur de son poète ; elle était à lui comme une chose à lui, c'est-à-dire qu'elle lui laissait la plus entière liberté. Jamais elle ne jetait un regard au-delà de la sphère où elle rayonnait ; l'abbé le lui avait bien recommandé, car il entrait dans les plans de ce profond politique que Lucien eût des bonnes fortunes. Le bonheur n'a pas d'histoire, et les conteurs de tous les pays l'ont si bien compris que cette phrase : *Ils furent heureux !* termine toutes les aventures d'amour. Aussi ne peut-on qu'expliquer les moyens de ce bonheur vraiment fantastique au milieu de Paris. Ce fut le bonheur sous sa plus belle forme, un poème, une symphonie de quatre ans ! Toutes les femmes diront : – C'est beaucoup ! Ni Esther ni Lucien n'avaient dit : – C'est trop ! Enfin, la formule : *Ils furent heureux*, fut pour eux encore plus explicite que dans les contes de fées, car *ils n'eurent pas d'enfants*. Ainsi, Lucien pouvait coqueter dans le monde, s'abandonner à ses caprices de poète et, disons le mot, aux nécessités de sa position. Il rendit, pendant le temps où il faisait lentement son chemin, des services secrets à quelques hommes politiques en coopérant à leurs travaux. Il fut en ceci d'une grande discrétion. Il cultiva beaucoup la société de madame de Sérizy, avec laquelle il était, au dire des salons, du dernier bien. Madame de Sérizy avait enlevé Lucien à la duchesse de Maufrigneuse, qui, dit-on, n'y tenait plus, un de ces mots par lesquels les femmes se vengent d'un bonheur envié. Lucien était, pour ainsi dire, dans le giron de la Grande-Aumônerie, et dans l'intimité de quelques femmes amies de l'archevêque de Paris. Modeste et discret, il attendait avec patience. Aussi le mot de Marsay, qui s'était alors marié et qui faisait mener à sa femme la vie que menait Esther, contenait-il plus qu'une observation. Mais les dangers sous-marins de la position de Lucien s'expliqueront assez dans le courant de cette histoire.

Dans ces circonstances, par une belle nuit du mois de juin, le baron de Nucingen revenait à Paris de la terre d'un banquier étranger établi en France, et chez lequel il avait dîné. Cette terre est à huit lieues de Paris, en pleine Brie. Or, comme le cocher du baron s'était vanté d'y mener son maître et de le ramener avec ses chevaux, ce cocher prit la liberté d'aller lentement quand la nuit fut venue. En entrant dans le bois de Vincennes, voici la situation des bêtes, des gens et du maître. Libéralement abreuvé à l'office de l'illustre autocrate du Change, le cocher, complètement ivre, dormait, tout en tenant les guides, à faire illusion aux passants. Le valet, assis derrière, ronflait comme une toupie d'Allemagne, pays des petites figures en bois sculpté, des grands Reinganum et des toupies. Le baron voulut penser ; mais, dès le pont de Gournay, la douce somnolence de la digestion lui avait fermé les

yeux. À la mollesse des guides, les chevaux comprirent l'état du cocher ; ils entendirent la basse continue du valet en vigie à l'arrière, ils se virent les maîtres, et profitèrent de ce petit quart d'heure de liberté pour marcher à leur fantaisie. En esclaves intelligents, ils offrirent aux voleurs l'occasion de dévaliser l'un des plus riches capitalistes de France, le plus profondément habile de ceux qu'on a fini par nommer assez énergiquement des Loups-cerviers. Enfin, devenus les maîtres et attirés par cette curiosité que tout le monde a pu remarquer chez les animaux domestiques, ils s'arrêtèrent, dans un rond-point quelconque, devant d'autres chevaux à qui sans doute ils dirent en langue de cheval : – À qui êtes-vous ? Que faites-vous ? Êtes-vous heureux ? Quand la calèche ne roula plus, le baron assoupi s'éveilla. Il crut d'abord n'avoir pas quitté le parc de son confrère ; puis il fut surpris par une vision céleste qui le trouva sans son arme habituelle, le calcul. Il faisait un clair de lune si magnifique qu'on aurait pu tout lire, même un journal du soir. Par le silence des bois, et, à cette lueur pure, le baron vit une femme seule qui, tout en montant dans une voiture de louage, regarda le singulier spectacle de cette calèche endormie. À la vue de cet ange, le baron de Nucingen fut comme illuminé par une lumière intérieure. En se voyant admirée, la jeune femme abaissa son voile avec un geste d'effroi. Un chasseur jeta un cri rauque dont la signification fut bien comprise par le cocher, car la voiture fila comme une flèche. Le vieux banquier ressentit une émotion terrible : le sang qui lui revenait des pieds charriait du feu à sa tête, sa tête renvoyait des flammes au cœur ; la gorge se serra. Le malheureux craignit une indigestion, et, malgré cette appréhension capitale, il se dressa sur ses pieds.

–Hau crante callot ! fichi pédate ki tord ! cria-t-il. *Sante frante si di haddrappe cedde foidire.*

À ces mots, *cent francs*, le cocher se réveilla, le valet de l'arrière les entendit sans doute dans son sommeil. Le baron répéta l'ordre, le cocher mit les chevaux au grand galop, et réussit à rattraper, à la barrière du Trône, une voiture à peu près semblable à celle où Nucingen avait vu la divine inconnue, mais où se prélassait le premier commis de quelque riche magasin, avec une *femme comme il faut* de la rue Vivienne. Cette méprise consterna le baron.

–Zi chaffais âmné Chorche (prononcez George), *au lier te doi, crosse pette, ile aurede pien si droufer cedde phâmme*, dit-il au domestique pendant que les commis visitaient la voiture.

– Eh ! monsieur baron, le diable était, je crois, derrière, sous forme d'heiduque, et il m'a substitué cette voiture à la sienne.

–Le tiaple n'egssisde boinde, dit le baron.

Le baron de Nucingen avouait alors soixante ans, les femmes lui étaient devenues parfaitement indifférentes, et, à plus forte raison, la sienne. Il se

vantait de n'avoir jamais connu l'amour qui fait faire des folies. Il regardait comme un bonheur d'en avoir fini avec les femmes, desquelles il disait, sans se gêner, que la plus angélique ne valait pas ce qu'elle coûtait, même quand elle se donnait gratis. Il passait pour être si complètement blasé, qu'il n'achetait plus, à raison d'une couple de mille francs par mois, le plaisir de se faire tromper. De sa loge à l'Opéra, ses yeux froids plongeaient tranquillement sur le Corps de Ballet. Pas une œillade ne partait pour ce capitaliste de ce redoutable essaim de vieilles jeunes filles et de jeunes vieilles femmes, l'élite des plaisirs parisiens. Amour naturel, amour postiche et d'amour-propre, amour de bienséance et de vanité ; amour-goût, amour décent et conjugal, amour excentrique, le baron avait acheté tout, avait connu tout, excepté le véritable amour.

Cet amour venait de fondre sur lui comme un aigle sur sa proie, comme il fondit sur Gentz, le confident de S.A. le prince de Metternich. On sait toutes les sottises que ce vieux diplomate fit pour Fanny Elssler dont les répétitions l'occupaient beaucoup plus que les intérêts européens. La femme qui venait de bouleverser cette caisse doublée de fer, appelée Nucingen, lui était apparue comme une de ces femmes uniques dans une génération. Il n'est pas sûr que la maîtresse du Titien, que la Mona Lisa de Léonard de Vinci, que la Fornarina de Raphaël fussent aussi belles que la sublime Esther, en qui l'œil le plus exercé du Parisien le plus observateur n'aurait pu reconnaître le moindre vestige qui rappelât la courtisane. Aussi le baron fut-il surtout étourdi par cet air de femme noble et grande qu'Esther, aimée, environnée de luxe, d'élégance et d'amour avait au plus haut degré. L'amour heureux est la Sainte-Ampoule des femmes, elles deviennent toutes alors fières comme des impératrices. Le baron alla, pendant huit nuits de suite, au bois de Vincennes, puis au bois de Boulogne, puis dans les bois de Ville-d'Avray, puis dans le bois de Meudon, enfin dans tous les environs de Paris, sans pouvoir rencontrer Esther. Cette sublime figure juive qu'il disait être *eine viguire te la Piple*, était toujours devant ses yeux. À la fin de la quinzaine, il perdit l'appétit. Delphine de Nucingen et sa fille Augusta, que la baronne commençait à montrer, ne s'aperçurent pas tout d'abord du changement qui se fit chez le baron. La mère et la fille ne voyaient monsieur de Nucingen que le matin au déjeuner et le soir au dîner, quand ils dînaient tous à la maison, ce qui n'arrivait qu'aux jours où Delphine avait du monde. Mais, au bout de deux mois, pris par une fièvre d'impatience et en proie à un état semblable à celui que donne la nostalgie, le baron, surpris de l'impuissance du million, maigrit et parut si profondément atteint, que Delphine espéra secrètement devenir veuve. Elle se mit à plaindre assez hypocritement son mari, et fit rentrer sa fille à l'intérieur. Elle assomma son mari de questions ; il répondit comme répondent les Anglais attaqués du

spleen, il ne répondit presque pas. Delphine de Nucingen donnait un grand dîner tous les dimanches. Elle avait pris ce jour-là pour recevoir, après avoir remarqué que, dans le grand monde, personne n'allait au spectacle, et que cette journée était assez généralement sans emploi. L'invasion des classes marchandes ou bourgeoises rend le dimanche presque aussi sot à Paris qu'il est ennuyeux à Londres. La baronne invita donc l'illustre Desplein à dîner pour pouvoir faire une consultation malgré le malade, car Nucingen disait se porter à merveille. Keller, Rastignac, de Marsay, du Tillet, tous les amis de la maison avaient fait comprendre à la baronne qu'un homme comme Nucingen ne devait pas mourir à l'improviste ; ses immenses affaires exigeaient des précautions, il fallait savoir absolument à quoi s'en tenir. Ces messieurs furent priés à ce dîner, ainsi que le comte de Gondreville, beau-père de François Keller, le chevalier d'Espard, des Lupeaulx, le docteur Bianchon, celui de ses élèves que Desplein aimait le plus, Beaudenord et sa femme, le comte et la comtesse de Montcornet, Blondet, mademoiselle des Touches et Conti ; puis enfin Lucien de Rubempré pour qui Rastignac avait, depuis cinq ans, conçu la plus vive amitié ; mais par *ordre*, comme on dit en style d'affiches.

– Nous ne nous débarrasserons pas facilement de celui-là, dit Blondet à Rastignac, quand il vit entrer dans le salon Lucien plus beau que jamais et mis d'une façon ravissante.

– Il vaut mieux s'en faire un ami, car il est redoutable, dit Rastignac.

– Lui ? dit de Marsay. Je ne reconnais de redoutable que les gens dont la position est claire, et la sienne est plus inattaquée qu'inattaquable ! Voyons ! de quoi vit-il ? D'où lui vient sa fortune ? il a, j'en suis sûr, une soixantaine de mille francs de dettes.

– Il a trouvé dans un prêtre espagnol un protecteur fort riche, et qui lui veut du bien, répondit Rastignac.

– Il épouse mademoiselle de Grandlieu l'aînée, dit mademoiselle des Touches.

– Oui, mais, dit le chevalier d'Espard, on lui demanda d'acheter une terre d'un revenu de trente mille francs pour assurer la fortune qu'il doit reconnaître à sa future, et il lui faut un million, ce qui ne se trouve sous le pied d'aucun Espagnol.

– C'est cher, car Clotilde est bien laide, dit la baronne en se donnant le genre d'appeler mademoiselle de Grandlieu par son petit nom, comme si elle, née Goriot, hantait cette société.

– Non, répliqua du Tillet, la fille d'une duchesse n'est jamais laide pour nous autres, surtout quand elle apporte le titre de marquis et un poste diplomatique.

– Je ne m'étonne plus de voir Lucien si grave. Il n'a pas le son, peut-être, et il ne sait pas comment se tirer de cette position, reprit de Marsay.

– Oui, mais mademoiselle de Grandlieu l'adore, dit la comtesse de Montcornet, et avec l'aide de la jeune personne, il aura peut-être de meilleures conditions.

– Que fera-t-il de sa sœur et de son beau-frère d'Angoulême ? demanda le chevalier d'Espard.

– Mais, répondit Rastignac, sa sœur est riche, et il l'appelle aujourd'hui madame Séchard de Marsac.

– S'il y a des difficultés, il est bien joli garçon, dit Bianchon en se levant pour saluer Lucien.

– Bonjour, cher ami, dit Rastignac en échangeant une chaleureuse poignée de main avec Lucien.

De Marsay salua froidement après avoir été salué le premier par Lucien.

Avant le dîner, Desplein et Bianchon, qui, tout en plaisantant le baron de Nucingen, l'examinaient, reconnurent que sa maladie était entièrement morale ; mais personne n'en put deviner la cause, tant il paraissait impossible que ce profond politique de la Bourse pût être amoureux. Quand Bianchon, en ne voyant plus que l'amour pour expliquer l'état pathologique du banquier, en dit deux mots à Delphine de Nucingen, elle sourit en femme qui depuis longtemps sait à quoi s'en tenir sur son mari. Après dîner cependant, quand on descendit au jardin, les intimes de la maison cernèrent le banquier et voulurent éclaircir ce cas extraordinaire en entendant Bianchon affirmer que Nucingen devait être amoureux.

– Savez-vous, baron, lui dit de Marsay, que vous avez maigri considérablement ? et l'on vous soupçonne de violer les lois de la nature financière.

–*Chamais !* dit le baron.

– Mais si, répliqua de Marsay. On ose prétendre que vous êtes amoureux.

–*C'esde frai*, répondit piteusement Nucingen. *Chai zou bire abbrest kèque chausse t'ingonni.*

– Vous êtes amoureux, vous ?… Vous êtes un fat ! dit le chevalier d'Espard.

–*Hêdre hâmûreusse à mon hâche, cheu zai piène que rienne n'ai blis ritiquille ; mai ké foullez-vûs ? za y êde !*

– D'une femme du monde ? demanda Lucien.

– Mais, dit de Marsay, le baron ne peut maigrir ainsi que pour un amour sans espoir, il a de quoi acheter toutes les femmes qui veulent ou qui peuvent se vendre.

–*Cheu neu la gonnès boind,* répondit le baron. *Et cheu buis fûs le tire buisque montame ti Nichingen ai tan lé salon. Chiskissi, cheu n'ai boin si ceu qu'edait l'amûre. L'amûre ?… jeu groid que c'esd te maicrir.*

– Où l'avez-vous rencontrée, cette jeune innocente ? demanda Rastignac.

–*An foidire, hâ minouitte, au pois de Finzennes.*

– Son signalement ? dit de Marsay.

–*Eine jabot de casse plange, rope rosse, eine haigeharbe plange, foile planc… eine viguire fraiment piplique ! Tes yeix de veu, eine tain t'Oriend.*

– Vous rêviez ! dit en souriant Lucien.

–*C'est vrai, cheu tormais comme ein govre… ein govre blain,* dit-il en se reprenant, *gar zédaite en refenand te tinner à la gambagne te mon hâmi…*

– Était-elle seule ? dit du Tillet en interrompant le Loupcervier.

–*Ui,* dit le baron d'un ton dolent, *zauv ein heidicq terrière la foidire ed eine fâme te jampre…*

– Lucien a l'air de la connaître, s'écria Rastignac en saisissant un sourire de l'amant d'Esther.

– Qui est-ce qui ne connaît pas les femmes capables d'aller à minuit à la rencontre de Nucingen ? dit Lucien en pirouettant.

– Enfin, ce n'est pas une femme qui aille dans le monde ? demanda le chevalier d'Espard, car le baron aurait reconnu l'heiduque.

–*Che neu l'ai fue nille bard,* répondit le baron, *et foillà quarante chours queu cheu la vais gerger bar la bolice qui neu droufe bas.*

– Il vaut mieux qu'elle vous coûte quelques centaines de mille francs que de vous coûter la vie, et à votre âge, une passion sans aliment est dangereuse, dit Desplein, on peut en mourir.

–*Ui,* répondit Nucingen à Desplein, *ce que che manche neu meu nurride boind, l'air me semple mordel. Che fais au pois te Finzennes, foir la blace i che l'ai fue !… Ed ! foillà ma fie ! Cheu n'ai bas pi m'oguiber tu ternier eimbrunt : cheu m'an sis rabbordé à mes gonvrères ki onte i biddié te moi… Bire ein million, che foudrais gonnèdre cedde phâmme, ch'y cagnerais, car cheu neu fais plis à la Pirse… Temantez à ti Dilet.*

– Oui, répondit du Tillet, il a le dégoût des affaires, il change, c'est signe de mort.

–*Zigne t'amûr,* reprit Nucingen, *bir moi, c'esde eine même chausse !*

La naïveté de ce vieillard, qui n'était plus Loup-cervier, et qui, pour la première fois de sa vie, apercevait quelque chose de plus saint et de plus sacré que l'or, émut cette compagnie de gens blasés : les uns échangèrent des sourires, les autres regardèrent Nucingen en exprimant cette pensée dans leur physionomie : Un homme si fort en arriver là !… Puis chacun revint au salon en causant de cet évènement ; car ce fut un évènement de nature à produire la plus grande sensation. Madame de Nucingen se mit à rire quand

Lucien lui découvrit le secret du banquier ; mais en entendant les moqueries de sa femme, le baron la prit par le bras et l'emmena dans l'embrasure d'une fenêtre.

– *Montame*, lui dit-il à voix basse, *aiche chamai titte ein mod té moguerie sir fos bassions, pir ké fis fis moguiez tes miennes ? Eine ponne fame aiteraid son mari à ze direr t'avvaire sans sè môguer de lui, gomme fus le vaiddes…*

D'après la description du vieux banquier, Lucien avait reconnu son Esther. Déjà très fâché d'avoir vu son sourire remarqué, il profita du moment de causerie générale qui a lieu pendant le service du café pour disparaître.

– Qu'est donc devenu monsieur de Rubempré ? dit la baronne de Nucingen.

– Il est fidèle à sa devise : *Quid me continebit ?* répondit Rastignac.

– Ce qui veut dire : Qui peut me retenir ? ou : Je suis indomptable ; à votre choix, reprit de Marsay.

– Il a laissé échapper un sourire au moment où monsieur le baron parlait de son inconnue, qui me ferait croire qu'elle est de sa connaissance, dit Horace Bianchon très innocemment.

–*Pon !* se dit en lui-même le Loup-cervier.

Semblable à tous les malades désespérés, le baron acceptait tout ce qui paraissait être un espoir, et il se promit de faire espionner Lucien, par d'autres gens que ceux de Louchard, le plus habile Garde du Commerce de Paris, à qui, depuis quinze jours, il s'était adressé.

Avant de se rendre chez Esther, Lucien devait aller à l'hôtel de Grandlieu passer les deux heures qui rendaient mademoiselle Clotilde Frédérique de Grandlieu la fille la plus heureuse du faubourg Saint-Germain. La prudence qui caractérisait la conduite de ce jeune ambitieux lui conseilla d'instruire aussitôt Carlos Herrera de l'effet produit par le sourire que lui avait arraché le portrait d'Esther, tracé par le baron de Nucingen. L'amour du baron pour Esther, et l'idée qu'il avait eue de mettre la police à la recherche de son inconnue, étaient d'ailleurs des évènements assez importants à communiquer à l'homme qui avait cherché sous la soutane l'asile que jadis les criminels trouvaient dans les églises. Et, de la rue Saint-Lazare, où demeurait en ce temps le banquier, à la rue Saint-Dominique, où se trouve l'hôtel de Grandlieu, le chemin de Lucien le menait devant son chez-soi du quai Malaquais. Lucien trouva l'abbé fumant son bréviaire, c'est-à-dire culottant une pipe avant de se coucher. Cet homme, plus étrange qu'étranger, avait fini par renoncer aux cigares espagnols, qu'il trouva trop doux.

– Ceci devient sérieux, répondit l'abbé quand Lucien lui eut tout raconté. Le baron, qui se sert de Louchard pour chercher la petite, aura bien l'esprit de mettre un recors à tes trousses, et tout serait connu. Je n'ai pas trop de la nuit et de la matinée pour préparer les cartes de la partie que je vais jouer

contre ce baron, à qui je dois démontrer avant tout l'impuissance de la police. Quand notre loup-cervier aura perdu tout espoir de trouver sa brebis, je me charge de la lui vendre ce qu'elle vaut pour lui…

– Vendre Esther ! s'écria Lucien dont le premier mouvement était toujours excellent.

– Tu oublies donc notre position ? s'écria l'abbé.

Lucien baissa la tête.

– Plus d'argent, reprit le faux prêtre, et soixante mille francs de dettes à payer ! Si tu veux épouser Clotilde de Grandlieu, tu dois acheter une terre d'un million pour assurer le douaire de ce laideron. Eh ! bien, Esther est un gibier après lequel je vais faire courir ce loup-cervier de manière à le dégraisser d'un million. Ça me regarde…

– Esther ne voudra jamais…

– Ça me regarde.

– Elle en mourra.

– Ça regarde les Pompes Funèbres. D'ailleurs, après ?… s'écria ce sauvage personnage en arrêtant les élégies de Lucien par la manière dont il se posa. – Combien y a-t-il de généraux morts à la fleur de l'âge pour l'empereur Napoléon ? demanda-t-il à Lucien après un moment de silence. On trouve toujours des femmes ! en 1821, pour toi, Coralie n'avait pas sa pareille ; Esther ne s'en est pas moins rencontrée. Après cette fille viendra… sais-tu qui ?… la femme inconnue ! Voilà, de toutes les femmes, la plus belle, et tu la chercheras dans la capitale où le gendre du duc de Grandlieu sera ministre et représentera le roi de France… Et puis, dis donc, monsieur l'enfant, Esther en mourra-t-elle ? Enfin, le mari de mademoiselle de Grandlieu peut-il conserver Esther ? D'ailleurs, laisse-moi faire, tu n'as pas l'ennui de penser à tout : ça me regarde. Seulement tu te passeras d'Esther pour une semaine ou deux, et tu n'en iras pas moins rue Taitbout. Allons, va roucouler auprès de ta Grandlieu. Tu retrouveras Esther un peu triste, mais dis-lui d'obéir. Il s'agit de notre livrée de vertu, de nos casaques d'honnêteté, du paravent derrière lequel les grands cachent toutes leurs infamies… Il s'agit de mon beau *moi*, de toi qui ne dois jamais être soupçonné. Le hasard nous a mieux servis que ma pensée, qui, depuis deux mois, travaillait dans le vide.

En jetant ces terribles phrases une à une, comme des coups de pistolet, le faux abbé s'habillait et se disposait à sortir.

– Ta joie est visible, s'écria Lucien, tu n'as jamais aimé la pauvre Esther, et tu vois arriver avec délices le moment de t'en débarrasser…

– Tu ne t'es jamais lassé de l'aimer, n'est-ce pas ?… Eh ! bien, je ne me suis jamais lassé de l'exécrer. Mais n'ai-je pas agi toujours comme si j'étais attaché sincèrement à cette fille, moi qui, par Asie, tenais sa vie entre

mes mains ! Quelques mauvais champignons dans un ragoût, et tout eût été dit… Mademoiselle Esther vit, cependant !… elle est heureuse parce que tu l'aimes ! Ne fais pas l'enfant. Voici quatre ans que nous attendons un hasard pour ou contre nous, eh ! bien, il faut déployer plus que du talent pour éplucher le légume que nous jette aujourd'hui le sort : il y a dans ce coup de roulette du bon et du mauvais, comme dans tout. Sais-tu à quoi je pensais au moment où tu es entré ?

– Non…

– À me rendre, ici comme à Barcelone, héritier d'une vieille dévote, à l'aide d'Asie…

– Un crime ?

– Il ne me restait plus que cette ressource pour assurer ton bonheur. Les créanciers se remuent. Une fois poursuivi par des huissiers et chassé de l'hôtel de Grandlieu, que serais-tu devenu ? L'échéance du diable serait arrivée.

Le faux prêtre peignit par un geste le suicide d'un homme qui se jette à l'eau, puis il arrêta sur Lucien un de ces regards fixes et pénétrants qui font entrer la volonté des gens forts dans l'âme des gens faibles. Ce regard fascinateur, qui eut pour effet de détendre toute résistance, annonçait entre Lucien et le faux abbé, non seulement des secrets de vie et de mort, mais encore des sentiments aussi supérieurs aux sentiments ordinaires que cet homme l'était à la bassesse de sa position.

Contraint à vivre en dehors du monde où la loi lui interdisait à jamais de rentrer, épuisé par le vice et par de furieuses, par de terribles résistances, mais doué d'une force d'âme qui le rongeait, ce personnage ignoble et grand, obscur et célèbre, dévoré surtout d'une fièvre de vie, revivait dans le corps élégant de Lucien dont l'âme était devenue la sienne. Il se faisait représenter dans la vie sociale par ce poète, auquel il donnait sa consistance et sa volonté de fer. Pour lui, Lucien était plus qu'un fils, plus qu'une femme aimée, plus qu'une famille, plus que sa vie, il était sa vengeance aussi, comme les âmes fortes tiennent plus à un sentiment qu'à l'existence, se l'était-il attaché par des liens indissolubles. Après avoir acheté la vie de Lucien au moment où ce poète au désespoir faisait un pas vers le suicide, il lui avait proposé l'un de ces pactes infernaux qui ne se voient que dans les romans, mais dont la possibilité terrible a souvent été démontrée aux Assises par de célèbres drames judiciaires. En prodiguant à Lucien toutes les joies de la vie parisienne, en lui prouvant qu'il pouvait se créer encore un bel avenir, il en avait fait sa chose. Aucun sacrifice ne coûtait d'ailleurs à cet homme étrange, dès qu'il s'agissait de son second lui-même. Au milieu de sa force, il était si faible contre les fantaisies de sa créature qu'il avait fini par lui confier ses secrets. Peut-être fut-ce un lien de plus entre eux

que cette complicité purement morale ? Depuis le jour où la Torpille fut enlevée, Lucien savait sur quelle horrible base reposait son bonheur. Cette soutane de prêtre espagnol cachait Jacques Collin, une des célébrités du bagne, et qui, dix ans auparavant, vivait sous le nom bourgeois de Vautrin dans la Maison Vauquer, où Rastignac et Bianchon se trouvèrent en pension. Jacques Collin, dit *Trompe-la-mort*, presqu'aussitôt évadé de Rochefort qu'il y fut réintégré, mit à profit l'exemple donné par le fameux comte de Sainte-Hélène ; mais en modifiant tout ce que l'action hardie de Coignard eut de vicieux. Se substituer à un honnête homme et continuer la vie du forçat est une proposition dont les deux termes sont trop contradictoires pour qu'il ne s'en dégage pas un dénouement funeste, à Paris surtout ; car, en s'implantant dans une famille, un condamné décuplé les dangers de cette substitution. Pour être à l'abri de toute recherche, ne faut-il pas d'ailleurs se mettre plus haut que ne sont situés les intérêts ordinaires de la vie ? Un homme du monde est soumis à des hasards qui pèsent rarement sur les gens sans contact avec le monde. Aussi la soutane est-elle le plus sûr des déguisements, quand on peut le compléter par une vie exemplaire, solitaire et sans action. – Donc, je serai prêtre, se dit ce mort-civil qui voulait absolument revivre sous une forme sociale et satisfaire des passions aussi étranges que lui. La guerre civile que la constitution de 1812 alluma en Espagne, où s'était rendu cet homme d'énergie, lui fournit les moyens de tuer secrètement le véritable Carlos Herrera dans une embuscade. Bâtard d'un grand seigneur et abandonné depuis longtemps par son père, ignorant à quelle femme il devait le jour, ce prêtre était chargé d'une mission politique en France par le roi Ferdinand VII, à qui un évêque l'avait proposé. L'évêque, le seul homme qui s'intéressât à Carlos Herrera, mourut pendant le voyage que cet enfant perdu de l'Église faisait de Cadix à Madrid et de Madrid en France. Heureux d'avoir rencontré cette individualité si désirée, et dans les conditions où il la voulait, Jacques Collin se fit des blessures au dos pour effacer les fatales lettres, et changea son visage à l'aide de réactifs chimiques. En se métamorphosant ainsi devant le cadavre du prêtre avant de l'anéantir, il put se donner quelque ressemblance avec son Sosie. Pour achever cette transmutation presque aussi merveilleuse que celle dont il est question dans ce conte arabe où le derviche a conquis le pouvoir d'entrer, lui vieux, dans un jeune corps par des paroles magiques, le forçat, qui parlait espagnol, apprit autant de latin qu'un prêtre andalou devait en savoir.

Banquier du Bagne, Collin était riche des dépôts confiés à sa probité connue, et forcée d'ailleurs : entre de tels associés, une erreur se solde à coups de poignard. À ces fonds, il joignit l'argent donné par l'évêque à Carlos Herrera. Avant de quitter l'Espagne, il put s'emparer du trésor d'une dévote de Barcelone à laquelle il donna l'absolution, en lui promettant

d'opérer la restitution des sommes provenues d'un assassinat commis par elle, et d'où provenait sa fortune. Devenu prêtre, chargé d'une mission secrète qui devait lui valoir les plus puissantes recommandations à Paris, Jacques Collin, résolu à ne rien faire pour compromettre le caractère dont il s'était revêtu, s'abandonnait aux chances de sa nouvelle existence, quand il rencontra Lucien sur la route d'Angoulême à Paris. Ce garçon parut au faux abbé devoir être un merveilleux instrument de pouvoir ; il le sauva du suicide, en lui disant : – Donnez-vous à un homme de Dieu comme on se donne au diable, et vous aurez toutes les chances d'une nouvelle destinée. Vous vivrez comme en rêve, et le pire réveil sera la mort que vous vouliez vous donner… L'alliance de ces deux êtres, qui n'en devaient faire qu'un seul, reposa sur ce raisonnement plein de force, que l'abbé cimenta d'ailleurs par une complicité savamment amenée. Doué du génie de la corruption, il détruisit l'honnêteté de Lucien en le plongeant dans des nécessités cruelles et en l'en tirant par des consentements tacites à des actions mauvaises ou infâmes qui le laissaient toujours pur, loyal, noble aux yeux du monde. Lucien était la splendeur sociale à l'ombre de laquelle voulait vivre le faux abbé.

– Je suis l'auteur, tu seras le drame ; si tu ne réussis pas, c'est moi qui serai sifflé, lui dit-il le jour où il lui avoua le sacrilège de son déguisement.

Le faux prêtre alla prudemment d'aveu en aveu, mesurant l'infamie des confidences à la force de ses progrès et aux besoins de Lucien. Aussi, Trompe-la-Mort ne livra-t-il son dernier secret qu'au moment où l'habitude des jouissances parisiennes, les succès, la vanité satisfaite lui avaient asservi le corps et l'âme de ce poète si faible. Là où jadis Rastignac tenté par ce démon avait résisté, Lucien succomba, mieux manœuvré, plus savamment compromis, vaincu surtout par le bonheur d'avoir conquis une éminente position. Le Mal, dont la configuration poétique s'appelle le Diable, usa envers cet homme à moitié femme de ses plus attachantes séductions, et lui demanda peu d'abord en lui donnant beaucoup. Le grand argument de l'abbé fut cet éternel secret promis par Tartufe à Elmire. Les preuves réitérées d'un dévouement absolu, semblable à celui de Séide pour Mahomet, achevèrent cette œuvre horrible de la conquête de Lucien par Jacques Collin.

En ce moment, non seulement Esther et Lucien avaient dévoré tous les fonds confiés à la probité du banquier des bagnes, qui s'exposait pour eux à de terribles redditions de comptes, mais encore le dandy, le prêtre et la courtisane avaient des dettes. Au moment où Lucien allait réussir, le plus petit caillou sous le pied d'un de ces trois êtres pouvait donc faire crouler le fantastique édifice d'une fortune si audacieusement bâtie. Au bal de l'Opéra, Rastignac avait reconnu le Vautrin de la Maison Vauquer, mais il se savait mort en cas d'indiscrétion, et Lucien échangeait avec l'amant de madame

de Nucingen des regards où la peur se cachait de part et d'autre sous des semblants d'amitié. Aussi, dans le moment du danger, Rastignac aurait-il évidemment fourni avec le plus grand plaisir la voiture qui eût mené Trompe-la-Mort à l'échafaud. Chacun doit maintenant deviner de quelle sombre joie le faux abbé fut saisi en apprenant l'amour du baron Nucingen, et en saisissant dans une seule pensée tout le parti qu'un homme de sa trempe devait tirer de la pauvre Esther.

– Va, dit-il à Lucien, le diable protège son aumônier.

– Tu fumes sur une poudrière.

–*Incedo per ignes !* répondit le faux prêtre en souriant, c'est mon métier.

La maison de Grandlieu s'est partagée en deux branches vers le milieu du dernier siècle : d'abord la maison ducale condamnée à finir, puisque le duc actuel n'a eu que des filles ; puis les vicomtes de Grandlieu qui doivent hériter du titre et des armes de leur branche aînée. La branche ducale porte *de gueules, à trois doullouères, ou haches d'armes d'or mises en fasce,* avec le fameux Caveo non Timeo ! pour devise, qui est toute l'histoire de cette maison. L'écusson des vicomtes est écartelé de Navarreins qui est *de gueules, à la fasce crenelée d'or*, et timbré du casque de chevalier avec : Grands faits, Grand lieu ! pour devise. La vicomtesse actuelle, veuve depuis 1813, a un fils et une fille. Quoique revenue quasi ruinée de l'émigration, elle a retrouvé, par suite du dévouement d'un avoué, de Derville, une fortune assez considérable. Rentrés en 1804, le duc et la duchesse de Grandlieu furent l'objet des coquetteries de l'empereur ; aussi Napoléon, qui les eut à sa cour, rendit-il tout ce qui se trouvait à la maison de Grandlieu dans le Domaine, environ quarante mille livres de rentes. De tous les grands seigneurs du faubourg Saint-Germain qui se laissèrent séduire par Napoléon, le duc et la duchesse (une Adjuda de la branche aînée, alliée aux Bragance) furent les seuls qui ne renièrent pas l'empereur ni ses bienfaits. Louis XVIII eut égard à cette fidélité lorsque le faubourg Saint-Germain en fit un crime aux Grandlieu ; mais peut-être, en ceci, Louis XVIII voulait-il uniquement taquiner Monsieur. On regardait comme probable le mariage du jeune vicomte de Grandlieu avec Marie-Athénaïs, la dernière fille du duc, alors âgée de neuf ans. Sabine, l'avant-dernière, épousa le baron du Guénic, après la Révolution de Juillet. Joséphine, la troisième, devint madame d'Adjuda-Pinto, quand le marquis perdit sa première femme, mademoiselle de Rochefide (*aliàs* Rochegude). L'aînée avait pris le voile en 1822. La seconde, mademoiselle Clotilde-Frédérique, en ce moment, à l'âge de vingt-sept ans, était profondément éprise de Lucien de Rubempré. Il ne faut pas demander si l'hôtel du duc de Grandlieu, l'un des plus beaux de la rue Saint-Dominique, exerçait mille prestiges sur l'esprit de Lucien ; toutes les fois

que la porte immense tournait sur ses gonds pour laisser entrer son cabriolet, il éprouvait cette satisfaction de vanité dont a parlé Mirabeau.

– Quoique mon père ait été simple pharmacien à l'Houmeau, j'entre pourtant là…

Telle était sa pensée. Aussi eût-il commis bien d'autres crimes que ceux de son alliance avec Jacques Collin pour conserver le droit de monter les quelques marches du perron, pour s'entendre annoncer : – Monsieur de Rubempré ! dans le grand salon à la Louis XIV, fait du temps de Louis XIV sur le modèle de ceux de Versailles, où se trouvait cette société d'élite, la *crème* de Paris, nommée alors *le petit château*. La noble Portugaise, une des femmes qui aimait le moins à sortir de chez elle, était la plupart du temps entourée de ses voisins les Chaulieu, les Navarreins, les Lenoncourt. Souvent la jolie baronne de Macumer (née Chaulieu), la duchesse de Maufrigneuse, madame d'Espard, madame de Camps, mademoiselle des Touches, alliée aux Grandlieu qui sont de Bretagne, se trouvaient en visite, allant au bal ou revenant de l'Opéra. Le vicomte de Grandlieu, le duc de Rhétoré, le marquis de Chaulieu, qui devait être un jour duc de Lenoncourt-Chaulieu, sa femme Madeleine de Mortsauf, petite-fille du duc de Lenoncourt, le marquis d'Adjuda-Pinto, le prince de Blamont-Chauvry, le marquis de Beauséant, le vidame de Pamiers, les Vandenesse, le vieux prince de Cadignan et son fils le duc de Maufrigneuse, étaient les habitués de ce salon grandiose où l'on respirait l'air de la cour, où les manières, le ton, l'esprit s'harmoniaient à la noblesse des maîtres, dont la grande tenue aristocratique avait fini par faire oublier leur servage napoléonien. La vieille duchesse d'Uxelles, la mère de la duchesse de Maufrigneuse, était l'oracle de ce salon, où madame de Sérizy n'avait jamais pu se faire admettre, quoique née de Ronquerolles. Amené par madame de Maufrigneuse, qui avait fait agir sa mère, Lucien s'y maintenait, grâce à l'influence de la Grande Aumônerie de France et à l'aide de l'archevêque de Paris. Il ne fut présenté toutefois qu'après avoir obtenu l'ordonnance qui lui rendit le nom et les armes de la maison de Rubempré. Le duc de Rhétoré, le chevalier d'Espard, quelques autres encore, jaloux de Lucien, indisposaient périodiquement contre lui le duc de Grandlieu en lui racontant des anecdotes prises aux antécédents de Lucien ! mais la dévote duchesse, entourée déjà par les sommités de l'Église, et Clotilde de Grandlieu le soutinrent. Lucien expliqua d'ailleurs ces inimités par son aventure avec la cousine de madame d'Espard, madame de Bargeton, devenue comtesse Châtelet. Puis, en sentant la nécessité de se faire adopter par une famille si puissante, et poussé par son conseil intime à séduire Clotilde, Lucien eut le courage des parvenus : il vint là cinq jours sur les sept de la semaine, il avala gracieusement les couleuvres de l'envie, il soutint les regards impertinents, il répondit spirituellement aux

railleries. Son assiduité, le charme de ses manières, sa complaisance finirent par neutraliser les scrupules et par amoindrir les obstacles. Reçu chez la duchesse de Maufrigneuse, chez madame de Sérizy, chez mademoiselle des Touches, Lucien, content d'être admis dans ces trois maisons, apprit de l'abbé à mettre la plus grande réserve dans ses relations.

– On ne peut pas se dévouer à plusieurs maisons à la fois, lui disait son conseiller intime. Qui va partout ne trouve d'intérêt vif nulle part. Les grands ne protègent que ceux qui rivalisent avec leurs meubles, ceux qu'ils voient tous les jours, et qui savent leur devenir quelque chose de nécessaire, comme le divan sur lequel on s'assied.

Habitué à regarder le salon des Grandlieu comme son champ de bataille, Lucien réservait son esprit, ses bons mots, les nouvelles et ses grâces de courtisan pour le temps qu'il y passait le soir. Insinuant, caressant, prévenu par Clotilde des écueils à éviter, il flattait les petites passions de monsieur de Grandlieu. Après avoir commencé par envier le bonheur de la duchesse de Maufrigneuse, Clotilde devint éperdument amoureuse de Lucien. En apercevant tous les avantages d'une pareille alliance, Lucien joua son rôle d'amoureux comme l'eût joué Armand, le dernier jeune premier de la Comédie-Française. Lucien allait à la messe à Saint-Thomas-d'Aquin tous les dimanches, il se donnait pour fervent catholique, il se livrait à des prédications monarchiques et religieuses qui faisaient merveilles. Il écrivait d'ailleurs dans les journaux dévoués à la Congrégation des articles excessivement remarquables, sans vouloir en recevoir aucun prix, sans y mettre d'autre signature qu'un L. Il fit des brochures politiques, demandées ou par le roi Charles X, ou par la Grande Aumônerie, sans exiger la moindre récompense.

– Le roi, disait-il, a déjà tant fait pour moi, que je lui dois mon sang.

Aussi, depuis quelques jours, était-il question d'attacher Lucien au cabinet du premier ministre en qualité de secrétaire particulier ; mais madame d'Espard mit tant de gens en campagne contre Lucien, que le maître Jacques de Charles X hésitait à prendre cette résolution. Non seulement la position de Lucien n'était pas assez nette, et ces mots : De quoi vit-il ? que chacun avait sur les lèvres à mesure qu'il s'élevait, demandaient une réponse ; mais encore la curiosité bienveillante comme la curiosité malicieuse allaient d'investigations en investigations, et trouvaient plus d'un défaut à la cuirasse de cet ambitieux. Clotilde de Grandlieu servait à son père et à sa mère d'espion innocent. Quelques jours auparavant, elle avait pris Lucien pour causer dans l'embrasure d'une fenêtre, et l'instruire des objections de la famille.

– Ayez une terre d'un million, et vous aurez ma main, telle a été la réponse de ma mère, avait dit Clotilde.

– Ils te demanderont plus tard d'où provient ton argent, avait dit l'abbé à Lucien quand Lucien lui reporta ce prétendu dernier mot.

– Mon beau-frère doit avoir fait fortune, s'écria Lucien, nous aurons en lui un éditeur responsable.

– Il ne manque donc plus que le million, s'était écrié l'abbé, j'y songerai.

Pour bien expliquer la position de Lucien à l'hôtel de Grandlieu, jamais il n'y avait dîné. Ni Clotilde, ni la duchesse d'Uxelles, ni madame de Maufrigneuse, qui resta toujours excellente pour Lucien, ne purent obtenir du vieux duc cette faveur, tant le gentilhomme conservait de défiance sur celui qu'il appelait le sire de Rubempré. Cette nuance, aperçue par toute la société de ce salon, causait de vives blessures à l'amour-propre de Lucien, qui s'y sentait seulement toléré. Le monde a le droit d'être exigeant, il est si souvent trompé ! Faire figure à Paris sans avoir une fortune connue, sans une industrie avouée, est une position que nul artifice ne peut rendre pendant longtemps soutenable. Aussi, Lucien, en s'élevant, donnait-il une force excessive à cette objection : – De quoi vit-il ? Il avait été forcé de dire chez madame Sérizy, à laquelle il devait l'appui du Procureur-général Grandville et d'un ministre d'État, le comte Octave de Bauvan, président à une cour souveraine : – Je m'endette horriblement.

En entrant dans la cour de l'hôtel où se trouvait la légitimation de ses vanités, il se disait avec amertume, en pensant à la délibération de Trompe-la-Mort : – J'entends tout craquer sous mes pieds !

Il aimait Esther, et il voulait mademoiselle de Grandlieu pour femme ! Étrange situation ! Il fallait vendre l'une pour avoir l'autre. Un seul homme pouvait faire ce trafic sans que l'honneur de Lucien en souffrît, cet homme était Jacques Collin : ne devaient-ils pas être aussi discrets l'un que l'autre, l'un envers l'autre ? On n'a pas dans la vie deux pactes de ce genre où chacun est tour à tour dominateur et dominé. Lucien chassa les nuages qui obscurcissaient son front, il entra gai, radieux dans les salons de l'hôtel de Grandlieu. En ce moment, les fenêtres étaient ouvertes, les senteurs du jardin parfumaient le salon, la jardinière qui en occupait le milieu offrait aux regards sa pyramide de fleurs. La duchesse, assise dans un coin, sur un sofa, causait avec la duchesse de Chaulieu. Plusieurs femmes composaient un groupe remarquable par diverses attitudes empreintes des différentes expressions que chacune d'elles donnait à une douleur jouée. Dans le monde, personne ne s'intéresse à un malheur ni à une souffrance, tout y est parole. Les hommes se promenaient dans le salon, ou dans le jardin. Clotilde et Joséphine s'occupaient autour de la table à thé. Le vidame de Pamiers, le duc de Grandlieu, le marquis d'Adjuda-Pinto, le duc de Maufrigneuse, faisaient leur wisk (*sic*) dans un coin.

Quand Lucien fut annoncé, il traversa le salon et alla saluer la duchesse, à laquelle il demanda raison de l'affliction peinte sur son visage.

– Madame de Chaulieu vient de recevoir une affreuse nouvelle : son gendre, le baron de Macumer, l'ex-duc de Soria, vient de mourir. Le jeune duc de Soria et sa femme, qui étaient allés à Chantepleurs y soigner leur frère, ont écrit ce triste évènement Louise est dans un état navrant.

– Une femme n'est pas deux fois aimée dans sa vie comme Louise l'était par son mari, dit Madeleine de Mortsauf.

– Ce sera une riche veuve, reprit la vieille duchesse d'Uxelles en regardant Lucien dont le visage garda son impassibilité.

– Pauvre Louise, fit madame d'Espard, je la comprends et je la plains.

La marquise d'Espard eut l'air songeur d'une femme pleine d'âme et de cœur. Quoique Sabine de Grandlieu n'eût que dix ans, elle leva sur sa mère un œil intelligent dont le regard presque moqueur fut réprimé par un coup d'œil de sa mère. C'est ce qui s'appelle bien élever ses enfants.

– Si ma fille résiste à ce coup-là, dit madame de Chaulieu de l'air le plus maternel, son avenir m'inquiétera. Louise est très romanesque.

– Je ne sais pas, dit la vieille duchesse d'Uxelles, de qui nos filles ont pris ce caractère-là ?…

– Il est difficile, dit un vieux cardinal, de concilier aujourd'hui le cœur et les convenances.

Lucien, qui n'avait pas un mot à dire, alla vers la table à thé, faire ses compliments à mesdemoiselles de Grandlieu. Quand le poète fut à quelques pas du groupe de femmes, la marquise d'Espard se pencha pour pouvoir parler à l'oreille de la duchesse de Grandlieu.

– Vous croyez donc que ce garçon-là aime beaucoup votre chère Clotilde ? lui dit-elle.

La perfidie de cette interrogation ne peut être comprise qu'après l'esquisse de Clotilde. Cette jeune personne, de vingt-sept ans était alors debout. Cette attitude permettait au regard moqueur de la marquise d'Espard d'embrasser la taille sèche et mince de Clotilde qui ressemblait parfaitement à une asperge. Le corsage de la pauvre fille était si plat qu'il n'admettait pas les ressources coloniales de ce que les modistes appellent des fichus menteurs. Aussi Clotilde, qui se savait de suffisants avantages dans son nom, loin de prendre la peine de déguiser ce défaut, le faisait-elle héroïquement ressortir. En se serrant dans ses robes, elle obtenait l'effet du dessin roide et net que les sculpteurs du Moyen Âge ont cherché dans leurs statuettes dont le profil tranche sur le fond des niches où ils les ont mises dans les cathédrales. Clotilde avait cinq pieds quatre pouces. S'il est permis de se servir d'une expression familière qui, du moins, a le mérite de bien se faire comprendre, elle était tout jambes. Ce défaut de proportion donnait

à son buste quelque chose de difforme. Brune de teint, les cheveux noirs et durs, les sourcils très fournis, les yeux ardents et encadrés dans des orbites déjà charbonnées, la figure arquée comme un premier quartier de lune et dominée par un front proéminent, elle offrait la caricature de sa mère, l'une des plus belles femmes du Portugal. La nature se plaît à ces jeux-là. On voit souvent, dans les familles, une sœur d'une beauté surprenante et dont les traits offrent, chez le frère, une laideur achevée, quoique tous deux se ressemblent, Clotilde avait sur sa bouche, excessivement rentrée, une expression de dédain stéréotypée. Aussi ses lèvres dénonçaient-elles plus que tout autre trait de son visage les secrets mouvements de son cœur, car l'affection leur imprimait une expression charmante, et d'autant plus remarquable que ses joues trop brunes pour rougir, que ses yeux noirs toujours durs ne disaient jamais rien. Malgré tant de désavantages, malgré sa prestance de planche, elle tenait de son éducation et de sa race un air de grandeur, une contenance fière, enfin tout ce qu'on a nommé si justement le *je ne sais quoi*, peut-être dû à la franchise de son costume, et qui signalait en elle une fille de bonne maison. Elle tirait parti de ses cheveux, dont la force, le nombre et la longueur pouvaient passer pour une beauté. Sa voix, qu'elle avait cultivée, jetait des charmes. Elle chantait à ravir. Clotilde était bien la jeune personne dont on dit : Elle a de beaux yeux, ou – Elle a un charmant caractère ! À quelqu'un qui lui disait à l'anglaise : Votre Grâce, elle répondit : Appelez-moi Votre Minceur.

– Pourquoi n'aimerait-on pas ma pauvre Clotilde ? répondit la duchesse à la marquise. Savez-vous ce qu'elle me disait hier ? « Si je suis aimée par ambition, je me charge de me faire aimer pour moi-même ! » Elle est spirituelle et ambitieuse, il y a des hommes à qui ces deux qualités plaisent. Quant à lui, ma chère, il est beau comme un rêve ; et s'il peut racheter la terre de Rubempré, le roi lui rendra, par égard pour nous, le titre de marquis… Après tout, sa mère est la dernière Rubempré…

– Pauvre garçon, où prendra-t-il un million ? dit la marquise.

– Ceci n'est pas notre affaire, reprit la duchesse ; mais, à coup sûr, il est incapable de le voler… Et, d'ailleurs, nous ne donnerions pas Clotilde à un intrigant ni à un malhonnête homme, fût-il beau, fût-il poète et jeune comme monsieur de Rubempré.

– Vous venez tard, dit Clotilde en souriant avec une grâce infinie à Lucien.

– Oui, j'ai dîné en ville.

– Vous allez beaucoup dans le monde depuis quelques jours, dit-elle en cachant sa jalousie et ses inquiétudes sous un sourire.

– Dans le monde ?… reprit Lucien, non, j'ai seulement, par le plus grand des hasards, dîné toute la semaine chez des banquiers, aujourd'hui chez Nucingen, hier chez du Tillet, et avant-hier chez les Keller…

On voit que Lucien avait bien su prendre le ton de spirituelle impertinence des grands seigneurs.

– Vous avez bien des ennemis, lui dit Clotilde en lui présentant une tasse de thé. On est venu dire à mon père que vous jouissiez de soixante mille francs de dettes, que d'ici à quelque temps vous auriez Sainte-Pélagie pour château de plaisance. Et si vous saviez ce que toutes ces calomnies me valent… Tout cela tombe sur moi. Je ne vous parle pas de ce que je souffre (mon père a des regards qui me crucifient), mais de ce que vous devez souffrir, si cela se trouvait, le moins du monde, vrai…

– Ne vous préoccupez point de ces niaiseries, aimez-moi comme je vous aime, et faites-moi crédit de quelques mois, répondit Lucien en replaçant sa tasse vide sur le plateau d'argent ciselé.

– Ne vous montrez pas à mon père, il vous dirait quelque impertinence ; et comme vous ne le souffririez pas, nous serions perdus… Cette méchante marquise d'Espard lui a dit que votre mère avait gardé les femmes en couche, et que votre sœur était repasseuse…

– Nous avons été dans la plus profonde misère, répondit Lucien à qui des larmes vinrent aux yeux. Ceci n'est pas de la calomnie, mais de la bonne médisance. Aujourd'hui ma sœur est plus que millionnaire, et ma mère est morte depuis deux ans… On avait réservé ces renseignements pour le moment où je serais sur le point de réussir ici…

– Mais qu'avez-vous fait à madame d'Espard ?

– J'ai eu l'imprudence de raconter plaisamment, chez madame de Sérizy, devant monsieur de Grandville, l'histoire du procès qu'elle faisait à son mari pour en obtenir l'interdiction et qui m'avait été confié par Bianchon. L'opinion de monsieur de Grandville a fait changer celle du Garde-des-Sceaux. L'un et l'autre, ils ont reculé devant la *Gazette des Tribunaux*, devant le scandale, et la marquise a eu sur les doigts dans les motifs du jugement qui a mis fin à cette horrible affaire. Si monsieur de Sérizy a commis une indiscrétion qui m'a fait de la marquise une ennemie mortelle, j'y ai gagné sa protection, celle du Procureur-général et du comte Octave de Bauvan à qui madame de Sérizy a dit le péril où ils m'avaient mis en laissant apercevoir la source d'où venaient leurs renseignements. Monsieur le marquis d'Espard a eu la maladresse de me faire une visite en me regardant comme la cause du gain de cet infâme procès.

– Je vais nous délivrer de madame d'Espard, dit Clotilde.

– Eh ! comment ? s'écria Lucien.

– Ma mère invitera les petits d'Espard qui sont charmants et déjà bien grands. Le père et ses deux fils chanteront ici vos louanges, nous sommes bien sûrs de ne jamais voir leur mère…

– Oh ! Clotilde, vous êtes adorable, et si je ne vous aimais pas pour vous-même, je vous aimerais pour votre esprit.

– Ce n'est pas de l'esprit, dit-elle en mettant tout son amour sur ses lèvres. Adieu. Soyez quelques jours sans venir. Quand vous me verrez à Saint-Thomas-d'Aquin avec une écharpe rose, mon père aura changé d'humeur.

Cette jeune personne avait évidemment plus de vingt-sept ans.

Lucien prit un fiacre à la rue de la Planche, le quitta sur les boulevards, en prit un autre à la Madeleine et lui recommanda de demander la porte rue Taitbout. À onze heures, en entrant chez Esther, il la trouva tout en pleurs, mais mise comme elle se mettait pour lui faire fête ! Elle attendait son Lucien couchée sur un divan de satin blanc broché de fleurs jaunes, vêtue d'un délicieux peignoir en mousseline des Indes, à nœuds de rubans couleur cerise, sans corset, les cheveux simplement attachés sur sa tête, les pieds dans de jolies pantoufles de velours doublées de satin cerise, toutes les bougies allumées et le houka prêt ; mais elle n'avait pas fumé le sien, qui restait sans feu devant elle, comme un indice de sa situation. En entendant ouvrir les portes, elle essuya ses larmes, bondit comme une gazelle et enveloppa Lucien de ses bras comme un tissu qui, saisi par le vent, s'entortillerait à un arbre.

– Séparés, dit-elle, est-il vrai ?…

– Bah ! pour quelques jours, répondit Lucien.

Esther lâcha Lucien et retomba sur le divan comme morte. En ces situations, la plupart des femmes babillent comme des perroquets ! Ah ! elles vous aiment !… Après cinq ans, elles sont au lendemain de leur premier jour de bonheur, elles ne peuvent pas vous quitter, elles sont sublimes d'indignation, de désespoir, d'amour, de colère, de regrets, de terreur, de chagrin, de pressentiments ! Enfin, elles sont belles comme une scène de Shakespeare. Mais, sachez-le bien ! ces femmes-là n'aiment pas. Quand elles sont tout ce qu'elles disent être, quand enfin elles aiment véritablement, elles font comme fit Esther, comme font les enfants, comme fait le véritable amour : Esther ne disait pas une parole, elle gisait la face dans les coussins, et pleurait à chaudes larmes. Lucien, lui, s'efforçait de soulever Esther et lui parlait.

– Mais, enfant, nous ne sommes pas séparés… Comment, après bientôt quatre ans de bonheur, voilà ta manière de prendre une absence ! Eh ! qu'ai-je donc fait à toutes ces filles-là ?… se dit-il en se souvenant d'avoir été aimé ainsi par Coralie.

– Ah ! monsieur, vous êtes bien beau, dit Europe.

Les sens ont leur beau idéal. Quant à ce beau si séduisant se joignent la douceur de caractère, la poésie qui distinguaient Lucien, on peut concevoir la folle passion de ces créatures éminemment sensibles aux dons naturels extérieurs, et si naïves dans leur admiration. Esther sanglotait doucement, et restait dans une pose où se trahissait une extrême douleur.

– Mais, petite bête, dit Lucien, ne t'a-t-on pas dit qu'il s'agissait de ma vie !…

À ce mot dit exprès par Lucien, Esther se dressa comme une bête fauve, ses cheveux dénoués entourèrent sa sublime figure comme d'un feuillage. Elle regarda Lucien d'un œil fixe.

– De ta vie !… s'écria-t-elle en levant les bras et les laissant retomber par un geste qui n'appartient qu'aux filles en danger. Mais c'est vrai, le mot de ce sauvage parle de choses graves.

Elle tira de sa ceinture un méchant papier, mais elle vit Europe, et lui dit :
– Laisse-nous, ma fille.

Quand Europe eut fermé la porte : – Tiens, voici ce qu'il m'écrit, reprit-elle en tendant à Lucien une lettre que l'abbé venait d'envoyer et que Lucien lut à haute voix.

> « Vous partirez demain à cinq heures du matin, on vous conduira chez un Garde au fond de la forêt de Saint-Germain, vous y occuperez une chambre au premier étage. Ne sortez pas de cette chambre jusqu'à ce que je le permette, vous n'y manquerez de rien. Le Garde et sa femme sont sûrs. N'écrivez pas à Lucien. Ne vous mettez pas à la fenêtre pendant le jour ; mais vous pouvez vous promener pendant la nuit sous la conduite du Garde, si vous avez envie de marcher. Tenez les stores baissés pendant la route : il s'agit de la vie de Lucien.
> Lucien viendra ce soir vous dire adieu, brûlez ceci devant lui… »

Lucien brûla sur-le-champ ce billet à la flamme d'une bougie.

– Écoute, mon Lucien, dit Esther après avoir entendu la lecture de ce billet comme un criminel écoute celle de son arrêt de mort, je ne te dirai pas que je t'aime, ce serait une bêtise…. Voici cinq ans bientôt qu'il me semble aussi naturel de t'aimer que de respirer, de vivre…. Le premier jour où mon bonheur a commencé sous la protection de cet être inexplicable, qui m'a mise ici comme on met une petite bête curieuse dans une cage, j'ai su que tu devais te marier. Le mariage est un élément nécessaire de ta destinée, et Dieu me garde d'arrêter les développements de ta fortune. Ce mariage est ma mort. Mais je ne t'ennuierai point ; je ne ferai pas comme les grisettes qui se tuent à l'aide d'un réchaud de charbon, j'en ai eu assez d'une fois ; et, deux fois, ça écœure, comme dit Mariette. Non : je m'en irai bien loin, hors de France. Asie a des secrets de son pays, elle m'a promis de m'apprendre à mourir tranquillement. On se pique, paf ! tout est fini. Je ne demande qu'une seule chose, mon ange adoré, c'est de ne pas être trompée. J'ai mon compte

de la vie : j'ai eu, depuis le jour où je t'ai vu, en 1824, jusqu'aujourd'hui, plus de bonheur qu'il n'en tient dans dix existences de femmes heureuses. Ainsi, prends-moi pour ce que je suis : une femme aussi forte que faible. Dis-moi : « Je me marie. » Je ne te demande plus qu'un adieu bien tendre, et tu n'entendras plus jamais parler de moi.

Il y eut un moment de silence après cette déclaration, dont la sincérité ne peut se comparer qu'à la naïveté des gestes et de l'accent.

– S'agit-il de ton mariage ? dit-elle en plongeant un de ces regards fascinateurs et brillants comme la lame d'un poignard dans les yeux bleus de Lucien.

– Voici dix-huit mois que nous travaillons à mon mariage, et il n'est pas encore conclu, répondit Lucien, je ne sais pas quand il pourra se conclure ; mais il ne s'agit pas de cela, ma chère petite… il s'agit de l'abbé, de moi, de toi…. nous sommes sérieusement menacés… Nucingen t'a vue…

– Oui, dit-elle, à Vincennes, il m'a donc reconnue ?…

– Non, répondit Lucien, mais il est amoureux de toi à en perdre sa caisse. Après dîner, quand il t'a dépeinte en parlant de votre rencontre, j'ai laissé échapper un sourire involontaire, imprudent, car je suis au milieu du monde comme le sauvage au milieu des pièges d'une tribu ennemie. L'abbé, qui m'évite la peine de penser, trouve cette situation dangereuse, il se charge de rouer Nucingen si Nucingen s'avise de nous espionner, et le baron en est bien capable ; il m'a parlé de l'impuissance de la police. Tu as allumé un incendie dans une vieille cheminée pleine de suie…

– Et que veut faire l'abbé ? dit Esther tout doucement.

– Je n'en sais rien, il m'a dit de dormir sur mes deux oreilles, répondit Lucien sans oser regarder Esther.

– S'il en est ainsi, j'obéis avec cette soumission canine dont je fais profession, dit Esther qui passa son bras à celui de Lucien et l'emmena dans sa chambre en lui disant : – As-tu bien dîné, mon Lulu, chez cet infâme Nucingen ?

– La cuisine d'Asie empêche de trouver un dîner bon, quelque célèbre que soit le chef de la maison où l'on dîne ; mais Carême avait fait le dîner comme tous les dimanches.

Lucien comparait involontairement Esther à Clotilde. La maîtresse était si belle, si constamment charmante qu'elle n'avait pas encore laissé approcher le monstre qui dévore les plus robustes amours : *la satiété !*

– Quel dommage, se dit-il, de trouver sa femme en deux volumes ! d'un côté, la poésie, la volupté, l'amour, le dévouement, la beauté, la gentillesse…. .

Esther furetait comme furètent les femmes avant de se coucher, elle allait et revenait, elle papillonnait en chantant. Vous eussiez dit d'un colibri.

–… De l’autre, la noblesse du nom, la race, les honneurs, le rang, la science du monde !… Et aucun moyen de les réunir en une seule personne ! s’écria Lucien.

Le lendemain, à sept heures du matin, en s’éveillant dans cette charmante chambre rose et blanche, le poète se trouva seul. Quand il eut sonné, la fantastique Europe accourut.

– Que veut monsieur ?

– Esther !

– Madame est partie à quatre heures trois quarts. D’après les ordres de monsieur l’abbé, j’ai reçu franc de port un nouveau visage.

– Une femme ?…

– Non, monsieur, une Anglaise… une de ces femmes qui vont en journée la nuit, et nous avons ordre de la traiter comme si c’était madame : qu’est-ce que monsieur veut en faire ?… Pauvre Madame, elle s’est mise à pleurer quand elle est montée en voiture… « Enfin, il le faut !… s’est-elle écriée. J’ai quitté ce pauvre chat pendant qu’il dormait, m’a-t-elle dit en essuyant ses larmes ; Europe, s’il m’avait regardée ou s’il avait prononcé mon nom, je serais restée, quitte à mourir avec lui… » Tenez, monsieur, j’aime tant madame, que je ne lui ai pas montré sa remplaçante, il y a bien des femmes de chambre qui lui en auraient donné le crève-cœur.

– L’inconnue est donc là ?…

– Mais, monsieur, elle était dans la voiture qui a emmené madame, et je l’ai cachée dans ma chambre.

– Est-elle bien ?

– Aussi bien que peut l’être une femme d’occasion, fit Europe, mais elle n’aura pas de peine à jouer son rôle, si monsieur y met du sien.

Après ce sarcasme, Europe alla chercher la fausse Esther.

La veille, avant de se coucher, le tout-puissant banquier avait donné ses ordres à son valet de chambre qui, dès sept heures, introduisait le fameux Louchard, le plus habile des Gardes du Commerce dans un petit salon où vint le baron en robe de chambre et en pantoufles…

–*Fus fus êdes mogué te moi !* dit-il en réponse aux salutations du Garde.

– Ça ne pouvait pas être autrement, monsieur le baron. Je tiens à ma Charge, et j’ai eu l’honneur de vous dire que je ne pouvais pas me mêler d’une affaire étrangère à mes fonctions. Que vous ai-je promis ? de vous mettre en relation avec celui de nos agents qui m’a paru le plus capable de vous servir. Mais monsieur le baron connaît les démarcations qui existent entre les gens de différents métiers… Quand on bâtit une maison, on ne fait pas faire à un menuisier ce qui regarde le serrurier. Eh ! bien, il y a deux polices : la Police Politique, la Police Judiciaire. Jamais les agents de la Police Judiciaire ne se mêlent de Police Politique, *et vice versa*. Si vous vous

adressiez au chef de la Police Politique, il lui faudrait une autorisation du ministre pour s'occuper de votre affaire, et vous n'oseriez pas l'expliquer au Directeur-général de la police du Royaume. Un agent qui ferait de la police pour son compte perdrait sa place. Or, la Police Judiciaire est tout aussi circonspecte que la Police Politique. Ainsi personne, au Ministère de l'Intérieur ou à la Préfecture, ne marche que dans l'intérêt de l'État ou dans l'intérêt de la Justice. S'agit-il d'un complot ou d'un crime, eh ! mon Dieu, les chefs vont être à vos ordres ; mais comprenez donc, monsieur le baron, qu'ils ont d'autres chats à fouetter que de s'occuper des cinquante mille amourettes de Paris. Quant à nous autres, nous ne devons nous mêler que de l'arrestation des débiteurs ; et, dès qu'il s'agit d'autre chose, nous nous exposons énormément dans le cas où nous troublerions la tranquillité de qui que ce soit. Je vous ai envoyé un de mes gens, mais en vous disant que je n'en répondais pas ; vous lui avez dit de vous trouver une femme dans Paris, Contenson vous a *carotté* un billet de mille, sans seulement se déranger. Autant valait chercher une aiguille dans la rivière que de chercher dans Paris une femme soupçonnée d'aller au bois de Vincennes, et dont le signalement ressemblait à celui de toutes les jolies femmes de Paris.

–*Gondanzon* (Contenson), dit le baron, *ne bouffait-ile bas me tire la féridé, au lier te me garodder ein pilet te mile vrancs ?*

– Écoutez, monsieur le baron, dit Louchard, voulez-vous me donner mille écus, je vais vous donner… vous vendre un conseil.

–*Faud-il mile égus le gonzeil ?* demanda Nucingen.

– Je ne me laisse pas attraper, monsieur le baron, répondit Louchard. Vous êtes amoureux, vous voulez découvrir l'objet de votre passion, vous en séchez comme une laitue sans eau. Il est venu chez vous hier, m'a dit votre valet de chambre, deux médecins qui vous trouvent en danger ; moi seul puis vous mettre entre les mains d'un homme habile… Eh ! que diable ! si votre vie ne valait pas mille écus…

–*Tiddes-moi le nom de cedde ôme hapile, et gondez sir ma chénérosité !*

Louchard prit son chapeau, salua, s'en alla.

–*Tiaple t'homme !* s'écria Nucingen, *fennez ?… dennez…*

– Prenez garde, dit Louchard avant de prendre l'argent, que je vous vends purement et simplement un renseignement. Je vous donnerai le nom, l'adresse du seul homme capable de vous servir, mais c'est un maître…

–*Fa de vaire viche !* s'écria Nucingen, *il n'y a que le nom te Rotschild qui faille mile égus, ed encore quant ille ette zigné au pas t'ein pilet… – Ch'ovre mile vrancs ?*

Louchard, petit finaud qui n'avait pu traiter d'aucune charge d'avoué, de notaire, d'huissier, ni d'agréé, guigna le baron d'une manière significative.

– Pour vous, c'est mille écus ou rien, vous les reprendrez en quelques secondes à la Bourse, lui dit-il.

–*Ch'ovre mile vrans !…* répéta le baron.

– Vous marchanderiez une mine d'or ! dit Louchard en saluant et se retirant.

–*Ch'aurai l'attresse pir ein pilet te sainte sant vrancs,* s'écria le baron qui dit à son valet de chambre de lui envoyer son secrétaire.

Turcaret n'existe plus. Aujourd'hui le plus grand comme le plus petit banquier déploie son astuce dans les moindres choses : il marchande les arts, la bienfaisance, l'amour, il marchanderait au pape une absolution. Ainsi, en écoutant parler Louchard, Nucingen avait rapidement pensé que Contenson, étant le bras droit du Garde du Commerce, devait savoir l'adresse de ce Maître en espionnage. Contenson lâcherait pour cinq cents francs ce que Louchard voulait vendre mille écus. Cette rapide combinaison prouve énergiquement que si le cœur de cet homme était envahi par l'amour, la tête restait encore celle d'un Loup-cervier.

–*Hâlez, fis même, mennesier*, dit le baron à son secrétaire, *ghez Gondanzon, l'esbion te Lichard le Carte ti Gommerce, maisse hâlez an gaprioledde, pien fidde, et hamnez-leu eingondinend. Chattends !… Vus basserez bar la borde ti chartin. – Foissi la glef, – gar il edde idile que berzonne ne foye cet homme-là ghez moi. Fous l'indrotuirez tans la bedite paffillon ti chartin. Dâgez te vaire ma gommission afec indellichance.*

On vint parler d'affaires à Nucingen ; mais il attendait Contenson, il rêvait d'Esther, il se disait qu'avant peu de temps il reverrait la femme à laquelle il avait dû des émotions inespérées. Et il renvoya tout le monde avec des paroles vagues, avec des promesses à double sens. Contenson lui paraissait l'être le plus important de Paris, il regardait à tout moment dans son jardin. Enfin, après avoir donné l'ordre de fermer sa porte, il se fit servir son déjeuner dans le pavillon qui se trouvait à l'un des angles de son jardin. Dans les bureaux, la conduite, les hésitations du plus madré, du plus clairvoyant, du plus politique des banquiers de Paris, paraissaient inexplicables.

– Qu'a donc le patron ? disait un Agent-de-change à l'un des premiers commis.

– On ne sait pas, il paraît que sa santé donne des inquiétudes ; hier, madame la baronne a réuni les docteurs Desplein et Bianchon…

Un jour, des étrangers voulurent voir Newton dans un moment où il était occupé à médicamenter un de ses chiens nommé *Beauty*, qui lui perdit, comme on sait, un immense travail, et à laquelle (Beauty était une chienne) il ne dit pas autre chose que : – Ah ! Beauty, tu ne sais pas ce que tu viens de détruire… Les étrangers s'en allèrent en respectant les travaux du grand

homme. Dans toutes les existences grandioses, on trouve une petite chienne Beauty. Quand le maréchal de Richelieu vint saluer Louis XV, après la prise de Mahon, un des plus grands faits d'arme du dix-huitième siècle, le roi lui dit : – « Vous savez la grande nouvelle ?… ce pauvre Lansmatt est mort ! » Lansmatt était un concierge au fait des intrigues du roi. Jamais les banquiers de Paris ne surent les obligations qu'ils avaient à Contenson. Cet espion fut cause que Nucingen laissa conclure une affaire immense où sa part était faite et qu'il leur abandonna. Tous les jours le Loup-cervier pouvait viser une fortune avec l'artillerie de la Spéculation, tandis que l'Homme était aux ordres du Bonheur !

Le célèbre banquier prenait du thé, grignotait quelques tartines de beurre en homme dont les dents n'étaient plus aiguisées par l'appétit depuis longtemps, quand il entendit une voiture arrêtant à la petite porte de son jardin. Bientôt le secrétaire de Nucingen lui présenta Contenson, qu'il n'avait pu trouver que dans un café près de Sainte-Pélagie, où l'agent déjeunait du pourboire donné par un débiteur incarcéré avec certains égards qui se paient. Con-tenson, voyez-vous, était tout un poème, un poème parisien. À son aspect, vous eussiez deviné de prime abord que le Figaro de Beaumarchais, le Mascarille de Molière, les Frontin de Marivaux et les Lafleur de Dancourt, ces grandes expressions de l'audace dans la friponnerie, de la ruse aux abois, du stratagème renaissant de ses ficelles coupées, sont quelque chose de médiocre en comparaison de ce colosse d'esprit et de misère. Quand, à Paris, vous rencontrez un type, ce n'est plus un homme, c'est un spectacle ! ce n'est plus un moment de la vie, mais une existence, plusieurs existences ! Cuisez trois fois dans un four un buste de plâtre, vous obtenez une espèce d'apparence bâtarde de bronze florentin ; eh ! bien, les éclairs de malheurs innombrables, les nécessités de positions terribles avaient bronzé la tête de Contenson comme si la lueur d'un four eût, par trois fois, déteint sur son visage. Les rides très pressées ne pouvaient plus se déplisser, elles formaient des plis éternels, blancs au fond. Cette figure jaune était toute ride. Le crâne, semblable à celui de Voltaire, avait l'insensibilité d'une tête de mort, et, sans quelques cheveux à l'arrière, on eût douté qu'il fût celui d'un homme vivant. Sous un front immobile, s'agitaient sans rien exprimer, des yeux de Chinois exposés sous verre à la porte d'un magasin de thé, des yeux factices qui jouent la vie, et dont l'expression ne change jamais. Le nez, camus comme celui de la mort, narguait le Destin, et la bouche, serrée comme celle d'un avare, était toujours ouverte et néanmoins discrète comme le rictus d'une boîte à lettres. Calme comme un sauvage, les mains hâlées, Contenson, petit homme sec et maigre, avait cette attitude diogénique pleine d'insouciance qui ne peut jamais se plier aux formes du respect. Et quels commentaires de sa vie et de ses mœurs

n'étaient pas écrits dans son costume, pour ceux qui savent déchiffrer un costume ?… Quel pantalon surtout !… un pantalon de recors, noir et luisant comme l'étoffe dite *voile* avec laquelle on fait les robes d'avocats ! un gilet acheté au Temple, mais à châle et brodé !… un habit d'un noir rouge ! … Et tout cela brossé, quasi propre, orné d'une montre attachée par une chaîne en chrysocale. Contenson laissait voir une chemise de percale jaune, plissée, sur laquelle brillait un faux diamant en épingle ! Le col de velours ressemblait à un carcan, sur lequel débordaient les plis rouges d'une chair de caraïbe. Le chapeau de soie était luisant comme du satin, mais la coiffe eût rendu de quoi faire deux lampions si quelque épicier l'eût acheté pour le faire bouillir. Ce n'est rien que d'énumérer ces accessoires, il faudrait pouvoir peindre l'excessive prétention que Contenson savait leur imprimer. Il y avait je ne sais quoi de coquet dans le col de l'habit, dans le cirage tout frais des bottes à semelles entrebâillées, qu'aucune expression française ne peut rendre. Enfin, pour faire entrevoir ce mélange de tons si divers, un homme d'esprit aurait compris, à l'aspect de Contenson, que, si au lieu d'être mouchard il eût été voleur, toutes ces guenilles, au lieu d'attirer le sourire sur les lèvres, eussent fait frissonner d'horreur. Sur le costume, un observateur se fût dit : – Voilà un homme infâme, il boit, il joue, il a des vices, mais il ne se soûle pas, mais il ne triche pas, ce n'est ni un voleur, ni un assassin. Et Contenson était vraiment indéfinissable jusqu'à ce que le mot espion fût venu dans la pensée. Cet homme avait fait autant de métiers inconnus qu'il y en a de connus. Le fin sourire de ses lèvres pâles, le clignement de ses yeux verdâtres, la petite grimace de son nez camus, disaient qu'il ne manquait pas d'esprit. Il avait un visage de fer-blanc, et l'âme devait être comme le visage. Aussi ses mouvements de physionomie étaient-ils des grimaces arrachées par la politesse, plutôt que l'expression de ses mouvements intérieurs. Il eût effrayé, s'il n'eût pas fait tant rire. Contenson, un des plus curieux produits de l'écume qui surnage aux bouillonnements de la cuve parisienne, où tout est en fermentation, se piquait surtout d'être philosophe. Il disait sans amertume : – J'ai de grands talents, mais on les a pour rien, c'est comme si j'étais un crétin ! Et il se condamnait au lieu d'accuser les hommes. Trouvez beaucoup d'espions qui n'aient pas plus de fiel que n'en avait Contenson ? – Les circonstances sont contre nous, répétait-il à ses chefs, nous pouvions être du cristal, nous restons grains de sable, voilà tout. Son cynisme en fait de costume avait un sens : il tenait aussi peu à son habillement de ville que les acteurs tiennent au leur ; il excellait à se déguiser, à se grimer ; il eût donné des leçons à Fréderick Lemaître, car il pouvait se faire dandy quand il le fallait. Il manifestait une profonde antipathie pour la Police Judiciaire, car il avait appartenu sous l'Empire à la police de Fouché, qu'il regardait comme un grand homme. Depuis la suppression du Ministère de la Police,

il avait pris pour pis-aller la partie des arrestations commerciales ; mais ses capacités connues, sa finesse en faisaient un instrument précieux, et les chefs inconnus de la Police Politique avaient maintenu son nom sur leurs listes. Contenson, de même que ses camarades, n'était qu'un des comparses du drame dont les premiers rôles appartenaient à leurs chefs, quand il s'agissait d'un travail politique.

–*Hâlés fis-en*, dit Nucingen en renvoyant son secrétaire par un geste.

– Pourquoi cet homme est-il dans un hôtel et moi dans un garni…. se disait Contenson. Il a trois fois roué ses créanciers, il a volé, moi je n'ai jamais pris un denier… J'ai plus de talent qu'il n'en a…

–*Gondanson, mon bedid*, dit le baron, *vûs m'affesse garoddé ein pilet te mile vrancs…*

– Ma maîtresse devait à Dieu et au diable…

–*Ti has eine maîtresse ?* s'écria Nucingen en regardant Contenson avec une admiration mêlée d'envie.

– Je n'ai que soixante-six ans, répondit Contenson en homme que le Vice avait maintenu jeune, comme un fatal exemple.

–*Et que vaid-elle ?*

– Elle m'aide, dit Contenson. Quand on est voleur et qu'on est aimé par une honnête femme, ou elle devient voleuse, ou l'on devient honnête homme. Moi, je suis resté mouchard.

–*Ti has pessoin t'archant, tuchurs !* demanda Nucingen.

– Toujours, répondit Contenson en souriant, c'est mon état d'en désirer, comme le vôtre est d'en gagner ; nous pouvons nous entendre : ramassez-m'en, je me charge de le dépenser. Vous serez le puits et moi le seau…

–*Feux-du cagner ein pilet te sainte saint vrancs ?*

– Belle question ! mais suis-je bête ?… vous ne me l'offrez pas pour réparer l'injustice de la fortune à mon égard.

–*Di tutte, ché le choins au pilet te mile ké ti m'has ghibbé ; ça vait kinse sante vrancs ke che de tonne.*

– Bien, vous me donnez les mille francs que j'ai pris, et vous ajoutez cinq cents francs…

–*C'esde pien ça*, fit Nucingen en hochant la tête.

– Ça ne fait toujours que cinq cents francs, dit imperturbablement Contenson.

–*À tonner ?…* répondit le baron.

– À prendre. Eh ! bien, contre quelle valeur monsieur le baron échange-t-il cela ?

–*On m'a did qu'il y affait à Baris ein ôme gabaple te tégoufrir la phâme que chaime, et queu tu sais* son *hatresse… Envin ein maîdre en esbionache ?*

– C'est vrai…

–*Eh ! pien, tonne-moi l'hatresse, et ti hâs les saint sante vrancs.*

– Où sont-ils ? répondit vivement Contenson,

–*Les foissi*, reprit le baron en tirant un billet de sa poche.

– Eh ! bien, donnez, dit Contenson en tendant la main.

–*Tonnant, tonnant, hâlons foir l'ôme, et ti has l'archant, gar ti bourrais me fendre peaugoup t'atresses à ce brix-là.*

Contenson se mit à rire.

– Au fait, vous avez le droit de penser cela de moi, dit-il en ayant l'air de se gourmander. Plus notre état est canaille, plus il y faut de probité. Mais, voyez-vous, monsieur le baron, mettez six cents francs, et je vous donnerai un bon conseil.

–*Tonne, et vie-toi à ma chenerosidé…*

– Je me risque, dit Contenson ; mais je joue gros jeu. En police, voyez-vous, il faut aller sous terre. Vous dites : Allons, marchons !… Vous êtes riche, vous croyez que tout cède à l'argent. L'argent est bien quelque chose. Mais, avec de l'argent, selon les deux ou trois hommes forts de notre partie, on n'a que des hommes. Et il existe des choses, auxquelles on ne pense point, qui ne peuvent pas s'acheter !… On ne soudoie pas le hasard. Aussi, en bonne police, ça ne se fait-il pas ainsi. Voulez-vous vous montrer avec moi en voiture ? on sera rencontré. On a le hasard tout aussi bien pour soi que contre soi.

–*Frai ?* dit le baron.

– Dame ! oui, monsieur. C'est un fer à cheval ramassé dans la rue qui a mené le Préfet de police à la découverte de la machine infernale. Eh ! bien, quand nous irions ce soir, à la nuit, en fiacre chez monsieur de Saint-Germain, il ne se soucierait pas plus de vous voir entrant chez lui que vous d'être vu y allant.

–*C'esd chiste*, dit le baron.

– Ah ! c'est le fort des forts, le second du fameux Corentin, le bras droit de Fouché, que d'aucuns disent son fils naturel, il l'aurait eu étant prêtre ; mais c'est des bêtises : Fouché savait être prêtre, comme il a su être ministre. Eh ! bien, vous ne ferez pas travailler cette homme-là, voyez-vous, à moins de dix billets de mille francs… pensez-y… Mais votre affaire sera faite, et bien faite. Ni vu ni connu, comme on dit. Je devrai prévenir monsieur de Saint-Germain, et il vous assignera quelque rendez-vous dans un endroit où personne ne pourra rien voir ni rien entendre, car il court des dangers à faire de la police pour le compte des particuliers. Mais, que voulez-vous ?… c'est un brave homme, le roi des hommes, et un homme qui a essuyé de grandes persécutions, et pour avoir sauvé la France, encore !…

–*Ai pien, di m'egriras l'hire tu Percher*, dit le baron en souriant de cette vulgaire plaisanterie.

– Monsieur le baron ne me graisse pas la patte ?… dit Contenson avec un air à la fois humble et menaçant.

–*Chan*, cria le baron à son jardinier, *fa temanter fint vrancs à Cheorche, et abborde-les-moi…*

– Si monsieur le baron n'a pas d'autres renseignements que ceux qu'il m'a donnés, je doute cependant que le maître puisse lui être utile.

–*Chen ai t'audres !* répondit le baron d'un air fin.

– J'ai l'honneur de saluer monsieur le baron, dit Contenson en prenant la pièce de vingts francs, j'aurai l'honneur de venir dire à Georges où monsieur devra se trouver ce soir, car il ne faut jamais rien écrire en bonne police.

–*C'edde trolle gomme ces caillarts onte de l'esbrit*, se dit le baron, *c'edde en bolice, dou gomme tans les avvaires*.

En quittant le baron, Contenson alla tranquillement de la rue Saint-Lazare à la rue Saint-Honoré, jusqu'au café David ; il y regarda par les carreaux et aperçut un vieillard connu là sous le nom du père Canquoëlle.

Le café David, situé rue de la Monnaie au coin de la rue Saint-Honoré, a joui pendant les trente premières années de ce siècle d'une sorte de célébrité, circonscrite d'ailleurs au quartier dit des Bourdonnais. Là se réunissaient les vieux négociants retirés ou les gros commerçants encore en exercice : les Camusot, les Lebas, les Pillerault, les Popinot, quelques propriétaires comme le petit père Molineux. On y voyait de temps en temps le vieux père Guillaume qui y venait de la rue du Colombier. On y parlait politique entre soi, mais prudemment, car l'opinion du café David était le libéralisme. On s'y racontait les cancans du quartier, tant les hommes éprouvent le besoin de se moquer les uns des autres !… Ce café, comme tous les cafés d'ailleurs, avait son personnage original dans ce père Canquoëlle, qui y venait depuis l'année 1841, et qui paraissait être si parfaitement en harmonie avec les gens probes réunis là, que personne ne se gênait pour parler politique en sa présence. Quelquefois ce bonhomme, dont la simplicité fournissait beaucoup de plaisanteries aux habitués, avait disparu pour un ou deux mois ; mais ses absences, toujours attribuées à ses infirmités ou à sa vieillesse, car il parut dès 1811 avoir passé l'âge de soixante ans, n'étonnaient jamais personne.

– Qu'est donc devenu le père Canquoëlle ?… disait-on à la dame du comptoir.

– J'ai dans l'idée, répondait-elle, qu'un beau jour nous apprendrons sa mort par les Petites-Affiches.

Le père Canquoëlle donnait dans sa prononciation un perpétuel certificat de son origine, il disait *une estatue, espécialle, le peuble* et *ture* pour turc. Son nom était celui d'un petit bien appelé Les Canquoëlles, mot qui signifie hanneton dans quelques provinces, et situé dans le département de

Vaucluse, d'où il était venu. On avait fini par dire Canquoëlle au lieu de des Canquoëlles, sans que le bonhomme s'en fâchât, la noblesse lui semblait morte en 1793 ; d'ailleurs le fief des Canquoëlles ne lui appartenait pas, il était cadet d'une branche cadette. Aujourd'hui la mise du père Canquoëlle semblerait étrange ; mais de 1811 à 1820, elle n'étonnait personne. Ce vieillard portait des souliers à boucles en acier à facettes, des bas de soie à raies circulaires alternativement blanches et bleues, une culotte en pou-de-soie à boucles ovales pareilles à celle des souliers, quant à la façon. Un gilet blanc à broderie, un vieil habit de drap verdâtre-marron à boutons de métal et une chemise à jabot plissé dormant complétaient ce costume. À moitié du jabot brillait un médaillon en or où se voyait sous verre un petit temple en cheveux, une de ces adorables petitesses de sentiment qui rassurent les hommes, tout comme un épouvantail effraie les moineaux. La plupart des hommes, comme les animaux, s'effraient et se rassurent avec des riens. La culotte du père Canquoëlle se soutenait par une boucle qui, selon la mode du dernier siècle, la serrait au-dessus de l'abdomen. De la ceinture pendaient parallèlement deux chaînes d'acier composées de plusieurs chaînettes, et terminées par un paquet de breloques. Sa cravate blanche était tenue par derrière au moyen d'une petite boucle en or. Enfin sa tête neigeuse et poudrée se parait encore, en 1816, du tricorne municipal que portait aussi monsieur Try, Président du Tribunal. Ce chapeau, si cher au vieillard, le père Canquoëlle l'avait remplacé depuis peu (le bonhomme crut devoir ce sacrifice à son temps) par cet ignoble chapeau rond contre lequel personne n'ose réagir. Une petite queue, serrée dans un ruban, décrivait dans le dos de l'habit une trace circulaire où la crasse disparaissait sous une fine tombée de poudre. En vous arrêtant au trait distinctif du visage, un nez plein de gibbosités, rouge et digne de figurer dans un plat de truffes, vous eussiez supposé un caractère facile, niais et débonnaire à cet honnête vieillard essentiellement gobe-mouche, et vous en eussiez été la dupe, comme tout le café David, où jamais personne n'avait examiné le front observateur, la bouche sardonique et les yeux froids de ce vieillard dodeliné de vices, calme comme un Vitellius dont le ventre impérial reparaissait, pour ainsi dire, palingénésiquement.

En 1816, un jeune Commis-Voyageur, nommé Gaudissart, habitué du café David, se grisa de onze heures à minuit avec un officier à demi-solde. Il eut l'imprudence de parler d'une conspiration ourdie contre les Bourbons, assez sérieuse et près d'éclater. On ne voyait plus dans le café que le père Canquoëlle qui semblait endormi, deux garçons qui sommeillaient, et la dame du comptoir. Dans les vingt-quatre heures Gaudissart fut arrêté : la conspiration était découverte. Deux hommes périrent sur l'échafaud. Ni Gaudissard, ni personne ne soupçonna jamais le brave père Canquoëlle

d’avoir éventé la mèche. On renvoya les garçons, on s’observa pendant un an, et l’on s’effraya de la police, de concert avec le père Canquoëlle qui parlait de déserter le café David, tant il avait horreur de la police.

Contenson entra dans le café, demanda un petit verre d’eau-de-vie, ne regarda pas le père Canquoëlle occupé à lire les journaux ; seulement, quand il eut lampé son verre d’eau-de-vie, il prit la pièce d’or du baron, et appela le garçon en frappant trois coups secs sur la table. La dame du comptoir et le garçon examinèrent la pièce d’or avec un soin très injurieux pour Contenson ; mais leur défiance était autorisée par l’étonnement que causait à tous les habitués l’aspect de Contenson.

– Cet or est-il le produit d’un vol ou d’un assassinat ?… Telle était la pensée de quelques esprits forts et clairvoyants qui regardaient Contenson par-dessous leurs lunettes tout en ayant l’air de lire leur journal. Contenson, qui voyait tout et ne s’étonnait jamais de rien, s’essuya dédaigneusement les lèvres avec un foulard où il n’y avait que trois reprises, reçut le reste de sa monnaie, empocha tous les gros sous dans son gousset dont la doublure, jadis blanche, était aussi noire que le drap du pantalon, et n’en laissa pas un seul au garçon.

– Quel gibier de potence ! dit le père Canquoëlle à monsieur Pillerault son voisin.

– Bah ! répondit à tout le café monsieur Camusot, qui seul n’avait pas montré le moindre étonnement, c’est Contenson, le bras droit de Louchard, notre Garde du Commerce. Ces drôles ont peut-être quelqu’un à pincer dans le quartier…

Un quart d’heure après, le bonhomme Canquoëlle se leva, prit son parapluie, et s’en alla tranquillement. N’est-il pas nécessaire d’expliquer quel homme terrible et profond se cachait sous l’habit du père Canquoëlle, de même que l’abbé Carlos recélait Vautrin ! Ce méridional, né à Canquoëlle, le seul domaine de sa famille, assez honorable d’ailleurs, avait nom Peyrade. Il appartenait en effet à la branche cadette de la maison de La Peyrade, une vieille mais pauvre famille du Comtat, qui possède encore la petite terre de La Peyrade. Il était venu, lui septième enfant, à pied à Paris, avec deux écus de six livres dans sa poche, en 1772, à l’âge de dix-sept ans, poussé par les vices d’un tempérament fougueux, par la brutale envie de parvenir qui attire tant de méridionaux dans la capitale, quand ils ont compris que la maison paternelle ne pourra jamais fournir les rentes de leurs passions. On comprendra toute la jeunesse de Peyrade en disant qu’en 1782 il était le confident, le héros de la lieutenance-générale de police, où il fut très estimé par messieurs Lenoir et d’Albert, les deux derniers lieutenants-généraux. La Révolution n’eut pas de police, elle n’en avait pas besoin. L’espionnage, alors assez général, s’appela civisme. Le

Directoire, gouvernement un peu plus régulier que celui du Comité de Salut public, fut obligé de reconstituer une police, et le Premier Consul en acheva la création par la préfecture de police et par le Ministère de la Police générale. Peyrade, l'homme des traditions, créa le personnel, de concert avec un homme appelé Corentin, beaucoup plus fort que Peyrade d'ailleurs, quoique plus jeune, et qui ne fut un homme de génie que dans les souterrains de la police. En 1808, les immenses services que rendit Peyrade furent récompensés par sa nomination au poste éminent de Commissaire-Général de police à Anvers. Dans la pensée de Napoléon, cette espèce de Préfecture de police équivalait à un ministère de la police chargé de surveiller la Hollande. Au retour de la campagne de 1809, Peyrade fut enlevé d'Anvers par un ordre du cabinet de l'Empereur, amené en poste à Paris entre deux gendarmes, et jeté à la Force. Deux mois après, il sortit de prison, cautionné par son ami Corentin, après avoir toutefois subi, chez le Préfet de police, trois interrogatoires de chacun six heures. Peyrade devait-il sa disgrâce à l'activité miraculeuse avec laquelle il avait secondé Fouché dans la défense des côtes de la France, attaquées par ce qu'on a, dans le temps, nommé l'expédition de Walcheren, et dans laquelle le duc d'Otrante déploya des capacités dont s'effraya l'Empereur ? Ce fut probable dans le temps pour Fouché ; mais aujourd'hui que tout le monde sait ce qui se passa dans ce temps au Conseil des ministres convoqué par Cambacérès, c'est une certitude. Tous foudroyés par la nouvelle de la tentative de l'Angleterre, qui rendait à Napoléon l'expédition de Boulogne, et surpris sans le maître alors retranché dans l'île de Lobau, où l'Europe le croyait perdu, les ministres ne savaient quel parti prendre. L'opinion générale fut d'expédier un courrier à l'Empereur ; mais Fouché seul osa tracer le plan de campagne qu'il mit d'ailleurs à exécution. – Agissez comme vous voudrez, lui dit Cambacérès ; *mais moi qui tiens à ma tête*, j'expédie un rapport à l'Empereur. On sait quel absurde prétexte prit l'Empereur, à son retour, en plein Conseil d'État, pour disgracier son ministre et le punir d'avoir sauvé la France sans lui. Depuis ce jour, l'Empereur doubla l'inimitié du prince de Talleyrand de celle du duc d'Otrante, les deux seuls grands politiques dus à la Révolution, et qui peut-être eussent sauvé Napoléon en 1813. On prit, pour mettre Peyrade à l'écart, le vulgaire prétexte de concussion : il avait favorisé la contrebande en partageant quelques profits avec le haut commerce. Ce traitement était rude pour un homme qui devait le bâton de maréchal du Commissariat-Général à de grands services rendus. Cet homme, vieilli dans la pratique des affaires, possédait les secrets de tous les gouvernements depuis l'an 1775, époque de son entrée à la Lieutenance-Générale de police. L'Empereur, qui se croyait assez fort pour créer des hommes à son usage, ne tint aucun compte des représentations qui lui furent faites plus tard en

faveur d'un homme considéré comme un des plus sûrs, des plus habiles et des plus fins de ces génies inconnus, chargés de veiller à la sûreté des États. Peyrade fut d'autant plus cruellement atteint, que, libertin et gourmand, il se trouvait relativement aux femmes dans la situation d'un pâtissier qui aimerait les friandises. Ses habitudes étaient devenues chez lui la nature même : il ne pouvait plus se passer de bien dîner, de jouer, de mener enfin cette vie de grand seigneur sans faste à laquelle s'adonnent tous les gens de facultés puissantes, et qui se sont fait un besoin de distractions exorbitantes. Puis, il avait jusqu'alors grandement vécu sans jamais être tenu à représentation, mangeant à même, car on ne comptait jamais ni avec lui ni avec Corentin, son ami. Cyniquement spirituel, il aimait d'ailleurs son état, il était philosophe. Enfin, un espion, à quelque étage qu'il soit dans la machine de la police, ne peut pas plus qu'un forçat revenir à une profession dite honnête ou libérale. Une fois marqués, une fois immatriculés, les espions et les condamnés ont pris, comme les diacres, un caractère indélébile. Il est des êtres auxquels l'État Social imprime des destinations fatales. Pour son malheur, Peyrade s'était amouraché d'une jolie petite fille, un enfant qu'il avait la certitude d'avoir eu lui-même d'une actrice célèbre, à laquelle il rendit un service et qui en fut reconnaissante pendant trois mois. Peyrade, qui fit revenir son enfant d'Anvers, se vit donc sans ressources dans Paris, avec un secours annuel de douze cents francs accordé par la Préfecture de police au vieil élève de Lenoir. Il se logea rue des Moineaux, au quatrième, dans un petit appartement de cinq pièces, pour deux cent cinquante francs.

Si jamais homme doit sentir l'utilité, les douceurs de l'amitié, n'est-ce pas le lépreux moral appelé par la foule un espion, par le peuple un mouchard, par l'administration un agent ? Peyrade et Corentin étaient donc amis comme Oreste et Pylade. Peyrade avait formé Corentin, comme Vien forma David : l'élève surpassa promptement le maître. Ils avaient commis ensemble plus d'une expédition (*Voir* Une ténébreuse affaire). Peyrade, heureux d'avoir deviné le mérite de Corentin, l'avait lancé dans la carrière en lui préparant un triomphe. Il força son élève à se servir d'une maîtresse qui le dédaignait comme d'un hameçon à prendre un homme (*Voir* Les Chouans). Et Corentin avait à peine alors vingt-cinq ans !… Corentin, resté l'un des généraux dont le Ministre de la police est le Connétable, avait gardé, sous le duc de Rovigo, la place éminente qu'il occupait sous le duc d'Otrante. Or, il en était alors de la Police Générale comme de la Police Judiciaire. À chaque affaire un peu vaste, on passait des forfaits, pour ainsi dire, avec les trois, quatre ou cinq agents capables. Le ministre, instruit de quelque complot, averti de quelque machination, n'importe comment, disait à l'un des colonels de sa police : – Que vous faut-il pour arriver à tel résultat ? Corentin répondait après un mûr examen : – Vingt, trente, quarante mille francs. Puis, une fois

l'ordre donné d'aller en avant, tous les moyens et les hommes à employer étaient laissés au choix et au jugement de Corentin ou de l'agent désigné. La Police Judiciaire agissait d'ailleurs ainsi pour la découverte des crimes avec Vidocq.

La Police Politique, de même que la Police Judiciaire, prenait ses hommes principalement parmi les agents connus, immatriculés, habituels, et qui sont comme les soldats de cette force secrète si nécessaire aux gouvernements, malgré les déclamations des philanthropes ou des moralistes à petite morale. Mais l'excessive confiance due aux deux ou trois généraux de la trempe de Peyrade et de Corentin impliquait, chez eux, le droit d'employer des personnes inconnues, toujours néanmoins à charge de rendre compte au ministre dans les cas graves. Or, l'expérience, la finesse de Peyrade étaient trop précieuses à Corentin, qui, la bourrasque de 1810 passée, employa son vieil ami, le consulta toujours, et subvint largement à ses besoins. Corentin trouva moyen de donner environ mille francs par mois à Peyrade. De son côté, Peyrade rendit d'immenses services à Corentin. En 1816, Corentin, à propos de la découverte de la conspiration où devait tremper le bonapartiste Gaudissart, essaya de faire réintégrer Peyrade à la Police Générale du Royaume ; mais une influence inconnue écarta Peyrade. Voici pourquoi Dans leur désir de se rendre nécessaires, Peyrade et Corentin, à l'instigation du duc d'Otrante, avaient organisé, pour le compte de Louis XVIII, une Contre-Police dans laquelle Contenson et quelques autres agents de cette force furent employés. Louis XVIII mourut, instruit de secrets qui resteront des secrets pour les historiens les mieux informés. La lutte de la Police Générale du Royaume et de la Contre-Police du Roi engendra d'horribles affaires dont le secret a été gardé par quelques échafauds. Ce n'est ici ni le lieu ni l'occasion d'entrer dans des détails à ce sujet car les Scènes de la Vie Parisienne ne sont pas les Scènes de la Vie Politique ; et il suffit de faire apercevoir quels étaient les moyens d'existence de celui qu'on appelait le bonhomme Canquoëlle au café David, par quels fils il se rattachait au pouvoir terrible et mystérieux de la Police. De 1817 à 1822, Corentin, Peyrade et leurs agents eurent pour mission d'espionner souvent le ministre lui-même. Ceci peut expliquer pourquoi le Ministère refusa d'employer Peyrade, sur qui Corentin, à l'insu de Peyrade, fit tomber les soupçons des ministres, afin d'utiliser son ami, quand sa réintégration lui parut impossible. Les ministres eurent confiance en Corentin, ils le chargèrent de surveiller Peyrade, ce qui fit sourire Louis XVIII. Corentin et Peyrade restaient alors entièrement les maîtres du terrain. Contenson, pendant longtemps attaché à Peyrade, le servait encore. Il s'était mis au service de Gardes du Commerce par les ordres de Corentin et de Peyrade. En effet, par suite de cette espèce de fureur qu'inspire une profession exercée

avec amour, ces deux généraux aimaient à placer leurs plus habiles soldats dans tous les endroits où les renseignements pouvaient abonder. D'ailleurs, les vices de Contenson, ses habitudes dépravées exigeaient tant d'argent, qu'il lui fallait beaucoup de besogne. Contenson, sans commettre aucune indiscrétion, avait dit à Louchard qu'il connaissait le seul homme capable de satisfaire le baron de Nucingen. Peyrade était, en effet, le seul agent qui pouvait faire impunément de la police pour le compte d'un particulier. Louis XVIII mort, Peyrade perdit non seulement toute son importance, mais encore les bénéfices de sa position d'Espion Ordinaire de Sa Majesté. En se croyant indispensable, il avait continué son train de vie. Les femmes, la bonne chère et le Cercle des Étrangers avaient préservé de toute économie un homme qui jouissait, comme tous les gens taillés pour les vices, d'une constitution de fer. Mais, de 1826 à 1829, près d'atteindre soixante-quatorze ans, il enrayait, selon son expression. D'année en année, Peyrade avait vu son bien-être diminuant. Il assistait aux funérailles de la Police, il voyait avec chagrin le gouvernement de Charles X en abandonnant les bonnes traditions. De session en session, la Chambre rognait les allocations nécessaires à l'existence de la Police, en haine de ce moyen de gouvernement et par parti pris de moraliser cette institution.

– C'est comme si l'on voulait faire la cuisine en gants blancs, disait Peyrade à Corentin.

Corentin et Peyrade apercevaient 1830 dès 1825. Ils connaissaient la haine intime que Louis XVIII portait à son successeur, ce qui explique son laisser-aller avec la branche cadette, et sans laquelle son règne et sa politique seraient une énigme sans mot.

En vieillissant, son amour pour sa fille naturelle avait grandi chez Peyrade. Pour elle, il s'était mis sous sa forme bourgeoise, car il voulait marier sa Lydie à quelque honnête homme. Aussi, depuis trois ans surtout, voulait-il se caser, soit à la Préfecture de Police, soit à la Direction de la Police Générale du Royaume, dans quelque place ostensible, avouable. Il avait fini par inventer une place dont la nécessité se ferait, disait-il à Corentin, sentir tôt ou tard. Il s'agissait de créer à la Préfecture de Police un Bureau dit *de renseignements*, qui serait un intermédiaire entre la Police de Paris proprement dite, la Police Judiciaire et la Police du Royaume, afin de faire profiter la Direction Générale de toutes ces forces disséminées. Peyrade seul pouvait, à son âge, après cinquante-cinq ans de discrétion, être l'anneau qui rattacherait les trois polices, être enfin l'archiviste à qui la Politique et la Justice s'adresseraient pour s'éclairer en certains cas. Peyrade espérait ainsi rencontrer, Corentin aidant, une occasion d'attraper une dot et un mari pour sa petite Lydie. Corentin avait déjà parlé de cette affaire au Directeur-Général de la Police du Royaume, sans parler de Peyrade, et le Directeur-

Général, un Méridional, jugeait nécessaire de faire venir la proposition de la Préfecture.

Au moment où Contenson avait frappé trois coups avec sa pièce d'or sur la table du café, signal qui voulait dire : « J'ai à vous parler, » le doyen des hommes de police était à penser à ce problème : « Par quel personnage, par quel intérêt faire marcher le Préfet de Police actuel ? » Et il avait l'air d'un imbécile étudiant son *Courrier français*. – Notre pauvre Fouché, se disait-il en cheminant le long de la rue Saint-Honoré, ce grand homme est mort ! nos intermédiaires avec Louis XVIII sont en disgrâce ! D'ailleurs, comme me le disait Corentin hier, on ne croit plus à l'agilité ni à l'intelligence d'un septuagénaire…. Ah ! pourquoi me suis-je habitué à dîner chez Véry, à boire des vins exquis…. à chanter la Mère Godichon…. à jouer quand j'ai de l'argent ! Pour s'assurer une position, il ne suffit pas d'avoir de l'esprit, comme dit Corentin, il faut encore de l'esprit de conduite ! Ce cher monsieur Lenoir m'a bien prédit mon sort quand il s'est écrié, à propos de l'affaire du Collier : – Vous ne serez jamais rien ! en apprenant que je n'étais pas resté sous le lit de la fille Oliva.

Si le vénérable père Canquoëlle (on l'appelait le père Canquoëlle dans sa maison) était resté rue des Moineaux, au quatrième étage, croyez qu'il avait trouvé, dans la disposition du local, des bizarreries qui favorisaient l'exercice de ses terribles fonctions. Sise au coin de la rue Saint-Roch, sa maison se trouvait sans voisinage d'un côté. Comme elle était partagée en deux portions, au moyen de l'escalier, il existait, à chaque étage, deux chambres complètement isolées. Ces deux chambres étaient situées du côté de la rue Saint-Roch. Au-dessus du quatrième étage s'étendaient des mansardes dont l'une servait de cuisine, et dont l'autre était l'appartement de l'unique servante du père Canquoëlle, une Flamande nommée Katt, qui avait nourri Lydie. Le père Canquoëlle avait fait sa chambre à coucher de la première des deux pièces séparées, et de la seconde son cabinet. Un gros mur mitoyen isolait ce cabinet par le fond. La croisée, qui voyait sur la rue des Moineaux, faisait face à un mur d'encoignure sans fenêtre. Or, comme toute la largeur de la chambre de Peyrade les séparait de l'escalier, les deux amis ne craignaient aucun regard, aucune oreille, en causant d'affaires dans ce cabinet fait exprès pour leur affreux métier. Par précaution, Peyrade avait mis un lit de paille, une thibaude et un tapis très épais dans la chambre de la Flamande, sous prétexte de rendre heureuse la nourrice de son enfant. De plus, il avait condamné la cheminée, en se servant d'un poêle dont le tuyau sortait par le mur extérieur sur la rue Saint-Roch. Enfin, il avait étendu sur le carreau plusieurs tapis, afin d'empêcher les locataires de l'étage inférieur de saisir aucun bruit. Expert en moyens d'espionnage, il sondait le mur

mitoyen, le plafond et le plancher une fois par semaine, et les visitait comme un homme qui veut tuer des insectes importuns.

La certitude d'être là, sans témoins ni auditeurs, avait fait choisir ce cabinet à Corentin pour salle de délibération quand il ne délibérait pas chez lui. Le logement de Corentin n'était connu que du Directeur-Général de la Police du Royaume et de Peyrade, il y recevait les personnages que le ministère ou le château prenaient pour intermédiaires dans les circonstances graves ; mais aucun agent, aucun homme en sous-ordre n'y venait, et il combinait les choses du métier chez Peyrade. Dans cette chambre sans aucune apparence se tramèrent des plans, se prirent des résolutions qui fourniraient d'étranges annales et des drames curieux, si les murs pouvaient parler. Là s'analysèrent, de 1816 à 1826, d'immenses intérêts. Là se découvrirent dans leur germe les évènements qui devaient peser sur la France. Là, Peyrade et Corentin, aussi prévoyants, mais plus instruits que Bellart, le Procureur-Général, se disaient dès 1819 : – Si Louis XVIII ne veut pas frapper tel ou tel coup, se défaire de tel prince, il exècre donc son frère ? il veut donc lui léguer une révolution ?

La porte de Peyrade était ornée d'une ardoise sur laquelle il trouvait parfois des marques bizarres, des chiffres écrits à la craie. Cette espèce d'algèbre infernale offrait aux initiés des significations très claires.

En face de l'appartement si mesquin de Peyrade, celui de Lydie était composé d'une antichambre, d'un petit salon, d'une chambre à coucher et d'un cabinet de toilette… La porte de Lydie, comme celle de la chambre de Peyrade, était composée d'une tôle de quatre lignes d'épaisseur, placée entre deux fortes planches en chêne, armées de serrures et d'un système de gonds qui les rendaient aussi difficiles à forcer que des portes de prison. Aussi, quoique la maison fût une de ces maisons à allée, à boutique et sans portier, Lydie vivait-elle là sans avoir rien à craindre. La salle à manger, le petit salon, la chambre, dont toutes les croisées avaient des jardins aériens, étaient d'une propreté flamande et pleine de luxe.

La nourrice flamande n'avait jamais quitté Lydie, qu'elle appelait sa fille. Toutes deux elles allaient à l'église avec une régularité qui donnait du bonhomme Canquoëlle une excellente opinion à l'épicier royaliste établi dans la maison, au coin de la rue des Moineaux et de la rue Neuve-Saint-Roch, et dont la famille, la cuisine, les garçons occupaient le premier étage et l'entresol. Au second étage vivait le propriétaire, et le troisième était loué, depuis vingt ans, par un lapidaire. Chacun des locataires avait la clef de la porte bâtarde. L'épicière recevait d'autant plus complaisamment les lettres et les paquets adressés à ces trois paisibles ménages, que le magasin d'épiceries était pourvu d'une boîte aux lettres. Sans ces détails, les étrangers et ceux à qui Paris est connu n'auraient pu comprendre le mystère

et la tranquillité, l'abandon et la sécurité qui faisaient de cette maison une exception parisienne. Dès minuit, le père Canquoëlle pouvait ourdir toutes les trames, recevoir des espions et des ministres, des femmes et des filles, sans que qui que ce soit au monde s'en aperçût.

Peyrade, de qui la Flamande avait dit à la cuisinière de l'épicier : – Il ne ferait pas de mal à une mouche ! passait pour le meilleur des hommes. Il n'épargnait rien pour sa fille. Lydie, qui avait eu Schmuke pour maître de musique, était musicienne à pouvoir composer. Elle savait *laver* une *seppia*, peindre à la gouache et à l'aquarelle. Peyrade dînait tous, les dimanches avec sa fille. Ce jour-là le bonhomme était exclusivement, père. Religieuse sans être dévote, Lydie faisait ses pâques ; et allait à confesse tous les mois. Néanmoins, elle se permettait de temps en temps la petite partie de spectacle. Elle se promenait aux Tuileries, quand il faisait beau. Tels étaient tous ses plaisirs, car elle menait la vie la plus sédentaire. Lydie, qui adorait son père, en ignorait entièrement les sinistres capacités et les occupations ténébreuses. Aucun désir n'avait troublé la vie pure de cette enfant si pure. Svelte, belle comme sa mère, douée d'une voix délicieuse, d'un minois fin, encadré par de beaux cheveux blonds, elle ressemblait à ces anges plus mystiques que réels, posés par quelques peintres primitifs au fond de leurs Saintes-Familles. Le regard de ses yeux bleus semblait verser un rayon du ciel sur celui qu'elle favorisait d'un coup d'œil. Sa mise chaste, sans exagération d'aucune mode, exhalait un charmant parfum de bourgeoisie.

Figurez-vous un vieux Satan, père d'un ange, et se rafraîchissant à ce divin contact, vous aurez une idée de Peyrade et de sa fille. Si quelqu'un eût sali ce diamant, le père aurait inventé, pour l'engloutir, un de ces formidables, traquenards où se prirent, sous la Restauration, des malheureux qui portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Mille écus par an suffisaient à Lydie et à Katt, celle qu'elle appelait sa bonne.

En entrant par le haut de la rue des Moineaux, Peyrade aperçut Contenson ; il le dépassa, monta le premier, entendit les pas de son agent dans l'escalier, et l'introduisit, avant que la Flamande n'eût mis le nez à la porte de sa cuisine. Une sonnette que faisait partir une porte à claire-voie, placée au troisième étage où demeurait la lapidaire, avertissait, les locataires du troisième et du quatrième quand il montait quelqu'un pour eux. Il est inutile de dire que, dès minuit, Peyrade cotonnait le battant de cette sonnette.

– Qu'y a-t-il donc de si pressé, Philosophe ?

Philosophe était le surnom que Peyrade donnait à Contenson, et que méritait cet Épictète des Mouchards.

– Mais il y a quelque chose, comme dix mille, à prendre.

– Qu'est-ce ? politique ?

– Non, une niaiserie ! Le baron de Nucingen, vous savez, ce vieux voleur patenté, hennit après une femme qu'il a vue au bois de Vincennes, et il faut la lui trouver, ou il meurt d'amour… L'on a fait une consultation de médecins hier, à ce que m'a dit son valet de chambre…. Je lui ai déjà soutiré mille francs, sous prétexte de chercher l'infante.

Et Contenson raconta la rencontre de Nucingen et d'Esther, en ajoutant que le baron avait quelques renseignements nouveaux.

– Va, dit Peyrade, nous lui trouverons sa Dulcinée ; dis-lui de venir en voiture ce soir aux Champs-Élysées, avenue Gabrielle, au coin de l'allée de Marigny.

Peyrade mit Contenson à la porte, et frappa chez sa fille comme il fallait frapper pour être admis. Il entra joyeusement, le hasard venait de lui jeter un moyen d'avoir enfin la place qu'il désirait. Il se plongea dans un bon fauteuil à la Voltaire après avoir embrassé Lydie au front, et lui dit : – Joue-moi quelque chose ?….

Lydie lui joua un morceau écrit, pour le piano, par Beethoven.

– C'est bien joué cela, ma petite biche, dit-il en prenant sa fille entre ses genoux, sais-tu que nous avons vingt et un ans ? Il faut se marier, car notre père a plus de soixante-dix ans…

– Je suis heureuse ici, répondit-elle.

– Tu n'aimes que moi, moi si laid, si vieux ? demanda Peyrade.

– Mais qui veux-tu donc que j'aime ?

– Je dîne avec toi, ma petite biche, préviens-en Katt. Je songe à nous établir, à prendre une place et à te chercher un mari digne de toi…. quelque bon jeune homme, plein de talent, de qui tu puisses être fière un jour….

– Je n'en ai vu qu'un encore qui m'ait plu pour mari….

– Tu en as vu un ?….

– Oui, aux Tuileries, reprit Lydie, il passait, il donnait le bras à la comtesse de Sérizy.

– Il se nomme ?….

– Lucien de Rubempré !…. J'étais assise sous un tilleul avec Katt, ne pensant à rien. Il y avait à côté de moi deux dames qui se sont dit : « Voilà madame de Sérizy et le beau Lucien de Rubempré. » Moi, j'ai regardé le couple que ces deux dames regardaient. « Ah ! ma chère, a dit l'autre, il y a des femmes qui sont bien heureuse !… On lui passe tout, à celle-ci, parce qu'elle est née Ronquerolles, et que son mari a le pouvoir. – Mais, ma chère, a répondu l'autre dame, Lucien lui coûte cher… » Qu'est-ce que cela veut dire, papa ?

– C'est des bêtises, comme en disent les gens du monde, répondit Peyrade à sa fille d'un air de bonhomie. Peut-être faisaient-elles allusion à des évènements politiques.

– Enfin, vous m’avez interrogée, je vous réponds. Si vous voulez me marier, trouvez-moi un mari qui ressemble à ce jeune homme-là….

– Enfant ! répondit le père, la beauté chez les hommes n’est pas toujours le signe de la bonté. Les jeunes gens doués d’un extérieur agréable ne rencontrent aucune difficulté au début de la vie, ils ne déploient alors aucun talent, ils sont corrompus par les avances que leur fait le monde, et il faut leur payer plus tard les intérêts de leurs qualités !… Je voudrais te trouver ce que les bourgeois, les riches et les imbéciles laissent sans secours ni protection….

– Qui, mon père ?

– Un homme de talent inconnu… Mais, va, mon enfant chéri, j’ai les moyens de fouiller tous les greniers de Paris et d’accomplir ton programme en présentant à ton amour un homme aussi beau que le mauvais sujet dont tu me parles, mais plein d’avenir, un de ces hommes signalés à la gloire et à la fortune…. Oh ! je n’y songeais point ! je dois avoir un troupeau de neveux, et dans le nombre il peut s’en trouver un digne de toi !…. Je vais écrire ou faire écrire en Provence !

Chose étrange ! en ce moment un jeune homme, mourant de faim et de fatigue, venant à pied du département de Vaucluse, un neveu du père Canquoëlle, entrait par la Barrière d’Italie, à la recherche de son oncle. Dans les rêves de la famille à qui le destin de cet oncle était inconnu, Peyrade offrait un texte d’espérances : on le croyait revenu des Indes avec des millions ! Stimulé par ces romans du coin du feu, ce petit-neveu, nommé Théodose, avait entrepris un voyage de circumnavigation à la recherche de l’oncle fantastique.

Après avoir savouré le bonheur de sa paternité pendant quelques heures, Peyrade, les cheveux lavés et teints (sa poudre était un déguisement), vêtu d’une bonne grosse redingote de drap bleu boutonnée jusqu’au menton, couvert d’un manteau noir, chaussé de grosses bottes à fortes semelles et muni d’une carte particulière, marchait à pas lents le long de l’avenue Gabrielle, où Contenson, déguisé en vieille marchande des quatre saisons, le rencontra devant les jardins de l’Élysée-Bourbon.

– Monsieur Saint-Germain, lui dit Contenson en donnant à son ancien chef son nom de guerre, vous m’avez fait gagner cinq cents *faces* (francs) ; mais si je suis venu me poster là, c’est pour vous dire que le damné baron, avant de me les donner, est allé prendre des renseignements *à la maison* (la préfecture).

– J’aurai besoin de toi, sans doute, répondit Peyrade. Vois nos numéros 7,10 et 21, nous pourrons employer ces hommes-là sans qu’on s’en aperçoive, ni à la Police, ni à la Préfecture.

Contenson alla se replacer auprès de la voiture où monsieur de Nucingen attendait Peyrade.

– Je suis monsieur de Saint-Germain, dit le méridional au baron, en s'élevant jusqu'à la portière.

– *Eh ! pien, mondez afec moi*, répondit le baron qui donna l'ordre de marcher vers l'arc de Triomphe de l'Étoile.

– Vous êtes allé à la Préfecture, monsieur le baron ? ce n'est pas bien… Peut-on savoir ce que vous avez dit à monsieur le Préfet, et ce qu'il vous a répondu ? demanda Peyrade.

–Affant te tonner sainte cente vrans à ein trôle gomme Godenzon, ch'édais pien aisse te saffoir s'il lès affait cagnés… Chai zimblement tidde au brevet de bolice que che zoubhaiddais ambloyer ein achent ti nom te Beyrate à l'édrancher tans eine mission téligade, et si che bouffais affoir en loui eine gonffiance ilimidée… Le brevet m'a rébonti que visse édiez ein tes plis hapiles ômes et tes plis ônêdes. C'esde tutte l'avvaire.

– Monsieur le baron veut-il me dire de quoi il s'agit, maintenant qu'on lui a révélé mon vrai nom ?…

Quand le baron eut expliqué longuement et verbeusement, dans son affreux patois de juif polonais, et sa rencontre avec Esther, et le cri du chasseur qui se trouvait derrière la voiture, et ses vains efforts, il conclut en racontant ce qui s'était passé la veille chez lui, le sourire échappé à Lucien de Rubempré, la croyance de Bianchon et de quelques dandies, relativement à une accointance entre l'inconnue et ce jeune homme.

– Écoutez, monsieur le baron, vous me remettrez d'abord dix mille francs en à-compte sur les frais, car pour vous, dans cette affaire, il s'agit de vivre ; et, comme votre vie est une manufacture d'affaires, il ne faut rien négliger pour vous trouver cette femme. Ah ! vous êtes pincé !

–Ui, che zuis binzé…

– S'il faut davantage, je vous le dirai, baron ; fiez-vous à moi, reprit Peyrade. Je ne suis pas, comme vous pouvez le croire, un espion… J'étais, en 1807, commissaire-général de police à Anvers, et maintenant que Louis XVIII est mort, je puis vous confier que, pendant sept ans, j'ai dirigé sa contre-police… On ne marchande donc pas avec moi. Vous comprenez bien, monsieur le baron, qu'on ne peut pas faire le devis des consciences à acheter avant d'avoir étudié une affaire. Soyez sans inquiétude, je réussirai. Ne croyez pas que vous me satisferez avec une somme quelconque, je veux autre chose pour récompense…

–Bourfi que ce ne soid bas ein royaume ?… dit le baron.

– C'est moins que rien pour vous.

–Ça me fa !

– Vous connaissez les Keller ?

–*Paugoub.*

– François Keller est le gendre du comte de Gondreville, et le comte de Gondreville a dîné chez vous hier avec son gendre.

–*Ki tiaple beut fus tire…* s'écria le baron. –*Ce sera Chorche ki pafarte tuchurs*, se dit en lui-même monsieur de Nucingen.

Peyrade se mit à rire. Le banquier conçut alors d'étranges soupçons sur son domestique, en remarquant ce sourire.

– Le comte de Gondreville est tout à fait en position de m'obtenir une place que je désire avoir à la Préfecture de police, et sur la création de laquelle le préfet aura, sous quarante-huit heures, un mémoire, dit Peyrade en continuant. Demandez la place pour moi, faites que le comte de Gondreville veuille se mêler de cette affaire, en y mettant de la chaleur, et vous reconnaîtriez ainsi le service que je vais vous rendre. Je ne veux de vous que votre parole, car, si vous y manquiez, vous maudiriez tôt ou tard le jour où vous êtes ne… foi de Peyrade…

–*Je fus tonne ma barole t'honner te vaire le bossiple…*

– Si je ne faisais que le possible pour vous, ce ne serait pas assez.

–*Eh ! pien, ch'achirai vrangement.*

– Franchement… Voilà tout ce que je veux, dit Peyrade, et la franchise est le seul présent un peu neuf que nous puissions nous faire, l'un et l'autre.

–*Vranchement*, répéta le baron. *U foullez-vûs que che vis remedde ?*

– Au bout du pont Louis XVI.

–*Au bond te la Jambre*, dit le baron à son valet de pied qui vint à la portière.

–*Che fais tonc affoir l'eingonnie*… se dit le baron en s'en allant.

– Quelle bizarrerie, se disait Peyrade en retournant à pied au Palais-Royal où il se proposait d'essayer de tripler les dix mille francs pour faire une dot à Lydie. Me voilà obligé d'examiner les petites affaires du jeune homme dont un regard a ensorcelé ma fille. C'est sans doute un de ces hommes qui ont l'*œil à femme*, se dit-il en employant une des expressions du langage particulier qu'il avait fait à son usage, et dans lesquelles ses observations, celles de Corentin se résumaient par des mots où la langue était souvent violée, mais, par cela même, énergiques et pittoresques.

En rentrant chez lui, le baron de Nucingen ne se ressemblait pas à lui-même ; il étonna ses gens et sa femme, il leur montrait une face colorée, animée, il était gai.

– Gare à nos actionnaires, dit du Tillet à Rastignac.

On prenait en ce moment le thé dans le petit salon de Delphine de Nucingen, au retour de l'Opéra.

–*Ui*, reprit en souriant le baron qui saisit la plaisanterie de son compère, *chébroufe l'enfie de vaire tes avvaires…*

– Vous avez donc vu votre inconnue ? demanda madame de Nucingen.

–*Non*, répondit-il, *che n'ai que l'esboir te la droufer*.

– Aime-t-on jamais sa femme ainsi ?… s'écria madame de Nucingen en ressentant un peu de jalousie ou feignant d'en avoir.

– Quand vous l'aurez à vous, dit du Tillet au baron, vous nous ferez souper avec elle, car je suis bien curieux d'examiner la créature qui a pu vous rendre aussi jeune que vous l'êtes.

–*C'esde eine cheffe d'œivre te la gréation*, répondit le vieux banquier.

– Il va se faire attraper comme un mineur, dit Rastignac à l'oreille de Delphine.

– Bah ! il gagne bien assez d'argent pour…

– Pour en rendre un peu, n'est-ce pas !… dit du Tillet en interrompant la baronne.

Nucingen se promenait dans le salon comme si ses jambes le gênaient.

– Voilà le moment de lui faire payer vos nouvelles dettes, dit Rastignac à l'oreille de la baronne.

En ce moment même, l'abbé, venu rue Taitbout pour faire ses dernières recommandations à Europe qui devait jouer le principal rôle dans la comédie inventée pour tromper le baron de Nucingen, s'en allait plein d'espérance. Il fut accompagné jusqu'au boulevard par Lucien, assez inquiet de voir ce demi-démon si parfaitement déguisé, que lui-même ne l'avait reconnu qu'à sa voix.

– Où diable as-tu trouvé une femme plus belle qu'Esther ? demanda-t-il à son corrupteur.

– Mon petit, ça ne se trouve pas à Paris. Ces teints-là ne se fabriquent pas en France.

– C'est-à-dire que tu m'en vois encore étourdi… La Vénus Callipyge n'est pas si bien faite ! On se damnerait pour elle… Mais où l'as-tu prise ?

– C'est la plus belle fille de Londres. Elle a tué son amant dans un accès de jalousie, et ivre aussi de *gin*… L'amant est un misérable de qui la police de Londres est débarrassée, et l'on a, pour quelque temps, envoyé cette créature à Paris, afin de laisser oublier l'affaire… La drôlesse a été très bien élevée ; c'est la fille d'un ministre, elle parle le français comme si c'était sa langue maternelle. Elle ne sait et ne pourra jamais savoir ce qu'elle fait là. On lui a dit que si elle te plaisait elle pourrait te manger des millions… mais que tu étais jaloux comme un tigre, et on lui a donné le programme de l'existence d'Esther. Elle ne connaît pas ton nom.

– Mais si Nucingen la préférait à Esther…

– Ah ! t'y voilà venu… s'écria l'abbé. Tu as peur aujourd'hui de ne pas voir s'accomplir ce qui t'effrayait tant hier ! Sois tranquille. Cette fille est blonde, blanche, et a les yeux bleus. Elle est le contraire de la belle juive, et il

n’y a que les yeux d’Esther qui puissent remuer un homme aussi pourri que Nucingen. Tu ne pouvais pas cacher un laideron, que diable ! Quand cette poupée aura joué son rôle, je l’enverrai, sous la conduite d’une personne sûre, à Rome ou à Madrid, où elle fera des passions.

– Puisque nous ne l’avons que pour peu de temps, dit Lucien, j’y retourne…

– Va, mon fils, amuse-toi… Demain tu auras un jour de plus. Moi, j’attends quelqu’un que j’ai chargé de savoir ce qui se passe chez le baron de Nucingen.

– Qui ?

– La maîtresse de son valet de chambre, car enfin faut-il savoir à tout moment ce qui se passe chez l’ennemi.

À minuit, Paccard, le chasseur d’Esther, trouva l’abbé sur le pont des Arts, l’endroit le plus favorable à Paris pour se dire deux mots qui ne doivent pas être entendus. Tout en causant, le chasseur regardait d’un côté pendant que l’abbé regardait de l’autre.

– Le baron est allé ce matin à la Préfecture de police, de quatre heures à cinq heures, dit le chasseur, et il s’est vanté ce soir de trouver la femme qu’il a vue au bois de Vincennes, on la lui a promise…

– Nous serons observés ! dit Jacques Collin, mais par qui ?…

– On s’est déjà servi de Louchard, le Garde du Commerce.

– Ce serait un enfantillage, répondit l’abbé. Nous n’avons que la brigade de sûreté, la police judiciaire à craindre ; et du moment où elle ne marche pas, nous pouvons marcher, nous !…

– Quel est l’ordre ? dit Paccard de l’air respectueux que devait avoir un maréchal en venant prendre le mot d’ordre de Louis XVIII.

– Vous sortirez tous les soirs à dix heures, répondit le faux abbé, vous irez bon train au bois de Vincennes, dans les bois de Meudon et de Ville-d’Avray. Si quelqu’un vous observe ou vous suit, laisse-toi faire, sois liant, causant, corruptible. Tu parleras de la jalousie de Rubempré, qui est fou de *madame*, et qui, surtout, ne veut pas qu’on sache dans le monde qu’il a une maîtresse de ce genre-là…

– Suffit ! Faut-il s’armer ?…

– Jamais ! dit Jacques vivement. Une arme !… à quoi cela sert-il ? à faire des malheurs. Ne te sers dans aucun cas de ton couteau de chasseur. Quand on peut casser les jambes à l’homme le plus fort par le coup que je t’ai montré !… quand on peut se battre avec trois argousins armés avec la certitude d’en mettre deux à terre avant qu’ils n’aient tiré leurs briquets !… que craint-on ?… N’as-tu pas ta canne ?…

– C’est juste ! dit le chasseur.

Paccard, qualifié de Vieille Garde, de Fameux Lapin, de Bon-là, homme à jarret de fer, à bras d'acier, à favoris italiens, à chevelure artiste, à barbe de sapeur, à figure blême et impassible comme celle de Contenson, gardait sa fougue en dedans, et jouissait d'une tournure de tambour major qui déroutait le soupçon. Un échappé de Poissy, de Melun n'a pas cette fatuité sérieuse et cette croyance en son mérite. Giafar de l'Aaroun al Raschild du Bagne, il lui témoignait l'amicale admiration que Peyrade avait pour Corentin. Ce colosse, excessivement fendu, sans beaucoup de poitrine et sans trop de chair sur les os, allait sur deux longues béquilles d'un pas grave. Jamais la droite ne se mouvait sans que l'œil droit examinât les circonstances extérieures avec cette rapidité placide particulière au voleur et à l'espion. L'œil gauche imitait l'œil droit. Un pas, un coup d'œil ! Sec, agile, prêt à tout et à toute heure, sans une ennemie intime appelée *la liqueur des braves*, Paccard eût été complet, disait Jacques, tant il possédait à fond les talents indispensables à l'homme en guerre avec la société ; mais le maître avait réussi à convaincre l'esclave de *faire la part au feu* en ne buvant que le soir. En rentrant, Paccard absorbait l'or liquide que lui versait à petits coups une fille à grosse panse venue de Dantzick.

– On ouvrira l'œil, dit Paccard en remettant son magnifique chapeau à plumes après avoir salué celui qu'il nommait *son confesseur*.

Voilà par quels évènements deux hommes aussi forts que l'étaient, chacun dans leur sphère, Jacques Collin et Peyrade, arrivèrent à se trouver aux prises sur le même terrain, et à déployer leur génie dans une lutte où chacun combattit pour sa passion ou pour ses intérêts. Ce fut un de ces combats ignorés, mais terribles, où il se dépense en talent, en haine, en irritations, en marches et contremarches, en ruses, autant de puissance qu'il en faut pour établir une fortune. Hommes et moyens, tout fut secret du côté de Peyrade, que son ami Corentin seconda dans cette expédition, une niaiserie pour eux. Ainsi, l'histoire est muette à ce sujet, comme elle est muette sur les véritables causes de bien des révolutions. Mais voici le résultat. Cinq jours après l'entrevue de monsieur de Nucingen avec Peyrade aux Champs-Élysées, un matin, un homme d'une cinquantaine d'années, doué de cette figure de blanc de céruse que se font les diplomates, habillé de drap bleu, d'une tournure assez élégante, ayant presque l'air d'un ministre d'État, descendit d'un cabriolet splendide en en jetant les guides à son domestique. Il demanda si le baron de Nucingen était visible, au valet qui se tenait sur une banquette du péristyle, et qui lui en ouvrit respectueusement la magnifique porte en glaces.

– Le nom de monsieur ?… dit le domestique.

– Dites à monsieur le baron que je viens de l'avenue Gabrielle, répondit Corentin. S'il y a du monde, gardez-vous bien de prononcer ce nom-là tout haut, vous vous feriez mettre à la porte.

Une minute après, le valet revint et conduisit Corentin dans le cabinet du baron, par les appartements intérieurs.

Corentin échangea son regard impénétrable contre un regard de même nature avec le banquier, et ils se saluèrent convenablement.

– Monsieur le baron, dit-il, je viens au nom de Peyrade…

–*Pien*, fit le baron en allant pousser les verrous aux deux portes.

– La maîtresse de monsieur de Rubempré demeure rue Taitbout, dans l'ancien appartement de mademoiselle de Bellefeuille, l'ex-maîtresse de monsieur de Granville, le Procureur-Général.

–*Ah ! si brès te moi*, s'écria le baron, *gomme c'ed trôle*.

– Je n'ai pas de peine à croire que vous soyez fou de cette magnifique personne, elle m'a fait plaisir à voir, répondit Corentin. Lucien est si jaloux de cette fille qu'il lui défend de se montrer ; et il est bien aimé d'elle, car, depuis quatre ans qu'elle a succédé à la Bellefeuille, et dans son mobilier et dans son état, jamais les voisins, ni le portier, ni les locataires de la maison n'ont pu l'apercevoir. L'infante ne se promène que la nuit. Quand elle part, les stores de la voiture sont baissés, et madame est voilée. Lucien n'a pas seulement des raisons de jalousie pour cacher cette femme : il doit se marier à Clotilde de Grandlieu, et il est le favori intime actuel de madame de Sérizy. Naturellement, il tient et à sa maîtresse d'apparat et à sa fiancée. Ainsi, vous être maître de la position : Lucien sacrifiera son plaisir à ses intérêts et à sa vanité. Vous êtes riche, il s'agit probablement de votre dernier bonheur, soyez généreux. Vous arriverez à vos fins par la femme de chambre. Donnez une dizaine de mille francs à la soubrette, elle vous cachera dans la chambre à coucher de sa maîtresse ; et, pour vous, ça vaut bien ça !

Aucune figure de rhétorique ne peut peindre le débit saccadé, net, absolu de Corentin ; aussi le baron le remarquait-il en manifestant de l'étonnement, une expression qu'il avait depuis longtemps défendue à son visage impassible.

– Je viens vous demander cinq mille francs pour Peyrade, qui a laissé tomber cinq de vos billets de banque… un petit malheur ! reprit Corentin avec le plus beau ton de commandement. Peyrade connaît trop bien son Paris pour faire des frais d'affiches, et il a compté sur vous. Mais ceci n'est pas le plus important, dit Corentin en se reprenant de manière à ôter à la demande d'argent toute gravité. Si vous ne voulez pas avoir du chagrin dans vos vieux jours, obtenez à Peyrade la place qu'il vous a demandée, et vous pouvez la lui faire obtenir facilement. Le Directeur-Général de la Police du royaume a dû recevoir hier une note à ce sujet. Il ne s'agit que d'en faire parler au Préfet de

police par Gondreville. Eh ! bien, dites à Malin comte de Gondreville, qu'il s'agit d'obliger un de ceux qui l'ont su débarrasser de messieurs Simeuse, et il marchera…

– Voici, monsieur, dit le baron en prenant cinq billets de mille francs et les présentant à Corentin.

– La femme de chambre a pour bon ami un grand chasseur nommé Paccard, qui demeure rue de Provence, chez un carrossier, et qui se loue comme chasseur à ceux qui se donnent des airs de prince. Vous arriverez à la femme de chambre de madame Van-Bogseck par Paccard, un grand drôle de Piémontais qui aime assez le vermout.

Évidemment cette confidence, élégamment jetée en Post-Scriptum, était le prix des cinq mille francs. Le baron cherchait à deviner à quelle race appartenait Corentin, en qui son intelligence lui disait assez qu'il voyait plutôt un directeur d'espionnage qu'un espion ; mais Corentin resta pour lui ce qu'est, pour un archéologue, une inscription à laquelle il manque au moins les trois quarts des lettres.

–*Gommand se nomme la phâme te jampre ?* demanda-t-il.

– Eugénie, répondit Corentin qui salua le baron et sortit.

Le baron de Nucingen, transporté de joie, abandonna ses affaires ses bureaux, et remonta chez lui dans l'heureux état où se trouve un jeune homme de vingt ans qui jouit en perspective d'un premier rendez-vous avec une première maîtresse. Le baron prit tous les billets de mille francs de sa caisse particulière, une somme avec laquelle il aurait pu faire le bonheur d'un village, cinquante-cinq mille francs ! et il les mit à même, dans la poche de son habit. Mais la prodigalité des millionnaires ne peut se comparer qu'à leur avidité pour le gain. Dès qu'il s'agit d'un caprice, d'une passion, l'argent n'est plus rien pour les Crésus : il leur est en effet plus difficile d'avoir des caprices que de l'or. Une jouissance est la plus grande rareté de cette vie rassasiée, pleine des émotions que donnent les grands coups de la Spéculation, et sur lesquelles ces cœurs secs se sont blasés. Exemple. Un des plus riches capitalistes de Paris, connu d'ailleurs pour ses bizarreries, rencontre un jour, sur les boulevards, une petite ouvrière excessivement jolie. Accompagnée de sa mère, cette grisette donnait le bras à un jeune homme d'un habillement assez équivoque, et d'un balancement de hanches très faraud. À la première vue, le millionnaire devient amoureux de cette Parisienne ; il la suit chez elle, il y entre ; il se fait raconter cette vie mélangée de bals chez Mabile, de jours sans pain, de spectacles et de travail ; il s'y intéresse, et laisse cinq billets de mille francs sous une pièce de cent sous : une générosité déshonorée. Le lendemain, un fameux tapissier, Braschon, vient prendre les ordres de la grisette, meuble un appartement qu'elle choisit, y dépense une vingtaine de mille francs. L'ouvrière se livre à des espérances

fantastiques : elle habille convenablement sa mère, elle se flatte de pouvoir placer son ex-amoureux dans les bureaux d'une Compagnie d'Assurance. Elle attend… un, deux jours ; puis une… et deux semaines. Elle se croit obligée d'être fidèle, elle s'endette. Le capitaliste, appelé en Hollande, avait oublié l'ouvrière ; il n'alla pas une seule fois dans le Paradis où il l'avait mise, et d'où elle retomba aussi bas qu'on peut tomber à Paris. Nucingen ne jouait pas, Nucingen ne protégeait pas les arts, Nucingen n'avait aucune fantaisie ; il devait donc se jeter dans sa passion pour Esther avec un aveuglement sur lequel comptait l'abbé.

Après son déjeuner, le baron fit venir Georges, son valet de chambre, et lui dit d'aller rue Taitbout, prier mademoiselle Eugénie, la femme de chambre de madame Van-Bogseck, de passer dans ses bureaux pour une affaire importante.

–Du la guedderas, ajouta-t-il, *et du la veras monder tans ma jambre, en lui tisand que sa vordine est vaidde.*

Georges eut mille peines à décider Europe-Eugénie à venir. Madame, lui dit-elle, ne lui permettait jamais de sortir ; elle pouvait perdre sa place, etc, etc. Aussi Georges fit-il sonner haut ses mérites aux oreilles du baron, qui lui donna dix louis.

– Si madame sort cette nuit sans elle, dit Georges à son maître dont les yeux brillaient comme des escarboucles, elle viendra sur les dix heures.

–Pon ! ti fientras m'habiler à neiff eires… me goîver ; gar che feusse êdre auzi pien que bossiple… Che grois que che gombaraidrai teffant ma maidresse, u l'archante ne seraid bas l'archante…

De midi à une heure, le baron teignit ses cheveux et ses favoris. À neuf heures, le baron, qui prit un bain avant le dîner, fit une toilette de marié, se parfuma, s'adonisa. Madame de Nucingen, avertie de cette métamorphose, se donna le plaisir de voir son mari.

– Mon Dieu ! dit-elle, êtes-vous ridicule !… Mais mettez donc une cravate de satin noir, à la place de cette cravate blanche qui fait paraître vos favoris encore plus durs. Et, d'ailleurs, c'est *Empire*, c'est vieux bonhomme, et vous vous donnez l'air d'un ancien Conseiller au Parlement. Ôtez donc vos boutons en diamant, qui valent chacun cent mille francs ; cette singesse vous les demanderait, vous ne pourriez pas les refuser ; et pour les offrir à une fille, autant les mettre à mes oreilles.

Le pauvre financier, frappé de la justesse des remarques de sa femme, lui obéissait en rechignant.

–Ritiquile ! ritiquile !… Che ne fous ai chamais tidde que visse édiez ritiquile quand vis vis meddiez te fodre miex bir fodre bedid mennesier de Rasdignac.

– Je l'espère bien que vous ne m'avez jamais trouvée ridicule. Suis-je femme à faire de pareilles fautes d'orthographe dans une toilette ? Voyons, tournez-vous !… Boutonnez votre habit jusqu'en haut, comme fait le duc de Maufrigneuse, en laissant libres les deux dernières boutonnières d'en haut. Enfin, tâchez de vous rendre jeune.

– Monsieur, dit Georges, voici mademoiselle Eugénie.

–Attieu, montame… s'écria le banquier. Il reconduisit se femme jusqu'au-delà des limites de leurs appartements respectifs, pour être certain qu'elle n'écouterait pas la conférence. En revenant, il prit par la main Europe, et l'amena dans sa chambre avec une sorte de respect ironique : *–Hé ! pien, ma beddide, fus êdes pien héreize, gar vis êdes au serfice te la blis cholie phâme de l'inifers… Fodre fordine éd vaidde, si vis foulez barler bir moi, êdre tans mes eindereds.*

– C'est ce que je ne ferais pas pour dix mille francs, s'écria Europe. Vous comprenez, monsieur le baron, que je suis avant tout une honnête fille…

–Ui. Ghe gomde pien bayer fodre onêdedé. C'ed ce g'on abbèle, tans le gommer ce, la guriosidé.

– Ensuite, ce n'est pas tout, dit Europe. Si monsieur ne plaît pas à madame, et il y a de la chance ! elle se fâche, je suis renvoyée, et ma place me vaut mille francs par an.

–Le gabidal te mile vrancs ed te fint mile vrancs, et si che fus les tonne, fus ne berterez rien.

– Ma foi, si vous le prenez sur ce ton-là, mon gros père, dit Europe, ça change joliment la question. Où sont-ils ?…

–Foissi, répondit le baron en montrant un à un les billets de banque.

Il regarda chaque éclair que chaque billet faisait jaillir des yeux d'Europe, et qui révélait la concupiscence à laquelle il s'attendait.

– Vous payez la place, mais l'honnêteté, la conscience ?… dit Europe en levant sa mine futée et lançant au baron un regard *seria-buffa*.

–La gonzience ne faud bas la blace ; mais, meddons saint mille vrancs de blis, dit-il en ajoutant cinq billets de mille francs.

– Non, vingt mille francs pour la conscience, et cinq mille pour la place, si je la perds…

–Gomme fus futrez… dit-il en ajoutant les cinq billets. *Mais bir les cagner, il vaut me gager tans la jampre te da maidresse bentant la nouid, quand elle sera séle…*

– Si vous voulez m'assurer de ne jamais dire qui vous a introduit, j'y consens. Mais je vous préviens d'une chose : madame est forte comme Turc, elle aime monsieur de Rubempré comme une folle, et vous lui remettriez un million en billets de banque, que vous ne lui feriez pas commettre une infidélité !… C'est bête, mais elle est ainsi quand elle aime, elle est pire

qu'une honnête femme, quoi ? Quand elle va se promener dans les bois avec monsieur, il est rare que monsieur reste à la maison ; elle y est allée ce soir, je puis donc vous cacher dans ma chambre. Si madame revient seule, je vous viendrai chercher ; vous vous tiendrez dans le salon, je ne fermerai pas la porte de la chambre, et le reste… dame ! le reste, ça vous regarde… Préparez-vous !

–Che te tonnerai les fint-sainte mile vrancs tans le salon… tonnant, tonnant.

– Ah ! dit Europe, vous n'êtes pas plus défiant que ça. . Excusez du peu…

–Di auras pien des ogassions te me garodder… Ni verons gonnaissance…

– Eh ! bien, soyez rue Taitbout à minuit ; mais prenez alors trente mille francs sur vous. L'honnêteté d'une femme de chambre se paie, comme les fiacres, beaucoup plus cher, passé minuit.

–Bar britence, che de tonnerai ein pon sur la Pan-que…

– Non, non, dit Europe, des billets, ou rien ne va…

À une heure du matin, le baron de Nucingen, caché dans la mansarde où couchait Europe, était en proie à toutes les anxiétés d'un homme en bonne fortune. Il vivait, son sang lui semblait bouillant à ses orteils, et sa tête allait éclater comme une machine à vapeur trop chauffée.

–Che chouissais moralement pire blis de sant mille égus, dit-il à du Tillet en lui racontant cette aventure. Il écouta les moindres bruits de la rue, il entendit, à deux heures du matin, la voiture de sa maîtresse dès le boulevard. Son cœur battit à soulever la soie du gilet, quand la grande porte tourna sur ses gonds : il allait donc revoir la céleste, l'ardente figure d'Esther !… Il reçut dans le cœur le bruit du marchepied et le claquement de la portière. L'attente du moment suprême l'agitait plus que s'il se fût agi de perdre sa fortune.

–Ha ! s'écria-t-il, *c'esde fifre ça ! C'esde trob fifre même, che ne serai gabaple te rienne te dude !*

Un quart d'heure après, Europe monta.

– Madame est seule, descendez… Surtout, ne faites pas de bruit, gros éléphant !

–Cros élevant ! répéta-t-il en riant et marchant comme sur des barres de fer rouge.

Europe allait en avant, un bougeoir à la main.

–Diens, gonde-les, dit le baron en tendant à Europe les billets de banque quand il fut dans le salon.

Europe prit les trente billets d'un air sérieux, et sortit en enfermant le banquier. Nucingen alla droit dans la chambre, où il trouva la belle Anglaise qui lui dit : – Serait-ce toi, Lucien ?…

–*Non, pelle envant*, s'écria Nucingen qui n'acheva pas.

Il resta stupide en voyant une femme absolument le contraire d'Esther : du blond là où il avait vu du noir, de la faiblesse là où il admirait de la force ! la douce nuit là où scintillait le soleil de l'Arabie.

– Ah çà ! d'où venez-vous ?… qui êtes-vous ?… dit l'Anglaise en sonnant sans que les sonnettes fissent aucun bruit.

–*Chai godonné les sonneddes, mais n'ayez poind beurre… chez fais m'en aller*, dit-il. *Foilà drende mile vrancs te cheddés tans l'eau. Fus êdes pien la maîdresse te mennesier Licien te Ripembré ?*

– Un peu, mon neveu, dit l'Anglaise qui parlait bien le français. *Mais ki ed-dû, doi ?* fit-elle en imitant le parler de Nucingen.

–*Ein ôme pien addrabé !*… répondit-il piteusement.

–*Esd-on addrabé bir afoir eine cholie phâme ?* demanda-t-elle en plaisantant.

–*Bermeddez-moi te fis enfoyer temain eine barure, bir fus rabbeler le paron ti Nichenguenne.*

–*Gonnais bas !*… fit-elle en riant comme une folle ; mais la parure sera bien reçue, mon gros violateur de domicile.

–*Fis le gonnaidrez ? Attié, montame. Fis êdes un morzo te roi ; mais je ne soui qu'ein bofre panquier té soizande ans bassés, et fis m'affez vaide combrentre gombien la phâme que ch'aime a te buissance, buisque fodre paudé sirhimaine n'a bas pi me la vaire ûplier…*

–*Tiens, ce êdre chentile ze que fis me tides là*, répondit l'Anglaise.

–*Ze n'esd pas si chentile que zelle qui me l'einsbire…*

– Vous parliez de *drande* mille francs… à qui les avez-vous donnés ?

–*A fodre goguine te phâme te jampre…*

L'Anglaise sonna, Europe n'était pas loin.

– Oh ! s'écria Europe, un homme dans la chambre de madame, et qui n'est pas monsieur !… Quelle horreur !

– Vous a-t-il donné trente mille francs pour y être introduit ?

– Non, madame ; car, à nous deux, nous ne les valons pas…

Et Europe se mit à crier au voleur d'une si dure façon, que le banquier effrayé gagna la porte, d'où Europe le fit rouler par les escaliers…

– Gros scélérat, lui cria-t-elle, vous me dénoncez à ma maîtresse ! Au voleur !… au voleur !

L'amoureux baron, au désespoir, put regagner sans avanie sa voiture qui stationnait sur le boulevard ; mais il ne savait plus à quel espion se vouer.

– Est-ce que, par hasard, madame voudrait m'ôter mes profits ?… dit Europe en revenant comme une furie vers l'Anglaise.

– Je ne sais pas les usages de France, dit l'Anglaise.

– Mais c’est que je n’ai qu’un mot à dire à monsieur pour faire mettre madame à la porte demain, répondit insolemment Europe.

–*Cedde zagrée fâme te jampre*, dit le baron à Georges qui demanda naturellement à son maître s’il était content, *m’a ghibbé drande mile vrancs…, mais c’esd te ma vôde, ma drès crande vôde !…*

– Ainsi la toilette de monsieur ne lui a pas servi. Diable ! je ne conseille pas à monsieur de prendre pour rien ses pastilles…

–*Chorche, che meirs te tesesboir… Chai vroit… Chai de la classe au cuer… Plis d’Esder, mon hami*.

Georges était toujours l’ami de son maître dans les grandes circonstances.

Deux jours après cette scène, que la jeune Europe venait de dire beaucoup plus plaisamment qu’on ne peut la raconter, car elle y ajouta sa mimique, le faux Espagnol déjeunait en tête-à-tête avec Lucien.

– Il ne faut pas, mon petit, que la police ni personne mette le nez dans nos affaires, lui dit-il à voix basse en allumant un cigare à celui de Lucien. C’est malsain. J’ai trouvé un moyen audacieux, mais infaillible, de faire tenir tranquille notre baron et ses agents. Tu vas aller chez madame de Sérizy, tu seras très gentil pour elle. Tu lui diras, dans la conversation, que, pour être agréable à Rastignac, qui depuis longtemps a trop de madame de Nucingen, tu consens à lui servir de manteau pour cacher une maîtresse. Monsieur de Nucingen, devenu très amoureux de la femme que cache Rastignac (ceci la fera rire) s’est avisé d’employer la Police pour t’espionner, toi, bien innocent des roueries de ton compatriote, et dont les intérêts chez les Grandlieu pourraient être compromis. Tu prieras la comtesse de te donner l’appui de son mari, qui est Ministre d’État, pour aller à la Préfecture de Police. Une fois-là, devant monsieur le Préfet, plains-toi, mais en homme politique et qui va bientôt entrer dans la vaste machine du gouvernement pour en être un des plus importants pistons. Tu comprendras la Police en homme d’État, tu l’admireras, y compris le Préfet. Les plus belles mécaniques font des taches d’huile ou crachent. Ne te fâche que tout juste. Tu n’en veux pas du tout à monsieur le Préfet ; mais engage-le à surveiller son monde, et plains-le d’avoir à gronder ses gens. Plus tu seras doux, gentilhomme, plus le Préfet sera terrible contre ses agents. Nous serons alors tranquilles, et nous pourrons faire revenir Esther, qui doit bramer comme les daims dans sa forêt.

Le Préfet d’alors était un ancien magistrat. Les anciens magistrats font des Préfets de police beaucoup trop jeunes. Imbus du Droit, à cheval sur la Légalité, leur main n’est pas leste à l’Arbitraire que nécessite assez souvent une circonstance critique où l’action de la Préfecture doit ressembler à celle d’un pompier chargé d’éteindre un feu. En présence du Vice-Président du Conseil-d’État, le Préfet reconnut à la Police plus d’inconvénients qu’elle n’en a, déplora les abus, et se souvint alors de la visite que le baron de

Nucingen lui avait faite et des renseignements qu'il avait demandés sur Peyrade. Le Préfet, tout en promettant de réprimer les excès auxquels se livraient les agents, remercia Lucien de s'être adressé directement à lui, lui promit le secret, et eut l'air de comprendre cette intrigue. De belles phrases sur la Liberté individuelle, sur l'inviolabilité du domicile furent échangées entre le Ministre d'État et le Préfet, à qui monsieur de Sérizy fit observer que si les grands intérêts du royaume exigeaient parfois de secrètes illégalités, le crime commençait à l'application de ces moyens d'État aux intérêts privés.

Un matin, au moment où Peyrade allait à son cher café David où il se régalait de voir des bourgeois comme un artiste s'amuse à voir pousser des fleurs, un gendarme habillé en bourgeois l'accosta dans la rue.

– J'allais chez vous, lui dit-il à l'oreille, j'ai ordre de vous amener à la Préfecture.

Peyrade prit un fiacre et monta, sans faire la moindre observation, en compagnie du gendarme.

Le Préfet de Police traita Peyrade comme s'il eût été le dernier argousin du Bagne, en se promenant dans une allée du petit jardin de la Préfecture de Police qui, dans ce temps, s'étendait le long du quai des Orfèvres.

– Ce n'est pas sans raison, monsieur, que, depuis 1809, vous avez été mis en dehors de l'administration… Ne savez-vous pas à quoi vous nous exposez et vous vous exposez vous-même ?…

La mercuriale fut terminée par un coup de foudre. Le Préfet annonça durement au pauvre Peyrade que non seulement son secours annuel était supprimé, mais encore qu'il serait, lui, l'objet d'une surveillance spéciale. Le vieillard reçut cette douche de l'air le plus calme du monde. Il n'y a rien d'immobile et d'impassible comme un homme foudroyé. Peyrade avait perdu tout son argent au jeu. Le père de Lydie comptait sur sa place, et il se voyait sans autre ressource que les aumônes de son ami Corentin.

– J'ai été Préfet de Police, je vous donne complètement raison, dit tranquillement le vieillard au fonctionnaire posé dans sa majesté judiciaire et qui fit alors un haut-le-corps assez significatif. Mais permettez-moi, sans vouloir en rien m'excuser, de vous faire observer que vous ne me connaissez point, reprit Peyrade en jetant une fine œillade au Préfet. Vos paroles sont, ou trop dures pour l'ancien Commissaire Général de Police en Hollande, ou pas assez sévères pour un simple mouchard.

Le Préfet gardait le silence.

– Seulement, monsieur le Préfet, souvenez-vous de ce que je vais avoir l'honneur de vous dire. Sans que je me mêle en rien de *votre police* ni de ma justification, vous aurez l'occasion de voir que, dans cette affaire, il y a quelqu'un qu'on trompe en ce moment, c'est votre serviteur ; plus tard, vous direz : C'était moi.

Et il salua le Préfet, qui resta pensif pour cacher son étonnement.

Le vieillard revint chez lui, les bras et les jambes cassés, saisi d'une rage froide contre le baron de Nucingen. Cet épais financier pouvait seul avoir trahi un secret concentré dans les têtes de Contenson, de Peyrade et de Corentin. Le vieillard accusa le banquier de vouloir se dispenser du paiement, une fois le but atteint. Une seule entrevue lui avait suffi pour deviner les astuces du plus astucieux des banquiers. –. Il liquide avec tout le monde, même avec nous, mais je me vengerai, se disait le bonhomme. Je n'ai jamais rien demandé à Corentin, je lui demanderai de m'aider à me venger de cette stupide caisse. Sacré baron ! tu sauras de quel bois je me chauffe, en trouvant un matin ta fille déshonorée…. Mais aime-t-il sa fille ? Le soir de cette catastrophe qui renversait les espérances de ce vieillard, il avait pris dix ans de plus. En causant avec son ami Corentin, il entremêlait ses doléances de larmes arrachées par la perspective du triste avenir qu'il léguait à sa fille, son idole, sa perle, son offrande à Dieu.

– Nous suivrons cette affaire, lui disait Corentin. Il faut savoir d'abord si le baron est ton délateur. Avons-nous été sages en nous appuyant de Gondreville?… Ce vieux malin nous doit trop pour ne pas essayer de nous engloutir ; aussi fais-je surveiller son gendre Keller, un niais en politique, et très capable de tremper dans quelque conspiration tendant à renverser la branche aînée au profit de la branche cadette…. Demain, je saurai ce qui se passe chez Nucingen, s'il a vu sa maîtresse, et d'où nous vient ce coup de caveçon…. . Ne te désole pas. D'abord, le Préfet ne restera pas longtemps en place…. . Le temps est gros de révolutions, et les révolutions, c'est notre eau trouble.

Un sifflement particulier retentit dans la rue.

– C'est Contenson, dit Peyrade qui mit une lumière sur la fenêtre, et il y a quelque chose qui m'est personnel.

Un instant après, le fidèle Contenson comparaissait devant les deux gnomes de la Police par lui révérés à l'égal de deux génies.

– Qu'y a-t-il dit Corentin.

– Du nouveau ! Je sortais du 113, où j'ai tout perdu. Que vois-je sous les galeries ?…. Georges ! ce garçon est renvoyé par le baron, qui le soupçonne d'être un mouchard.

– Voilà l'effet d'un sourire qui m'est échappé, dit Peyrade.

– Oh ! tout ce que j'ai vu de désastres causés par des sourires !… dit Corentin.

– Sans compter ce que causent les coups de cravache, dit Peyrade en faisant allusion à l'affaire Simeuse. (Voir UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE.) Mais, voyons, Contenson, qu'arrive-t-il ?

– Voici ce qui arrive, reprit Contenson. J'ai fait jaser Georges en lui faisant payer des petits verres d'une infinité de couleurs, il en est resté gris ; quant à moi, je dois être comme un alambic ! Notre baron est allé rue Taitbout, bourré de pastilles du sérail. Il y a trouvé la belle femme que vous savez. Mais une bonne farce : cette Anglaise n'est pas son *ingonnie !*…. Et il a dépensé trente mille francs pour séduire la femme de chambre. Une bêtise. Ça se *croit* grand parce que ça fait de petites choses avec de grands capitaux, retournez la phrase, et vous trouvez le problème que résout l'homme de génie. Le baron est revenu dans un état à faire pitié. Le lendemain Georges, pour faire son bon apôtre, dit à son maître : – Pourquoi monsieur se sert-il de gens de sac et de corde ? Si monsieur voulait s'en rapporter à moi, je lui trouverais son inconnue, car la description que monsieur m'en a faite me suffit, je remuerai tout Paris. – Va, lui dit le baron, je te récompenserai bien ! Georges m'a raconté tout cela, entremêlé des détails les plus saugrenus. Mais… l'on est fait à recevoir la pluie ! Le lendemain, le baron reçut une lettre anonyme où on lui disait quelque chose comme : « Monsieur de Nucingen se meurt d'amour pour une inconnue, il a déjà dépensé beaucoup d'argent en pure perte ; s'il veut se trouver ce soir, à minuit, au bout du pont de Neuilly, et monter dans la voiture derrière laquelle sera le chasseur du bois de Vincennes, en se laissant bander les yeux, il verra celle qu'il aime… Comme sa fortune peut lui donner des craintes sur la pureté des intentions de ceux qui procèdent ainsi, monsieur le baron peut se faire accompagner de son fidèle Georges. Il n'y aura d'ailleurs personne dans la voiture. » Le baron y va, sans rien dire à Georges, avec Georges. Tous deux se laissent bander les yeux et couvrir la tête d'un voile. Le baron reconnaît le chasseur. Deux heures après, la voiture, qui marchait comme une voiture à Louis XVIII (que Dieu ait son âme ! il se connaissait en police, ce roi-là !) arrête au milieu d'un bois. Le baron, à qui l'on ôte son bandeau, voit dans une voiture arrêtée son inconnue, qui…. psit ! disparaît aussitôt. Et la voiture (même train que Louis XVIII) le ramène au pont de Neuilly, où il retrouve sa voiture. On avait mis dans la main de Georges un petit billet ainsi conçu : « Combien de billets de mille francs monsieur le baron lâche-t-il pour être mis en rapport avec son inconnue ? » Georges donne le petit billet à son maître, et le baron, ne doutant pas que Georges ne s'entende ou avec moi ou avec vous, monsieur Peyrade, pour l'exploiter, a mis Georges à la porte. En v'là un imbécile de banquier ! il ne fallait renvoyer Georges qu'après avoir *gougé affec l'eingonnie*.

– Georges a vu la femme ?… dit Corentin.

– Oui, dit Contenson.

– Eh ! bien, s'écria Peyrade, comment est-elle ?

– Oh ! répondit Contenson, il ne m'en a dit qu'un mot : un vrai soleil de beauté !…

– Nous sommes joués par des drôles plus forts que nous, s'écria Peyrade. Ces chiens-là vont vendre leur femme bien cher au baron.

–*Ya, mein Herr !* répondit Contenson. Aussi, en apprenant que vous aviez reçu des giroflées à la Préfecture, ai-je fait jaser Georges.

– Je voudrais bien savoir qui m'a roulé, dit Peyrade, nous mesurerions nos ergots !

– Faut faire les cloportes, dit Contenson.

Il a raison, dit Peyrade, glissons-nous dans les fentes pour écouter, attendre…

– Nous allons étudier cette version-là, s'écria Corentin, pour le moment, je n'ai rien à faire. Tiens-toi sage, toi, Peyrade ! Obéissons toujours à monsieur le préfet…

– Monsieur de Nucingen est bon à saigner, fit observer Contenson, il a trop de billets de mille francs dans les veines…

La dot de Lydie était pourtant là ! dit Peyrade à l'oreille de Corentin.

– Contenson, viens-nous-en, laissons dormir notre père… ade… À de… main.

– Monsieur, dit Contenson à Corentin sur le pas de la porte, quelle drôle d'opération de change aurait faite le bonhomme !… Hein ! marier sa fille avec le prix de !… Ah ! ah ! l'on ferait de ce sujet une jolie pièce, et morale, intitulée : *La dot d'une jeune fille.*

– Ah ! comme vous êtes organisés, vous autres ! quelles oreilles tu as ! … dit Corentin à Contenson. Décidément la Nature Sociale arme toutes ses Espèces des qualités nécessaires aux services qu'elle en attend ! La société c'est une autre Nature !

– C'est très philosophique ce que vous dites là, s'écria Contenson, un professeur en ferait un système !

– Sois au fait, reprit Corentin en souriant et s'en allant avec l'espion par les rues, de tout ce qui se passera chez monsieur de Nucingen, à propos de l'inconnue… en gros… ne finasse pas…

– On regarde si les cheminées fument ! dit Contenson.

– Un homme comme le baron de Nucingen ne peut pas être heureux incognito, reprit Corentin. D'ailleurs nous, pour qui les hommes sont des cartes, nous ne devons jamais être joués par eux !

– Parbleu ! ce serait le condamné qui s'amuserait à couper le cou au bourreau, s'écria Contenson.

– Tu as toujours le petit mot pour rire, répondit Corentin en laissant échapper un sourire qui dessina de faibles plis dans son masque de plâtre.

Cette affaire était excessivement importante en elle-même, et à part ses résultats. Si le baron n'avait pas trahi Peyrade, qui donc avait eu intérêt à voir le Préfet de Police ? Il s'agissait pour Corentin de savoir s'il n'existait pas

de faux frères parmi ses hommes. Il se disait en se couchant ce que ruminait aussi Peyrade : – Qui donc est allé se plaindre au Préfet ?…. . À qui cette femme appartient-elle ? Ainsi, tout en s'ignorant les uns les autres, Jacques Collin, Peyrade et Corentin se rapprochaient sans le savoir ; et la pauvre Esther, Nucingen, Lucien allaient nécessairement être enveloppés dans la lutte déjà commencée, et que l'amour-propre particulier aux gens de police devait rendre terrible.

Grâce à l'adresse d'Europe, la partie la plus menaçante des soixante mille francs de dettes qui pesaient sur Esther et sur Lucien fut acquittée. La confiance des créanciers ne fut pas même ébranlée. Lucien et l'abbé purent respirer pendant un moment. Comme deux bêtes fauves poursuivies qui lappent un peu d'eau au bord de quelque marais, ils purent continuer à côtoyer les précipices, le long desquels l'homme fort conduisait l'homme faible on au gibet ou à la fortune.

– Aujourd'hui, dit le faux prêtre à sa créature, nous jouons le tout pour le tout ; mais heureusement les cartes sont *biseautées*.

Pendant quelque temps Lucien fut assidu, par ordre de son terrible Mentor, auprès de madame de Sérizy. En effet, Lucien ne devait pas être soupçonné d'avoir une fille entretenue pour maîtresse. Il trouva d'ailleurs dans le plaisir d'être aimé, dans l'entraînement d'une vie mondaine, une force d'emprunt pour s'étourdir. Il obéissait à mademoiselle Clotilde de Grandlieu en ne la voyant plus qu'au Bois ou aux Champs-Élysées.

Le lendemain du jour où Esther fut enfermée dans la maison, du Garde, l'être, pour elle problématique et terrible qui lui pesait sur le cœur, vint lui proposer de signer en blanc trois papiers timbrés, aggravés de ces mots tortionnaires : *Accepté pour soixante mille francs*, sur le premier ; *–Accepté pour cent vingt mille francs*, sur le second ; *–Accepté pour cent vingt mille francs*, sur le troisième. En tout trois cent mille francs d'acceptations. En mettant *bon pour*, vous faites un simple billet. Le mot *accepté* constitue la lettre de change et vous soumet à la contrainte par corps. Ce mot fait encourir à celui qui le signe imprudemment cinq ans de prison, une peine que le tribunal de police correctionnelle n'inflige presque jamais, et que la cour d'assises applique à des scélérats. La loi sur la contrainte par corps est un reste des temps de barbarie qui joint à sa stupidité le rare mérite d'être inutile, en ce qu'elle n'atteint jamais les fripons (*Voir* Illusions perdues).

– Il s'agit, dit l'Espagnol à Esther, de tirer Lucien d'embarras : nous avons soixante mille francs de dettes, et avec ces trois cent mille francs nous nous en tirerons peut-être.

Après avoir antidaté de six mois les lettres de change, l'abbé les fit tirer sur Esther par un *homme incompris de la police correctionnelle*, et dont les

aventures, malgré le bruit qu'elles ont fait, furent bientôt oubliées, perdues, couvertes par le tapage de la grande symphonie de juillet 1830.

Ce jeune homme, un des plus audacieux chevaliers d'industrie, fils d'un huissier de Boulogne près Paris, se nomme Georges-Marie D'Estourny. Le père, obligé de vendre sa charge en des circonstances peu prospères, laissa, vers 1824, son fils sans aucune ressource après lui avoir donné cette brillante éducation, la folie des petits bourgeois pour leurs enfants. À vingt-trois ans, le jeune et brillant élève en droit avait déjà renié son père en écrivant ainsi son nom sur ses cartes :

Georges d'Estourny.

Cette carte donnait à son personnage un parfum d'aristocratie. Ce fashionable eut l'audace de prendre tilbury, groom, et de hanter les clubs. Un mot expliquera tout : il faisait des affaires à la Bourse avec l'argent des femmes entretenues dont il était le confident. Enfin il succomba devant la Police correctionnelle, où il comparut accusé de se servir de cartes trop heureuses ; il avait des complices, des jeunes gens corrompus par lui, ses séides obligés, les compères de son élégance et de son crédit. Obligé de fuir, il négligea de payer ses différences à la Bourse. Tout Paris, le Paris des loups-cerviers et des clubs, des boulevards et des industriels, tremblait encore de cette double affaire. Au temps de sa splendeur, Georges d'Estourny, joli garçon, bon enfant surtout, généreux comme un chef de voleurs, avait protégé la Torpille pendant quelques mois. Le faux Espagnol basa sa spéculation sur l'accointance d'Esther avec ce célèbre escroc, accident particulier aux femmes de cette classe. Georges d'Estourny, dont l'ambition s'était enhardie avec le succès, avait pris sous sa protection un homme venu du fond d'un département pour faire des affaires à Paris, et que le parti libéral voulait indemniser de condamnations encourues avec courage dans la lutte de la Presse contre le Gouvernement de Charles X, dont la persécution s'était ralentie pendant le ministère Martignac. On avait alors gracié le sieur Cérizet, ce gérant responsable, surnommé le Courageux-Cérizet. Or, Cérizet, patronné pour la forme par les sommités de la Gauche, fonda une maison qui tenait à la fois à l'agence d'affaires, à la Banque et à la maison de commission. Ce fut une de ces positions qui ressemblent, dans le commerce, à ces domestiques annoncés dans les Petites-Affiches, comme pouvant et sachant tout faire. Cérizet fut très heureux de se lier avec Georges d'Estourny, qui le forma. Esther, en vertu de l'anecdote sur Ninon, pouvait passer pour être la fidèle dépositaire d'une portion de la fortune de

Georges d'Estourny. Un endos en blanc signé *Georges d'Estourny* rendit Carlos Herrera maître des valeurs qu'il avait créées. Ce faux n'avait aucun danger du moment où, soit mademoiselle Esther, soit quelqu'un pour elle, pouvait ou devait payer. Après avoir pris des renseignements sur la maison Cérizet, Jacques Collin y reconnut l'un de ces personnages obscurs décidés à faire fortune, mais… légalement. Cérizet, le vrai dépositaire de d'Estourny, restait nanti de sommes importantes alors engagées dans la Hausse, à la Bourse, et qui permettaient à Cérizet de se dire banquier. Tout cela se fait à Paris ; on méprise un homme, on n'en méprise pas l'argent. L'abbé se rendit chez Cérizet dans l'intention de le travailler à sa manière, car il se trouvait par hasard maître de tous les secrets de ce digne associé de d'Estourny. Le Courageux-Cérizet demeurait dans un entresol, rue du Gros-Chenet, et l'abbé, qui se fit mystérieusement annoncer comme venant de la part de Georges d'Estourny, surprit le soi-disant banquier pâle de cette annonce. L'abbé vit, dans un modeste cabinet, un petit homme à cheveux rares et blonds, et reconnut en lui, d'après la description que lui en avait faite Lucien, le judas de David Séchard.

– Pouvons-nous parler ici sans crainte d'être entendus ? dit l'Espagnol métamorphosé subitement en Anglais à cheveux rouges, à lunettes bleues, aussi propre, aussi net qu'un puritain allant au Prêche.

– Et pourquoi, monsieur ? dit Cérizet. Qui êtes-vous ?

– Monsieur William Barker, créancier de monsieur d'Estourny ; mais je vais démontrer la nécessité de fermer vos portes, puisque vous le désirez. Nous savons, monsieur, quelles ont été vos relations avec les Petit-Claud, les Cointet et les Séchard d'Angoulême…

À ces mots, Cérizet s'élança vers la porte et la ferma, revint à une autre porte qui donnait dans une chambre à coucher, la verrouilla ; puis il dit à l'inconnu : – Plus bas, monsieur ! Et il examina le faux Anglais en lui disant : – Que voulez-vous de moi ?…

– Mon Dieu ! reprit William Barker, chacun pour soi, dans ce monde. Vous avez les fonds de ce drôle de d'Estourny… Rassurez-vous, je ne viens pas vous les demander ; mais, pressé par moi, ce fripon qui mérite la corde, entre nous, m'a donné ces valeurs en me disant qu'il pouvait y avoir quelque chance de les réaliser ; et, comme je ne veux pas poursuivre en mon nom, il m'a dit que vous ne me refuseriez pas le vôtre.

Cérizet regarda la lettre de change, et dit : – Mais il n'est plus à Francfort…

– Je le sais, répondit le faux Barker, mais il pouvait encore y être à la date de ces traites…

– Mais je ne veux pas être responsable, dit Cérizet…

– Je ne vous demande pas ce sacrifice, reprit le faux Anglais ; vous pouvez être chargé de les recevoir. Acquittez-les, et je me charge d'opérer le recouvrement.

– Je suis étonné de voir à d'Estourny autant de défiance de moi, reprit Cérizet.

– Il sait bien des choses, répondit l'Espagnol ; mais ne le blâmez pas d'avoir mis ses œufs dans plusieurs paniers.

– Est-ce que vous croiriez ?… demanda le petit faiseur d'affaires en rendant au faux Anglais les lettres de change acquittées et en règle.

–… Je crois que vous garderez bien ses fonds ? dit le faux Anglais, j'en suis sûr ! ils sont déjà jetés sur le tapis vert de la Bourse.

– Ma fortune est intéressée à…

– À les perdre ostensiblement, dit William Barker.

– Monsieur !… s'écria Cérizet.

– Tenez, mon cher monsieur Cérizet, dit froidement Barker en interrompant Cérizet, vous me rendriez un service en me facilitant cette rentrée. Ayez la complaisance de m'écrire une lettre où vous disiez que vous me remettez ces valeurs acquittées pour le compte de d'Estourny, et que l'huissier poursuivant devra considérer le porteur de la lettre comme le possesseur de ces trois traites.

– Voulez-vous me dire vos noms ?

– Pas de nom ! répondit le faux Anglais. Mettez : *Le porteur de cette lettre et des valeurs*… Vous allez être bien payé de cette complaisance…

– Et comment ?… dit Cérizet.

– Par un seul mot. Vous resterez en France, n'est-ce pas ?…

– Oui, monsieur.

– Eh ! bien, jamais Georges d'Estourny n'y rentrera.

– Et pourquoi ?

– Il y a plus de cinq personnes qui, à ma connaissance, l'assassineraient, et il le sait.

– Je ne m'étonne plus qu'il me demande de quoi faire une pacotille pour les Indes ! s'écria Cérizet. Et il m'a malheureusement obligé d'engager tout dans les fonds. Nous sommes déjà débiteurs de différences. Je vis au jour le jour.

– Tirez votre épingle du jeu !

– Ah ! si j'avais su cela plus tôt ! s'écria Cérizet. J'ai manqué ma fortune…

– Un dernier mot ?… dit Barker. Discrétion !… vous en êtes capable ; mais, ce qui peut-être est moins sûr, fidélité. Nous nous reverrons, et je vous ferai faire fortune.

Après avoir jeté dans cette âme de boue un espoir qui devait en assurer la discrétion pendant longtemps, Barker se rendit chez un huissier sur lequel il pouvait compter, et le chargea d'obtenir des jugements définitifs contre Esther. – On payera, dit-il à l'huissier, c'est une affaire d'honneur, nous voulons seulement être en règle. Il fit représenter mademoiselle Esther au Tribunal de Commerce pour que les jugements fussent contradictoires. L'huissier, prié d'agir poliment, mit sous enveloppe tous les actes de procédure, vint saisir lui-même le mobilier, rue Taitbout, où il fut reçu par Europe. La contrainte par corps une fois dénoncée, Esther fut ostensiblement sous le coup de trois cents et quelques mille francs de dettes indiscutables. Jacques Collin ne fit pas en ceci de grands frais d'invention. Ce vaudeville des fausses dettes se joue à Paris très souvent. Il y existe des sous-Gobseck, des sous-Gigonnet qui, moyennant une prime, se prêtent à ce *calembour*, car ils plaisantent de ce tour. Tout, en France, se fait en riant. On rançonne ainsi, soit des parents récalcitrants, soit des passions qui lésineraient, mais qui tous, devant une nécessité flagrante ou quelque prétendu déshonneur, *s'exécutent.* Maxime de Trailles avait usé très souvent de ce moyen, renouvelé des comédies du vieux répertoire. Seulement Carlos Herrera, qui voulait sauver et l'honneur de sa robe et celui de Lucien, avait eu recours à un faux sans aucun danger, mais assez souvent pratiqué pour qu'en ce moment la Justice s'en émeuve. Il se tient, dit-on, une Bourse des effets faux aux environs du Palais-Royal, où, pour trois francs, on vous donne une signature.

Avant d'entamer la question de ces cent mille écus destinés à faire sentinelle à la porte de la chambre à coucher, Carlos se promit de faire payer, au préalable, cent mille autres francs à monsieur de Nucingen. Voici comment. Par ses ordres, Asie se posa, vis-à-vis de l'amoureux baron, en vieille femme au courant des affaires de la belle inconnue. Jusqu'à présent, les peintres de mœurs ont mis en scène beaucoup d'usuriers ; mais on a oublié l'usurière, la madame *La Ressource* d'aujourd'hui, personnage excessivement curieux, appelée décemment *marchande à la toilette*, et qu'allait jouer la féroce Asie, à qui Carlos trouva le physique de l'emploi. – Tu t'appelleras madame *de Saint-Estève*, lui dit-il. L'abbé voulut voir Asie habillée. La fausse entremetteuse vint en robe de damas à fleurs, provenant de rideaux décrochés à quelque boudoir saisi, ayant un de ces châles de cachemire passés, usés, invendables, qui finissent leur vie au dos de ces femmes. Elle portait une collerette en dentelles magnifiques, mais éraillées, et un affreux chapeau ; mais elle était chaussée en souliers de peau d'Irlande, sur le bord desquels sa chair faisait l'effet d'un bourrelet de soie noire à jour.

– Et la boucle de ma ceinture ! dit-elle en montrant une orfèvrerie suspecte que repoussait son ventre de cuisinière. Hein ! quel genre ! Et mon tour… comme il m'enlaidit gentiment !

– Sois mielleuse d'abord, lui dit Carlos, sois craintive presque, défiante comme une chatte ; et fais surtout rougir le baron d'avoir employé la Police sans que tu paraisses avoir à trembler devant les agents. Enfin donne à entendre *à la pratique* en termes plus ou moins clairs, que tu défies toutes les polices du monde de savoir où se trouve la belle. Cache bien les traces… Quand le baron t'aura donné le droit de lui frapper sur le ventre en l'appelant : – Gros corrompu ! deviens insolente et fais-le aller comme un laquais.

Menacé de ne plus revoir l'entremetteuse s'il se livrait au moindre espionnage, Nucingen voyait Asie en allant à la Bourse, à pied, mystérieusement, dans un misérable entresol de la rue Neuve-Saint-Marc, un appartement prêté ; par qui ? le baron ne put jamais obtenir la moindre lumière à ce sujet… Ces boueux sentiers, combien de fois les millionnaires amoureux les ont-ils côtoyés, et avec quelles délices ! les pavés de Paris le savent. Madame de Saint-Estève fit arriver, d'espérance en désespoir, en relayant l'un par l'autre, le baron à vouloir être mis au courant de tout ce qui concernait l'inconnue, *à tout prix !….*

Pendant ce temps, l'huissier marchait, et marchait d'autant mieux que, ne trouvant aucune résistance chez Esther, il agissait dans les délais légaux, sans perdre vingt-quatre heures.

Lucien, conduit par l'abbé, visita cinq ou six fois la récluse à Saint-Germain. Le féroce conducteur de ces machinations avait jugé ces entrevues nécessaires pour empêcher Esther de dépérir, car sa beauté passait à l'état de capital. Au moment de quitter la maison du Garde, il amena Lucien et la pauvre courtisane au bord d'un chemin désert, à un endroit d'où l'on voyait Paris, et où personne ne pouvait les entendre. Tous trois ils s'assirent au soleil levant, sous un tronçon de peuplier abattu devant ce paysage, un des plus magnifiques du monde, et qui embrasse le cours de la Seine, Montmartre, Paris, Saint-Denis.

– Mes enfants, dit Carlos, votre rêve est fini. Toi, ma petite, tu ne reverras plus Lucien ; ou, si tu le vois, tu dois l'avoir connu, il y a cinq ans, pendant quelques jours seulement.

– Voilà donc ma mort arrivée ! dit-elle sans verser une larme.

– Eh ! voilà cinq ans que tu es malade, reprit l'abbé. Suppose-toi poitrinaire, et meurs sans nous ennuyer de tes élégies. Mais tu vas voir que tu peux encore vivre, et très bien !… Laisse-nous, Lucien, va cueillir des *sonnets*, dit-il en lui montrant un champ à quelques pas d'eux.

Lucien jeta sur Esther un regard mendiant, un de ces regards propres à ces hommes faibles et avides, pleins de tendresse dans le cœur et de lâcheté dans le caractère. Esther lui répondit par un signe de tête qui voulait dire : – Je vais écouter le bourreau pour savoir comment je dois poser ma tête sous la hache, et j'aurai le courage de bien mourir. Ce fut si gracieux et, en même temps, si plein d'horreur, que le poète pleura ; Esther courut à lui, le serra dans ses bras, but cette larme et lui dit : – Sois tranquille ! un de ces mots qui se disent avec les gestes et les yeux, avec la voix du délire.

Carlos se mit à expliquer nettement, sans ambiguïté, souvent avec d'horribles mots propres, la situation critique de Lucien, sa position à l'hôtel de Grandlieu, sa belle vie s'il triomphait, et enfin la nécessité pour Esther de se sacrifier à ce magnifique avenir.

– Que faut-il faire ? s'écria-t-elle fanatisée.

– M'obéir aveuglément, dit Carlos. Et de quoi pourriez-vous vous plaindre ? Il ne tiendra qu'à vous de vous faire un beau sort. Vous allez devenir ce que sont Tullia, Florine, Mariette et la Val-Noble, vos anciennes amies, la maîtresse d'un homme riche que vous n'aimerez pas. Une fois nos affaires faites, notre amoureux est assez riche pour vous rendre heureuse….

– Heureuse !… dit-elle en levant les yeux au ciel.

– Vous avez eu cinq ans de paradis, reprit-il. Ne peut-on vivre avec de pareils souvenirs ?…

– Je vous obéirai, répondit-elle en essuyant une larme dans le coin de ses yeux. Ne vous inquiétez pas du reste ! Vous l'avez dit, mon amour est une maladie mortelle.

– Ce n'est pas tout, reprit Carlos, il faut rester belle. À vingt-deux ans et demi, vous êtes à votre plus haut point de beauté, grâce à votre bonheur. Enfin, redevenez surtout la Torpille. Soyez espiègle, dépensière, rusée, sans pitié pour le millionnaire que je vous livre. Écoutez !… cet homme a été sans pitié pour bien du monde, il s'est engraissé des fortunes de la veuve et de l'orphelin, vous serez leur Vengeance !… Asie viendra vous prendre en fiacre, et vous serez à Paris ce soir. Si vous laissiez soupçonner vos liaisons depuis six ans avec Lucien, autant vaudrait lui tirer un coup de pistolet dans la tête. On vous demandera ce que vous êtes devenue : vous répondrez que vous avez été emmenée en voyage par un Anglais excessivement jaloux. Vous avez eu jadis assez d'esprit pour bien *blaguer*, retrouvez tout cet esprit-là…

Avez-vous jamais vu un radieux cerf-volant, ce géant des papillons de l'enfance, tout chamarré d'or, planant dans les cieux ?… Les enfants oublient un moment la corde, un passant la coupe : le météore *donne*, en langage de collège, *une tête*, et il tombe avec une effrayante rapidité. Telle Esther en entendant Carlos.

DEUXIÈME PARTIE

À combien l'amour revient aux vieillards

Depuis huit jours, Nucingen allait marchander la livraison de celle qu'il aimait, presque tous les jours, dans l'entresol de la rue Neuve-Saint-Marc. Là trônait Asie entre les plus belles parures arrivées à cette phase horrible où les robes ne sont plus des robes et ne sont pas encore des haillons. Le cadre était en harmonie avec la figure que cette femme se composait, car ces boutiques sont une des plus sinistres particularités de Paris. On y voit des défroques que la Mort y a jetées de sa main décharnée, et l'on entend alors le râle d'une phtisie sous un châle, comme on y devine l'agonie de la misère sous une robe lamée d'or. Les atroces débats entre le Luxe et la Faim sont écrits là sur de légères dentelles. On y retrouve la physionomie d'une reine sous un turban à plumes dont la pose rappelle et rétablit presque la figure absente. C'est le hideux dans le joli ! Le fouet de Juvénal, agité par les mains officielles du commissaire-priseur, éparpille les manchons pelés, les fourrures flétries des Messalines aux abois. C'est un fumier de fleurs où, çà et là, brillent des roses coupées d'hier, portées un jour, et sur lequel est toujours accroupie une vieille, la cousine-germaine de l'usure, l'Occasion chauve, édentée, et prête à vendre le contenu, tant elle a l'habitude d'acheter le contenant, la robe sans la femme ou la femme sans la robe ! Asie était là, comme l'argousin dans le Bagne, comme un vautour au bec rougi sur des cadavres, au sein de son élément ; plus affreuse que ces sauvages horreurs qui font frémir les passants étonnés quelquefois de rencontrer un de leurs plus jeunes et frais souvenirs pendus dans le sale vitrage derrière lequel grimace une vraie Saint-Estève retirée.

D'irritations en irritations et de dix mille en dix mille francs, le banquier était arrivé à offrir soixante mille francs à madame de Saint-Estève, qui lui répondit par un refus grimacé à désespérer un macaque. Après une nuit agitée, après avoir reconnu combien Esther portait de désordre dans ses idées, après avoir réalisé des gains inattendus à la Bourse, il vint enfin un matin avec l'intention de lâcher les cent mille francs demandés par Asie, mais il voulait lui soutirer une foule de renseignements.

– Tu te décides donc, mon gros farceur ? lui dit Asie en lui tapant sur l'épaule.

La familiarité la plus déshonorante est le premier impôt que ces sortes de femmes prélèvent sur les passions effrénées ou sur les misères qui se confient à elles ; elles ne s'élèvent jamais à la hauteur du client, elles le font asseoir côte à côte auprès d'elles sur leur tas de boue. Asie, comme on le voit, obéissait admirablement à son maître.

–*Il le vaud pien*, dit Nucingen.

– Et tu n'es pas volé, répondit Asie. On a vendu des femmes plus cher que tu ne payeras celle-là, relativement. Il y a femme et femme ! De Marsay a donné de Coralie soixante mille francs. Celle que tu veux a coûté cent mille francs de première main : mais pour toi, vois-tu, vieux corrompu, c'est une affaire de convenance.

–*Mèz ù ed-elle ?*

– Ah ! tu la verras. Je suis comme toi : donnant, donnant !… Ah ! çà, mon cher, *ta passion* a fait des folies. Ces jeunes filles, ça n'est pas raisonnable. La princesse est en ce moment ce que nous appelons une belle de nuit…

–*Eine pelle…*

– Allons, vas-tu faire le jobard ?… Elle a Louchard à ses trousses. Je lui ai prêté, moi, cinquante mille francs.

–*Finte-sinte ! tis tonc*, s'écria le banquier.

– Parbleu, vingt-cinq pour cinquante, ça va sans dire, répondit Asie. Cette femme-là, faut lui rendre justice, c'est la probité même ! Elle n'avait plus que sa personne, elle m'a dit : Ma petite madame Saint-Estève, je suis poursuivie, il n'y a que vous qui puissiez m'obliger, donnez-moi vingt mille francs, et je vous les hypothèque sur mon cœur… Oh ! elle a un joli cœur… Il n'y a que moi qui sache où elle est. Une indiscrétion me coûterait mes vingt mille francs… Auparavant, elle demeurait rue Taitbout. Avant de s'en aller de là… (– son mobilier était saisi… – rapport aux frais. – Ces gueux d'huissiers !… – Vous savez, vous qui êtes un fort de la Bourse !) – Eh ! bien, pas bête, elle a loué pour deux mois son appartement à une Anglaise, une femme superbe qu'avait ce petit chose… Rubempré, pour amant, et il en était si jaloux qu'il la faisait promener la nuit… Mais, comme on va vendre le mobilier, l'Anglaise a déguerpi, d'autant plus qu'elle était trop chère pour un petit criquet comme Lucien…

–*Vus vaides la panque*, dit Nucingen,

– En nature, dit Asie. Je prête aux jolies femmes ; et ça rend, car on escompte deux valeurs à la fois.

Asie s'amusait à *charger* le rôle des revendeuses à la toilette qui sont bien âpres, mais plus patelines, plus douces que la Malaise, et qui justifient leur commerce par des raisons pleines de beaux motifs. Asie se posa comme ayant perdu ses illusions, cinq amants, ses enfants, et se laissant *voler !* Elle montra de temps en temps des reconnaissances du Mont-de-Piété, pour

prouver combien son commerce comportait de mauvaises chances. Elle se donna pour gênée, endettée. Enfin, elle fut si naïvement hideuse que le baron finit par croire au personnage qu'elle représentait.

–*Eh ! pien, si che lâge les sante mille, ù la ferrai-che ?* dit-il en faisant le geste d'un homme décidé à tous les sacrifices.

– Mon gros père, tu viendras ce soir, avec ta voiture, par exemple, en face le Gymnase. C'est le chemin, dit Asie. Tu t'arrêteras au coin de la rue Sainte-Barbe. Je serai là en vedette, nous irons trouver mon hypothèque à cheveux noirs… Oh ! elle a de beaux cheveux, mon hypothèque ! En ôtant son peigne, Esther se trouve à couvert comme sous un pavillon. Mais si tu te connais aux chiffres, tu m'as l'air assez jobard sur le reste ; je te conseille de bien cacher la petite, car on te la fourre à Sainte-Pélagie, et vivement, le lendemain, si on la trouve… et… on la cherche.

–*Ne bourraid-on boind rageder les pilets ?* dit l'incorrigible Loup-cervier.

– L'huissier les a… mais il n'y a pas mèche. L'enfant a évu une passion et a mangé un dépôt qu'on lui redemande. Ah ! dam ! c'est un peu farceur un cœur de vingt-deux ans.

–*Pon, pon, ch'arrancherai ça*, dit Nucingen en prenant son air finaud. *Il ède pien endentu que che serai son brodecdère*.

– Eh ! grosse bête, c'est ton affaire de te faire aimer par elle, et tu as bien assez de moyens pour acheter un semblant d'amour qui vaille le vrai. Je te remets ta princesse entre les mains ; elle est tenue de te suivre, je ne m'inquiète point du reste… Mais elle est habituée au luxe, aux plus grands égards. Ah ! mon petit ! c'est une femme comme il faut… Sans cela, lui aurais-je donné quinze mille francs !

–*Eh ! pien, c'est tidde. À ce soir !*

Le baron recommença la toilette nuptiale qu'il avait déjà faite ; mais, cette fois, avec la certitude du succès. À neuf heures, il trouva l'horrible femme au rendez-vous, et la prit dans sa voiture.

– U ? dit le baron.

– Où ! fit Asie, rue de la Perle, au Marais, une adresse de circonstance, car ta perle est dans la boue, mais tu la laveras !

Arrivés là, la fausse madame Saint-Estève dit à Nucingen avec un affreux sourire : – Nous allons faire quelques pas à pied, je ne suis pas assez sotte pour avoir donné la véritable adresse.

–*Ti benses à tutte*, répondit Nucingen.

– C'est mon état, répliqua-t-elle.

Asie conduisit Nucingen rue Barbette, où, dans une maison garnie tenue par un tapissier du quartier, il fut introduit au quatrième étage. En apercevant, dans une chambre mesquinement meublée, Esther mise en

ouvrière et travaillant à un ouvrage de broderie, le millionnaire pâlit. Au bout d'un quart d'heure, pendant lequel Asie eut l'air de chuchoter avec Esther, à peine ce jeune vieillard pouvait-il parler.

–*Montemisselle*, dit-il enfin à la pauvre fille, *aurez-fûs la ponde té m'accebder gomme fodre brodecdère ?…*

– Mais il faut le bien, monsieur, dit Esther dont les deux yeux laissèrent échapper deux grosses larmes qui roulèrent le long de ses joues…

–*Ne bleurez boind. Che feux fus rentre la blis héréize te duddes les phâmes… Laissez fûs seilement aimer bar moi, fus ferrez.*

– Ma petite, monsieur est raisonnable, dit Asie, il sait bien qu'il a soixante-six ans passés, et il sera bien indulgent. Enfin, mon bel ange, c'est un père que je t'ai trouvé… – Faut lui dire ça, dit Asie à l'oreille du banquier surpris. On ne prend pas des hirondelles en leur tirant des coups de pistolet. Venez par ici ? dit Asie en amenant Nucingen dans la pièce voisine. Vous savez nos petites conventions, mon ange ?

Nucingen tira de la poche de son habit un portefeuille et compta les cent mille francs, que Carlos, caché dans un cabinet, attendait avec une vive impatience, et que la cuisinière lui porta.

– Voilà cent mille francs que notre homme place en Asie, maintenant nous allons lui en faire placer en Europe, dit Carlos à sa confidente quand ils furent sur le palier.

Il disparut après avoir donné ses instructions à la Malaise, qui rentra dans l'appartement où Esther pleurait à chaudes larmes. L'enfant, comme un criminel condamné à mort, s'était fait un roman d'espérance, et l'heure fatale avait sonné.

– Mes chers enfants, dit Asie, où allez-vous aller ?… car le baron de Nucingen…

Esther regarda le banquier célèbre en laissant échapper un geste d'étonnement admirablement joué.

–*Ui, mon envand, che suis le paron te Nichinguenne…*

– Le baron de Nucingen ne doit pas, ne peut pas rester dans un chenil pareil. Écoutez-moi !… Votre ancienne femme de chambre Eugénie…

–*Icheni ! te la rie Daidpoud..* . s'écria le baron.

– Eh ! bien, oui, la gardienne judiciaire des meubles, reprit Asie, et qui a loué l'appartement à la belle Anglaise…

–*Ah ! je combrens !* dit le baron.

– L'ancienne femme de chambre de madame, reprit respectueusement Asie en désignant Esther, vous recevra très bien ce soir, et jamais le Garde du Commerce ne s'avisera de la venir chercher dans son ancien appartement, qu'elle a quitté depuis trois mois…. .

–*Barvait ! barvait !* s'écria le baron. *T'aillers, chegonnais les Cartes ti Gommer ce, et che zais tes baroles bir les vaire tisbaraîdre…*

– Vous aurez dans Eugénie une fine mouche, dit Asie, c'est moi qui l'ai donnée à madame…

–*Che la gonnais*, s'écria le millionnaire en riant. *Ichénie m'a gibbé drende mille vrans…*

Esther fit un geste d'horreur sur la foi duquel un homme de cœur lui aurait confié sa fortune.

–*Oh ! bar ma vôde*, reprit le baron, *che gourais abrès fûs…*

Et il raconta le quiproquo auquel avait donné lieu la location de l'appartement à une Anglaise.

– Eh ! bien, voyez-vous, madame ? dit Asie, Eugénie ne vous a rien dit de cela, la rusée ! Mais, madame est bien habituée à cette fille-là, dit-elle au baron, gardez-la tout de même.

Asie reprit Nucingen à part et lui dit : – Avec cinq cents francs par mois à Eugénie, qui arrondit joliment sa pelote, vous saurez tout ce que fera madame, donnez-la-lui pour femme de chambre. Eugénie sera d'autant mieux à vous qu'elle vous a déjà carotté… Rien n'attache plus les femmes à un homme que de le carotter. Mais tenez Eugénie en bride : elle fait tout pour de l'argent, cette fille-là, c'est une horreur !…

–*Ed doi ?…*

– Moi, fit Asie, je me rembourse.

Nucingen, cet homme si profond, avait un bandeau sur les yeux ; il se laissa faire comme un enfant. La vue de cette candide et adorable Esther essuyant ses yeux et tirant avec la décence d'une jeune vierge les points de sa broderie, rendait à ce vieillard amoureux les sensations qu'il avait éprouvées au bois de Vincennes : il eût donné la clef de sa caisse ! il se sentait jeune, il avait le cœur plein d'adoration, il attendait qu'Asie fût partie pour pouvoir se mettre aux genoux de cette madone de Raphaël. Cette éclosion subite de l'enfance au cœur d'un Loup-Cervier, d'un vieillard, est un des phénomènes sociaux que la physiologie peut le plus facilement expliquer. Comprimée sous le poids des affaires, étouffée par de continuels calculs, par les préoccupations perpétuelles de la chasse aux millions, l'adolescence et ses sublimes illusions reparaît, s'élance et fleurit, comme une cause, comme une graine oubliée dont les effets, dont les floraisons splendides obéissent au hasard, à un soleil qui jaillit, qui luit tardivement. Commis à douze ans dans la maison d'Aldrigger de Strasbourg, le baron n'avait jamais mis le pied dans le monde des sentiments. Aussi restait-il devant son idole en entendant mille phrases qui se heurtaient dans sa cervelle, et n'en trouvant aucune sur ses lèvres, il obéit alors à un désir brutal l'homme de soixante-dix ans reparaissait.

–Foulez-vous fenir rie Daidboud ?… dit-il.

– Où vous voudrez, monsieur, répondit Esther en se levant.

–I vis fudrez ! répéta-t-il avec ravissement. *Fus êdes ein anche tescentû ti ciel, et que ch'aime comme si ch'édais ein bedide cheune ôme quoique ch'aie tes gefeux cris…*

– Ah ! vous pouvez bien dire blancs ! car ils sont d'un trop beau noir pour n'être que gris, dit Asie.

–Fa-d'en, filaine fenteusse te chair himaine ! Tî as don archente, ne baffe blis sir cedde fleir t'amûr ! s'écris le banquier en se remboursant par cette sauvage apostrophe de toutes les insolences qu'il avait supportées.

– Vieux polisson ! tu me payeras cette phrase-là !… lui dit Asie en menaçant le banquier par un geste digne de la Halle qui lui fit hausser les épaules.

– Entre la gueule du pot et celle d'un *licheur* il y a la place d'une vipère, et tu m'y trouveras !… dit-elle excitée par le dédain de Nucingen.

Les millionnaires dont l'argent est gardé par la Banque de France dont les hôtels sont gardés par une escouade de valets, dont la personne a, dans la rue, le rempart d'une rapide voiture à chevaux anglais, ne craignent aucun malheur ; aussi le baron lorgna-t-il froidement Asie, en homme qui venait de lui donner cent mille francs. Cette majesté produisit son effet. Asie exécuta sa retraite en grommelant dans l'escalier et tenant un langage excessivement révolutionnaire, elle parlait d'échafaud !

– Que lui avez-vous donc dit ?… demanda la *vierge à la broderie,* car elle est bonne femme.

–Elle fus ha fentie, elle fus ha foliée…

– Quand nous sommes dans la misère, répondit-elle d'un air à fendre le cœur d'un diplomate, qui donc a de l'argent et des égards pour nous ?…

–Bôfre bedide ! dit Nucingen, *ne resdez bas eine minude de blis, izi !*

Nucingen donna le bras à Esther, il l'emmena comme elle se trouvait, et la mit dans sa voiture avec plus de respect peut-être qu'il n'en aurait eu pour la belle duchesse de Maufrigneuse.

–Fis haurez ein pel éguipache, le blis choli te Baris, disait Nucingen pendant le chemin. *Doud ce que le lixe a te blis jarmant fis endourera. Eine reine ne sera bas blis riche que fus. Vis serez resbectée gomme eine viancée t'Allemeigne : che fous feux lipre… Ne bleurez boint. Égoudez… Che vis aime féridddaplement t'amur pur. Ja-gune te fos larmes me prise le cuer…*

– Aime-t-on d'amour une femme qu'on achète ?… demanda d'une voix délicieuse la pauvre fille.

–Choseffe ha pien édé fenti bar ses vrères à gausse de sa chantilesse. C'esd tans la Piple. T'aillers, tans l'Oriende, on agêde ses phâmes léchidimes.

Arrivée rue Taitbout, Esther ne put revoir sans des impressions douloureuses le théâtre de son bonheur. Elle resta sur un divan, immobile, étanchant ses larmes une à une, sans entendre un mot des folies que lui baragouinait le banquier, il se mit à ses genoux ; elle l'y laissa sans lui rien dire, lui abandonnant ses mains quand il les prenait, mais ignorant, pour ainsi dire, de quel sexe était la créature qui lui réchauffait les pieds, que Nucingen trouva froids. Cette scène de larmes brûlantes semées sur la tête du baron, et de pieds à la glace réchauffés par lui, dura de minuit à deux heures du matin.

–*Ichenie*, dit enfin le baron en appelant Europe, *optenez tonc te fodre maîdresse qu'elle se gouche…*

– Non, s'écria Esther en se dressant sur ses jambes comme un cheval effarouché, jamais ici !…

– Tenez, monsieur, je connais madame, elle est douce et bonne comme un agneau, dit Europe au banquier ; seulement, il ne faut pas la heurter, il faut toujours la prendre de biais… Elle a été si malheureuse ici ! – Voyez ? … le mobilier est bien usé ! – Laissez-lui suivre ses idées. – Arrangez-lui, là, bien gentiment, quelque joli hôtel. Peut-être qu'en voyant tout nouveau autour d'elle, elle sera dépaysée, elle vous trouvera peut-être mieux que vous n'êtes, et sera d'une douceur angélique. – Oh ! madame n'a pas sa pareille ! et vous pouvez vous vanter d'avoir fait une excellente acquisition : un bon cœur, des manières gentilles, un cou-de-pied fin, une peau… Ah !… Et de l'esprit à faire rire des condamnés à mort… Madame est susceptible d'*attache…* – Et comme elle sait s'habiller !… Eh ! bien, si c'est cher, un homme en a, comme on dit, pour son argent. – Ici, toutes ses robes sont saisies, sa toilette est donc arriérée de trois mois. – Mais Madame est si bonne, voyez-vous, que moi je l'aime et c'est ma maîtresse ! – Mais, soyez juste, une femme comme elle se voir au milieu de meubles saisis !…. Et pour qui ? pour un garnement qui l'a rouée… Pauvre petite femme ! elle n'est plus elle-même.

–*Esder…. Esder….* disait le baron, *gouchez-fis, mon anche ? – Eh ! si c'edde moi qui fous vais beur, che resderai sir ce ganabé..* . s'écria le baron enflammé par l'amour le plus pur en voyant qu'Esther pleurait toujours.

– Eh ! bien, répondit Esther en prenant la main du baron et la lui baisant avec un sentiment de reconnaissance qui fit venir aux yeux de ce loup-cervier quelque chose d'assez ressemblant à une larme, je vous en saurai gré… Et elle se sauva dans sa chambre en s'y enfermant.

–*Il y a quêque chausse t'inexblicaple là-tetans…* se disait Nucingen en s'asseyant sur le canapé. *Que tira-d-on chèze moi ?…* Il se leva, regarda par la fenêtre : –*Ma foidire ed tuchurs là…. Foissi piendôd le chour !* … Il se promena par la chambre : –*Gomme montame te Nichinguenne se mogueraid te moi, si chamais êle saffais gommand chai bassé cedde nouid !*

…. Il alla coller son oreille à la porte de la chambre en se trouvant un peu trop niaisement couché. –*Esder !*… Aucune réponse. –*Mon tié ! elle bleure tuchurs !*…. se dit-il en revenant s'étendre sur le canapé.

Dix minutes environ après le lever du soleil, le baron de Nucingen, qui s'était endormi de ce mauvais sommeil pris par force, et dans une position gênée, sur un divan, fut éveillé en sursaut par Europe au milieu d'un de ces rêves qu'on fait alors et dont les rapides complications sont un des phénomènes insolubles de la physiologie médicale.

– Ah ! mon Dieu ! madame, criait-elle, madame ! des soldats !… des gendarmes, la justice. On veut vous arrêter…

Au moment où Esther ouvrit sa porte et se montra, mal enveloppée de sa robe de chambre, les pieds nus dans ses pantoufles, ses cheveux en désordre, belle à faire damner l'ange Raphaël, la porte du salon vomit un flot de boue humaine qui roula, sur dix pattes, vers cette céleste fille, posée comme un ange dans un tableau de religion flamand. Un homme s'avança. Contenson, l'affreux Contenson mit sa main sur l'épaule moite d'Esther.

– Vous êtes mademoiselle Esther Van… ? dit-il.

Europe, d'un revers appliqué sur la joue de Contenson, l'envoya d'autant mieux mesurer ce qu'il lui fallait de tapis pour se coucher, qu'elle lui donna dans les jambes ce coup sec si connu de ceux qui pratiquent l'art dit *de la savate*.

– Arrière ! cria-t-elle, on ne touche pas à ma maîtresse !

– Elle m'a cassé la jambe ! criait Contenson en se relevant, on me la paiera…

Sur la masse des cinq recors vêtus comme des recors, gardant leurs chapeaux affreux sur leurs têtes plus affreuses encore, et offrant des têtes de bois d'acajou veiné où les yeux louchaient, où les nez manquaient, où les bouches grimaçaient, se détacha Louchard, vêtu plus proprement que ses hommes, mais le chapeau sur la tête, la figure à la fois doucereuse et rieuse.

– Mademoiselle, je vous arrête, dit-il à Esther. Quant à vous ma fille, dit-il à Europe, toute rébellion serait punie et toute résistance est inutile.

Le bruit des fusils, dont les crosses tombèrent sur les dalles de la salle à manger et de l'antichambre en annonçant que le Garde était doublé de la Garde, appuya ce discours.

– Et pourquoi m'arrêter ? dit innocemment Esther.

– Et nos petites dettes ?… répondit Louchard.

– Ah ! c'est vrai ! s'écria Esther. Laissez-moi m'habiller.

– Malheureusement, mademoiselle, il faut que je m'assure si vous n'avez aucun moyen d'évasion dans votre chambre, dit Louchard.

Tout cela se fit si rapidement que le baron n'avait pas encore eu le temps d'intervenir.

–Eh ! pien, je sis à cede hire eine fenteuse de chair himaine, paron de Nichinguenne !… s'écria la terrible Asie en se glissant à travers les recors jusqu'au divan où elle feignit de découvrir le banquier.

–Filaine trôlesse ! s'écria Nucingen qui se dressa dans toute sa majesté financière, et il se jeta entre Esther et Louchard, qui lui son chapeau à un cri de Contenson.

– Monsieur le baron de Nucingen !…

Au geste que fit Louchard, les recors évacuèrent l'appartement en se découvrant tous avec respect. Contenson seul resta.

– Monsieur le baron paye-t-il ?… demanda le Garde qui avait son chapeau à la main.

–Je baye, répondit-il, *mais engore vaud-il saffoir de guoi il s'achit.*

– Trois cent douze mille francs et des centimes, frais liquidés ; mais l'arrestation n'est pas comprise.

–Drois sante mille vrans ! s'écria le baron. *–C'esde ein reffeille drop cher bir ein ôme qui a bassé la nuid sir ein ganabé,* ajouta-t-il à l'oreille d'Europe.

– Cet homme est-il bien le baron de Nucingen ? dit Europe à Louchard en commentant son doute par un geste que mademoiselle Dupont, la dernière soubrette du Théâtre-Français, eût envié.

– Oui, mademoiselle, dit Louchard.

– Oui, répondit Contenson.

–Che rebont t'elle, dit le baron à Louchard, *laissez-moi lui tire ein mode.*

Esther et son vieil amoureux entrèrent dans la chambre, à la serrure de laquelle Louchard trouva nécessaire d'appliquer son oreille.

–Che fus aime blis que ma fie, Esder ; mais birquoi tonner à fos gréanciers te l'archande qui seraid invinimente miex tans fodre birse ? Halez an brison : che me vais vort te rageder ces sante mille égus afec sente mile vrans, et fus aurez teux sante mile vrans pir fus…

– Ce système, lui cria Louchard, est inutile. Le créancier n'est pas amoureux de mademoiselle, lui !… Vous comprenez ? Et il veut plus que tout, depuis qu'il sait que vous êtes épris d'elle.

–Fitu pedad ! s'écria Nucingen à Louchard en ouvrant la porte et l'introduisant dans la chambre, *ti ne sais ce que du tis ! Che te tonne, à doi, fint pir sant, zi tu vais l'avvaire…*

– Impossible, monsieur le baron.

– Comment, monsieur ? vous auriez le cœur, dit Europe en intervenant, de laisser aller ma maîtresse en prison !… Mais voulez-vous mes gages, mes économies ? prenez-les, madame, j'ai quarante mille francs…

– Ah ! ma pauvre fille, s'écria Esther, je ne te connaissais pas ! dit Esther en serrant Europe dans ses bras, et Europe se mit à fondre en larmes.

–*Cheu baye*, dit piteusement le baron en tirant un carnet. Il y prit un de ces petits carrés de papier imprimés que la Banque donne aux banquiers, et sur lesquels ils n'ont plus qu'à remplir les sommes en chiffres et en toutes lettres pour en faire des mandats payables au porteur.

– Ce n'est pas la peine, monsieur le baron, dit Louchard, j'ai ordre de ne recevoir mon paiement qu'en espèces d'or ou d'argent. À cause de vous, je me contenterai de billets de banque.

Tarteifle ! s'écria le baron, *mondrez moi tonc les didres ?* Contenson présenta trois dossiers couverts en papier bleu, que le baron prit en regardant Contenson, auquel il dit à l'oreille : –*Ti hauraid vaide eine meyeur churnée en m'aferdissant.*

– Eh ! vous savais-je ici, monsieur le baron ? répondit l'espion sans se soucier d'être ou non entendu de Louchard. Vous avez bien perdu en ne me continuant pas votre confiance. On vous carotte, ajouta ce profond philosophe en haussant les épaules.

–*C'esde frai*, se dit le baron. *Ah ! ma bedide*, s'écria-t-il en voyant les lettres de change et s'adressant à Esther, *fus edes la ficdime t'ein famez goquin ! eine aissegrob !*

– Hélas ! oui, dit la pauvre Esther ; mais il m'aimait bien !…

–*Si chaffais si… chaurais vaid eine obbosition andre fos mains.*

– Vous perdez la tête, monsieur le baron, dit Louchard, il y a un tiers porteur.

–*Ui*, reprit-il, *il y en a ein diers bordier… Cérissed ! ein ôme t'obbozission !*

– Il a le malheur spirituel, dit en souriant Contenson, il fait un calembour.

– Monsieur le baron veut-il écrire un mot à son caissier ? dit Louchard en souriant, je vais y envoyer Contenson et renverrai mon monde. L'heure s'avance, et tout le monde saurait…

–*Fa, Gondenson !…* cria Nucingen. *Mon gaissier temeure au goin te la rie tes Madurins et de l'Argate. Foissi ein mode avin qu'il ale ghès ti Dilet ou ghès les Keller, tans le gas où nus n'aurions bas sante mil égus, gar nodre archand ed dude à la Panque… – Habilés-fous, mon anche,* dit-il à Esther, *fous êdes lipre – Les fieilles phâmes,* s'écria-t-il en regardant Asie, *sonte blis tanchereusses que les cheûnes…*

– Je vais aller faire rire le créancier, lui dit Asie, et il me donnera de quoi m'amuser aujourd'hui. –*Zan rangune monnessier le paron…* ajouta la mulâtresse en faisant une horrible révérence.

Louchard reprit les titres des mains du baron, et resta seul avec lui au salon, où, une demi-heure après, le caissier vint suivi de Contenson. Esther reparut alors dans une toilette ravissante, quoique improvisée. Quand les

fonds eurent été comptés par Louchard, le baron voulut examiner les titres ; mais Esther s'en saisit par un geste de chatte et les porta dans son secrétaire.

– Que donnez-vous pour la canaille ?… dit Contenson à Nucingen.

–*Fus n'affez pas î paugoup d'eccarts*, dit le baron.

– Et ma jambe !… s'écria Contenson.

–*Lûchart, vis tonnerez sante vrans à Gondanson sir le reste du pilet te mile…*

–*C'esde eine pien pelle phâme !* disait le caissier au baron de Nucingen en sortant de la rue Taitbout, *mais elle goûde pien cher à monnessière le paron.*

–*Cartez-moi le segrête,* dit le baron qui avait aussi demandé le secret à Contenson et à Louchard.

Louchard s'en alla suivi de Contenson ; mais, sur le boulevard, Asie qui le guettait, arrêta le Garde du Commerce.

– L'huissier et le créancier sont là dans un fiacre, ils ont soif ! lui dit-elle, *et il y a gras !*

Pendant que Louchard comptait les fonds, Contenson put examiner les clients. Il aperçut les yeux de Carlos, distingua la forme du front sous la perruque, et cette perruque lui sembla justement suspecte ; il prit le numéro du fiacre, tout en paraissant totalement étranger à ce qui se passait ; Asie et Europe l'intriguaient au dernier point. Il pensait que le baron était victime de gens excessivement habiles avec d'autant plus de raison que Louchard, en réclamant ses soins, avait été d'une discrétion étrange. Le croc-en-jambe d'Europe n'avait pas, d'ailleurs, frappé Contenson seulement au tibia. – C'est un coup qui sent son Saint-Lazare ! s'était-il dit en se relevant.

Carlos renvoya l'huissier, le paya généreusement, et dit au fiacre en le payant : Palais-Royal, au Perron !

– Ah ! le mâtin ! se dit Contenson qui entendit l'ordre, il y a quelque chose !…

Carlos arriva au Palais-Royal d'un train à ne pas avoir à craindre d'être suivi. D'ailleurs, il traversa les galeries à sa manière, prit un autre fiacre sur la place du Château-d'Eau, en lui disant : – Passage de l'Opéra, du côté de la rue Pinon. Un quart d'heure après, il entrait rue Taitbout, chez Esther qui lui dit : – Voilà les fatales pièces ! Carlos prit les titres, les examina ; puis il alla les brûler au feu de la cuisine.

– Le tour est fait ! s'écria-t-il en montrant les trois cent dix mille francs roulés en un paquet qu'il tira de la poche de sa redingote. Ça et les cent mille francs d'Asie nous permettent d'agir.

– Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria la pauvre Esther…

– Mais, imbécile, dit le féroce calculateur, sois ostensiblement la maîtresse de Nucingen, et tu pourras voir Lucien, il est l'ami de Nucingen, je ne te défends pas d'avoir une passion pour lui !

Esther aperçut une faible clarté dans sa vie ténébreuse, elle respira.

– Europe, ma fille, dit Carlos en emmenant cette créature dans un coin du boudoir où personne ne pouvait surprendre un mot de cette conversation, Europe, je suis content de toi.

Europe releva la tête, regarda cet homme avec une expression qui changea tellement son visage flétri que le témoin de cette scène, Asie, qui veillait à la porte, se demanda si l'intérêt par lequel Carlos tenait Europe pouvait surpasser en profondeur celui par lequel elle se sentait rivée à lui.

– Ce n'est pas tout, ma fille. Quatre cent mille francs ne sont rien pour moi… Paccard te remettra une facture d'argenterie qui monte à trente mille francs, et sur laquelle il y a des à-comptes reçus ; mais notre orfèvre, Biddin, a fait des frais. Notre mobilier, saisi par lui, sera sans doute affiché demain. Va voir Biddin, il demeure rue de l'Arbre-Sec, il te donnera des reconnaissances du Mont-de-Piété pour dix mille francs. Tu comprends : Esther s'est fait faire de l'argenterie, elle ne l'a pas payée, et l'a mise *en plan*, elle sera menacée d'une plainte en escroquerie. Donc, il faudra donner trente mille francs à l'orfèvre et dix mille francs au Mont-de-Piété pour ravoir l'argenterie. Total : quarante-trois mille francs avec les frais. Cette argenterie est pleine d'alliage, le baron la renouvellera, nous lui rechipperons là quelques billets de mille francs. Vous devez… quoi, pour deux ans à la couturière ?

– On peut lui devoir six mille francs, répondit Europe.

– Eh ! bien, si madame Auguste veut être payée et conserver la pratique, elle devra faire un mémoire de trente mille francs depuis quatre ans. Même accord avec la marchande de modes. Le bijoutier, Samuel Frisch, le juif de la rue Sainte-Avoie, te prêtera des reconnaissances, nous devons lui *devoir* vingt-cinq mille francs, et nous aurons eu six mille francs de nos bijoux du Mont-de-Piété. Nous rendrons les bijoux au bijoutier, il y aura moitié pierres fausses ; aussi, le baron ne doit-il pas trop les regarder. Enfin, tu dois faire *cracher* encore cent cinquante mille francs au baron d'ici à huit jours.

– Madame devra m'aider un petit peu, répondit Europe, parlez-lui, car elle reste là comme une hébétée, et m'oblige à déployer plus d'esprit que trois auteurs pour une pièce.

– Si Esther tombait dans le bégueulisme, tu m'en préviendrais, dit Carlos. Nucingen lui doit un équipage et des chevaux, elle voudra choisir et acheter tout elle-même. Ce sera le marchand de chevaux et le carrossier du loueur où est Paccard que vous choisirez. Nous aurons là d'admirables chevaux, très chers, qui boiteront un mois après, et nous les changerons.

– On pourrait tirer six mille francs au moyen d'un mémoire de parfumeur, dit Europe.

– Oh ! fit-il en hochant la tête, allez doucement, de concessions en concessions. Nucingen n'a passé que le bras dans la machine, il nous faut la tête. J'ai besoin, outre tout cela, de cinq cent mille francs.

– Vous pourrez les avoir, répondit Europe. Madame s'adoucirait pour ce gros imbécile vers six cent mille, et lui en demanderait quatre cents pour le bien aimer.

– Écoute ceci, ma fille, dit Carlos. Le jour où je toucherai les derniers cent mille francs, il y aura pour toi vingt mille francs.

– À quoi cela peut-il me servir ? dit Europe en laissant aller ses bras en personne pour qui l'existence est impossible.

– Tu pourras retourner à Valenciennes, acheter un bel établissement, et devenir honnête femme, si tu veux ; tous les goûts sont dans la nature, Paccard y pense quelquefois ; il n'a rien sur l'épaule, presque rien sur la conscience, vous pourrez vous convenir, répliqua Carlos.

– Retourner à Valenciennes !… Y pensez-vous, monsieur ? s'écria Europe effrayée.

Née à Valenciennes et fille de tisserands très pauvres, Europe fut envoyée à sept ans dans une filature où l'Industrie moderne avait abusé de ses forces physiques, de même que le Vice l'avait dépravée avant le temps. Corrompue à douze ans, mère à treize ans, elle se vit attachée à des êtres profondément dégradés. À propos d'un assassinat, elle avait comparu, comme témoin d'ailleurs, devant la Cour d'Assises. Vaincue à seize ans par un reste de probité, par la terreur que cause la Justice, elle fit condamner l'accusé, par son témoignage, à vingt ans de travaux forcés. Ce criminel, un de ces repris de justice dont l'organisation implique de terribles vengeances, avait dit en pleine audience à cette enfant : – Dans dix ans, comme à présent, Prudence (Europe s'appelait Prudence Servien), je reviendrai pour te *terrer*, dussé-je être *fauché*. Le président de la Cour essaya bien de rassurer Prudence Servien en lui promettant l'appui, l'intérêt de la Justice ; mais la pauvre enfant fut frappée d'une si profonde terreur qu'elle tomba malade et resta près d'un an à l'hôpital. La Justice est un être de raison représenté par une collection d'individus sans cesse renouvelés, dont les bonnes intentions et les souvenirs sont, comme eux, excessivement ambulatoires. Les Parquets, les Tribunaux ne peuvent rien prévenir en fait de crimes, ils sont inventés pour les accepter tout faits. Sous ce rapport, une police préventive serait un bienfait pour un pays ; mais le mot police effraie aujourd'hui le législateur, qui ne sait plus distinguer entre ces mots : *Gouverner, –administrer, – faire les lois*. Le législateur tend à tout absorber dans l'État, comme s'il pouvait agir. Le forçat devait toujours penser à sa victime, et se venger alors que la Justice ne songerait plus ni à l'un ni à l'autre. Prudence, qui comprit instinctivement, en gros si vous voulez, son danger, quitta Valenciennes, et

vint à dix-sept ans à Paris pour s'y cacher. Elle y fit quatre métiers, dont le meilleur fut celui de comparse à un petit théâtre. Elle fut rencontrée par Paccard, à qui elle raconta ses malheurs. Paccard, le bras droit, le Séide de Jacques Collin, parla de Prudence à son maître ; et quand le maître eut besoin d'une esclave, il dit à Prudence : « Si tu veux me servir comme on doit servir le diable, je te débarrasserai de Durut. » Durut était le forçat, l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de Prudence Servien. Sans ces détails, beaucoup de critiques auraient trouvé l'attachement d'Europe un peu fantastique. Enfin personne n'aurait compris le coup de théâtre que Carlos allait produire.

– Oui, ma fille, tu pourras retourner à Valenciennes… Tiens, lis. Et il tendit le journal de la veille en montrant du doigt l'article suivant : Toulon. –*Hier, a eu lieu l'exécution de Jean-François Durut… Dès le matin la garnison*, etc.

Prudence lâcha le journal ; ses jambes se dérobèrent sous le poids de son corps ; elle retrouvait la vie, car elle n'avait pas, disait-elle, trouvé de goût au pain depuis la menace de Durut.

– Tu le vois, j'ai tenu ma parole. Il a fallu quatre ans pour faire tomber la tête de Durut en l'attirant dans un piège… Eh ! bien, achève ici mon ouvrage, tu te trouveras à la tête d'un petit commerce dans ton pays, riche de vingt mille francs, et la femme de Paccard, à qui je permets la vertu comme retraite.

Europe reprit le journal, et lut avec des yeux vivants tous les détails que les journaux donnent, sans se lasser, sur l'exécution des forçats depuis vingt ans ; le spectacle imposant, l'aumônier qui a toujours converti le patient, le vieux criminel qui exhorte ses ex-collègues, l'artillerie braquée, les forçats agenouillés ; puis les réflexions banales, qui ne changent rien au régime des bagnes, où grouillent dix-huit mille crimes.

– Il faut réintégrer Asie au logis, dit Carlos.

Asie s'avança, ne comprenant rien à la pantomime d'Europe.

– Pour la faire revenir cuisinière ici, vous commencerez par servir au baron un dîner comme il n'en aura jamais mangé, reprit-il ; puis vous lui direz qu'Asie a perdu son argent au jeu et s'est remise en maison. Nous n'aurons pas besoin de chasseur : Paccard sera cocher, les cochers ne quittent pas leur siège où ils ne sont guère accessibles, l'espionnage l'atteindra moins là. Madame lui fera porter une perruque poudrée, un tricorne en gros feutre galonné ; ça le changera, je le peindrai d'ailleurs.

– Nous allons avoir des domestiques avec nous ? dit Asie en louchant.

– Nous aurons d'honnêtes gens, répondit Carlos.

– Tous têtes faibles ! répliqua la mulâtresse.

– Si le baron loue un hôtel, Paccard a un ami capable d'être concierge, reprit Carlos. Il ne nous faudra plus qu'un valet de pied et une fille de cuisine, vous pourrez bien surveiller deux étrangers…

Au moment où Carlos allait sortir, Paccard se montra.

– Restez, il y a du monde dans la rue, dit le chasseur.

Ce mot si simple fut effrayant. Carlos monta dans la chambre d'Europe, et y resta jusqu'à ce que Paccard fût venu le chercher avec une voiture de louage qui entra dans la maison. Carlos baissa les stores et fut mené d'un train à déconcerter toute espèce de poursuite. Arrivé au faubourg Saint-Antoine, il se fit descendre à quelques pas d'une place de fiacre où il se rendit à pied, et rentra quai Malaquais, en échappant ainsi aux curieux.

– Tiens, enfant, dit-il à Lucien en lui montrant quatre cents billets de mille francs, voici, j'espère, un à-compte sur le prix de la terre de Rubempré. Nous allons en risquer cent mille. On vient de lancer les Omnibus, les Parisiens vont se prendre à cette nouveauté-là, dans trois mois nous triplerons nos fonds. Je connais l'affaire : on donnera des dividendes superbes pris sur le capital, pour faire mousser les actions. Une idée renouvelée de Nucingen. En refaisant la terre de Rubempré, nous ne paierons pas tout sur-le-champ. Tu vas aller trouver des Lupeaulx, et tu le prieras de te recommander lui-même à un avoué nommé Desroches, un drôle de futé que tu iras voir à son Étude ; tu lui diras d'aller à Rubempré, d'étudier le terrain, et tu lui promettras vingt mille francs d'honoraires s'il peut, en t'achetant pour huit cent mille francs de terre autour des ruines du château, te constituer trente mille livres de rente.

– Comme tu vas !… Tu vas ! tu vas !…

– Je vais toujours. Ne plaisantons point. Tu t'en iras mettre cent mille écus en bons du Trésor, afin de ne pas perdre d'intérêts ; tu peux les laisser à Desroches, il est aussi honnête homme que madré… Cela fait, cours à Angoulême, obtiens de ta sœur et de ton beau-frère qu'ils prennent sur eux un petit mensonge officieux. Tes parents peuvent dire t'avoir donné six cent mille francs pour faciliter ton mariage avec Clotilde de Grandlieu, ça n'est pas déshonorant.

– Nous sommes sauvés ! s'écria Lucien ébloui.

– Toi, oui ! reprit Carlos ; mais encore ne le seras-tu qu'en sortant de Saint-Thomas-d'Aquin avec Clotilde pour femme…

– Que crains-tu ? dit Lucien en apparence plein d'intérêt.

– Il y a des curieux à ma piste… Il faut que j'aie l'air d'un vrai prêtre, et c'est bien ennuyeux ! Le diable ne me protègera plus, en me voyant un bréviaire sous le bras.

En ce moment le baron de Nucingen, qui s'en alla donnant le bras à son caissier, atteignait à la porte de son hôtel.

–*Chai pien beur*, dit-il en rentrant, *t'affoir vaid eine vichu gambagne… Pah ! nus raddraberons ça…*

–*Le malheir esd que monnesser le paron s'esd avviché*, répondit le bon Allemand en ne s'occupant que du décorum.

–*Ui, ma maîdresse an didre toid êdre tans eine bosission tigne te moi*, répondit ce Louis XIV de comptoir.

Sûr d'avoir tôt ou tard Esther, le baron redevint le grand financier qu'il était. Il reprit si bien la direction de ses affaires que son caissier, en le trouvant le lendemain, à six heures, dans son cabinet, vérifiant des valeurs, se frotta les mains.

–*Técitément, monnessier le paron a vaid eine égonomie la nuid ternière*, dit-il avec un sourire d'Allemand, moitié fin, moitié niais.

Si les gens riches à la manière du baron de Nucingen ont plus d'occasions que les autres de perdre de l'argent, ils ont aussi plus d'occasions d'en gagner, alors même qu'ils se livrent à leurs folies. Quoique la politique financière de la fameuse Maison de Nucingen se trouve expliquée ailleurs, il n'est pas inutile de faire observer que de si considérables fortunes ne s'acquièrent point, ne se constituent point, ne s'agrandissent point, ne se conservent point, au milieu des révolutions commerciales, politiques et industrielles de notre époque, sans qu'il y ait d'immenses pertes de capitaux, ou, si vous voulez, des impositions frappées sur les fortunes particulières. On verse très peu de nouvelles valeurs dans le trésor commun du globe. Tout accaparement nouveau représente une nouvelle inégalité dans la répartition générale. Ce que l'État demande, il le rend ; mais ce qu'une Maison Nucingen prend, elle le garde. Ce coup de Jarnac échappe aux lois, par la raison qui eût fait de Frédéric II un Jacques Collin, un Mandrin, si, au lieu d'opérer sur les provinces à coups de batailles, il eût travaillé dans la contrebande ou sur les valeurs mobilières. Forcer les États européens à emprunter à vingt ou dix pour cent, gagner ces dix ou vingt pour cent avec les capitaux du public, rançonner en grand les industries en s'emparant des matières premières, tendre au fondateur d'une affaire une corde pour le soutenir hors de l'eau jusqu'à ce qu'on ait repêché son entreprise asphyxiée, enfin toutes ces batailles d'écus gagnées constituent la haute politique de l'argent. Certes, il s'y rencontre pour le banquier, comme pour le conquérant, des risques ; mais il y a si peu de gens en position de livrer de tels combats que les moutons n'ont rien à y voir. Ces grandes choses se passent entre bergers. Aussi, comme les *exécutés* (le terme consacré dans l'argot de la Bourse) sont coupables d'avoir voulu trop gagner, prend-on généralement très peu de part aux malheurs causés par les combinaisons des Nucingens. Qu'un spéculateur se brûle la cervelle, qu'un agent de change prenne la fuite, qu'un notaire emporte les fortunes

de cent ménages, ce qui est pis que de tuer un homme ; qu'un banquier liquide ; toutes ces catastrophes, oubliées à Paris en quelques mois, sont bientôt couvertes par l'agitation quasi marine de cette grande cité. Les fortunes colossales des Jacques Cœur, des *Médici*, des Ango de Dieppe, des *Auffredi* de La Rochelle, des *Fugger*, des *Tiepolo*, des *Corner*, furent jadis loyalement conquises par des privilèges dus à l'ignorance où l'on était des provenances de toutes les denrées précieuses ; mais, aujourd'hui, les clartés géographiques ont si bien pénétré les masses, la concurrence a si bien limité les profits, que toute fortune rapidement faite est : ou l'effet d'un hasard et d'une découverte, ou le résultat d'un vol légal. Perverti par de scandaleux exemples, le bas commerce a répondu, surtout depuis dix ans, à la perfidie des conceptions du haut commerce, par des attentats odieux sur les matières premières. Partout où la chimie est pratiquée, on ne boit plus de vin ; aussi l'industrie vinicole succombe-t-elle. On vend du sel falsifié pour échapper au Fisc, Les tribunaux sont effrayés de cette improbité générale. Enfin le commerce français est en suspicion devant le monde entier, et l'Angleterre se démoralise également. Le mal vient, chez nous, de la loi politique. La Charte a proclamé le règne de l'argent, le succès devient alors la raison suprême d'une époque athée. Aussi la corruption des sphères élevées, malgré des résultats éblouissants d'or et leurs raisons spécieuses, est-elle infiniment plus hideuse que les corruptions ignobles et quasi personnelles des sphères inférieures, dont quelques détails servent de comique, terrible si vous voulez, à cette Scène. Les ministères, que toute pensée effraie, ont banni du théâtre les éléments du comique actuel. La bourgeoisie, moins libérale que Louis XIV, tremble de voir venir son *Mariage de Figaro*, défend de jouer le Tartufe politique, et, certes, ne laisserait pas jouer *Turcaret* aujourd'hui, car Turcaret est devenu souverain. Dès lors, la comédie se raconte et le Livre devient l'arme moins rapide, mais plus sûre, des poètes.

Durant cette matinée, au milieu des allées et venues des audiences, des ordres donnés, des conférences de quelques minutes, qui font du cabinet de Nucingen une espèce de Salle-des-Pas-Perdus financière, un de ses Agents de change lui annonça la disparition d'un membre de la Compagnie, un des plus habiles, un des plus riches, Jacques Falleix, frère de Martin Falleix, et le successeur de Jules Desmarets. Jacques Falleix était l'Agent de Change en titre de la maison Nucingen. De concert avec du Tillet et les Keller, le baron avait aussi froidement conjuré la ruine de cet homme que s'il se fût agi de tuer un mouton pour la Pâque.

–*Il ne bouffaid bas dennir*, répondit tranquillement le baron.

Jacques Falleix avait rendu d'énormes services à l'agiotage. Dans une crise, quelques mois auparavant, il avait *sauvé la place* en manœuvrant avec

audace. Mais demander de la reconnaissance aux Loups-cerviers, n'est-ce pas vouloir attendrir, en hiver, les loups de l'Ukraine ?

– Pauvre homme ! répondit l'Agent de change, il se doutait si peu de ce dénouement-là qu'il avait meublé, rue Saint-Georges, une petite maison pour sa maîtresse ; il y a dépensé cent cinquante mille francs en peintures, en mobilier. Il aimait tant madame du Val-Noble !… Voilà une femme obligée de quitter tout cela… Tout y est dû.

–Pon ! pon ! se dit Nucingen, *foilà pien le gas de rébarer mes berdes de cede nuid… – Il n'a rienne bayé ?* demanda-t-il à l'Agent de change.

– Eh ! répondit l'agent, quel est le fournisseur malappris qui n'eût pas fait crédit à Jacques Falleix ? Il paraît qu'il y a une cave exquise. Par parenthèse, la maison est à vendre, il comptait l'acheter. Le bail est à son nom. Quelle sottise ! Argenterie, mobilier, vins, voiture, chevaux, tout va devenir une valeur de la masse, et qu'est-ce que les créanciers en auront ?

–Fennez temain, dit Nucingen, *c'haurai été foir dout cela, et zi l'on ne téclare boint te falite, qu'on arranche les avvaires à l'amiaple, che vous charcherai t'ouvrir eine brix résonnaple te ce mopilier, en brenant le pail…*

– Ça pourra se faire très bien, dit l'Agent de change. Allez-y ce matin, vous trouverez l'un des associés de Falleix avec les fournisseurs qui voudraient se créer un privilège ; mais la Val-Noble a leurs factures au nom de Falleix.

Le baron de Nucingen envoya sur-le-champ un de ses commis chez son notaire, Jacques Falleix lui avait parlé de cette maison, qui valait tout au plus soixante mille francs, et il voulut être immédiatement propriétaire, afin d'en exercer le privilège à raison des loyers.

Le caissier (honnête homme !) vint savoir si son maître perdait quelque chose à la faillite de Falleix.

–Au gondraire, mon pon Volfgang, che fais raddraber sante mile vrans.

–Hai ! gommand ?

–Eh ! ch'aurai la bedide maison gue ce bofre tiaple de Valeix brébarait à sa maîdresse tebuis un an. Ch'aurai le doute en ovvrand cinquande mile vrans aux gréanciers, et maître Gartot, mon nodaire, fa affoir mes ortres pir la méson, gar le brobrièdaire ed chêné… Che le saffais, mais je n'affais blis la déde à moi. Tans beu, ma tiffine Esder habidera ein bedid balai… Valeix m'y ha menné : c'esde eine merfeille, et à teux bas d'ici… Ça me fa gomme ein cant.

La faillite de Falleix forçait le baron d'aller à la Bourse ; mais il lui fut impossible de quitter la rue Saint-Lazare sans passer par la rue Taitbout ; il souffrait déjà d'être resté quelques heures sans Esther, il aurait voulu la garder à ses côtés. Le gain qu'il comptait faire avec les dépouilles de son Agent de change lui rendait la perte des quatre cent mille francs déjà

dépensés excessivement légère à porter. Enchanté d'annoncer à *zon anche* sa translation de la rue Taitbout à la rue Saint-Georges, où elle serait dans *eine bedid balai*, où des souvenirs ne s'opposeraient plus à leur bonheur, les pavés lui semblaient doux aux pieds, il marchait en jeune homme dans un rêve de jeune homme. Au détour de la rue des Trois-Frères, au milieu de son rêve et du pavé, le baron vit venir à lui Europe, la figure renversée.

–*U fas-ti ?* dit-il.

– Eh ! monsieur, j'allais chez vous… Vous aviez bien raison hier ! Je conçois maintenant que la pauvre madame devait se laisser mettre en prison pour quelques jours. Mais les femmes se connaissant-elles en finance ?… Quand les créanciers de madame ont su qu'elle était revenue chez elle, tous ont fondu sur nous comme sur une proie… Hier, à sept heures du soir, monsieur, on est venu apposer d'affreuses affiches pour vendre son mobilier samedi… Mais ceci n'est rien… Madame, qui est tout cœur, a voulu, dans le temps, obliger ce monstre d'homme, vous savez !

–*Quel monsdre ?*

– Eh ! bien, celui qu'elle aimait, ce d'Estourny, oh ! il était charmant. Il jouait, voilà tout.

–*Ile jhouait afec tes cardes pissaudées…*

– Eh ! bien ! Et vous ?… dit Europe, que faites-vous à la Bourse ? Mais laissez-moi dire. Un jour, pour empêcher Georges, soi-disant, de se brûler la cervelle, elle a mis au Mont-de-Piété toute son argenterie, ses bijoux qui n'étaient pas payés. En apprenant qu'elle *avait donné quelque chose* à un créancier, tous sont venus lui faire une scène… On la menace de la Correctionnelle… Votre ange sur ce banc-là !… n'est-ce pas à faire dresser une perruque de dessus la tête ?… Elle fond en larmes, elle parle d'aller se jeter à la rivière… Oh ! elle ira.

–*Si che fais fous foir, attieu la Pirse !* s'écria Nucingen, *Ed ile ed imbossiple que che n'y ale bas, gar ch'y cagnerai queque chausse bir elle…. Fa la galmer : che bayerai ses teddes ch'irai la foir à quadre heires. Mais, Ichénie, tis-lui qu'elle m'aime ein beu…*

– Comment, un peu, mais beaucoup !… Tenez, monsieur, il n'y a que la générosité pour gagner le cœur des femmes… Certainement, vous auriez économisé peut-être une centaine de mille francs en la laissant aller en prison. Eh ! bien, vous n'auriez jamais eu son cœur… Comme elle me le disait : – Eugénie, il a été bien grand, bien large… C'est une belle âme !

–*Elle a tidde ça, Ichénie ?* s'écria le baron.

– Oui, monsieur, à moi-même.

–*Diens, foissi tix luis…*

– Merci… Mais elle pleure en ce moment, elle pleure depuis hier autant que sainte Madeleine a pleuré pendant un mois… Celle que vous aimez est

au désespoir, et pour des dettes qui ne sont pas les siennes, encore ! Oh ! les hommes ! ils grugent autant les femmes que les femmes grugent les vieux… allez !

–Elles sont tuttes gomme ça !… S'encacher !… Eh ! l'on ne s'encache chamais… Qu'èle ne zigne blus rien. Che baye, mais si elle tonne angore eine zignadire… Che…

– Que feriez-vous ? dit Europe en se posant.

–Mon Tié ! che né augun bouffoir sur èle… Che fais me mêdre à la déde de ses bedides offres… Fa, fa la gonzoler, et lû tire que tans ein mois elle habidera ein bedid balai.

– Vous avez fait, monsieur le baron, des placements à gros intérêts dans le cœur d'une femme ! Tenez… je vous trouve rajeuni, moi qui ne suis que la femme de chambre, et j'ai souvent vu ce phénomène… c'est le bonheur… le bonheur a un certain reflet… Si vous avez quelques débours, ne les regrettez pas… vous verrez ce que ça rapporte. D'abord, je l'ai dit à madame : elle serait la dernière des dernières, *une traînée*, si elle ne vous aimait pas, car vous la retirez d'un enfer… Une fois qu'elle n'aura plus de soucis, vous la connaîtrez. Entre nous, je puis vous l'avouer, la nuit où elle pleurait tant… Que voulez-vous ?… on tient à l'estime d'un homme qui va nous entretenir… elle n'osait pas vous dire tout cela… elle voulait se sauver.

– Se *soffer ! !* s'écria le baron effrayé de cette idée. *Mais la Pirse, la Pirse. Fa, fa, che n'andre boint… Mais que che la foye à la venêdre… sa fue me donnera tu cuer…*

Esther sourit à monsieur de Nucingen quand il passa devant la maison, et il s'en alla pesamment en se disant : *–Cède ein anche !* Voici comment s'y était pris Europe pour obtenir ce résultat impossible. Vers deux heures et demie, Esther avait fini de s'habiller comme quand elle attendait Lucien, elle était délicieuse ; en la voyant ainsi, Prudence lui dit, en regardant à la fenêtre : « Voilà monsieur ! » La pauvre fille se précipita, croyant voir Lucien, et vit Nucingen.

– Oh ! quel mal tu me fais ! dit-elle.

– Il n'y avait que ce moyen-là de vous donner l'air de faire attention à un pauvre vieillard qui va payer vos dettes, répondit Europe, car enfin elles vont être toutes payées.

– Quelles dettes ? s'écria cette créature qui ne pensait qu'à retenir son amour à qui des mains terribles donnaient la volée.

– Celles que monsieur Carlos a faites à madame.

– Comment ! voici près de quatre cent cinquante mille francs ? s'écria Esther.

– Vous en avez encore pour cent cinquante mille francs ; mais il a très bien pris tout cela, le baron… il va vous tirer d'ici, vous mettre *tans ein bedid*

balai… Ma foi ! vous n'êtes pas malheureuse !… À votre place, puisque vous tenez cet homme-là par le bon bout, quand vous aurez satisfait Carlos, je me ferais donner une maison et des rentes. Madame est certes la plus belle femme que j'aie vue, et la plus engageante, mais la laideur vient si vite ! j'ai été fraîche et belle, et me voilà. J'ai vingt-trois ans, presque l'âge de madame, et je parais dix ans de plus… Une maladie suffit… Eh ! bien, quand on a une maison à Paris et des rentes, on ne craint pas de finir dans la rue…

Esther n'écoutait plus Europe-Eugénie-Prudence Servien. La volonté d'un homme doué du génie de la corruption avait donc replongé dans la boue Esther avec la même force dont il avait usé pour l'en retirer. Ceux qui connaissent l'amour dans son infini savent qu'on n'en éprouve pas les plaisirs sans en accepter les vertus. Depuis la scène dans son taudis rue de Langlade, Esther avait complètement oublié son ancienne vie. Elle avait jusqu'alors vécu très vertueusement, cloîtrée dans sa passion. Aussi, pour ne pas rencontrer d'obstacle, le savant corrupteur avait-il le talent de tout préparer de manière que la pauvre fille, poussée par son dévouement, n'eût plus qu'à donner son consentement à des friponneries consommées ou sur le point de se consommer. En révélant la supériorité de ce corrupteur, cette finesse indique le procédé par lequel il avait soumis Lucien. Créer des nécessités terribles, creuser la mine, la remplir de poudre, et, au moment critique, dire au complice : « Fais un signe de tête, tout saute ! » Autrefois Esther, imbue de la morale particulière aux courtisanes, trouvait toutes ces gentillesses si naturelles qu'elle n'estimait une de ses rivales que par ce qu'elle savait faire dépenser à un homme. Les fortunes détruites sont les chevrons de ces créatures. Carlos, en comptant sur les souvenirs d'Esther, ne s'était pas trompé. Ces ruses de guerre, ces stratagèmes mille fois employés, non seulement par ces femmes, mais encore par les dissipateurs, ne troublaient pas l'esprit d'Esther. La pauvre fille ne sentait que sa dégradation. Elle aimait Lucien, elle devenait la maîtresse en titre du baron de Nucingen : tout était là pour elle. Que le faux Espagnol prît l'argent des arrhes, que Lucien élevât l'édifice de sa fortune avec les pierres du tombeau d'Esther, qu'une seule nuit de plaisir coûtât plus ou moins de billets de mille francs au vieux banquier, qu'Europe en extirpât quelques centaines de mille francs par des moyens plus ou moins ingénieux, rien de tout cela n'occupait cette fille amoureuse ; mais voici le cancer qui lui rongeait le cœur. Elle s'était vue pendant cinq ans blanche comme un ange ! Elle aimait, elle était heureuse, elle n'avait pas commis la moindre infidélité. Ce bel amour pur allait être sali. Son esprit n'opposait pas ce contraste de sa belle vie inconnue à son immonde vie future. Ceci n'était en elle ni calcul ni poésie, elle éprouvait un sentiment indéfinissable et d'une puissance infinie : de blanche, elle devenait noire ; de pure, impure ; de noble, ignoble. Hermine

par sa propre volonté, la souillure morale ne lui semblait pas supportable. Aussi, lorsque le baron l'avait menacée de son amour, l'idée de se jeter par la fenêtre lui était-elle venue à l'esprit. Lucien enfin était aimé absolument, et comme il est extrêmement rare que les femmes aiment un homme. Les femmes qui disent aimer, qui souvent croient aimer le plus, dansent, valsent, coquètent avec d'autres hommes, se parent pour le monde, y vont chercher leur moisson de regards convoiteurs ; mais Esther avait accompli sans qu'il y eût sacrifice, les miracles du véritable amour. Elle avait aimé Lucien pendant six ans comme aiment les actrices et les courtisanes qui, roulées dans les fanges et les impuretés, ont soif des noblesses, des dévouements du véritable amour, et qui en pratiquent alors l'*exclusivité* (ne faut-il pas faire un mot pour rendre une idée si peu mise en pratique ?). Les nations disparues, la Grèce, Rome et l'Orient ont toujours séquestré la femme, la femme qui aime devrait se séquestrer d'elle-même. On peut donc concevoir qu'en sortant du palais fantastique où cette fête, ce poème s'était accompli pour entrer dans le *bedid balai* d'un froid vieillard, Esther fut saisie d'une sorte de maladie morale. Poussée par une main de fer, elle avait eu de l'infamie jusqu'à mi-corps avant d'avoir pu réfléchir ; mais depuis deux jours elle réfléchissait et se sentait un froid mortel au cœur.

À ces mots : « finir dans la rue » elle se leva brusquement et dit : – Finir dans la rue ?… non, plutôt finir dans la Seine…

– Dans la Seine ?… Et monsieur Lucien ?… dit Europe.

Ce seul mot fit rasseoir Esther sur son fauteuil, où elle resta les yeux attachés à une rosace du tapis, le foyer du crâne absorbant les pleurs. À quatre heures, Nucingen trouva son ange plongé dans cet océan de réflexions, de résolutions, sur lequel flottent les esprits femelles, et d'où ils sortent par des mots incompréhensibles pour ceux qui n'y ont pas navigué de conserve.

–*Terittès fôdre vrond… ma pelle*, lui dit le baron en s'asseyant auprès d'elle. *Fus n'aurez blis te teddes… che m'endentrai affec Ichénie, et tans ein mois, fus guidderez cède abbardement bir endrer tans ein bedid balai… Oh ! la cholie mainne. Tonnez que che la pèse.* (Esther laissa prendre sa main comme un chien donne la patte.) –*Ah ! fus tonnez la mainne, mais bas le cuer… et cède le cuer que ch'aime…*

Ce fut dit avec un accent si vrai, que la pauvre Esther tourna ses yeux sur ce vieillard avec une expression de pitié qui le rendit quasi fou. Les amoureux, de même que les martyrs, se sentent frères de supplices ! Rien au monde ne se comprend mieux que deux douleurs semblables.

– Pauvre homme ! dit-elle, il aime.

En entendant ce mot, sur lequel il se méprit, le baron pâlit, son sang pétilla dans ses veines, il respirait l'air du ciel. À son âge, les millionnaires payent une semblable sensation d'autant d'or qu'une femme leur en demande.

–*Che fus âme audant que ch'aime ma file…* dit-il, *et che sens là*, reprit-il en mettant la main sur son cœur, *que che ne beux bas fus foir audrement que hireise.*

– Si vous vouliez n'être que mon père, je vous aimerais bien, je ne vous quitterais jamais, et vous vous apercevriez que je ne suis pas une femme mauvaise, ni vénale, ni intéressée, comme j'en ai l'air en ce moment…

–*Fus afez vaid tes bedides vollies*, reprit le baron, *gomme duttes les cholies phâmes, foillà tut. Ne barlons blis te cela. Nodre meddier, à nus, ed te cagner de l'archant pir fus… Soyez hireise : che feux pien êdre fodre bère bentant queques churs, gar che gombrends qu'il vaud fus aggoutimer à ma bofre gargasse.*

– Vrai !… s'écria-t-elle en se levant et sautant sur les genoux de Nucingen, lui passant la main autour du cou et se tenant à lui.

–*Frai*, répondit-il en essayant de faire sourire sa figure.

Elle l'embrassa sur le front, elle crut à une transaction impossible : rester pure, et voir Lucien… Elle câlina si bien le banquier que la Torpille reparut. Elle ensorcela le vieillard, qui promit de rester père pendant quarante jours. Ces quarante jours étaient nécessaires à l'acquisition et à l'arrangement de la maison rue Saint-Georges. Une fois dans la rue, et en revenant chez lui, le baron se disait : –*Che sui ein chopard !* En effet, s'il devenait enfant en présence d'Esther, loin d'elle il reprenait en sortant sa peau de Loup-cervier, absolument comme le Joueur redevient amoureux d'Angélique quand il n'a pas un liard.

–*Eine temi-million, et n'affoir bas engore si ceu qu'ede sa chambe, c'ede être bar drob pède ; mès bersonne hireisement n'an saura rien*, disait-il vingt jours après. Et il prenait de belles résolutions d'en finir avec une femme qu'il avait achetée si cher ; puis, quand il se trouvait en présence d'Esther, il passait à réparer la brutalité de son début tout le temps qu'il avait à lui donner. –*Che ne beux bas*, lui disait-il au bout du mois, *êdre le Bère Édernel.*

Vers la fin du mois de décembre 1829, à la veille d'installer Esther dans le petit hôtel de la rue Saint-Georges, le baron pria du Tillet d'y amener Florine afin de voir si tout était en harmonie avec la fortune de Nucingen, si ces mots un *bedit balai* avaient été réalisés par les artistes chargés de rendre cette volière digne de l'oiseau. Toutes les inventions trouvées par le luxe avant la révolution de 1830 faisaient de cette maison le type du bon goût. Grindot l'architecte y avait vu le chef-d'œuvre de son talent de décorateur. L'escalier refait en marbre, les stucs, les étoffes, les dorures sobrement appliquées, les

moindres détails comme les grands effets surpassaient tout ce que le siècle de Louis XV a laissé dans ce genre à Paris.

– Voilà mon rêve : ça et la vertu ! dit Florine en souriant. Et pour qui fais-tu ces dépenses ? demanda-t-elle à Nucingen. Est-ce une vierge qui s'est laissé tomber du ciel ?

–*C'ed eine phâme qui y remonde*, répondit le baron.

– Une manière de te poser en Jupiter, répliqua l'actrice. Et quand la verra-t-on ?

– Oh ! le jour où l'on pendra la crémaillère, s'écria du Tillet.

–*Bas affant.*… dit le baron.

– Il faudra joliment se brosser, se ficeler, se damasquiner, reprit Florine. Oh ! les femmes donneront-elles du mal à leurs couturières et à leurs coiffeurs pour cette soirée-là !… Et quand ?…

–*Che ne suis bas le maidre.*

– En voilà une de femme !… s'écria Florine. Oh ! comme je voudrais la voir !…

–*Ed moi auzi*, répliqua naïvement le baron.

– Comment ! la maison, la femme, les meubles, tout sera neuf ?

– Même le banquier, dit du Tillet, car mon ami me semble bien jeune.

– Mais il lui faudra, dit Florine, retrouver ses vingt ans, au moins pour un instant.

Dans les premiers jours de 1830, tout le monde parlait à Paris de la passion de Nucingen et du luxe effréné de sa maison. Le pauvre baron, affiché, moqué, pris d'une rage facile à concevoir, mit alors dans sa tête un vouloir de financier d'accord avec la furieuse passion qu'il se sentait au cœur. Il désirait, en pendant la crémaillère, pendre aussi l'habit du père noble et toucher le prix de tant de sacrifices. Toujours battu par la Torpille, il se résolut à traiter l'affaire de son mariage par correspondance, afin d'obtenir d'elle un engagement chirographaire. Les banquiers ne croient qu'aux lettres de change. Donc, le Loup-Cervier se leva, dans un des premiers jours de cette année, de bonne heure, s'enferma dans son cabinet et se mit à composer la lettre suivante, écrite en bon français ; car, s'il le prononçait mal, il l'orthographiait très bien.

> « Chère Esther, fleur de mes pensées et seul bonheur de ma vie, quand je vous ai dit que je vous aimais comme j'aime ma fille, je vous trompais et me trompais moi-même. Je voulais seulement vous exprimer ainsi la sainteté de mes sentiments, qui ne ressemblent à aucun de ceux que les hommes ont éprouvés, d'abord parce que je suis un vieillard, puis parce que je n'avais jamais aimé. Je vous aime tant que, si vous me coûtiez ma fortune, je ne vous en aimerais pas moins. Soyez juste ? La plupart des hommes n'auraient pas vu, comme moi, un ange en vous : je n'ai jamais jeté les yeux sur votre passé. Je vous aime à la fois comme j'aime ma fille Augusta, qui est mon unique enfant, et comme j'aimerais ma femme si ma femme avait pu m'aimer. Si le

bonheur est la seule absolution d'un vieillard amoureux, demandez-vous si je ne joue pas un rôle ridicule. J'ai fait de vous la consolation, la joie de mes vieux jours. Vous savez bien que, jusqu'à ma mort, vous serez aussi heureuse qu'une femme peut l'être, et vous savez bien aussi qu'après ma mort vous serez assez riche pour que votre sort fasse envie à bien des femmes. Dans toutes les affaires que je fais depuis que j'ai eu le bonheur de vous parler, votre part se prélève, et vous avez un compte dans la Maison Nucingen. Dans quelques jours, vous entrez dans une maison qui, tôt ou tard, sera la vôtre, si elle vous plaît. Voyons, y recevrez-vous encore votre père en m'y recevant, ou serai-je enfin heureux ?…

Pardonnez-moi de vous écrire si nettement ; mais quand je suis près de vous, je n'ai plus de courage, et je sens trop que vous êtes ma maîtresse. Je n'ai pas l'intention de vous offenser, je veux seulement vous dire combien je souffre et combien il est cruel à mon âge d'attendre, quand chaque jour m'ôte des espérances et des plaisirs. La délicatesse de ma conduite est d'ailleurs une garantie de la sincérité de mes intentions. Ai-je jamais agi comme un créancier ? Vous êtes comme une citadelle, et je ne suis pas un jeune homme. Vous répondez à mes doléances qu'il s'agit de votre vie, et vous me le faites croire quand je vous écoute ; mais ici je retombe en de noirs chagrins, en des doutes qui nous déshonorent l'un et l'autre. Vous m'avez semblé aussi bonne, aussi candide que belle ; mais vous vous plaisez à détruire mes convictions. Jugez-en ? Vous me dites que vous avez une passion dans le cœur, une passion impitoyable, et vous refusez de me confier le nom de celui que vous aimez… Est-ce naturel ? Vous avez fait d'un homme assez fort un homme d'une faiblesse inouïe… Voyez où j'en suis arrivé ? je suis obligé de vous demander quel avenir vous réservez à ma passion après cinq mois ? Encore faut-il que je sache quel rôle je jouerai à l'inauguration de votre hôtel. L'argent n'est rien pour moi quand il s'agit de vous ; je n'aurai pas la sottise de me faire à vos yeux un mérite de ce mépris ; mais si mon amour est sans bornes, ma fortune est limitée, et je n'y tiens que pour vous. Eh ! bien, si en vous donnant tout ce que je possède, je pouvais, pauvre, obtenir votre affection, j'aimerais mieux être pauvre et aimé de vous que riche et dédaigné. Vous m'avez si fort changé, ma chère Esther, que personne ne me reconnaît plus : j'ai payé dix mille francs un tableau de Joseph Bridau, parce que vous m'avez dit qu'il était homme de talent et méconnu. Enfin je donne à tous les pauvres que je rencontre cinq francs en votre nom. Eh ! bien, que demande le pauvre vieillard qui se regarde comme votre débiteur quand vous lui faites l'honneur d'accepter quoi que ce soit ?… il ne veut qu'une espérance, et quelle espérance, grand Dieu ! N'est-ce pas plutôt la certitude de ne jamais avoir de vous que ce que ma passion en prendra ? Mais le feu de mon cœur aidera vos cruelles tromperies. Vous me voyez prêt à subir toutes les conditions que vous mettrez à mon bonheur, à mes rares plaisirs ; mais, au moins, dites-moi que le jour où vous prendrez possession de votre maison, vous accepterez le cœur et la servitude de celui qui se dit, pour le reste de ses jours,

Votre esclave,

Frédéric de Nucingen. »

– Eh ! il m'ennuie, ce pot à millions ! s'écria Esther redevenue courtisane.

Elle prit du papier à poulet et écrivit, tant que le papier put la contenir, la célèbre phrase, devenue proverbe à la gloire de Scribe : *Prenez mon ours*. Un quart d'heure après, saisie par le remords, Esther écrivit la lettre suivante :

« Monsieur le baron,

Ne faites pas la moindre attention à la lettre que vous avez reçue de moi, j'étais revenue à la folle nature de ma jeunesse ; pardonnez-la donc, monsieur, à une pauvre fille qui doit être une esclave. Je n'ai jamais mieux senti la bassesse de ma condition que depuis le jour où je vous fus livrée. Vous avez payé, je me dois. Il n'y a rien de plus sacré que les dettes de déshonneur. Je n'ai pas le droit de *liquider* en me jetant dans la Seine. On peut toujours payer une dette en cette affreuse monnaie, qui n'est bonne que d'un côté : vous me trouverez donc à vos ordres. Je veux payer dans une seule nuit toutes les sommes qui sont hypothéquées sur ce fatal moment, et j'ai la certitude qu'une heure de moi vaut des millions, avec d'autant plus de raison que ce sera la seule, la dernière. Après, je serai quitte, et pourrai sortir de la vie. Une honnête femme a des chances de se relever d'une chute ; mais, nous autres, nous tombons trop bas. Aussi ma résolution est-elle si bien prise que je vous prie de garder cette lettre en témoignage de la cause de la mort de celle qui se dit pour un jour,

Votre servante,
Esther. »

Cette lettre partie, Esther eut un regret. Dix minutes après, elle écrivit la troisième lettre que voici :

« Pardon, cher baron, c'est encore moi. Je n'ai voulu ni me moquer de vous ni vous blesser ; je veux seulement vous faire réfléchir sur ce simple raisonnement : si nous restons ensemble dans les relations de père à fille, vous aurez un plaisir faible, mais durable ; si vous exigez l'exécution du contrat, vous me pleurerez. Je ne veux plus vous ennuyer : le jour que vous aurez choisi le plaisir au lieu du bonheur sera sans lendemain pour moi.

Votre fille,

Esther. »

À la première lettre, le baron entra dans une de ces colères froides qui peuvent tuer les millionnaires, il se regarda dans la glace, il sonna.

–*Hein pain de biets !…* cria-t-il à son nouveau valet de chambre.

Pendant qu'il prenait le bain de pieds, la seconde lettre vint, il la lut, et tomba sans connaissance. On porta le millionnaire dans son lit. Quand le financier revint à lui, madame de Nucingen, assise au pied du lit, lui dit : – Cette fille a raison ! pourquoi voulez-vous acheter l'amour ?…. cela se vend-il au marché ? Voyons votre lettre ? Le baron donna les divers brouillons qu'il avait faits, madame de Nucingen les lut en souriant. La troisième lettre arriva.

– C'est une fille étonnante ! s'écria la baronne après avoir lu cette dernière lettre.

–*Que vaire montame ?* demanda le baron à sa femme.

– Attendre.

–*Addentre !* reprit-il, *la nadure est imbidoyaple…*

– Tenez, mon cher, dit la baronne, vous avez fini par être excellent pour moi, je vais vous donner un bon conseil.

–*Vus esde ein ponne phâme !…* dit-il. *Vaides des teddes, chez les baye…*

– Ce qui vous est arrivé à la réception des lettres de cette fille touche plus une femme que des millions dépensés, ou que toutes les lettres, tant belles soient-elles ; tâchez qu'elle l'apprenne indirectement, vous la posséderez peut-être ! et…. n'ayez aucun scrupule, elle n'en mourra point, dit-elle en toisant son mari.

Madame de Nucingen ignorait entièrement la *nature-fille*.

–*Gomme montame ti Nichinguenne a te l'esbrit !* se dit le baron, quand sa femme l'eut laissé seul. Mais, plus le banquier admira la finesse du conseil que la baronne venait de lui donner, moins il devina la manière de s'en servir ; et non seulement il se trouvait stupide, mais encore il se le disait à lui-même.

La stupidité de l'homme d'argent, quoique devenue quasi proverbiale, n'est cependant que relative. Il en est des facultés de notre esprit comme des aptitudes de notre corps. Le danseur a sa force aux pieds, le forgeron a la sienne dans les bras ; le fort de la balle s'exerce à porter des fardeaux, le chanteur travaille son larynx, et le pianiste se cémente le poignet. Un banquier s'habitue à combiner les affaires, à les étudier, à faire mouvoir les intérêts, comme un vaudevilliste se dresse à combiner des situations, à étudier des sujets, à faire mouvoir des personnages. On ne doit pas plus demander au baron de Nucingen l'esprit de conversation qu'on ne doit exiger les images du poète dans l'entendement du mathématicien. Combien se rencontre-t-il par époque de poètes qui soient ou prosateurs ou spirituels dans le commerce de la vie à la manière de madame Cornuel ? Buffon était lourd, Newton n'a pas aimé, lord Biron n'a guère aimé que lui-même, Rousseau fut sombre et quasi fou. La Fontaine était distrait. Également distribuée, la force humaine produit les sots, ou la médiocrité partout ; inégale, elle engendre ces disparates auxquelles on donne le nom de *génie*, et qui, si elles étaient visibles, paraîtraient des difformités. La même loi régit le corps : une beauté parfaite est presque toujours accompagnée de froideur ou de sottise. Que Pascal soit à la fois un grand géomètre et un grand écrivain, que Beaumarchais soit un grand homme d'affaires, que Zamet soit un profond courtisan ; ces rares exceptions confirment le principe de la spécialité des intelligences. Dans la sphère des calculs spéculatifs, le banquier déploie donc autant d'esprit, d'adresse, de finesse, de qualités, qu'un habile diplomate dans celle des intérêts nationaux. Sorti de son cabinet, s'il était remarquable, un banquier serait alors un grand homme. Nucingen multiplié par le prince de Ligne, par Mazarin ou par Diderot est une formule humaine presque impossible, et qui cependant s'est appelée Périclès, Aristote, Voltaire et Napoléon. Le rayonnement du soleil impérial ne doit pas faire tort à l'homme privé, l'Empereur avait du charme, il était instruit et spirituel. Monsieur de Nucingen, purement banquier, sans aucune

invention hors de ses calculs, comme la plupart des banquiers, ne croyait qu'aux valeurs certaines. En fait d'art, il avait le bon sens de recourir, l'or à la main, aux experts en toute chose, prenant le meilleur architecte, le meilleur chirurgien, le plus fort connaisseur en tableaux, en statues, le plus habile avoué, dès qu'il s'agissait de bâtir une maison, de surveiller sa santé, d'une acquisition de curiosités ou d'une terre. Mais, comme il n'existe pas d'expert-juré pour les intrigues ni de connaisseur en passion, un banquier est très mal mené quand il aime, et très embarrassé dans le ménage de la femme. Nucingen n'inventa donc rien de mieux que ce qu'il avait déjà fait : donner de l'argent à un Frontin quelconque, mâle ou femelle, pour agir ou pour penser à sa place. Madame Saint-Estève pouvait seule exploiter le moyen trouvé par la baronne. Le banquier regretta bien amèrement de s'être brouillé avec l'odieuse marchande à la toilette. Néanmoins, confiant dans le magnétisme de sa caisse et dans les calmants signés *Garat*, il sonna son valet de chambre et lui dit de s'enquérir, rue Neuve-Saint-Marc, de cette horrible veuve, en la priant de venir. À Paris, les extrêmes se rencontrent par les passions. Le vice y soude perpétuellement le riche au pauvre, le grand au petit. L'impératrice y consulte mademoiselle Lenormand. Enfin le grand seigneur y trouve toujours un Ramponneau de siècle en siècle.

Le nouveau valet de chambre revint deux heures après.

– Monsieur le baron, dit-il, madame Saint-Estève est ruinée.

–*Ah ! dant miè !* dit le baron joyeusement, *che la diens !*

– La brave femme est, à ce qu'il paraît, un peu joueuse, reprit le valet. De plus, elle se trouve sous la domination d'un petit comédien des théâtres de la banlieue, que, par décence, elle fait passer pour son filleul. Il paraît qu'elle est excellente cuisinière, elle cherche une place.

–*Zes tiaples te chénies sipaldernes ont dous tisse manières te cagner te l'archant, ed tousse manières te le tébenser,* se dit le baron sans se douter qu'il se rencontrait avec Panurge.

Il renvoya son domestique à la recherche de madame Saint-Estève, qui ne vint que le lendemain. Questionné par Asie, le nouveau valet de chambre apprit à cet espion femelle les terribles résultats des lettres écrites par la maîtresse de monsieur le baron.

– Monsieur doit bien aimer cette femme-là, dit en terminant le valet de chambre, car il a failli mourir. Moi, je lui donnais le conseil de n'y pas retourner, il se verrait bientôt cajolé. Une femme qui coûte à monsieur le baron déjà cinq cent mille francs, dit-on, sans compter ce qu'il vient de dépenser dans le petit hôtel de la rue Saint-Georges !… Mais cette femme-là veut de l'argent, et rien que de l'argent. En sortant de chez monsieur, madame la baronne disait en riant : – Si cela continue, cette fille-là me rendra veuve.

– Diable ! répondit Asie, il ne faut jamais tuer la poule aux œufs d'or !

– Monsieur le baron n'espère plus qu'en vous, dit le valet de chambre.

– Ah ! c'est que je me connais à faire marcher les femmes !…

– Allons, entrez, dit le valet de chambre en s'humiliant devant cette puissance occulte.

– Eh ! bien, dit la fausse Saint-Estève en entrant d'un air humble chez le malade, monsieur le baron éprouve donc de petites contrariétés ?… Que voulez-vous ! tout le monde est atteint par son faible. Moi aussi, j'ai évu des malheurs. En deux mois la roue de fortune a drôlement tourné pour moi ! me voilà cherchant une place… Nous n'avons été raisonnables ni l'un ni l'autre. Si monsieur le baron voulait me placer en qualité de cuisinière chez madame Esther, il aurait en moi la plus dévouée des dévouées, et je lui serais bien utile pour surveiller Eugénie et madame.

–*Il ne s'achit boint te cela,* dit le baron. *Che ne buis barfenir à êdre le maîdre, et che suis mené gomme…*

– Une toupie, reprit Asie. Vous avez fait aller les autres, papa, la petite vous tient et *vous polissonne…* Le ciel est juste !

–*Chiste ?* reprit le baron. *Che ne d'ai bas vait venir bir endentre te la morale…*

– Bah ! mon fils, un peu de morale ne gâte rien. C'est le sel de la vie pour nous autres, comme le vice pour les dévots. Voyons, avez-vous été généreux ! Vous avez payé ses dettes…

–*Ui !* dit piteusement le baron.

– C'est bien. Vous avez dégagé ses effets, c'est mieux ; mais convenez-en ?… ce n'est pas assez : ça ne lui donne encore rien à frire, et ces créatures aiment à *flamber…*

–*Che lui brebare eine sirbrise, rie Sainte-Chorche… Elle le said…* dit le baron. *Mais che ne feux bas èdre ein chopart.*

– Eh ! bien, quittez-la…

–*Chai beur qu'elle ne me laisse hâler,* s'écria le baron.

– Et nous en voulons pour notre argent, mon fils, répondit Asie. Écoutez. Nous en avons carotté de ces millions au public, mon petit ! On dit que vous en possédez vingt-cinq. (Le baron ne put s'empêcher de sourire.) – Eh ! bien, il faut en lâcher un…

–*Che le lâgerais pien,* répondit le baron, *mais che ne l'aurais bas plidôt lâgé qu'on en temandera un segond.*

– Oui, je comprends, répondit Asie, vous ne voulez pas dire B, de peur d'aller jusqu'au Z. Esther est honnête fille cependant…

–*Drès-honêde file !* s'écria le banquier ; *ele feud pien s'eczéguder, mais gomme on s'aguide Veine tedde.*

– Enfin, elle ne veut pas être votre maîtresse, elle a de la répugnance. Et je le conçois, l'enfant a toujours obéi à ses fantaisies. Quand on n'a connu que de charmants jeunes gens, on se soucie peu d'un vieillard… Vous n'êtes pas beau, vous êtes gros comme Louis XVIII, et un peu bétât, comme tous ceux qui cajolent la fortune au lieu de s'occuper des femmes. Eh ! bien, si vous ne regardez pas à six cent mille francs, dit Asie, je me charge de la faire devenir pour vous tout ce que vous voudrez qu'elle soit.

–Ziz sante mile vrancs !… s'écria le baron en faisant un léger sursaut. *Esder me goûde eine milion téchâ !…*

– Le bonheur vaut bien seize cent mille francs, mon gros corrompu. Vous connaissez des hommes, dans ce temps-ci, qui certainement ont mangé plus d'un et de deux millions avec leurs maîtresses. Je connais même des femmes qui ont coûté la vie, et pour qui l'on a craché sa tête dans un panier… Vous savez ce médecin qui a empoisonné son ami ?… il voulait la fortune pour faire le bonheur d'une femme.

–Ui, che le zais, mais si che suis amûreusse, che ne suis pas pêde, izi, ti moins, gar quand che la fois, che lui tonnerais mon bordefeille…

– Écoutez, monsieur le baron, dit Asie en prenant une pose de Sémiramis, vous avez été assez rincé comme ça. Aussi vrai que je me nomme Saint-Estève, dans le commerce s'entend, je prends votre parti.

–Pien !… che te régombenserai.

– Je le crois, car je vous ai montré que je savais me venger. D'ailleurs, sachez-le, papa, dit-elle en lui jetant un regard effroyable, j'ai les moyens de vous souffler madame Esther comme on mouche une chandelle. Et je connais ma femme ! Quand la petite gueuse vous aura donné le bonheur, elle vous sera plus nécessaire encore qu'elle ne vous l'est en ce moment. Vous m'avez bien payée, vous vous êtes fait tirer l'oreille, mais enfin vous avez financé ! Moi, j'ai rempli mes engagements, pas vrai ? Eh ! bien, tenez, je vais vous proposer un marché.

–Foyons.

– Vous me placez cuisinière chez madame, vous me prenez pour dix ans, j'ai mille francs de gages, vous payez les cinq dernières années d'avance (un denier-à-Dieu, quoi !) Une fois chez madame, je saurai la déterminer aux concessions suivantes. Par exemple, vous lui ferez arriver une toilette délicieuse de chez madame Auguste, qui connaît les goûts et les façons de madame, et vous donnez des ordres pour que le nouvel équipage soit à la porte à quatre heures. Après la Bourse, vous montez chez elle, et vous allez faire une petite promenade au bois de Boulogne. Eh ! bien, cette femme dit ainsi qu'elle est votre maîtresse, elle s'engage au vu et au su de tout Paris… – Cent mille francs… – Vous dînerez avec elle (je sais faire de ces dîners-là) ; vous la menez au spectacle, aux Variétés, à l'avant-scène, et tout Paris

dit alors : – Voilà ce vieux filou de Nucingen avec sa maîtresse…. – C'est flatteur de faire croire ça ? – Tous ces avantages-là, je suis bonne femme, sont compris dans les premiers cent mille francs… En huit jours, en vous conduisant ainsi, vous aurez fait bien du chemin.

–Ch'aurai bayé sant mile vrancs…

– Dans la seconde semaine, reprit Asie qui n'eut pas l'air d'avoir entendu cette piteuse phrase, madame se décidera, poussée par ces préliminaires, à quitter son petit appartement et à s'installer dans l'hôtel que vous lui offrez. Votre Esther a revu le monde, elle a retrouvé ses anciennes amies, elle voudra briller, elle fera les honneurs de son palais ! C'est dans l'ordre… – Encore cent mille francs ! – Dam… vous êtes chez vous, Esther est compromise… elle est à vous. Reste une bagatelle dont vous faites le principal, vieux éléphant ! (Ouvre-t-il des yeux, ce gros monstre-là !) Eh ! bien, je m'en charge. – Quatre cent mille… – Ah ! pour ça, mon gros, tu ne les lâches que le lendemain…. Est-ce de la probité ?… J'ai plus de confiance en toi que tu n'en as en moi. Si je décide madame à se montrer comme votre maîtresse, à se compromettre, à prendre tout ce que vous lui offrirez, et peut-être aujourd'hui, vous me croirez bien capable de l'amener à vous livrer le passage du Grand Saint-Bernard. Et c'est difficile, allez !… il y a là, pour faire passer votre artillerie, autant de tirage que pour le premier consul dans les Alpes.

–Et birquoi ?…

– Elle a le cœur plein d'amour, *razibus*, comme vous dites, vous autres qui savez le latin, reprit Asie. Elle se croit une reine de Saba parce qu'elle s'est lavée dans les sacrifices qu'elle a faits à son amant… une idée que ces femmes-là se fourrent dans la tête ! Ah ! mon petit, il faut être juste, c'est beau ! Cette farceuse-là mourrait de chagrin de vous appartenir, je n'en serais pas étonnée ; mais ce qui me rassure, moi, je vous le dis pour vous donner du cœur, il y a chez elle un bon fond de fille.

–Ti has, dit le baron qui écoutait Asie dans un profond silence et avec admiration, *le chénie te la gorrhibtion, gomme chai le chique te la Panque.*

– Est-ce dit, mon bichon ? reprit Asie.

–Fa bir cinquande mile vrancs au lier de sante mile !… Et che tonnerai cint cent mile le lentemain te mon driomphe.

– Eh ! bien, je vais aller travailler, répondit Asie… Ah ! vous pouvez venir ! reprit Asie avec respect. Monsieur trouvera Madame déjà douce comme un dos de chatte, et peut-être disposée à lui être agréable.

–Fa, fa, ma ponne, dit le banquier en se frottant les mains. Et, après avoir souri à cette affreuse mulâtresse, il se dit : *Gomme on a réson t'afoir paugoup t'archant !*

Et il sauta hors de son lit, alla dans ses bureaux et reprit le maniement de ses immenses affaires, le cœur gai.

Rien ne pouvait être plus funeste à Esther que le parti pris par Nucingen. La pauvre courtisane défendait sa vie en se défendant contre l'infidélité. Carlos appelait *bégueulisme* cette défense si naturelle. Or Asie alla, non sans employer les précautions usitées en pareil cas, apprendre à Carlos la conférence qu'elle venait d'avoir avec le baron, et tout le parti qu'elle en avait tiré. La colère de cet homme fut comme lui, terrible ; il vint aussitôt en voiture, les stores baissés, chez Esther, en faisant entrer la voiture sous la porte. Encore presque blanc quand il monta, ce double faussaire se présenta devant la pauvre fille ; elle le regarda, elle se trouvait debout, elle tomba sur un fauteuil, les jambes comme cassées.

– Qu'avez-vous, monsieur ? lui dit-elle en tressaillant de tous ses membres.

– Laisse-nous, Europe, dit-il à la femme de chambre.

Esther regarda cette fille comme un enfant aurait regardé sa mère, de qui quelque assassin le séparerait avant de le tuer.

– Savez-vous où vous enverrez Lucien ? reprit-il quand ils se trouvèrent seuls.

– Où ?… demanda-t-elle d'une voix faible en se hasardant à regarder cet homme.

– Là d'où je viens, mon bijou.

Esther vit tout rouge en regardant l'homme.

– Aux galères, ajouta-t-il à voix basse.

Esther ferma les yeux, ses jambes s'allongèrent, ses bras pendirent, elle devint blanche. L'homme sonna, Prudence vint.

– Fais-lui reprendre connaissance, dit-il froidement, je n'ai pas fini.

Il se promena dans le salon en attendant Prudence-Europe fut obligée de venir prier Monsieur de porter Esther sur son lit ; il la prit avec une facilité qui prouvait sa force athlétique. Il fallut aller chercher ce que la Pharmacie a de plus violent pour rendre Esther au sentiment de ses maux. Une heure après, la pauvre fille était en état d'écouter ce cauchemar vivant, assis au pied du lit, le regard fixe et éblouissant comme deux jets de plomb fondu.

– Mon petit cœur, reprit-il, Lucien se trouve entre une vie splendide, honorée, heureuse, digne, et le trou plein d'eau, de vase et de cailloux où il allait se jeter quand je l'ai rencontré. La maison de Grandlieu lui demande une terre d'un million avant de lui obtenir le titre de marquis et de lui tendre cette grande perche, appelée Clotilde. Grâce à nous deux, Lucien vient d'acquérir le manoir maternel, le vieux château de Rubempré qui n'a pas coûté grand-chose, trente mille francs ; mais son avoué, par d'heureuses négociations, a fini par y joindre pour un million de propriétés, sur lesquelles

on a payé trois cent mille francs. Le château, les frais, les primes à ceux qu'on a mis en avant pour déguiser l'opération aux gens du pays, ont absorbé le reste. Nous avons bien, il est vrai, cent mille francs dans les affaires qui, d'ici à quelques mois, vaudront deux à trois cent mille francs ; mais il restera toujours quatre cent mille francs à payer… Dans trois jours, Lucien revient d'Angoulême où il est allé, car il ne doit pas être soupçonné d'avoir trouvé sa fortune en cardant vos matelas…

– Oh ! non, dit-elle, en levant les yeux par un mouvement sublime.

– Je vous le demande, est-ce le moment d'effrayer le baron ? dit-il tranquillement, et vous avez failli le tuer avant-hier ! il s'est évanoui comme une femme en lisant votre seconde lettre. – Vous avez un fier style, je vous en fais mes compliments. – Si le baron était mort, que devenions-vous ? Quand Lucien sortira de Saint-Thomas-d'Aquin, gendre du duc de Grandlieu, si vous voulez entrer dans la Seine… eh ! bien, mon amour, je vous offre la main pour faire le plongeon ensemble. C'est une manière d'en finir. Mais réfléchissez donc un peu ? Ne vaudrait-il pas mieux vivre en se disant à toute heure : Cette brillante fortune, cette heureuse famille… car il aura des enfants –*des enfants !*… avez-vous pensé jamais au plaisir de passer vos mains dans la chevelure de ses enfants ? (Esther ferma les yeux et frissonna doucement.) – Eh ! bien, en voyant l'édifice de ce bonheur on se dit : Voilà mon œuvre !

Il se fit une pause, pendant laquelle ces deux êtres se regardèrent.

– Voilà ce que j'ai tenté de faire d'un désespoir qui se jetait à l'eau, reprit Carlos. Suis-je un égoïste, moi ? Voilà comme l'on aime ! On ne se dévoue ainsi que pour les rois ; mais je l'ai sacré roi, Lucien ! On me riverait pour le reste de mes jours à mon ancienne chaîne, il me semble que je pourrais y rester tranquille en me disant : « *Il* est au bal, *il* est à la cour. » Mon âme et ma pensée triompheraient pendant que ma guenille serait livrée aux argousins ! Vous êtes une misérable femelle, vous aimez en femelle ! Mais l'amour, chez une courtisane, devrait être, comme chez toutes les créatures dégradées, un moyen de devenir mère, en dépit de la nature qui vous frappe d'infécondité ! Si jamais on retrouvait, sous la peau de l'abbé Carlos, le condamné que j'étais auparavant, savez-vous ce que je ferais pour ne pas compromettre Lucien ? (Esther attendit dans une sorte d'anxiété.) – Eh ! bien, je mourrais comme les nègres, en avalant ma langue. Et vous, avec vos simagrées, vous indiquez ma trace. Que vous avais-je demandé ?… de reprendre la jupe de la Torpille pour six mois, pour six semaines, et de vous en servir pour pincer un million… Lucien ne vous oubliera jamais ! Les hommes n'oublient pas l'être qui se rappelle à leur souvenir par le bonheur dont on jouit tous les matins en se réveillant toujours riche. Lucien vaut mieux que vous… il a commencé par aimer Coralie, elle meurt, bon ; mais il

n'avait pas de quoi la faire enterrer, il n'a pas fait comme vous tout à l'heure, il ne s'est pas évanoui, quoique poète ; il a écrit six chansons gaillardes, et il en a eu trois cents francs avec lesquels il a pu payer le convoi de Coralie. J'ai ces chansons-là, je les sais par cœur. Eh ! bien, composez vos chansons : soyez gaie, soyez folle ; soyez irrésistible et insatiable ! Vous m'avez entendu ? ne m'obligez plus à parler… Baisez papa. Adieu…

Quand, une demi-heure après, Europe entra chez sa maîtresse, elle la trouva devant un crucifix agenouillée dans la pose que le plus religieux des peintres a donnée à Moïse devant le buisson d'Oreb, pour en peindre la profonde et entière adoration devant Jehova. Après avoir dit ses dernières prières, Esther renonçait à sa belle vie, à l'honneur qu'elle s'était fait, à sa gloire, à ses vertus, à son amour. Elle se leva.

– Oh ! madame, vous ne serez plus jamais ainsi ! s'écria Prudence Servien stupéfaite de la sublime beauté de sa maîtresse.

Elle tourna promptement la psyché pour que la pauvre fille pût se voir. Les yeux gardaient encore un reflet des splendeurs de l'âme qui s'envolait au ciel. Le teint de la Juive étincelait. Trempés de larmes absorbées par le feu de la prière, ses cils ressemblaient à un feuillage après une pluie d'été : le soleil de l'amour pur les brillantait pour la dernière fois. Les lèvres parlaient des suprêmes invocations aux anges, à qui sans doute elle avait emprunté la palme du martyre en leur confiant sa vie sans souillure. Enfin, elle avait la majesté qui dut briller chez Marie Stuart au moment où elle dit adieu à sa couronne, à la terre et à l'amour.

– J'aurais voulu que Lucien me vît ainsi, dit-elle en laissant échapper un soupir étouffé. Maintenant, reprit-elle d'une voix vibrante, *blaguons*…

En entendant ce mot, Europe resta tout hébétée, comme elle eût pu l'être en entendant blasphémer un ange.

– Eh ! bien, qu'as-tu donc à regarder si j'ai dans la bouche des clous de girofle au lieu de dents ? Je ne suis plus maintenant qu'une *voleuse*, une infâme et immonde créature, une fille, et j'attends milord. Ainsi, fais chauffer un bain et apprête-moi ma toilette. Il est midi, le baron viendra sans doute après la Bourse, je vais lui dire que je l'attends, et j'entends qu'Asie lui apprête un dîner un peu *chouette*, je veux le rendre fou cet homme… Allons, va, va, ma fille… Nous allons rire, c'est-à-dire nous allons *travailler*.

Elle se mit à sa table, et écrivit la lettre suivante :

« Mon ami, si la cuisinière que vous m'avez envoyée n'avait jamais été à mon service, j'aurais pu croire que votre intention était de me faire savoir combien de fois vous vous êtes évanoui avant-hier en recevant mes trois poulets. Que voulez-vous ? j'étais très nerveuse ce jour-là, je repassais les souvenirs de ma déplorable existence. Mais je connais la sincérité d'Asie. Je ne me repens donc plus de vous avoir fait quelque chagrin, puisqu'il a servi à me prouver combien je vous suis chère. Nous sommes ainsi,

nous autres pauvres créatures méprisées : une affection vraie nous touche bien plus que de nous voir l'objet de dépenses folles. Pour moi, j'ai toujours eu peur d'être comme le porte-manteau où vous accrochiez vos vanités. Ça m'ennuyait de ne pas être autre chose pour vous. Oui, malgré vos belles protestations, je croyais que vous me preniez pour une femme achetée. Eh ! bien, maintenant vous me trouverez bonne fille, mais à condition de toujours m'obéir un petit peu. Si cette lettre peut remplacer pour vous les ordonnances du médecin, vous me le prouverez en venant me voir après la Bourse. Vous trouverez sous les armes, et parée de vos dons, celle qui se dit, pour la vie, votre machine à plaisir,

Esther. »

À la Bourse, le baron de Nucingen fut si gaillard, si content, si facile en apparence, et se permit tant de plaisanteries, que du Tillet et les Keller, qui s'y trouvaient, ne purent s'empêcher de lui demander raison de son hilarité.

–*Che suis amé… Nous bentons piendôd la gremaillière*, dit-il à du Tillet.

– À combien cela vous revient-il ? lui repartit brusquement François Keller à qui madame Colleville coûtait, disait-on, vingt-cinq mille francs par an.

–*Chamais cedde phâme, qui ed ein anche, ne m'a temanté teux liarts.*

– Cela ne se fait jamais, lui répondit du Tillet. C'est pour ne jamais rien avoir à demander qu'elles se donnent des tantes ou des mères.

De la Bourse à la rue Taitbout, le baron dit sept fois à son domestique : –*Fus n'alez bas, voueddés tonc le gefal !…*

Il grimpa lestement, et trouva pour la première fois sa maîtresse belle comme le sont ces filles dont l'unique occupation est le soin de leur toilette et de leur beauté. Sortie du bain, la fleur était fraîche, parfumée à inspirer des désirs à Robert d'Arbrissel. Esther avait fait une demi-toilette délicieuse. Une redingote de reps noir, garnie en passementerie de soie rose, s'ouvrait sur une jupe de satin gris, le costume que se fit plus tard la belle Amigo dans *I Puritani.* Un fichu de point d'Angleterre retombait sur les épaules en badinant. Les manches de la robe étaient pincées par des lisérés pour diviser les bouffants que, depuis quelque temps, les femmes comme il faut avaient substituées aux manches à gigot devenues monstrueuses. Esther avait fixé par une épingle, sur ses magnifiques cheveux, un bonnet de malines, dit *à la folle*, près de tomber et qui ne tombait pas, mais qui lui donnait l'air d'être en désordre et mal peignée, quoique l'on vît parfaitement les raies blanches de sa petite tête entre les sillons des cheveux.

– N'est-ce pas une horreur, dit Europe au baron en lui ouvrant la porte du salon, de voir madame si belle dans un salon passé comme celui-là ?

–*Eh bien, fennez rie Sainte-Chorche*, dit le baron en restant en arrêt comme un chien devant une perdrix. *Le demps ed manivique, nus nus bromenerons aux Jamps-Elusées, et matame Saint-Estèfe afec Ichénie*

dransborderont dutte fodre doiledde, fodre linche et nodre tinner à la rie Sainte-Chorche.

– Je ferai tout ce que vous voudrez, dit Esther, si vous voulez me faire le plaisir d'appeler ma cuisinière Asie, et Eugénie, Europe. J'ai surnommé ainsi toutes les femmes qui m'ont servie, depuis les deux premières que j'ai eues. Je n'aime pas le changement…

–Acie… Irobe… répéta le baron en se mettant à rire. *Gomme fus edes trôle… fus affez tes imachinassions…. Ch'aurais manché pien tes tinners afant te nommer eine guisinière Acie.*

– C'est notre état d'être drôles, dit Esther. Voyons, une pauvre fille ne peut donc pas se faire nourrir par l'Asie et habiller par l'Europe, quand vous, vous vivez de tout le monde ? C'est un mythe, quoi ! Il y a des femmes qui mangeraient la terre, il ne m'en faut que la moitié. Voilà !

–Quelle phâme que montame Saind-Esdèfe ! se dit le baron en admirant le subit changement des façons d'Esther.

– Europe, ma fille, il me faut un chapeau, dit Esther. Je dois avoir une capote de satin noir doublée de rose, garnie en dentelles.

– Madame Thomas ne l'a pas envoyée… Allons, baron, vite ! haut la patte ! commencez votre service d'homme de peine, c'est-à-dire d'homme heureux ! Le bonheur est lourd !… Vous avez votre cabriolet, allez chez madame Thomas, dit Europe au baron. Vous ferez demander par votre domestique la capote de madame Van-Bogseck… Et surtout, lui dit-elle à l'oreille, rapportez-lui le plus beau bouquet qu'il y ait à Paris. Nous sommes en hiver, tâchez d'avoir des fleurs des Tropiques.

Le baron descendit et dit à ses domestiques : *–Ghez montame Domas.* Le domestique mena son maître chez une fameuse pâtissière. *–C'edde ein margeante de motes, vichi pedâte ed non te cateaux*, dit le baron qui courut au Palais-Royal chez madame Prévôt, où il fit composer un bouquet de dix louis, pendant que son domestique allait chez la fameuse marchande de modes.

En se promenant dans Paris, l'observateur superficiel se demande quels sont les fous qui viennent acheter les fleurs fabuleuses qui parent la boutique de l'illustre bouquetière et les primeurs de l'européen Chevet, le seul, avec le Rocher-de-Cancale, qui offre une véritable et délicieuse Revue des Deux-Mondes… Il s'élève tous les jours, à Paris, cent et quelques passions à la Nucingen, qui se prouvent par des raretés que les reines n'osent pas se donner, et qu'on offre, et à genoux, à des filles qui, selon le mot d'Asie, *aiment à flamber*. Sans ce petit détail, une honnête bourgeoise ne comprendrait pas comment une fortune se fond entre les mains de ces créatures ; après tout, leur fonction sociale, dans le système fouriériste, est peut-être de réparer les malheurs de l'Avarice et de la Cupidité : leurs

dissipations sont peut-être au Corps Social ce qu'un coup de lancette est pour un corps pléthorique Nucingen venait d'arroser l'Industrie de plus de deux cent mille francs.

Quand le vieil amoureux revint, la nuit tombait, le bouquet était inutile. L'heure d'aller aux Champs-Élysées, en hiver, est de deux heures à quatre. Mais la voiture servit à Esther pour se rendre de la rue Taitbout à la rue Saint-Georges, où elle prit possession du *bedid balai*. Jamais, disons-le, Esther n'avait encore été l'objet d'un pareil culte ni de profusions pareilles ; elle en fut surprise, et se garda bien, comme toutes ces royales ingrates, de montrer le moindre étonnement. Quand vous entrez dans Saint-Pierre de Rome, pour vous faire apprécier l'étendue et la hauteur de la cathédrale des cathédrales, on vous montre le petit doigt d'une statue qui a je ne sais quelle longueur, et qui vous semble un petit doigt naturel. Or, on a tant critiqué les descriptions, néanmoins si nécessaires à l'histoire de nos mœurs, qu'il faut imiter ici le cicérone romain. Donc, en entrant dans la salle à manger, le baron ne put s'empêcher de montrer à Esther l'étoffe des rideaux de croisée, drapée avec une abondance royale, doublée en moire blanche et garnie d'une passementerie digne du corsage d'une princesse portugaise. Cette étoffe était une soierie de Chine où la patience chinoise avait su peindre les oiseaux d'Asie avec une perfection dont le modèle n'existe que sur les vélins du Moyen Âge, ou dans le missel de Charles-Quint, l'orgueil de la bibliothèque impériale de Vienne.

–Elle a goûdé teux mile vrans l'aune à eine milort qui l'a rabbordée tes Intes…

– Très bien. Charmant ! Quel plaisir ce sera de boire ici du vin de Champagne ! dit Esther. Du moins, la mousse n'y jaillira pas sur du carreau !

– Oh ! madame, dit Europe, mais voyez donc le tapis ?…

–Gomme on affait tessiné la dabis bir la tuc Dorlonia, mon hâmi, qui le droufe drob cher, che l'ai bris pir vus, qui êdes eine reine ! dit Nucingen en montrant le tapis.

Par un effet du hasard, ce tapis, dû à l'un de nos plus ingénieux dessinateurs, se trouvait assorti aux caprices de la draperie chinoise. Les murs avaient été peints par Diaz et représentaient de délicieuses scènes, toutes voluptueuses, qui ressortaient sur des ébènes sculptés, acquis à prix d'or chez du Sommerard, et formant des panneaux où de simples filets d'or attiraient sobrement la lumière. Maintenant vous pouvez juger du reste.

– Vous avez bien fait de m'amener ici, dit Esther, il me faudra bien huit jours pour m'habituer à ma maison, et ne pas avoir l'air d'une parvenue…

–Ma mèson ! répétait joyeusement le baron. *Fus accebdez donc ?…*

– Mais oui, mille fois oui, animal-bête, dit-elle en souriant.

–Hânimâle édait azez…

– Bête est pour la caresse reprit-elle en le regardant.

Le pauvre Loup-Cervier prit la main d'Esther et la mit sur son cœur : il était assez animal pour sentir, mais trop bête pour trouver un mot.

–*Foyez gomme il pat… bir un bedid mote te dentresse !…* reprit-il. Et il emmena sa déesse (*téesse*) dans la chambre à coucher.

– Oh ! madame, dit Eugénie, je ne peux pas rester là, ça parle trop au cœur…

– Eh ! bien, dit Esther, je veux rendre heureux le magicien qui opère de tels prodiges. Allons, mon gros éléphant, après le dîner nous irons ensemble au spectacle. J'ai une fringale de spectacle.

Il y avait précisément six ans qu'Esther n'était allée à un théâtre. Tout Paris se portait alors à la Porte-Saint-Martin, pour y voir une de ces pièces auxquelles la puissance des acteurs communique une expression de réalité terrible, *Richard d'Arlington*. Comme toutes les natures ingénues, Esther aimait autant à trembler qu'à se laisser aller aux larmes du bonheur. – Nous irons voir Frédérick-Lemaître, dit-elle, j'adore cet acteur-là !

–*Cedde ein trame sôfache*, dit Nucingen qui se vit contraint en un moment de s'afficher.

Le baron envoya son domestique prendre une des deux loges d'Avant-scène aux premières. Autre originalité parisienne ! Quand le Succès, aux pieds d'argile, emplit une salle, il y a toujours une loge d'Avant-scène à louer dix minutes avant le lever du rideau ; les directeurs la gardent pour eux quand il ne s'est pas présenté pour la prendre, une passion à la Nucingen. Cette loge est, comme la primeur de Chevet, l'impôt prélevé sur les fantaisies de l'Olympe parisien.

Il est inutile de parler du service. Il y avait trois services : le petit service, le moyen service, le grand service. Le dessert du grand service était, en entier, assiettes et plats, de vermeil sculpté. Le banquier, pour ne pas paraître écraser la table de valeurs d'or et d'argent, avait joint à tous ces services une délicieuse porcelaine de la plus charmante fragilité, genre Saxe, et qui coûtait plus qu'un service d'argenterie. Quant au nappage, le linge de Saxe, le linge d'Angleterre, de Flandre et de France rivalisaient de coquetterie avec leurs fleurs damassées.

Au dîner, ce fut le tour au baron d'être surpris en goûtant la cuisine d'Asie.

–*Che gomprents*, dit-il, *birquoi fus la nommez Acie : c'ed eine guizine aciadique.*

– Ah ! je commence à croire qu'il m'aime, dit Esther à Europe, il a dit quelque chose qui ressemble à un mot.

–*Il y en a blisieurs*, dit-il.

– Eh ! bien, il est encore plus Turcaret qu'on le dit, s'écria la rieuse courtisane à cette réponse digne des naïvetés célèbres échappées au banquier.

La cuisine avait été faite pour donner une indigestion au baron, afin qu'il s'en allât chez lui de bonne heure ; aussi fut-ce tout ce qu'il rapporta de sa première entrevue avec Esther en fait de plaisir. Au spectacle, il fut obligé de boire un nombre infini de verres d'eau sucrée, en laissant Esther seule pendant les entractes. Par une rencontre si prévisible qu'on ne saurait la nommer un hasard, Tullia, Mariette et madame du Val-Noble se trouvaient au spectacle ce jour-là. *Richard d'Arlington* fut un de ces succès fous, et mérités d'ailleurs, comme il ne s'en voit qu'à Paris. En voyant ce drame, tous les hommes concevaient qu'on pût jeter sa femme légitime par la fenêtre, et toutes les femmes aimaient à se voir injustement victimées. Les femmes se disaient : – C'est trop fort, nous ne sommes que poussées… mais ça nous arrive souvent ! Or une créature de la beauté d'Esther, mise comme Esther, ne pouvait pas *flamber* impunément à l'Avant-scène de la Porte-Saint-Martin. Aussi, dès le second acte, y eut-il dans la loge des deux danseuses une sorte de révolution causée par la constatation de l'identité de la belle inconnue avec la Torpille.

– Ah ! çà d'où sort-elle ? dit Mariette à madame du Val-Noble, je la croyais noyée….

– Est-ce elle ?, elle me parait trente-sept fois plus jeune et plus belle qu'il y a six ans.

– Elle s'est peut-être conservée comme madame d'Espard et madame Zayonchek, dans la glace, dit le comte de Brambourg.

Ce parvenu avait conduit les trois femmes au spectacle, dans une loge du rez-de-chaussée.

– N'est-ce pas le rat que vous vouliez m'envoyer pour empaumer mon oncle ? dit Philippe à Tullia.

– Précisément, dit Tullia. Du Bruel, allez donc à l'Orchestre, voir si c'est bien elle.

–*Fait-elle sa tête !* s'écria madame du Val-Noble en se servant d'une admirable expression du vocabulaire des filles.

– Oh ! s'écria le comte de Brambourg, elle en a le droit, car elle est avec mon ami, le baron de Nucingen. J'y vais.

– Est-ce que ce serait cette prétendue Jeanne-d'Arc qui a conquis Nucingen, et avec laquelle on nous *embête* depuis trois mois ?… dit Mariette.

– Bonsoir, mon cher baron, dit Philippe Bridau en entrant dans la loge d'Esther. Vous voilà donc marié avec mademoiselle Esther ?…

Mademoiselle, je suis un pauvre officier que vous deviez jadis tirer d'un mauvais pas, à Issoudun… Philippe Bridau…

– Connais pas, dit Esther en braquant ses jumelles sur la salle.

–*Montemiselle*, répondit le baron, *ne s'abbelle blis Esder, di gourt ; elle ha nom matame te Jamby* (Champy), *eine bedid pien que che lui ai agedé…*

– Si vous faites bien les choses, dit le comte, ces dames disent que madame Champy *fait trop sa tête…* Si vous ne voulez pas vous souvenir de moi, daignerez-vous reconnaître Mariette, Tullia, madame du Val-Noble, dit le colonel en faveur auprès du Dauphin.

– Si ces dames sont bonnes pour moi, je suis disposée à leur être très agréable, répondit sèchement madame de Champy.

– Bonnes ! dit Philippe, elles sont excellentes, elles vous surnomment Jeanne-d'Arc.

–*Eh ! pien, si ces tames feulent fus dennir gombagnie,* dit Nucingen, *che fus laiserai sèle, gar chai drob manche Vodre foidire fientra vus brentre afec vos chens… Tiaple t'Acie !…*

– Pour la première fois, vous me laisseriez seule ! dit Esther. Allons donc ! il faut savoir mourir sur votre bord. J'ai besoin de mon homme pour sortir. Si j'étais insultée, je crierais donc pour rien ?…

L'égoïsme du vieux millionnaire dut céder devant les obligations de l'amoureux. Le baron souffrit et resta. Esther avait ses raisons pour garder le baron. Si elle devait recevoir les visites de ses anciennes connaissances, elle ne devait pas être questionnée aussi sérieusement en compagnie qu'elle l'aurait été seule. Philippe Bridau se hâta de revenir dans la loge des danseuses.

– Ah ! c'est elle qui hérite de *ma* maison de la rue Saint-Georges ! dit au comte de Brambourg avec amertume madame du Val-Noble qui, dans le langage de ces sortes de femmes, se trouvait *à pied.*

– Probablement, répondit-il. Du Tillet m'a dit que le baron y avait dépensé trois fois autant que votre pauvre Falleix.

– Allons donc la voir, dit Tullia.

– Ma foi ! non, répliqua Mariette, elle est trop belle… J'irai la voir chez elle.

– Je me trouve assez bien pour me risquer, répondit Tullia.

Tullia vint donc au premier entracte, et renouvela connaissance avec Esther, qui se tint dans les généralités.

– Et d'où reviens-tu, ma chère enfant ? demanda la danseuse qui n'en pouvait mais de curiosité.

– Oh ! je suis restée pendant cinq ans dans un château des Alpes avec un Anglais jaloux comme un tigre, un nabab ; je l'appelais un *nabot*, car il n'était pas si grand que le bailli de Ferrette. Et je suis retombée à un banquier,

de caraibe en syllabe, comme dit Florine. Aussi, maintenant que me voilà revenue à Paris, ai-je des envies de m'amuser qui me vont rendre un vrai Carnaval. J'aurai maison ouverte. Ah ! il faut me refaire de cinq ans de solitude, et je commence à me rattraper. Cinq ans d'Anglais, c'est trop ; d'après les affiches, on doit n'y être que six semaines.

– Est-ce le baron qui t'a donné cette dentelle ?

– Non, c'est un reste de Nabab… Ai-je du malheur, ma chère ! il était jaune comme un rire d'ami devant un succès. J'ai cru qu'il mourrait en dix mois. Bah ! il était fort comme une Alpe. Il faut se défier de tous ceux qui se disent malades du foie… Je ne veux plus entendre parler de foie. J'ai eu trop de foi aux proverbes… Ce nabab m'a volée : il est mort sans faire de testament, et la famille m'a mise à la porte comme si j'avais eu la peste. Aussi j'ai dit à ce gros-là : – Paye pour deux ! Vous avez bien raison de m'appeler une Jeanne d'Arc, j'ai perdu l'Angleterre ! et je mourrai peut-être brûlée.

– D'amour ! dit Tullia.

– Et vive ! répondit Esther que ce mot rendit songeuse.

Le baron riait de toutes ces niaiseries au gros sel, mais il ne les comprenait pas toujours sur-le-champ, en sorte que son rire ressemblait à ces fusées oubliées qui partent après un feu d'artifice.

Nous vivons tous dans une sphère quelconque, et les habitants de toutes les sphères sont doués d'une dose égale de curiosité. Le lendemain, à l'Opéra, l'aventure du retour d'Esther fut la nouvelle des coulisses. Le matin, de deux heures à quatre heures, tout le Paris des Champs-Élysées avait reconnu la Torpille, et savait enfin quel était l'objet de la passion du baron de Nucingen.

– Savez-vous, disait Blondet à de Marsay dans le foyer de l'Opéra, que la Torpille a disparu le lendemain du jour où nous l'avons reconnue ici pour être la maîtresse du petit Rubempré ?

À Paris, comme en province, tout se sait. La police de la rue de Jérusalem n'est pas si bien faite que celle du monde, où chacun s'espionne sans le savoir. Aussi Carlos avait-il bien deviné quel était le danger de la position de Lucien pendant et après la rue Taitbout.

Il n'existe pas de situation plus horrible que celle où se trouvait madame du Val-Noble, et le mot *être à pied* la rend à merveille. L'insouciance et la prodigalité de ces femmes les empêchent de songer à l'avenir. Dans ce monde exceptionnel, beaucoup plus comique et spirituel qu'on ne le pense, les femmes qui ne sont pas belles de cette beauté positive, presque inaltérable et facile à reconnaître, les femmes qui ne peuvent être aimées enfin que par caprice, pensent seules à leur vieillesse et se font une fortune : plus elles sont belles, plus imprévoyantes elles sont. – Tu as donc peur de

devenir laide, que tu te fais des rentes ?… est un mot de Florine à Mariette qui peut faire comprendre une des causes de cette prodigalité. Dans le cas d'un spéculateur qui se tue, d'un prodigue à bout de ses sacs, ces femmes tombent donc avec une effroyable rapidité d'une opulence effrontée à une profonde misère. Elles se jettent alors dans les bras de la marchande à la toilette, elles vendent à vil prix des bijoux exquis, elles font des dettes, surtout pour rester dans un luxe apparent qui leur permette de retrouver ce qu'elles viennent de perdre : une caisse où puiser. Ces hauts et bas de leur vie expliquent assez bien la cherté d'une liaison presque toujours ménagée, en réalité, comme Asie avait *agrafé* (autre mot du vocabulaire) Nucingen avec Esther. Aussi ceux qui connaissent bien leur Paris savent-ils parfaitement à quoi s'en tenir en retrouvant aux Champs-Élysées, ce bazar mouvant et tumultueux, telle femme en voiture de louage, après l'avoir vue, un an, six mois auparavant, dans un équipage étourdissant de luxe et de la plus belle tenue. – Quand on tombe à Sainte-Pélagie, il faut savoir rebondir au bois de Boulogne, disait Florine en riant avec Blondet du petit vicomte de Portenduère. Quelques femmes habiles ne risquent jamais ce contraste. Elles restent ensevelies en d'affreux hôtels garnis, où elles expient leurs profusions par des privations comme en souffrent les voyageurs égarés dans un Sahara quelconque ; mais elles n'en conçoivent pas la moindre velléité d'économie. Elles se hasardent aux bals masqués, elles entreprennent un voyage en province, elles se montrent bien mises sur les boulevards par les belles journées. Elles trouvent d'ailleurs entre elles le dévouement que se témoignent les classes proscrites. Les secours à donner coûtent peu de chose à la femme heureuse, qui se dit en elle-même : – Je serai comme ça dimanche. La protection la plus efficace est néanmoins celle de la marchande à la toilette. Quand cette usurière se trouve créancière, elle remue et fouille tous les cœurs de vieillards en faveur de son hypothèque à brodequins et à chapeaux. Incapable de prévoir le désastre d'un des plus riches et des plus habiles Agents de change, madame du Val-Noble fut donc prise en plein désordre. Elle employait l'argent de Falleix à ses caprices, et s'en remettait sur lui pour les choses utiles et pour son avenir. – Comment, disait-elle à Mariette, s'attendre à cela de la part d'un homme qui paraissait si *bon enfant ?*

Dans presque toutes les classes de la société, le *bon enfant* est un homme qui a de la largeur, qui prête quelques écus par ci par là sans les redemander, qui se conduit toujours d'après les règles d'une certaine délicatesse, en dehors de la moralité vulgaire, obligée, courante. Il y a des gens dits vertueux et probes qui, semblablement à Nucingen, ont ruiné leurs bienfaiteurs, et il y a des gens sortis de la Police Correctionnelle qui sont d'une ingénieuse probité pour une femme. La vertu complète, le rêve de Molière, Alceste,

est excessivement rare ; elle se rencontre néanmoins. Le *bon enfant* est le produit d'une certaine grâce dans le caractère qui ne prouve rien : un homme est ainsi comme le chat est soyeux, comme une pantoufle est faite pour être prête au pied. Donc, dans l'acception du mot bon enfant par les femmes entretenues, Falleix devait avertir sa maîtresse de la faillite et lui laisser de quoi vivre. D'Estourny, le galant escroc, était un bon enfant ; il trichait au jeu, mais il avait mis de côté trente mille francs pour sa maîtresse. Aussi, dans les soupers de carnaval, les femmes répondaient-elles à ses accusateurs : « C'est égal !… vous aurez beau dire, Georges était un bon enfant, et il avait de belles manières, il méritait un meilleur sort ! » Les filles se moquent des lois, elles adorent une certaine délicatesse. Elles savent se vendre, comme Esther, pour un beau idéal secret, leur religion à elles.

Après avoir à grand-peine sauvé quelques bijoux du naufrage, madame du Val-Noble succombait sous le poids terrible de cette accusation : – Elle a ruiné Falleix ! Elle atteignait à l'âge de trente ans, et quoiqu'elle fût dans tout le développement de sa beauté, néanmoins elle pouvait d'autant mieux passer pour une vieille femme que, dans ces crises, une femme a contre soi toutes ses rivales. Mariette, Florine et Tullia recevaient bien leur amie à dîner, lui donnaient bien quelques secours ; mais, ne connaissant pas le chiffre de ses dettes, elles n'osaient sonder la profondeur de ce gouffre. Six ans d'intervalle constituaient un point d'aiguille un peu trop long dans les fluctuations de la mer parisienne, entre la Torpille et madame du Val-Noble, pour que la *femme à pied* s'adressât à la femme en voiture ; mais la Val-Noble savait Esther trop généreuse pour ne pas songer parfois qu'elle avait, selon son mot, hérité d'elle, et venir à elle dans une rencontre qui semblerait fortuite, quoique cherchée. Pour faire arriver ce hasard, madame du Val-Noble, mise en femme comme il faut, se promenait aux Champs-Élysées tous les jours, ayant au bras Théodore Gaillard, qui a fini par l'épouser et qui, dans cette détresse, se conduisait très bien avec son ancienne maîtresse, il lui donnait des loges et la faisait inviter à toutes les *parties*. Elle se flattait que, par un beau temps, Esther se promènerait, et qu'elles se trouveraient face à face. Esther avait Paccard pour cocher, car sa maison fut, en cinq jours, organisée par Asie, par Europe et Paccard, d'après les instructions de Carlos, de manière à faire de la maison rue Saint-Georges une place forte. De son côté, Peyrade, mu par sa haine profonde, par son désir de vengeance, et surtout dans le dessein d'établir sa chère Lydie, prit pour but de promenade les Champs-Élysées, dès que Contenson lui dit que la maîtresse de monsieur de Nucingen y était visible. Peyrade se mettait si parfaitement en Anglais, et parlait si bien en français avec les gazouillements que les Anglais introduisent dans notre langage ; il savait si purement l'anglais, il connaissait si complètement les affaires de ce pays, où par

trois fois, la police de Paris l'avait envoyé, en 1779 et 1786, qu'il soutint son rôle d'Anglais chez des ambassadeurs et à Londres, sans éveiller de soupçons Peyrade, qui tenait beaucoup de Musson, le fameux mystificateur, savait se déguiser avec tant d'art que Contenson, un jour ne le reconnut pas. Accompagné de Contenson déguisé en mulâtre, Peyrade examinait, de cet œil qui semble inattentif, mais qui voit tout, Esther et ses gens. Il se trouva donc naturellement dans la contre allée où les gens à équipage se promènent quand il fait sec et beau, le jour où Esther y rencontra madame du Val-Noble. Peyrade, suivi de son mulâtre en livrée, marcha sans affectation, et en vrai nabab qui ne pense qu'à lui-même, sur la ligne des deux femmes, de manière à saisir à la volée quelques mots de leur conversation.

– Eh ! bien, ma chère enfant, disait Esther à madame du Val-Noble, venez me voir. Nucingen se doit à lui-même de ne pas laisser sans un liard la maîtresse de son Agent de change…

– D'autant plus qu'on dit qu'il l'a ruiné, dit Théodore Gaillard, et que nous pourrions bien le faire *chanter*…

– Il dîne chez moi demain, viens, ma bonne, dit Esther. Puis elle lui dit à l'oreille : – J'en fais ce que je veux, il n'a pas encore ça ! Elle mit un de ses ongles tout ganté sous la plus jolie de ses dents, et fit ce geste assez connu dont la signification énergique veut dire : *rien du tout !*

– Tu le tiens…

– Ma chère, il n'a encore que payé mes dettes…

– Est-il petite-poche ! s'écria Suzanne du Val-Noble.

– Oh ! reprit Esther, j'en avais à faire reculer un ministre des finances. Maintenant, je veux trente mille francs de rente, *avant la lettre !*… Oh ! il est charmant, je n'ai pas à me plaindre… Il va… Dans huit jours, nous pendons la crémaillère, tu en seras… Le matin, il doit m'offrir le contrat de la maison de la rue Saint Georges. Décemment, on ne peut pas habiter une pareille maison sans trente mille francs de rentes à soi… pour les retrouver en cas de malheur. J'ai connu la misère, et je n'en veux plus. Il y a de certaines connaissances dont on a trop tout de suite.

– Toi qui disais : « *La fortune, c'est moi !* » comme tu as changé ! s'écria Suzanne.

– C'est l'air de la Suisse, on y devient économe… Tiens, vas-y, ma chère ! *fais-y un Suisse*, et tu en feras peut-être un mari ! car ils ne savent pas encore ce que sont des femmes comme nous… Dans tous les cas, tu en reviendras avec l'amour des rentes sur le Grand-Livre, un amour honnête et délicat ! Adieu.

Esther remonta dans sa belle voiture attelée des plus magnifiques chevaux gris-pommelés qui fussent alors à Paris.

– La femme qui monte en voiture, dit alors Peyrade en anglais à Contenson, est bien, mais j'aime encore mieux celle qui se promène, tu vas la suivre et savoir qui elle est.

– Voici ce que cet Anglais vient de dire en anglais, dit Théodore Gaillard en répétant à madame du Val-Noble la phrase de Peyrade.

Avant de se risquer à parler anglais, Peyrade avait lâché dans cette langue un mot qui fit faire à Théodore Gaillard un mouvement de physionomie par lequel il s'était assuré que le journaliste savait l'anglais. Madame du Val-Noble alla dès lors très lentement chez elle, rue Louis-le-Grand, dans un hôtel garni décent, en regardant de côté pour voir si le mulâtre la suivait. Cet établissement appartenait à une madame Gérard que, dans ses jours de splendeur, madame du Val-Noble avait obligée, et qui lui témoignait de la reconnaissance en la logeant d'une façon convenable. Cette bonne femme, bourgeoise honnête et pleine de vertus, pieuse même, acceptait la courtisane comme une femme d'un ordre supérieur ; elle la voyait toujours au milieu de son luxe, elle la prenait pour une reine déchue ; elle lui confiait ses filles ; et, chose plus naturelle qu'on ne le pense, la courtisane était aussi scrupuleuse en les menant au spectacle que le serait une mère, elle était aimée des deux demoiselles Gérard. Cette brave et digne hôtesse ressemblait à ces sublimes prêtres qui voient encore une créature à sauver, à aimer, dans ces femmes mises hors la loi. Madame du Val-Noble respectait cette honnêteté, souvent elle l'enviait en causant le soir, et en déplorant ses malheurs. « – Vous êtes encore belle, vous pouvez faire une bonne fin, » disait madame Gérard. Madame du Val-Noble n'était d'ailleurs tombée que relativement. La toilette de cette femme, si gaspilleuse et si élégante, était encore assez bien fournie pour lui permettre de paraître, à l'occasion, comme le jour de Richard d'Arlington à la Porte-Saint-Martin, dans tout son éclat. Madame Gérard payait encore assez gracieusement les voitures dont la femme à pied avait besoin pour aller dîner en ville, pour se rendre au spectacle et en revenir.

– Eh ! bien, ma chère madame Gérard, dit-elle à cette honnête mère de famille, mon sort va changer, je crois…

– Allons, madame, tant mieux ; mais soyez sage, pensez à l'avenir… Ne faites plus de dettes. J'ai tant de mal à renvoyer ceux qui vous cherchent !…

– Eh ! ne vous inquiétez pas de ces *chiens*-là, qui tous ont gagné des sommes énormes avec moi. Tenez, voici des billets de Variétés pour vos filles, une bonne loge aux deuxièmes. Si quelqu'un me demandait ce soir et que je ne fusse pas rentrée, on laisserait monter tout de même. Adèle, mon ancienne femme de chambre, y sera ; je vais vous l'envoyer.

Madame du Val-Noble, qui n'avait ni tante ni mère, se trouvait forcée de recourir à sa femme de chambre (aussi à pied !) pour faire jouer le rôle

d'une Saint-Estève auprès de l'inconnu dont la conquête allait lui permettre de remonter à son rang. Elle alla dîner avec Théodore Gaillard, qui, pour ce jour-là, se trouvait avoir une *partie*, c'est-à-dire un dîner offert par Nathan, qui payait un pari perdu, une de ces débauches dont on dit aux invités : *–Il y aura des femmes.*

Peyrade ne s'était pas décidé sans de puissantes raisons à donner de sa personne dans le champ de cette intrigue. Sa curiosité, comme celle de Corentin, était d'ailleurs si vivement excitée que, sans raisons, il se fût encore mêlé volontiers à ce drame. En ce moment la politique de Charles X avait achevé sa dernière évolution. Après avoir confié le timon des affaires à des ministres de son choix, le roi préparait la conquête d'Alger pour faire servir cette gloire de passeport à ce qu'on a nommé son coup d'État. Au dedans, personne ne conspirait plus, Charles X croyait n'avoir aucun adversaire. En politique comme en mer, il y a des calmes trompeurs. Corentin était donc tombé dans une inaction absolue. Dans cette situation, un vrai chasseur, pour s'entretenir la main, *faute de grives, tue des merles*. Domitien, lui, tuait des mouches, faute de chrétiens. Témoin de l'arrestation d'Esther, Contenson avait, avec le sens esquis de l'espion, très bien jugé cette opération. Ainsi qu'on l'a vu, le drôle n'avait pas pris la peine de gazer son opinion au baron de Nucingen. « Au profit de qui rançonne-t-on la passion du banquier ? » fut la première question que se posèrent les deux amis. Après avoir reconnu dans Asie un personnage de la pièce, Contenson avait espéré, par elle, arriver à l'auteur ; mais elle lui coula des mains pendant quelque temps en se cachant comme une anguille dans la vase parisienne, et, lorsqu'il la retrouva cuisinière chez Esther, la coopération de cette mulâtresse lui parut inexplicable. Pour la première fois, les deux artistes en espionnage rencontraient donc un texte indéchiffrable, tout en soupçonnant une ténébreuse histoire. Après trois attaques successives et hardies sur la maison rue Taitbout, Contenson trouva le mutisme le plus obstiné. Tant qu'Esther y demeura, le portier sembla dominé par une profonde terreur. Peut-être Asie avait-elle promis des boulettes empoisonnées à toute la famille en cas d'indiscrétion. Le lendemain du jour où Esther quitta son appartement, Contenson trouva ce portier un peu plus raisonnable, il regrettait beaucoup cette petite dame qui, disait-il, le nourrissait des restes de sa table. Contenson, déguisé en courtier de commerce, marchandait l'appartement, et il écoutait les doléances du portier en se moquant de lui, mettant en doute tout ce qu'il disait par des : « – Est-ce possible ?… – Oui, monsieur, cette petite dame a demeuré cinq ans ici sans en être jamais sortie, à preuve que son amant, jaloux quoiqu'elle fût sans reproche, prenait les plus grandes précautions pour venir, pour entrer, pour sortir. C'était d'ailleurs un très beau jeune homme. » Lucien se trouvait encore à Marsac, chez sa

sœur, madame Séchard ; mais, dès qu'il fut revenu, Contenson envoya le portier quai Malaquais, demander à monsieur de Rubempré s'il consentait à vendre les meubles de l'appartement quitté par madame Van-Bogseck. Le portier reconnut alors dans Lucien l'amant mystérieux de la jeune veuve, et Contenson n'en voulait pas savoir davantage. On doit juger de l'étonnement profond, quoique contenu, dont furent saisis Lucien et Carlos, qui parurent croire le portier fou : ils essayèrent de le lui persuader.

En vingt-quatre heures, une contre-police fut organisée par Carlos, qui fit surprendre Contenson en flagrant délit d'espionnage. Contenson, déguisé en porteur de la Halle, avait déjà deux fois apporté les provisions achetées le matin par Asie, et deux fois il était entré dans le petit hôtel de la rue Saint-Georges. Corentin, de son côté, se remuait ; la réalité du personnage de Carlos Herrera l'arrêta net ; mais il sut promptement que cet abbé, l'envoyé secret de Ferdinand VII, était venu vers la fin de l'année 1823 à Paris. Néanmoins, Corentin dut étudier les raisons qui portaient cet Espagnol à protéger Lucien de Rubempré. Il fut démontré bientôt à Corentin que Lucien avait eu pendant cinq ans Esther pour maîtresse. Ainsi la substitution de l'Anglaise à Esther avait eu lieu dans les intérêts du dandy. Or Lucien n'avait aucun moyen d'existence, on lui refusait mademoiselle de Grandlieu pour femme, et il venait d'acheter un million la terre de Rubempré. Corentin fit mouvoir adroitement le directeur-général de la Police du royaume, à qui le préfet de Police apprit, à propos de Peyrade, qu'en cette affaire les plaignants n'étaient rien moins que le comte de Sérizy et Lucien de Rubempré. – Nous y sommes ! s'étaient écriés Peyrade et Corentin. Le plan des deux amis fut dessiné dans un moment. – « Cette fille, avait dit Corentin, a eu des liaisons, elle a des amies. Parmi ces amies, il est impossible qu'il ne s'en trouve pas une dans le malheur ; un de nous doit jouer le rôle d'un riche étranger qui l'entretiendra ; nous les ferons camarader. Elles ont toujours besoin les unes des autres pour le *tric-trac* des amants, et nous serons alors au cœur de la place. » Peyrade pensa tout naturellement à prendre son rôle d'Anglais. La vie de débauche à mener, pendant le temps nécessaire à la découverte du complot dont il avait été la victime, lui souriait, tandis que Corentin, vieilli par ses travaux et assez malingre, s'en souciait peu. En mulâtre, Contenson échappa sur-le-champ à la contre-police de Carlos. Trois jours avant la rencontre de Peyrade et de madame du Val-Noble aux Champs-Élysées, le dernier des agents de messieurs de Sartine et Lenoir, muni d'un passeport parfaitement en règle, avait débarqué rue de la Paix, à l'hôtel Mirabeau, venant des colonies par le Havre dans une petite calèche aussi crottée que si elle arrivait du Havre, quoiqu'elle n'eût fait que le chemin de Saint-Denis à Paris.

Carlos Herrera, de son côté, fit viser son passeport à l'ambassade espagnole, et disposa tout quai Malaquais pour un voyage à Madrid. Voici pourquoi. Sous quelques jours Esther allait être propriétaire du petit hôtel de la rue Saint-Georges, elle devait obtenir une inscription de trente mille francs de rentes ; Europe et Asie étaient assez rusées pour la lui faire vendre et en remettre secrètement le prix à Lucien. Lucien, soi-disant riche par la libéralité de sa sœur, achèverait ainsi de payer le prix de la terre de Rubempré. Personne n'avait rien à reprendre dans cette conduite. Esther seule pouvait être indiscrète ; mais elle serait morte plutôt que de laisser échapper un mouvement de sourcils. Clotilde venait d'arborer un petit mouchoir rose à son cou de cigogne, la partie était donc gagnée à l'hôtel de Grandlieu. Les actions des Omnibus donnaient déjà trois capitaux pour un. Carlos, en disparaissant pour quelques jours, déjouait toute malveillance. La prudence humaine avait tout prévu, pas une faute n'était possible. Le faux Espagnol devait partir le lendemain du jour où Peyrade avait rencontré madame du Val-Noble aux Champs-Élysées. Or, dans la nuit même, à deux heures du matin, Asie arriva quai Malaquais en fiacre, et trouva le chauffeur de cette machine fumant dans sa chambre, et se livrant au résumé qui vient d'être traduit en quelques mots, comme un auteur épluchant une feuille de son livre pour y découvrir des fautes à corriger. Un pareil homme ne voulait pas commettre deux fois un oubli comme celui du portier de la rue Taitbout.

– Paccard, dit Asie à l'oreille de son maître, a reconnu ce matin, à deux heures et demie, aux Champs-Élysées, Contenson déguisé en mulâtre et servant de domestique à un Anglais qui, depuis trois jours, se promène aux Champs-Élysées pour observer Esther. Paccard a reconnu ce mâtin-là, comme moi quand il était en porteur de la Halle, aux yeux. Paccard a ramené la petite de manière à ne pas perdre de vue notre drôle. Il est à l'hôtel Mirabeau ; mais il a échangé de tels signes d'intelligence avec l'Anglais, qu'il est impossible, dit Paccard, que l'Anglais soit un Anglais.

– Nous avons un taon sur le dos, dit Carlos. Je ne pars qu'après-demain. Ce Contenson est bien celui qui nous a lancé jusqu'ici le portier de la rue Taitbout ; il faut savoir si le faux Anglais est notre ennemi.

À midi, le mulâtre de monsieur Samuel Johnson servait gravement son maître, qui déjeunait toujours trop bien, par calcul. Peyrade voulait se faire passer pour un Anglais du genre *Buveur*, il ne sortait jamais qu'entre deux vins. Il avait des guêtres en drap noir qui lui montaient jusqu'aux genoux et rembourrées de manière à lui grossir les jambes ; son pantalon était doublé d'une futaine énorme ; il avait un gilet boutonné jusqu'au menton ; sa cravate bleue lui entourait le cou jusqu'à fleur des joues ; il portait une petite perruque rousse qui lui cachait la moitié du front ; il s'était donné trois pouces de plus environ ; en sorte que le plus ancien habitué du café David

n'aurait pu le reconnaître. À son habit carré, noir, ample et propre comme un habit anglais, un passant devait le prendre pour un Anglais millionnaire. Contenson avait manifesté l'insolence froide du valet de confiance d'un nabab, il était muet, rogue, méprisant, peu communicatif, et se permettait des gestes étrangers et des cris féroces. Peyrade achevait sa seconde bouteille quand un garçon de l'hôtel introduisit sans cérémonie dans l'appartement un homme en qui Peyrade, aussi bien que Contenson, reconnut un gendarme en bourgeois.

– Monsieur Peyrade, dit le gendarme en s'adressant au nabab et en lui parlant à l'oreille, j'ai l'ordre de vous amener à la Préfecture. Peyrade se leva sans faire la moindre observation et chercha son chapeau. – Vous trouverez un fiacre à la porte, lui dit le gendarme dans l'escalier. Le préfet voulait vous faire arrêter, mais il s'est contenté de vous envoyer demander des explications sur votre conduite par l'officier de paix que vous trouverez dans la voiture.

– Dois-je rester avec vous ? demanda le gendarme à l'officier de paix quand Peyrade fut monté.

– Non, répondit l'officier de paix. Dites tout bas au cocher d'aller à la Préfecture.

Peyrade et Carlos se trouvaient ensemble dans le même fiacre. Carlos tenait à portée un stylet. Le fiacre était mené par un cocher de confiance, capable d'en laisser sortir Carlos sans s'en apercevoir et de s'étonner, en arrivant sur une place, de trouver un cadavre dans sa voiture. On ne réclame jamais un espion. La justice laisse presque toujours ces meurtres impunis, tant il est difficile d'y voir clair. Peyrade jeta son coup d'œil d'espion sur le magistrat que lui détachait le préfet de Police, Carlos lui présenta des lignes satisfaisantes : un crâne pelé, sillonné de rides à l'arrière ; des cheveux poudrés ; puis, sur des yeux tendres bordés de rouge et qui voulaient des soins, une paire de lunettes d'or très légères, très bureaucratiques, à verres verts et doubles. Ces yeux offraient des certificats de maladies ignobles. Une chemise en percale à jabot plissé dormant, un gilet de satin noir usé, un pantalon d'homme de justice, des bas de filoselle noire et des souliers noués par des rubans, une longue redingote noires, des gants à quarante sous, noirs et portés depuis dix jours, une chaîne de montre en or. C'était, ni plus ni moins, le magistrat inférieur appelé très antinomiquement *officier de paix.*

– Mon cher monsieur Peyrade, je regrette qu'un homme comme vous soit l'objet d'une surveillance, et que vous preniez à tâche de la justifier. Votre déguisement n'est pas du goût de monsieur le préfet. Si vous croyez échapper ainsi à notre vigilance, vous êtes dans l'erreur. Vous avez sans doute pris la route d'Angleterre à Beaumont-sur-Oise ?…

– À Beaumont-sur-Oise, répondit Peyrade.

– Ou à Saint-Denis ? reprit l'abbé.

Peyrade se troubla. Cette nouvelle demande exigeait une réponse. Or toute réponse était dangereuse. Une affirmation devenait une moquerie ; une négation, si l'homme savait la vérité, perdait Peyrade. – Il est fin, pensa-t-il. Il essaya de regarder l'officier de paix en souriant, et lui donna son sourire pour une réponse. Le sourire fut accepté sans protêt.

– Dans quel but vous êtes-vous déguisé, avez-vous pris un appartement à l'hôtel Mirabeau, et mis Contenson en mulâtre ? demanda le faux magistrat.

– Monsieur le préfet fera de moi ce qu'il voudra, mais je ne dois compte de mes actions qu'à mes chefs, dit Peyrade avec dignité.

– Si vous voulez me donner à entendre que vous agissez pour le compte de la Police Générale du Royaume, dit sèchement Carlos, nous allons changer de direction, et aller rue de Grenelle au lieu d'aller rue de Jérusalem. J'ai les ordres les plus positifs à votre égard. Mais prenez bien garde ? on ne vous en veut pas énormément, et, en un moment, vous brouilleriez vos cartes. Quant à moi, je ne vous veux pas de mal…. Mais, marchons !…. Dites-moi la vérité…

– La vérité ? la voici, dit Peyrade en jetant un regard fin sur les yeux rouges de son cerbère.

La figure de Carlos resta muette, impassible, l'officier de paix faisait son métier, toute vérité lui paraissait indifférente, il avait l'air de taxer le Préfet de quelque caprice. Les Préfets ont des lubies.

– Je suis devenu amoureux comme un fou d'une femme, la maîtresse de cet Agent de change qui voyage pour son plaisir et pour le déplaisir de ses créanciers, Falleix.

– Madame du Val-Noble, dit l'officier.

– Oui, reprit Peyrade. Pour pouvoir l'entretenir pendant un mois, ce qui ne me coûtera guère plus de mille écus, je me suis mis en nabab et j'ai pris Contenson pour domestique. Cela, monsieur, est si vrai que, que si vous voulez me laisser dans le fiacre, où je vous attendrai, foi d'ancien Commissaire-général de police, montez à l'hôtel, vous y questionnerez Contenson. Non seulement Contenson vous confirmera ce que j'ai l'honneur de vous dire, mais vous verrez venir la femme de chambre de madame du Val-Noble, qui doit nous apporter ce matin le consentement à mes propositions, ou les conditions de sa maîtresse. Un vieux singe se connaît en grimaces : j'ai offert mille francs par mois, une voiture ; cela fait quinze cents ; cinq cents francs de cadeaux, puis autant en quelques parties, des dîners, des spectacles ; vous voyez que je ne me trompe pas d'un centime en vous disant mille écus. Un homme de mon âge peut bien mettre mille écus à sa dernière fantaisie.

– Ah ! papa Peyrade, vous aimez encore assez les femmes pour ?… Mais vous m'attrapez ; moi, j'ai soixante ans, et je m'en prive très bien… Si cependant les choses sont comme vous les dites, je conçois que, pour vous passer cette fantaisie, il vous a fallu vous donner la tournure d'un étranger.

– Vous comprenez que Peyrade ou le père Canquoëlle de la rue des Moineaux…

– Oui, ni l'un ni l'autre n'eût convenu à madame du Val-Noble, reprit Carlos enchanté d'apprendre l'adresse du père Canquoëlle. J'ai connu jadis une femme, dit le faux magistrat, qui était entretenue par l'exécuteur des hautes-œuvres. Un jour, au spectacle, elle se pique avec une épingle, et, comme cela se disait avant la révolution, elle s'écrie : Ah ! bourreau ! – Est-ce une réminiscence ? lui dit quelqu'un… Eh bien ! mon cher Peyrade, elle a quitté son amant à cause de ce mot. Je conçois que vous ne voulez pas vous exposer à une semblable avanie… Madame du Val-Noble est femme à gens comme il faut, je l'ai vue un jour à l'Opéra, je l'ai trouvée bien belle… Faites revenir le cocher rue de la Paix, mon cher Peyrade, je vais monter avec vous dans votre appartement et voir les choses par moi-même. Un rapport verbal suffira sans doute à monsieur le préfet.

Carlos sortit de sa poche de côté une tabatière en carton noir doublée de vermeil, il l'ouvrit, et offrit du tabac à Peyrade par un geste d'une bonhomie adorable. Peyrade se dit à lui-même : – Et voilà leurs agents !… mon Dieu ! si monsieur Lenoir ou monsieur de Sartine revenait au monde, que dirait-il ?

– C'est là sans doute une partie de la vérité, mais ce n'est pas tout, mon cher ami, dit le faux officier de paix en achevant de humer sa prise par le nez. Vous vous êtes mêlé des affaires de cœur du baron de Nucingen, et vous voulez sans doute l'entortiller dans quelque nœud coulant ; vous l'avez manqué au pistolet, vous voulez le viser avec du gros canon. Madame du Val-Noble est une amie de madame de Champy…

– Ah ! diable ! ne nous enferrons pas ! se dit Peyrade. Il est plus fort que je ne le croyais. Il me joue : il parle de me faire relâcher, et il continue de me faire causer.

– Eh ! bien, dit Carlos d'un air d'autorité magistrale.

– Monsieur, il est vrai que j'ai eu le tort de chercher pour le compte de monsieur de Nucingen une femme dont il était amoureux à en perdre la tête. C'est la cause de la disgrâce dans laquelle je suis ; car il paraît que j'ai touché, sans le savoir, à des intérêts très graves. (Le magistrat subalterne fut impassible.) Mais je connais assez la Police après cinquante-deux ans d'exercice, reprit Peyrade, pour m'être abstenu depuis la mercuriale que m'a donnée monsieur le préfet, qui certainement avait raison…

– Vous renonceriez alors à votre caprice si monsieur le préfet vous le demandait ? Ce serait, je crois, la meilleure preuve à donner de la sincérité de ce que vous me dites.

– Comme il va ! comme il va ! se disait Peyrade. Ah ! sacrebleu ! les agents d'aujourd'hui valent ceux de monsieur Lenoir.

– Y renoncer ? dit Peyrade… J'attendrai les ordres de monsieur le préfet… Mais si vous voulez monter, nous voici à l'hôtel.

– Où trouvez-vous donc des fonds ? lui demanda Carlos d'un air sagace et à brûle-pourpoint.

– Monsieur, j'ai un ami… dit Peyrade…

– Allez donc dire cela, reprit Carlos, à un juge d'instruction ?

Cette audacieuse scène était chez Carlos le résultat d'une de ces combinaisons dont la simplicité ne pouvait sortir que de la tête d'un homme de sa trempe. Il avait envoyé Lucien, de très bonne heure, chez la comtesse de Sérizy. Lucien pria le secrétaire particulier du comte d'aller, de la part du comte, demander au préfet des renseignements sur l'agent employé par le baron de Nucingen. Le secrétaire était revenu muni d'une note sur Peyrade, la copie du sommaire écrit sur le dossier :

Dans la police depuis 1778 *et venu d'Avignon à Paris, deux ans auparavant.*
Sans fortune et sans moralité, dépositaire de secrets d'État.
Domicilié rue des Moineaux, sous le nom de Canquoëlle, nom du petit bien sur lequel vit sa famille, dans le département de Vaucluse, famille honorable d'ailleurs.
A été demandé récemment par un de ses petits-neveux, nommé Théodose de la Peyrade.
(Voir le rapport d'un agent, n° 37 des pièces.)

– C'est lui qui doit être l'Anglais à qui Contenson sert de mulâtre, s'était écrié Carlos quand Lucien lui rapporta les renseignements donnés de vive voix, outre la note.

En trois heures de temps, cet homme, d'une activité de général en chef, avait trouvé par Paccard un innocent complice capable de jouer le rôle d'un gendarme en bourgeois, et s'était déguisé en officier de paix. Il avait hésité trois fois à tuer Peyrade dans le fiacre ; mais il s'était interdit de jamais commettre un assassinat par lui-même, il se promit de se défaire à temps de Peyrade en le faisant signaler comme un millionnaire à quelques forçats libérés.

Peyrade et son Mentor entendirent la voix de Contenson qui causait avec la femme de chambre de madame du Val-Noble. Peyrade fit alors signe à Carlos de rester dans la première pièce, en ayant l'air de lui dire ainsi : – Vous allez juger de ma sincérité.

– Madame consent à tout, disait Adèle. Madame est en ce moment chez une de ses amies, madame de Champy, qui a pour un an encore un appartement tout meublé rue Taitbout, et qui le lui donnera sans doute.

Madame sera mieux là pour recevoir monsieur Johnson, car les meubles sont encore très bien, et Monsieur pourra les acheter à Madame en s'entendant avec madame de Champy.

– Bon, mon enfant. Si ce n'est pas une carotte, c'en est le feuillage, dit le mulâtre à la fille stupéfaite ; mais nous partagerons….

– Eh ! bien, en voilà un homme de couleur ! s'écria mademoiselle Adèle. Si votre nabab est un nabab, il peut bien donner des meubles à Madame. Le bail finit en avril 1830, votre nabab pourra le renouveler, s'il se trouve bien.

–*Moa trée contente !* répondit Peyrade qui fit son entrée en frappant sur l'épaule de la femme de chambre.

Et il fit un geste d'intelligence à Carlos qui répondit par un geste d'assentiment en comprenant que le nabab devait rester dans son rôle. Mais la scène changea subitement par l'entrée d'un personnage sur qui Carlos ni le préfet de police ne pouvaient rien. Corentin se montra soudain. Il avait trouvé la porte ouverte, il venait voir en passant comment son vieux Peyrade jouait son rôle de nabab.

– Le préfet m'*otolondre* toujours ! dit Peyrade à l'oreille de Corentin, il m'a découvert en nabab.

– Nous ferons tomber le préfet, répondit Corentin à l'oreille de son ami.

Puis, après avoir salué froidement, il se mit à examiner sournoisement le magistrat.

– Restez ici jusqu'à mon retour ; je vais à la Préfecture, dit Carlos. Si vous ne me voyez pas, vous pourrez vous passer votre fantaisie.

Après avoir dit ces mots à l'oreille de Peyrade afin de ne pas en démolir le personnage aux yeux de la femme de chambre, Carlos sortit, ne se souciant pas de rester sous le regard du nouveau venu, dans lequel il reconnut une de ces natures blondes, à œil bleu, terribles à froid.

– C'est l'officier de paix que m'a envoyé le préfet, dit Peyrade à Corentin.

– Ça ! répondit Corentin, tu t'es laissé mettre dedans. Cet homme a trois jeux de cartes dans ses souliers, cela se voit à la position du pied dans le soulier ; et un officier de paix n'a pas besoin de se déguiser !

Corentin descendit avec rapidité pour éclaircir ses soupçons ; Carlos montait en fiacre.

– Eh ! monsieur l'abbé ?… cria Corentin. Carlos tourna la tête, vit Corentin, et monta dans son fiacre ; mais Corentin eut le temps de lui dire à la portière : – Voilà tout ce que je voulais savoir. – Quai Malaquais ! cria Corentin au cocher en mettant d'infernales railleries dans son accent et dans son regard.

– Allons, se dit Jacques Collin, je suis cuit, ils y sont, il faut les gagner de vitesse, et surtout savoir ce qu'ils nous veulent.

Corentin avait vu cinq ou six fois l'abbé Carlos Herrera, et le regard de cet homme ne pouvait pas s'oublier. Corentin avait reconnu d'abord la carrure des épaules, puis les boursouflures du visage, et la tricherie des trois pouces obtenu par un talon intérieur.

– Ah ! mon vieux, l'on t'a fait *poser !* dit Corentin en voyant qu'il n'y avait plus dans la chambre à coucher que Peyrade et Contenson.

– Qui ? s'écria Peyrade dont l'accent eut une vibration métallique. J'emploie mes derniers jours à le mettre sur un gril et à l'y retourner.

– C'est l'abbé Carlos Herrera, probablement le Corentin de l'Espagne. Tout s'explique. L'Espagnol est un débauché qui a voulu faire la fortune de ce petit jeune homme en battant monnaie avec le traversin d'une jolie fille… C'est à toi de savoir si tu veux jouter avec un abbé qui me paraît diablement roué.

– Oh ! cria Contenson, il a reçu les trois cent mille francs le jour de l'arrestation d'Esther, il était dans le fiacre ! je me souviens de ces yeux-là, de ce front, de ces marques de petite-vérole.

– Ah ! quelle dot aurait eue ma pauvre Lydie ! s'écria Peyrade.

– Tu peux rester en nabab, dit Corentin. Pour avoir un œil chez Esther, il faut la lier avec la Val-Noble, elle était la vraie maîtresse de Lucien de Rubempré.

– On a déjà chippé plus de cinq cent mille francs au Nucingen, dit Contenson.

– Il leur en faut encore autant, reprit Corentin, la terre de Rubempré coûte un million. Papa, dit-il en frappant sur l'épaule de Peyrade, tu pourras avoir plus de cent mille francs pour marier Lydie.

– Ne me dis pas cela, Corentin. Si ton plan manquait, je ne sais pas de quoi je serais capable…

– Tu les auras peut-être demain ! L'abbé, mon cher, est bien fin, nous devons baiser son ergot, c'est un diable supérieur ; mais je le tiens, il est homme d'esprit, il capitulera. Tâche d'être aussi bête qu'un nabab, et ne crains plus rien.

Le soir de cette journée où les véritables adversaires s'étaient rencontrés face à face et sur un terrain aplani, Lucien alla passer la soirée à l'hôtel de Grandlieu. La compagnie y était nombreuse. À la face de tout son salon, la duchesse garda pendant quelque temps Lucien auprès d'elle, en se montrant excellente pour lui.

– Vous êtes allé faire un petit voyage ? lui dit-elle.

– Oui, madame la duchesse. Ma sœur, dans le désir de faciliter mon mariage, a fait de grands sacrifices, et j'ai pu acquérir la terre de Rubempré, la recomposer en entier. Mais j'ai trouvé dans mon avoué de Paris un homme

habile, il a su m'éviter les prétentions que les détenteurs des biens auraient élevées en sachant le nom de l'acquéreur.

– Y a-t-il un château ? dit Clotilde en souriant trop.

– Il y a quelque chose qui ressemble à un château ; mais le plus sage sera de s'en servir comme de matériaux pour bâtir une maison moderne.

Les yeux de Clotilde jetaient des flammes de bonheur à travers ses sourires de contentement.

– Vous ferez ce soir un *rubber* avec mon père, lui dit-elle tout bas. Dans quinze jours, j'espère que vous serez invité à dîner.

– Eh ! bien, mon cher monsieur, dit le duc de Grandlieu, vous avez acheté, dit-on, la terre de Rubempré ; je vous en fais mon compliment. C'est une réponse à ceux qui vous donnaient des dettes. Nous autres, nous pouvons, comme la France ou l'Angleterre, avoir une Dette Publique ; mais, voyez-vous, les gens sans fortune, les commençants ne peuvent pas se donner ce ton-là…

– Eh ! monsieur le duc, je dois encore cinq cent mille francs sur ma terre.

– Eh ! bien, il faut épouser une fille qui vous les apporte ; mais vous trouverez difficilement, pour vous, un parti de cette fortune dans notre faubourg, où l'on donne peu de dot aux filles.

– Mais elles ont assez de leur nom, répondit Lucien.

– Nous ne sommes que trois joueurs de wisk, Maufrigneuse, d'Espard et moi, dit le duc ; voulez-vous être notre quatrième ? dit-il à Lucien en lui montrant la table à jouer.

Clotilde vint à la table du jeu pour voir jouer son père.

– Elle veut que je prenne ça pour moi, dit le duc en tapotant les mains de sa fille et regardant de côté Lucien qui resta sérieux.

Lucien, le partenaire de monsieur d'Espard, perdit vingt louis.

– Ma chère mère, vint dire Clotilde à la duchesse, il a eu l'esprit de perdre.

À onze heures, après quelques paroles d'amour échangées avec mademoiselle de Grandlieu, Lucien revint, se mit au lit en pensant au triomphe complet qu'il devait obtenir dans un mois, car il ne doutait pas d'être accepté comme prétendu de Clotilde, et marié avant le carême de 1830. Le lendemain, à l'heure où Lucien fumait quelques cigarettes après déjeuner, en compagnie de Carlos devenu très soucieux, on leur annonça monsieur de Saint-Estève (quelle épigramme !), qui désirait parler, soit à l'abbé Carlos Herrera, soit à monsieur Lucien de Rubempré.

– A-t-on dit, en bas, que je suis parti ? s'écria l'abbé.

– Oui, monsieur, répondit le groom.

– Eh ! bien, reçois cet homme, dit-il à Lucien ; mais ne dis pas un seul mot compromettant, ne laisse pas échapper un geste d'étonnement, c'est l'ennemi.

– Tu m’entendras, dit Lucien.

Carlos se cacha dans une pièce contiguë, et par la fente de la porte il vit entrer Corentin, qu’il ne reconnut qu’à la voix, tant ce grand homme inconnu possédait le don de transformation ! En ce moment, Corentin ressemblait à un vieux Chef de Division aux Finances.

– Je n’ai pas l’honneur d’être connu de vous, monsieur, dit Corentin ; mais…

– Excusez-moi de vous interrompre, monsieur, dit Lucien ; mais…

– Mais, il s’agit de votre mariage avec mademoiselle Clotilde de Grandlieu, qui ne se fera pas, dit alors vivement Corentin. (Lucien s’assit et ne répondit rien.) – Vous êtes entre les mains d’un homme qui a le pouvoir, la volonté, la facilité de prouver au duc de Grandlieu que la terre de Rubempré sera payée avec le prix qu’un sot vous a donné de votre maîtresse, mademoiselle Esther… On trouvera facilement les minutes des jugements en vertu desquels mademoiselle Esther a été poursuivie, et l’on a les moyens de faire parler d’Estourny. Les manœuvres extrêmement habiles employées contre le baron de Nucingen seront mises à jour… En ce moment, tout peut s’arranger. Donnez une somme de cent mille francs et vous aurez la paix… Ceci ne me regarde en rien. Je suis le chargé d’affaires de ceux qui se livrent à ce *chantage*, voilà tout.

Corentin aurait pu parler une heure, Lucien fumait sa cigarette d’un air parfaitement insouciant.

– Monsieur, répondit-il, je ne veux pas savoir qui vous êtes, car les gens qui se chargent de commissions semblables ne se nomment d’aucune manière, pour moi, du moins. Je vous ai laissé parler tranquillement : je suis chez moi. Vous ne me paraissez pas dénué de sens, écoutez bien mon dilemme… (Une pause se fit, pendant laquelle Lucien opposa aux yeux de chat que Corentin dirigeait sur lui un regard couvert de glace.) – Ou vous vous appuyez sur des faits entièrement faux, et je ne dois en prendre aucun souci ; ou vous avez raison, et alors, en vous donnant cent mille francs, je vous laisse le droit de me demander autant de cent mille francs que votre mandataire pourra trouver de Saint-Estèves à m’envoyer… Enfin, pour terminer d’un coup votre estimable négociation Sachez que moi, Lucien de Rubempré, je ne crains personne, attendu que je ne suis pour rien dans les tripotages dont vous me parlez ; que, si la maison de Grandlieu fait la difficile, il y a d’autres jeunes personnes très nobles à épouser, et qu’en somme il n’y a pas d’affront pour moi à rester garçon, surtout en faisant, comme vous le croyez, la traite des blanches avec de pareils bénéfices.

– Si monsieur l’abbé Carlos Herrera…

– Monsieur, dit Lucien en interrompant Corentin, l’abbé Carlos Herrera se trouve en ce moment sur la route d’Espagne ! il n’a rien à faire à mon

mariage, ni rien à voir dans mes intérêts. Cet homme d'État a bien voulu m'aider pendant longtemps de ses conseils, mais il a des comptes à rendre à Sa Majesté le roi d'Espagne ; si vous avez à causer avec lui, je vous engage à prendre le chemin de Madrid.

– Monsieur, dit nettement Corentin, vous ne serez jamais le mari de mademoiselle Clotilde de Grandlieu.

– Tant pis pour elle, répondit Lucien en poussant vers la porte Corentin avec impatience.

– Avez-vous bien réfléchi ? dit froidement Corentin.

– Monsieur, je ne vous connais ni le droit de vous mêler de mes affaires ni celui de me faire perdre une cigarette, dit Lucien en jetant sa cigarette éteinte.

– Adieu, monsieur, dit Corentin. Nous ne nous reverrons plus… mais il y aura certes un moment de votre vie où vous donnerez la moitié de votre fortune pour avoir eu l'idée de me rappeler sur l'escalier.

En réponse à cette menace, l'abbé fit le geste de couper une tête. – À l'ouvrage, maintenant ! s'écria-t-il en regardant Lucien devenu blême après cette terrible conférence.

Si, dans le nombre, assez restreint, des lecteurs qui s'occupent de la partie morale et philosophique d'un livre, il s'en trouvait un seul capable de croire à la satisfaction du baron de Nucingen, celui-là prouverait combien il est difficile de soumettre le cœur d'une fille à des maximes physiologiques quelconques. Esther avait résolu de faire payer cher au pauvre millionnaire ce que le millionnaire appelait son *chour te driomphe*. Aussi, dans les premiers jours de février 1830, la crémaillère n'avait-elle pas encore été pendue dans le *bedid balais*. – Mais, dit Esther confidentiellement à ses amies qui le redirent au baron, au Carnaval, j'ouvre mon établissement, et je veux rendre mon homme heureux comme *un coq en plâtre*. Ce mot devint proverbial dans le monde Fille. Le baron se livrait donc à beaucoup de lamentations. Comme les gens mariés, il devenait assez ridicule, il commençait à se plaindre devant ses intimes, et son mécontentement transpirait. Cependant Esther continuait consciencieusement son rôle de Pompadour du prince de la Spéculation. Elle avait déjà donné deux ou trois petites soirées uniquement pour introduire Lucien au Logis. Lousteau, Rastignac, du Tillet, Bixiou, Nathan, le comte de Brambourg, la fleur des roués, devinrent les habitués de la maison. Enfin Esther accepta, pour actrices dans la pièce qu'elle jouait, Tullia, Florentine, Fanny-Beaupré, Florine, deux actrices et deux danseuses, puis madame du Val-Noble. Rien n'est plus triste qu'une maison de courtisane sans le sel de la rivalité, le jeu des toilettes et la diversité des physionomies. En six semaines, Esther devint la femme la plus spirituelle, la plus amusante, la plus belle et la plus élégante

des Pariahs femelles qui composent la classe des femmes entretenues. Placée sur son vrai piédestal, elle savourait toutes les jouissances de vanité qui séduisent les femmes ordinaires, mais en femme qu'une pensée secrète mettait au-dessus de sa caste. Elle gardait en son cœur une image d'elle-même qui tout à la fois la faisait rougir et dont elle se glorifiait, l'heure de son abdication était toujours présente à sa conscience ; aussi vivait-elle comme double, en prenant son personnage en pitié. Ses sarcasmes se ressentaient de la disposition intérieure où la maintenait le profond mépris que l'ange d'amour, contenu dans la courtisane, portait à ce rôle infâme et odieux joué par le corps en présence de l'âme. À la fois le spectateur et l'acteur, le juge et le patient, elle réalisait l'admirable fiction des Contes Arabes, où se trouve presque toujours un être sublime caché sous une enveloppe dégradée, et dont le type est, sous le nom de Nabuchodonosor, dans le livre des livres, la Bible. Après s'être accordé la vie jusqu'au lendemain de l'infidélité, la victime pouvait bien s'amuser un peu du bourreau. D'ailleurs, les lumières acquises par Esther sur les moyens secrètement honteux auxquels le baron devait sa fortune colossale lui ôtèrent tout scrupule, elle se plut à jouer le rôle de la déesse Até, la Vengeance, selon le mot de Carlos. Aussi se faisait-elle tour-à-tour charmante et détestable pour ce millionnaire qui ne vivait que par elle. Quand le baron en arrivait à un degré de souffrance auquel il désirait quitter Esther, elle le ramenait à elle par une scène de tendresse.

Herrera, très ostensiblement parti pour l'Espagne, était allé jusqu'à Tours. Il avait fait continuer le chemin à sa voiture jusqu'à Bordeaux, en y laissant un domestique de place chargé de jouer le rôle du maître, et de l'attendre dans un hôtel de Bordeaux. Puis, revenu par la diligence sous le costume d'un commis-voyageur, il s'était secrètement installé chez Esther, d'où, par Asie, par Europe et par Paccard, il dirigeait avec soin ses machinations, en surveillant tout, et particulièrement Peyrade.

Une quinzaine environ avant le jour choisi pour donner sa fête, et qui devait être le lendemain du premier bal de l'Opéra, la courtisane, que ses bons mots commençaient à rendre redoutable, se trouvait aux Italiens, dans le fond de la loge que le baron, forcé de lui donner une loge, lui avait obtenue au rez-de-chaussée, afin d'y cacher sa maîtresse et ne pas se montrer en public avec elle, à quelques pas de madame de Nucingen. Esther avait choisi sa loge de manière à pouvoir contempler celle de madame de Sérizy, que Lucien accompagnait presque toujours. La pauvre courtisane mettait son bonheur à regarder Lucien les mardis, les jeudis et les samedis, auprès de madame de Sérizy. Esther vit alors, vers les neuf heures et demie, Lucien entrant dans la loge de la comtesse le front soucieux, pâle, et la figure presque décomposée. Ces signes de désolation intérieure n'étaient visibles que pour Esther. La connaissance du visage d'un homme est, chez

la femme qui l'aime, comme celle de la pleine mer pour un marin. – Mon Dieu ! que peut-il avoir ?… qu'est-il arrivé ? Aurait-il besoin de parler à cet ange infernal, qui est un ange gardien pour lui, et qui vit caché dans une mansarde entre celle d'Europe et celle d'Asie ? Occupée de pensées si cruelles, Esther entendait à peine la musique. Aussi peut-on facilement croire qu'elle n'écoutait pas du tout le baron, qui tenait entre ses deux mains une main de son *anche,* en lui parlant dans son patois de juif polonais, dont les singulières désinences ne doivent pas donner moins de mal à ceux qui les lisent qu'à ceux qui les entendent.

–*Esder*, dit-il en lui lâchant la main, et la repoussant avec un léger mouvement d'humeur, *fus ne m'égoudez bas !*

– Baron, tenez, vous baragouinez l'amour comme vous baragouinez le français.

–*Terteifle !*

– Je ne suis pas ici dans mon boudoir, je suis aux Italiens. Si vous n'étiez pas une des caisses fabriquées par Huret ou par Fichet, qui s'est métamorphosée en homme par un tour de force de la Nature, vous ne feriez pas tant de tapage dans la loge d'une femme qui aime la musique. Je crois bien que je ne vous écoute pas ! Vous êtes là, tracassant dans ma robe comme un hanneton dans du papier, et vous me faites rire de pitié. Vous me dites : – « *Fus êdes cholie, fis êdes à groguer*… » Vieux fat ! si je vous répondais : – « Vous me déplaisez moins ce soir qu'hier, rentrons chez nous. » Eh ! bien, à la manière dont je vous vois soupirer (car si je ne vous écoute pas, je vous sens), je vois que vous avez énormément dîné, votre digestion commence. Apprenez de moi (je vous coûte assez cher pour que je vous donne de temps en temps un conseil pour votre argent !) apprenez, mon cher, que quand on a des digestions embarrassées comme le sont les vôtres, il ne vous est pas permis de dire indifféremment, et à des heures indues, à votre maîtresse : –*Fus êdes cholie.*… Un vieux soldat est mort de cette fatuité-là *dans les bras de la Religion*, a dit Blondet… Il est dix heures, vous avez fini de dîner à neuf heures chez du Tillet avec votre pigeon, le comte de Brambourg, vous avez des millions et des truffes à digérer, repassez demain à dix heures !

–*Gomme fus êdes grielle !*… s'écria le baron qui reconnut la profonde justesse de cet argument médical.

– Cruelle !… fit Esther en regardant toujours Lucien. N'avez-vous pas consulté Bianchon, Desplein, le vieil Haudry… Depuis que vous entrevoyez l'aurore de votre bonheur, savez-vous de quoi vous me faites l'effet ?…

–*Te guoi ?*

– D'un petit bonhomme enveloppé de flanelle, qui, d'heure en heure, se promène de son fauteuil à sa croisée pour savoir si le thermomètre est à l'article *vers à soie*, la température que son médecin lui ordonne…

–*Dennez, fus èdes eine incrade !* s'écria le baron au désespoir d'entendre une musique que les vieillards amoureux entendent cependant assez souvent aux Italiens.

– Ingrate ! dit Esther. Et que m'avez-vous donné jusqu'à présent ?… beaucoup de désagrément. Voyons, papa ! puis-je être fière de vous ? Vous ! vous êtes fier de moi, je porte très bien vos galons et votre livrée. Vous avez payé mes dettes !… soit. Mais vous avez *chippé* assez de millions… (Ah ! ah ! ne faites pas la moue, vous en êtes convenu avec moi…) pour n'y pas regarder. Et c'est là votre plus beau titre de gloire… Fille et voleur, rien ne s'accorde mieux. Vous avez construit une cage magnifique pour un perroquet qui vous plaît… Allez demander à un ara du Brésil s'il doit de la reconnaissance à celui qui l'a mis dans une cage dorée… – Ne me regardez pas ainsi, vous avez l'air d'un bonze… – Vous montrez votre ara rouge et blanc à tout Paris. Vous dites : « Y a-t-il quelqu'un à Paris qui possède un pareil perroquet ?… Et comme il jacasse ! comme il rencontre bien dans ses mots !… Du Tillet entre, il lui dit : – Bonjour, petit fripon… » Mais vous êtes heureux comme un Hollandais qui possède une tulipe unique, comme un ancien nabab, pensionné en Asie par l'Angleterre, à qui un commis-voyageur a vendu la première tabatière suisse qui a joué trois ouvertures. Vous voulez mon cœur ! Eh ! bien, tenez, je vais vous donner les moyens de le gagner.

–*Tiddes, tiddes !… che verai dut bir fus… C'haime à èdre plagué bar fus !*

– Soyez jeune, soyez beau, soyez comme Lucien de Rubempré, que voilà chez votre femme, et vous obtiendrez *gratis* ce que vous ne pourrez jamais acheter avec tous vos millions !…

–*Che fus guiddes, gar, fraimante ! fus êdes ecgsegraple ce soir…* dit le Loup-cervier, dont la figure s'allongea.

– Eh ! bien, bonsoir, répondit Esther. Recommandez à *Chorche* de tenir la tête de votre lit très haut, de mettre les pieds bien en pente, vous avez ce soir le teint à l'apoplexie… Cher, vous ne direz pas que je ne m'intéresse point à votre santé.

Le baron était debout et tenait le bouton de la porte.

– Ici, Nucingen !… fit Esther en le rappelant par un geste hautain.

Le baron se pencha vers elle avec une servilité canine.

– Voulez-vous me voir gentille pour vous et vous donner ce soir chez moi des verres d'eau sucrée en vous *choûchoûtant*, gros monstre ?…

–*Fus me prissez le cueir…*

–*Briser le cuir*, ça se dit en un seul mot : *tanner !*.. . reprit-elle en se moquant de la prononciation du baron. Voyons, amenez-moi Lucien, que je l'invite à notre festin de Balthazar, et que je sois sûre qu'il n'y manquera

pas. Si vous réussissez à cette petite négociation, je te dirai si bien que je t'aime, mon gros Frédéric, que tu le croiras…

–*Fus êdes eine engeanderesse*, dit le baron en baisant le gant d'Esther. *Che gonzentirais à andandre eine hire t'inchures, s'il y afait tuchurs eine garesse au poud…*

– Allons, si je ne suis pas obéie, je… dit-elle en menaçant le baron du doigt comme on fait avec les enfants.

Le baron hocha la tête en oiseau pris dans un traquenard et qui implore le chasseur.

– Mon Dieu ! qu'a donc Lucien ? se dit-elle quand elle fut seule en ne retenant plus ses larmes qui tombèrent, il n'a jamais été si triste !

Voici ce qui le soir même était arrivé à Lucien. À neuf heures, Lucien était sorti, comme tous les soirs, dans son coupé, pour aller à l'hôtel de Grandlieu. Réservant son cheval de selle et son cheval de cabriolet pour ses matinées, comme font tous les jeunes gens, il avait pris un coupé pour ses soirées d'hiver, et avait choisi chez le premier loueur de carrosses un des plus magnifiques avec de magnifiques chevaux. Tout lui souriait depuis un mois : il avait dîné trois fois à l'hôtel de Grandlieu, le duc était charmant pour lui ; ses actions dans l'entreprise des *Omnibus* vendues trois cent mille francs lui avaient permis de payer encore un tiers du prix de sa terre ; Clotilde de Grandlieu, qui faisait de délicieuses toilettes, avait dix pots de fard sur la figure quand il entrait dans le salon, et avouait hautement d'ailleurs sa passion pour lui. Quelques personnes assez haut placées parlaient du mariage de Lucien et de mademoiselle de Grandlieu comme d'une chose probable. Le duc de Chaulieu, l'ancien ambassadeur en Espagne et ministre des Affaires étrangères pendant un moment, avait promis à la duchesse de Grandlieu de demander au roi le titre de marquis pour Lucien. Après avoir dîné chez madame de Sérizy, Lucien était donc allé, ce soir-là, de la rue de la Chaussée-d'Antin au faubourg Saint-Germain y faire sa visite de tous les jours. Il arrive, son cocher demande la porte, elle s'ouvre, il arrête au perron. Lucien, en descendant de voiture, voit dans la cour quatre équipages. En apercevant monsieur de Rubempré, l'un des valets de pied, qui ouvrait et fermait la porte du péristyle, s'avance, sort sur le perron et se met devant la porte, comme un soldat qui reprend sa faction.

– Sa Seigneurie n'y est pas ! dit-il.

– Madame la duchesse reçoit, fit observer Lucien au valet.

– Madame la duchesse est sortie, répond gravement le valet.

– Mademoiselle Clotilde…

– Je ne pense pas que mademoiselle Clotilde reçoive monsieur en l'absence de madame la duchesse…

– Mais il y a du monde, repartit Lucien foudroyé.

– Je ne sais pas, répondit le valet de pied en tâchant d'être à la fois bête et respectueux.

Il n'y a rien de plus terrible que l'étiquette pour ceux qui l'admettent comme la loi la plus formidable de la société. Lucien devina facilement le sens de cette scène atroce pour lui : le duc et la duchesse ne voulaient pas le recevoir. Il sentit sa moelle épinière se gelant dans les anneaux de sa colonne vertébrale, et une petite sueur froide lui mit quelques perles au front. Ce colloque avait lieu devant son valet de chambre à lui, qui tenait la poignée de la portière et qui hésitait à la fermer ; Lucien lui fit signe qu'il allait repartir ; mais, en remontant, il entendit le bruit que font des gens en descendant un escalier, et un domestique vint crier successivement : – Les gens de monsieur le duc de Chaulieu ! – Les gens de madame la vicomtesse de Grandlieu ! Lucien ne dit qu'un mot à son domestique : – Vite aux Italiens !… Malgré sa prestesse, l'infortuné dandy ne put éviter le duc de Chaulieu et son fils le duc de Rhétoré, avec lesquels il fut forcé d'échanger des saluts, et qui ne lui dirent pas un mot. Une grande catastrophe à la cour, la chute d'un favori redoutable est souvent consommée au seuil d'un cabinet par le mot d'un huissier à visage de plâtre.

– Comment faire savoir ce désastre à l'instant à mon conseiller ? se disait Lucien. Que se passe-t-il ?… Il se perdait en conjectures. Voici ce qui venait d'avoir lieu. Le matin même, à onze heures, le duc de Grandlieu dit, en entrant dans le petit salon où l'on déjeunait en famille, à Clotilde après l'avoir embrassée : – Mon enfant, jusqu'à nouvel ordre, ne t'occupe plus du sire de Rubempré. Puis il prit la duchesse par la main et l'emmena dans une embrasure de croisée, où il lui dit quelques mots à voix basse qui firent changer de couleur la pauvre Clotilde ; car sa mère, qu'elle observait écoutant le duc, laissa paraître sur sa figure une vive surprise.

– Jean, dit le duc à l'un des domestiques, tenez, portez ce petit mot à monsieur le duc de Chaulieu, priez-le de vous donner réponse par oui ou non. – Je l'invite à venir dîner avec nous aujourd'hui, dit-il à sa femme.

Le déjeuner fut profondément triste : la duchesse parut pensive, le duc sembla fâché contre lui-même, et Clotilde eut beaucoup de peine à retenir ses larmes.

– Mon enfant, votre père a raison, obéissez-lui, lui dit-elle d'une voix attendrie. Je ne puis vous dire comme lui : « Ne pensez pas à Lucien ! » Non, je comprends ta douleur. (Clotilde baisa la main de sa mère.) – Mais je te dirai, mon ange : « attends, sans faire une seule démarche, souffre en silence, puisque tu l'aimes, et sois confiante en la sollicitude de tes parents ! » Les grandes dames, mon enfant, sont grandes parce qu'elles savent toujours faire leur devoir dans toutes les occasions, et avec noblesse.

– De quoi s'agit-il ?… demanda Clotilde pâle comme un lys.

– De choses trop graves pour qu'on puisse t'en parler, mon cœur, répondit la duchesse ; car, si elles sont fausses, ta pensée en serait inutilement salie ; et si elles sont vraies, tu dois les ignorer.

À six heures, le duc de Chaulieu vint trouver dans son cabinet le duc de Grandlieu qui l'attendait.

– Dis donc, Henri… (Ces deux ducs se tutoyaient et s'appelaient par leurs prénoms. C'est une de ces nuances inventées pour marquer les degrés de l'intimité, repousser les envahissements de la familiarité française et humilier les amours-propres.) – Dis-donc, Henri, je suis dans un embarras si grand, que je ne peux prendre conseil que d'un vieil ami qui connaisse bien les affaires et tu en as la triture. Ma fille Clotilde aime, comme tu le sais, ce petit Rubempré qu'on m'a quasi contraint de lui promettre pour mari. J'ai toujours été contre ce mariage ; mais, enfin, madame de Grandlieu n'a pas su se défendre de l'amour de Clotilde. Quand ce garçon a eu acheté sa terre, quand il l'a eu payée aux trois quarts, il n'y a plus eu d'objections de ma part. Voici que j'ai reçu hier au soir une lettre anonyme (tu sais le cas qu'on en doit faire) où l'on m'affirme que la fortune de ce garçon provient d'une source impure, et qu'il nous ment en nous disant que sa sœur lui donne les fonds nécessaires à ses acquisitions. On me somme, au nom du bonheur de ma fille et de la considération de notre famille, de prendre des renseignements, en m'indiquant les moyens de m'éclairer. Tiens, lis d'abord.

– Je partage ton opinion sur les lettres anonymes, mon cher Ferdinand, dit le duc de Chaulieu après avoir lu la lettre ; mais, tout en les méprisant, on doit s'en servir. Il en est de ces lettres, absolument comme des espions. Ferme ta porte à ce garçon, et voyons à prendre des renseignements… Eh ! bien, j'ai ton affaire. Tu as pour avoué Derville, un homme en qui nous avons toute confiance ; il a les secrets de bien des familles, il peut bien porter celui-là. C'est un homme probe, un homme de poids, un homme d'honneur ; il est fin, rusé ; mais il n'a que la finesse des affaires, tu ne dois l'employer que pour obtenir un témoignage auquel tu puisses avoir égard. Nous avons au Ministère des Affaires Étrangères, par la Police du Royaume, un homme unique pour découvrir les secrets d'État, nous l'envoyons souvent en mission. Préviens Derville qu'il aura, pour cette affaire, un lieutenant. Notre espion est *un monsieur* qui se présentera décoré de la croix de la Légion-d'Honneur, il aura l'air d'un diplomate. Ce drôle sera le chasseur, et Derville assistera tout simplement à la chasse. Ton avoué te dira si la montagne accouche d'une souris, ou si tu dois rompre avec ce petit Rubempré. En huit jours, tu sauras à quoi t'en tenir.

– Le jeune homme n'est pas encore assez marquis pour se formaliser de ne pas me trouver chez moi pendant huit jours, dit le duc de Grandlieu.

– Surtout si tu lui donnes ta fille, dit l'ancien ministre. Si la lettre anonyme a raison, qué que ça te fait ! Tu feras voyager Clotilde avec ma belle-fille Madeleine, qui veut aller en Italie….

– Tu me tires de peine !…. dit le duc de Grandlieu, je ne sais encore si je dois te remercier…

– Attendons l'évènement.

– Ah ! fit le duc de Grandlieu, quel est le nom de ce monsieur ? il faut l'annoncer à Derville… Envoie-le-moi demain, sur les quatre heures, j'aurai Derville, je les mettrai tous deux en rapport.

– Le nom vrai, dit l'ancien ministre, est, je crois, Corentin… (un nom que tu ne dois pas avoir entendu), mais ce monsieur viendra chez toi bardé de son nom ministériel. Il se fait appeler monsieur de Saint-quelque chose… – Ah ! Saint-Yves ! Sainte-Valère, l'un ou l'autre, – tu peux te fier à lui, Louis XVIII s'y fiait entièrement.

Après cette conférence, le majordome reçut l'ordre de fermer la porte à monsieur de Rubempré, ce qui venait d'être fait.

Lucien se promenait dans le foyer des Italiens comme un homme ivre. Il se voyait la fable de tout Paris. Il avait dans le duc de Rhétoré l'un de ces ennemis impitoyables et auxquels il faut sourire sans pouvoir s'en venger, car leurs atteintes sont conformes aux lois du monde. Le duc de Rhétoré savait la scène qui venait de se passer sur le perron de l'hôtel de Grandlieu. Lucien, qui sentait la nécessité d'instruire de ce désastre subit son conseiller-privé-intime-actuel, craignit de se compromettre en se rendant chez Esther, où peut-être il trouverait du monde. Il oubliait qu'Esther était là, tant ses idées se confondaient ; et, au milieu de tant de perplexités, il lui fallut causer avec Rastignac, qui, ne sachant pas encore la nouvelle, le félicitait sur son prochain mariage. En ce moment, Nucingen se montra souriant à Lucien, et lui dit : *–Fûlez-fus, me vaire le blésir te fennir foir montame te Jamby qui feut fus einfider elle-même à la bentaison te nodre gremaillière…*

– Volontiers, baron, répondit Lucien à qui le financier apparut comme un ange sauveur.

– Laissez-nous, dit Esther à monsieur de Nucingen quand elle le vit entrant avec Lucien, allez voir madame de Val-Noble que j'aperçois dans une loge des troisièmes avec son Nabab… Il pousse bien des Nabab dans les Indes, ajouta-t-elle en regardant Lucien d'un air d'intelligence.

– Et, celui-là, dit Lucien en souriant, ressemble terriblement au vôtre.

– Et, dit Esther en répondant à Lucien par un autre signe d'intelligence tout en continuant de parler au baron, amenez-la-moi avec son Nabab, il a grande envie de faire votre connaissance, on le dit puissamment riche. La pauvre femme m'a déjà chanté je ne sais combien d'élégies, elle se plaint

que ce Nabab ne va pas ; et si vous le débarrassiez de son *lest*, il serait peut-être plus leste.

–*Fûs nus brenes tonc bir tes follères*, dit le baron.

– Qu'as-tu, mon Lucien ?… dit-elle dans l'oreille de son ami en la lui effleurant avec ses lèvres dès que la porte de la loge fut fermée.

– Je suis perdu ! On vient de me refuser l'entrée de l'hôtel de Grandlieu, sous prétexte qu'il n'y avait personne, le duc et la duchesse y étaient, et cinq équipages piaffaient dans la cour…

– Comment, le mariage manquerait ! dit Esther d'une voix émue, car elle entrevoyait le paradis.

– Je ne sais pas encore ce qui se trame contre moi…

– Mon Lucien, lui répondit-elle d'une voix adorablement câline, pourquoi te chagriner ? tu feras un plus beau mariage plus tard…. Je te gagnerai deux terres….

– Donne à souper, ce soir, afin que je puisse parler secrètement à Carlos, et surtout invite le faux Anglais et la Val-Noble. Ce Nabab a causé ma ruine, il est notre ennemi, nous le tiendrons et nous… Mais Lucien s'arrêta en faisant un geste de désespoir.

– Eh ! bien, qu'y a-t-il ? demanda la pauvre fille qui se sentait comme dans un brasier.

– Oh ! madame de Sérizy me voit ! s'écria Lucien, et pour comble de malheur, le duc de Rhétoré, l'un des témoins de ma déconvenue, est avec elle.

En effet, en ce moment même, le duc de Rhétoré jouait avec la douleur de la comtesse de Sérizy.

– Vous laissez Lucien se montrer dans la loge de mademoiselle Esther, disait le jeune duc en montrant et la loge et Lucien. Vous qui vous intéressez à lui, vous devriez l'avertir que cela ne se fait pas. On peut souper chez elle, on peut même y…. mais, en vérité, je ne m'étonne plus du refroidissement des Grandlieu pour ce garçon, je viens de le voir refusé à la porte, sur le perron….

– Ces filles-là sont bien dangereuses, dit madame de Sérizy qui tenait sa lorgnette braquée sur la loge d'Esther.

– Oui, dit le duc, autant pour ce qu'elles peuvent que pour ce qu'elles veulent…

– Elles le ruineront ! dit madame de Sérizy, car elles sont, m'a-t-on dit, aussi coûteuses quand on ne les paye pas que quand on les paye.

– Pas pour lui !…. répondit le jeune duc en faisant l'étonné. Elles sont loin de lui coûter de l'argent, elles lui en donneraient au besoin, elles courent toutes après lui.

La comtesse eut autour de la bouche un petit mouvement nerveux qui ne pouvait pas être compris dans la catégorie de ses sourires.

– Eh ! bien, dit Esther, viens souper à minuit. Amène Blondet et Rastignac. Ayons au moins deux personnes amusantes, et ne soyons plus de neuf.

– Il faudrait trouver un moyen d'envoyer chercher Europe par le baron, sous prétexte de prévenir Asie, et tu lui dirais ce qui vient de m'arriver, afin que Carlos en soit instruit avant d'avoir le Nabab sous sa coupe.

– Ce sera fait, dit Esther.

Ainsi Peyrade allait probablement se trouver, sans le savoir, sous le même toit avec son adversaire. Le tigre venait dans l'antre du lion et d'un lion accompagné de ses gardes.

Quand Lucien rentra dans la loge de madame de Sérizy, au lieu de tourner la tête vers lui, de lui sourire et de ranger sa robe pour lui faire place à côté d'elle, elle affecta de ne pas faire la moindre attention à celui qui entrait, elle continua de lorgner dans la salle ; mais Lucien s'aperçut au tremblement des jumelles que la comtesse était en proie à l'une de ces agitations formidables par lesquelles s'expient les bonheurs illicites. Il n'en descendit pas moins sur le devant de la loge, à côté d'elle, et se campa dans l'angle opposé, laissant entre la comtesse et lui un petit espace vide ; il s'appuya sur le bord de la loge, y mit son coude droit, et le menton sur sa main gantée ; puis, il se posa de trois quarts, attendant un mot. Au milieu de l'acte, la comtesse ne lui avait encore rien dit, et ne l'avait pas encore regardé.

– Je ne sais pas, lui dit-elle, pourquoi vous êtes ici ; votre place est dans la loge de mademoiselle Esther…

– J'y vais, dit Lucien qui sortit sans regarder la comtesse.

– Ah ! ma chère, dit madame de Val-Noble en entrant dans la loge d'Esther avec Peyrade que le baron de Nucingen ne reconnut pas, je suis enchantée de te présenter monsieur Samuel Johnson ; il est admirateur des talents de monsieur de Nucingen.

– Vraiment, monsieur, dit Esther en souriant à Peyrade.

–*O, yes, bocop,* dit Peyrade.

– Eh ! bien, baron, voilà un français qui ressemble au vôtre, à peu près comme le bas-breton ressemble au bourguignon. Ça va bien m'amuser de vous entendre causer finances… Savez-vous ce que j'exige de vous, monsieur Nabab, pour faire connaissance avec mon baron ? dit-elle en souriant.

–*O !… jé… vôs mercie, vôs me présenterez au sir berronet.*

– Oui, reprit-elle. Il faut me faire le plaisir de souper chez moi… Il n'y a pas de poix plus forte que la cire du vin de Champagne pour lier les hommes, elle scelle toutes les affaires, et surtout celles où l'on s'enfonce. Venez ce

soir, vous trouverez de bons garçons ? Et quant à toi, mon petit Frédéric, dit-elle à l'oreille du baron, vous avez votre voiture, courez rue Saint-Georges et ramenez-moi Europe, j'ai deux mots à lui dire pour mon souper… J'ai retenu Lucien, il nous amènera deux gens d'esprit… – Nous ferons poser l'Anglais, dit-elle à l'oreille de madame de Val-Noble.

Peyrade et le baron laissèrent les deux femmes seules.

– Ah ! ma chère, si tu fais jamais poser ce gros infâme-là, tu auras de l'esprit, dit la Val-Noble.

– Si c'était impossible, tu me le prêterais huit jours, répondit Esther en riant.

– Non, tu ne le garderais pas une demi-journée, répliqua madame de Val-Noble, je mange un pain trop dur, mes dents s'y cassent. Je ne veux plus, de ma vie vivante, me charger de faire le bonheur d'aucun Anglais… C'est tous égoïstes froids, des pourceaux habillés…

– Comment, pas d'égards ? dit Esther en souriant.

– Au contraire, ma chère, ce monstre-là ne m'a pas encore dit *toi*.

– Dans aucune situation ? dit Esther.

– Le misérable m'appelle toujours madame, et garde le plus beau sang-froid du monde au moment où tous les hommes sont plus ou moins gentils. L'amour, tiens, ma foi, c'est pour lui, comme de se faire la barbe. Il essuie ses rasoirs, il les remet dans l'étui, se regarde dans la glace, et a l'air de se dire : – Je ne me suis pas coupé. Puis il me traite avec un respect à rendre une femme folle. Cet infâme milord Pot-au-Feu ne s'amuse-t-il pas à faire cacher ce pauvre Théodore, et à le laisser debout dans mon cabinet de toilette pendant des demi-journées. Enfin il s'étudie à me contrarier en tout. Et avare… comme Gobseck et Gigonnet ensemble. Il me mène dîner, il ne me paye pas la voiture qui me ramène, si par hasard je n'ai pas demandé la mienne.

– Eh ! bien, dit Esther, que te donne-t-il pour ce service-là ?

– Mais, ma chère absolument rien. Cinq cents francs, tout sec, par mois, et il me paye la remise. Mais, ma chère, qu'est-ce que c'est ?… une voiture comme celles qu'on loue aux épiciers le jour de leur mariage pour aller à la Mairie, à l'Église et au Cadran-Bleu… Il me taonne avec le respect. Si j'essaie d'avoir mal aux nerfs et d'être mal disposée, il ne se fâche pas, il me dit : *–le veuie qué milédy fesse sa petite voloir, por que rienne n'est pius détestabel, – no gentlemen – que dé dire à ioune genti phâme : « Vos été ioune bellôt dé cottône, ioune merchendise !… Eh ! he ! vos étez à ein member of society de temprence, and anti-Slavery*. » Et mon drôle reste pâle, sec, froid, en me faisant ainsi comprendre qu'il a du respect pour moi comme il en aurait pour un nègre, et que cela ne tient pas à son cœur, mais à ses opinions d'abolitionniste.

– Il est impossible d'être plus infâme, dit Esther, mais je le ruinerais, ce chinois-là !

– Le ruiner ? dit madame de Val-Noble, il faudrait qu'il m'aimât !… Mais toi-même, tu ne voudrais pas lui demander deux liards. Il t'écouterait gravement, et te dirait, avec ces formes britanniques qui font trouver les *gifles* aimables, qu'il te paye assez cher, *por le petit chose qu'été lé amor dans son paour existence.*

– Dire que, dans notre état, ou peut rencontrer des hommes comme celui-là, s'écria Esther.

– Ah ! ma chère, tu as eu de la chance, toi !… soigne bien ton Nucingen.

– Mais il a une idée, ton Nabab !

– C'est ce que me dit Adèle, répondit madame de Val-Noble.

– Tiens, cet homme-là, ma chère, aura pris le parti de se faire haïr par une femme, et de se faire renvoyer en tant de temps, dit Esther.

– Ou bien, il veut faire des affaires avec Nucingen, et il m'aura prise en sachant que nous étions liées, c'est ce que croit Adèle, répondit madame de Val-Noble. Voilà pourquoi je te le présente ce soir. Ah ! si je pouvais être certaine de ses projets, comme je m'entendrais joliment avec toi et Nucingen !

– Tu ne t'emportes pas, dit Esther, tu ne lui dis pas son fait de temps en temps ?

– Tu l'essayerais, tu es bien fine… eh ! bien, malgré ta gentillesse, il le tuerait avec ses sourires glacés. Il te répondrait : Yeu *souis anti-slaveri, et vos étés libre…* Tu lui dirais les choses les plus drôles, il te regarderait et dirait : *Véry good !* et tu t'apercevrais que tu n'es pas autre chose, à ses yeux, qu'un polichinelle.

– Et la colère ?

– Même chose ! Ce serait un spectacle pour lui. On peut l'opérer à gauche, sous le sein, on ne lui fera pas le moindre mal ; ses viscères doivent être en fer-blanc. Je le lui ai dit. Il m'a répondu : *–Yeu souis trei-contente de cette dispeusitionne physicale…* Et toujours poli. Ma chère, il a l'âme gantée… Je continue encore quelques jours d'endurer ce martyre pour satisfaire ma curiosité. Sans cela, j'aurais fait déjà souffleter milord par Philippe, qui n'a pas son pareil à l'épée, il n'y a plus que cela…

– J'allais te le dire ! s'écria Esther ; mais tu devrais auparavant savoir s'il sait boxer, car ces vieux Anglais, ma chère, ça garde un fond de malice.

– Celui-là n'a pas son double !… Non, si tu le voyais me demandant mes ordres, et à quelle heure il peut se présenter, pour venir me surprendre (bien entendu !), et déployant les formules de respect, soi-disant des *gentlemen*, tu dirais : Voilà une femme adorée, et il n'y a pas une femme qui n'en dirait autant…

– Et l’on nous envie, ma chère ! fit Esther.

– Ah ! bien !… s’écria madame de Val-Noble. Tiens, nous avons toutes plus ou moins, dans notre vie, appris le peu de cas qu’on fait de nous ; mais, ma chère, je n’ai jamais été si cruellement, si profondément, si complètement méprisée par la brutalité, que je le suis par le respect de cette grosse outre pleine de Porto. Quand il est gris, il s’en va, *por ne pas été displaisante*, dit-il à Adèle, et ne pas être à deux *pouissances* à la fois : la femme et le vin. Il abuse de mon fiacre, il s’en sert plus que moi… Oh ! si nous pouvions le faire rouler ce soir sous la table… mais il boit dix bouteilles, et il n’est que gris : il a l’œil trouble et il y voit clair.

– C’est comme ces gens dont les fenêtres sont sales à l’extérieur, dit Esther, et qui du dedans voient ce qui se passe dehors…. . Je connais cette propriété de l’homme : du Tillet a cette qualité-là, superlativement.

– Tâche d’avoir du Tillet, et à eux deux Nucingen, s’ils pouvaient le fourrer dans quelques-unes de leurs combinaisons, je serais au moins vengée !… ils le réduiraient à la mendicité ! Ah ! ma chère, tomber à un hypocrite de protestant, après ce pauvre Falleix, qui était si drôle, si bon enfant, si *gouailleur !*… Avons-nous ri !… On dit les Agents de change tous bêtes… Eh ! bien celui-là n’a manqué d’esprit qu’une fois…

– Quand il t’a laissée sans le sou, c’est ce qui t’a fait connaître les désagréments du plaisir.

Europe, amenée par monsieur de Nucingen, passa sa tête vipérine par la porte ; et, après avoir entendu quelques phrases que lui dit sa maîtresse à l’oreille, elle disparut.

À onze heures et demie du soir, cinq équipages étaient arrêtés rue Saint-Georges, à la porte de l’illustre courtisane : c’était celui de Lucien qui vint avec Rastignac, Blondet et Bixiou, celui de du Tillet, celui du baron de Nucingen, celui du Nabab et celui de Florine que du Tillet raccola. La triple clôture des fenêtres était déguisée par les plis des magnifiques rideaux de la Chine. Le souper devait être servi à une heure, les bougies flambaient, le petit salon et la salle à manger déployaient leurs somptuosités. On se promit une de ces nuits de débauche auxquelles ces trois femmes et ces hommes pouvaient seuls résister. On joua d’abord, car il fallait attendre environ deux heures.

– Jouez-vous, mylord ?… dit du Tillet à Peyrade.

–le aye jouié avec O’Connell, Pitt, Fox, Canning, lort Brougham, lort…

– Dites tout de suite une infinité de lords, lui dit Bixiou.

–Lort Fitz-William, lort Ellenborough, lort Hertfort, lort…

Bixiou regarda les souliers de Peyrade et se baissa.

– Que cherches-tu… lui dit Blondet.

– Parbleu, le ressort qu’il faut pousser pour arrêter la machine, dit Florine.

– Jouez-vous vingt francs la fiche ?… dit Lucien.

–le ioue tot ce que vos vodrez peirdre…

– Est-il fort ?… dit Esther à Lucien, ils le prennent tous pour un Anglais ! …

Du Tillet, Nucingen, Peyrade et Rastignac se mirent à une table de wisk. Florine, madame de Val-Noble, Esther, Blondet, Bixiou restèrent autour du feu à causer. Lucien passa le temps à feuilleter un magnifique ouvrage à gravures.

– Madame est servie, dit Paccard dans une magnifique tenue.

Peyrade fut mis à gauche de Florine et flanqué de Bixiou à qui Esther avait recommandé de faire boire outre mesure le Nabab en le défiant. Bixiou possédait la propriété de boire indéfiniment. Jamais, dans toute sa vie, Peyrade n'avait vu pareille splendeur, ni goûté pareille cuisine, ni vu de si jolies femmes.

– J'en ai ce soir pour les mille écus que me coûte déjà la Val-Noble, pensa-t-il, et d'ailleurs je viens de leur gagner mille francs.

– Voilà un exemple à suivre, lui cria madame de Val-Noble qui se trouvait à côté de Lucien et qui montra par un geste les magnificences de la salle à manger.

Esther avait mis Lucien à côté d'elle et lui tenait le pied entre les siens sous la table.

– Entendez-vous ? dit la Val-Noble en regardant Peyrade qui faisait l'aveugle, voilà comment vous devriez m'arranger une maison ! Quand on revient des Indes avec des millions et qu'on veut faire des affaires avec des Nucingen, on se met à leur niveau.

–le souis of society de temprence…

– Alors vous allez boire joliment, dit Bixiou, car c'est bien chaud les Indes, mon oncle ?…

La plaisanterie de Bixiou pendant le souper fut de traiter Peyrade comme un de ses oncles revenus des Indes.

–Montame ti Fal-Nople m'a tidde que fus afiez tes itées… demanda Nucingen en examinant Peyrade.

– Voilà ce que je voulais entendre, dit du Tillet à Rastignac, les deux baragouins ensemble.

– Vous verrez qu'ils finiront par se comprendre, dit Bixiou qui devina ce que du Tillet venait de dire à Rastignac.

–Sir Beronette, ie aye conciu eine litle spécouléchienne, ô ! very confortable… bocob treiz-profitable, ant ritche de bénéfices…

– Vous allez voir, dit Blondet à du Tillet, qu'il ne parlera pas une minute sans faire arriver le parlement et le gouvernement anglais.

–Ce êdre dans lé China… por le opiume…

– Ui, *che gonnais*, dit aussitôt Nucingen en homme qui possédait son Globe commercial, *mais le Coufernement Enclès avait un moyen t'agtion te l'obium pir s'oufrir la Chine, et ne nus bermeddrait boint…*

– Nucingen lui a pris la parole sur le gouvernement, dit du Tillet à Blondet.

– Ah ! vous avez fait le commerce de l'opium, s'écria madame de Val-Noble, je comprends maintenant pourquoi vous êtes si stupéfiant, il vous en est resté dans le cœur…

–*Foyez !* cria le baron au soi-disant marchand d'opium et lui montrant madame de Val-Noble, *fus êdes gomme moi : chamais les milionaires ne beufent se vaire amer tes phâmes.*

–*Ie aimé bocop et sôvent, milédi*, répondit Peyrade.

– Toujours à cause de la tempérance, dit Bixiou qui venait d'entonner à Peyrade sa troisième bouteille de vin de Bordeaux, et qui lui fit entamer une bouteille de vin de Porto.

O ! s'écria Peyrade, *it is very vine de Pôrtiugal of Engleterre.*

Blondet, du Tillet et Bixiou échangèrent un sourire. Peyrade avait la puissance de tout travestir en lui, même l'esprit. Il y a peu d'Anglais qui ne vous soutiennent que l'or et l'argent sont meilleurs en Angleterre que partout ailleurs. Les poulets et les œufs venant de Normandie et envoyés au marché de Londres autorisent les Anglais à soutenir que les poulets et les œufs de Londres sont supérieurs (*very fines*) à ceux de Paris qui viennent des mêmes pays. Esther et Lucien restèrent stupéfaits devant cette perfection de costume, de langage et d'audace. On buvait, on mangeait, tant et si bien en causant et en riant, qu'on atteignit à quatre heures du matin. Bixiou crut avoir remporté l'une de ces victoires si plaisamment racontées par Brillat-Savarin. Mais, au moment où il se disait en offrant à boire à son oncle : « J'ai vaincu l'Angleterre !… » Peyrade répondit à ce féroce railleur un : –*Toujours, mon garçon !* qui ne fut entendu que de Bixiou.

– Eh ! les autres, il est Anglais comme moi !… Mon oncle est un Gascon ! je ne pouvais pas en avoir d'autre !

Bixiou se trouvait seul avec Peyrade, ainsi personne n'entendit cette révélation. Peyrade tomba de sa chaise à terre. Aussitôt Paccard s'empara de Peyrade et le monta dans une mansarde où il s'endormit d'un profond sommeil. À six heures du soir, le Nabab se sentit réveiller par l'application d'un linge mouillé avec lequel on le débarbouillait, et il se trouva sur un mauvais lit de sangle, face à face, avec Asie masquée et en domino noir.

– Ah ! ça, papa Peyrade, comptons-nous deux ? dit-elle.

– Où suis-je ?… dit-il en regardant autour de lui.

– Écoutez-moi, ça vous dégrisera, répondit Asie. Si vous n'aimez pas madame de Val-Noble, vous aimez votre fille, n'est-ce pas ?

– Ma fille ? s'écria Peyrade en rugissant.

– Oui, mademoiselle Lydie…

– Eh ! bien.

– Eh ! bien, elle n'est plus rue des Moineaux, elle est enlevée.

Peyrade laissa échapper un soupir semblable à celui des soldats qui meurent d'une vive blessure sur le champ de bataille.

– Pendant que vous contrefaisiez l'Anglais, on contrefaisait Peyrade. Votre petite Lydie a cru suivre son père, elle est en lieu sûr… oh ! vous ne la trouverez jamais ! à moins que vous ne répariez le mal que vous avez fait…

– Quel mal ?

– On a refusé hier, chez le duc de Grandlieu, la porte à monsieur Lucien de Rubempré. Ce résultat est dû à tes intrigues et à l'homme que tu nous as détaché. Pas un mot. Écoute ! dit Asie en voyant Peyrade ouvrant la bouche. – Tu n'auras ta fille, pure et sans tache, reprit Asie en appuyant sur les idées par l'accent qu'elle mit à chaque mot, que le lendemain du jour où monsieur Lucien de Rubempré sortira de Saint-Thomas-d'Aquin, marié à mademoiselle Clotilde. Si dans dix jours Lucien de Rubempré n'est pas reçu, comme par le passé, dans la maison de Grandlieu, tu mourras d'abord de mort violente, sans que rien puisse te préserver du coup qui te menace…. Puis, quand tu te sentiras atteint, on te laissera le temps avant de mourir, de songer à cette pensée : Ma fille est une prostituée pour le reste de ses jours !… Quoique tu aies été assez bête pour laisser cette prise à nos griffes, il te reste encore assez d'esprit pour méditer sur cette communication de notre gouvernement. N'aboie pas, ne dis pas un mot, va changer de costume chez Contenson, retourne chez toi, et Katt te dira que, sur un mot de toi, ta petite Lydie est descendue et n'a plus été revue. Si tu te plains, si tu fais une démarche, on commencera par où je t'ai dit qu'on finirait avec ta fille. Avec le père Canquoëlle, il ne faut pas faire de phrases, ni prendre de mitaines, n'est-ce pas ?… Descends et songe bien à ne plus tripoter nos affaires.

Asie laissa Peyrade dans un état à faire pitié, chaque mot fut un coup de massue. L'espion avait deux larmes dans les yeux et deux larmes au bas de ses joues réunies par deux traînées humides.

– On attend monsieur Johnson pour dîner, dit Europe en montrant sa tête un instant après.

Peyrade ne répondit pas, il descendit, alla par les rues jusqu'à une place de fiacre, il courut se déshabiller chez Contenson à qui il ne dit pas une parole, il se remit en père Canquoëlle, et fut à huit heures chez lui. Il monta les escaliers le cœur palpitant. Quand la Flamande entendit son maître, elle lui dit si naïvement : – Eh ! bien, mademoiselle, où est-elle ? que le vieil espion fut obligé de s'appuyer. Le coup dépassa ses forces. Il entra chez sa fille, finit par s'y évanouir de douleur en trouvant l'appartement vide, et en écoutant

le récit de Katt qui lui raconta les circonstances d'un enlèvement aussi habilement combiné que s'il l'eût inventé lui-même. – Allons, se dit-il, il faut plier, je me vengerai plus tard, allons chez Corentin… Voilà la première fois que nous trouvons des adversaires. Corentin laissera ce beau garçon libre de se marier avec des impératrices, s'il veut !… Ah ! je comprends que ma fille l'ait aimé à la première vue… Oh ! le prêtre espagnol s'y connaît… Du courage, papa Peyrade, dégorge ta proie ! Le pauvre père ne se doutait pas du coup affreux qui l'attendait.

Arrivé chez Corentin, Bruno, le domestique de confiance qui connaissait Peyrade, lui dit : – Monsieur est parti…

– Pour longtemps ?

– Pour dix jours !…

– Où ?

– Je ne sais pas !…

– Oh ! mon Dieu, je deviens stupide ! je demande où ?… comme si nous le leur disions, pensa-t-il.

Deux heures avant le moment où Peyrade allait être réveillé dans sa mansarde de la rue Saint-Georges, Corentin, venu de sa campagne de Passy, se présentait chez le duc de Grandlieu, sous le costume d'un valet de chambre de bonne maison. À une boutonnière de son habit noir se voyait le ruban de la Légion-d'honneur. Il s'était fait une petite figure de vieillard, à cheveux poudrés, très ridée, blafarde. Ses yeux étaient voilés par des lunettes en écaille. Enfin il avait l'air d'un vieux chef de bureau. Quand il eut dit son nom (monsieur de Saint-Denis) il fut conduit dans le cabinet du duc de Grandlieu, où il trouva Derville, lisant la lettre qu'il avait dictée lui-même à l'un de ses agents, le Numéro chargé des Écritures. Le duc prit à part Corentin pour lui expliquer tout ce que savait Corentin. Monsieur de Saint-Denis écouta froidement, respectueusement, en s'amusant à étudier ce grand seigneur, à pénétrer jusqu'au tuf vêtu de velours, à mettre à jour cette vie, alors et pour toujours, occupée de wisk et de la considération de la maison de Grandlieu. Les grands seigneurs sont si naïfs avec leurs inférieurs, que Corentin n'eut pas beaucoup de questions à soumettre humblement à monsieur de Grandlieu pour en faire jaillir des impertinences.

– Si vous m'en croyez, monsieur, dit Corentin à Derville après avoir été présenté convenablement à l'avoué, nous partirons ce soir même pour Angoulême par la diligence de Bordeaux, qui va tout aussi vite que la malle, nous n'aurons pas à séjourner plus de six heures pour y obtenir les renseignements que veut monsieur le duc. Ne suffit-il pas, si j'ai bien compris Votre Seigneurie, de savoir si la sœur et le beau-frère de monsieur de Rubempré ont pu lui donner douze cent mille francs ?… dit-il en regardant le duc.

– Parfaitement compris, répondit le pair de France.

– Nous pourrons être ici dans quatre jours, reprit Corentin en regardant Derville, et nous n'aurons, ni l'un ni l'autre, laissé nos affaires pour un laps de temps pendant lequel elles pourraient souffrir.

– C'était la seule objection que j'avais à faire à Sa Seigneurie, dit Derville. Il est quatre heures, je rentre dire un mot à mon premier clerc, faire mon paquet de voyage ; et après avoir dîné, je serai à huit heures… Mais aurons-nous des places ? dit-il à monsieur de Saint-Denis en s'interrompant.

– J'en réponds, dit Corentin, soyez à huit heures dans la cour des Messageries du Grand-Bureau. S'il n'y a pas de places, j'en aurai fait faire, car voilà comme il faut servir monseigneur le duc de Grandlieu…

– Messieurs, dit le duc avec une grâce infinie, je ne vous remercie pas encore…

Corentin et l'avoué, qui prirent ce mot pour une phrase de congé, saluèrent et sortirent. Au moment où Peyrade interrogeait le domestique de Corentin, monsieur de Saint-Denis et Derville, placés dans le coupé de la diligence de Bordeaux, s'observaient en silence à la sortie de Paris. Le lendemain matin, d'Orléans à Tours, Derville, ennuyé, devint causeur, et Corentin daigna l'amuser, mais en gardant sa distance ; il lui laissa croire qu'il appartenait à la diplomatie, et s'attendait à devenir consul-général par la protection du duc de Grandlieu. Deux jours après leur départ de Paris, Corentin et Derville arrêtaient à Mansle, au grand étonnement de l'avoué qui croyait aller à Angoulême.

– Nous aurons dans cette petite ville, dit Corentin à Derville, des renseignements positifs sur madame Séchard.

– Vous la connaissez donc ? demanda Derville surpris de trouver Corentin si bien instruit.

– J'ai fait causer le conducteur en m'apercevant qu'il est d'Angoulême, il m'a dit que madame Séchard demeure à Marsac, et Marsac n'est qu'à une lieue de Mansle. J'ai pensé que nous serions mieux placés ici qu'à Angoulême pour démêler la vérité.

– Au surplus, pensa Derville, je ne suis, comme me l'a dit monsieur le duc, que le témoin des perquisitions à faire par cet homme de confiance…

L'auberge de Mansle, appelée la Belle Étoile, avait pour maître un de ces gras et gros hommes qu'on a peur de ne pas retrouver au retour, et qui sont encore, dix ans après, sur le seuil de leur porte, avec la même quantité de chair, le même bonnet de coton, le même tablier, le même couteau, les mêmes cheveux gras, le même triple menton, et qui sont stéréotypés chez tous les romanciers, depuis l'immortel Cervantès jusqu'à l'immortel Walter Scott. Ne sont-ils pas tous pleins de prétentions en cuisine, n'ont-ils pas tous tout à vous servir et ne finissent-ils pas tous par vous donner un poulet

étique et des légumes accommodés avec du beurre fort ? Tous vous vantent leurs vins fins, et vous forcent à consommer les vins du pays. Mais depuis son jeune âge, Corentin avait appris à tirer d'un aubergiste des choses plus essentielles que des plats douteux et des vins apocryphes. Aussi se donna-t-il pour un homme très facile à contenter et qui s'en remettait absolument à la discrétion du meilleur cuisinier de Mansle, dit-il à ce gros homme.

– Je n'ai pas de peine à être le meilleur, je suis le seul, répondit l'hôte.

– Servez-nous dans la salle à côté, dit Corentin en faisant un clignement d'yeux à Derville, et surtout ne craignez pas de mettre le feu à la cheminée, il s'agit de nous débarrasser de *l'onglée.*

– Il ne faisait pas chaud dans le coupé, dit Derville.

– Y a-t-il loin d'ici à Marsac ? demanda Corentin à la femme de l'aubergiste qui descendit des régions supérieures en apprenant que la diligence avait débarqué chez elle des voyageurs à coucher.

– Monsieur, vous allez à Marsac ? demanda l'hôtesse.

– Je ne sais pas, répondit-il d'un petit ton sec. – La distance d'ici à Marsac est-elle considérable ? redemanda Corentin après avoir laissé le temps à la maîtresse de voir son ruban rouge.

– En cabriolet, c'est l'affaire d'une petite demi-heure, dit la femme de l'aubergiste.

– Croyez-vous que monsieur et madame Séchard y soient en hiver ?…

– Sans aucun doute, ils y passent toute l'année…

– Il est cinq heures, nous les trouverons bien encore debout à neuf heures.

– Oh ! jusqu'à dix heures, ils ont du monde tous les soirs, le curé, monsieur Marron, le médecin.

– C'est de braves gens, dit Derville.

– Oh ! monsieur, la crème, répondit la femme de l'aubergiste, des gens droits, probes… et pas ambitieux, allez ! Monsieur Séchard, quoiqu'à son aise, aurait eu des millions, à ce qu'on dit, s'il ne s'était pas laissé dépouiller d'une invention qu'il a trouvée dans la papeterie, et dont profitent les frères Cointet…

– Ah ! oui, les frères Cointet ! dit Corentin.

– Tais-toi donc, dit l'aubergiste. Qu'est-ce que cela fait à ces messieurs que monsieur Séchard ait droit ou non à un brevet d'invention pour faire du papier ? ces messieurs ne sont pas des marchands de papier… Si vous comptez passer la nuit chez moi – à la Belle-Étoile – dit l'aubergiste en s'adressant à ses deux voyageurs, voici le livre, je vous prierai de vous inscrire. Nous avons un brigadier qui n'a rien à faire et qui passe son temps à nous tracasser…

– Diable, diable, je croyais les Séchard très riches, dit Corentin pendant que Derville écrivait ses noms et sa qualité d'avoué près le Tribunal de Première Instance de la Seine.

– Il y en a, répondit l'aubergiste, qui les disent millionnaires ; mais vouloir empêcher les langues d'aller, c'est entreprendre d'empêcher la rivière de couler. Le père Séchard a laissé deux cent mille francs de biens au soleil, comme on dit, et c'est assez beau déjà pour un homme qui a commencé par être ouvrier. Eh ! bien, il avait peut-être autant d'économies… – car il a fini par tirer dix à douze mille francs de ses biens. – Donc, une supposition, qu'il ait été assez bête pour ne pas placer son argent pendant dix ans, c'est le compte ! Mais mettez trois cent mille francs, s'il a fait l'usure, comme on l'en soupçonne, voilà toute l'affaire. Cinq cent mille francs, c'est bien loin d'un million. Je ne demanderais pour fortune que la différence, je ne serais pas à la Belle-Étoile.

– Comment, dit Corentin, monsieur David Séchard et sa femme n'ont pas deux ou trois millions de fortune…

– Mais, s'écria la femme de l'aubergiste, c'est ce qu'on donne à messieurs Cointet, qui l'ont dépouillé de son invention, et il n'a pas eu d'eux plus de vingt mille francs… Où donc voulez-vous que ces honnêtes gens aient pris des millions ? ils étaient bien gênés pendant la vie de leur père. Sans Kolb, leur régisseur, et madame Kolb, qui leur est tout aussi dévouée que son mari, ils auraient eu bien de la peine à vivre. Qu'avaient-ils donc, avec la Verberie ?… mille écus de rentes !…

Corentin prit à part Derville et lui dit : In *vino veritas !* la vérité se trouve dans les bouchons. Pour mon compte, je regarde une auberge comme le véritable État Civil d'un pays, le notaire n'est pas plus instruit que l'aubergiste de tout ce qui se passe dans un petit endroit… Voyez ! nous sommes censés connaître les Cointet, Kolb, etc… Un aubergiste est le répertoire vivant de toutes les aventures, il fait la police sans s'en douter. Un gouvernement doit entretenir tout au plus deux cents espions ; car, dans un pays comme la France, il y a dix millions d'honnêtes mouchards. Mais nous ne sommes pas obligés de nous fier à ce rapport, quoique déjà l'on saurait dans cette petite ville quelque chose des douze cent mille francs disparus pour payer la terre de Rubempré… Nous ne resterons pas ici longtemps….

– Je l'espère, dit Derville.

– Voilà pourquoi, reprit Corentin. J'ai trouvé le moyen le plus naturel pour faire sortir la vérité de la bouche des époux Séchard. Je compte sur vous pour appuyer, de votre autorité d'avoué, la petite ruse dont je me servirai pour vous faire entendre un compte clair et net de leur fortune. – Après le dîner, nous partirons pour aller chez monsieur Séchard, dit Corentin à

la femme de l'aubergiste, vous aurez soin ne nous préparer des lits, nous voulons chacun notre chambre. À la Belle-Étoile, il doit y avoir de la place.

– Oh ! monsieur, dit la femme, nous avons trouvé l'enseigne.

– Oh ! le calembour existe dans tous les départements, dit Corentin, vous n'en avez pas le monopole.

– Vous êtes servis, messieurs, dit l'aubergiste.

– Et, où diable ce jeune homme aurait-il pris son argent ?… L'anonyme aurait-il raison ? serait-ce la monnaie d'une belle fille ? dit Derville à Corentin en s'attablant pour dîner.

– Ah ! ce serait le sujet d'une autre enquête, dit Corentin. Lucien de Rubempré vit, m'a dit monsieur le duc de Chaulieu, avec une juive convertie, qui se faisait passer pour Hollandaise, et nommée Esther Van-Bogseck.

– Quelle singulière coïncidence ! dit l'avoué, je cherche l'héritière d'un Hollandais appelé Gobseck, c'est le même nom avec un changement de consonnes…

– Eh ! bien, dit Corentin, à Paris, je vous aurai des renseignements sur la filiation à mon retour à Paris.

Une heure après, les deux chargés d'affaires de la maison de Grandlieu partaient pour la Verberie, maison de monsieur et madame Séchard. Jamais Lucien n'avait éprouvé des émotions aussi profondes que celles dont il fut saisi à la Verberie par la comparaison de sa destinée avec celle de son beau-frère. Les deux Parisiens allaient y trouver le même spectacle qui, quelques jours auparavant avait frappé Lucien. Là tout respirait le calme et l'abondance. À l'heure où les deux étrangers devaient arriver, le salon de la Verberie était occupé par une société de cinq personnes : le curé de Marsac, jeune prêtre de vingt-cinq ans qui s'était fait, à la prière de madame Séchard, le précepteur de son fils Lucien ; le médecin du pays, nommé monsieur Marron ; le maire de la commune, et un vieux colonel retiré du service qui cultivait les roses dans une petite propriété, située en face de la Verberie, de l'autre côté de la route. Tous les soirs d'hiver, ces personnes venaient faire un innocent boston à un centime la fiche, prendre les journaux ou rapporter ceux qu'ils avaient lus. Quand monsieur et madame Séchard achetèrent la Verberie, belle maison bâtie en tufeau et couverte en ardoises, ses dépendances d'agrément consistaient en un petit jardin de deux arpents. Avec le temps, en y consacrant ses économies, la belle madame Séchard avait étendu son jardin jusqu'à un petit cours d'eau, en sacrifiant les vignes qu'elle achetait et les convertissant en gazons et en massifs. En ce moment, la Verberie, entourée d'un petit parc d'environ vingt arpents, clos de murs, passait pour la propriété la plus importante du pays. La maison de feu Séchard et ses dépendances ne servaient plus qu'à l'exploitation de vingt

et quelques arpents de vignes laissés par lui, outre cinq métairies d'un produit d'environ six mille francs, et dix arpents de prés, situés de l'autre côté du cours d'eau, précisément en face du parc de la Verberie ; aussi madame Séchard comptait-elle bien les y comprendre l'année prochaine. Déjà, dans le pays, on donnait à la Verberie le nom de château, et l'on appelait Ève Séchard la dame de Marsac. En satisfaisant sa vanité, Lucien n'avait fait qu'imiter les paysans et les vignerons. Courtois, propriétaire d'un moulin assis pittoresquement à quelques portées de fusil des prés de la Verberie, était, dit-on, en marché pour ce moulin avec madame Séchard. Cette acquisition probable allait finir de donner à la Verberie la tournure d'une terre de premier ordre dans le département. Madame Séchard, qui faisait beaucoup de bien et avec autant de discernement que de grandeur, était aussi estimée qu'aimée. Sa beauté, devenue magnifique, atteignait alors son plus grand développement. Quoique âgée d'environ vingt-six ans, elle avait gardé la fraîcheur de la jeunesse en jouissant du repos et de l'abondance que donne la vie de campagne. Toujours amoureuse de son mari, elle respectait en lui l'homme de talent assez modeste pour renoncer au tapage de la gloire ; enfin, pour le peindre, il suffit peut-être de dire que, dans toute sa vie, elle n'avait pas à compter un seul battement de cœur qui ne fût inspiré par ses enfants ou par son mari. L'impôt que ce ménage payait au malheur, on le devine : c'était le chagrin profond que causait la vie de Lucien, dans laquelle Ève Séchard pressentait des mystères et les redoutait d'autant plus que, pendant sa dernière visite, Lucien brisa sèchement à chaque interrogation de sa sœur en lui disant que les ambitieux ne devaient compte de leurs moyens qu'à eux-mêmes. En six ans, Lucien avait vu sa sœur trois fois, et il ne lui avait pas écrit plus de six lettres. Sa première visite à la Verberie eut lieu lors de la mort de sa mère, et la dernière avait eu pour objet de demander le service de ce mensonge si nécessaire à sa politique. Ce fut le sujet d'une scène assez grave entre monsieur, madame Séchard et leur frère, qui leur laissa des doutes affreux.

L'intérieur de la maison, transformé tout aussi bien que l'extérieur, sans présenter de luxe, était confortable. On en jugera par un coup d'œil rapide jeté sur le salon où se tenait en ce moment la compagnie. Un joli tapis d'Aubusson, des tentures en croisé de coton gris ornées de galons en soie verte, des peintures imitant le bois de Spa, un meuble en acajou sculpté, garni de Casimir gris à passementeries vertes, des jardinières pleines de fleurs, malgré la saison, offraient un ensemble doux à l'œil. Les rideaux des fenêtres en soie verte, la garniture de la cheminée, l'encadrement des glaces étaient exempts de ce faux goût qui gâte tout en province. Enfin les moindres détails élégants et propres, tout reposait l'âme et les regards par l'espèce de poésie qu'une femme aimante et spirituelle peut et doit introduire dans son ménage.

Madame Séchard, encore en deuil de son père, travaillait au coin du feu à un ouvrage en tapisserie, aidée par madame Kolb, la femme de charge, sur qui elle se reposait de tous les détails de la maison. Au moment où le cabriolet atteignit aux premières habitations de Marsac, la compagnie habituelle de la Verberie s'augmenta de Courtois, le meunier, veuf de sa femme, qui voulait se retirer des affaires, et qui espérait *bien* vendre sa propriété à laquelle madame Ève paraissait tenir, et Courtois savait le pourquoi.

– Voilà un cabriolet qui arrête ici ! dit Courtois en entendant à la porte un bruit de la voiture ; et, à la ferraille, on peut présumer qu'il est du pays…

– Ce sera sans doute Postel et sa femme qui viennent me voir, dit le médecin.

– Non, dit Courtois, le cabriolet vient du côté de Mansle.

–*Matame*, dit Kolb (un grand et gros Alsacien) *foissi ein afoué té Baris qui témente à barler à moncière*.

– Un avoué !… s'écria Séchard, ce mot-là me donne la colique.

– Merci, dit le maire de Marsac, nommé Cachan, avoué pendant vingt ans à Angoulême, et qui jadis avait été chargé de poursuivre Séchard.

– Mon pauvre David ne changera pas, il sera toujours distrait ! dit Ève en souriant.

– Un avoué de Paris, dit Courtois, vous avez donc des affaires à Paris ?

– Non, dit Ève.

– Vous y avez un frère, dit Courtois en souriant.

– Gare que ce ne soit à cause de la succession du père Séchard, dit Cachan. Il a fait des affaires véreuses, le bonhomme !…

En entrant, Corentin et Derville, après avoir salué la compagnie et décliné leurs noms, demandèrent à parler en particulier à madame Séchard et à son mari.

– Volontiers, dit Séchard. Mais, est-ce pour affaires ?

– Uniquement pour la succession de monsieur votre père, répondit Corentin.

– Permettez alors que monsieur le maire, qui est un ancien avoué d'Angoulême, assiste à la conférence.

– Vous êtes monsieur Derville ?… dit Cachan en regardant Corentin.

– Non, monsieur, c'est monsieur, répondit Corentin en montrant l'avoué qui salua.

– Mais, dit Séchard, nous sommes en famille, nous n'avons rien de caché pour nos voisins, nous n'avons pas besoin d'aller dans mon cabinet où il n'y a pas de feu… Notre vie est au grand jour…

– Celle de monsieur votre père, dit Corentin, a eu quelques mystères que, peut-être, vous ne seriez pas bien aise de publier.

– Est-ce donc une chose qui puisse nous faire rougir ?… dit Ève effrayée.

– Oh ! non, c'est une peccadille de jeunesse, dit Corentin en tendant avec le plus grand sang-froid une de ses mille *souricières*. Monsieur votre père vous a donné un frère aîné….

– Ah ! le vieil ours ! cria Courtois, il ne vous aimait guère, monsieur Séchard, et il vous a gardé cela, le sournois… Ah ! je comprends maintenant ce qu'il voulait dire, quand il me disait : – Vous en verrez de belles lorsque je serai enterré !

– Oh ! rassurez-vous, monsieur, dit Corentin à Séchard en étudiant Ève par un regard de côté.

– Un frère ! s'écria le médecin, mais voilà votre succession partagée en deux !…

Derville affectait de regarder les belles gravures avant la lettre qui se trouvaient exposées sur les panneaux du salon.

– Oh ! rassurez-vous, madame, dit Corentin en voyant la surprise qui parut sur la belle figure de madame Séchard, il ne s'agit que d'un enfant naturel. Les droits d'un enfant naturel ne sont pas ceux d'un enfant légitime. Cet enfant est dans la plus profonde misère, il a droit à une somme basée sur l'importance de la succession… Les millions laissés par monsieur votre père…

À ce mot, *millions*, il y eut un cri de l'unanimité la plus complète dans le salon. En ce moment, Derville n'examinait plus les gravures.

– Le père Séchard, des millions ?… dit le gros Courtois. Qui vous a dit cela ? quelque paysan.

– Monsieur, dit Cachan, vous n'appartenez pas au Fisc, ainsi l'on peut vous dire ce qui en est…

– Soyez tranquille, dit Corentin, je vous donne ma parole d'honneur de ne pas être un employé des Domaines.

Cachan, qui venait de faire signe à tout le monde de se taire, laissa échapper un mouvement de satisfaction.

– Monsieur, reprit Corentin, n'y eût-il qu'un million, la part de l'enfant naturel serait encore assez belle. Nous ne venons pas faire un procès, nous venons au contraire vous proposer de nous donner cent mille francs, et nous nous en retournons…

– Cent mille francs !… s'écria Cachan en interrompant Corentin. Mais, monsieur, le père Séchard a laissé vingt arpents de vignes, cinq petites métairies, dix arpents de prés à Marsac et pas un liard avec…

– Pour rien au monde, s'écria David Séchard en intervenant, je ne voudrais faire un mensonge, monsieur Cachan : et moins encore en matière d'intérêt qu'en toute autre… Monsieur, dit-il à Corentin et à Derville, mon père nous a laissé outre ces biens… Courtois et Cachan eurent beau faire des

signes à Séchard, il ajouta : Trois cent mille francs, ce qui porte l'importance de sa succession à cinq cent mille francs environ.

– Monsieur Cachan, dit Ève Séchard, quelle est la part que la loi donne à l'enfant naturel ?…

– Madame, dit Corentin, nous ne sommes pas des Turcs, nous vous demandons seulement de nous jurer devant ces messieurs que vous n'avez pas recueilli plus de cent mille écus en argent de la succession de votre beau-père, et nous nous entendrons bien…

– Donnez auparavant votre parole d'honneur, dit l'ancien avoué d'Angoulême à Derville, que vous êtes avoué.

– Voici mon passeport, dit Derville à Cachan en lui tendant un papier plié en quatre, et monsieur n'est pas, comme vous pourriez le croire, un inspecteur-général des domaines, rassurez-vous, ajouta Derville. Nous avions seulement un intérêt puissant à savoir la vérité sur la succession Séchard, et nous la savons… Derville prit madame Ève par la main, et l'emmena très courtoisement au bout du salon. – Madame, lui dit-il à voix basse, si l'honneur et l'avenir de la maison de Grandlieu n'étaient intéressés dans cette question, je ne me serais pas prêté à ce stratagème inventé par ce monsieur décoré ; mais vous l'excuserez, il s'agissait de découvrir le mensonge à l'aide duquel monsieur votre frère a surpris la religion de cette noble famille. Gardez-vous bien maintenant de laisser croire que vous avez donné douze cent mille francs à monsieur votre frère pour acheter la terre de Rubempré…

– Douze cent mille francs ! s'écria madame Séchard en pâlissant. Et où les a-t-il pris, lui, le malheureux ?…

– Ah ! voilà, dit Derville, j'ai peur que la source de cette fortune ne soit bien impure.

Ève eut des larmes aux yeux que ses voisins aperçurent.

– Nous vous avons rendu peut-être un grand service, lui dit Derville, en vous empêchant de tremper dans un mensonge dont les suites peuvent être très dangereuses.

Derville laissa madame Séchard assise, pâle, des larmes sur les joues, et salua la compagnie.

– À Mansle ! dit Corentin au petit garçon qui conduisait le cabriolet.

La diligence allant de Bordeaux à Paris, qui passa dans la nuit, eut une place ; Derville pria Corentin de le laisser en profiter, en objectant ses affaires ; mais, au fond, il se défiait de son compagnon de voyage, dont la dextérité diplomatique et le sang-froid lui parurent être de l'habitude. Corentin resta trois jours à Mansle sans trouver d'occasion pour partir ; il fut obligé d'écrire à Bordeaux et d'y retenir une place pour Paris, où il ne put revenir que neuf jours après son départ.

Pendant ce temps-là, Peyrade allait tous les matins, soit à Passy, soit à Paris, chez Corentin, savoir s'il était revenu. Le huitième jour, il laissa, dans l'un et l'autre domicile, une lettre écrite en chiffres à eux, pour expliquer à son ami le genre de mort dont il était menacé, l'enlèvement de Lydie et l'affreuse destinée à laquelle ses ennemis le vouaient. Attaqué comme jusqu'alors il avait attaqué les autres, Peyrade, privé de Corentin, mais aidé par Contenson, n'en resta pas moins sous son costume de Nabab. Encore que ses invisibles ennemis l'eussent découvert, il pensait assez sagement pouvoir saisir quelques lueurs en demeurant sur le terrain même de la latte. Contenson avait mis en campagne toutes ses connaissances à la piste de Lydie, il espérait découvrir la maison dans laquelle elle était cachée ; mais, de jour en jour, l'impossibilité, de plus en plus démontrée, de savoir la moindre chose, ajouta d'heure en heure au désespoir de Peyrade. Le vieil espion se fit entourer d'une garde de douze ou quinze agents les plus habiles. On surveillait les alentours de la rue des Moineaux et la rue Taitbout où il vivait en Nabab chez madame de Val-Noble. Pendant les trois derniers jours du délai fatal accordé par Asie pour rétablir Lucien sur l'ancien pied à l'hôtel de Grandlieu, Contenson ne quitta pas le vétéran de l'ancienne Lieutenance-générale de police. Ainsi, la poésie de terreur que les stratagèmes des tribus ennemies en guerre répandent au sein des forêts de l'Amérique, et dont a tant profité Cooper, s'attachait aux plus petits détails de la vie parisienne. Les passants, les boutiques, les fiacres, une personne debout à une croisée, tout offrait aux Hommes-Numéros à qui la défense de la vie du vieux Peyrade était confiée, l'intérêt énorme que présentent dans les romans de Cooper un tronc d'arbre, une habitation de castors, un rocher, la peau d'un bison, un canot immobile, un feuillage à fleur d'eau.

– Si l'Espagnol est parti, vous n'avez rien à craindre, disait Contenson à Peyrade en lui faisant remarquer la profonde tranquillité dont ils jouissaient.

– Et s'il n'est pas parti ? répondait Peyrade.

– Il a emmené un de mes hommes derrière sa calèche ; mais, à Blois, mon homme, forcé de descendre, n'a pu ni remonter ni rattraper la voiture.

Cinq jours après le retour de Derville, un matin, Lucien reçut la visite de Rastignac.

– Je suis, mon cher, au désespoir d'avoir à m'acquitter d'une négociation qu'on m'a confiée à cause de notre connaissance intime. Ton mariage est rompu sans que tu puisses jamais espérer de le renouer. Ne remets plus les pieds à l'hôtel de Grandlieu. Pour épouser Clotilde, il faut attendre la mort de son père, et il est devenu trop égoïste pour mourir de sitôt. Les vieux joueurs de wisk tiennent longtemps… sur leur bord… de table. Clotilde va partir pour l'Italie avec Madeleine de Lenoncourt-Chaulieu. La pauvre fille t'aime tant, mon cher, qu'il a fallu la surveiller ; elle voulait venir te voir,

elle avait fait son petit projet d'évasion…. C'est une consolation dans ton malheur.

Lucien ne répondait pas, il regardait Rastignac.

– Après tout, est-ce un malheur !… lui dit son compatriote, tu trouveras bien facilement une autre fille aussi noble et plus belle que Clotilde !…. Madame de Sérizy te mariera par vengeance, elle ne peut pas souffrir les Grandlieu, qui n'ont jamais voulu la recevoir ; elle a une nièce, la petite Clémence du Rouvre…

– Mon cher, depuis notre dernier souper je ne suis pas bien avec madame de Sérizy, elle m'a vu dans la loge d'Esther, elle m'a fait une scène, et je l'ai laissée faire.

– Une femme de plus de quarante ans ne se brouille pas pour longtemps avec un jeune homme aussi beau que toi, dit Rastignac. Je connais un peu ces couchers de soleil ! Ça dure dix minutes à l'horizon, et dix ans dans le cœur d'une femme.

– Voici huit jours que j'attends une lettre d'elle.

– Vas-y !

– Maintenant, il le faudra bien.

– Viens-tu, du moins, chez la Val-Noble ? son Nabab rend à Nucingen le souper qu'il en a reçu.

– J'en suis et j'irai, dit Lucien d'un air grave.

Le lendemain de la confirmation de son malheur, dont Carlos fut instruit aussitôt, Lucien vint avec Rastignac et Nucingen chez le faux Nabab.

À minuit, l'ancienne salle à manger d'Esther réunissait presque tous les personnages de ce drame dont l'intérêt, caché sous le lit même de ces existences torrentielles, n'était connu que d'Esther, de Lucien, de Peyrade, du mulâtre Contenson et de Paccard, qui vint servir sa maîtresse. Asie avait été priée par madame du Val-Noble, à l'insu de Peyrade et de Contenson, de venir aider sa cuisinière. En se mettant à table, Peyrade, qui donna cinq cents francs à madame du Val-Noble pour bien faire les choses, trouva dans sa serviette un petit papier sur lequel il lut ces mots écrits au crayon : *Les dix jours expirent au moment où vous vous mettez* à *table*. Peyrade passa le papier à Contenson, qui se trouvait derrière lui, en lui disant en anglais : – Est-ce toi qui as fourré là mon nom ? Contenson lut à la lueur des bougies ce *Mane, Tecel, Pharès*, et mit le papier dans sa poche, mais il savait combien il est difficile de Vérifier une écriture au crayon et surtout une phrase tracée en lettres majuscules, c'est-à-dire avec des lignes pour ainsi dire mathématiques, puisque les lettres capitales se composent uniquement de courbes et de droites, dans lesquelles il est impossible de reconnaître les habitudes de la main, comme dans l'écriture dite cursive.

Ce souper fut sans aucune gaieté. Peyrade était en proie à une préoccupation visible. Des jeunes *viveurs* qui savaient égayer un souper, il ne se trouvait là que Lucien et Rastignac. Lucien était fort triste et songeur. Rastignac, qui venait de perdre, avant souper, deux mille francs, buvait et mangeait avec l'idée de se rattraper après le souper. Les trois femmes, frappées de ce froid, se regardèrent. L'ennui dépouilla les mets de leur saveur. Il en est des soupers comme des pièces de théâtre et des livres, ils ont leurs hasards. À la fin du souper on servit des glaces, dites *plombières*. Tout le monde sait que ces sortes de glaces contiennent de petits fruits confits très délicats placés à la surface de la glace qui se sert dans un petit verre, sans y affecter la forme pyramidale. Ces glaces avaient été commandées par madame du Val-Noble chez Tortoni, dont le célèbre établissement se trouve au coin de la rue Taitbout et du boulevard. La cuisinière fit appeler le mulâtre pour payer la note du glacier. Contenson, à qui l'exigence du garçon ne parut pas naturelle, descendit et l'aplatit par ce mot : – Vous n'êtes donc pas de chez Tortoni ?… et il remonta sur-le-champ. Mais Paccard avait déjà profité de cette absence pour distribuer les glaces aux convives. À peine le mulâtre atteignait-il la porte de l'appartement qu'un des agents qui surveillaient la rue des Moineaux cria dans l'escalier : – Numéro vingt-sept.

– Qu'y a-t-il ? répondit Contenson en redescendant avec rapidité jusqu'au bas de la rampe.

– Dites au papa que sa fille est rentrée, et dans quel état ! bon Dieu ! qu'il vienne, elle se meurt.

Au moment où Contenson rentra dans la salle à manger, le vieux Peyrade, qui d'ailleurs avait notablement bu, gobait la petite cerise de sa plombière. On portait la santé de madame du Val-Noble, le Nabab remplit son verre d'un vin dit de Constance, et le vida. Quelque troublé que fût Contenson par la nouvelle qu'il allait apprendre à Peyrade, il fut, en rentrant, frappé de la profonde attention avec laquelle Paccard regardait le Nabab. Les deux yeux du valet de madame de Champy ressemblaient à deux flammes fixes. Cette observation, malgré son importance, ne devait cependant pas retarder le mulâtre, et il se pencha vers son maître au moment où Peyrade replaçait son verre vide sur la table.

– Lydie est à la maison, dit Contenson, et dans un bien triste état.

Peyrade lâcha le plus français de tous les jurons français avec un accent méridional si prononcé que le plus profond étonnement parut sur la figure de tous les convives. En s'apercevant de sa faute, Peyrade avoua son déguisement en disant à Contenson en bon français : – Trouve un fiacre ! … je fiche le camp.

Tout le monde se leva de table.

– Qui donc êtes-vous ? s'écria Lucien.

–*Ui !*… dit le baron.

– Bixiou m’avait soutenu que vous saviez faire l’Anglais mieux que lui, et je ne voulais pas le croire, dit Rastignac.

– C’est quelque banqueroutier découvert, dit du Tillet à haute voix, je m’en doutais !…

– Quel singulier pays que Paris !… dit madame du Val-Noble. Après avoir fait faillite dans son quartier, un marchand y reparaît en nabab ou en dandy aux Champs-Élysées impunément !… Oh ! j’ai du malheur, la faillite est mon insecte.

– On dit que toutes les fleurs ont le leur, dit tranquillement Esther, le mien ressemble à celui de Cléopâtre, un aspic.

– Ce que je suis !… dit Peyrade à la porte. Ah ! vous le saurez, car, si je meurs, je sortirai de mon tombeau pour vous venir tirer par les pieds pendant toutes les nuits !…

En disant ces derniers mots, il regardait Esther et Lucien ; puis il profita de l’étonnement général pour disparaître avec une excessive agilité, car il voulut courir chez lui sans attendre le fiacre. Dans la rue, Asie, enveloppée d’une coiffe noire comme en portaient alors les femmes pour sortir du bal, arrêta l’espion par le bras, au seuil de la porte-cochère.

– Envoie chercher les sacrements, papa Peyrade, lui dit-elle de cette voix qui déjà lui avait prophétisé le malheur.

Une voiture était là, Asie y monta, la voiture disparut comme emportée par le vent. Il y avait cinq voitures, les hommes de Peyrade ne purent rien savoir.

En arrivant à sa maison de campagne dans une des places les plus retirées et les plus riantes de la petite ville de Passy, rue des Vignes, Corentin, qui passait pour un négociant dévoré par la passion du jardinage, trouva les chiffres de son ami Peyrade. Au lieu de se reposer, il remonta dans le fiacre qui l’avait amené, se fit conduire rue des Moineaux et n’y trouva que Katt. Il apprit de la Flamande la disparition de Lydie et demeura surpris du défaut de prévoyance que Peyrade et lui avaient eu.

–*Ils* ne me connaissent pas encore, se dit-il. Ces gens-là sont capables de tout, il faut savoir s’ils tueront Peyrade, car alors je ne me montrerai plus…

Plus sa vie est infâme, plus l’homme y tient ; elle est alors une protestation, une vengeance de tous les instants. Corentin descendit, s’en alla chez lui se déguiser en petit vieillard souffreteux, à petite redingote verdâtre, à petite perruque en chiendent, et revint à pied, ramené par son amitié pour Peyrade. Il voulait donner des ordres à ses Numéros les plus dévoués et les plus habiles. En longeant la rue Saint-Honoré pour venir de la place Vendôme à la rue Saint-Roch, il marcha derrière une fille en pantoufles, et habillée comme l’est une femme pour la nuit. Cette fille,

qui portait une camisole blanche, et sur la tête un bonnet de nuit, laissait échapper de temps en temps des sanglots mêlés à des plaintes involontaires ; Corentin la devança de quelques pas et reconnut Lydie.

– Je suis l'ami de votre père, monsieur Canquoëlle, dit-il de sa voix naturelle.

– Ah ! voici donc quelqu'un à qui je puis me fier !… dit-elle.

– N'ayez pas l'air de me connaître, reprit Corentin, car nous sommes poursuivis par de cruels ennemis, et forcés de nous déguiser. Mais racontez-moi ce qui vous est arrivé…

– Oh ! monsieur, dit la pauvre fille, cela se dit et ne se raconte pas… Je suis déshonorée, perdue, sans pouvoir m'expliquer comment !…

– D'où venez-vous ?…

– Je ne sais pas, monsieur ! Je me suis sauvée avec tant de précipitation, j'ai fait tant de rues, tant de détours, en me croyant suivie… Et quand je, rencontrais quelqu'un d'honnête, je demandais le chemin pour aller sur les boulevards, afin de gagner la rue de la Paix ! Enfin, après avoir marché pendant… Quelle heure est-il ?

– Onze heures et demie ! dit Corentin.

– Je me suis sauvée à la tombée de la nuit, voici donc cinq heures que je marche !… s'écria Lydie.

– Allons, vous allez vous reposer, vous trouverez votre bonne Katt…

– Oh ! monsieur, il n'y a plus de repos pour moi ! Je ne veux pas d'autre repos que celui de la tombe ; et j'irai l'attendre dans un couvent, si l'on me juge digne d'y entrer…

– Pauvre petite ! vous avez bien résisté ?

– Oui, monsieur. Ah ! si vous saviez au milieu de quelles créatures abjectes on m'a mise…

– On vous a sans doute endormie ?

– Ah ! c'est cela ! dit la pauvre Lydie. Encore un peu de force, et j'atteindrai la maison. Je me sens défaillir, et mes idées ne sont pas très nettes… Tout à l'heure je me croyais dans un jardin…

Corentin porta Lydie dans ses bras, où elle perdit connaissance, et il la monta par les escaliers.

– Katt ! cria-t-il.

Katt parut et jeta des cris de joie.

– Ne vous hâtez pas de vous réjouir ! dit sentencieusement Corentin, cette jeune fille est bien malade.

Quand Lydie eut été posée sur son lit, lorsqu'à la lueur de deux bougies allumées par Katt, elle reconnut sa chambre, elle eut le délire. Elle chanta des ritournelles d'airs gracieux, et tour à tour vociféra certaines phrases horribles qu'elle avait entendues ! Sa belle figure était marbrée de teintes

violettes. Elle mêlait les souvenirs de sa vie si pure à ceux de ces dix jours d'infamie. Katt pleurait. Corentin se promenait dans la chambre en s'arrêtant par moments pour examiner Lydie.

– Elle paye pour son père ! dit-il. Y aurait-il une Providence ?

– Oh ! ai-je eu raison de ne pas avoir de famille… Un enfant !

c'est, ma parole d'honneur, comme le dit je ne sais quel philosophe, un otage qu'on donne au malheur !… – Oh ! dit la pauvre enfant en se mettant sur son séant et laissant ses beaux cheveux déroulés, au lieu d'être couchée ici, Katt, je devrais être couchée sur le sable au fond de la Seine…

– Katt, au lieu de pleurer et de regarder votre enfant, ce qui ne la guérira pas, vous devriez aller chercher un médecin, celui de la Mairie d'abord, puis messieurs Desplein et Bianchon… Il faut sauver cette innocente créature…

Et Corentin écrivit les adresses des deux célèbres docteurs. En ce moment, l'escalier fut grimpé par un homme à qui les marches en étaient familières, la porte s'ouvrit. Peyrade, en sueur, la figure violacée, les yeux presque ensanglantés, soufflant comme un dauphin, bondit de la porte de l'appartement à la chambre de Lydie en criant : – Où est ma fille ?

Il vit un triste geste de Corentin, le regard de Peyrade suivit le geste. On ne peut comparer l'état de Lydie qu'à celui d'une fleur, amoureusement cultivée par un botaniste, tombée de sa tige, écrasée par les souliers ferrés d'un paysan. Transportez cette image dans le cœur même de la Paternité, vous comprendrez le coup que reçut Peyrade, à qui de grosses larmes vinrent aux yeux.

– On pleure, c'est mon père, dit l'enfant.

Lydie put encore reconnaître son père ; elle se souleva, vint se mettre aux genoux du vieillard au moment où il tomba sur un fauteuil.

– Pardon, papa !… dit-elle d'une voix qui perça le cœur de Peyrade au moment où il sentit comme un coup de massue appliqué sur son crâne.

– Je meurs… ah ! les gredins ! fut son dernier mot.

Corentin voulut secourir son ami, il en reçut le dernier soupir.

– Mort empoisonné !… se dit Corentin. – Bon, voici le médecin, s'écria-t-il en entendant le bruit d'une voiture.

Contenson, qui se montra débarbouillé de sa mulâtrerie, resta comme changé en statue de bronze en entendant dire à Lydie : – Tu ne me pardonnes donc pas, mon père ?… Ce n'est pas ma faute ! (Elle ne s'apercevait pas que son père était mort.) – Oh ! quels yeux il me fait !… dit la pauvre folle…

– Il faut les lui fermer, dit Contenson, qui plaça feu Peyrade sur le lit.

– Nous faisons une sottise, dit Corentin, emportons-le chez lui ; sa fille est à moitié folle, elle le deviendrait tout à fait en s'apercevant de sa mort, elle croirait l'avoir tué.

En voyant emporter son père, Lydie resta comme hébétée.

– Voilà mon seul ami !… dit Corentin en paraissant ému quand Peyrade fut exposé sur son lit dans sa chambre. Il n'a eu dans toute sa vie qu'une seule pensée cupide ! et ce fut pour sa fille !… Que cela te serve de leçon. Contenson. Chaque état a son honneur. Peyrade a eu tort de se mêler des affaires particulières, nous n'avons qu'à nous occuper des affaires publiques. Mais, quoi qu'il puisse arriver, je jure, dit-il avec un accent, un regard et un geste qui frappèrent Contenson d'épouvante, de venger mon pauvre Peyrade ! Je découvrirai les auteurs de sa mort et ceux de la honte de sa fille ?… Et, par mon propre égoïsme, par le peu de jours qui me restent, et que je risque dans cette vengeance, tous ces gens-là finiront leurs jours à quatre heures, en pleine santé, rasés, net, en place de Grève !…

– Et je vous y aiderai ! dit Contenson ému.

Rien n'est en effet plus émouvant que le spectacle de la passion chez un homme froid, compassé, méthodique, en qui, depuis vingt ans, personne n'avait aperçu le moindre mouvement de sensibilité. C'est la barre de fer en fusion, qui fond tout ce qu'elle rencontre. Aussi Contenson eut-il une révolution d'entrailles.

– Pauvre père Canquoëlle ! reprit-il en regardant Corentin, il m'a souvent régalé… Et tenez… – il n'y a que des gens vicieux qui sachent faire de ces choses-là, – souvent il m'a donné dix francs pour aller au jeu…

Après cette oraison funèbre, les deux vengeurs de Peyrade allèrent chez Lydie en entendant Katt et le Médecin de la Mairie dans les escaliers.

– Va chez le commissaire de police, dit Corentin, le procureur du roi ne trouverait pas en ceci les éléments d'une poursuite ; mais nous allons faire faire un rapport à la Préfecture, ça pourra servir peut-être à quelque chose. – Monsieur, dit Corentin au médecin de la Mairie, vous allez trouver dans cette chambre un homme mort, je ne crois pas sa mort naturelle, vous ferez l'autopsie en présence de monsieur le commissaire de police, qui, sur mon invitation, va venir. Tâchez de découvrir les traces du poison ; vous serez d'ailleurs assisté dans quelques instants de messieurs Desplein et Bianchon, que j'ai mandés pour examiner la fille de mon meilleur ami dont l'état est pire que celui du père, quoiqu'il soit mort…

– Je n'ai pas besoin, dit le médecin de la Mairie, de ces messieurs pour faire mon métier…

– Ah ! bon, pensa Corentin. – Ne nous heurtons pas, monsieur, reprit Corentin. En deux mots, voici mon opinion. Ceux qui viennent de tuer le père ont aussi déshonoré la fille.

Au jour, Lydie avait fini par succomber à sa fatigue ; elle dormait quand l'illustre chirurgien et le jeune médecin arrivèrent. Le médecin chargé de constater les décès avait alors ouvert Peyrade et cherchait les causes de la mort.

– En attendant que l'on éveille la malade, dit Corentin aux deux célèbres docteurs, voudriez-vous aider un de vos confrères dans une constatation qui certainement aura de l'intérêt pour vous, et votre avis ne sera pas de trop au procès-verbal.

– Votre parent est mort d'apoplexie, dit le médecin, il y a les preuves d'une congestion cérébrale effrayante…

– Examinez, messieurs, dit Corentin, et cherchez s'il n'y a pas dans la Toxicologie des poisons qui produisent le même effet.

– L'estomac, dit le médecin, était absolument plein de matières ; mais, à moins de les analyser avec des appareils chimiques, je ne vois aucune trace de poison.

– Si les caractères de la congestion cérébrale sont bien reconnus, il y a là, vu l'âge du sujet, une cause suffisante de mort, dit Desplein en montrant l'énorme quantité d'aliments…

– Est-ce ici qu'il a mangé ? demanda Bianchon.

– Non, dit Corentin, il est venu du boulevard ici rapidement, et il a trouvé sa fille violée…

– Voilà le vrai poison, s'il aimait sa fille, dit Bianchon.

– Quel serait le poison qui pourrait produire cet effet-là ? demanda Corentin sans abandonner son idée.

– Il n'y en a qu'un, dit Desplein après avoir examiné tout avec soin. C'est un poison de l'archipel de Java, pris à des arbustes assez peu connus encore, de la nature des *Strychnos*, et qui servent à empoisonner ces armes si dangereuses… les *Kris* malais… On le dit, du moins…

Le commissaire de police arriva, Corentin lui fit part de ses soupçons, le pria de rédiger un rapport en lui disant dans quelle maison et avec quels gens Peyrade avait soupé ; puis il l'instruisit du complot formé contre les jours de Peyrade et des causes de l'état où se trouvait Lydie. Après, Corentin passa dans l'appartement de la pauvre fille, où Desplein et Bianchon examinaient la malade ; mais il les rencontra sur le pas de la porte.

– Eh ! bien, messieurs ! demanda Corentin.

– Placez cette fille-là dans une maison de santé, si elle ne recouvre pas la raison en accouchant, si toutefois elle devient grosse, elle finira ses jours folle-mélancolique. Il n'y a pas, pour la guérison, d'autre ressource que dans le sentiment maternel, s'il se réveille…

Corentin donna quarante francs en or à chaque docteur, et se tourna vers le commissaire de police, qui le tirait par la manche.

– Le médecin prétend que la mort est naturelle, dit le fonctionnaire, et je puis d'autant moins faire un rapport qu'il s'agit du père Canquoëlle, il se mêlait de bien des affaires, et nous ne saurions pas trop à qui nous nous attaquerions… Ces gens-là meurent souvent *par ordre*…

– Je me nomme Corentin, dit Corentin à l'oreille du commissaire de police.

Le commissaire laissa échapper un mouvement de surprise.

– Donc, faites une note, reprit Corentin, elle sera très utile plus tard, et ne l'envoyez qu'à titre de renseignements confidentiels. Le crime est improuvable, et je sais que l'instruction serait arrêtée au premier pas… Mais je livrerai quelque jour les coupables, je vais les surveiller et les prendre en flagrant délit.

Le commissaire de police salua Corentin et partit.

– Monsieur, dit Katt, mademoiselle ne fait que chanter et danser, que faire ?…

– Mais il est donc survenu quelque chose ?…

– Elle a su que son père venait de mourir…

– Mettez-la dans un fiacre et conduisez-la tout bonnement à Charenton ; je vais écrire un mot au Directeur-Général de la Police du Royaume afin qu'elle y soit placée convenablement. La fille à Charenton, le père dans la fosse commune, dit Corentin. Contenson, va commander le char des pauvres… Maintenant, à nous deux, don Carlos Herrera !…

– Carlos ! dit Contenson, il est en Espagne.

– Il est à Paris ! dit péremptoirement Corentin. Il y a là du génie espagnol du temps de Philippe III, mais j'ai des traquenards pour tout le monde, même pour les rois.

Cinq jours après la disparition du Nabab, madame du Val-Noble était, à neuf heures du matin, assise au chevet du lit d'Esther et y pleurait, car elle se sentait sur un des versants de la misère.

– Si, du moins, j'avais cent louis de rentes ! Avec cela, ma chère, on se retire dans une petite ville quelconque, et on y trouve à se marier….

Je puis te les faire avoir, dit Esther.

– Et comment ? s'écria madame du Val-Noble.

– Oh ! bien naturellement. Écoute. Tu vas vouloir te tuer, joue bien cette comédie-là ; tu feras venir Asie, et tu lui proposeras dix mille francs contre deux perles noires en verre très mince où se trouve un poison qui tue en une seconde ; tu me les apporteras, je t'en donne cinquante mille francs….

– Pourquoi ne les demandes-tu pas toi-même ? dit madame du Val-Noble.

– Asie ne me les vendrait pas.

– Ce n'est pas pour toi ?…. dit madame du Val-Noble.

– Peut-être.

– Toi ! qui vis au milieu de la joie, du luxe, dans une maison à toi ! la veille d'une fête dont on parlera pendant dix ans ! qui coûte à Nucingen dix mille francs. On mangera, dit-on, des fraises au mois de février, des

asperges, des raisins…. des melons… Il y aura pour mille écus de fleurs dans les appartements.

– Que dis-tu donc ? il y a pour mille écus de roses dans l'escalier seulement.

– On dit que ta toilette coûte dix mille francs ?

– Oui, ma robe est en point de Bruxelles, et Delphine, sa femme, est furieuse. Mais j'ai voulu avoir un déguisement de mariée.

– Où sont les dix mille francs ? dit madame du Val-Noble.

– C'est toute ma monnaie, dit Esther en souriant. Ouvre ma toilette, ils sont sous mon papier à papillotes…

– Quand on parle de mourir, on ne se tue guère, dit madame du Val-Noble. Si c'était pour commettre…

– Un crime, va donc ! dit Esther en achevant la pensée de son amie qui hésitait. Tu peux être tranquille, reprit Esther, je ne veux tuer personne. J'avais une amie, une femme bien heureuse, elle est morte, je la suivrai… voilà tout.

– Es-tu bête !….

– Que veux-tu, nous nous l'étions promis.

– Laisse-toi protester ce billet-là, dit l'amie en souriant.

– Fais ce que je te dis, et va-t'en. J'entends une voiture qui arrive, et c'est Nucingen, un homme qui deviendra fou de bonheur ! Il m'aime, celui-là…. Pourquoi n'aime-t-on pas ceux qui nous aiment ?…

– Ah ! voilà, dit madame du Val-Noble, c'est l'histoire du hareng qui est le plus intrigant des poissons.

– Pourquoi ?….

– Eh ! bien, on n'a jamais pu le savoir.

– Mais, va-t'en donc, mon ange ! Il faut que je demande tes cinquante mille francs.

– Eh ! bien, adieu….

Depuis trois jours, les manières d'Esther avec le baron de Nucingen avaient entièrement changé. Le singe était devenu chatte, et la chatte devenait femme. Esther versait sur ce vieillard des trésors d'affection, elle se faisait charmante. Ses discours, dénués de malice et d'âcreté, pleins d'insinuations tendres, avaient porté la conviction dans l'esprit du lourd banquier, elle l'appelait Fritz, il se croyait aimé.

– Mon pauvre Fritz, je t'ai bien éprouvé, dit-elle, je t'ai bien tourmenté, tu as été sublime de patience, tu m'aimes, je le vois, et je t'en récompenserai. Tu me plais maintenant, et je ne sais pas comment cela s'est fait, mais je te préférerais à un jeune homme. C'est peut-être l'effet de l'expérience. À la longue on finit par s'apercevoir que le plaisir est la fortune de l'âme, et ce n'est pas plus flatteur d'être aimé pour le plaisir que d'être aimé pour son

argent…. Et puis, les jeunes gens sont trop égoïstes, ils pensent plus à eux qu'à nous ; tandis que toi tu ne penses qu'à moi. Je suis toute ta vie. Aussi, ne veux-je plus rien de toi, je veux te prouver à quel point je suis désintéressée.

–*Che ne vus ai rien tonné*, répondit le baron charmé, *che gomde fus abborder temain drande mil vrancs te rendes… c'ede mon gâteau te noces…*

Esther embrassa si gentiment Nucingen qu'elle le fit pâlir, sans pilules.

– Oh ! dit-elle, n'allez pas croire que ce soit pour vos trente mille francs de rente que je suis ainsi, c'est parce que maintenant… je t'aime, mon gros Frédéric…

–*Oh ! mon tié, birguoi m'afoir ébroufé… ch'eusse édé si hireux tébuis drois mois…*

– Est-ce en trois pour cent ou en cinq ? ma bichette, dit Esther en passant les mains dans les cheveux de Nucingen et les lui arrangeant à sa fantaisie.

–*En drois… ch'en affais tes masses.*

Le baron apportait donc ce matin l'inscription sur le Grand-Livre ; il venait déjeuner avec sa chère petite fille, prendre ses ordres pour le lendemain, le fameux samedi, le grand jour !

–*Dennez, ma bedide phâme, ma seile phâme*, dit joyeusement le banquier dont la figure rayonnait de bonheur, *foissi te guoi bayer fos tébenses te guisine bir le resdant te fos churs…*

Esther prit le papier sans la moindre émotion, elle le plia, le mit dans sa toilette.

– Vous voilà bien content, monstre d'iniquité, dit-elle en donnant une petite tape sur la joue de Nucingen, de me voir acceptant enfin quelque chose de vous. Je ne puis plus vous dire vos vérités, car je partage le fruit de ce que vous appelez vos travaux… Ce n'est pas un cadeau, ça, mon pauvre garçon, c'est une restitution… Allons, ne prenez pas votre figure de Bourse. Tu sais bien que je t'aime.

–*Ma pelle Esder, mon anche t'amur*, dit le banquier, *ne me barlez blis ainsi… dennez… ça me seraid écal que la derre endière me brît bir ein folleire, si j'édais, ein honnêde ôme à fos y ex…. Je vus âme tuchurs te blis en blis.*

– C'est mon plan, dit Esther. Aussi ne te dirai-je plus jamais rien qui te chagrine, mon bichon d'éléphant, car tu es devenu candide comme un enfant… Parbleu, gros scélérat, tu n'as jamais eu d'innocence, il fallait bien que ce que tu en as reçu en venant au monde reparût à la surface ; mais elle était enfoncée si avant qu'elle n'est revenue qu'à soixante-six ans passés et amenée par le croc de l'amour. Ce phénomène a lieu chez les vieillards… Et voilà pourquoi j'ai fini par t'aimer, tu es jeune, très jeune… Il n'y a que moi qui aurai connu ce Frédéric-là… moi seule !… car tu étais banquier à quinze ans… Au collège, tu devais prêter à tes camarades une bille à la

condition d'en rendre deux… (Elle sauta sur ses genoux en le voyant rire.) – Eh ! bien, tu feras ce que tu voudras ! Eh ! pille les hommes… va, je t'y aiderai. Les hommes ne valent pas la peine d'être aimés, Napoléon les tuait comme des mouches. Que ce soit à toi ou au budget que les Français paient des contributions, qu'é que ça leur fait !… On ne fait pas l'amour avec le Budget, et ma foi… – va, j'y ai bien réfléchi, tu as raison… – tonds les moutons, c'est dans l'Évangile selon Béranger… Embrassez votre *Esder*… Ah ! dis donc, tu donneras à cette pauvre Val-Noble tous les meubles de l'appartement de la rue Taitbout ! Et puis, demain, tu lui offriras cinquante mille francs… ça te posera bien, vois-tu, mon chat. Tu as tué Falleix, on commence à crier après toi… Cette générosité-là paraîtra babylonienne… et toutes les femmes parleront de toi. Oh !… il n'y aura que toi de grand, de noble dans Paris, et le monde est ainsi fait que l'on oubliera Falleix. Ainsi c'est, après tout, de l'argent placé en considération !…

–*Ti has réson, mon anche, ti gonnais le monte,* répondit-il, *ti seras mon gonzeil.*

– Mais, reprit-elle, tu vois comme je pense aux affaires de mon homme, à sa considération, à son honneur… Va me chercher les cinquante mille francs.

Elle voulait se débarrasser de monsieur de Nucingen pour faire venir un Agent de change et vendre le soir même à la Bourse l'inscription.

–*Et birquoi doud te zuite* ?… demanda-t-il

– Dame, mon chat, il faut les offrir dans une petite boîte en satin, et en envelopper un éventail. Tu lui diras : – Voici, madame, un éventail qui, j'espère, vous fera plaisir… On te croit Turcaret, tu passeras Baujon !

–*Jarmand ! jarmand !* s'écria le baron, *ch'aurai tonc te l'esbrit maindenant !… Ui, che rebède fos mods…*

Au moment où la pauvre Esther s'asseyait, fatiguée de l'effort qu'elle faisait pour jouer son rôle, Europe entra.

– Madame, dit-elle, voici un commissionnaire envoyé du quai Malaquais par Célestin, le valet de chambre de monsieur Lucien…

– Qu'il entre !… mais non, je vais dans l'antichambre.

– Il a une lettre de Célestin pour madame.

Esther se précipita dans son antichambre, elle regarda le commissionnaire, et vit en lui le commissionnaire pur-sang.

– Dis-*lui* de descendre !… dit Esther d'une voix faible en se laissant aller sur une chaise après avoir lu la lettre. Lucien veut se tuer…. . ajouta-t-elle à l'oreille d'Europe. Monte-*lui* la lettre d'ailleurs.

L'abbé, qui conservait son costume de commis-voyageur, descendit aussitôt, et son regard se porta sur-le-champ sur le commissionnaire en trouvant dans l'antichambre un étranger.

– Tu m'avais dit qu'il n'y avait personne, dit-il dans l'oreille d'Europe.

Et par un excès de prudence il passa sur-le-champ dans le salon après avoir examiné le commissionnaire. Trompe-la-Mort ne savait pas que depuis quelque temps le fameux chef du service de sûreté qui l'avait arrêté dans la Maison-Vauquer avait un rival. Ce rival était le commissionnaire.

– On a raison, dit le faux commissionnaire à Contenson qui l'attendait dans la rue. Celui que vous m'avez dépeint est dans la maison ; mais ce n'est pas un Espagnol, et je mettrais ma main au feu qu'il y a de notre gibier sous cette soutane.

– Il n'est pas plus prêtre qu'il n'est Espagnol, dit Contenson.

– J'en suis sûr, dit le chef de la Brigade de sûreté.

– Oh ! si nous avions raison !… dit Contenson.

Lucien était en effet resté deux jours absent, et l'on avait profité de cette absence pour tendre ce piège ; mais il revint le soir même, et les inquiétudes d'Esther se calmèrent.

Le lendemain matin, à l'heure où la courtisane sortit du bain et se remit dans son lit, son amie arriva.

– J'ai les deux perles ! dit la Val-Noble.

– Voyons ? dit Esther en se soulevant et enfonçant son joli coude sur un oreiller garni de dentelles.

Madame du Val-Noble tendit deux espèces de groseilles noires. Le baron avait donné à Esther deux de ces levrettes, d'une race célèbre, et qui finira par porter le nom du grand poète contemporain qui les a mises à la mode ; aussi la courtisane, très fière de les avoir obtenues, leur avait-elle conservé les noms de leurs aïeux, Roméo et Juliette. Il est inutile de parler de la gentillesse, de la blancheur, de la grâce de ces animaux, faits pour l'appartement et dont les mœurs ont quelque chose de la discrétion anglaise. Esther appela Roméo, Roméo accourut sur ses pattes si flexibles et si minces, si fermes et si nervues que vous eussiez dit des tiges d'acier, et il regarda sa maîtresse. Esther fit le geste de lui jeter une des deux perles pour éveiller son attention.

– Son nom le destine à mourir ainsi ! dit Esther en jetant la perle que Roméo brisa entre ses dents.

Le chien ne jeta pas un cri, il tourna sur lui-même pour tomber roide mort. Ce fut fait pendant qu'Esther disait la phrase d'oraison funèbre.

– Ah ! mon Dieu ! cria madame du Val-Noble.

– Tu as un fiacre, emporte feu Roméo, dit Esther, sa mort ferait un esclandre ici. Dépêche-toi, tu auras ce soir tes cinquante mille francs.

Ce fut dit si tranquillement et avec une si parfaite insensibilité de courtisane, que madame du Val-Noble s'écria : – Tu es bien notre reine !

– Je dirai que je t'ai prêté Roméo, il sera mort chez toi ! Viens de bonne heure, et sois belle…

À cinq heures du soir, Esther fit une toilette de mariée. Elle mit sa robe de dentelle sur une jupe de satin blanc, elle eut une ceinture blanche, des souliers de satin blanc, et sur ses belles épaules une écharpe en point d'Angleterre. Elle se coiffa en camélias blancs naturels, en imitant une coiffure de jeune vierge. Elle montrait sur sa poitrine un collier de perles de trente mille francs donné par Nucingen. Quoique sa toilette fût finie à six heures, elle avait fermé sa porte à tout le monde, même à Nucingen. Europe savait que Lucien devait être introduit dans la chambre à coucher. Lucien arriva sur les sept heures, Europe trouva moyen de le faire entrer chez madame sans que personne s'aperçût de son arrivée. Lucien, à l'aspect d'Esther, se dit : – Pourquoi ne pas aller vivre avec elle à Rubempré, loin du monde, sans jamais revenir à Paris !… J'ai cinq ans d'arrhes sur cette vie, et la chère créature est de caractère à ne jamais se démentir !… Et où trouver un pareil chef-d'œuvre ?

– Mon ami, vous dont j'ai fait mon dieu, dit Esther en pliant un genou sur un coussin devant Lucien, bénissez-moi…

Lucien voulut relever Esther et l'embrasser en lui disant : – Qu'est-ce que c'est que cette plaisanterie, mon cher amour ? Et il essaya de prendre Esther par la taille ; mais elle se dégagea par un mouvement qui peignait autant de respect que d'horreur.

– Je ne suis plus digne de toi, Lucien, dit-elle en laissant rouler des larmes dans ses yeux. Je t'en supplie, bénis-moi, et jure-moi d'établir à l'Hôtel-Dieu une fondation de deux lits… Car, pour des prières à l'église, Dieu ne me pardonnera jamais qu'à moi-même… Je t'ai trop aimé. Enfin, dis-moi que je t'ai rendu heureux, et que tu penseras quelquefois à moi… dis ?

Lucien aperçut tant de solennelle bonne foi chez Esther qu'il resta pensif.

– Tu veux te tuer ! dit-il enfin d'un son de voix qui dénotait une profonde méditation.

– Non, mon ami, mais aujourd'hui, vois-tu, c'est la mort de la femme pure, chaste, aimante que tu as eue… Et j'ai bien peur que le chagrin ne me tue.

– Pauvre enfant, attends ! dit Lucien, j'ai fait depuis deux jours bien des efforts, j'ai pu parvenir jusqu'à Clotilde.

– Toujours Clotilde ! dit-elle avec un accent de rage concentrée.

– Oui, reprit-il, nous nous sommes écrit… Mardi matin, elle part, mais j'aurai sur la route d'Italie une entrevue avec elle, à Fontainebleau…

– Ah ! ça, que voulez-vous donc, vous autres, pour femmes ?… des planches !… cria la pauvre Esther. Voyons, si j'avais sept ou huit millions, ne m'épouserais-tu pas ?

– Enfant ! j'allais te dire que si tout est fini pour moi, je ne veux pas d'autre femme que toi…

Esther baissa la tête pour ne pas montrer sa soudaine pâleur et les larmes qu'elle essuya.

– Tu m'aimes ?… dit-elle en regardant Lucien avec une douleur profonde. Eh ! bien, voilà ma bénédiction. Ne te compromets pas, va par la porte dérobée et fais comme si tu venais de l'antichambre au salon. Baise-moi au front, dit-elle. Elle prit Lucien, le serra sur son cœur avec rage et lui dit : Sors !… avec un accent terrible.

Quand la mourante parut dans le salon, il se fit un cri d'admiration : les yeux d'Esther renvoyaient l'infini dans lequel l'âme se perdait en les voyant, le noir bleu de sa chevelure fine faisait valoir les camélias. Enfin tous les effets qu'elle avait cherchés furent obtenus. Elle n'eut pas de rivales. Elle parut comme la suprême expression du luxe effréné dont les créations l'entouraient. Elle fut d'ailleurs étincelante d'esprit. Elle commanda l'orgie avec la puissance froide et calme que déploie Habeneck au Conservatoire dans ces concerts où les premiers musiciens de l'Europe atteignent au sublime de l'exécution en interprétant Mozart et Beethoven. Elle observait cependant avec effroi que Nucingen mangeait peu, ne buvait pas, et faisait le maître de la maison. À minuit, personne n'avait sa raison. On cassa les verres pour qu'ils ne servissent plus jamais. Deux rideaux de Chine furent déchirés. Bixiou se grisa pour la seule fois de sa vie. Personne ne pouvant se tenir debout, les femmes étant endormies sur les divans on ne put réaliser la plaisanterie arrêtée, à l'avance entre les convives, de conduire Esther et Nucingen à la chambre à coucher, rangés sur deux lignes, ayant tous des candélabres à la main, et chantant le *Buona sera* du Barbier de Séville. Nucingen donna seul la main à Esther. Quoique gris, Bixiou, qui les aperçut, eut encore la force de dire, comme Rivarol à propos du dernier mariage du duc de Richelieu : – Il faudrait prévenir le préfet de police… il va se faire un mauvais coup ici….

Le railleur croyait railler, il était prophète.

Monsieur de Nucingen ne se montra chez lui que lundi vers midi. À une heure, son Agent de change lui apprit que mademoiselle Esther Van-Gobseck avait fait vendre l'inscription de trente mille francs de rentes dès vendredi, et qu'elle venait d'en toucher le prix.

– Mais, monsieur le baron, dit-il, le premier clerc de Maître Derville est venu chez moi au moment où je parlais de ce transfert ; et, après avoir vu les véritables noms de mademoiselle Esther, il m'a dit qu'elle héritait d'une fortune de sept millions.

–Pah !

– Oui, elle serait l'unique héritière du vieil escompteur Gobseck… Derville va vérifier les faits. Si la mère de votre maîtresse est la belle Hollandaise, elle hérite…

–*Chè le sais,* dit le banquier, *ele m'a ragondé sa fie… Che fais égrire ein mod à Ter file !…*

Le baron se mit à son bureau, fit un petit billet à Derville, et l'envoya par un de ses domestiques. Puis, après la Bourse, il revint sur les trois heures chez Esther.

– Madame a défendu de l'éveiller sous quelque prétexte que ce soit, elle s'est couchée, elle dort…

–*Ah ! tiaple*, s'écria le baron. Irobe, *èle ne se vacherait bas t'abbrentre qu'ele tefiient rigissime… Elle héride te sedde milions. Le fieux Copseck ed mord et laisse ces sedde milions, et da maîtresse ed son inique héridière, sa mère édant la brobre niaise te Gobseck Che ne boufais bas subssonner qu'ein milionaire, gomme lui, laissâd Esder tans le missèrre…*

– Ah ! bien, votre règne est bien fini, vieux saltimbanque ! lui dit Europe en regardant le baron avec une effronterie digne d'une servante de Molière. Hue ! vieux corbeau d'Alsace !… Elle vous aime à peu près comme on aime la peste !… Dieu de Dieu ! des millions !… mais elle peut épouser son amant ! Oh ! sera-t-elle contente !

Et Prudence Servien laissa le baron de Nucingen exactement foudroyé, pour aller annoncer, elle la première ! ce coup du sort à sa maîtresse. Le vieillard, ivre de voluptés surhumaines, et qui croyait au bonheur, venait de recevoir une douche d'eau froide sur son amour au moment où il atteignait au plus haut degré d'incandescence.

–*Ele me drombait…* s'écria-t-il les larmes aux yeux. *Ele me drombait !… ô Esder… ô ma fie. ., Bedde que che suis ! Te bareilles fleirs groissent-êles chamais pir tes fieillards… Che ne buis ageder te la chênesse !… O mon tié !… que vaire ? que tefenir. Ele a reson, cedde grielle Irobe ? – Esder rige m'échabbe… vaud-ile hâler se bantre ? Qu'ed la fie sans amure ?… sans la flâme tifine ti blézir que c'hai goûdé ?… Mon tié…*

Et le Loup-cervier s'arracha le faux toupet qu'il mêlait à ses cheveux gris depuis trois mois. Un cri perçant jeté par Europe fit tressaillir Nucingen jusque dans ses entrailles ; il se leva, marcha les jambes avinées par la coupe du Désenchantement qu'il venait de vider. Rien ne grise comme le vin du malheur. Dès la porte de la chambre, le malheureux amant aperçut Esther roide sur son lit, bleuie par le poison, morte !… Il alla jusqu'au lit, et tomba sur ses genoux.

–*Ti has réson, elle l'avait tid !… Ele ed morde te moi…* Paccard, Asie, toute la maison accourut. Ce fut un spectacle, une surprise et non une désolation. Il y eut chez les gens un peu d'incertitude. Le baron redevint banquier, il eut un soupçon, et il commit l'imprudence de demander où étaient les sept cent cinquante mille francs de la rente. Paccard, Asie et Europe, se regardèrent alors d'une si singulière manière que monsieur de

Nucingen sortit aussitôt, en croyant à un vol et à un assassinat. Europe, qu'aperçut un paquet enveloppé dont la mollesse lui révéla des billets de banque sous l'oreiller de sa maîtresse, se mit à l'arranger en morte, dit-elle.

– Va prévenir monsieur, Asie !… Mourir avant d'avoir su qu'elle avait sept millions ! Gobseck est l'oncle de feu madame !… s'écria-t-elle.

La manœuvre d'Europe fut saisie par Paccard. Dès qu'Asie eut tourné le dos, Europe décacheta le paquet, sur lequel la pauvre courtisane avait écrit : *À remettre à monsieur Lucien de Rubempré !* Sept cent cinquante billets de mille francs reluisirent aux yeux de Prudence Servien, qui s'écria : – Ne serait-on pas heureux et honnête pour le restant de ses jours !…

Paccard ne répondit rien : sa nature de voleur fut plus forte que son attachement à Trompe-la-Mort.

– Durut est mort, répondit-il en prenant la somme, mon épaule est encore vierge, décampons ensemble, partageons afin de ne pas mettre tous les œufs dans un panier, et marions-nous.

– Mais où se cacher ? dit Prudence.

– Dans Paris, répondit Paccard.

Prudence et Paccard descendirent aussitôt avec la rapidité de deux voleurs.

– Mon enfant, dit Trompe-la-Mort à la Malaise dès qu'elle lui eut dit les premiers mots, trouve une lettre d'Esther pendant que je vais écrire un testament en bonne forme, et tu porteras à Girard le modèle de testament et la lettre, et qu'il se dépêche, il faut glisser le testament sous l'oreiller d'Esther avant qu'on ne mette les scellés ici.

Et il minuta le testament suivant :

> « N'ayant jamais aimé dans le monde d'autre personne que monsieur Lucien Chardon de Rubempré, et ayant résolu de mettre fin à mes jours plutôt que de retomber dans le vice et dans la vie infâme d'où sa charité m'a tirée, je donne et lègue audit Lucien Chardon de Rubempré tout ce que je possède au jour de mon décès, à condition de fonder une messe à la paroisse de Saint-Roch à perpétuité pour le repos de celle qui lui a tout donné, même sa dernière pensée.
>
> Esther Gobseck. »

– C'est assez son style, se dit Trompe-la-Mort.

À sept heures du soir le testament, écrit et cacheté, fut mis par Asie sous le chevet d'Esther.

– Monsieur, dit-elle en remontant avec précipitation, au moment où je sortais de la chambre, la Justice arrivait…

– Tu veux dire le Juge de paix…

– Non, monsieur ; il y avait bien le Juge de paix, mais il se trouve accompagné de gendarmes. Le Procureur du Roi et le Juge d'Instruction y sont, les portes sont gardées.

– Cette mort a fait du tapage bien promptement, dit Collin.

– Tenez, Europe et Paccard n'ont point reparu, j'ai peur qu'ils n'aient effarouché les sept cent cinquante mille francs, lui dit Asie.

– Ah ! les canailles !… dit Trompe-la-Mort. Avec cet escamotage, ils *nous* perdent !…

La justice humaine, et la justice de Paris, c'est-à-dire la plus défiante, la plus spirituelle, la plus habile, la plus instruite de toutes les justices, trop spirituelle même, car elle interprète à chaque instant la loi, mettait enfin la main sur les fils de cette horrible intrigue. Le baron de Nucingen, en reconnaissant les effets du poison, et ne trouvant pas ses sept cent cinquante mille francs, pensa que l'un des personnages odieux qui lui déplaisaient beaucoup, Paccard ou Asie, était coupable du crime. Dans son premier moment de fureur, il courut à la Préfecture de Police. Ce fut un coup de cloche qui rassembla tous les Numéros de Corentin. La Préfecture, le Parquet, le Commissaire de police, le Juge de paix, le Juge d'Instruction, tout fut sur pied. À neuf heures du soir, trois médecins mandés assistaient à une autopsie de la pauvre Esther, et les perquisitions commençaient ! Trompe-la-Mort, averti par Asie, s'écria : – L'on ne me sait pas ici, je puis *me dissimuler !* Il s'éleva par le châssis à tabatière de sa mansarde, et fut, avec une agilité sans pareille, debout sur le toit, où il se mit à étudier les alentours avec le sang-froid d'un couvreur. – Bon, se dit-il en apercevant à cinq maisons de là, rue de Provence, un jardin, j'ai mon affaire.

– Tu es servi ! Trompe-la-Mort, lui répondit Contenson qui sortit de derrière un tuyau de cheminée. Tu expliqueras à monsieur Camusot quelle messe tu vas dire sur les toits, monsieur l'abbé, mais surtout pourquoi tu te sauvais…

– J'ai des ennemis en Espagne, dit Carlos Herrera.

– Allons-y par ta mansarde, lui dit Contenson.

Le faux Espagnol eut l'air de céder, mais, après s'être arcbouté sur l'appui du châssis à tabatière, il prit et lança Contenson avec tant de violence que l'espion alla tomber au milieu du ruisseau de la rue Saint-Georges. Contenson mourut sur son champ d'honneur. Jacques Collin rentra tranquillement dans sa mansarde, où il se mit au lit.

– Donne-moi quelque chose qui me rende bien malade, sans me tuer, dit-il à Asie. Ne crains rien, je suis prêtre et je resterai prêtre. Je viens de me défaire, et naturellement, du seul homme qui pût me démasquer.

À sept heures du soir, la veille, Lucien était parti dans son cabriolet en poste avec un passeport pris le matin pour Fontainebleau, où il coucha dans la dernière auberge du côté de Nemours. Vers six heures du matin, le lendemain, il s'en alla seul, à pied, dans la forêt où il marcha jusqu'à Bouron. – C'est là, se dit-il, en s'asseyant sur une des roches d'où se découvre le

beau paysage de Bouron, l'endroit fatal où Napoléon espéra faire un effort gigantesque, l'avant-veille de son abdication.

Au jour, il entendit le bruit d'une voiture de poste et vit passer un briska où se trouvaient les gens de la jeune duchesse de Lenoncourt-Chaulieu et la femme de chambre de Clotilde de Grandlieu.

– Les voilà, se dit Lucien, allons, jouons bien cette comédie, et je suis sauvé, je serai le gendre du duc malgré lui.

Une heure après, la berline où étaient les deux femmes fit entendre ce roulement si facile à reconnaître d'une voiture de voyage élégante ; les deux dames avaient demandé qu'on enrayât à la descente de Bouron, et le valet de chambre qui se trouvait derrière fit arrêter la berline. En ce moment, Lucien s'avança.

– Clotilde ! cria-t-il en frappant à la glace.

– Non, dit la jeune duchesse à son amie, il ne montera pas dans la voiture, et nous ne serons pas seules avec lui, ma chère. Ayez un dernier entretien avec lui, j'y consens : mais ce sera sur la route où nous irons à pied, suivies de Baptiste… La journée est belle, nous sommes bien vêtues, nous ne craignons pas le froid. La voiture nous suivra…

Et les deux femmes descendirent.

– Baptiste, dit la jeune duchesse, le postillon ira tout doucement, nous voulons faire un peu de chemin à pied, et vous nous accompagnerez.

Madeleine de Mortsauf prit Clotilde par le bras, et laissa Lucien lui parler. Ils allèrent ensemble ainsi jusqu'au petit village de Grey. Il était alors huit heures, et là, Clotilde congédia Lucien.

– Eh ! bien, mon ami, dit-elle en terminant avec noblesse ce long entretien, je ne me marierai jamais qu'avec vous. J'aime mieux croire en vous qu'aux hommes, à mon père et à ma mère… On n'a jamais donné de si forte preuve d'attachement, n'est-ce pas ?… Maintenant tâchez de dissiper les préventions fatales qui pèsent sur vous.

On entendit alors le galop de plusieurs chevaux, et la gendarmerie, au grand étonnement des deux dames, entoura le petit groupe.

– Que voulez-vous ?… dit Lucien avec l'arrogance du dandy.

– Vous êtes monsieur Lucien de Rubempré ? dit le Procureur du roi de Fontainebleau.

– Oui, monsieur.

– Vous irez coucher ce soir, à la Force, répondit-il, j'ai un mandat d'amener décerné contre vous.

– Qui sont ces dames ?… s'écria le brigadier.

– Ah ! oui, pardon, mesdames, vos passeports ? car monsieur Lucien a des accointances, selon mes instructions, avec des femmes qui sont capables de…

– Vous prenez la duchesse de Lenoncourt pour une fille ? dit Madeleine en jetant un regard de duchesse au Procureur du Roi. Baptiste, montrez nos passeports…

– Et de quel crime est accusé monsieur ? dit Clotilde que la duchesse voulait faire remonter en voiture.

– D'un vol et d'un assassinat, répondit le brigadier de la gendarmerie.

Baptiste mit mademoiselle de Grandlieu complètement évanouie dans la berline.

À minuit, Lucien entrait à la Force où il fut mis au secret. L'abbé Carlos Herrera s'y trouvait de la veille, au soir.

TROISIÈME PARTIE
Où mènent les mauvais chemins

Le lendemain, à six heures, deux voitures menées en poste et appelées par le peuple dans sa langue énergique des *paniers à salade* sortirent de la Force, pour se diriger sur la Conciergerie au Palais de Justice.

Il est peu de flâneurs qui n'aient rencontré cette geôle roulante ; mais, quoique la plupart des livres soient écrits uniquement pour les Parisiens, les Étrangers seront sans doute satisfaits de trouver ici la description de ce formidable appareil de notre justice criminelle. Qui sait ? les polices russe, allemande ou autrichienne, les magistratures des pays privés de paniers à salade en profiteront peut-être ; et, dans plusieurs contrées étrangères, l'imitation de ce mode de transport sera certainement un bienfait pour les prisonniers.

Cette ignoble voiture à caisse jaune, montée sur deux roues et doublée en tôle, est divisée en deux compartiments. Par-devant, il se trouve une banquette garnie de cuir sur laquelle se relève un tablier. C'est la partie libre du panier à salade, elle est destinée à un huissier et à un gendarme. Une forte grille en fer treillissé sépare, dans toute la hauteur et la largeur de la voiture, cette espèce de cabriolet du second compartiment où sont deux bancs de bois placés, comme dans les omnibus, de chaque côté de la caisse et sur lesquels s'asseyent les prisonniers ; ils y sont introduits au moyen d'un marchepied et par une portière sans jour qui s'ouvre au fond de la voiture. Ce surnom de panier à salade vient de ce que, primitivement, la voiture étant à claire-voie de tous côtés, les prisonniers devaient y être secoués absolument comme des salades. Pour plus de sécurité, dans la prévision d'un accident, cette voiture est suivie d'un gendarme à cheval, surtout quand elle emmène des condamnés à mort pour subir leur supplice. Ainsi l'évasion est impossible. La voiture, doublée de tôle, ne se laisse mordre par aucun outil. Les prisonniers, scrupuleusement fouillés au moment de leur arrestation ou de leur écrou, peuvent tout au plus posséder des ressorts de montre propres à scier des barreaux, mais impuissants sur des surfaces planes. Aussi le panier à salade, perfectionné par le génie de la police de Paris, a-t-il fini par servir de modèle pour la voiture cellulaire qui sert maintenant à transporter les

forçats au bagne et par laquelle on a remplacé l'effroyable charrette, la honte des civilisations précédentes, quoique Manon Lescaut l'ait illustrée.

Le panier à salade sert à plusieurs usages. On expédie d'abord ainsi les prévenus des différentes prisons de la capitale au Palais pour y être interrogés par le magistrat instructeur. En argot de prison, cela s'appelle *aller à l'instruction*. On amène ensuite les accusés de ces mêmes prisons au Palais pour y être jugés, quand il ne s'agit que de la justice correctionnelle ; puis, quand il est question, en termes de palais, du Grand Criminel, on les transvase des Maisons d'Arrêt à la Conciergerie, qui est la Maison de Justice du Département de la Seine. Enfin les condamnés à mort sont menés dans un panier à salade de Bicêtre à la barrière Saint-Jacques, place destinée aux exécutions capitales, depuis la Révolution de Juillet. Grâce à la philanthropie, ces malheureux ne subissent plus le supplice de l'ancien trajet qui se faisait auparavant de la Conciergerie à la place de Grève dans une charrette absolument semblable à celle dont se servent les marchands de bois. Cette charrette n'est plus affectée aujourd'hui qu'au transport de l'échafaud. Sans cette explication, le mot d'un illustre condamné à son complice : – « C'est maintenant l'affaire des chevaux ! » en montant dans le panier à salade, ne se comprendrait pas. Il est impossible d'aller au dernier supplice plus commodément qu'on y va maintenant à Paris.

En ce moment, les deux paniers à salade sortis de si grand matin servaient exceptionnellement à transférer deux prévenus de la Maison d'Arrêt de la Force à la Conciergerie, et chacun de ces prévenus occupait à lui seul un panier à salade.

Les neuf dixièmes des lecteurs et les neuf dixièmes du dernier dixième ignorent certainement les différences considérables qui séparent ces mots : Inculpé, Prévenu, Accusé, Détenu, Maison d'Arrêt, Maison de Justice ou Maison de Détention ; aussi tousseront-ils vraisemblablement étonnés d'apprendre ici qu'il s'agit de tout notre Droit Criminel, dont l'explication succincte et claire leur sera donnée tout à l'heure autant pour leur instruction que pour la clarté du dénouement de cette histoire. D'ailleurs quand on saura que le premier panier à salade contenait Jacques Collin et le second Lucien qui venait en quelques heures de passer du faîte des grandeurs sociales au fond d'un cachot, la curiosité sera suffisamment excitée déjà. L'attitude des deux complices était caractéristique. Lucien de Rubempré se cachait pour éviter les regards que les passants jetaient sur le grillage de la sinistre et fatale voiture dans le trajet qu'elle faisait par la rue Saint-Antoine pour gagner les quais par la rue du Martroi, et par l'arcade Saint-Jean sous laquelle on passait alors pour traverser la place de l'Hôtel-de-Ville Aujourd'hui cette arcade forme la porte d'entrée de l'hôtel du préfet de la Seine dans le vaste palais municipal. L'audacieux forçat collait sa face sur la grille de sa voiture,

entre l'huissier et le gendarme qui, sûrs de leur panier à salade, causaient ensemble.

Les journées de juillet 1830 et leur formidable tempête ont tellement couvert de leur bruit les évènements antérieurs, l'intérêt politique absorba tellement la France pendant les six derniers mois de cette année, que personne aujourd'hui ne se souvient plus ou se souvient à peine, quelque étranges qu'elles aient été, de ces catastrophes privées, judiciaires, financières qui forment la consommation annuelle de la curiosité parisienne et qui ne manquèrent pas dans les six premiers mois de cette année. Il est donc nécessaire de faire observer combien Paris était alors momentanément agité par la nouvelle de l'arrestation d'un prêtre espagnol trouvé chez une courtisane et par celle de l'élégant Lucien de Rubempré, le futur de mademoiselle de Grandlieu, pris sur la grand-route d'Italie, au petit village de Grez, inculpés tous les deux d'un assassinat dont le fruit allait à sept millions ; car le scandale de ce procès surmonta cependant quelques jours l'intérêt prodigieux des dernières élections faites sous Charles X !

D'abord ce procès criminel intéressait en partie un des plus riches banquiers, le baron de Nucingen. Puis Lucien, à la veille de devenir le secrétaire intime du premier ministre, appartenait à la société parisienne la plus élevée. Dans tous les salons de Paris, plus d'un jeune homme se souvint d'avoir envié Lucien quand il avait été distingué par la belle duchesse de Maufrigneuse, et toutes les femmes savaient qu'il intéressait alors madame de Sérizy, femme d'un des premiers personnages de l'État. Enfin la beauté de la victime jouissait d'une célébrité singulière dans les différents mondes qui composent Paris : dans le grand monde, dans le monde financier, dans le monde des courtisanes, dans le monde des jeunes gens, dans le monde littéraire. Depuis deux jours, tout Paris parlait donc de ces deux arrestations. Le juge d'instruction à qui l'affaire était dévolue, monsieur Camusot, y vit un titre à son avancement ; et, pour procéder avec toute la vivacité possible, il avait ordonné de transférer les deux inculpés de la Force à la Conciergerie dès que Lucien de Rubempré serait arrivé de Fontainebleau. L'abbé Carlos et Lucien n'ayant passé, le premier que douze heures et le second qu'une demi-nuit à la Force, il est inutile de dépeindre cette prison qu'on a depuis entièrement modifiée ; et, quant aux particularités de l'écrou, ce serait une répétition de ce qui devait se passer à la Conciergerie.

Mais avant d'entrer dans le drame terrible d'une instruction criminelle, il est indispensable, comme il vient d'être dit, d'expliquer la marche normale d'un procès de ce genre ; d'abord ses diverses phases seront mieux comprises et en France et à l'Étranger ; puis ceux qui l'ignorent apprécieront l'économie du Droit criminel, tel que l'ont conçu les législateurs sous

Napoléon. C'est d'autant plus important que cette grande et belle œuvre est, en ce moment, menacée de destruction par le système dit pénitentiaire.

Un crime se commet : s'il y a flagrance, les *inculpés* sont emmenés au corps-de-garde voisin et mis dans ce cabanon nommé par le peuple *violon*, sans doute parce qu'on y fait de la musique : on y crie ou l'on y pleure. De là, les inculpés sont traduits par-devant le commissaire de police, qui procède à un commencement d'instruction et qui peut les relaxer, s'il y a erreur ; enfin les inculpés sont transportés au *dépôt de la Préfecture* où la police les tient à la disposition du procureur du roi et du juge d'instruction, qui, selon la gravité des cas, avertis plus ou moins promptement, arrivent et interrogent les gens en état d'arrestation provisoire. Selon la nature des présomptions, le juge d'instruction lance un mandat de dépôt et fait écrouer les inculpés à la Maison d'Arrêt. Paris a trois Maisons d'Arrêt : Sainte-Pélagie, la Force et les Madelonnettes.

Remarquez cette expression d'*inculpés*. Notre Code a créé trois distinctions essentielles dans la criminalité : l'inculpation, la prévention, l'accusation. Tant que le mandat d'arrêt n'est pas signé, les auteurs présumés d'un crime ou d'un délit grave sont des inculpés ; sous le poids du mandat d'arrêt, ils deviennent des *prévenus*, ils restent purement et simplement prévenus tant que l'instruction se poursuit. L'instruction terminée, une fois que le tribunal a jugé que les prévenus devaient être déférés à la Cour, ils passent à l'état d'*accusés*, lorsque la cour royale a jugé, sur la requête du procureur-général, qu'il y a charges suffisantes pour les traduire en cour d'assises. Ainsi, les gens soupçonnés d'un crime passent par trois états différents, par trois cribles avant de comparaître devant ce qu'on appelle la Justice du pays. Dans le premier état, les innocents possèdent une foule de moyens de justification : le public, la garde, la police. Dans le second état, ils sont devant un magistrat, confrontés aux témoins, jugés par une chambre de tribunal à Paris, ou par tout un tribunal dans les départements. Dans le troisième, ils comparaissent devant douze conseillers, et l'arrêt de renvoi par-devant la cour d'assises peut, en cas d'erreur ou pour défaut de forme, être déféré par les accusés à la cour de cassation. Le jury ne sait pas tout ce qu'il soufflette d'autorités populaires, administratives et judiciaires quand il acquitte des accusés. Aussi, selon nous, à Paris, (nous ne parlons pas des autres Ressorts) nous paraît-il bien difficile qu'un innocent s'asseye jamais sur les bancs de la cour d'assises.

Le détenu, c'est le condamné. Notre Droit criminel a créé des Maisons d'Arrêt, des Maisons de Justice et des Maisons de Détention, différences juridiques qui correspondent à celles de prévenu, d'accusé, de condamné. La prison comporte une peine légère, c'est la punition d'un délit minime ; mais la détention est une peine afflictive, et, dans certains cas, infamante.

Ceux qui proposent aujourd'hui le système pénitentiaire bouleversent donc un admirable Droit criminel où les peines étaient supérieurement graduées, et ils arriveront à punir les peccadilles presqu'aussi sévèrement que les plus grands crimes. On pourra d'ailleurs comparer dans les Scènes de la Vie politique (Voir *Une Ténébreuse Affaire*) les différences curieuses qui existèrent entre le Droit criminel du code de Brumaire an IV et celui du code Napoléon qui l'a remplacé.

Dans la plupart des grands procès, comme dans celui-ci, les inculpés deviennent aussitôt des prévenus. La Justice lance immédiatement le mandat de dépôt ou d'arrestation. En effet, dans le plus grand nombre des cas, les inculpés ou sont en fuite, ou doivent être surpris instantanément. Aussi, comme on l'a vu, la Police, qui n'est là que le moyen d'exécution, et la Justice étaient-elles venues avec la rapidité de la foudre au domicile d'Esther. Quand même il n'y aurait pas eu des motifs de vengeance soufflés par Corentin à l'oreille de la police judiciaire, il y avait dénonciation d'un vol de sept cent cinquante mille francs par le baron de Nucingen.

Au moment où la première voiture qui contenait Jacques Collin atteignit à l'arcade Saint-Jean, passage étroit et sombre, un embarras força le postillon d'arrêter sous l'arcade. Les yeux du prévenu brillaient à travers la grille comme deux escarboucles, malgré le masque de moribond qui la veille avait fait croire au directeur de la Force à la nécessité d'appeler le médecin. Libres en ce moment, car ni le gendarme ni l'huissier ne se retournaient pour voir *leur pratique*, ces yeux flamboyants parlaient un langage si clair qu'un juge d'instruction habile, comme monsieur Popinot par exemple, aurait reconnu le forçat dans le sacrilège. En effet Jacques Collin, depuis que le panier à salade avait franchi la porte de la Force examinait tout sur son passage. Malgré la rapidité de la course, il embrassait d'un regard avide et complet les maisons depuis leur dernier étage jusqu'au rez-de-chaussée. Il voyait tous les passants et il les analysait. Dieu ne saisit pas mieux sa création dans ses moyens et dans sa fin que cet homme ne saisissait les moindres différences dans la masse des choses et des passants. Armé d'une espérance, comme le dernier des Horaces le fut de son glaive, il attendait du secours. À tout autre qu'à ce Machiavel du bagne, cet espoir eût paru tellement impossible à réaliser qu'il se serait laissé machinalement aller, ce que font tous les coupables. Aucun d'eux ne songe à résister dans la situation où la Justice et la Police de Paris plongent les prévenus, surtout ceux mis au secret, comme l'étaient Lucien et Jacques Collin. On ne se figure pas l'isolement soudain où se trouve un prévenu : les gendarmes qui l'arrêtent, le commissaire qui l'interroge, ceux qui le mènent en prison, les gardiens qui le conduisent dans ce qu'on appelle littéralement un cachot, ceux qui le prennent sous les bras pour le faire monter dans un panier à salade, tous les êtres qui dès son

arrestation l'entourent, sont muets ou tiennent registre de ses paroles pour les répéter soit à la police, soit au juge. Cette absolue séparation, si simplement obtenue entre le monde entier et le prévenu, cause un renversement complet dans ses facultés, une prodigieuse prostration de l'esprit, surtout quand ce n'est pas un homme familiarisé par ses antécédents avec l'action de la justice. Le duel entre le coupable et le juge est donc d'autant plus terrible que la justice a pour auxiliaires le silence des murailles et l'incorruptible indifférence de ses agents.

Néanmoins, Jacques Collin ou Carlos Herrera (il est nécessaire de lui donner l'un ou l'autre de ces noms selon les nécessités de la situation) connaissait de longue main les façons de la police, de la geôle et de la justice. Aussi, ce colosse de ruse et de corruption avait-il employé les forces de son esprit et les ressources de sa mimique à bien jouer la surprise, la niaiserie d'un innocent, tout en donnant aux magistrats la comédie de son agonie. Comme on l'a vu, Asie, cette savante Locuste, lui avait fait prendre un poison mitigé de manière à produire le semblant d'une maladie mortelle. L'action de monsieur Camusot, celle du commissaire de police, l'interrogante activité du Procureur du roi avaient donc été annulées par l'action, par l'activité d'une apoplexie foudroyante.

– Il s'est empoisonné, s'était écrié monsieur Camusot épouvanté par les souffrances du soi-disant prêtre quand on l'avait descendu de la mansarde en proie à d'horribles convulsions.

Quatre agents avaient eu beaucoup de peine à convoyer l'abbé Carlos par les escaliers jusqu'à la chambre d'Esther où tous les magistrats et les gendarmes étaient réunis.

– C'est ce qu'il avait de mieux à faire s'il est coupable, avait répondu le Procureur du roi.

– Le croyez-vous donc malade ?… avait demandé le commissaire de police.

La Police doute toujours de tout. Ces trois magistrats s'étaient alors parlé, comme on le suppose, à l'oreille, mais Jacques Collin avait deviné sur leurs physionomies le sujet de leurs confidences, et il en avait profité pour rendre impossible ou tout à fait insignifiant l'interrogatoire sommaire qui se fait au moment d'une arrestation ; il avait balbutié des phrases où l'espagnol et le français se combinaient de manière à présenter des non-sens.

À la Force, cette comédie avait obtenu d'abord un succès d'autant plus complet que le chef de *la Sûreté* (abréviation de ces mots chef de la brigade de police de sûreté), Bibi-Lupin, qui jadis avait arrêté Jacques Collin dans la pension bourgeoise de madame Vauquer, était en mission dans les départements, et suppléé par un agent désigné comme le successeur de Bibi-Lupin et à qui le forçat était inconnu.

Bibi-Lupin, ancien forçat, compagnon de Jacques Collin au bagne, était son ennemi personnel. Cette inimitié prenait sa source dans des querelles où Jacques Collin avait toujours eu le dessus, et dans la suprématie exercée par Trompe-la-Mort sur ses compagnons. Enfin, Jacques Collin avait été pendant dix ans la Providence des forçats libérés, leur chef, leur conseil à Paris, leur dépositaire et par conséquent l'antagoniste de Bibi-Lupin.

Donc, quoique mis au secret, il comptait sur le dévouement intelligent et absolu d'Asie son bras droit, et peut-être sur Paccard son bras gauche, qu'il se flattait de retrouver à ses ordres une fois que le soigneux lieutenant aurait mis à l'abri les sept cent cinquante mille francs volés. Telle était la raison de l'attention surhumaine avec laquelle il embrassait tout sur sa route. Chose étrange ! cet espoir allait être pleinement satisfait.

Les deux puissantes murailles de l'arcade Saint-Jean étaient revêtues à six pieds de hauteur d'un manteau de boue permanent produit par les éclaboussures du ruisseau ; car les passants n'avaient alors, pour se garantir du passage incessant des voitures et de ce qu'on appelait les coups de pied de charrette, que des bornes depuis longtemps éventrées par les moyeux des roues. Plus d'une fois la charrette d'un carrier avait broyé là des gens inattentifs. Tel fut Paris pendant longtemps et dans beaucoup de quartiers. Ce détail peut faire comprendre l'étroitesse de l'arcade Saint-Jean et combien il était facile de l'encombrer. Qu'un fiacre vînt à y entrer par la place de Grève, pendant qu'une marchande dite des quatre-saisons y poussait sa petite voiture à bras pleine de pommes par la rue du Martroi, la troisième voiture qui survenait occasionnait alors un embarras. Les passants se sauvaient effrayés en cherchant une borne qui pût les préserver de l'atteinte des anciens moyeux, dont la longueur était si démesurée qu'il a fallu des lois pour les rogner. Quand le panier à salade arriva, l'arcade était barrée par une de ces marchandes des quatre-saisons dont le type est d'autant plus curieux qu'il en existe encore des exemplaires dans Paris, malgré le nombre croissant des boutiques de fruitières. C'était si bien la marchande des rues, qu'un sergent de ville, si l'institution en avait été créée alors, l'eût laissée circuler sans lui faire exhiber son permis, malgré sa physionomie sinistre qui suait le crime. La tête, couverte d'un méchant mouchoir de coton à carreaux en loques, était hérissée de mèches rebelles qui montraient des cheveux semblables à des poils de sanglier. Le cou rouge et ridé faisait horreur, et le fichu ne déguisait pas entièrement une peau tannée par le soleil, par la poussière et par la boue. La robe était comme une tapisserie. Les souliers grimaçaient à faire croire qu'ils se moquaient de la figure aussi trouée que la robe. Et quelle pièce d'estomac !… un emplâtre eût été moins sale. À dix pas, cette guenille ambulante et fétide devait affecter l'odorat des gens délicats. Les mains avaient fait cent moissons ! Ou cette femme

revenait d'un sabbat allemand, ou elle sortait d'un dépôt de mendicité. Mais quels regards !… quelle audacieuse intelligence, quelle vie contenue quand les rayons magnétiques de ses yeux et ceux de Jacques Collin se rejoignirent pour échanger une idée.

– Range-toi donc, vieil hospice à vermine !… cria le postillon d'une voix rauque.

– Ne vas-tu pas m'écraser, hussard de la guillotine, répondit-elle, la marchandise ne vaut pas la mienne.

Et en essayant de se serrer entre deux bornes pour livrer passage, la marchande embarrassa la voie pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de son projet.

– Ô Asie ! se dit Jacques Collin qui reconnut sur-le-champ sa complice, tout va bien.

Le postillon échangeait toujours des aménités avec Asie, et les voitures s'accumulaient dans la rue du Martroi.

–Ahé !… pécairé fermati. Souni là. Vedrem !… s'écria la vieille Asie avec ces intonations illinoises particulières aux marchandes des rues qui dénaturent si bien leurs paroles qu'elles deviennent des onomatopées compréhensibles seulement pour les Parisiens.

Dans le brouhaha de la rue et au milieu des cris de tous les cochers survenus, personne ne pouvait faire attention à ce cri sauvage qui semblait être celui de la marchande. Mais cette clameur, distincte pour Jacques Collin, lui jetait à l'oreille dans un patois de convention mêlé d'italien et de provençal corrompus, cette phrase terrible : *–Ton pauvre petit est pris ; mais je suis là pour veiller sur vous. Tu vas me revoir…*

Au milieu de la joie infinie que lui causait son triomphe sur la Justice, car il espérait pouvoir entretenir des communications au dehors, Jacques Collin fut atteint par une réaction qui eût tué tout autre que lui.

– Lucien arrêté !… se dit-il. Et il faillit s'évanouir. Cette nouvelle était plus affreuse pour lui que le rejet de son pourvoi s'il eût été condamné à mort.

Maintenant, que les deux paniers à salade roulent sur les quais, l'intérêt de cette histoire exige quelques mots sur la Conciergerie pendant le temps qu'ils mettront à y venir. La Conciergerie, nom historique, mot terrible, chose plus terrible encore, est mêlée aux révolutions de la France, et à celles de Paris surtout. Elle a vu la plupart des grands criminels. Si de tous les monuments de Paris c'est le plus intéressant, c'en est aussi le moins connu… des gens qui appartiennent aux classes supérieures de la société ; mais, malgré l'immense intérêt de cette digression historique, elle sera tout aussi rapide que la course des paniers à salade.

Quel est le Parisien, l'étranger ou le provincial, pour peu qu'ils soient restés deux jours à Paris, qui n'ait remarqué les murailles noires flanquées de trois grosses tours à poivrières, dont deux sont presque accouplées, ornement sombre et mystérieux du quai dit des Lunettes. Ce quai commence au bas du pont au Change et s'étend jusqu'au Pont-Neuf. Une tour carrée, dite la tour de l'Horloge, où fut donné le signal de la Saint-Barthélemy, tour presque aussi élevée que celle de Saint-Jacques-la-Boucherie, indique le Palais et forme le coin de ce quai. Ces quatre tours, ces murailles sont revêtues de ce suaire noirâtre que prennent à Paris toutes les façades à l'exposition du Nord. Vers le milieu du quai, à une arcade déserte, commencent les constructions privées que l'établissement du Pont-Neuf détermina sous le règne de Henri IV.La place Royale fut la réplique de la place Dauphine. C'est le même système d'architecture, de la brique encadrée par des chaînes en pierre de taille. Cette arcade et la rue de Harlay indiquent les limites du Palais à l'ouest. Autrefois la Préfecture de police, hôtel des premiers présidents au Parlement, dépendait du Palais. La cour des Comptes et la cour des Aides y complétaient la justice suprême, celle du souverain. On voit qu'avant la Révolution, le Palais jouissait de cet isolement qu'on cherche à créer aujourd'hui.

Ce carré, cette île de maisons et de monuments, où se trouve la Sainte-Chapelle, le plus magnifique joyau de l'écrin de saint Louis, cet espace est le sanctuaire de Paris ; c'en est la place sacrée, l'arche sainte. Et d'abord, cet espace fut la première cité tout entière car l'emplacement de la place Dauphine était une prairie dépendante du domaine royal où se trouvait un moulin à frapper les monnaies. De là le nom de rue de la Monnaie, donné à celle qui mène au Pont-Neuf. De là aussi le nom d'une des trois tours rondes, la seconde, qui s'appelle la *tour d'Argent*, et qui semblerait prouver qu'on y a primitivement battu monnaie. Le fameux moulin, qui se voit dans les anciens plans de Paris, serait vraisemblablement postérieur au temps où l'on frappait la monnaie dans le palais même, et dû sans doute à un perfectionnement dans l'art monétaire. La première tour, presque accolée à la tour d'Argent, se nomme la tour de Montgommery. La troisième, la plus petite, mais la mieux conservée des trois, car elle a gardé ses créneaux, a nom la tour Bonbec. La Sainte-Chapelle et ces quatre tours (en comprenant la tour de l'Horloge) déterminent parfaitement l'enceinte, le périmètre, dirait un employé du Cadastre, du palais, depuis les Mérovingiens jusqu'à la première maison de Valois ; mais, pour nous, et par suite de ses transformations, ce palais représente plus spécialement l'époque de saint Louis.

Charles V, le premier, abandonna le Palais au Parlement, institution nouvellement créée, et alla, sous la protection de la Bastille, habiter le fameux hôtel Saint-Pol, auquel on adossa plus tard le palais des Tournelles.

Puis, sous les derniers Valois, la royauté revint de la Bastille au Louvre, qui avait été sa première bastille. La première demeure des rois de France, le palais de saint Louis qui a gardé ce nom de Palais tout court, pour signifier le palais par excellence, est tout entier enfoui sous le Palais-de-Justice, il en forme les caves, car il était bâti dans la Seine, comme la cathédrale, et bâti si soigneusement que les plus hautes eaux de la rivière en couvrent à peine les premières marches. Le quai de l'Horloge en terre d'environ vingt pieds ces constructions dix fois séculaires. Les voitures roulent à la hauteur du chapiteau des fortes colonnes de ces trois tours, dont jadis l'élévation devait être en harmonie avec l'élégance du palais, et d'un effet pittoresque sur l'eau, puisque aujourd'hui ces tours le disputent encore en hauteur aux monuments les plus élevés de Paris. Quand on contemple cette vaste capitale du haut de la lanterne du Panthéon, le Palais avec la Sainte-Chapelle est encore ce qui paraît le plus monumental parmi tant de monuments. Ce palais de nos rois, sur lequel vous marchez quand vous arpentez l'immense salle des Pas-Perdus, était une merveille d'architecture, il l'est encore aux yeux intelligents du poète qui vient l'étudier en examinant la Conciergerie. Hélas ! la Conciergerie a envahi le palais des rois. Le cœur saigne à voir comment on a taillé des geôles, des réduits, des corridors, des logements, des salles sans jour ni air dans cette magnifique composition où le byzantin, le roman, le gothique, ces trois faces de l'art ancien, ont été raccordés par l'architecture du douzième siècle. Ce palais est à l'histoire monumentale de la France des premiers temps ce que le château de Blois est à l'histoire monumentale des seconds temps. De même qu'à Blois (Voir *Étude sur Catherine de Médicis*, Études philosophiques), dans une cour vous pouvez admirer le château des comtes de Blois, celui de Louis XII, celui de François Ier, celui de Gaston ; de même à la Conciergerie vous retrouvez, dans la même enceinte, le caractère des premières races, et dans la Sainte-Chapelle, l'architecture de saint Louis. Conseil municipal, si vous donnez des millions, mettez aux côtés des architectes un ou deux poètes, si vous voulez sauver le berceau de Paris, le berceau des rois, en vous occupant de doter Paris et la cour souveraine d'un palais digne de la France ! C'est une question à étudier pendant quelques années avant de rien commencer. Encore une ou deux prisons de bâties, comme celle de la Roquette, et le palais de saint Louis sera sauvé.

Aujourd'hui bien des plaies affectent ce gigantesque monument, enfoui sous le palais et sous le quai, comme un de ces animaux antédiluviens dans les plâtres de Montmartre ; mais la plus grande, c'est d'être la Conciergerie ! Ce mot, on le comprend. Dans les premiers temps de la monarchie, les grands coupables, car les villains (il faut tenir à cette orthographe qui laisse au mot sa signification de paysan) et les bourgeois appartenant à

des juridictions urbaines ou seigneuriales, les possesseurs des *grands ou petits fiefs* étaient amenés au roi et gardés à la Conciergerie. Comme on saisissait peu de ces grands coupables, la Conciergerie suffisait à la justice du Roi. Il est difficile de savoir précisément l'emplacement de la primitive Conciergerie. Néanmoins, comme les cuisines de saint Louis existent encore, et forment aujourd'hui ce qu'on nomme la *Souricière*, il est à présumer que la Conciergerie primitive devait être située là où se trouvait, avant 1825, la Conciergerie judiciaire du Parlement, sous l'arcade à droite du grand escalier extérieur qui mène à la cour royale. De là, jusqu'en 1825, partirent les condamnés pour aller subir leurs supplices. De là sortirent tous les grands criminels, toutes les victimes de la politique, la maréchale d'Ancre comme la reine de France, Semblançay comme Malesherbes, Damien comme Danton, Desrues comme Castaing. Le cabinet de Fouquier-Tinville, le même que celui actuel du procureur du roi, se trouvait placé de manière à ce qu'il pût voir défiler dans leurs charrettes les gens que le tribunal révolutionnaire venait de condamner. Cet homme fait glaive pouvait ainsi donner un dernier coup d'œil à ses fournées.

Depuis 1825, sous le ministère de monsieur de Peyronnet, un grand changement eut lieu dans le Palais. Le vieux guichet de la Conciergerie, où se passaient les cérémonies de l'écrou et de la toilette, fut fermé et transporté où il se trouve aujourd'hui, entre la tour de l'Horloge et la tour Montgommery, dans une cour intérieure indiquée par une arcade. À gauche se trouve la Souricière, à droite le guichet. Les paniers à salade entrent dans cette cour assez irrégulière, et peuvent y rester, y tourner avec facilité, s'y trouver, en cas d'émeute, protégés contre une tentative par la forte grille de l'arcade ; tandis qu'autrefois ils n'avaient pas la moindre facilité pour manœuvrer dans l'étroit espace qui sépare le grand escalier extérieur de l'aile droite du Palais. Aujourd'hui la Conciergerie, à peine suffisante pour les accusés (il y faudrait de la place pour trois cents personnes, hommes et femmes), ne reçoit plus ni prévenus ni détenus, excepté dans de rares occasions, comme celle qui y faisait amener Jacques Collin et Lucien. Tous ceux qui y sont prisonniers doivent comparaître en cour d'assises. Par exception, la magistrature y souffre les coupables de la haute société qui, déjà suffisamment déshonorés par un arrêt de cour d'assises, seraient punis au-delà des bornes, s'ils subissaient leur peine à Melun ou à Poissy. Ouvrard préféra le séjour de la Conciergerie à celui de Sainte-Pélagie. En ce moment, le notaire Lehon, le prince de Bergues y font leur temps de détention par une tolérance arbitraire, mais pleine d'humanité.

Généralement les prévenus, soit pour aller, en argot de palais, à l'instruction, soit pour comparaître en police correctionnelle, sont versés par les paniers à salade directement à la Souricière. La Souricière, qui fait face au

guichet, se compose d'une certaine quantité de cellules pratiquées dans les cuisines de Saint-Louis, et où les prévenus extraits de leurs prisons attendent l'heure de la séance du tribunal ou l'arrivée de leur juge d'instruction. La Souricière est bornée au nord par le quai, à l'est par le corps-de-garde de la garde municipale, à l'ouest par la cour de la Conciergerie, et au midi par une immense salle voûtée (sans doute l'ancienne salle des festins), encore sans destination. Au-dessus de la Souricière s'étend un corps-de-garde intérieur, ayant vue par une croisée sur la cour de la Conciergerie, il est occupé par la gendarmerie départementale et l'escalier y aboutit. Quand l'heure du jugement sonne, les huissiers viennent faire l'appel des prévenus, les gendarmes descendent en nombre égal à celui des prévenus, chaque gendarme prend un prévenu sous le bras ; et, ainsi accouplés, ils gravissent l'escalier, traversent le corps-de-garde et arrivent par des couloirs dans une pièce contiguë à la salle où siège la fameuse Sixième Chambre du tribunal, à laquelle est dévolue l'audience de la police correctionnelle. Ce chemin est celui que prennent aussi les accusés pour aller de la Conciergerie à l'audience, et pour en revenir.

Dans la salle des Pas-Perdus, entre la porte de la Première Chambre du Tribunal de première instance et le perron qui mène à la Sixième, on remarque immédiatement, en s'y promenant pour la première fois, une entrée sans porte, sans aucune décoration d'architecture, un trou carré vraiment ignoble. C'est par là que les juges, les avocats pénètrent dans ces couloirs, dans le corps-de-garde, descendent à la Souricière et au Guichet de la Conciergerie. Tous les cabinets des juges d'instruction sont situés à différents étages dans cette partie du Palais. On y parvient par d'affreux escaliers, un dédale où se perdent presque toujours ceux à qui le Palais est inconnu. Les fenêtres de ces cabinets donnent les unes sur le quai, les autres sur la cour de la Conciergerie. En 1830, quelques cabinets de juges d'instruction avaient vue sur la rue de la Barillerie.

Ainsi quand un panier à salade tourne à gauche dans la cour de la Conciergerie, il amène des prévenus à la Souricière ; quand il tourne à droite, il importe des accusés à la Conciergerie. Ce fut donc de ce côté que le panier à salade où se trouvait Jacques Collin se dirigea pour le déposer au Guichet. Rien de plus formidable. Criminels ou visiteurs aperçoivent deux grilles en fer forgé, séparées par un espace d'environ six pieds, qui s'ouvrent toujours l'une après l'autre, et à travers lesquelles tout est observé si scrupuleusement que les gens à qui le *permis de visiter* est accordé passent cette pièce à travers la grille, avant que la clef ne grince dans la serrure. Les magistrats instructeurs, ceux du parquet eux-mêmes, n'entrent pas sans avoir été reconnus. Aussi, parlez de la possibilité de communiquer ou de s'évader ?… le directeur de la Conciergerie aura sur les lèvres un sourire

qui glacera le doute chez le romancier le plus téméraire dans ses entreprises contre la vraisemblance. On ne connaît, dans les annales de la Conciergerie, que l'évasion de Lavalette ; mais la certitude d'une auguste connivence, aujourd'hui prouvée, a diminué sinon le dévouement de l'épouse, du moins le danger d'un insuccès. En jugeant sur les lieux de la nature des obstacles, les gens les plus amis du merveilleux reconnaîtront qu'en tout temps ces obstacles étaient ce qu'ils sont encore, invincibles. Aucune expression ne peut dépeindre la force des murailles et des voûtes, il faut les voir. Quoique le pavé de la cour soit en contrebas de celui du quai, lorsque vous franchissez le Guichet, il faut encore descendre plusieurs marches pour arriver dans une immense salle voûtée dont les puissantes murailles sont ornées de colonnes magnifiques, et sont flanquées de la tour Montgommery, qui fait partie aujourd'hui du logement du directeur de la Conciergerie et de la tour d'Argent qui sert de dortoir aux surveillants, guichetiers ou porte-clefs comme il vous plaira de les appeler. Le nombre de ces employés n'est pas aussi considérable qu'on peut l'imaginer (ils sont vingt) ; leur dortoir, de même que leur coucher, ne diffère pas de celui dit de la *Pistole*. Ce nom vient sans doute de ce que jadis les prisonniers donnaient une pistole par semaine pour ce logement, dont la nudité rappelle les froides mansardes que les grands hommes sans fortune commencent par habiter à Paris. À gauche, dans cette vaste salle d'entrée, se trouve le greffe de la Conciergerie, espèce de bureau formé par des vitrages où siègent le directeur et son greffier, où sont les registres d'écrou. Là, le prévenu, l'accusé sont inscrits, décrits et fouillés. Là se décide la question du logement dont la solution dépend de la bourse du patient. En face du guichet de cette salle, on aperçoit une porte vitrée, celle d'un parloir où les parents et les avocats communiquent avec les accusés par un guichet à double grille en bois. Ce parloir lire son jour du préau, le lieu de promenade intérieure où les accusés respirent au grand air et font de l'exercice à des heures déterminées.

Cette grande salle éclairée par le jour douteux de ces deux guichets, car l'unique croisée donnant sur la cour d'arrivée est entièrement prise par le greffe qui l'encadre, présente aux regards une atmosphère et une lumière parfaitement en harmonie avec les images préconçues par l'imagination. C'est d'autant plus effrayant que parallèlement aux tours d'Argent et de Montgommery, vous apercevez ces cryptes mystérieuses, voutées, formidables, sans lumière, qui tournent autour du parloir, qui mènent aux cachots de la reine, de madame Élisabeth, et aux cellules appelées *tes secrets*. Ce dédale en pierre de taille est devenu le souterrain du Palais-de-Justice, après avoir vu les fêtes de la royauté. De 1825 à 1832, ce fut dans cette immense salle, entre un gros poêle qui la chauffe et la première des deux grilles, que se faisait l'opération de la toilette. On ne passe pas encore

sans frémir sur ces dalles qui ont reçu le choc et les confidences de tant de derniers regards.

Pour sortir de son affreuse voiture le moribond eut besoin de l'assistance de deux gendarmes qui le prirent chacun sous un bras, le soutinrent et le portèrent comme évanoui dans le greffe. Ainsi traîné, le mourant levait les yeux au ciel de manière à ressembler au Sauveur descendu de la croix. Certes dans aucun tableau Jésus n'offre une face plus cadavérique, plus décomposée que ne l'était celle du faux Espagnol, il semblait près de rendre le dernier soupir. Quand il fut assis dans le greffe, il répéta d'une voix défaillante les paroles qu'il adressait à tout le monde depuis son arrestation :
– Je me réclame de son excellence l'ambassadeur d'Espagne…

– Vous direz cela, répondit le directeur, à monsieur le juge d'instruction…

– Ah ! ! Jésus ! répliqua Jacques Collin en soupirant. Ne puis-je avoir un bréviaire ?… Me refusera-t-on toujours un médecin ?… Je n'ai pas deux heures à vivre.

Carlos Herréra devant être mis au secret, il fut inutile de lui demander s'il réclamait les bénéfices de la pistole, c'est-à-dire le droit d'habiter une de ces chambres où l'on jouit du seul confort permis par la Justice. Ces chambres sont situées au bout du préau dont il sera question plus tard. L'huissier et le greffier remplirent de concert et flegmatiquement les formalités de l'écrou.

– Monsieur le directeur, dit Jacques Collin en baragouinant le français, je suis mourant, vous le voyez. Dites, si vous le pouvez, dites surtout le plus tôt possible, à ce monsieur juge, que je sollicite comme une faveur ce qu'un criminel devrait le plus redouter, de paraître devant lui dès qu'il sera venu ; car mes souffrances sont vraiment intolérables, et dès que je le verrai, toute erreur cessera…

Règle générale, les criminels parlent tous d'erreur ! Allez dans les bagnes, questionnez-y les condamnés, ils sont presque tous victimes d'une erreur de la justice. Aussi ce mot fait-il sourire imperceptiblement tous ceux qui sont en contact avec des prévenus, des accusés, ou des condamnés.

– Je puis parler de votre réclamation au juge d'instruction répondit le directeur.

– Je vous bénirai donc, monsieur !… répliqua l'Espagnol en levant les yeux au ciel.

Aussitôt écroué, Carlos Herréra, pris sous chaque bras par deux gardes municipaux accompagnés d'un surveillant, à qui le directeur désigna celui des secrets où devait être renfermé le prévenu, fut conduit par le dédale souterrain de la Conciergerie dans une chambre très saine, quoi qu'en aient dit certains philanthropes, mais sans communications possibles.

Quand il eut disparu, les surveillants, le directeur de la prison, son greffier, l'huissier lui-même, les gendarmes se regardèrent en gens qui se demandent les uns aux autres leur opinion, et sur toutes les figures se peignit le doute ; mais à l'aspect de l'autre prévenu, tous les spectateurs revinrent à leur incertitude habituelle, cachée sous un air d'indifférence. À moins de circonstances extraordinaires, les employés de la Conciergerie sont peu curieux, les criminels étant pour eux ce que les pratiques sont pour les coiffeurs. Aussi toutes les formalités dont l'imagination s'épouvante s'accomplissent-elles plus simplement que des affaires d'argent chez un banquier, et souvent avec plus de politesse Lucien présenta le masque du coupable abattu, car il se laissait faire, il s'abandonnait en machine. Depuis Fontainebleau, le poète contemplait sa ruine, et il se disait que l'heure des expiations avait sonné. Pâle, défait, ignorant tout ce qui s'était passé pendant son absence chez Esther, il se savait le compagnon intime d'un forçat évadé. Cette situation suffisait à lui faire apercevoir des catastrophes pires que la mort. Quand sa pensée enfantait un projet, c'était le suicide. Il voulait échapper à tout prix aux ignominies qu'il entrevoyait comme un rêve pénible.

Jacques Collin fut placé, comme le plus dangereux des deux prévenus, dans un cabanon tout en pierre de taille, qui tire son jour d'une de ces petites cours intérieures, comme il s'en trouve dans l'enceinte du palais, et situé dans l'aile où le Procureur-général a son cabinet. Cette petite cour sert de préau au quartier des femmes. Lucien fut mené par le même chemin, car, selon ses ordres, le directeur eut des égards pour lui, dans un cabanon contigu aux Pistoles.

Généralement, les personnes qui n'auront jamais de démêlés avec la justice conçoivent les idées les plus noires sur la mise au secret. L'idée de justice criminelle ne se sépare point des vieilles idées sur la torture ancienne, sur l'insalubrité des prisons, sur la froideur des murailles de pierre d'où suintent des larmes, sur la grossièreté des geôliers et de la nourriture, accessoires obligés des drames ; mais il n'est pas inutile de dire ici que ces exagérations n'existent qu'au théâtre, et font sourire les magistrats, les avocats, et ceux qui, par curiosité, visitent les prisons ou qui viennent les observer. Pendant longtemps ce fut terrible. Il est certain que les accusés étaient, sous l'ancien Parlement, dans les siècles de Louis XIII et de Louis XIV, jeté pêle-mêle dans une espèce d'entresol au-dessus de l'ancien guichet. Les prisons ont été l'un des crimes de la révolution de 1789, et il suffit de voir le cachot de la reine et celui de madame Élisabeth pour concevoir une horreur profonde des anciennes formes judiciaires. Mais aujourd'hui, si la philanthropie a fait à la société des maux incalculables, elle a produit un peu de bien pour les individus. Nous devons à Napoléon

notre Code criminel, qui, plus que le Code civil, dont la réforme est en quelques points urgente, sera l'un des plus grands monuments de ce règne si court. Notre nouveau Droit criminel ferma tout un abîme de souffrances. Aussi, peut-on affirmer qu'en mettant à part les affreuses tortures morales auxquelles les gens des classes supérieures sont en proie en se trouvant sous la main de la Justice, l'action de ce pouvoir est d'une douceur et d'une simplicité d'autant plus grandes qu'elles sont inattendues. L'inculpé, le prévenu ne sont certainement pas logés comme chez eux ; mais le nécessaire se trouve dans les prisons de Paris. D'ailleurs, la pesanteur des sentiments auxquels on se livre ôte aux accessoires de la vie leur signification habituelle. Ce n'est jamais le corps qui souffre. L'esprit est dans un état si violent que toute espèce de malaise, de brutalité, s'il s'en rencontrait dans le milieu où l'on est, se supporterait aisément. Il faut admettre, à Paris surtout, que l'innocent est promptement mis en liberté.

Lucien, en entrant dans sa cellule, trouva donc la fidèle image de la première chambre qu'il avait occupée à Paris, à l'hôtel Cluny. Un lit semblable à ceux des plus pauvres hôtels garnis du quartier Latin, des chaises foncées de paille, une table et quelques ustensiles composaient le mobilier de l'une de ces chambres, où souvent on réunit deux accusés quand leurs mœurs sont douces et leurs crimes d'une catégorie rassurante, comme les faux et les banqueroutes. Cette ressemblance entre son point de départ, plein d'innocence, et le point d'arrivée, dernier degré de la honte et de l'avilissement, fut si bien saisie par un dernier effort de sa fibre poétique, qu'il fondit en larmes. Il pleura pendant quatre heures, insensible en apparence comme une figure de pierre, mais souffrant de toutes ses espérances renversées, atteint dans toutes ses vanités sociales écrasées, dans son orgueil anéanti, dans tous les *moi* que présentent l'ambitieux, l'amoureux, l'heureux, le dandy, le parisien, le poète, le voluptueux et le privilégié. Tout en lui s'était brisé dans cette chute icarienne.

Carlos Herrera, lui, tourna dans son cabanon dès qu'il y fut seul, comme l'ours blanc du Jardin-des-Plantes dans sa cage. Il vérifia minutieusement la porte et s'assura que, le judas excepté, nul trou n'y avait été pratiqué. Il sonda tous les murs, il regarda la hotte par la gueule de laquelle venait une faible lumière, et il se dit : Je suis en sûreté ! Il alla s'asseoir dans un coin où l'œil d'un surveillant appliqué au judas à grillage n'aurait pu le voir. Puis, il ôta sa perruque et y décolla promptement un papier qui en garnissait le fond. Le côté de ce papier en communication avec la tête était si crasseux qu'il semblait être le tégument de la perruque. Si Bibi-Lupin avait eu l'idée d'enlever cette perruque pour reconnaître l'identité de l'Espagnol avec Jacques Collin, il ne se serait pas défié de ce papier, tant il paraissait faire partie de l'œuvre du perruquier. L'autre côté du

papier était encore assez blanc et assez propre pour recevoir quelques lignes. L'opération difficile et minutieuse du décollage avait été commencée à la Force, deux heures n'auraient pas suffi, la moitié de la journée y avait été employée la veille. Le prévenu commença par rogner ce précieux papier de manière à s'en procurer une bande de quatre à cinq lignes de largeur, il la partagea en plusieurs morceaux ; puis, il remit dans ce singulier magasin sa provision de papier après en avoir humecté la couche de gomme arabique à l'aide de laquelle il pouvait rétablir l'adhérence. Il chercha dans une mèche de cheveux un de ces crayons, fins comme des tiges d'épingle, dont la fabrication due à Susse était récente, et qui s'y trouvait fixé par de la colle ; il en prit un fragment assez long pour écrire et assez petit pour tenir dans son oreille. Ces préparatifs terminés avec la rapidité, la sécurité d'exécution particulière aux vieux forçats qui sont adroits comme des singes, Jacques Collin s'assit sur le bord de son lit et se mit à méditer ses instructions pour Asie, avec la certitude de la trouver sur son chemin, tant il comptait sur le génie de cette femme.

– Dans mon interrogatoire sommaire, se disait-il, j'ai fait l'Espagnol parlant mal le français, se réclamant de son ambassadeur, alléguant les privilèges diplomatiques et ne comprenant rien à ce qu'on lui demandait, tout cela bien scandé par des faiblesses, par des points d'orgue, des soupirs, enfin toutes les *balançoires* d'un mourant. Restons sur ce terrain. Mes papiers sont en règle. Asie et moi, nous mangerons bien monsieur Camusot, il n'est pas fort. Pensons donc à Lucien, il s'agit de lui refaire le moral, il faut arriver à cet enfant à tout prix, lui tracer un plan de conduite, autrement il va se livrer, me livrer et tout perdre !… Avant son interrogatoire il doit avoir été seriné. Puis il me faut des témoins qui maintiennent mon état de prêtre !

Telle était la situation morale et physique des deux prévenus dont le sort dépendait en ce moment de monsieur Camusot, juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de la Seine, souverain arbitre, pendant le temps que lui donnait le code criminel, des plus petits détails de leur existence ; car lui seul pouvait permettre que l'aumônier, le médecin de la Conciergerie ou qui que ce soit communiquât avec eux.

Aucune puissance humaine, ni le roi, ni le garde des sceaux, ni le premier ministre ne peuvent empiéter sur le pouvoir d'un juge d'instruction, rien ne l'arrête, rien ne lui commande. C'est un souverain soumis uniquement à sa conscience et à la loi. En ce moment où philosophes, philanthropes et publicistes sont incessamment occupés à diminuer tous les pouvoirs sociaux, le droit conféré par nos lois aux juges d'instruction est devenu l'objet d'attaques d'autant plus terribles qu'elles sont presque justifiées par ce droit, qui, disons-le, est exorbitant. Néanmoins, pour tout homme sensé, ce pouvoir doit rester sans atteinte ; on peut, dans certains cas, en

adoucir l'exercice par un large emploi de la caution ; mais la société, déjà bien ébranlée par l'inintelligence et par la faiblesse du jury (magistrature auguste et suprême qui ne devrait être confiée qu'à des notabilités élues), serait menacée de ruine si l'on brisait cette colonne qui soutient tout notre Droit criminel. L'arrestation préventive est une de ces facultés terribles, nécessaires, dont le danger social est contrebalancé par sa grandeur même. D'ailleurs, se défier de la magistrature est un commencement de dissolution sociale. Détruisez l'institution, reconstruisez-la sur d'autres bases ; demandez, comme avant la Révolution, d'immenses garanties de fortune à la magistrature ; mais croyez-y ? n'en faites pas l'image de la Société pour y insulter. Aujourd'hui le magistrat, payé comme un fonctionnaire, pauvre pour la plupart du temps, a troqué sa dignité d'autrefois contre une morgue qui semble intolérable à tous les égaux qu'on lui a faits ; car la morgue est une dignité qui n'a pas de points d'appui. Là gît le vice de l'institution actuelle. Si la France était divisée en dix Ressorts, on pourrait relever la magistrature en exigeant d'elle de grandes fortunes, ce qui devient impossible avec vingt-six Ressorts. La seule amélioration réelle à réclamer dans l'exercice du pouvoir confié au juge d'instruction, c'est la réhabilitation de la Maison d'Arrêt. L'état de prévention devrait n'apporter aucun changement dans les habitudes des individus. Les Maisons d'Arrêt devraient, à Paris, être construites, meublées et disposées de manière à modifier profondément les idées du public sur la situation des prévenus. La loi est bonne, elle est nécessaire, l'exécution en est mauvaise, et les mœurs jugent les lois d'après la manière dont elles s'exécutent. L'opinion publique en France condamne les prévenus et réhabilite les accusés par une inexplicable contradiction. Peut-être est-ce le résultat de l'esprit essentiellement frondeur du Français. Cette inconséquence du public parisien fut un des motifs qui contribuèrent à la catastrophe de ce drame ; ce fut même, comme on le verra, l'un des plus puissants. Pour être dans le secret des scènes terribles qui se jouent dans le cabinet d'un juge d'instruction ; pour bien connaître la situation respective des deux parties belligérantes, les prévenus et la Justice dont la lutte a pour objet le secret gardé par ceux-ci contre la curiosité du juge, si bien nommé *le curieux* dans l'argot des prisons, on ne doit jamais oublier que les prévenus mis au secret ignorent tout ce que disent les sept à huit publics qui forment le public, tout ce que savent la police, la justice, et le peu que les journaux publient des circonstances du crime. Aussi donner à des prévenus un avis comme celui que Jacques Collin venait de recevoir par Asie sur l'arrestation de Lucien, est-ce jeter une corde à un homme qui se noie. On va voir échouer, par cette raison, une tentative qui certes, sans cette communication, eût perdu le forçat. Ces termes une fois bien posés, les gens les moins faciles à s'émouvoir vont être effrayés

de ce que produisent ces trois causes de terreur : la séquestration, le silence et le remords.

Monsieur Camusot, gendre d'un des huissiers du cabinet du roi, trop connu déjà pour expliquer ses alliances et sa position, se trouvait en ce moment dans une perplexité presque égale à celle de Carlos Herrera, relativement à l'instruction qui lui était confiée. Naguère, président d'un tribunal du Ressort, il avait été tiré de cette position et appelé juge à Paris, l'une des places les plus enviées en magistrature, par la protection de la célèbre duchesse de Maufrigneuse dont le mari, menin du Dauphin et colonel d'un des régiments de cavalerie de la garde royale, était autant en faveur auprès du roi qu'elle l'était auprès de Madame. Pour un très léger service rendu, mais capital pour la duchesse, lors de la plainte en faux portée contre le jeune comte d'Esgrignon par un banquier d'Alençon (Voir, dans les Scènes de la Vie de province, *le Cabinet des Antiques*), de simple juge en province il avait passé président, *et* de président juge d'instruction à Paris. Depuis dix-huit mois qu'il siégeait dans le tribunal le plus important du royaume, il avait déjà pu, sur la recommandation de la duchesse de Maufrigneuse, se prêter aux vues d'une grande dame non moins puissante, la marquise d'Espard ; mais il avait échoué. (Voir l'*Interdiction*) Lucien, comme on l'a dit au début de cette Scène, pour se venger de madame d'Espard qui voulait faire interdire son mari, put rétablir la vérité des faits aux yeux du procureur-général et du comte de Sérizy. Ces deux hautes puissances une fois réunies aux amis du marquis d'Espard, la femme n'avait échappé que par la clémence de son mari au blâme du tribunal. La veille, en apprenant l'arrestation de Lucien, la marquise d'Espard avait envoyé son beau-frère, le chevalier d'Espard, chez madame Camusot. Madame Camusot était allée incontinent faire une visite à l'illustre marquise. Au moment du dîner, de retour chez elle, elle avait pris à part son mari dans sa chambre à coucher.

– Si tu peux envoyer ce petit fat de Lucien de Rubempré en Cour d'assises, et qu'on obtienne une condamnation contre lui, lui dit-elle à l'oreille, tu seras conseiller à la Cour royale…

– Et comment ?

– Madame d'Espard voudrait voir tomber la tête de ce pauvre jeune homme. J'ai eu froid dans le dos en écoutant parler une haine de jolie femme.

– Ne te mêle pas des affaires du Palais répondit Camusot à sa femme.

– Moi, m'en mêler ? reprit-elle. Un tiers aurait pu nous entendre, il n'aurait pas su ce dont il s'agissait. La marquise et moi, nous avons été l'une et l'autre aussi délicieusement hypocrites que tu l'es avec moi dans ce moment. Elle voulait me remercier de tes bons offices dans son affaire, en me disant que, malgré l'insuccès, elle en était reconnaissante. Elle m'a

parlé de la terrible mission que la loi vous donne. « C'est affreux d'avoir à envoyer un homme à l'échafaud, mais celui-là ! c'est faire justice !… etc. » Elle a déploré qu'un si beau jeune homme, amené par sa cousine, madame du Chatelet, à Paris, eût si mal tourné. « C'est là, disait-elle, où les mauvaises femmes, comme une Coralie, une Esther, mènent les jeunes gens assez corrompus pour partager avec elles d'ignobles profits ! » Enfin de belles tirades sur la charité, sur la religion ! Madame du Chatelet lui avait dit que Lucien méritait mille morts pour avoir failli tuer sa sœur et sa mère… Elle a parlé d'une vacance à la cour royale, elle connaissait le garde des sceaux. – « Votre mari, madame, a une belle occasion de se distinguer ! » a-t-elle dit en finissant. Et voilà.

– Nous nous distinguons tous les jours, en faisant notre devoir, dit Camusot.

– Tu iras loin, si tu es magistrat partout, même avec ta femme, s'écria madame Camusot. Tiens, je t'ai cru niais, aujourd'hui je t'admire…

Le magistrat eut sur les lèvres un de ces sourires qui n'appartiennent qu'à eux, comme celui des danseuses n'est qu'à elles.

– Madame, puis-je entrer ? demanda la femme de chambre.

– Que me voulez-vous ? lui dit sa maîtresse.

– Madame, la première femme de madame la duchesse de Maufrigneuse est venue ici pendant l'absence de madame, et prie madame, de la part de sa maîtresse, de venir à l'hôtel de Cadignan, toute affaire cessante.

– Qu'on retarde le dîner, dit la femme du juge en pensant que le cocher du fiacre qui l'avait amenée attendait son payement.

Elle remit son chapeau, remonta dans le fiacre, et fut dans vingt minutes à l'hôtel de Cadignan. Madame Camusot, introduite par les petites entrées, resta pendant dix minutes seule dans un boudoir attenant à la chambre à coucher de la duchesse qui se montra resplendissante, car elle partait à Saint-Cloud où l'appelait une invitation à la cour.

– Ma petite, entre nous, deux mots suffisent.

– Oui, madame la duchesse.

– Lucien de Rubempré est arrêté, votre mari instruit l'affaire, je garantis l'innocence de ce pauvre enfant, qu'il soit libre avant vingt-quatre heures. Ce n'est pas tout. Quelqu'un veut voir Lucien demain secrètement dans sa prison, votre mari pourra, s'il le veut, être présent, pourvu qu'il ne se laisse pas apercevoir… Je suis fidèle à ceux qui me servent, vous le savez. Le Roi espère beaucoup du courage de ses magistrats dans les circonstances graves où il va se trouver bientôt ; je mettrai votre mari en avant, je le recommanderai comme un homme dévoué au Roi, fallût-il risquer sa tête. Notre Camusot sera d'abord conseiller, puis premier président n'importe où… Adieu… je suis attendue, vous m'excusez, n'est-ce pas ? Vous

n'obligez pas seulement le procureur-général, qui dans cette affaire ne peut pas se prononcer ; vous sauvez encore la vie à une femme qui se meurt, à madame de Sérizy. Ainsi vous ne manquerez pas d'appuis… Allons, vous voyez ma confiance, je n'ai pas besoin de vous recommander… vous savez !

Elle se mit un doigt sur les lèvres et disparut.

– Et moi qui n'ai pas pu lui dire que la marquise d'Espard veut voir Lucien sur l'échafaud !… pensait la femme du magistrat en regagnant son fiacre.

Elle arriva dans une telle anxiété qu'en la voyant le juge lui dit : – Amélie, qu'as-tu ?…

– Nous sommes pris entre deux feux…

Elle raconta son entrevue avec la duchesse en parlant à l'oreille de son mari, tant elle craignait que sa femme de chambre n'écoutât à la porte.

– Laquelle des deux est la plus puissante ? dit-elle en terminant. La marquise a failli te compromettre dans la sotte affaire de la demande en interdiction de son mari, tandis que nous devons tout à la duchesse. L'une m'a fait des promesses vagues ; tandis que l'autre a dit : Vous serez conseiller d'abord, premier président ensuite !… Dieu me garde de te donner un conseil, je ne me mêlerai jamais des affaires du Palais ; mais je dois te rapporter fidèlement ce qui se dit à la cour et ce qu'on y prépare.

– Tu ne sais pas, Amélie, ce que le préfet de police m'a envoyé ce matin, et par qui ? par un des hommes les plus importants de la police générale du royaume, le Bibi-Lupin de la politique qui m'a dit que l'État avait des intérêts secrets dans ce procès. Dînons et allons aux Variétés…. nous causerons cette nuit, dans le silence du cabinet, de tout ceci ; car j'aurai besoin de ton intelligence, celle du juge ne suffit peut-être pas…

Les neuf dixièmes des magistrats nieront l'influence de la femme sur le mari en semblable occurrence ; mais, si c'est là l'une des plus fortes exceptions sociales, on peut faire observer qu'elle est vraie quoique accidentelle. Le magistrat est comme le prêtre, à Paris surtout où se trouve l'élite de la magistrature, il parle rarement des affaires du Palais, à moins qu'elles ne soient à l'état de chose jugée. Les femmes de magistrats non seulement affectent de ne jamais rien savoir, mais encore elles ont toutes assez le sentiment des convenances pour deviner qu'elles nuiraient à leurs maris si, quand elles sont instruites de quelque secret, elles le laissaient voir. Néanmoins, dans les grandes occasions où il s'agit d'avancement d'après tel ou tel parti pris, beaucoup de femmes ont assisté, comme Amélie, à la délibération du magistrat. Enfin, ces exceptions, d'autant plus niables qu'elles sont toujours inconnues, dépendent entièrement de la manière dont la lutte entre deux caractères s'est accomplie au sein d'un ménage. Or, madame Camusot dominait entièrement son mari. Quand tout dormit chez

eux, le magistrat et sa femme s'assirent au bureau sur lequel le juge avait déjà classé les pièces de l'affaire.

– Voici les notes que le préfet de police m'a fait remettre, sur ma demande d'ailleurs, dit Camusot.

L'Abbé Carlos Herrera.

Cet individu est certainement le nommé Jacques Collin dit Trompe-la-Mort, dont la dernière arrestation remonte à l'année 1819, et fut opérée au domicile d'une dame Vauquer, tenant pension bourgeoise rue Neuve-Sainte-Geneviève, et où il demeurait caché sous le nom de Vautrin. »

En marge, ou lisait de la main du préfet de police :

« Ordre a été transmis par le télégraphe à Bibi-Lupin, chef de ta sûreté, de revenir immédiatement pour aider à la confrontation, car il connaît personnellement Jacques Collin, qu'il a fait arrêter en 1819 *avec le concours d'une demoiselle Michonneau.*

Les pensionnaires qui logeaient dans la Maison Vauquer existent encore et peuvent être cités pour établir l'identité.

Le soi-disant Carlos Herrera est l'ami intime, le conseiller de monsieur Lucien de Rubempré, à qui, pendant trois ans, il a fourni des sommes considérables, évidemment provenues de vols.

Cette solidarité, si l'on établit l'identité du soi-disant Espagnol et de Jacques Collin, sera la condamnation du sieur Lucien de Rubempré.

La mort subite de l'agent Peyrade est due à un empoisonnement consommé par Jacques Collin, par Rubempré ou leurs affidés. La raison de cet assassinat vient de ce que l'agent était, depuis longtemps, sur les traces de ces deux habiles criminels. »

En marge, le magistrat montra cette phrase écrite par le préfet de police lui-même :

« Ceci est à ma connaissance personnelle, et j'ai la » certitude que le sieur Lucien de Rubempré s'est indignement joué de Sa Seigneurie le comte de Sérizy et de » monsieur le procureur-général. »

– Qu'en dis-tu, Amélie ?

– C'est effrayant !… répondit la femme du juge. Achève donc !

« La substitution du prêtre espagnol au forçat Collin est le résultat de quelque crime plus habilement commis que celui par lequel Cogniard s'est fait comte de Sainte-Hélène. »

« Lucien de Rubempré.

Lucien Chardon, fils d'un apothicaire d'Angoulême et dont la mère est une demoiselle de Rubempré, doit à une ordonnance du Roi le droit de porter le nom de Rubempré. Cette ordonnance a été accordée à la sollicitation de la duchesse de Maufrigneuse et de monsieur le comte de Sérizy.

En 182…, ce jeune homme est venu à Paris sans aucun moyen d'existence, à la suite de madame la comtesse Sixte du Chatelet, alors madame de Bargeton, cousine de madame d'Espard.

Ingrat envers madame de Bargeton, il a vécu maritalement avec une demoiselle Coralie, décédée actrice du Gymnase, qui a quitté pour lui monsieur Camusot, marchand de soieries de la rue des Bourdonnais.

Bientôt, plongé dans la misère par l'insuffisance des secours que lui donnait cette actrice, il a compromis gravement son honorable beau-frère, imprimeur à Angoulême, en émettant de faux billets pour le payement desquels David Séchard fut arrêté pendant un court séjour dudit Lucien à Angoulême.

Cette affaire a déterminé la fuite de Rubempré, qui subitement a reparu à Paris avec l'abbé Carlos Herrera.

Sans moyens d'existence connus, le sieur Lucien a dépensé, en moyenne, durant les trois premières années de son second séjour à Paris, environ trois cent mille francs qu'il n'a pu tenir que du soi-disant abbé Carlos Herrera, mais à quel titre ?

Il a, en outre, récemment employé plus d'un million à l'achat de la terre de Rubempré pour obéir à une condition mise à son mariage avec mademoiselle Clotilde de Grandlieu. La rupture de ce mariage tient à ce que la famille Grandlieu, à laquelle le sieur Lucien avait dit tenir ces sommes de son beau-frère et de sa sœur, a fait prendre des informations auprès des respectables époux Séchard, notamment par l'avoué Derville, et non seulement ils ignoraient ces acquisitions, mais encore ils croyaient Lucien excessivement endetté.

D'ailleurs la succession recueillie par les époux Séchard consiste en immeubles ; et l'argent comptant, suivant leur déclaration, montait à peine à deux cent mille francs.

Lucien vivait secrètement avec Esther Gobseck, il est donc certain que toutes les profusions du baron de Nucingen, protecteur de cette demoiselle, ont été remises audit Lucien.

Lucien et son compagnon le forçat ont pu se soutenir plus longtemps que Cogniard en face du monde, en tirant leurs ressources de la prostitution de ladite Esther, autrefois *fille soumise.* »

Malgré les redites que ces notes produisent dans le récit du drame, il était nécessaire de les rapporter textuellement pour faire apercevoir le rôle de la Police à Paris. La police a, comme on a déjà pu le voir d'ailleurs d'après la note demandée sur Peyrade, des dossiers, presque toujours exacts, sur toutes les familles et sur tous les individus dont la vie est suspecte, dont les actions sont répréhensibles. Elle n'ignore rien de toutes les déviations. Ce calepin universel, bilan des consciences, est aussi bien tenu que l'est celui de la Banque de France sur les fortunes. De même que la Banque pointe les plus légers retards, en fait de payement, soupèse tous les crédits, estime les capitalistes, suit de l'œil leurs opérations ; de même fait la police pour l'honnêteté des citoyens. En ceci, comme au Palais, l'innocence n'a rien à craindre, cette action ne s'exerce que sur les fautes. Quelque haut placée que soit une famille, elle ne saurait se garantir de cette providence sociale. La discrétion est d'ailleurs égale à l'étendue de ce pouvoir. Cette immense quantité de procès-verbaux des commissaires de police, de rapports, de notes, de dossiers, cet océan de renseignements dort immobile, profond et calme comme la mer. Qu'un accident éclate, que le délit ou le crime se dressent, la justice fait un appel à la police ; et aussitôt, s'il existe un dossier sur les inculpés, le juge en prend connaissance. Ces dossiers, où les antécédents sont analysés, ne sont que des renseignements qui meurent entre les murailles du palais ; la justice n'en peut faire aucun usage légal, elle s'en éclaire, elle s'en sert, voilà tout. Ces cartons fournissent en quelque sorte l'envers de la tapisserie des crimes, leurs causes premières, et presque toujours inédites. Aucun jury n'y croirait, le pays tout entier se soulèverait d'indignation si l'on en excipait dans le procès oral de la Cour d'assises. C'est enfin la vérité condamnée à rester dans son puits, comme partout et toujours. Il n'est pas de magistrat, après douze ans de pratique à Paris, qui ne sache que la Cour d'assises, la police correctionnelle cache la moitié de ces infamies, qui sont comme le lit sur lequel a couvé pendant longtemps le crime, et qui n'avoue que la justice ne punit pas la moitié des attentats commis. Si le public pouvait connaître jusqu'où va la discrétion des employés de la police qui ont de la mémoire, elle révérerait ces braves gens à l'égal des Cheverus. On croit la police astucieuse, machiavélique, elle est d'une excessive bénignité ; seulement, elle écoute les passions dans leur paroxysme, elle reçoit les délations et garde toutes ses notes. Elle n'est qu'épouvantable d'un côté. Ce qu'elle fait pour la justice, elle le fait aussi pour la politique. Mais, en politique, elle est aussi cruelle, aussi partiale que feu l'Inquisition.

– Laissons cela, dit le juge en remettant les noies dans le dossier, c'est un secret entre la police et la justice, le juge verra ce que cela vaut ; mais monsieur et madame Camusot n'en ont jamais rien su.

– As-tu besoin de me répéter cela, dit madame Camusot.

– Lucien est coupable, reprit le juge, mais de quoi ?

– Un homme aimé par la duchesse de Maufrigneuse, par la comtesse de Sérizy, par Clotilde de Grandlieu n'est pas coupable, répondit Amélie, l'autre *doit* avoir tout fait.

– Mais Lucien est complice ! s'écria Camusot.

– Veux-tu m'en croire ?… dit Amélie. Rends le prêtre à la diplomatie dont il est le plus bel ornement, innocente ce petit misérable, et trouve d'autres coupables…

– Comme tu y vas !… répondit le juge en souriant. Les femmes tendent au but à travers les lois, comme les oiseaux que rien n'arrête dans l'air.

– Mais, reprit Amélie, diplomate ou forçat, l'abbé Carlos te désignera quelqu'un pour se tirer d'affaire.

– Je ne suis qu'un bonnet, tu es la tête, dit Camusot à sa femme.

– Eh ! bien, la délibération est close, viens embrasser ta Mélie, il est une heure…

Et madame Camusot alla se coucher en laissant son mari mettre ses papiers et ses idées en ordre pour les interrogatoires à faire subir le lendemain aux deux prévenus.

Donc, pendant que les paniers à salade amenaient Jacques Collin et Lucien à la Conciergerie, le juge d'instruction, après avoir déjeuné toutefois, traversait Paris à pied, selon la simplicité de mœurs adoptée par les magistrats parisiens, pour se rendre à son cabinet où déjà toutes les pièces de l'affaire étaient arrivées. Voici comment.

Tous les juges d'instruction ont un commis-greffier, espèce de secrétaire judiciaire assermenté, dont la race se perpétue sans primes, sans encouragements, qui produit toujours d'excellents sujets, chez lesquels le mutisme est naturel et absolu. L'on ignore au Palais depuis l'origine des parlements jusqu'aujourd'hui, l'exemple d'une indiscrétion commise par les greffiers-commis aux instructions judiciaires. Gentil a vendu la quittance donnée à Semblançay par Louise de Savoie, un commis de la guerre a vendu à Czernicheff le plan de la campagne de Russie ; tous ces traîtres étaient plus ou moins riches. La perspective d'une place au Palais, celle d'un greffe la conscience du métier suffisent pour rendre le commis-greffier d'un juge d'instruction le rival heureux de la tombe, car la tombe est devenue indiscrète depuis les progrès de la chimie. Cet employé, c'est la plume même du juge. Beaucoup de gens comprendront qu'on soit l'arbre de la machine et se demanderont comment on peut en rester l'écrou ; mais l'écrou se trouve heureux, peut-être a-t-il peur de la machine ? Le greffier de Camusot, jeune homme de vingt-deux ans, nommé Coquart, était venu le matin prendre toutes les pièces et les notes du juge, et il avait déjà tout préparé dans le

cabinet, quand le magistrat allait flânant le long des quais, regardant des curiosités dans les boutiques, et se demandant en lui-même : – Comment s'y prendre avec un gaillard aussi fort que Jacques Collin, en supposant que ce soit lui ? Le chef de la sûreté le reconnaîtra, je dois avoir l'air de faire mon métier, ne fût-ce que pour la police ! Je vois tant d'impossibilités, que le mieux serait d'éclairer la marquise et la duchesse, en leur montrant les notes de la police, et je vengerai mon père à qui Lucien a pris Coralie… En découvrant de si noirs scélérats, mon habileté sera proclamée, et Lucien sera bientôt renié par tous ses amis. Allons, l'interrogatoire en décidera.

Il entra chez un marchand de curiosités, attiré par une horloge de Boule.

– Ne pas mentir à ma conscience et servir les deux grandes dames, voilà un chef-d'œuvre d'habileté, pensait-il. – Tiens, vous aussi, monsieur le procureur-général, dit Camusot à haute voix, vous cherchez des médailles !

– C'est le goût de presque tous les justiciards, répondit en riant le comte de Grandville, à cause des revers.

Et, après avoir regardé la boutique pendant quelques instants comme s'il y achevait son examen, il emmena Camusot le long du quai, sans que Camusot put croire à autre chose qu'à un hasard.

– Vous allez interroger ce matin monsieur de Rubempré, dit le procureur général. Pauvre jeune homme, je l'aimais…

– Il y a bien des charges contre lui, dit Camusot.

– Oui, j'ai vu les notes de la police ; mais elles sont dues, en partie, à un agent qui ne dépend pas de la préfecture, au fameux Corentin, un homme qui a fait couper le cou à plus d'innocents que vous n'enverrez de coupables à l'échafaud, et… Mais ce drôle est hors de notre portée. Sans vouloir influencer la conscience d'un magistrat tel que vous, je ne peux pas m'empêcher de vous faire observer que, si vous pouviez acquérir la conviction de l'ignorance de Lucien relativement au testament de cette fille, il en résulterait qu'il n'avait aucun intérêt à sa mort, car elle lui donnait prodigieusement d'argent !…

– Nous avons la certitude de son absence pendant l'empoisonnement de cette Esther, dit Camusot. Il guettait à Fontainebleau le passage de mademoiselle de Grandlieu et de la duchesse de Lenoncourt.

– Oh ! reprit le procureur général, il conservait, sur son mariage avec mademoiselle de Grandlieu, de telles espérances (je le tiens de la duchesse de Grandlieu elle-même) qu'il n'est pas possible de supposer un garçon si spirituel compromettant tout par un crime inutile.

– Oui, dit Camusot, surtout si cette Esther lui donnait tout ce qu'elle gagnait…

– Derville et Nucingen disent qu'elle est morte ignorant la succession qui lui était depuis longtemps échue, ajouta le procureur-général.

– Mais, à quoi croyez-vous donc alors ? demanda Camusot, car il y a quelque chose.

– À un crime commis par les domestiques, répondit le procureur-général.

– Malheureusement, fit observer Camusot, il est bien dans les mœurs de Jacques Collin, car le prêtre espagnol est bien certainement ce forçat évadé, de prendre les sept cent cinquante mille francs produits par la vente de l'inscription des rentes en trois pour cent donnée par Nucingen.

– Vous pèserez tout, mon cher Camusot, ayez de la prudence. L'abbé Carlos Herrera tient à la diplomatie… mais un ambassadeur qui commettrait un crime ne serait pas sauvegardé par son caractère. Est-ce ou n'est-ce pas l'abbé Carlos Herrera, voilà la question la plus importante…

Et monsieur de Granville salua comme un homme qui ne veut pas de réponse.

– Lui aussi veut donc sauver Lucien ? pensa Camusot qui prit par le quai des Lunettes pendant que le procureur-général entrait au Palais par la cour de Harlay.

Arrivé dans la cour de la Conciergerie, Camusot entra chez le directeur de celle prison et l'emmena loin de toute oreille, au milieu du pavé.

– Mon cher monsieur, faites-moi le plaisir d'aller à la Force, savoir de votre collègue s'il a l'avantage de posséder en ce moment quelques forçats qui aient habité, de 1810 à 1815, le bagne de Toulon ; voyez si vous en avez aussi chez vous. Nous ferons transférer ceux de la Force ici pour quelques jours, et vous me direz si le prétendu prêtre espagnol sera reconnu par eux pour être Jacques Collin dit Trompe-la-Mort.

– Bien, monsieur Camusot ; mais Bibi-Lupin est arrivé…

– Ah ! déjà ? s'écria le juge.

– Il était à Melun. On lui a dit qu'il s'agissait de Trompe-la-Mort, il a souri de plaisir et il attend vos ordres…

– Envoyez le-moi.

Le directeur de la Conciergerie put alors présenter au juge d'instruction la requête de Jacques Collin, en en peignant l'état déplorable.

– J'avais l'intention de l'interroger le premier, répondit le magistrat, mais non pas à cause de sa santé. J'ai reçu ce matin une note du directeur de la Force. Or, ce gaillard, qui dit être à l'agonie depuis vingt-quatre heures, a si bien dormi, que l'on est entré dans son cabanon, à la Force, sans qu'il entendît le médecin que le directeur avait envoyé chercher ; le médecin ne lui a pas même tâté le pouls, il l'a laissé dormir ; ce qui prouve qu'il aurait une aussi bonne conscience qu'une aussi bonne santé. Je ne vais croire à cette maladie que pour étudier le jeu de mon homme, dit en souriant monsieur Camusot.

– On apprend tous les jours avec les prévenus et les accusés, fit observer le directeur de la Conciergerie.

La Préfecture de police communique avec la Conciergerie, et les magistrats de même que le directeur de la prison, par suite de la connaissance de ces passages souterrains, peuvent s'y rendre avec une excessive promptitude. Ainsi s'explique la facilité miraculeuse avec laquelle le ministère public et les présidents de la Cour d'assises peuvent, séance tenante, avoir certains renseignements. Aussi quand monsieur Camusot fut en haut de l'escalier qui menait à son cabinet, trouva-t-il Bibi-Lupin accouru par la salle des Pas-Perdus.

– Quel zèle ! lui dit le juge en souriant.

– Ah ! c'est que si c'est *lui*, répondit le chef de la Sûreté, vous verrez une terrible danse au préau, pour peu qu'il y aurait des *chevaux de retour* (anciens forçats, en argot).

– Et pourquoi ?

– Trompe-la-Mort a mangé la grenouille, et je sais qu'*ils* ont juré de l'exterminer.

Ils signifiaient les forçats dont le trésor confié depuis vingt ans à Trompe-la-Mort avait été dissipé pour Lucien, comme on le sait.

– Pourriez-vous retrouver des témoins de sa dernière arrestation ?

Donnez-moi deux citations de témoins, et je vous en amène aujourd'hui.

– Coquart, dit le juge en ôtant ses gants, mettant sa canne et son chapeau dans un coin, remplissez deux citations sur les renseignements de monsieur l'agent.

Il se regarda dans la glace de la cheminée sur le chambranle de laquelle il y avait, à la place de pendule, une cuvette et un pot à eau. D'un côté une carafe pleine d'eau et un verre, et de l'autre une lampe. Le juge sonna. L'huissier vint après quelques minutes.

– Ai-je déjà du monde ? demanda-t-il à l'huissier chargé de recevoir les témoins, de vérifier leurs citations et de les placer dans leur ordre d'arrivée.

Oui, monsieur.

– Prenez les noms des personnes venues, apportez-m'en la liste.

Les juges d'instruction, avares de leur temps, sont quelquefois obligés de conduire plusieurs instructions à la fois. Telle est la raison des longues factions que font les témoins appelés dans la pièce où se tiennent les huissiers et où retentissent les sonnettes des juges d'instruction.

– Après, dit Camusot à son huissier, vous irez chercher l'abbé Carlos Herrera.

– Ah ! il est en Espagnol ? en prêtre, m'a-t-on dit Bah ! c'est renouvelé de Collet, monsieur Camusot, s'écria le chef de la Sûreté.

– Il n’y a rien de neuf, répondit Camusot en signant deux de ces citations formidables qui troublent tout le monde même les plus innocents témoins que la justice mande ainsi à comparoir sous des peines graves, faute d’obéir.

En ce moment, Jacques Collin avait terminé, depuis une demi-heure environ, sa profonde délibération, et il était sous les armes. Rien ne peut mieux achever de peindre cette figure du peuple en révolte contre les lois que les quelques lignes qu’il avait tracées sur ses papiers graisseux.

Le sens du premier était ceci, car ce fut écrit dans le langage convenu entre Asie et lui, l’argot de l’argot, le chiffre appliqué à l’idée.

« Va chez la duchesse de Maufrigneuse ou chez madame de Sérizy, que l’une ou l’autre voie Lucien avant son interrogatoire, et qu’elle lui donne à lire le papier ci-inclus. Enfin, il faut trouver nos deux voleurs, qu’ils soient à ma disposition, et prêts à jouer le rôle que je leur indiquerai.

Cours chez Rastignac, dis-lui, de la part de celui qu’il a rencontré au bal de l’Opéra, de venir attester que l’abbé Carlos Herrera ne ressemble en rien au Jacques Collin arrêté chez la Vauquer.

Obtenir pareille chose du docteur Bianchon.

Faire travailler les deux *femmes à Lucien* dans ce but. » Sur le papier inclus, il y avait en bon français :

« Lucien, n’avoue rien sur moi. Je dois être pour toi l’abbé Carlos Herrera. Non seulement c’est ta justification ; mais encore un peu de tenue, et tu as sept millions, plus l’honneur sauf. » Ces deux papiers collés du côté de l’écriture, de manière à faire croire que c’était un fragment de la même feuille, furent roulés avec un art particulier à ceux qui ont rêvé dans le bagne aux moyens d’être libres. Le tout prit la forme et la consistance d’une boule de crasse grosse comme ces têtes en cire que les femmes économes adaptent aux aiguilles dont le chas s’est rompu.

– Si c’est moi qui vais à l’instruction le premier, nous sommes sauvés ; mais si c’est le petit, tout est perdu, se dit-il en attendant.

Ce moment était si cruel que cet homme si fort eut le visage couvert d’une sueur blanche. Ainsi, cet homme prodigieux devinait vrai dans sa sphère de crime, comme Molière dans la sphère de la poésie dramatique, comme Cuvier avec les créations disparues. Le génie en toute chose est une intuition. Au-dessous de ce phénomène, le reste des œuvres remarquables se doit au talent. En ceci consiste la différence qui sépare les gens du premier des gens du second ordre. Le crime a ses hommes de génie. Jacques Collin, aux abois, se rencontrait avec madame Camusot l’ambitieuse et avec madame de Sérizy dont l’amour s’était réveillé sous le coup de la terrible catastrophe où s’abîmait Lucien. Tel était le suprême effort de l’intelligence humaine contre l’armure d’acier de la Justice.

En entendant crier la lourde ferraille des serrures et des verrous de sa porte, Jacques Collin reprit son masque de mourant ; il y fut aidé par l'enivrante sensation de plaisir que lui causa le bruit des souliers du surveillant dans le corridor. Il ignorait par quels moyens Asie arriverait jusqu'à lui ; mais il comptait la voir sur son passage, surtout après la promesse qu'il en avait reçue à l'arcade Saint-Jean.

Après cette heureuse rencontre, Asie était descendue sur la Grève. En 1830, le nom de la Grève avait un sens aujourd'hui perdu. Toute la partie du quai, depuis le pont d'Arcole jusqu'au pont Louis-Philippe, était alors telle que la nature l'avait faite, à l'exception de la voie pavée qui d'ailleurs était disposée en talus. Aussi, dans les grandes eaux, pouvait-on aller en bateau le long des maisons et dans les rues en pente qui descendaient sur la rivière. Sur ce quai, les rez-de-chaussée étaient presque tous élevés de quelques marches. Quand l'eau battait le pied des maisons, les voitures prenaient par l'épouvantable rue de la Mortellerie, abattue tout entière aujourd'hui pour agrandir l'Hôtel-de-Ville. Il fut donc facile à la fausse marchande de pousser rapidement la petite voiture au bas du quai, et de l'y cacher jusqu'à ce que la véritable marchande, qui d'ailleurs buvait le prix de sa vente en bloc dans un des ignobles cabarets de la rue de la Mortellerie, vint la reprendre à l'endroit où l'emprunteuse avait promis de la laisser. En ce moment, on achevait l'agrandissement du quai Pelletier, l'entrée du chantier était gardée par un invalide, et la brouette confiée à ses soins ne courait aucun risque.

Asie prit aussitôt un fiacre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et dit au cocher : – « Au Temple ! et du train, *il y a gras.* »

Une femme vêtue comme l'était Asie pouvait, sans exciter la moindre curiosité, se perdre dans la vaste halle où s'amoncellent toutes les guenilles de Paris, où grouillent mille marchands ambulants, où babillent deux cents revendeuses. Les deux prévenus étaient à peine écroués, qu'elle se faisait habiller dans un petit entresol humide et bas situé au-dessus d'une de ces horribles boutiques où se vendent tous les restes d'étoffe volés par les couturières ou par les tailleurs, et tenue par une vieille demoiselle appelée la Romette, de son petit nom de Jéromette. La Romette était aux marchandes à la toilette ce que ces madames La Ressource sont elles-mêmes aux femmes, dites comme il faut, dans l'embarras, une usurière à cent pour cent.

– Ma fille ! dit Asie, il s'agit de me ficeler. Je dois être au moins une baronne du faubourg Saint-Germain. Et bricolions tout *pus vite que ça ?* reprit-elle, car j'ai les pieds dans l'huile bouillante ! Tu sais quelles robes me vont. En avant le pot de rouge, trouve-moi des dentelles-chouettes ! et donne-moi les plus reluisants *bibelots*… Envoie la petite chercher un fiacre, et qu'elle le fasse arrêter à notre porte de derrière.

– Oui, madame, répondit la vieille fille avec une soumission et un empressement de servante en présence de sa maîtresse.

Si cette scène avait eu quelque témoin, il eût facilement vu que la femme cachée sous le nom d'Asie était chez elle.

– On me propose des diamants !… dit la Romette en coiffant Asie.

– Sont-ils volés ?…

– Je le crois….

– Eh ! bien, quel que soit le profit, mon enfant, il faut s'en priver. Nous avons les *curieux* à craindre pendant quelque temps.

On comprend dès lors comment Asie put se trouver dans la salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice, une citation à la main, se faisant guider dans les corridors et dans les escaliers qui mènent chez les juges d'instruction, et demandant monsieur Camusot, un quart d'heure environ avant l'arrivée du juge.

Asie ne se ressemblait plus à elle-même. Après avoir, comme une actrice, lavé son visage de vieille, mis du rouge et du blanc, elle s'était enveloppée la tête d'une admirable perruque blonde. Mise absolument comme une dame du faubourg Saint-Germain en quête de son chien perdu, elle paraissait avoir quarante ans, car elle s'était caché le visage sous un magnifique voile de dentelle noire. Un corset rudement sanglé maintenait sa taille de cuisinière. Très bien gantée, armée d'une tournure un peu forte, elle exhalait une odeur de poudre à la maréchale. Badinant avec un sac à monture en or, elle partageait son attention entre les murailles du Palais où elle errait évidemment pour la première fois et la laisse d'un joli *kings'dog*. Une pareille douairière fut bientôt remarquée par la population en robe noire de la Salle des Pas-Perdus.

Outre les avocats sans cause qui balayent cette salle avec leurs robes et qui nomment les grands avocats par leurs noms de baptême, à la manière des grands seigneurs entre eux, pour faire croire qu'ils appartiennent à l'aristocratie de l'Ordre ; on voit souvent de patients jeunes gens, à la dévotion des avoués, faisant le pied de grue à propos d'une seule cause retenue en dernier et susceptible d'être plaidée si les avocats des causes retenues en premier se faisaient attendre. Ce serait une peinture curieuse que celle des différences entre chacune des robes noires qui se promènent dans cette immense salle trois par trois, quelquefois quatre à quatre, en produisant par leurs causeries l'immense bourdonnement qui retentit dans cette salle, si bien nommée, car la marche use les avocats autant que les prodigalités de la parole ; mais elle trouvera place dans l'Étude destinée à peindre les avocats de Paris. Asie avait compté sur les flâneurs du Palais, elle riait sous cape de quelques plaisanteries qu'elle entendait et finit par attirer l'attention de Massol, un jeune stagiaire plus occupé de la Gazette des Tribunaux que par

ses clients, qui mit en riant ses bons offices à la discrétion d'une femme si bien parfumée et si richement habillée.

Asie prit une petite voix de tête pour expliquer à cet obligeant monsieur qu'elle se rendait à une citation d'un juge, nommé Camusot…

– Ah ! pour l'affaire Rubempré.

Le procès avait déjà son nom !

– Oh ! ce n'est pas moi, c'est ma femme de chambre, une fille surnommée Europe que j'ai eue pendant vingt-quatre heures et qui s'est enfuie en voyant que mon suisse m'apportait ce papier timbré.

Puis, comme toutes les vieilles femmes dont la vie se passe en bavardages au coin du feu, poussée par Massol, elle fit des parenthèses, elle raconta ses malheurs avec son premier mari, l'un des trois directeurs de la caisse territoriale. Elle consulta le jeune avocat sur la question de savoir si elle devait entamer un procès avec son gendre, le comte de Gross-Narp, qui rendait sa fille très malheureuse, et si la loi lui permettait de disposer de sa fortune. Massol ne pouvait, malgré ses efforts, deviner si la citation était donnée à la maîtresse ou à la femme de chambre. Dans le premier moment, il s'était contenté de jeter les yeux sur cette pièce judiciaire dont les exemplaires sont bien connus ; car, pour plus de célérité, elle est imprimée, et les greffiers des juges d'instruction n'ont plus qu'à remplir des blancs ménagés pour les noms et la demeure des témoins, l'heure de la comparution, etc. Asie se faisait expliquer le Palais qu'elle connaissait mieux que l'avocat ne le connaissait lui-même ; enfin, elle finit par lui demander à quelle heure ce monsieur Camusot venait.

– Mais en général les juges d'instruction commencent leurs interrogatoires vers dix heures.

– Il est dix heures moins un quart, dit-elle en regardant à une jolie petite montre, un vrai chef-d'œuvre de bijouterie qui fit penser à Massol : – Où la fortune va-t-elle se nicher !…

En ce moment Asie était arrivée à cette salle obscure donnant sur la cour de la Conciergerie et où se tiennent les huissiers. En apercevant le guichet à travers la croisée, elle s'écria : – Qu'est-ce que c'est que ces grands murs-là ?

– C'est la Conciergerie.

– Ah ! voilà la Conciergerie où notre pauvre reine…. . Oh ! je voudrais bien voir son cachot !…

– C'est impossible, madame la baronne, répondit l'avocat qui donnait le bras à la douairière, il faut avoir des permissions qui s'obtiennent très difficilement.

– On m'a dit, reprit-elle, que Louis XVIII avait fait lui-même, et en latin, l'inscription qui se trouve dans le cachot de Marie-Antoinette.

– Oui, madame la baronne.

– Je voudrais savoir le latin pour étudier les mots de cette inscription-là ! répliqua-t-elle. Croyez-vous que monsieur Camusot puisse me donner une permission…

– Cela ne le regarde pas ; mais il peut vous accompagner…

– Mais ses interrogatoires ? dit-elle.

– Oh ! répondit Massol, les prévenus peuvent attendre.

– Tiens, ils sont prévenus, c'est Vrai ! répliqua naïvement Asie.

Mais je connais monsieur de Grandville, votre procureur-général…

Cette interjection produisit un effet magique sur les huissiers et sur l'avocat.

– Ah ! vous connaissez monsieur le procureur-général, dit Massol qui pensait à demander le nom et l'adresse *de la cliente* que le hasard lui procurait.

– Je le vois souvent chez monsieur de Sérizy, son ami. Madame de Sérizy est ma parente par les Ronquerolles…

– Mais si madame veut descendre à la Conciergerie, dit un huissier, elle…

– Oui, dit Massol.

Et les huissiers laissèrent descendre l'avocat et la baronne qui se trouvèrent bientôt dans le petit corps de garde auquel aboutit l'escalier de la Souricière, local bien connu d'Asie, et qui forme, ainsi qu'on l'a vu, entre la Souricière et la Sixième chambre comme un poste d'observation par où tout le monde est obligé de passer.

– Demandez donc à ces messieurs si monsieur Camusot est venu ! dit-elle en observant les gendarmes qui jouaient aux cartes.

– Oui, madame, il vient de monter de la Souricière…

– La Souricière ! dit-elle. Qu'est-ce que c'est… Oh ! suis-je bête de ne pas être allée tout droit chez le comte de Grandville… Mais je n'ai-pas le temps… Menez-moi, monsieur, parler à monsieur Camusot avant qu'il ne soit occupé.

– Oh ! madame, vous avez bien le temps de parler à monsieur Camusot, dit Massol. En lui faisant passer votre carte, il vous évitera le désagrément de faire antichambre avec les témoins… On a des égards au Palais pour les femmes comme vous… Vous avez des cartes…

En ce moment Asie et son avocat se trouvaient précisément devant la fenêtre du corps de garde d'où les gendarmes peuvent voir le mouvement du guichet de la Conciergerie. Les gendarmes, nourris dans le respect dû aux défenseurs de la veuve et de l'orphelin, connaissant d'ailleurs les privilèges de la robe, tolérèrent pour quelques instants la présence d'une baronne accompagnée d'un avocat. Asie se laissait raconter par le jeune avocat les épouvantables choses qu'un jeune avocat peut dire sur le Guichet. Elle

refusa de croire qu'on fît la toilette aux condamnés à mort derrière les grilles qu'on lui désignait ; mais le brigadier le lui affirma.

– Comme je voudrais voir cela !… dit-elle.

Elle resta là coquetant avec le brigadier et son avocat jusqu'à ce qu'elle vît Jacques Collin, soutenu par deux gendarmes et précédé de l'huissier de monsieur Camusot sortant du Guichet.

– Ah ! voilà l'aumônier des prisons qui vient sans doute de préparer un malheureux…

– Non, non, madame la baronne, répondit le gendarme. C'est un prévenu qui vient à l'instruction.

– Et de quoi donc est-il accusé ?

– Il est impliqué dans cette affaire d'empoisonnement…

– Oh !… je voudrais bien le voir…

– Vous ne pouvez pas rester ici, dit le brigadier, car il est au secret, et va traverser notre corps de garde. Tenez, madame, celle porte donne sur l'escalier…

– Merci, monsieur l'officier, dit la baronne en se dirigeant vers la porte pour se précipiter dans l'escalier où elle s'écria : – Mais où suis-je ?

Cet éclat de voix alla jusqu'à l'oreille de Jacques Collin qu'elle voulait ainsi préparer à la voir. Le brigadier courut après madame la baronne, la saisit par le milieu du corps, et la transporta comme une plume au milieu de cinq gendarmes qui s'étaient dressés comme un seul homme ; car, dans ce corps de garde, on se défie de tout. C'était de l'arbitraire, mais de l'arbitraire nécessaire. L'avocat lui-même avait poussé deux exclamations : – « Madame ! madame ! » pleines d'effroi, tant il craignait de se compromettre.

L'abbé Carlos Herrera, presque évanoui, s'arrêta sur une chaise dans le corps de garde.

– Pauvre homme ! dit la baronne. Est-ce là un coupable ?

Ces paroles, quoique prononcées à l'oreille du jeune avocat, furent entendues par tout le monde, car il régnait dans cet affreux corps de garde un silence de mort. Quelques personnes privilégiées obtiennent quelquefois la permission de voir les fameux criminels pendant qu'ils passent dans ce corps de garde ou dans les couloirs, en sorte que l'huissier et les gendarmes chargés d'amener l'abbé Carlos Herrera ne firent aucune observation. D'ailleurs, il existait, grâce au dévouement du brigadier qui avait *empoigné* la baronne pour empêcher toute communication entre le prévenu mis au secret et les étrangers, un espace très rassurant.

– Allons ! dit Jacques Collin qui fit un effort pour se lever.

En ce moment la petite boule tomba de sa manche, et la place où elle s'arrêta fut remarquée par la baronne à qui son voile laissait la liberté de

ses regards. Humide et graisseuse, la boulette n'avait pas roulé, car ces petites choses en apparence indifférentes étaient toutes calculées par Jacques Collin pour une complète réussite. Lorsque le prévenu fut conduit dans la partie supérieure de l'escalier, Asie lâcha très naturellement son sac et le ramassa lestement ; mais en se baissant elle avait pris la boule que sa couleur, absolument pareille à celle de la poussière et de la boue du plancher, empêchait d'être aperçue.

– Ah ! dit-elle, ça m'a serré le cœur… il est mourant…

– Ou il le paraît, répliqua le brigadier.

– Monsieur, dit Asie à l'avocat, conduisez-moi promptement chez monsieur Camusot ; je viens pour cette affaire… et peut-être sera-t-il bien aise de me voir avant d'interroger ce pauvre abbé…

L'avocat et la baronne quittèrent le corps de garde aux murs oléagineux et fuligineux ; mais, quand ils furent en haut de l'escalier, Asie fit une exclamation : – Et mon chien !… oh ! monsieur, mon pauvre chien.

Et, comme une folle, elle s'élança dans la salle des Pas-Perdus, en demandant son chien à tout le monde. Elle atteignit la galerie marchande, et se précipita vers un escalier en disant – Le voilà !…

Cet escalier était celui qui mène à la cour de Harlay, par où, sa comédie jouée, elle alla se jeter dans un des fiacres qui stationnent au quai des Orfèvres, et elle disparut avec le mandat à comparaître lancé contre Europe dont les véritables noms étaient encore ignorés par la police et par la justice.

– Rue Neuve-Saint-Marc, cria-t-elle au cocher.

Asie pouvait compter sur l'inviolable discrétion d'une marchande à la toilette appelée madame Nourrisson, également connue sous le nom de madame Saint-Estève, qui lui prêtait non seulement son individualité, mais encore sa boutique, où Nucingen avait marchandé la livraison d'Esther. Asie était là comme chez elle, car elle occupait une chambre dans le logement de madame Nourrisson. Elle pava le fiacre et monta dans sa chambre après avoir salué madame Nourrisson de manière à lui faire comprendre qu'elle n'avait pas le temps d'échanger deux mots.

Une fois loin de tout espionnage, Asie se mit à déplier les papiers avec les soins que les savants prennent pour dérouler des palimpsestes. Après avoir lu ces instructions, elle jugea nécessaire de transcrire sur du papier à lettre les lignes destinées à Lucien ; puis elle descendit chez madame Nourrisson qu'elle fit causer pendant le temps qu'une petite fille de boutique alla chercher un fiacre sur le boulevard des Italiens. Asie eut ainsi les adresses de la duchesse de Maufrigneuse et de madame de Sérizy que connaissait madame Nourrisson par ses relations avec les femmes de chambre.

Ces diverses courses, ces occupations minutieuses employèrent plus de deux heures. Madame la duchesse de Maufrigneuse, qui demeurait en haut

du faubourg Saint-Honoré, fit attendre madame de Saint-Estève pendant une heure, quoique la femme de chambre lui eût fait passer par la porte de son boudoir, après y avoir frappé, la carte de madame de Saint-Estève sur laquelle Asie avait écrit : « *Venue pour une démarche urgente concernant Lucien.* »

Au premier rayon qu'elle jeta sur la figure de la duchesse, Asie comprit combien sa visite était intempestive ; aussi s'excusa-t-elle d'avoir troublé *le repos* de madame la duchesse sur le péril dans lequel se trouvait Lucien…

– Qui êtes-vous ?… demanda la duchesse sans aucune formule de politesse en toisant Asie qui pouvait bien être prise pour une baronne par maître Massol dans la salle des Pas-Perdus, mais qui, sur les tapis du petit salon de l'hôtel de Cadignan, faisait l'effet d'une tache de cambouis sur une robe de satin blanc.

– Je suis une marchande à la toilette, madame la duchesse ; car, en semblables conjonctures, on s'adresse aux femmes dont la profession repose sur une discrétion absolue. Je n'ai jamais trahi personne, et Dieu sait combien de grandes dames m'ont confié leurs diamants pour un mois, en demandant des parures en faux absolument pareilles aux leurs…

– Vous avez un autre nom ? dit la duchesse en souriant d'une réminiscence que provoquait en elle cette réponse.

– Oui, madame la duchesse, je suis madame Saint-Estève dans les grandes occasions, mais je me nomme dans le commerce madame Nourrisson.

– Bien, bien… répondit vivement la duchesse en changeant de ton.

– Je puis, dit Asie en continuant, rendre de grands services, car nous avons les secrets des maris aussi bien que ceux des femmes. J'ai fait beaucoup d'affaires avec monsieur de Marsay que madame la duchesse…

– Assez ! assez !… s'écria la duchesse, occupons-nous de Lucien.

– Si madame la duchesse veut le sauver, il faudrait qu'elle eût le courage de ne pas perdre de temps à s'habiller ; d'ailleurs madame la duchesse ne pourrait pas être plus belle qu'elle ne l'est en ce moment. Vous êtes jolie à croquer, parole d'honneur de vieille femme ! Enfin, ne faites pas atteler, madame, et montez en fiacre avec moi… Venez chez madame de Sérizy, si vous voulez éviter des malheurs plus grands que ne le serait celui de la mort de ce chérubin…

– Allez ! je vous suis, dit alors la duchesse après un moment d'hésitation. À nous deux, nous donnerons du courage à Léontine…

Malgré l'activité vraiment infernale de cette Dorine du Bagne, trois heures sonnaient quand elle entrait avec la duchesse de Maufrigneuse chez madame de Sérizy qui demeurait rue de la Chaussée-d'Antin. Mais là, grâce à la duchesse, il n'y eut pas un instant de perdu. Toutes deux elles furent

aussitôt introduites auprès de la comtesse qu'elles trouvèrent couchée sur un divan dans un chalet en miniature, au milieu d'un jardin embaumé par les fleurs les plus rares.

– C'est bien, dit Asie en regardant autour d'elle, on ne pourra pas nous écouter.

– Ah ! ma chère ! je me meurs ! Voyons, Diane, qu'as-tu fait ?… s'écria la comtesse qui bondit comme un faon en saisissant la duchesse par les épaules et fondant en larmes.

– Allons, Léontine, il y a des occasions où les femmes comme nous ne doivent pas pleurer, mais agir, dit la duchesse en forçant la comtesse à se rasseoir avec elle sur le canapé.

Asie étudia cette comtesse avec ce regard particulier aux vieilles rouées et qu'elles promènent sur l'âme d'une femme avec la rapidité des bistouris de la chirurgie fouillant une plaie. La compagne de Jacques Collin reconnut alors les traces du sentiment le plus rare chez les femmes du monde, une vraie douleur !… cette douleur qui fait des sillons ineffaçables dans le cœur et sur le visage. Dans la mise, pas la moindre coquetterie ! La comtesse comptait alors quarante-cinq printemps, et son peignoir en mousseline imprimée et chiffonné laissait voir le corsage sans aucune préparation, ni corset !…. Les yeux cerclés d'un tour noir, les joues marbrées attestaient des larmes amères. Pas de ceinture au peignoir. Les broderies de la jupe de dessous et de la chemise étaient fripées. Les cheveux ramassés sous un bonnet de dentelle, ignorant les soins du peigne depuis vingt-quatre heures, montraient une courte natte grêle et toutes les mèches à boucles dans leur pauvreté. Léontine avait oublié de mettre ses fausses nattes.

– Vous aimez pour la première fois de votre vie… lui dit sentencieusement Asie.

Léontine alors aperçut Asie et fit un mouvement d'effroi.

– Qui est-ce, ma chère Diane ? dit-elle à la duchesse de Maufrigneuse.

Qui veux-tu que je t'amène, si ce n'est une femme dévouée à Lucien et prête à nous servir ?

Asie avait deviné la vérité. Madame de Sérizy, qui passait pour être une des femmes du monde les plus légères, avait eu, pour le marquis d'Aiglemont, un attachement de dix années. Depuis le départ du marquis pour les colonies, elle était devenue folle de Lucien et l'avait détaché de la duchesse de Maufrigneuse, ignorant, comme tout Paris d'ailleurs, l'amour de Lucien pour Esther. Dans le grand monde, un attachement constaté gâte plus la réputation d'une femme que dix aventures secrètes, à plus forte raison deux attachements. Néanmoins, comme personne ne comptait avec madame de Sérizy, l'historien ne saurait garantir sa vertu à deux écornures. C'était une blonde de moyenne taille, conservée comme les blondes qui

se sont conservées, c'est-à-dire paraissant à peine avoir trente ans, fluette sans maigreur, blanche, à cheveux cendrés ; les pieds, les mains, le corps d'une finesse aristocratique ; spirituelle comme une Ronquerolles, et par conséquent aussi méchante pour les femmes qu'elle était bonne pour les hommes. Elle avait toujours été préservée par sa grande fortune, par la haute position de son mari, par celle de son frère le marquis de Ronquerolles, des déboires dont eût été sans doute abreuvée toute autre femme qu'elle. Elle avait un grand mérite : elle était franche dans sa dépravation, elle avouait son culte pour les mœurs de la Régence. Or, à quarante-deux ans, cette femme, pour qui les hommes avaient été jusque-là d'agréables jouets et à qui, chose étrange, elle avait accordé beaucoup en ne voyant dans l'amour que des sacrifices à subir pour les dominer, avait été saisie à l'aspect de Lucien par un amour semblable à celui du baron de Nucingen pour Esther. Elle avait alors aimé, comme venait de le lui dire Asie, pour la première fois de sa vie. Ces transpositions de jeunesse sont plus fréquentes qu'on ne le croit chez les Parisiennes, chez les grandes dames et causent les chutes inexplicables de quelques femmes vertueuses au moment où elles atteignent au port de la quarantaine. La duchesse de Maufrigneuse était la seule confidente de cette passion terrible et complète dont les bonheurs, depuis les sensations enfantines du premier amour jusqu'aux gigantesques folies de la volupté, rendaient Léontine folle et insatiable.

L'amour vrai, comme on sait, est impitoyable. La découverte d'une Esther avait été suivie d'une de ces ruptures colériques où chez les femmes la rage va jusqu'à l'assassinat ; puis la période des lâchetés auxquelles l'amour sincère s'abandonne avec tant de délices était venue. Aussi, depuis un mois, la comtesse aurait-elle donné dix ans de sa vie pour revoir Lucien pendant huit jours. Enfin, elle en était arrivée à accepter la rivalité d'Esther, au moment où, dans ce paroxisme de tendresse, avait éclaté, comme une trompette du jugement dernier, la nouvelle de l'arrestation du bien-aimé. La comtesse avait failli mourir, son mari l'avait gardée lui-même au lit en craignant les révélations du délire ; et, depuis vingt-quatre heures, elle vivait avec un poignard dans le cœur. Elle disait, dans sa fièvre, à son mari :
– Délivre Lucien, et je ne vivrai plus que pour toi !

– Il ne s'agit pas de faire des yeux de chèvre morte, comme dit madame la duchesse, s'écria la terrible Asie en secouant la comtesse par le bras. Si vous voulez le sauver, il n'y a pas une minute à perdre. Il est innocent, je le jure sur les os de ma mère !

– Oh ! oui, n'est-ce pas… cria la comtesse en regardant avec bonté l'affreuse commère.

– Mais, dit Asie en continuant, si monsieur Camusot l'*interroge mal*, avec deux phrases il peut en faire un coupable ; et, si vous avez le pouvoir de vous

faire ouvrir la Conciergerie et de lui parler, parlez à l'instant et remettez-lui ce papier… Demain il sera libre, je vous le garantis… Tirez-le de là, car c'est vous qui l'y avez mis…

– Moi !…

– Oui, vous !… Vous autres grandes dames, vous n'avez jamais le sou, même quand vous êtes riches à millions. Quand je me donnais le luxe d'avoir des gamins, ils avaient leurs poches pleines d'or ! je m'amusais de leur plaisir. C'est si bon d'être à la fois mère et maîtresse ! Vous autres, vous laissez crever de faim les gens que vous aimez, sans vous enquérir de leurs affaires. Esther, elle, ne faisait pas de phrases, elle a donné, au prix de la perdition de son corps et de son âme, le million qu'on demandait à votre Lucien, et c'est ce qui l'a mis dans la situation où il est…

– Pauvre fille ! elle a fait cela ! je l'aime !… dit Léontine.

– Ah ! maintenant, dit Asie avec une ironie glaciale.

Elle était bien belle, mais maintenant, mon ange, tu es bien plus belle qu'elle… et le mariage de Lucien avec Clotilde est si bien rompu, que rien ne peut le remmancher, dit tout bas la duchesse à Léontine.

L'effet de cette réflexion et de ce calcul fut tel sur la comtesse, qu'elle ne souffrit plus ; elle se passa les mains sur le front, elle fut jeune.

– Allons, ma petite, haut la patte, et du train !… dit Asie qui vit cette métamorphose et en devina le ressort.

– Mais, dit madame de Maufrigneuse, s'il faut empêcher avant tout monsieur Camusot d'interroger Lucien, nous le pouvons en lui écrivant deux mots, que nous allons envoyer au Palais par ton valet de chambre, Léontine.

– Rentrons alors chez moi, dit madame de Sérizy.

Voici ce qui se passait au Palais pendant que les protectrices de Lucien obéissaient aux ordres tracés par Jacques Collin.

Les gendarmes transportèrent le moribond sur une chaise placée en face de la croisée dans le cabinet de monsieur Camusot, qui se trouvait assis dans son fauteuil devant son bureau. Coquart, sa plume à la main, occupait une petite table à quelques pas du juge.

La situation des cabinets des juges d'instruction n'est pas indifférente, et si ce n'est pas avec intention qu'elle a été choisie, on doit avouer que le Hasard a traité la Justice en sœur. Ces magistrats sont comme les peintres, ils ont besoin de la lumière égale et pure qui vient du Nord, car le visage de leurs criminels est un tableau dont l'étude doit être constante. Aussi, presque tous les juges d'instruction placent-ils leurs bureaux comme était celui de Camusot, de manière à tourner le dos au jour, et conséquemment à laisser la face de ceux qu'ils interrogent exposée à la lumière. Pas un d'eux, au bout de six mois d'exercice, ne manque à prendre un air distrait, indifférent, quand il ne porte pas de lunettes, tant que dure un interrogatoire. C'est à un

subit changement de visage, observé par ce moyen et causé par une question faite à brûle-pourpoint, que fut due la découverte du crime commis par Castaing, au moment où, après une longue délibération avec le procureur-général, le juge allait rendre ce criminel à la société, faute de preuves. Ce petit détail peut indiquer aux gens les moins compréhensifs combien est vive, intéressante, curieuse, dramatique et terrible la lutte d'une instruction criminelle, lutte sans témoins, mais toujours écrite. Dieu sait ce qui reste sur le papier de la scène la plus glacialement ardente, où les yeux, l'accent, un tressaillement dans la face, la plus légère touche de coloris ajoutée par un sentiment, tout a été périlleux comme entre Sauvages qui s'observent pour se découvrir et se tuer. Un procès-verbal, ce n'est donc plus que les cendres de l'incendie.

Quels sont vos véritables noms ? demanda Camusot à Jacques Collin.

– Don Carlos Herrera, chanoine du chapitre royal de Tolède, envoyé secret de Sa Majesté Ferdinand VII.

Il faut faire observer ici que Jacques Collin parlait le français comme une vache espagnole, en baragouinant de manière à rendre ses réponses presque inintelligibles et à s'en faire demander la répétition. Les germanismes de monsieur de Nucingen ont déjà trop émaillé cette Scène pour y mettre d'autres phrases soulignées difficiles à lire, et qui nuiraient à la rapidité d'un dénouement.

– Vous avez des papiers qui constatent les qualités dont vous parlez ? demanda le juge.

– Oui, monsieur, un passeport, une lettre de Sa Majesté Catholique qui autorise ma mission… Enfin, vous pouvez envoyer immédiatement à l'ambassade d'Espagne deux mots que je vais écrire devant vous, je serai réclamé. Puis, si vous avez besoin d'autres preuves, j'écrirais à son Éminence le grand aumônier de France, et il enverrait aussitôt ici son secrétaire particulier.

– Vous prétendez-vous toujours mourant ? dit Camusot. Si vous aviez véritablement éprouvé les souffrances dont vous vous êtes plaint depuis votre arrestation, vous devriez être mort, reprit le juge avec ironie.

– Vous faites le procès au courage d'un innocent, et à la force de son tempérament ! répondit avec douceur le prévenu.

– Coquart, sonnez ! faites venir le médecin de la Conciergerie et un infirmier. Nous allons être obligés de vous ôter votre redingote et de procéder à la vérification de la marque sur votre épaule… reprit Camusot.

– Monsieur, je suis entre vos mains.

Le prévenu demanda si son juge aurait la bonté de lui expliquer ce qu'était cette marque, et pourquoi la chercher sur son épaule ? Le juge s'attendait à cette question.

– Vous êtes soupçonné d'être Jacques Collin, forçat évadé, dont l'audace ne recule devant rien, pas même devant le sacrilège ?… dit vivement le juge en plongeant son regard dans les yeux du prévenu.

Jacques Collin ne tressaillit pas, ne rougit pas ; il resta calme et prit un air naïvement curieux en regardant Camusot.

– Moi ! monsieur, un forçat ?… Que l'Ordre auquel j'appartiens et Dieu vous pardonnent une pareille méprise ! dites-moi tout ce que je dois faire pour vous éviter de persister dans une insulte si grave envers le Droit des Gens, envers l'Église, envers le roi mon maître.

Le juge expliqua, sans répondre, au prévenu que, s'il avait subi la flétrissure infligée alors par les lois aux condamnés aux travaux forcés, en lui frappant l'épaule les lettres reparaîtraient aussitôt.

– Ah ! monsieur, dit Jacques Collin, il serait bien malheureux que mon dévouement à la cause royale me devînt funeste.

– Expliquez-vous ? dit le juge, vous êtes ici pour cela.

– Eh ! bien, monsieur, je dois avoir bien des cicatrices dans le dos, car j'ai été fusillé par derrière, comme traître au pays, tandis que j'étais fidèle à mon roi, par les Constitutionnels qui m'ont laissé pour mort.

– Vous avez été fusillé, et vous vivez !… dit Camusot.

– J'avais quelques intelligences avec les soldats à qui des personnes pieuses avaient remis quelque argent ; et alors ils m'ont placé si loin que j'ai seulement reçu des balles presque mortes, les soldats ont visé le dos. C'est un fait que son excellence l'ambassadeur pourra vous attester…

– Ce diable d'homme a réponse à tout. Tant mieux, d'ailleurs, pensait Camusot qui ne paraissait aussi sévère que pour satisfaire aux exigences de la Justice et de la Police.

– Comment un homme de votre caractère s'est-il trouvé chez la maîtresse du baron de Nucingen, et quelle maîtresse, une ancienne fille !…

– Voici pourquoi l'on m'a trouvé dans la maison d'une courtisane, monsieur, répondit Jacques Collin. Mais avant de vous dire la raison qui m'y conduisait, je dois vous faire observer qu'au moment où je franchissais la première marche de l'escalier j'ai été saisi par l'invasion subite de ma maladie, je n'ai donc pas pu parler à temps à cette fille. J'avais eu connaissance du dessein que méditait mademoiselle Esther de se donner la mort, et comme il s'agissait des intérêts du jeune Lucien de Rubempré, pour qui j'ai une affection particulière, dont les motifs sont sacrés, j'allais essayer de détourner la pauvre créature de la voie où la conduisait le désespoir : je voulais lui dire que Lucien devait échouer dans sa dernière tentative auprès de mademoiselle Clotilde ; et, en lui apprenant qu'elle héritait de sept millions, j'espérais lui rendre le courage de vivre. J'ai la certitude, monsieur le juge, d'avoir été la victime des secrets qui me furent confiés. À la manière

dont j'ai été foudroyé, je pense que le matin même on m'avait empoisonné ; mais la force de mon tempérament m'a sauvé. Je sais que, depuis longtemps, un agent de la police politique me poursuit et cherche à m'envelopper dans quelque méchante affaire… Si, sur ma demande, lors de mon arrestation, vous aviez fait venir un médecin, vous auriez eu la preuve de ce que je vous dis en ce moment sur l'état de ma santé. Croyez, monsieur, que des personnages, placés au-dessus de nous, ont un intérêt violent à me confondre avec quelque scélérat pour avoir le droit de se défaire de moi. Ce n'est pas tout gain que de servir les rois, ils ont leurs petitesses ; mais, l'Église seule est parfaite.

Il est impossible de rendre le jeu de physionomie de Jacques Collin qui mit avec intention dix minutes à dire cette tirade, phrase à phrase ; tout en était si vraisemblable, surtout l'allusion à Corentin, que le juge en fut ébranlé.

– Pouvez-vous me confier les causes de votre affection pour monsieur Lucien de Rubempré…

– Ne les devinez-vous pas ? j'ai soixante ans, monsieur… – Je vous en supplie, n'écrivez pas cela… – c'est… faut-il donc absolument ?…

– Il est dans votre intérêt et surtout dans celui de Lucien de Rubempré de tout dire, répondit le juge.

– Eh ! bien, c'est… ô mon Dieu !… c'est mon fils ! ajouta-t-il en murmurant.

Et il s'évanouit.

– N'écrivez pas cela, Coquart, dit Camusot tout bas.

Coquart se leva pour aller prendre une petite fiole de vinaigre des quatre-voleurs.

Si c'est Jacques Collin, c'est un bien grand comédien !… pensait Camusot.

Coquart faisait respirer du vinaigre au vieux forçat que le juge examinait avec une perspicacité de lynx et de magistrat.

– Il faut lui faire ôter sa perruque, dit Camusot en attendant que Jacques Collin eût repris ses sens.

Le vieux forçat entendit cette phrase et frémit de peur, car il savait quelle ignoble expression prenait alors sa physionomie.

– Si vous n'avez pas la force d'ôter votre perruque… oui, Coquart, ôtez-la, dit le juge à son greffier.

Jacques Collin avança la tête vers le greffier avec une résignation admirable, mais alors sa tête dépouillée de cet ornement fut épouvantable à voir, elle eut son caractère réel. Ce spectacle plongea Camusot dans une grande incertitude. En attendant le médecin et un infirmier, il se mit à classer et à examiner tous les papiers et les objets saisis au domicile de Lucien.

Après avoir opéré rue Saint-Georges, chez mademoiselle Esther, la justice était descendue quai Malaquais y faire des perquisitions.

– Vous mettez la main sur les lettres de madame la comtesse de Sérizy, dit Carlos Herrera ; mais je ne sais pas pourquoi vous avez tous les papiers de Lucien.

– Lucien de Rubempré, soupçonné d'être votre complice, est arrêté, répondit le juge qui voulut voir quel effet produirait cette nouvelle sur son prévenu.

– Vous avez fait un grand malheur, car il est tout aussi innocent que moi, répondit le faux Espagnol sans montrer la moindre émotion.

– Nous verrons, nous n'en sommes encore qu'à votre identité, reprit Camusot surpris de la tranquillité du prévenu. Si vous êtes réellement don Carlos Herrera, ce fait changerait immédiatement la situation de Lucien Chardon.

– Oui, c'était bien madame Chardon, mademoiselle de Rubempré ! dit Carlos en murmurant. Ah ! c'est une des plus grandes fautes de ma vie !

Il leva les yeux au ciel ; et, à la manière dont il agita ses lèvres, il parut dire une prière fervente.

– Mais si vous êtes Jacques Collin, s'il a été sciemment le compagnon d'un forçat évadé, d'un sacrilège, tous les crimes que la justice soupçonne deviennent plus que probables.

Carlos Herrera fut de bronze en écoutant cette phrase habilement dite par le juge, et pour toute réponse à ces *mots sciemment, forçat évadé !* il levait les mains par un geste noblement douloureux.

– Monsieur l'abbé, reprit le juge avec une excessive politesse, si vous êtes don Carlos Herrera, vous nous pardonnerez tout ce que nous sommes obligés de faire dans l'intérêt de la justice et de la vérité…

Jacques Collin devina le piège au seul son de voix du juge quand il prononça *monsieur l'abbé*, la contenance de cet homme fut la même, Camusot attendait un mouvement de joie qui eût été comme un premier indice de la qualité de forçat par le contentement ineffable du criminel trompant son juge ; mais il trouva le héros du bagne sous les armes de la dissimulation la plus machiavélique.

– Je suis diplomate et j'appartiens à un Ordre où l'on fait des vœux bien austères, répondit Jacques Collin avec une douceur apostolique, je comprends tout et je suis habitué à souffrir. Je serais déjà libre si vous aviez découvert chez moi la cachette où sont mes papiers, car je vois que vous n'avez saisi que des papiers insignifiants…

Ce fut un coup de grâce pour Camusot, Jacques Collin avait déjà contrebalancé, par son aisance et sa simplicité, tous les soupçons que la vue de sa tête avait fait naître.

– Où sont ces papiers ?…

– Je vous en indiquerai la place si vous voulez faire accompagner votre délégué par un secrétaire de légation de l'ambassade d'Espagne, qui les recevra et à qui vous en répondrez, car il s'agit de mon état, de pièces diplomatiques et de secrets qui compromettent le feu roi Louis XVIII.– Ah, monsieur ! il vaudrait mieux… Enfin, vous êtes magistrat !… D'ailleurs l'ambassadeur, à qui j'en appelle de tout ceci, appréciera.

En ce moment le médecin et l'infirmier entrèrent après avoir été annoncé par l'huissier.

– Bonjour, monsieur, dit Camusot au médecin, je vous requiers pour constater l'état où se trouve le prévenu que voici. Il dit avoir été empoisonné, il prétend être à la mort depuis avant-hier ; voyez s'il y a du danger à le déshabiller et à procéder à la vérification de la marque…

Le médecin prit la main de Jacques Collin, lui tâta le pouls, lui demanda de présenter la langue, et le regarda très attentivement. Cette inspection dura dix minutes environ.

– Le prévenu, répondit le médecin, a beaucoup souffert, mais il jouit en ce moment d'une grande force…

– Cette force factice est due, monsieur, à l'excitation nerveuse que me cause mon étrange situation, répondit Jacques Collin avec la dignité d'un évêque.

– Cela se peut, dit le médecin.

Sur un signe du juge, le prévenu fut déshabillé, on lui laissa son pantalon, mais on le dépouilla de tout, même de sa chemise ; et alors, on put admirer un torse velu d'une puissance cyclopéenne. C'était l'Hercule Farnèse de Naples sans sa colossale exagération.

– À quoi la nature destine-t-elle des hommes ainsi bâtis ?… dit le médecin à Camusot.

L'huissier revint avec cette espèce de batte en ébène qui, depuis un temps immémorial, est l'insigne de leur fonction et qu'on appelle une verge ; il en frappa plusieurs coups à l'endroit où le bourreau avait appliqué les fatales lettres. Dix-sept trous reparurent alors, tous capricieusement distribués ; mais, malgré le soin avec lequel on examina le dos, on ne vit aucune forme de lettres. Seulement l'huissier fit observer que la barre du T se trouvait indiquée par deux trous dont l'intervalle avait la longueur de cette barre entre les deux virgules qui la terminent à chaque bout, et qu'un autre trou marquait le point final du corps de la lettre.

– C'est néanmoins bien vague, dit Camusot en voyant le doute peint sur la figure du médecin.

Carlos demanda qu'on fît la même opération sur l'autre épaule et au milieu du dos. Une quinzaine d'autres cicatrices reparurent que le médecin

observa sur la réclamation de l'Espagnol, et il déclara que le dos avait été si profondément labouré par des plaies, que la marque ne pourrait reparaître dans le cas où l'exécuteur l'y aurait imprimée.

En ce moment un garçon de bureau de la préfecture de police entra, remit un pli à monsieur Camusot et demanda la réponse. Après avoir lu, le magistrat alla parler à Coquart, mais si bien dans l'oreille que personne ne put rien entendre. Seulement, à un regard de Camusot, Jacques Collin devina qu'un renseignement sur lui venait d'être transmis par le préfet de police.

– J'ai toujours l'ami de Peyrade sur les talons, pensa Jacques Collin ; si je le connaissais, je me débarrasserais de lui comme de Contenson. Pourrais-je encore une fois revoir Asie ?…

Après avoir signé le papier écrit par Coquart, le juge le mit sous enveloppe et le tendit au garçon de bureau des Délégations.

Le bureau des Délégations est un auxiliaire indispensable à la Justice. Ce bureau, présidé par un commissaire de police *ad hoc*, se compose d'officiers de paix qui exécutent avec l'aide des commissaires de police de chaque quartier les mandats de perquisition et même d'arrestation chez les personnes soupçonnées de complicité dans les crimes ou dans les délits. Ces délégués de l'autorité judiciaire épargnent alors aux magistrats chargés d'une instruction un temps précieux.

Le prévenu, sur un signe du juge, fut alors habillé par le médecin et par l'infirmier qui se retirèrent, ainsi que l'huissier. Camusot s'assit à son bureau jouant avec sa plume.

– Vous avez une tante, dit brusquement Camusot à Jacques Collin.

– Une tante, répondit avec étonnement don Carlos Herrera ; mais, monsieur, je n'ai point de parent, je suis l'enfant non reconnu du feu duc d'Ossuna.

Et en lui-même il se disait : *–Ils brûlent !* allusion au jeu de cache-cache, qui d'ailleurs est une enfantine image de la lutte terrible entre la justice et le criminel.

– Bah ! dit Camusot. Allons, vous avez encore votre tante, mademoiselle Jacqueline Collin, que vous avez placée sous le nom bizarre d'Asie auprès de la demoiselle Esther.

Jacques Collin fit un insouciant mouvement d'épaules parfaitement en harmonie avec l'air de curiosité par lequel il accueillait les paroles du juge qui l'examinait avec une attention narquoise.

– Prenez garde, reprit Camusot. Écoutez-moi bien.

– Je vous écoute, monsieur.

– Votre tante est marchande au Temple, son commerce est géré par une mademoiselle Paccard, sœur d'un condamné, très honnête fille d'ailleurs, surnommée la Romette. La justice est sur les traces de votre tante, et dans

quelques heures nous aurons des preuves décisives. Cette femme vous est bien dévouée…

– Continuez, monsieur le juge, dit tranquillement Jacques Collin en réponse à une pause de Camusot, je vous écoute.

– Votre tante, qui compte environ cinq ans de plus que vous, a été la maîtresse de Marat d'odieuse mémoire. C'est de cette source ensanglantée que lui est venu le noyau de la fortune qu'elle possède… C'est, selon les renseignements que je reçois, une très habile recéleuse, car on n'a pas encore de preuves contre elle. Après la mort de Marat, elle aurait appartenu, selon les rapports que je : tiens entre les mains, à un chimiste condamné à mort en l'an VIII, pour crime de fausse monnaie. Elle a paru comme témoin dans le procès. C'est dans cette intimité qu'elle aurait acquis des connaissances en toxicologie. Elle a été marchande à la toilette de l'an IX à 1805. Elle a subi deux ans de prison en 1807 et 1808, pour avoir livré des mineures à la débauche… Vous étiez alors poursuivi pour crime de faux, vous aviez quitté la maison de banque où votre tante vous avait placé comme commis, grâce à l'éducation que vous aviez reçue et aux protections dont jouissait votre tante auprès des personnages à la dépravation desquels elle fournissait des victimes… Tout ceci ressemblerait peu à la grandesse des ducs d'Ossuna… Persistez-vous dans vos dénégations ?…

Jacques Collin écoutait monsieur Camusot en pensant à son enfance heureuse, au Collège des Oratoriens d'où il était sorti, méditation qui lui donnait un air véritablement étonné. Malgré l'habileté de sa diction interrogative, Camusot n'arracha pas un mouvement à cette physionomie placide.

– Si vous avez fidèlement écrit l'explication que je vous ai donnée en commençant, vous pouvez la relire, répondit Jacques Collin, je ne puis varier… Je ne suis pas allé chez la courtisane, comment saurai-je qui elle avait pour cuisinière. Je suis tout à fait étranger aux personnes de qui vous me parlez.

– Nous allons procéder, malgré vos dénégations, à des confrontations qui pourront diminuer votre assurance.

– Un homme déjà fusillé une fois est habitué à tout, répondit Jacques Collin avec douceur ;

Camusot retourna visiter les papiers saisis en attendant le retour du chef de la Sûreté dont la diligence fut extrême, car il était onze heures et demie, l'interrogatoire avait commencé vers dix heures, et l'huissier vint annoncer au juge à voix basse l'arrivée de Bibi-Lupin.

– Qu'il entre ! répondit monsieur Camusot.

En entrant Bibi-Lupin de qui l'on attendait un : – « C'est bien lui !… » resta surpris. Il ne reconnaissait plus le visage de *sa pratique* dans une face criblée de petite vérole. Cette hésitation frappa le juge.

– C'est bien sa taille, sa corpulence, dit l'agent. Ah ! c'est toi, Jacques Collin, reprit-il en examinant les yeux, la coupe du front et les oreilles… Il y a des choses qu'on ne peut pas déguiser… C'est parfaitement lui, monsieur Camusot… Jacques a la cicatrice d'un coup de couteau dans le bras gauche, faites-lui ôter sa redingote, vous allez la voir…

De nouveau, Jacques Collin fut obligé de se dépouiller de sa redingote, Bibi-Lupin retroussa la manche de la chemise et montra la cicatrice indiquée.

– C'est une balle, répondit don Carlos Herrera, voici bien d'autres cicatrices.

– Ah ! c'est bien sa voix ! s'écria Bibi-Lupin.

– Votre certitude, dit le juge, est un simple renseignement, ce n'est pas une preuve.

– Je le sais, répondit humblement Bibi-Lupin ; mais je vous trouverai des témoins. Déjà l'une des pensionnaires de la Maison-Vauquer est là… dit-il en regardant Collin.

La figure placide que se faisait Collin ne vacilla pas.

– Faites entrer cette personne, dit péremptoirement monsieur Camusot dont le mécontentement perça, malgré son apparente indifférence.

Ce mouvement fut remarqué par Jacques Collin qui comptait peu sur la sympathie de son juge d'instruction, et il tomba dans une apathie produite par la violente méditation à laquelle il se livra pour en rechercher la cause. L'huissier introduisit madame Poiret dont la vue inopinée occasionna chez le forçat un léger tremblement, mais cette trépidation ne fut pas observée par le juge dont le parti semblait pris.

– Comment vous nommez-vous ? demanda le juge en procédant à l'accomplissement des formalités qui commencent toutes les dépositions et les interrogatoires.

Madame Poiret, petite vieille blanche et ridée comme un ris de veau, vêtue d'une robe de soie gros-bleu, déclara se nommer Christine-Michelle Michonneau, épouse du sieur Poiret, être âgée de cinquante et un ans, être née à Paris, demeurer rue des Poules au coin de la rue des Postes, et avoir pour état celui de logeuse en garni.

– Vous avez habité, madame, dit le juge, une pension bourgeoise en 1818 et 1819, tenue par une dame Vauquer.

– Oui, monsieur, c'est là que je fis la connaissance de monsieur Poiret, ancien employé retraité, devenu mon mari, que, depuis un an, je garde au

lit… pauvre homme ! il est bien malade. Aussi ne saurais-je rester pendant longtemps hors de ma maison…

– Il se trouvait alors dans cette pension un certain Vautrin… demanda le juge.

– Oh, monsieur ! c'est toute une histoire, c'était un affreux galérien…

– Vous avez coopéré à son arrestation.

– C'est faux, monsieur…

– Vous êtes devant la justice, prenez garde !… dit sévèrement monsieur Camusot.

Madame Poiret garda le silence.

– Rappelez vos souvenirs ! reprit Camusot, vous souvenez-vous bien de cet homme ?… le reconnaîtriez-vous ?

– Je le crois.

– Est-ce l'homme que voici ?… dit le juge.

Madame Poiret mit ses conserves et regarda l'abbé Carlos Herrera.

– C'est sa carrure, sa taille, mais… non… si… Monsieur le juge, reprit-elle, si je pouvais voir sa poitrine nue, je le reconnaîtrais à l'instant (Voir *le Père Goriot*).

Le juge et le greffier ne purent s'empêcher de rire, malgré la gravité de leurs fonctions, Jacques Collin partagea leur hilarité, mais avec mesure. Le prévenu n'avait pas remis la redingote que. Bibi-Lupin venait de lui ôter ; et, sur un signe du juge, il ouvrit complaisamment sa chemise.

– Voilà bien sa palatine ; mais elle a grisonné, monsieur Vautrin, s'écria madame Poiret.

– Que répondez-vous à cela ? demanda le juge.

– Que c'est une folle ! dit Jacques Collin.

– Ah, mon Dieu ! si j'avais un doute, car il n'a plus la même figure, cette voix suffirait, c'est bien lui qui m'a menacée… Ah ! c'est son regard.

– L'agent de la police judiciaire et cette femme n'ont pas pu, reprit le juge en s'adressant à Jacques Collin, s'entendre pour dire de vous les mêmes choses, car ni l'un ni l'autre ne vous avaient vu ; comment expliquez-vous cela ?

– La justice a commis des erreurs encore plus fortes que celle à laquelle donneraient lieu le témoignage d'une femme qui reconnaît un homme au poil de sa poitrine et les soupçons d'un agent de police, répondit Jacques Collin. On trouve en moi des ressemblances de voix, de regards, de taille avec un grand criminel, c'est déjà vague. Quant à la réminiscence qui prouverait entre madame et mon Sosie des relations dont elle ne rougit pas… vous en avez ri vous-même. Voulez-vous, monsieur, dans l'intérêt de la vérité, que je désire établir pour mon compte plus vivement que vous ne pouvez le souhaiter pour celui de la justice, demander à cette dame… Foi…

– Poiret…

– Poret. Pardonnez ! (je suis Espagnol), si elle se rappelle les personnes qui habitaient cette… Comment nomme-vous-la maison…

– Une pension bourgeoise, dit madame Poiret.

– Je ne sais ce que c'est ! répondit Jacques Collin.

– C'est une maison où l'on dîne et où l'on déjeune par abonnement.

– Vous avez raison, s'écria Camusot qui fit un signe de tête favorable à Jacques Collin, tant il fut frappé de l'apparente bonne foi avec laquelle il lui fournissait les moyens d'arriver à un résultat. Essayez de vous rappeler les abonnés qui se trouvaient dans la pension lors de l'arrestation de Jacques Collin.

– Il y avait monsieur de Rastignac, le docteur Bianchon, le père Goriot… mademoiselle Taillefer…

– Bien, dit le juge qui n'avait pas cessé d'observer Jacques Collin dont la figure fut impassible. Eh ! bien, ce père Goriot…

– Il est mort, dit madame Poiret.

– Monsieur, dit Jacques Collin, j'ai plusieurs fois rencontré chez Lucien un monsieur de Rastignac, lié, je crois, avec madame de Nucingen, et, si c'est lui dont il serait question, jamais il ne m'a pris pour le forçat avec lequel on essaie de me confondre…

– Monsieur de Rastignac et le docteur Bianchon, dit le juge, occupent tous les deux des positions sociales telles que leur témoignage, s'il vous est favorable, suffirait pour vous faire élargir. Coquart, préparez leurs citations.

En quelques minutes, les formalités de la déposition de madame Poiret furent terminées, Coquart lui relut le procès-verbal de la scène qui venait d'avoir lieu, et elle le signa ; mais le prévenu refusa de signer en se fondant sur l'ignorance où il était des formes de la justice française.

– En voilà bien assez pour aujourd'hui, reprit monsieur Camusot, vous devez avoir besoin de prendre quelques aliments, je vais vous faire reconduire à la Conciergerie.

– Hélas ! je souffre trop pour manger, dit Jacques Collin.

Camusot voulait faire coïncider le moment du retour de Jacques Collin avec l'heure de la promenade des accusés dans le préau ; mais il voulait avoir du directeur de la Conciergerie une réponse à l'ordre qu'il lui avait donné le matin, et il sonna pour envoyer son huissier. L'huissier vint et dit que la portière de la maison du quai Malaquais avait à lui remettre une pièce importante relative à monsieur Lucien de Rubempré. Cet incident devint si grave qu'il fit oublier son dessein à Camusot.

– Qu'elle entre ! dit-il.

– Pardon, excuse, monsieur, fit la portière en saluant le juge et l'abbé Carlos tour à tour. Nous avons été si troublés, mon mari et moi, par la Justice,

les deux fois qu'elle est venue, que nous avons oublié dans notre commode une lettre à l'adresse de monsieur Lucien, et pour laquelle nous avons payé dix sous, quoiqu'elle soit de Paris, car elle est très lourde. Voulez-vous me rembourser le port. Dieu sait quand nous reverrons nos locataires !

– Cette lettre vous a été remise par le facteur ? demanda Camusot après avoir examiné très attentivement l'enveloppe.

– Oui, monsieur.

– Coquard, vous allez dresser procès-verbal de cette déclaration. Allez ! ma bonne femme. Donnez vos noms, vos qualités….

Camusot fit prêter serment à la portière, puis il dicta le procès-verbal.

Pendant l'accomplissement de ces formalités, il vérifiait le timbre de la poste qui portait les dates des heures de levée et de distribution, ainsi que la date du jour. Or, cette lettre, remise chez Lucien le lendemain de la mort d'Esther, avait été sans nul doute écrite et jetée à la poste le jour de la catastrophe.

Maintenant on pourra juger de la stupéfaction de monsieur Camusot en lisant cette lettre, écrite et signée par celle qu'on croyait la victime d'un crime.

ESTHER À LUCIEN.

Lundi, 13 mai 1830.

(MON DERNIER JOUR, À DIX HEURES DU MATIN.)

« Mon Lucien, je n'ai pas une heure à vivre. À onze heures je serai morte, et je mourrai sans aucune douleur. J'ai payé cinquante mille francs une jolie petite groseille noire contenant un poison qui tue avec la rapidité de l'éclair. Ainsi, ma biche, tu pourras te dire : « Ma petite Esther n'a pas souffert… » Oui, je n'aurai souffert qu'en t'écrivant ces pages.

Ce monstre qui m'a si chèrement achetée, en sachant que le jour où je me regarderais comme à lui n'aurait pas de lendemain, Nucingen vient de partir, ivre comme un ours qu'on aurait grisé. Pour la première et la dernière fois de ma vie, j'ai pu comparer mon ancien métier de fille de joie à la vie de l'amour, superposer la tendresse qui s'épanouit dans l'infini à l'horreur du devoir qui voudrait s'anéantir au point de ne pas laisser de place au baiser. Il fallait ce dégoût pour trouver la mort adorable… J'ai pris un bain, j'aurais voulu pouvoir faire venir le confesseur du couvent où j'ai reçu le baptême, me confesser, et me laver l'âme. Mais c'est assez de prostitution comme cela, ce serait profaner un sacrement, et je me sens d'ailleurs baignée dans les eaux d'un repentir sincère. Dieu fera de moi ce qu'il voudra. Laissons toutes ces pleurnicheries, je veux être pour toi ton Esther jusqu'au dernier moment, ne pas t'ennuyer de ma mort, de l'avenir, du bon Dieu, qui ne serait pas bon s'il me tourmentait dans l'autre vie quand j'ai dévoré tant de douleurs dans celle-ci…

J'ai ton délicieux portrait fait par madame de Mirbel devant moi. Cette feuille d'ivoire me consolait de ton absence, je la regarde avec ivresse en t'écrivant mes dernières pensées, en te peignant les derniers battements de mon cœur. Je te mettrai sous ce pli le

portrait, car je ne veux pas qu'on le pille ni qu'on le vende. La seule pensée de savoir ce qui a fait ma joie confondu sous le vitrage d'un marchand parmi des dames et des officiers de l'empire, ou des drôleries chinoises, me donne la petite mort. Ce portrait, mon mignon, efface-le, ne le donne à personne… à moins que ce présent ne te rende le cœur de cette latte qui marche et qui porte des robes, de cette Clotilde de Grandlieu, qui te fera des *noirs* en dormant, tant elle a les os pointus… Oui, j'y consens, je te serais encore bonne à quelque chose comme de mon vivant. Ah ! pour te faire plaisir, ou si cela t'eût seulement fait rire, je me serais tenue devant un brasier en ayant dans la bouche une pomme pour te la cuire ! Ma mort te sera donc utile encore… J'aurais troublé ton ménage… Oh ! cette Clotilde, je ne la comprends pas ! Pouvoir être ta femme, porter ton nom, ne te quitter ni jour ni nuit, être à toi, et faire des façons ! il faut être du faubourg Saint-Germain pour cela ! et n'avoir pas dix livres de chair sur les os… Pauvre Lucien, cher ambitieux manqué, je songe à ton avenir ! Va, tu regretteras plus d'une fois ton pauvre chien fidèle, cette bonne fille qui volait pour toi, qui se serait laissé traîner en cour d'assises pour assurer ton bonheur, dont la seule occupation était de rêver à tes plaisirs, de t'en inventer, qui avait de l'amour pour toi dans les cheveux, dans les pieds, dans les oreilles, enfin ta *ballerina* dont tous les regards étaient autant de bénédictions ; qui, durant six ans, n'a pensé qu'à toi, qui fut si bien ta chose que je n'ai jamais été qu'une émanation de ton âme comme la lumière est celle du soleil. Mais enfin, faute d'argent et d'honneur, hélas ! je ne puis pas être ta femme… J'ai toujours pourvu à ton avenir en te donnant tout ce que j'ai… Viens aussitôt cette lettre reçue, et prends ce qui sera sous mon oreiller, car je me défie des gens de la maison…

Vois-tu, je veux être belle en morte, je me coucherai, je m'étendrai dans mon lit, je me *poserai*, quoi ! Puis je presserai la groseille contre le voile du palais, et je ne serai défigurée ni par des convulsions, ni par une posture ridicule.

Je sais que madame de Sérizy s'est brouillée avec toi, rapport à moi ; mais, vois-tu, mon chat, quand elle saura que je suis morte, elle te pardonnera, tu la cultiveras, elle te mariera bien, si les Grandlieu persistent dans leurs refus.

Mon nini, je ne veux pas que tu fasses de grands hélas en apprenant ma mort. D'abord, je dois te dire que l'heure d'onze heures du lundi 13 mai n'est que la terminaison d'une longue maladie qui a commencé le jour où, sur la terrasse de Saint-Germain, vous m'avez rejetée dans mon ancienne carrière… On a mal à l'âme comme on a mal au corps. Seulement l'âme ne peut pas se laisser bêtement souffrir comme le corps, le corps ne soutient pas l'âme comme l'âme soutient le corps, et l'âme a le moyen de se guérir dans la réflexion qui fait recourir au litre de charbon des couturières. Tu m'as donné tout une vie avant-hier en me disant que si Clotilde te refusait encore, tu m'épouserais. C'eût été pour nous deux un grand malheur, je serais morte davantage, pour ainsi dire ; car il y a des morts plus ou moins amères. Jamais le monde ne nous aurait acceptés.

Voici deux mois que je réfléchis à bien des choses, va ! Une pauvre fille est dans la boue, comme j'y étais avant mon entrée au couvent ; les hommes la trouvent belle, ils la font servir à leurs plaisirs en se dispensant d'égards, ils la renvoient à pied après être allés la chercher en voiture ; s'ils ne lui crachent pas à la figure, c'est qu'elle est préservée de cet outrage par sa beauté ; mais moralement, ils font pis. Eh ! bien, que cette fille bénite de cinq à six millions, elle sera recherchée par des princes, elle sera saluée avec respect quand elle passera dans sa voiture, elle pourra choisir parmi les plus anciens écussons de France et de Navarre. Ce monde, qui nous aurait dit raca en voyant deux beaux êtres unis et heureux, a constamment salué madame de Staël, malgré ses farces, parce qu'elle avait deux cent mille livres de rentes. Le monde, qui plie devant

l'argent ou la Gloire, ne veut pas plier devant le bonheur, ni devant la vertu ; car j'aurais fait du bien… Oh ! combien de larmes aurais-je séchées !… autant je crois que j'en ai versé ! Oui, j'aurais voulu ne vivre que pour toi et pour la charité.

Voilà les réflexions qui me rendent la mort adorable. Ainsi ne fais pas de lamentations, mon bon chat ? Dis-toi souvent : il y a eu deux bonnes filles, deux belles créatures, qui toutes deux sont mortes pour moi, sans m'en vouloir, qui m'adoraient ; élève dans ton cœur un souvenir à Coralie, à Esther, et va ton train ! Te souviens-tu du jour où tu m'as montré vieille, ratatinée, en capote vert-melon, en douillette puce à taches de graisse noire, la maîtresse d'un poète d'avant la Révolution, à peine réchauffée par le soleil, quoiqu'elle se fût mise en espalier aux Tuileries, et s'inquiétant d'un horrible carlin, le dernier des carlins ? Tu sais, elle avait eu des laquais, des équipages, un hôtel ! je t'ai dit alors : – Il vaut mieux mourir à trente ans ! Eh ! bien, ce jour-là, tu m'as trouvée pensive, tu as fait des folies pour me distraire ; et, entre deux baisers, je t'ai dit encore : – Tous les jours les jolies femmes sortent du spectacle avant la fin !… Eh ! bien, je n'ai pas voulu voir la dernière pièce, voilà tout…

Tu dois me trouver bavarde, mais c'est mon dernier *ragôt.* Je t'écris comme je te parlais, et je veux te parler gaiement. Les couturières qui se lamentent m'ont toujours fait horreur ; tu sais que j'avais su *bien* mourir une fois déjà, à mon retour de ce fatal bal de l'Opéra, où l'on t'a dit que j'avais été fille !

Oh ! non, mon nini, ne donne jamais ce portrait, si tu savais avec quels flots d'amour je viens de m'abîmer dans tes yeux en les regardant avec ivresse pendant une pause que j'ai faite… tu penserais, en y reprenant l'amour que j'ai tâché d'incruster sur cet ivoire, que l'âme de ta biche aimée est là.

Une morte qui demande l'aumône, en voilà du comique ?… Allons, il faut savoir se tenir tranquille dans sa tombe.

Tu ne sais pas combien ma mort paraîtrait héroïque aux imbéciles s'ils savaient que cette nuit Nucingen m'a offert deux millions si je voulais l'aimer comme je t'aimais. Il sera joliment volé quand il saura que je lui ai tenu parole en crevant de lui. J'ai tout tenté pour continuer à respirer l'air que tu respires. J'ai dit à ce gros voleur : – Voulez-vous être aimé, comme vous le demandez, je m'engagerai même à ne jamais revoir Lucien… – Que faut-il faire ?… a-t-il demandé. – Donnez-moi deux millions pour lui ?… Non ! si tu avais vu sa grimace ? Ah ! j'en aurais ri, si ça n'avait pas été si tragique pour moi. – Évitez-vous un refus ? lui ai-je dit. Je le vois, vous tenez plus à deux millions qu'à moi. Une femme est toujours bien aise de savoir ce qu'elle vaut, ai-je ajouté en lui tournant le dos.

Ce vieux coquin saura dans quelques heures que je ne plaisantais pas.

Qu'est-ce qui te fera comme moi ta raie dans les cheveux ? Bah ! je ne veux plus penser à rien de la vie, je n'ai plus que cinq minutes, je les donne à Dieu ; n'en sois pas jaloux, mon cher ange, je veux lui parler de toi, lui demander ton bonheur pour prix de ma mort, et de mes punitions dans l'autre monde. Ça m'ennuie bien d'aller dans l'enfer, j'aurais voulu voir les anges pour savoir s'ils te ressemblent…

Adieu, mon nini, adieu ! je te bénis de tout mon malheur. Jusque dans la tombe je serai

Ton Esther »

Onze heures sonnent. J'ai fait ma dernière prière, je vais me coucher pour mourir. Encore une fois, adieu ! Je voudrais que la chaleur de ma main laissât là mon âme

comme j'y mets un dernier baiser, et je veux encore une fois te nommer mon gentil minet, quoique tu sois la cause de la mort de ton

Esther. »

Un mouvement de jalousie pressa le cœur du juge en terminant la lecture, de la seule lettre d'un suicide qu'il eût vue écrite avec cette gaieté, quoique ce fût une gaieté fébrile, et le dernier effort d'une tendresse aveugle.

– Qu'a-t-il donc de particulier pour être aimé ainsi !… pensa-t-il en répétant ce que disent tous les hommes qui n'ont pas le don de plaire aux femmes.

– S'il vous est possible de prouver non seulement que vous n'êtes pas Jacques Collin, forçat libéré, mais encore que vous êtes bien réellement don Carlos Herrera, chanoine de Tolède, envoyé secret de sa majesté Ferdinand VII, dit le juge à Jacques Collin, vous serez mis en liberté, car l'impartialité qu'exige mon ministère m'oblige à vous dire que je reçois à l'instant une lettre de la demoiselle Esther Gobseck où elle avoue l'intention de se donner la mort, et où elle émet sur ses domestiques des soupçons qui paraissent les désigner comme étant les auteurs de la soustraction des sept cent cinquante mille francs.

En parlant, monsieur Camusot comparait l'écriture de la lettre avec celle du testament, et il fut évident pour lui que la lettre était bien écrite par la même personne qui avait fait le testament.

– Monsieur, vous vous êtes trop pressé de croire à un crime, ne vous pressez pas de croire à un vol.

– Ah !… dit Camusot en jetant un regard de juge sur le prévenu.

– Ne croyez pas que je me compromette en vous disant que cette somme peut se retrouver, reprit Jacques Collin en faisant entendre au juge qu'il comprenait son soupçon. Cette pauvre fille était bien aimée par ses gens ; et, si j'étais libre, je me chargerais de chercher un argent qui maintenant appartient à l'être que j'aime le plus au monde, à Lucien !… Auriez-vous la bonté de me permettre de lire cette lettre, ce sera bientôt fait… c'est la preuve de l'innocence de mon cher enfant… vous ne pouvez pas craindre que je l'anéantisse… ni que j'en parle, je suis au secret…

– Au secret !… s'écria le magistrat, vous n'y serez plus… C'est moi qui vous prie d'établir le plus promptement possible votre état, ayez recours à votre ambassadeur si vous voulez…

Et il tendit la lettre à Jacques Collin. Camusot était heureux de sortir d'embarras, de pouvoir satisfaire le procureur-général, mesdames de Maufrigneuse et de Sérizy. Néanmoins il examina froidement et curieusement la figure de son prévenu pendant qu'il lisait la lettre de la

courtisane ; et, malgré la sincérité des sentiments qui s'y peignaient, il se disait : – C'est pourtant bien là une physionomie de bagne.

– Voilà comme on l'aime !… dit Jacques Collin en rendant la lettre… Et il fit voir à Camusot une figure baignée de larmes. – Si vous le connaissiez ! reprit-il, c'est une âme si jeune, si fraîche, une beauté si magnifique, un enfant, un poète… On éprouve irrésistiblement le besoin de se sacrifier à lui, de satisfaire ses moindres désirs. Ce cher Lucien est si ravissant quand il est câlin….

– Allons, dit le magistrat en faisant encore un effort pour découvrir la vérité, vous ne pouvez pas être Jacques Collin…

– Non, monsieur… répondit le forçat.

Et Jacques Collin se fit plus que jamais don Carlos Herrera. Dans son désir de terminer son œuvre, il s'avança vers le juge, l'emmena dans l'embrasure de la croisée et prit les manières d'un prince de l'Église en prenant le ton des confidences.

– J'aime tant cet enfant, monsieur, que s'il fallait être le criminel pour qui vous me prenez afin d'éviter un désagrément à cette idole de mon cœur, je m'accuserais, dit-il à voix basse. J'imiterais la pauvre fille qui s'est tuée à son profit. Aussi, monsieur, vous supplié-je de m'accorder une faveur, c'est de mettre Lucien en liberté sur-le-champ…

– Mon devoir s'y oppose, dit Camusot avec bonhomie ; mais, s'il est avec le ciel des accommodements, la Justice sait avoir des égards, et, si vous pouvez me donner de bonnes raisons… Parlez, ceci ne sera pas écrit…

– Eh ! bien, reprit Jacques Collin trompé par la bonhomie de Camusot, je sais tout ce que ce pauvre enfant souffre en ce moment, il est capable d'attenter à ses jours en se voyant en prison…

– Oh ! quant à cela, dit Camusot en faisant un haut-le-corps.

– Vous ne savez pas qui vous obligez en m'obligeant, ajouta Jacques Collin qui voulut remuer d'autres cordes. Vous rendez service à un Ordre plus puissant que des comtesses de Sérizy, que des duchesses de Maufrigneuse qui ne vous pardonneront pas d'avoir eu dans votre cabinet leurs lettres… dit-il en montrant deux liasses parfumées… Mon Ordre a de la mémoire.

– Monsieur ! dit Camusot, assez. Cherchez d'autres raisons à me donner. Je me dois autant au prévenu qu'à la vindicte publique.

– Eh ! bien, croyez-moi, je connais Lucien, c'est une âme de femme, de poète et de méridional, sans consistance ni volonté, reprit Jacques Collin qui crut avoir enfin deviné que le juge leur était acquis. Vous êtes certain de l'innocence de ce jeune homme, ne le tourmentez pas, ne le questionnez point ; remettez-lui cette lettre, annoncez-lui qu'il est l'héritier d'Esther et rendez-lui la liberté… Si vous agissez autrement vous en serez au désespoir ;

tandis que si vous le relaxez purement et simplement, je vous expliquerai, moi (gardez-moi au secret), demain, ce soir tout ce qui pourrait vous sembler mystérieux dans cette affaire, et les raisons de la poursuite acharnée dont je suis l'objet ; mais je risquerai ma vie, on en veut à ma tête depuis cinq ans… Lucien libre, riche et marié à Clotilde de Grandlieu, ma tâche ici-bas est accomplie, je ne défendrai plus ma peau… Mon persécuteur est un espion de votre dernier roi…

– Ah ! Corentin !

– Ah ! il se nomme Corentin… je vous remercie… Eh ! bien, monsieur, voulez-vous me promettre de faire ce que je vous demande ?…

– Un juge ne peut et ne doit rien promettre. Coquart ! dites à l'huissier et aux gendarmes de reconduire le prévenu à la Conciergerie… – Je donnerai des ordres pour que ce soir vous soyez à la pistole, ajouta-t-il avec douceur en faisant un léger salut de tête au prévenu.

Frappé de la demande que Jacques Collin venait de lui adresser et se rappelant l'insistance qu'il avait mise à être interrogé le premier, en s'appuyant sur son état de maladie, Camusot reprit toute sa défiance. En écoutant ses soupçons indéterminés, il vit le prétendu moribond allant, marchant comme un Hercule, ne faisant plus aucune des singeries si bien jouées qui en avaient signalé l'entrée.

– Monsieur ?…

Jacques Collin se retourna.

– Mon greffier, malgré votre refus de le signer, va vous lire le procès-verbal de votre interrogatoire.

Le prévenu jouissait d'une admirable santé, le mouvement par lequel il vint s'asseoir près du greffier fut un dernier trait de lumière pour le juge.

– Vous avez été promptement guéri ? dit Camusot.

– Je suis pincé, pensa Jacques Collin. Puis il répondit à haute voix : – La joie, monsieur, est la seule panacée qui existe… cette lettre, la preuve d'une innocence dont je ne doutais pas… voilà le grand remède.

Le juge suivit son prévenu d'un regard pensif lorsque l'huissier et les gendarmes l'entourèrent ; puis il fit le mouvement d'un homme qui se réveille, et jeta la lettre d'Esther sur le bureau de son greffier.

– Coquart, copiez cette lettre !…

S'il est dans la nature de l'homme de se défier de ce qu'on le supplie de faire quand la chose demandée est contre ses intérêts ou contre son devoir, souvent même quand elle lui est indifférente, ce sentiment est la loi du juge d'instruction. Plus le prévenu, dont l'état n'était pas encore fixé, fit apercevoir de nuages à l'horizon dans le cas où Lucien serait interrogé, plus cet interrogatoire parut nécessaire à Camusot. Cette formalité n'eût pas été, d'après le Code et les usages, indispensable, qu'elle était exigée par la

question de l'identité de l'abbé Carlos. Dans toutes les carrières, il existe une conscience de métier. À défaut de curiosité, Camusot aurait questionné Lucien par honneur de magistrat comme il venait de questionner Jacques Collin, en déployant les ruses que se permet le magistrat le plus intègre. Le service à rendre, son avancement, tout passait chez Camusot après le désir de savoir la vérité, de la deviner, quitte à la taire. Il jouait du tambour sur les vitres en s'abandonnant au cours fluviatile de ses conjectures, car alors la pensée est comme une rivière qui parcourt mille contrées. Amants de la vérité, les magistrats sont comme les femmes jalouses, ils se livrent à mille suppositions et les fouillent avec le poignard du soupçon comme le sacrificateur antique éventrait les victimes ; puis ils s'arrêtent non pas au vrai, mais au probable, et ils finissent par entrevoir le vrai. Une femme interroge un homme aimé comme le juge interroge un criminel. En de telles dispositions, un éclair, un mot, une inflexion de voix, une hésitation suffisent pour indiquer le fait, la trahison, le crime cachés.

– La manière dont il vient de peindre son dévouement à son fils (si c'est son fils), me ferait croire qu'il s'est trouvé dans la maison de cette fille pour veiller au grain ; et, ne se doutant pas que l'oreiller de la morte cachait un testament, il aura pris, pour son fils, les sept cent cinquante mille francs, *par provision !*… Voilà la raison de sa promesse de faire retrouver la somme. Monsieur de Rubempré se doit à lui-même et doit à la justice d'éclaircir l'état civil de son père… Et me promettre la protection de son Ordre (son Ordre !) si je n'interroge pas Lucien !…

Il resta sur cette pensée.

Comme on vient de le voir, un magistrat instructeur dirige un interrogatoire à son gré. Libre à lui d'avoir de la finesse ou d'en manquer. Un interrogatoire, ce n'est rien, et c'est tout. Là gît la faveur. Camusot sonna, l'huissier était revenu. Il donna l'ordre d'aller chercher monsieur Lucien de Rubempré, mais en recommandant qu'il ne communiquât avec qui que ce soit pendant le trajet. Il était alors deux heures après midi.

– Il y a un secret, se dit en lui-même le juge, et ce secret doit être bien important. Le raisonnement de mon amphibie, qui n'est ni prêtre, ni séculier, ni forçat, ni Espagnol, mais qui ne veut pas laisser sortir de la bouche de son protégé quelque parole terrible, est ceci : « Le poète est faible, il est femme ; il n'est pas comme moi, qui suis l'Hercule de la diplomatie, et vous lui arracherez facilement notre secret ! » Eh ! bien, nous allons tout savoir de l'innocent !…

Et il continua de frapper le bord de sa table avec son couteau d'ivoire, pendant que son greffier copiait la lettre d'Esther. Combien de bizarreries dans l'usage de nos facultés ! Camusot supposait tous les crimes possibles, et passait à côté du seul que le prévenu avait commis, le faux testament au

profit de Lucien. Que ceux dont l'envie attaque la position des magistrats veuillent bien songer à cette vie passée en des soupçons continuels, à ces tortures imposées par ces gens à leur esprit, car les affaires civiles ne sont pas moins tortueuses que les instructions criminelles, et ils penseront peut-être que le prêtre et le magistrat ont un harnais également lourd, également garni de pointes à l'intérieur. Toute profession d'ailleurs a son cilice et ses casse-têtes chinois.

Vers deux heures, monsieur Camusot vit entrer Lucien de Rubempré, pâle, défait, les yeux rouges et gonflés, enfin dans un état d'affaissement qui lui permit de comparer la nature à l'art, le moribond vrai au moribond de théâtre. Le trajet fait de la Conciergerie au cabinet du juge entre deux gendarmes précédés d'un huissier avait porté le désespoir à son comble chez Lucien. Il est dans l'esprit du poète de préférer un supplice à un jugement. En voyant cette nature entièrement dénuée du courage moral qui fait le juge et qui venait de se manifester si puissamment chez l'autre prévenu, monsieur Camusot eut pitié de cette facile victoire, et ce mépris lui permit de porter des coups décisifs, en lui laissant cette affreuse liberté d'esprit qui distingue le tireur quand il s'agit d'abattre des poupées.

– Remettez-vous, monsieur de Rubempré, vous êtes en présence d'un magistrat empressé de réparer le mal que fait involontairement la justice par une arrestation préventive, quand elle est sans fondement. Je vous crois innocent, vous allez être libre immédiatement. Voici la preuve de votre innocence : une lettre gardée par votre portière en votre absence, et qu'elle vient d'apporter. Dans le trouble causé par la descente de la justice et par la nouvelle de votre arrestation à Fontainebleau, cette femme avait oublié cette lettre qui vient de mademoiselle Esther Gobseck… Lisez ?

Lucien prit la lettre, la lut et fondit en larmes. Il sanglota sans pouvoir articuler une parole. Après un quart d'heure, temps pendant lequel Lucien eut beaucoup de peine à retrouver de la force, le greffier lui présenta la copie de la lettre et le pria de signer un *pour copie conforme à l'original à représenter à première réquisition tant que durera l'instruction du procès,* en lui offrant de collationner ; mais Lucien s'en rapporta naturellement à la parole de Coquart quant à l'exactitude.

– Monsieur, dit le juge d'un air plein de bonhomie, il est néanmoins difficile de vous mettre en liberté sans avoir rempli nos formalités et sans vous avoir adressé quelques questions… C'est presque comme témoin que je vous requiers de répondre. À un homme comme vous, je croirais presque inutile de faire observer que le serment de dire toute la vérité n'est pas ici seulement un appel à votre conscience, mais encore une nécessité de votre position, ambiguë pour quelques instants. La vérité ne peut rien sur vous quelle qu'elle soit ; mais le mensonge vous enverrait en cour d'assises, et me

forcerait à vous faire reconduire à la Conciergerie ; tandis qu'en répondant franchement à mes questions vous coucherez ce soir chez vous, et vous serez réhabilité par cette nouvelle que publieront les journaux : « Monsieur de Rubempré, arrêté hier à Fontainebleau, a été sur-le-champ élargi après un très court interrogatoire. »

Ce discours produisit une vive impression sur Lucien, et en voyant les dispositions de son prévenu, le juge ajouta : – Je vous le répète, vous étiez soupçonné de complicité dans un meurtre par empoisonnement sur la personne de la demoiselle Esther, il y a preuve de son suicide, tout est dit ; mais on a soustrait une somme de sept cent cinquante mille francs qui dépend de la succession, et vous êtes l'héritier ; il y a là malheureusement un crime. Ce crime a précédé la découverte du testament. Or, la justice a des raisons de croire qu'une personne qui vous aime, autant que vous aimait cette demoiselle Esther, s'est permis ce crime à votre profit… – Ne m'interrompez pas, dit Camusot en imposant par un geste silence à Lucien qui voulait parler, je ne vous interroge pas encore. Je veux vous faire bien comprendre combien votre honneur est intéressé dans cette question. Abandonnez le faux, le misérable point d'honneur qui lie entre eux les complices, et dites toute la vérité ?

On a dû déjà remarquer l'excessive disproportion des armes dans cette lutte entre les prévenus et les juges d'instruction. Certes la négation habilement maniée a pour elle l'absolu de sa forme et suffit à la défense du criminel ; mais c'est en quelque sorte une panoplie qui devient écrasante quand le stylet de l'interrogation y trouve un joint. Dès que la dénégation est insuffisante contre certains faits évidents, le prévenu se trouve entièrement à la discrétion du juge. Supposez maintenant un demi-criminel, comme Lucien, qui, sauvé d'un premier naufrage de sa vertu, pourrait s'amender et devenir utile à son pays, il périra dans les traquenards de l'instruction. Le juge rédige un procès-verbal très sec, une analyse fidèle des questions et des réponses ; mais de ses discours insidieusement paternels, de ses remontrances captieuses dans le genre de celle-ci, rien n'en reste. Les juges de la juridiction supérieure et les jurés voient les résultats sans connaître les moyens. Aussi, selon quelques bons esprits, le jury serait-il excellent, comme en Angleterre, pour procéder à l'instruction. La France a joui de ce système pendant un certain temps. Sous le code de brumaire an IV, cette institution s'appelait le jury d'accusation par opposition au jury de jugement. Quant au procès définitif, si l'on en revenait aux jurys d'accusation, il devrait être attribué aux cours royales, sans concours de jurés.

– Maintenant, dit Camusot après une pause, comment vous appelez-vous ? Monsieur Coquart, attention !… dit-il au greffier.

– Lucien Chardon, de Rubempré.

– Vous êtes né ?
– À Angoulême…
Et Lucien donna le jour, le mois et l'année.
– Vous n'avez pas eu de patrimoine ?
– Aucun.
– Vous avez néanmoins fait, pendant un premier séjour à Paris, des dépenses considérables, relativement à votre peu de fortune ?
– Oui, monsieur ; mais, à cette époque, j'ai eu dans mademoiselle Coralie une amie excessivement dévouée et que j'ai eu le malheur de perdre. Ce fut le chagrin causé par cette mort qui me ramena dans mon pays.
– Bien, monsieur, dit Camusot. Je vous loue de votre franchise, elle sera bien appréciée.
Lucien entrait, comme on le voit, dans la voie d'une confession générale.
– Vous avez fait des dépenses bien plus considérables encore à votre retour d'Angoulême à Paris, reprit Camusot, vous avez vécu comme un homme qui aurait environ soixante mille francs de rentes.
– Oui, monsieur…
– Qui vous fournissait cet argent ?
– Mon protecteur, l'abbé Carlos Herrera.
– Où l'avez-vous connu ?
– Je l'ai rencontré sur la grande route, au moment où j'allais me débarrasser de la vie par un suicide…
– Vous n'aviez jamais entendu parler de lui dans votre famille, à votre mère ?…
– Jamais.
– Votre mère ne vous a jamais dit avoir rencontré d'Espagnol ?
– Jamais…
– Pouvez-vous rappeler le mois, l'année où vous vous êtes lié avec la demoiselle Esther ?
– Vers la fin de 1823, à un petit théâtre du boulevard.
– Elle a commencé par vous coûter de l'argent ?
– Oui, monsieur.
– Dernièrement, dans le désir d'épouser mademoiselle de Grandlieu, vous avez acheté les restes du château de Rubempré, vous y avez joint des terres pour un million, vous avez dit à la famille Grandlieu que votre sœur et votre beau-frère venaient de faire un héritage considérable et que vous deviez ces sommes à leur libéralité ?… Avez-vous dit cela, monsieur, à la famille Grandlieu ?
– Oui, monsieur.
– Vous ignorez la cause de la rupture de votre mariage ?
– Entièrement, monsieur.

– Eh ! bien, la famille de Grandlieu a envoyé chez votre beau-frère un des plus respectables avoués de Paris pour prendre des renseignements. À Angoulême, l'avoué, d'après les aveux mêmes de votre sœur et de votre beau-frère, a su que non seulement ils vous avaient prêté peu de chose, mais encore que leur héritage se composait d'immeubles, assez importants il est vrai, mais la somme des capitaux s'élevait à peine à deux cent mille francs… Vous ne devez pas trouver étrange qu'une famille comme celle de Grandlieu recule devant une fortune dont l'origine ne se justifie pas… Voilà, monsieur, où vous a conduit un mensonge…

Lucien fut glacé par cette révélation, et le peu de force d'esprit qu'il conservait l'abandonna.

– La police et la justice savent tout ce qu'elles veulent savoir, dit Camusot, songez bien à ceci. Maintenant, reprit-il en pensant à la qualité de père que s'était donné Jacques Collin, connaissez-vous qui est ce prétendu Carlos Herrera ?

– Oui, monsieur, mais je l'ai su trop tard…

– Comment trop tard ? Expliquez-vous !

– Ce n'est pas un prêtre, ce n'est pas un Espagnol, c'est…

– Un forçat évadé, dit vivement le juge.

– Oui, répondit Lucien. Quand le fatal secret me fut révélé, j'étais son obligé, j'avais cru me lier avec un respectable ecclésiastique…

– Jacques Collin… dit le juge en commençant une phrase.

– Oui, Jacques Collin, répéta Lucien, c'est son nom.

– Bien. Jacques Collin, reprit monsieur Camusot, vient d'être reconnu tout à l'heure par une personne, et s'il nie encore son identité, c'est, je crois, dans votre intérêt. Mais je vous demandais si vous saviez qui cet homme était dans le but de relever une autre imposture de Jacques Collin.

Lucien eut aussitôt comme un fer rouge dans les entrailles en entendant cette terrifiante observation.

– Ignorez-vous, dit le juge en continuant, qu'il prétend être votre père pour justifier l'extraordinaire affection dont vous êtes l'objet ?

– Lui ! mon père !… oh ! monsieur !… il a dit cela !

– Soupçonnez-vous d'où provenait les sommes qu'il vous remettait ; car, s'il faut en croire la lettre que vous avez entre les mains, la demoiselle Esther, cette pauvre fille, vous aurait rendu plus tard les mêmes services que la demoiselle Coralie ; mais vous êtes resté, comme vous venez de le dire, pendant quelques années à vivre, et très splendidement, sans rien recevoir d'elle.

– C'est à vous, monsieur, que je demanderai de me dire, s'écria Lucien, où les forçats puisent de l'argent !… Un Jacques Collin mon père !… Oh ! ma pauvre mère…. .

Et il fondit en larmes.

– Greffier, donnez lecture au prévenu de la partie de l'interrogatoire du prétendu Carlos Herrera dans laquelle il s'est dit le père de Lucien de Rubempré…

Le poète écouta cette lecture dans un silence et dans une contenance qui fit peine à voir.

– Je suis perdu ! s'écria-t-il.

– On ne se perd pas dans la voie de l'honneur et de la vérité, dit le juge.

– Mais vous traduirez Jacques Collin en cour d'assises ? demanda Lucien.

– Certainement, répondit Camusot qui voulut continuer à faire causer Lucien. Achevez votre pensée.

Mais, malgré les efforts et les remontrances du juge, Lucien ne répondit plus. La réflexion était venue trop tard, comme chez tous les hommes qui sont esclaves de la sensation. Là est la différence entre le poète et l'homme d'action : l'un se livre au sentiment pour le reproduire en images vives, il ne juge qu'après ; tandis que l'autre juge et sent à la fois. Lucien resta morne, pâle, il se voyait au fond du précipice où l'avait fait rouler le juge d'instruction à la bonhomie de qui, lui poète, il s'était laissé prendre. Il venait de trahir non pas son bienfaiteur, mais son complice qui, lui, avait défendu leur position avec un courage de lion, avec une habileté tout d'une pièce. Là où Jacques Collin avait tout sauvé par son audace, Lucien, l'homme d'esprit, avait tout perdu par son inintelligence et par son défaut de réflexion. Ce mensonge infâme et qui l'indignait servait de paravent à une plus infâme vérité. Confondu par la subtilité du juge, épouvanté par sa cruelle adresse, par la rapidité des coups qu'il lui avait portés en se servant des fautes d'une vie mise à jour comme de crocs pour fouiller sa conscience, Lucien était là semblable à l'animal que le billot de l'abattoir a manqué. Libre et innocent, à son entrée dans ce cabinet ; en une heure, il se trouvait criminel par ses propres aveux. Enfin, dernière raillerie sérieuse, le juge, calme et froid, faisait observer à Lucien que ses révélations étaient le fruit d'une méprise. Camusot pensait à la qualité de père prise par Jacques Collin, tandis que Lucien, tout entier à la crainte de voir son alliance avec un forçat évadé devenir publique, avait imité la célèbre inadvertance des meurtriers d'Ibicus.

L'une des gloires de Royer-Collard est d'avoir proclamé le triomphe constant des sentiments naturels sur les sentiments imposés, d'avoir soutenu la cause de l'antériorité des serments en prétendant que la loi de l'hospitalité, par exemple, devait lier au point d'annuler la vertu du serment judiciaire. Il a confessé cette théorie à la face du monde, à la tribune française ; il a courageusement vanté les conspirateurs, il a montré qu'il était humain d'obéir à l'amitié plutôt qu'à des lois tyranniques tirées de l'arsenal social pour telle ou telle circonstance. Enfin le Droit naturel a des lois qui n'ont

jamais été promulguées et qui sont plus efficaces, mieux connues que celles forgées par la Société. Lucien venait de méconnaître, et à son détriment, la loi de solidarité qui l'obligeait à se taire et à laisser Jacques Collin se défendre ; bien plus, il l'avait chargé ! Dans son intérêt, cet homme devait être pour lui et toujours, Carlos Herrera.

Monsieur Camusot jouissait de son triomphe, il tenait deux coupables, il avait abattu sous la main de la justice l'un des favoris de la mode, et trouvé l'introuvable Jacques Collin. Il allait être proclamé l'un des plus habiles juges d'instruction. Aussi laissait-il son prévenu tranquille ; mais il étudiait ce silence de consternation, il voyait les gouttes de sueur s'accroître sur ce visage décomposé, grossir et tomber enfin mêlées à deux ruisseaux de larmes.

– Pourquoi pleurer, monsieur de Rubempré ? vous êtes, comme je vous l'ai dit, l'héritier de mademoiselle Esther, qui n'avait pas d'héritiers ni collatéraux ni directs, et sa succession monte à près de huit millions, si l'on retrouve les sept cent cinquante mille francs égarés.

Ce fut le dernier coup pour le coupable. De la tenue pendant dix minutes, comme le disait Jacques Collin dans son billet, et Lucien atteignait au but de tous ses désirs ! il s'acquittait avec Jacques Collin, il s'en séparait, il devenait riche, il épousait mademoiselle de Grandlieu. Rien ne démontre plus éloquemment que cette scène la puissance dont sont armés les juges d'instruction par l'isolement ou par la séparation des prévenus, et le prix d'une communication comme celle qu'Asie avait faite à Jacques Collin.

– Ah ! monsieur, répondit Lucien avec l'amertume et l'ironie de l'homme qui se fait un piédestal de son malheur accompli, comme on a raison de dire dans votre langage : *subir un interrogatoire !*… Entre la torture physique d'autrefois et la torture morale d'aujourd'hui, je n'hésiterais pas pour mon compte, je préférerais les souffrances qu'infligeait jadis le bourreau. Que voulez-vous encore de moi ? reprit-il avec fierté.

– Ici, monsieur, dit le magistrat devenant rogue et narquois pour répondre à l'orgueil du poète, moi seul ai le droit de poser des questions.

– J'avais le droit de ne pas répondre, dit en murmurant le pauvre Lucien à qui son intelligence était revenue dans toute sa netteté.

– Greffier, lisez au prévenu son interrogatoire…

– Je redeviens un prévenu ! se dit Lucien.

Pendant que le commis lisait, Lucien prit une résolution qui l'obligeait à caresser monsieur Camusot. Quand le murmure de la voix de Coquart cessa, le poète eut le tressaillement d'un homme qui dort pendant un bruit auquel ses organes se sont accoutumés et qu'alors le silence surprend.

– Vous avez à signer le procès-verbal de votre interrogatoire, dit le juge.

– Et me mettez-vous en liberté ? demanda Lucien devenant ironique à son tour.

– Pas encore, répondit Camusot ; mais demain, après votre confrontation avec Jacques Collin, vous serez sans doute libre. La Justice doit savoir maintenant si vous êtes ou non complice des crimes que peut avoir commis cet individu depuis son évasion, qui date de 1820. Néanmoins, vous n'êtes plus au secret. Je vais écrire au directeur de vous mettre dans la meilleure chambre de la pistole.

– Y trouverais-je ce qu'il faut pour écrire…

– On vous y fournira tout ce que vous demanderez, j'en ferai donner l'ordre par l'huissier qui va vous reconduire.

Lucien signa machinalement le procès-verbal, et il en parapha les renvois en obéissant aux indications de Coquart avec la douceur de la victime résignée. Un seul détail en dira plus sur l'état où il se trouvait qu'une peinture minutieuse. L'annonce de sa confrontation avec Jacques Collin avait séché sur sa figure les gouttelettes de sueur, ses yeux secs brillaient d'un éclat insupportable. Enfin il devint, en un moment rapide comme l'éclair, ce qu'était Jacques Collin, un homme de bronze.

Chez les gens dont le caractère ressemble à celui de Lucien, et que Jacques Collin avait si bien analysé, ces passages subits d'un état de démoralisation complète à un état quasiment métallique, tant les forces humaines se tendent, sont les plus éclatants phénomènes de la vie des idées. La volonté revient, comme l'eau disparue d'une source ; elle s'infuse dans l'appareil préparé pour le jeu de sa substance constitutive inconnue ; et, alors, le cadavre se fait homme, et l'homme s'élance plein de force à des luttes suprêmes.

Lucien mit la lettre d'Esther sur son cœur avec le portrait qu'elle lui avait renvoyé. Puis il salua dédaigneusement monsieur Camusot, et marcha d'un pas ferme dans les corridors entre deux gendarmes.

– C'est un profond scélérat ! dit le juge à son greffier pour se venger du mépris écrasant que le poète venait de lui témoigner. Il a cru se sauver en livrant son complice.

– Des deux, dit Coquart timidement, le forçat est le plus corsé…

– Je vous rends votre liberté pour aujourd'hui, Coquart, dit le juge. En voilà bien assez. Renvoyez les gens qui attendent, en les prévenant de revenir demain. Ah ! vous irez sur-le-champ chez monsieur le procureur-général savoir s'il est encore dans son cabinet ; s'il y est, demandez un moment d'audience pour moi. Oh ! il y sera, reprit-il après avoir regardé l'heure à une méchante horloge en bois peint en vert et à filets dorés. Il est quatre heures moins un quart.

Ces interrogations, qui se lisent si rapidement, étant entièrement écrites, les demandes aussi bien que les réponses, prennent un temps énorme. C'est une des causes de la lenteur des instructions criminelles et de la durée des détentions préventives. Pour les petits, c'est la ruine, pour les riches, c'est la honte ; car pour eux un élargissement immédiat répare, autant qu'il peut être réparé, le malheur d'une arrestation. Voilà pourquoi les deux scènes qui viennent d'être fidèlement reproduites avaient employé tout le temps consumé par Asie à déchiffrer les ordres du maître, à faire sortir une duchesse de son boudoir et à donner de l'énergie à madame de Sérizy.

En ce moment, Camusot, qui songeait à tirer parti de son habileté, prit les deux interrogatoires, les relut et, se proposait de les montrer au procureur-général en lui demandant son avis. Pendant la délibération à laquelle il se livrait, son huissier revint pour lui dire que le valet de chambre de madame la comtesse de Sérizy voulait absolument lui parler. Sur un signe de Camusot, un valet de chambre, vêtu comme un maître, entra, regarda l'huissier et le magistrat alternativement, et dit : – C'est bien à monsieur Camusot que j'ai l'honneur…

– Oui, répondirent le juge et l'huissier.

Camusot prit une lettre que lui tendit le domestique, et lut ce qui suit :

« Dans bien des intérêts que vous comprendrez, mon cher Camusot, n'interrogez pas monsieur de Rubempré ; nous vous apportons les preuves de son innocence, afin qu'il soit immédiatement élargi.

D.de Maufrigneuse, L.de Sérizy.

P.S. Brûlez cette lettre devant le porteur. »

Camusot comprit qu'il avait fait une énorme faute en tendant des pièges à Lucien, et il commença par obéir aux deux grandes dames. Il alluma une bougie et détruisit la lettre écrite par la duchesse. Le valet de chambre salua respectueusement.

– Madame de Sérizy va donc venir ? demanda-t-il.

– On attelait, répondit le valet de chambre.

En ce moment, Coquart vint apprendre à monsieur Camusot que le procureur-général l'attendait.

Sous le poids de la faute qu'il avait commise contre son ambition au profit de la Justice, le juge ; chez qui sept ans d'exercice avaient développé la finesse dont est pourvu tout homme qui s'est mesuré avec des grisettes en faisant son Droit, voulut avoir des armes contre le ressentiment des deux grandes dames. La bougie à laquelle il avait brûlé la lettre étant encore allumée, il s'en servit pour cacheter les trente billets de la duchesse de Maufrigneuse à Lucien et la correspondance assez volumineuse de madame de Sérizy. Puis il se rendit chez le procureur-général.

Le Palais-de-Justice est un amas confus de constructions superposées les unes aux autres, les unes pleines de grandeur, les autres mesquines, et qui se nuisent entre elles par un défaut d'ensemble. La salle des Pas-Perdus est la plus grande des salles connues ; mais sa nudité fait horreur et décourage les yeux. Cette vaste cathédrale de la chicane écrase la cour royale. Enfin, la galerie marchande mène à deux cloaques. Dans cette galerie on remarque un escalier à double rampe, un peu plus grand que celui de la police correctionnelle, et sous lequel s'ouvre une grande porte à deux battants. L'escalier conduit à la cour d'assises, et la porte inférieure à une seconde cour d'assises. Il se rencontre des années où les crimes commis dans le département de la Seine exigent deux sessions. C'est par là que se trouvent le parquet du procureur-général, la chambre des avocats, leur bibliothèque, les cabinets des avocats-généraux, des substituts du procureur-général. Tous ces locaux, car il faut se servir d'un terme générique, sont unis par de petits escaliers de moulin, par des corridors sombres qui sont la honte de l'architecture, celle de la ville de Paris et celle de la France. Dans ses intérieurs, la première de nos justices souveraines surpasse les prisons dans ce qu'elles ont de hideux. Le peintre de mœurs reculerait devant la nécessité de décrire l'ignoble couloir d'un mètre de largeur où se tiennent les témoins à la cour d'assises supérieure. Quant au poêle qui sert à chauffer la salle des séances, il déshonorerait un café du boulevard Montparnasse. Le cabinet du procureur-général est pratiqué dans un pavillon octogone qui flanque le corps de la galerie marchande, et pris récemment, par rapport à l'âge du Palais, sur le terrain du préau attenant au quartier des femmes. Toute cette partie du Palais-de-Justice est obombrée par les hautes et magnifiques constructions de la Sainte-Chapelle. Aussi est-ce sombre et silencieux.

Monsieur de Granville, digne successeur des grands magistrats du vieux Parlement, n'avait pas voulu quitter le Palais sans une solution dans l'affaire de Lucien. Il attendait des nouvelles de Camusot, et le message du juge le plongea dans cette rêverie involontaire que l'attente cause aux esprits les plus fermes. Il était assis dans l'embrasure de la croisée de son cabinet, il se leva, se mit à marcher de long en long, car il avait trouvé le matin Camusot, sur le passage duquel il s'était mis, peu compréhensif, il avait des inquiétudes vagues, il souffrait. Voici pourquoi : la dignité de ses fonctions lui défendait d'attenter à l'indépendance absolue du magistrat inférieur, et il s'agissait dans ce procès de l'honneur, de la considération de son meilleur ami, de l'un de ses plus chauds protecteurs, le comte de Sérizy, ministre d'État, membre du conseil privé, le vice-président du Conseil-d'État, le futur chancelier de France, au cas où le noble vieillard qui remplissait ces augustes fonctions viendrait à mourir. Monsieur de Sérizy avait le malheur d'adorer sa femme *quand même,* il la couvrait toujours de sa protection ; or,

le procureur-général devinait bien l'affreux tapage que ferait, dans le monde et à la cour, la culpabilité d'un homme dont le nom avait été si souvent marié malignement à celui de la comtesse.

– Ah ! se disait-il en se croisant les bras, autrefois le pouvoir avait la ressource des évocations… Notre manie d'égalité (il n'osait pas dire de *légalité,* comme l'a courageusement avoué dernièrement un poète à la Chambre) tuera ce temps-ci…

Ce digne magistrat connaissait l'entraînement et les malheurs des attachements illicites. Esther et Lucien avaient repris, comme on l'a vu, l'appartement où le comte de Granville avait vécu maritalement et secrètement avec mademoiselle de Bellefeuille, et d'où elle s'était enfuie un jour, enlevée par un misérable (Voir *Un Double Ménage,* Scènes de la vie privée).

Au moment où le procureur-général se disait : – Camusot nous aura fait quelque sottise ! le juge d'instruction frappa deux coups à la porte du cabinet.

– Eh ! bien, mon cher Camusot, comment va l'affaire dont je vous parlais ce matin ?

– Mal, monsieur le comte, lisez et jugez-en vous-même…

Il tendit les deux procès-verbaux des interrogatoires à monsieur de Granville, qui prit son lorgnon et alla lire dans l'embrasure de la croisée. Ce fut une lecture rapide.

– Vous avez fait votre devoir, dit le procureur-général d'une voix émue. Tout est dit, la Justice aura son cours… Vous avez fait preuve de trop d'habileté pour qu'on se prive jamais d'un juge d'instruction tel que vous…

Monsieur de Granville aurait dit à Camusot : – Vous resterez pendant toute votre vie juge d'instruction !… il n'aurait pas été plus explicite que dans sa phrase complimenteuse. Camusot eut froid dans les entrailles.

– Madame la duchesse de Maufrigneuse, à qui je dois beaucoup, m'avait prié….

– Ah ! la duchesse de Maufrigneuse !… dit Granville en interrompant le juge, c'est vrai… Vous n'avez cédé, je le vois, à aucune influence. Vous avez bien fait, monsieur. Vous serez un grand magistrat…

En ce moment le comte Octave de Bauvan ouvrit sans frapper, et dit au comte de Granville : – Mon cher, je t'amène une jolie femme qui ne savait où donner de la tête, elle allait se perdre dans notre labyrinthe…

Et le comte Octave tenait par la main la comtesse de Sérizy.

– Vous ici, madame ! s'écria le procureur-général en avançant son propre fauteuil, et dans quel moment !… Voici monsieur Camusot, madame, dit-il en montrant le juge. Bauvan, reprit-il en s'adressant à cet illustre orateur ministériel de la Restauration, attends-moi chez le premier président, il est encore chez lui, je t'y rejoins.

Le comte Octave de Bauvan comprit que non seulement il était de trop, mais encore que le procureur-général voulait avoir une raison de quitter son cabinet.

Madame de Sérizy n'avait pas commis la faute de venir au Palais dans son magnifique coupé à manteau bleu armorié, avec son cocher galonné et ses deux valets en culotte courte et en bas de soie blancs. Au moment de partir, Asie avait envoyé chercher un fiacre. Asie avait également ordonné de faire cette toilette qui, pour les femmes, est ce qu'était autrefois le manteau couleur muraille pour les hommes. La comtesse portait une redingote brune, un vieux châle noir et un chapeau de velours, dont les fleurs arrachées avaient été remplacées par un voile de dentelle noire très épais.

– Vous avez reçu notre lettre… dit-elle à Camusot dont l'hébétement l'étonnait.

– Trop tard, hélas, madame la comtesse, répondit le juge qui n'avait de tact et d'esprit que dans son cabinet, contre ses prévenus.

– Comment trop tard ?…

Elle regarda monsieur de Grandville et vit la consternation peinte sur sa figure.

– Il ne peut pas être encore trop tard, ajouta-t-elle avec une intonation de despote.

Les femmes, les jolies femmes posées, comme l'était madame de Sérizy, sont les enfants gâtés de la civilisation française. Si les femmes des autres pays savaient ce qu'est à Paris une femme à la mode, riche et titrée, elles penseraient toutes à venir jouir de cette royauté magnifique. Les femmes vouées aux seuls liens de leur bienséance, à ce qu'il faut appeler le Code Femelle, se moquent des lois que les hommes ont faites. Elles disent tout, elles ne reculent devant aucune faute, aucune sottise ; car elles ont toutes admirablement compris qu'elles ne sont responsables de rien, excepté de leur honneur féminin et de leurs enfants. Elles disent en riant les plus grandes énormités. À propos de tout elles répètent le mot de la jolie madame de Bauvan dans les premiers temps de son mariage, à son mari qu'elle était venue chercher au Palais : – Dépêche-toi de juger, et viens !

– Madame, dit le procureur-général, monsieur Lucien de Rubempré n'est coupable ni de vol, ni d'empoisonnement ; mais monsieur Camusot lui a fait avouer un crime plus grand que ceux-là !…

– Quoi ! demanda-t-elle.

– Il s'est reconnu, lui dit le procureur-général à l'oreille, l'ami, l'élève d'un forçat évadé. L'abbé Carlos Herrera, cet Espagnol qui demeurait depuis environ sept ans avec lui serait le fameux Jacques Collin…

Madame de Sérizy recevait autant de coups de barre de fer que le magistrat disait de paroles.

– Et la morale de ceci ?… dit-elle.

– Est, reprit monsieur de Grandville en continuant la phrase de la comtesse et en parlant à voix basse, que le forçat sera traduit aux assises, et que si Lucien n'y comparaît pas à ses côtés comme ayant profité sciemment des vols de cet homme, il y viendra comme témoin gravement compromis…

– Ah ! çà, jamais !… s'écria-t-elle tout haut avec une incroyable fermeté. Quant à moi, je n'hésiterais pas entre la mort et la perspective de voir un homme que le monde a regardé comme mon meilleur ami, déclaré judiciairement le camarade d'un forçat… Le roi aime beaucoup mon mari.

– Madame, dit en souriant et à haute voix le procureur-général, le roi n'a pas le moindre pouvoir sur le plus petit juge d'instruction de son royaume. Là est la grandeur de nos institutions nouvelles. Moi-même je viens de féliciter monsieur Camusot de son habileté…

– De sa maladresse, reprit vivement la comtesse que les accointances de Lucien avec un bandit inquiétaient bien moins que sa liaison avec Esther.

– Si vous lisiez les interrogatoires que monsieur Camusot a fait subir aux deux prévenus, vous verriez que tout dépend de lui…

Après cette phrase, la seule que le procureur-général pouvait se permettre, et après un regard d'une finesse féminine, il se dirigea vers la porte de son cabinet. Puis, il ajouta sur le seuil en se retournant : – Pardonnez-moi ! madame, j'ai deux mots à dire à Bauvan…

Ceci, dans le langage du monde, signifiait pour la comtesse : Je ne peux pas être témoin de ce qui va se passer entre vous et Camusot.

– Qu'est-ce que c'est que ces interrogatoires ? dit alors Léontine avec douceur à Camusot resté tout penaud devant la femme d'un des plus grands personnages de l'État.

– Madame, répondit Camusot, un greffier met par écrit les demandes du juge et les réponses des prévenus, le procès-verbal est signé par le greffier, par le juge et par les prévenus. Ces procès-verbaux sont les éléments de la procédure, ils déterminent l'accusation et le renvoi des accusés devant la cour d'assises.

– Eh ! bien, reprit-elle, si l'on supprimait ces interrogatoires ?…

– Ah ! madame, ce serait un crime pour le magistrat…

– C'est un crime bien plus grand de les avoir écrits ; mais, en ce moment, c'est la seule preuve contre Lucien. Voyons, lisez-moi son interrogatoire afin de savoir s'il nous reste quelque moyen de nous sauver tous ; il ne s'agit pas seulement de moi, qui me donnerais froidement la mort, il s'agit aussi du bonheur de monsieur de Sérizy.

– Madame, dit Camusot, ne croyez pas que j'aie oublié les égards que je vous devais, et si monsieur Popinot, par exemple, avait été Commis à cette

instruction, vous eussiez été plus malheureuse que vous ne l'êtes avec moi. Tenez, madame, on a tout saisi chez monsieur Lucien, même vos lettres…

– Oh ! mes lettres !

– Les voici, Cachetées, dit le magistrat.

La comtesse, dans son trouble, sonna comme si elle eût été chez elle, et le garçon de bureau du procureur-général entra.

– De la lumière, dit-elle.

Le garçon alluma une bougie et la mit sur la cheminée, pendant que la comtesse reconnaissait ses lettres, les comptait, les chiffonnait et les jetait dans le foyer. Bientôt la comtesse mit le feu en se servant de la dernière lettre tortillée comme d'une torche. Camusot regardait flamber les papiers assez niaisement en tenant à la main ses deux procès-verbaux. La comtesse, qui paraissait uniquement occupée d'anéantir les preuves de sa tendresse, observait le juge du coin de l'œil. Elle prit son temps, elle calcula ses mouvements, et, avec une agilité de chatte, elle saisit les deux interrogatoires et les lança dans le feu ; mais Camusot les y reprit, la comtesse s'élança sur le juge et ressaisit les papiers enflammés. Il s'ensuivit une lutte pendant laquelle Camusot criait : – Madame ! madame ! vous attentez à… Madame…

Un homme s'élança dans le cabinet, et la comtesse ne put retenir un cri en reconnaissant le comté de Sérizy, suivi de messieurs de Grandville et de Bauvan. Néanmoins Léontine, qui voulait sauver à tout prix Lucien, ne lâchait point les terribles papiers timbrés qu'elle tenait avec une force de tenailles, quoique la flamme eût déjà produit sur sa peau délicate l'effet des moxas. Enfin Camusot, dont les doigts étaient également atteints par le feu, parut avoir honte de cette situation, il abandonna les papiers ; il n'en restait plus que la portion serrée par les mains des deux lutteurs, et que le feu n'avait pu mordre. Cette scène s'était passée en un laps de temps moins considérable que le moment d'en lire le récit.

– De quoi pouvait-il s'agir entre vous et madame de Sérizy ? demanda le ministre d'État à Camusot.

Avant que le juge ne répondit, la comtesse alla présenter les papiers à la bougie et les jeta sur les fragments de ses lettres que le feu n'avait pas entièrement consumés.

– J'aurais, dit Camusot, à porter plainte contre madame la comtesse.

– Et qu'a-t-elle fait ? demanda le procureur-général en regardant alternativement la comtesse et le juge.

– J'ai brûlé les interrogatoires, répondit en riant la femme à la mode si heureuse de son coup de tête qu'elle ne sentait pas encore ses brûlures. Si c'est un crime, eh ! bien, monsieur peut recommencer ses affreux gribouillages.

– C’est vrai, répondit Camusot en essayant de retrouver sa dignité.

– Eh ! bien, tout est pour le mieux, dit le procureur-général. Mais, chère comtesse, il ne faudrait pas prendre souvent de pareilles libertés avec la magistrature, elle pourrait ne pas voir qui vous êtes.

– Monsieur Camusot résistait bravement à une femme à qui rien ne résiste, l’honneur de la robe est sauvé ! dit en riant le comte de Bauvan.

– Ah ! monsieur Camusot résistait ?… dit en riant le procureur-général, il est très fort….

En ce moment, ce grave attentat devint une plaisanterie de jolie femme, et dont riait Camusot lui-même.

Le procureur-général aperçut alors un homme qui ne riait pas. Justement effrayé par l’attitude et la physionomie du comte de Sérizy, monsieur de Grandville le prit à part.

– Mon ami, lui dit-il à l’oreille, ta douleur me décide à transiger pour la première et seule fois de ma vie avec mon devoir. Le magistrat sonna, son garçon de bureau vint.

Allez au bureau de la Gazette des Tribunaux dire à maître Massol de venir, s’il s’y trouve. – Mon cher maître, reprit le procureur-général en attirant Camusot dans l’embrasure de la croisée, allez dans votre cabinet, refaites avec un greffier l’interrogatoire de l’abbé Carlos Herrera qui, n’étant pas signé de lui, peut se recommencer sans inconvénient. Vous confronterez demain *ce diplomate espagnol* avec messieurs de Rastignac et Bianchon, qui ne reconnaîtront pas en lui notre Jacques Collin. Sûr de sa mise en liberté, l’abbé signera les interrogatoires. Mettez dès ce soir en liberté Lucien de Rubempré. Certes ce n’est pas lui qui parlera de l’interrogatoire dont le procès-verbal est supprimé… La Gazette des Tribunaux annoncera demain la mise en liberté immédiate de ce jeune homme. Maintenant, voyons si la justice souffre de ces mesures ? Si l’Espagnol est le forçat, nous avons mille moyens de le reprendre, de lui faire son procès, car nous allons éclaircir diplomatiquement sa conduite en Espagne : Corentin est là… Pouvons-nous tuer le comte, la comtesse de Sérizy, Lucien pour un vol de sept cent cinquante mille francs, encore hypothétique et commis d’ailleurs au préjudice de Lucien ? ne vaut-il pas mieux lui laisser perdre cette somme que le perdre de réputation ?… surtout quand il entraîne dans sa chute un ministre d’État, sa femme et la duchesse de Maufrigneuse… Ce jeune homme est une orange tachée, ne la pourrissez pas… Ceci est l’affaire d’une demi-heure. Allez, nous vous attendons. Il est quatre heures et demie, vous trouverez encore des juges, avertissez-moi si vous pouvez avoir une ordonnance de non-lieu en règle… ou bien Lucien attendra jusqu’à demain matin.

Camusot sortit après avoir salué ; mais madame de Sérizy, qui sentait alors vivement les atteintes du feu, ne lui rendit pas son salut. Monsieur

de Sérizy qui s'était élancé subitement hors du cabinet pendant que le procureur-général parlait au juge, revint alors avec un petit pot de cire vierge, et pansa les mains de sa femme en lui disant à l'oreille : – Léontine, pourquoi venir ici sans me prévenir ?

– Pauvre ami ! lui répondit-elle à l'oreille, pardonnez-moi, je parais folle ; mais il s'agissait de vous autant que de moi.

– Aimez ce jeune homme, si la fatalité le veut, mais ne laissez pas tant voir votre passion !… répondit le pauvre mari.

– Allons, chère comtesse, dit monsieur de Grandville après avoir causé pendant quelque temps avec le comte Octave, j'espère que vous emmènerez monsieur de Rubempré dîner chez vous ce soir.

Cette quasi promesse produisit une telle réaction sur madame de Sérizy, qu'elle pleura.

– Je croyais ne plus avoir de larmes, dit-elle en souriant. Ne pourriez-vous pas, reprit-elle, faire attendre ici monsieur de Rubempré ?…

– Je vais tâcher de trouver des huissiers pour nous l'amener, afin d'éviter qu'il soit accompagné de gendarmes, répondit monsieur de Grandville.

– Vous êtes bon comme Dieu ! répondit-elle au procureur-général avec une effusion qui rendit sa voix une musique divine.

– C'est toujours ces femmes-là, se dit le comte Octave, qui sont délicieuses, irrésistibles !…

Et il eut un accès de mélancolie en pensant à sa femme (Voir *Honorine*, Scènes de la vie privée).

Pendant que jolies femmes, ministres, magistrats, conspiraient tous pour sauver Lucien, voici ce qui se passait à la Conciergerie.

En passant par le guichet, Lucien avait dit au greffe que monsieur Camusot lui permettait d'écrire, et il demanda des plumes, de l'encre et du papier, qu'un surveillant eut aussitôt l'ordre de lui porter sur un mot dit à l'oreille du directeur par l'huissier de Camusot. Pendant le peu de temps que le surveillant mit à chercher et à monter chez Lucien ce qu'il attendait, ce pauvre jeune homme, à qui l'idée de sa confrontation avec Jacques Collin était insupportable, tomba dans une de ces méditations fatales où l'idée du suicide à laquelle il avait déjà cédé sans avoir pu l'accomplir, arrive à la manie. Selon quelques grands médecins *aliénistes*, le suicide, chez certaines organisations, est la terminaison d'une aliénation mentale ; or, depuis son arrestation, Lucien en avait fait une idée fixe. La lettre d'Esther, relue plusieurs fois, augmenta l'intensité de son désir de mourir, en lui remettant en mémoire le dénouement de Roméo rejoignant Juliette. Voici ce qu'il écrivit.

CECI EST MON TESTAMENT.

« À la Conciergerie, ce quinze mai 1830.

Je soussigné donne et lègue aux enfants de ma sœur, madame Ève Chardon, femme de David Séchard, ancien imprimeur à Angoulême, et de monsieur David Séchard, la totalité des biens meubles et immeubles qui m'appartiendront au jour de mon décès, déduction faite des payements et des legs que je prie mon exécuteur testamentaire d'accomplir.

Je supplie monsieur de Sérizy d'accepter la charge d'être mon exécuteur testamentaire.

Il sera payé 1° à monsieur l'abbé Carlos Herrera la somme de trois cent mille francs, 2° à monsieur le baron de Nucingen, celle de quatorze cent mille francs, qui sera réduite de sept cent cinquante mille francs, si les sommes soustraites chez mademoiselle Esther se retrouvent.

Je donne et lègue, comme héritier de mademoiselle Esther Gobseck, une somme de sept cent soixante mille francs aux hospices de Paris pour fonder un asile spécialement consacré aux filles publiques qui voudront quitter leur carrière de vice et de perdition.

En outre, je lègue aux hospices la somme nécessaire à l'achat d'une inscription de rentes de trente mille francs en cinq pour cent. Les intérêts annuels seront employés, par chaque semestre, à la délivrance des prisonniers pour dettes dont les créances s'élèveront au maximum à deux mille francs. Les administrateurs des hospices choisiront parmi les plus honorables des détenus pour dettes.

Je prie monsieur de Sérizy de consacrer une somme de quarante mille francs à un monument à élever au cimetière de l'Est à mademoiselle Esther, et je demande à être inhumé auprès d'elle. Cette tombe devra être faite comme les anciens tombeaux, elle sera carrée ; nos deux statues en marbre blanc seront couchées sur le couvercle, les têtes appuyées sur des coussins, les mains jointes et levées vers le ciel. Cette tombe n'aura pas d'inscription.

Je prie monsieur le comte de Sérizy de remettre à monsieur Eugène de Rastignac la toilette en or qui se trouve chez moi, comme souvenir.

Enfin, à ce titre, je prie mon exécuteur testamentaire d'agréer le don que je lui fais de ma bibliothèque.

Lucien Chardon de Rubempré. »

Ce testament fut enveloppé dans une lettre adressée à monsieur le comte de Grandville, procureur-général de la cour royale de Paris, et ainsi conçue :

« Monsieur le comte,

Je vous confie mon testament. Quand vous aurez déplié cette lettre, je ne serai plus. Dans le désir de recouvrer ma liberté, j'ai répondu si lâchement à des interrogations captieuses de monsieur Camusot que, malgré mon innocence, je puis être mêlé dans un procès infâme. En me supposant acquitté, sans blâme, la vie serait encore impossible pour moi, d'après les susceptibilités du monde.

Remettez, je vous prie, la lettre ci-incluse à l'abbé Carlos Herrera sans l'ouvrir, et faites parvenir à monsieur Camusot la rétractation en forme que je joins sous ce pli.

Je ne pense pas qu'on ose attenter au cachet d'un paquet qui vous est destiné. Dans cette confiance, je vous dis adieu, vous offrant pour la dernière fois mes respects et vous

priant de croire qu'en vous écrivant je vous donne une marque de ma reconnaissance pour toutes les bontés que vous avez eues pour votre serviteur.

Lucien de R. »

À L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Mon cher abbé, je n'ai reçu que des bienfaits de vous, et je vous ai trahi. Cette ingratitude involontaire me tue, et, quand vous lirez ces lignes, je n'existerai plus ; vous ne serez plus là pour me sauver.

Vous m'aviez donné pleinement le droit, si j'y trouvais un avantage, de vous perdre en vous jetant à terre comme un bout de cigare ; mais j'ai disposé de vous sottement. Pour sortir d'embarras, séduit par une captieuse demande du juge d'instruction votre fils spirituel, celui que vous aviez adopté, s'est rangé du côté de ceux qui veulent vous assassiner à tout prix, en voulant faire croire à une identité que je sais impossible entre vous et un scélérat français. Tout est dit.

Entre un homme de votre puissance et moi, de qui vous avez voulu faire un personnage plus grand que je ne pouvais l'être, il ne saurait y avoir de niaiseries échangées au moment d'une séparation suprême. Vous avez voulu me faire puissant et glorieux, vous m'avez précipité dans les abîmes du suicide, voilà tout. Il y a longtemps que je voyais venir le vertige pour moi.

Il y a la postérité de Caïn et celle d'Abel, comme vous disiez quelquefois. Caïn, dans le grand drame de l'Humanité, c'est l'opposition. Vous descendez d'Adam par cette ligne en qui le diable a continué de souffler le feu dont la première étincelle avait été jetée sur Ève. Parmi les démons de cette filiation, il s'en trouve, de temps en temps, de terribles, à organisations vastes, qui résument toutes les forces humaines, et qui ressemblent à ces fiévreux animaux du désert dont la vie exige les espaces immenses qu'ils y trouvent. Ces gens-là sont dangereux dans la Société comme les lions le seraient en pleine Normandie : il leur faut une pâture, ils dévorent les hommes vulgaires et broutent les écus des niais ; leurs jeux sont si périlleux qu'ils finissent par tuer l'humble chien dont ils se sont fait un compagnon, une idole. Quand Dieu le veut, ces êtres mystérieux sont Moïse, Attila, Charlemagne, Robespierre ou Napoléon ; mais, quand il laisse rouiller au fond de l'océan d'une génération ces instruments gigantesques, ils ne sont plus que Pugatcheff, Fouché, Louvel et l'abbé Carlos Herrera. Doués d'un immense pouvoir sur les âmes tendres, ils les attirent et les broient. C'est grand, c'est beau dans son genre. C'est la plante vénéneuse aux riches couleurs qui fascine les enfants dans les bois. C'est la poésie du mal. Des hommes comme vous autres doivent habiter des antres, et n'en pas sortir. Tu m'as fait vivre de cette vie gigantesque, et j'ai bien mon compte de l'existence. Ainsi, je puis retirer ma tête des nœuds gordiens de ta politique pour la donner au nœud coulant de ma cravate.

Pour réparer ma faute, je transmets au procureur-général une rétractation de mon interrogatoire ; vous verrez à tirer parti de cette pièce.

Par le vœu d'un testament en bonne forme, on vous rendra, monsieur l'abbé, les sommes appartenant à votre Ordre, desquelles vous avez disposé très imprudemment pour moi, par suite de la paternelle tendresse que vous m'avez portée.

Adieu donc, adieu, grandiose statue du mal et de la corruption, adieu, vous qui, dans la bonne voie, eussiez été plus que Ximenès, plus que Richelieu, vous avez tenu vos promesses : je me retrouve au bord de la Charente, après vous avoir dû les enchantements d'un rêve ; mais, malheureusement, ce n'est plus la rivière de mon pays

où j'allais noyer les peccadilles de la jeunesse ; c'est la Seine, et mon trou, c'est un cabanon de la Conciergerie.
Ne me regrettez pas : mon mépris pour vous était égal à mon admiration.

Lucien. »

DÉCLARATION.

« Je soussigné déclare rétracter entièrement ce que contient l'interrogatoire que m'a fait subir aujourd'hui monsieur Camusot. L'abbé Carlos Herrera se disait ordinairement mon père spirituel, et j'ai dû me tromper à ce mot pris dans un autre sens par le juge, sans doute par erreur.
Je sais que, dans un but politique et pour anéantir des secrets qui concernent les cabinets d'Espagne et des Tuileries, des agents obscurs de la diplomatie essayent de faire passer l'abbé Carlos Herrera pour un forçat nommé Jacques Collin ; mais l'abbé Carlos Herrera ne m'a jamais fait d'autres confidences à cet égard que celles de ses efforts pour se procurer les preuves du décès ou de l'existence de ce Jacques Collin.
À la Conciergerie, ce 15 mai 1830.

Lucien de Rubempré. »

La fièvre du suicide communiquait à Lucien une grande lucidité d'idées et cette activité de main que connaissent les auteurs en proie à la fièvre de la composition. Ce mouvement fut tel chez lui que ces quatre pièces furent écrites dans l'espace d'une demi-heure. Il en fit un paquet, le ferma par des pains à cacheter, y mit, avec la force que donne le délire, l'empreinte d'un cachet à ses armes qu'il avait au doigt, et il le plaça très visiblement au milieu du plancher, sur le carreau.

Certes, il était difficile de porter plus de dignité dans la situation fausse où tant d'infamie avait plongé Lucien : il sauvait sa mémoire de tout opprobre, et il réparait le mal fait à son complice, autant que l'esprit du dandy pouvait annuler les effets de la confiance du poète.

Si Lucien avait été placé dans un des cabanons des Secrets, il se serait heurté contre l'impossibilité d'y accomplir son dessein, car ces boîtes en pierre de taille n'ont pour mobilier qu'une espèce de lit de camp et un baquet destiné à d'impérieux besoins. Il ne s'y trouve pas un clou, pas une chaise, pas même un escabeau. Le lit de camp est si solidement scellé qu'il est impossible de le déplacer sans un travail dont s'apercevrait facilement le surveillant, car le judas en fer est toujours ouvert. Enfin, lorsque le prévenu donne des craintes, il est surveillé par un gendarme ou par un agent. Dans les chambres de la Pistole, et dans celle où Lucien avait été mis par suite des égards que le juge voulut témoigner à un jeune homme appartenant à la haute société parisienne, le lit mobile, la table et la chaise peuvent donc servir à l'exécution d'un suicide, sans néanmoins le rendre facile. Lucien portait une

longue cravate noire en soie ; et, en revenant de l'instruction, il songeait déjà à la manière dont Pichegru s'était, plus ou moins volontairement, donné la mort. Mais pour se pendre il faut trouver un point d'appui et un espace assez considérable entre le corps et le sol pour que les pieds ne rencontrent rien. Or la fenêtre de sa cellule donnant sur le préau n'avait point d'espagnolette, et les barreaux de fer scellés à l'extérieur, étant séparés de Lucien par l'épaisseur de la muraille, ne lui permettaient pas d'y prendre un point d'appui.

Voici le plan que sa faculté d'invention suggéra rapidement à Lucien pour consommer son suicide. Si la hotte appliquée à la baie ôtait à Lucien la vue du préau, cette hotte empêchait également les surveillants de voir ce qui se passait dans sa cellule ; or, si dans la partie inférieure de la fenêtre les vitres avaient été remplacées par deux fortes planches, la partie supérieure conservait, dans chaque moitié, de petites vitres séparées et maintenues par les traverses qui les encadrent. En montant sur sa table Lucien pouvait atteindre à la partie vitrée de sa fenêtre, en détacher deux verres ou les casser, de manière à trouver dans le coin de la première traverse un point d'appui solide. Il se proposait d'y passer sa cravate, de faire sur lui-même une révolution pour la serrer autour de son cou, après l'avoir bien nouée, et de repousser la table loin de lui d'un coup de pied.

Donc, il approcha la table de la fenêtre sans faire de bruit, il quitta sa redingote et son gilet, puis il monta sur la table sans aucune hésitation pour trouer deux vitres au-dessus et au-dessous du premier bâton. Quand il fut sur la table, il put alors jeter les yeux sur le préau, spectacle magique qu'il entrevit pour la première fois. Le directeur de la Conciergerie ayant reçu de monsieur Camusot la recommandation d'agir avec les plus grands égards avec Lucien, l'avait fait conduire, comme on l'a vu, par les communications intérieures de la Conciergerie dont l'entrée est dans le souterrain obscur qui fait face à la tour d'Argent, en évitant ainsi de montrer un jeune homme élégant à la foule des accusés qui se promènent dans le préau. On va juger si l'aspect de ce promenoir est de nature à saisir vivement une âme de poète.

Le préau de la Conciergerie est borné sur le quai par la tour d'Argent et par la tour Bonbec ; or, l'espace qui les sépare indique parfaitement au-dehors la largeur du préau. La galerie, dite de Saint-Louis, qui mène de la galerie marchande à la cour de Cassation et à la tour Bonbec où se trouve encore, dit-on, le cabinet de saint Louis, peut donner aux curieux la mesure de la longueur du préau, car elle en répète la dimension. Les Secrets et les Pistoles se trouvent donc sous la galerie marchande. Aussi la reine Marie-Antoinette, dont le cachot est sous les Secrets actuels, était-elle conduite au tribunal révolutionnaire, qui tenait ses séances dans le local de l'audience solennelle de la cour de Cassation, par un escalier formidable pratiqué dans

l'épaisseur des murs qui soutiennent la galerie marchande et aujourd'hui condamné. L'un des côtés du préau, celui dont le premier étage est occupé par la galerie de Saint-Louis, présente aux regards une enfilade de colonnes gothiques entre lesquelles les architectes de je ne sais quelle époque ont pratiqué deux étages de cabanons pour loger le plus d'accusés possible, en empâtant de plâtre, de grilles et de scellements les chapiteaux, les ogives, et les fûts de cette galerie magnifique. Sous le cabinet, dit de saint Louis, dans la tour Bonbec, tourne un escalier en colimaçon qui mène à ces cabanons. Cette prostitution des plus grands souvenirs de la France est d'un effet hideux.

À la hauteur où Lucien se trouvait, son regard prenait en écharpe cette galerie et les détails du corps de logis qui réunit la tour d'Argent à la tour Bonbec, il voyait les toits pointus des deux tours. Il resta tout ébahi, son suicide fut retardé par son admiration. Aujourd'hui les phénomènes de l'hallucination sont si bien admis par la médecine, que ce mirage de nos sens, cette étrange faculté de notre esprit n'est plus contestable. L'homme, sous la pression d'un sentiment arrivé au point d'être une monomanie à cause de son intensité, se trouve souvent dans la situation où le plongent l'opium, le hachisch, et le protoxide d'azote. Alors apparaissent les spectres, les fantômes, alors les rêves prennent du corps, les choses détruites revivent dans leurs conditions premières. Ce qui dans le cerveau n'était qu'une idée devient une créature animée. La science en est à croire aujourd'hui que, sous l'effort des passions à leur paroxysme le cerveau s'injecte de sang, et que cette congestion produit les jeux effrayants du rêve dans l'état de veille, tant on répugne à considérer (Voyez *Louis Lambert*, Études philosophiques) la pensée comme une force vive. Lucien vit le Palais dans toute sa beauté primitive. La colonnade fut svelte, jeune, fraîche. La demeure de saint Louis reparut telle qu'elle fut, il en admirait les proportions babyloniennes et les fantaisies orientales. Il accepta cette vue sublime comme un poétique adieu de la création civilisée. En prenant ses mesures pour mourir, il se demandait comment cette merveille existait inconnue dans Paris. Il était deux Lucien, un Lucien poète en promenade dans le Moyen Âge, sous les arcades et sous les tourelles de saint Louis, et un Lucien apprêtant son suicide.

Au moment où monsieur de Grandville sortit de son cabinet, le directeur de la Conciergerie y entrait, et l'expression de cette physionomie était telle que le procureur-général rentra ; d'ailleurs le directeur avait à la main un paquet et lui disait : – Voici, monsieur, un paquet de lettres pour vous qui vient d'un prévenu dont le triste sort m'amène.

– Serait-ce monsieur Lucien de Rubempré ?… demanda monsieur de Grandville saisi par une angoisse affreuse.

– Oui, monsieur. Le surveillant du préau a entendu un bruit de carreaux cassés, à la Pistole, et le voisin de monsieur Lucien a jeté des cris perçants, car il entendait l'agonie de ce pauvre jeune homme. Le surveillant est revenu pâle du spectacle qui s'est offert à ses yeux, il a vu le prévenu pendu à la croisée au moyen de sa cravate.

Quoique le directeur parlât à voix basse, le cri terrible que poussa madame de Sérizy prouva que, dans les circonstances suprêmes, nos organes ont une puissance incalculée. La comtesse entendit ou devina ; mais, avant que monsieur de Grandville se fût retourné, sans que ni monsieur de Sérizy ni monsieur de Bauvan pussent s'opposer à des mouvements si rapides, elle fila, comme un trait, par la porte, et parvint à la galerie marchande où elle courut jusqu'à l'escalier qui descend à la rue de la Barillerie.

Un avocat déposait sa robe à la porte d'une de ces boutiques qui pendant si longtemps encombrèrent cette galerie où l'on vendait des chaussures, où l'on louait des robes et des toques. La comtesse demanda le chemin de la Conciergerie.

– Descendez et tournez à gauche, l'entrée est sur le quai de l'Horloge, la première arcade.

– Cette femme est folle… dit la marchande, il faudrait la suivre. Personne n'aurait pu suivre Léontine, elle volait. Un médecin expliquerait comment ces femmes du monde, dont la force est sans emploi, trouvent dans les crises de la vie de telles ressources. Elle se précipita par l'arcade vers le guichet avec tant de célérité que le gendarme en faction ne la vit pas entrer. Elle s'abattit comme une plume poussée par un vent furieux à la grille, elle en secoua les barres de fer avec tant de fureur, qu'elle arracha celle qu'elle avait saisie. Elle s'enfonça les deux morceaux sur la poitrine, d'où le sang jaillit, et elle tomba criant : – Ouvrez ! ouvrez ! d'une voix qui glaça les surveillants.

Le porte-clefs accourut.

– Ouvrez ! je suis envoyée par le procureur-général, *pour sauver le mort !* …

Pendant que la comtesse faisait le tour par la rue de la Barillerie et par le quai de l'Horloge, monsieur de Grandville et monsieur de Sérizy descendaient à la Conciergerie par l'intérieur du Palais en devinant l'intention de la comtesse ; mais, malgré leur diligence, ils arrivèrent au moment où elle tombait évanouie à la première grille, et qu'elle était relevée par les gendarmes descendus de leur corps de garde. À l'aspect du directeur de la Conciergerie, on ouvrit le guichet, on transporta la comtesse dans le greffe ; mais elle se dressa sur ses pieds, et tomba sur ses genoux en joignant les mains.

– Le voir !… le voir !… Oh ! messieurs, je ne ferai pas de mal ! mais si vous ne voulez pas me voir mourir là… laissez-moi regarder Lucien, mort ou

vivant… Ah ! tu es là, mon ami, choisis entre ma mort ou… Elle s'affaissa. – Tu es bon, reprit-elle. Je t'aimerai !…

– Emportons-la ?… dit monsieur de Bauvan.

– Non, allons à la cellule où est Lucien ! reprit monsieur de Grandville en lisant dans les yeux égarés de monsieur de Sérizy ses intentions.

Et il saisit la comtesse, la releva, la prit sous un bras ; tandis que monsieur de Bauvan la prenait sous l'autre.

– Monsieur ! dit monsieur de Sérizy au directeur, un silence de mort sur tout ceci.

– Soyez tranquille, répondit le directeur. Vous avez pris un bon parti. Cette dame…

– C'est ma femme…

– Ah ! pardon, monsieur. Eh ! bien, elle s'évanouira certainement en voyant le jeune homme, et pendant son évanouissement on pourra l'emporter dans une voiture.

– C'est ce que j'ai pensé, dit le comte, envoyez un de vos hommes dire à mes gens, cour de Harlay, de venir au guichet, il n'y a que ma voiture là…

– Nous pouvons le sauver, disait la comtesse eh marchant avec un courage et une force qui surprirent ses gardes. Il y a des moyens de rendre à la vie… Et elle entraînait les deux magistrats en criant au surveillant : – Allez donc, allez plus vite, une seconde vaut la vie de trois personnes !

Quand la porte de la cellule fut ouverte, et que la comtesse aperçut Lucien pendu comme si ses vêtements eussent été mis à un porte-manteau, d'abord elle fit un bond vers lui pour l'embrasser et le saisir ; mais elle tomba la face sur le carreau de la cellule, en jetant des cris étouffés par une sorte de râle.

Cinq minutes après, elle était emportée par la voiture du comte vers son hôtel, couchée en long sur un coussin, son mari à genoux devant elle. Le comte de Bauvan était allé chercher un médecin pour porter les premiers secours à la comtesse.

Le directeur de la Conciergerie examinait la grille extérieure du guichet, et disait à son greffier : – On n'a rien épargné ! les barres de fer sont forgées, elles ont été essayées, on a payé cela très cher, et il y avait une paille dans ce barreau-là ?…

Le procureur-général, revenu chez lui, disait à Massol qu'il trouva l'attendant dans l'antichambre du parquet :

– Monsieur, mettez ce que je vais vous dicter, dans le numéro de demain de votre Gazette, à l'endroit où vous donnez les nouvelles judiciaires, vous ferez la tête de l'article. Et il dicta ceci :

« On a reconnu que la demoiselle Esther s'est donné volontairement la mort.

L’alibi bien constaté de monsieur Lucien de Rubempré, son innocence, ont d’autant plus fait déplorer son arrestation, qu’au moment où le juge d’instruction donnait l’ordre de l’élargir, ce jeune homme est mort subitement. »

– Votre avenir, monsieur, dit le magistrat à Massol, dépend de votre discrétion sur le petit service que je vous demande, ajouta monsieur de Grandville.

– Puisque monsieur le procureur-général me fait l’honneur d’avoir confiance en moi, je prendrai la liberté, répondit Massol, de lui présenter une observation. Cette note inspirera des commentaires injurieux sur la justice…

– La justice est assez forte pour les supporter, répliqua le magistrat.

– Permettez, monsieur le comte, on peut avec deux phrases éviter ce malheur.

Et l’avocat écrivit ceci :

> « Les formes de la justice sont tout à fait étrangères à ce funeste évènement. L’autopsie à laquelle on a procédé sur-le-champ a démontré que cette mort était due à la rupture d’un anévrisme à son dernier période. Si monsieur Lucien de Rubempré avait été affecté de son arrestation, sa mort aurait eu lieu beaucoup plus tôt. Or, nous croyons pouvoir affirmer que, loin d’être affligé de son arrestation, il en riait et disait à ceux qui l’accompagnèrent de Fontainebleau à Paris, qu’aussitôt arrivé devant le magistrat son innocence serait reconnue. »

– N’est-ce pas sauver tout ?… demanda l’avocat-journaliste.

– Merci, monsieur, répondit le procureur-général.

Ainsi, comme on le voit, les plus grands évènements de la vie sont traduits par de petits Faits-Paris plus ou moins vrais.

Paris, mars 1846.

QUATRIÈME PARTIE
La dernière incarnation de Vautrin

– Qu'y a-t-il, Madeleine ? dit madame Camusot en voyant entrer chez elle sa femme de chambre avec cet air que savent prendre les gens dans les circonstances critiques.

– Madame, répondit Madeleine, monsieur vient de rentrer du Palais ; mais il a la figure si bouleversée, et il se trouve dans un tel état, que madame ferait peut-être mieux de l'aller voir dans son cabinet.

– A-t-il dit quelque chose ? demanda madame Camusot.

– Non, madame ; mais nous n'avons jamais vu pareille figure à monsieur, on dirait qu'il va commencer une maladie ; il est jaune, il paraît être en décomposition, et…

Sans attendre la fin de la phrase, madame Camusot s'élança hors de sa chambre et courut chez son mari. Elle aperçut le juge d'instruction assis dans un fauteuil, les jambes allongées, la tête appuyée au dossier, les mains pendantes, le visage pâle, les yeux hébétés, absolument comme s'il allait tomber en défaillance.

– Qu'as-tu, mon ami ? dit la jeune femme effrayée.

– Ah ! ma pauvre Amélie, il est arrivé le plus funeste évènement… J'en tremble encore. Figure-toi que le procureur général … Non, que madame de Sérizy… que… Je ne sais par où commencer…

– Commence par la fin !… dit madame Camusot.

– Eh bien ! au moment où, dans la Chambre du conseil de la Première, monsieur Popinot avait mis la dernière signature nécessaire au bas du jugement de non-lieu rendu sur mon rapport qui mettait en liberté Lucien de Rubempré… Enfin, tout était fini ! le greffier emportait le plumitif ; j'allais être quitte de cette affaire… Voilà le président du tribunal qui entre et qui examine le jugement :

– « Vous élargissez un mort, me dit-il d'un air froidement railleur ; ce jeune homme est allé, selon l'expression de M. de Bonald, devant son juge naturel. Il a succombé à l'apoplexie foudroyante… »

Je respirais en croyant à un accident.

« Si je comprends, monsieur le président, a dit monsieur Popinot, il s'agirait alors de l'apoplexie de Pichegru…

– « Messieurs, a repris le président de son air grave, sachez que, pour tout le monde, le jeune Lucien de Rubempré sera mort de la rupture d'un anévrisme. »

Nous nous sommes tous entre-regardés.

– « De grands personnages sont mêlés à cette déplorable affaire, a dit le président. Dieu veuille, dans votre intérêt, monsieur Camusot, quoique vous n'ayez fait que votre devoir, que madame de Sérizy ne reste pas folle du coup qu'elle a reçu ! on l'emporte quasi morte. Je viens de rencontrer notre procureur général dans un état de désespoir qui m'a fait mal. Vous avez donné à gauche, mon cher Camusot ! » a-t-il ajouté en me parlant à l'oreille.

Non, ma chère amie, en sortant, c'est à peine si je pouvais marcher. Mes jambes tremblaient tant, que je n'ai pas osé me hasarder dans la rue, et je suis allé me reposer dans mon cabinet. Coquart, qui rangeait le dossier de cette malheureuse instruction, m'a raconté qu'une belle dame avait pris la Conciergerie d'assaut, qu'elle avait voulu sauver la vie à Lucien de qui elle est folle, et qu'elle s'était évanouie en le trouvant pendu par sa cravate à la croisée de la Pistole. L'idée que la manière dont j'ai interrogé ce malheureux jeune homme, qui, d'ailleurs, entre nous, était parfaitement coupable, a pu causer son suicide, m'a poursuivi depuis que j'ai quitté le Palais, et je suis toujours près de m'évanouir…

– Eh bien ! ne vas-tu pas te croire un assassin, parce qu'un prévenu se pend dans sa prison au moment tu l'allais élargir ?…. s'écria madame Camusot. Mais un juge d'instruction est alors comme un général qui a un cheval tué sous lui !… Voilà tout.

– Ces comparaisons, ma chère, sont tout au plus bonnes pour plaisanter, et la plaisanterie est hors de saison ici. *Le mort saisit le vif* dans ce cas-là. Lucien emporte nos espérances dans son cercueil.

– Vraiment ?… dit madame Camusot d'un air profondément ironique.

– Oui, ma carrière est finie. Je resterai toute ma vie simple juge au tribunal de la Seine. Monsieur de Grandville était, avant ce fatal évènement, déjà fort mécontent de la tournure que prenait l'instruction ; mais son mot à notre président me prouve que, tant que monsieur de Grandville sera procureur général, je n'avancerai jamais !

Avancer ! voilà le mot terrible, l'idée qui, de nos jours, change le magistrat en fonctionnaire.

Autrefois le magistrat était sur-le-champ tout ce qu'il devait être. Les trois ou quatre mortiers des présidences de chambre suffisaient aux ambitions dans chaque parlement. Une charge de conseiller contentait un de Brosses comme un Molé, à Dijon comme à Paris. Celle charge, une fortune déjà, voulait une grande fortune pour être bien portée. À Paris, en dehors du parlement, les gens de robe ne pouvaient aspirer qu'à

trois existences supérieures : le contrôle général, les sceaux ou la simarre de chancelier. Au-dessous des parlements, dans la sphère inférieure, un lieutenant de présidial se trouvait être un assez grand personnage pour qu'il fût heureux de rester toute sa vie sur son siège. Comparez la position d'un conseiller à la cour royale de Paris, qui n'a pour toute fortune, en 1829, que son traitement, à celle d'un conseiller au parlement en 1729. Grande est la différence ! Aujourd'hui, où l'on fait de l'argent la garantie sociale universelle, on a dispensé les magistrats de posséder, comme autrefois, de grandes fortunes ; aussi les voit-on députés, pairs de France, entassant magistrature sur magistrature, à la fois juges et législateurs, allant emprunter de l'importance à des positions autres que celle d'où devrait venir tout leur éclat.

Enfin, les magistrats pensent à se distinguer pour avancer, comme on avance dans l'armée ou dans l'administration.

Cette pensée, si elle n'altère pas l'indépendance du magistrat, est trop connue et trop naturelle, on en voit trop d'effets, pour que la magistrature ne perde pas de sa majesté dans l'opinion publique. Le traitement payé par l'État fait du prêtre et du magistrat, des employés. Les grades à gagner développent l'ambition ; l'ambition engendre une complaisance envers le pouvoir ; puis l'égalité moderne met le justiciable et le juge sur la même feuille du parquet social. Ainsi les deux colonnes de tout ordre social, la Religion et la Justice, se sont amoindries au dix-neuvième siècle, où l'on se prétend en progrès sur toute chose.

– Et pourquoi n'avancerais-tu pas ? dit Amélie Camusot.

Elle regarda son mari d'un air railleur, en sentant la nécessité de rendre de l'énergie à l'homme qui portait son ambition, et de qui elle jouait comme d'un instrument.

– Pourquoi désespérer ? reprit-elle en faisant un geste qui peignit bien son insouciance quant à la mort du prévenu. Ce suicide va rendre heureuses les deux ennemies de Lucien, madame d'Espard et sa cousine, la comtesse Châtelet. Madame d'Espard est au mieux avec le garde des sceaux ; et, par elle, tu peux obtenir une audience de Sa Grandeur, où tu lui diras le secret de cette affaire. Or, si le ministre de la justice est pour toi, qu'as-tu donc à craindre de ton président et du procureur général ?

– Mais monsieur et madame de Sérizy !… s'écria le pauvre juge. Madame de Sérizy, je te le répète, est folle ! et folle par ma faute, dit-on !

– Eh ! si elle est folle, juge sans jugement, s'écria madame Camusot en riant, elle ne pourra pas te nuire ! Voyons, raconte-moi toutes les circonstances de la journée.

– Mon Dieu, répondit Camusot, au moment où j'avais confessé ce malheureux jeune homme et où il venait de déclarer que ce soi-disant prêtre

espagnol est bien Jacques Collin, la duchesse de Maufrigneuse et madame de Sérizy m'ont envoyé, par un valet de chambre, un petit mot où elles me priaient de ne pas l'interroger. Tout était consommé…

– Mais, tu as donc perdu la tête ! dit Amélie ; car, sûr comme tu l'es de ton commis-greffier, tu pouvais alors faire revenir Lucien, le rassurer adroitement, et corriger ton interrogatoire !

– Mais tu es comme madame de Sérizy, tu te moques de la justice ! dit Camusot incapable de se jouer de sa profession. Madame de Sérizy a pris mes procès-verbaux et les a jetés au feu !

– En voilà une femme ! bravo ! s'écria madame Camusot.

– Madame de Sérizy m'a dit qu'elle ferait sauter le Palais plutôt que de laisser un jeune homme, qui avait eu les bonnes grâces de la duchesse de Maufrigneuse et les siennes, aller sur les bancs de la cour d'assises en compagnie d'un forçat !…

– Mais, Camusot, dit Amélie, en ne pouvant pas retenir un sourire de supériorité, ta position est superbe…

– Ah ! oui, superbe !

– Tu as fait ton devoir…

– Mais malheureusement, et malgré l'avis jésuitique de monsieur de Grand ville, qui m'a rencontré sur le quai Malaquais…

– Ce matin ?

– Ce matin !

– À quelle heure ?

– À neuf heures.

– Oh ! Camusot ! dit Amélie en joignant ses mains et les tordant, moi qui ne cesse de te répéter de prendre garde à tout… Mon Dieu, ce n'est pas un homme, c'est une charrette de moellons que je traîne !… Mais, Camusot, ton procureur général t'attendait au passage, il a dû te faire des recommandations.

– Mais oui…

– Et tu ne l'as pas compris ! Si tu es sourd, tu resteras toute ta vie juge d'instruction sans aucune espèce d'instruction. Aie donc l'esprit de m'écouter ! dit-elle en faisant taire son mari qui voulut répondre. Tu crois l'affaire finie ? dit Amélie.

Camusot regarda sa femme de l'air qu'ont les paysans devant un charlatan.

– Si la duchesse de Maufrigneuse et la comtesse de Sérizy sont compromises, tu dois les avoir toutes deux pour protectrices, reprit Amélie. Voyons ? madame d'Espard obtiendra pour toi du garde des sceaux une audience où tu lui donneras le secret de l'affaire, et il en amusera le roi ; car tous les souverains aiment à connaître l'envers des tapisseries, et savoir

les véritables motifs des évènements que le public regarde passer bouche béante. Dès lors, ni le procureur général, ni monsieur de Sérizy ne seront plus à craindre…

– Quel trésor qu'une femme comme toi ! s'écria le juge en reprenant courage. Après tout, j'ai débusqué Jacques Collin, je vais l'envoyer rendre ses comptes en cour d'assises, je dévoilerai ses crimes. C'est une victoire dans la carrière d'un juge d'instruction qu'un pareil procès…

– Camusot, reprit Amélie en voyant avec plaisir son mari revenu de la prostration morale et physique où l'avait jeté le suicide de Lucien de Rubempré, le président t'a dit tout à l'heure que tu avais donné à gauche ; mais ici tu donnes trop à droite… Tu te fourvoies encore, mon ami !

Le juge d'instruction resta debout, regardant sa femme avec une sorte de stupéfaction.

« Le roi, le garde des sceaux pourront être très contents d'apprendre le secret de cette affaire, et tout à la fois très fâchés de voir des avocats de l'opinion libérale traînant à la barre de l'opinion et de la cour d'assises, par leurs plaidoiries, des personnages aussi importants que les Sérizy, les Maufrigneuses et les Grandlieu, enfin tous ceux qui sont mêlés directement ou indirectement à ce procès. »

– Ils y sont fourrés tous !… je les tiens ? s'écria Camusot.

Le juge, qui se leva, marcha par son cabinet, à la façon de Sganarelle sur le théâtre quand il cherche à sortir d'un mauvais pas.

– Écoute, Amélie ! reprit-il en se posant devant sa femme, il me revient à l'esprit une circonstance, en apparence, minime, et qui, dans la situation où je suis, est d'un intérêt capital. Figure-toi, ma chère amie, que ce Jacques Collin est un colosse de ruse, de dissimulation, de rouerie… un homme d'une profondeur… Oh ! c'est… quoi ?… le Cromwell du bagne !… Je n'ai jamais rencontré pareil scélérat, il m'a presque attrapé !… Mais, en instruction criminelle, un bout de fil qui passe vous fait trouver un peloton avec lequel on se promène dans le labyrinthe des consciences les plus ténébreuses, ou des faits les plus obscurs. Lorsque Jacques Collin m'a vu feuilletant les lettres saisies au domicile de Lucien de Rubempré, mon drôle y a jeté le coup d'œil d'un homme qui voulait voir si quelque autre paquet ne s'y trouvait pas, et il a laissé échapper un mouvement de satisfaction visible. Ce regard de voleur évaluant un trésor, ce geste de prévenu qui se dit : « j'ai » mes armes, » m'ont fait comprendre un monde de choses. Il n'y a que vous autres femmes qui puissiez, comme nous et les prévenus, lancer, dans une œillade échangée, des scènes entières où se révèlent des tromperies compliquées comme des serrures de sûreté. On se dit, vois-tu, des volumes de soupçons en une seconde ! C'est effrayant, c'est la vie ou la mort, dans un clin d'œil. Le gaillard a d'autres lettres entre les mains ! ai-je pensé. Puis les

mille autres détails de l'affaire m'ont préoccupé. J'ai négligé cet incident, car je croyais avoir à confronter mes prévenus et pouvoir éclaircir plus tard ce point de l'instruction. Mais regardons comme certain que Jacques Collin a mis en lieu sûr, selon l'habitude de ces misérables, les lettres les plus compromettantes de la correspondance du beau jeune homme adoré de tant de…

– Et tu trembles, Camusot ! Tu seras président de chambre à la cour royale, bien plus tôt que je ne le croyais !… s'écria madame Camusot, dont la figure rayonna. Voyons ! il faut te conduire de manière à contenter tout le monde, car l'affaire devient si grave qu'elle pourrait bien nous être VOLÉE ! … N'a-t-on pas ôté des mains de Popinot, pour te la confier, la procédure, dans le procès en interdiction intenté par madame à monsieur d'Espard ? dit-elle pour répondre à un geste d'étonnement que fit Camusot. Eh bien ! le procureur général qui prend un air si vif à l'honneur de monsieur et de madame de Sérizy, ne peut-il pas évoquer l'affaire à la cour royale, et faire commettre un conseiller à lui pour l'instruire à nouveau ?…

– Ah çà ! ma chère, où donc as-tu fait ton droit criminel ? s'écria Camusot. Tu sais tout, tu es mon maître…

– Comment ! tu crois que demain matin monsieur de Grandville ne sera pas effrayé de la plaidoirie probable d'un avocat libéral que ce Jacques Collin saura bien trouver ; car on viendra lui proposer de l'argent pour être son défenseur !… Ces dames connaissent leur danger aussi bien, pour ne pas dire mieux, que tu ne le connais ; elles en instruiront le procureur général, qui, déjà, voit ces familles traînées bien près du banc des accusés, par suite du mariage de ce forçat avec Lucien de Rubempré, fiancé de mademoiselle de Grandlieu, Lucien, amant d'Esther, ancien amant de la duchesse de Maufrigneuse, le chéri de madame de Sérizy. Tu dois donc manœuvrer de manière à te concilier l'affection de ton procureur général, la reconnaissance de M. de Sérizy, celle de la marquise d'Espard, de la comtesse Châtelet, à corroborer la protection de madame de Maufrigneuse par celle de la maison de Grandlieu, et à te faire adresser des compliments par ton président. Moi, je me charge de mesdames d'Espard, de Maufrigneuse et de Grandlieu. Toi, tu dois aller demain matin chez le procureur général. Monsieur de Grandville est un homme qui ne vit pas avec sa femme, il a eu pour maîtresse, pendant une dizaine d'années, une mademoiselle de Bellefeuille, qui lui a donné des enfants adultérins, n'est-ce pas ? Eh bien ! ce magistrat-là n'est pas un saint, c'est un homme tout comme un autre ; on peut le séduire, il donne prise sur lui par quelque endroit, il faut découvrir son faible, le flatter ; demande-lui des conseils, fais-lui voir le danger de l'affaire ; enfin, tâchez de vous compromettre de compagnie, et tu seras…

– Non ; je devrais baiser la marque de tes pas, dit Camusot en interrompant sa femme, la prenant par la taille et la serrant sur son cœur. Amélie ! tu me sauves !

– C'est moi qui t'ai remorqué d'Alençon à Mantes, et de Mantes au tribunal de la Seine, répondit Amélie. Eh bien ! sois tranquille !… je veux qu'on m'appelle madame la présidente dans cinq ans d'ici ; mais, mon chat, pense donc toujours pendant longtemps avant de prendre des résolutions. Le métier de juge n'est pas celui d'un sapeur-pompier, le feu n'est jamais à vos papiers, vous avez le temps de réfléchir ; aussi, dans vos places, les sottises sont-elles inexcusables…

– La force de ma position est tout entière dans l'identité du faux prêtre espagnol avec Jacques Collin, reprit le juge après une longue pause. Une fois cette identité bien établie, quand même la cour s'attribuerait la connaissance de ce procès, ce sera toujours un fait acquis dont ne pourra se débarrasser aucun magistrat, juge ou conseiller. J'aurai imité les enfants qui attachent une ferraille à la queue d'un chat ; la procédure, n'importe où elle s'instruise, fera toujours sonner les fers de Jacques Collin.

– Bravo ! dit Amélie.

– Et le procureur général aimera mieux s'entendre avec moi, qui pourrais seul enlever cette épée de Damoclès suspendue sur le cœur du faubourg Saint-Germain, qu'avec tout autre !… Mais tu ne sais pas combien il est difficile d'obtenir ce magnifique résultat ?… Le procureur général et moi, tout à l'heure, dans son cabinet, nous sommes convenus d'accepter Jacques Collin pour ce qu'il se donne, pour un chanoine du chapitre de Tolède, pour Carlos Herrera ; nous sommes convenus d'admettre sa qualité d'envoyé diplomatique, et de le laisser réclamer par l'ambassade d'Espagne. C'est par suite de ce plan que j'ai fait le rapport qui met en liberté Lucien de Rubempré, que j'ai recommencé les interrogatoires de mes prévenus, en les rendant blancs comme neige. Demain, messieurs de Rastignac, Bianchon, et je ne sais qui encore, doivent être confrontés avec le soi-disant chanoine du chapitre royal de Tolède, ils ne reconnaîtront pas en lui Jacques Collin, dont l'arrestation a eu lieu en leur présence, il y a dix ans, dans une pension bourgeoise, où ils l'ont connu sous le nom de Vautrin.

Un moment de silence régna pendant lequel madame Camusot réfléchissait.

– Es-tu sûr que ton prévenu soit Jacques Collin, demanda-t-elle.

– Sûr, répondit le juge, et le procureur général aussi.

– Eh bien ! tâche donc, sans laisser voir tes griffes de chat fourré de susciter un éclat au Palais de Justice ! Si ton homme est encore au secret, va voir immédiatement le directeur de la Conciergerie et fais en sorte que le forçat y soit publiquement reconnu. Au lieu d'imiter les enfants, imite les

ministres de la police dans les pays absolus, qui inventent des conspirations contre le souverain pour se donner le mérite de les avoir déjouées et se rendre nécessaires ; mets trois familles en danger pour avoir la gloire de les sauver.

– Ah ! quel bonheur ! s'écria Camusot. J'ai la tête si troublée que je ne me souvenais plus de cette circonstance. L'ordre de mettre Jacques Collin à la pistole a été porté par Cocquart à monsieur Gault, le directeur de la Conciergerie. Or, par les soins de Bibi-Lupin, l'ennemi de Jacques Collin, on a transféré de la Force à la Conciergerie trois criminels qui le connaissent ; et, s'il descend demain matin au préau, l'on s'attend à des scènes terribles…

– Et pourquoi ?

– Jacques Collin, ma chère, est le dépositaire des fortunes que possèdent les bagnes et qui se montent à des sommes considérables ; or, il les a, dit-on, dissipées pour entretenir le luxe de feu Lucien, et on va lui demander des comptes. Ce sera, m'a dit Bibi-Lupin une tuerie qui nécessitera l'intervention des surveillants, et le secret sera découvert. Il y va de la vie de Jacques Collin. Or, en me rendant au Palais de bonne heure, je pourrai dresser procès-verbal de l'identité.

– Ah ! si ses commettants te débarrassaient de lui ! tu serais regardé comme un homme bien capable ! Ne va pas chez monsieur de Grandville, attends-le à son parquet avec cette arme formidable ! C'est un canon chargé sur les trois plus considérables familles de la cour et de la pairie. Sois hardi, propose à monsieur de Grandville de vous débarrasser de Jacques Collin en le transférant à la Force, où les forçats savent se débarrasser de leurs dénonciateurs. J'irai, moi, chez la duchesse de Maufrigneuse, qui me mènera chez les Grandlieu. Peut-être verrai-je aussi monsieur de Sérizy. Fie-toi à moi pour sonner l'alarme partout. Écris-moi surtout un petit mot convenu pour que je sache si le prêtre espagnol est judiciairement reconnu pour être Jacques Collin. Arrange-toi pour quitter le Palais à deux heures, je t'aurai fait obtenir une audience particulière du garde des sceaux : peut-être sera-t-il chez la marquise d'Espard.

Camusot restait planté sur ses jambes dans une admiration qui fit sourire la fine Amélie.

– Allons, viens dîner, et sois gai, dit-elle en terminant. Vois ! nous ne sommes à Paris que depuis deux ans, et te voilà en passe de devenir conseiller avant la fin de l'année… De là, mon chat, à la présidence d'une chambre à la cour, il n'y aura pas d'autre distance qu'un service rendu dans quelque affaire politique.

Cette délibération secrète montre à quel point les actions et les moindres paroles de Jacques Collin, dernier personnage de cette étude, intéressaient l'honneur des familles au sein desquelles il avait placé son défunt protégé.

La mort de Lucien et l'invasion à la Conciergerie de la comtesse de Sérizy venaient de produire un si grand trouble dans les rouages de la machine, que le directeur avait oublié de lever le secret du prétendu prêtre espagnol.

Quoiqu'il y en ait plus d'un exemple dans les annales judiciaires, la mort d'un prévenu pendant le cours de l'instruction d'un procès, est un évènement assez rare pour que les surveillants, le greffier et le directeur fussent sortis du calme dans lequel ils fonctionnent. Néanmoins, pour eux, le grand évènement n'était pas ce beau jeune homme devenu si promptement un cadavre, mais bien la rupture de la barre en fer forgé de la première grille du guichet par les délicates mains d'une femme du monde. Aussi, directeur, greffier et surveillants, dès que le procureur général, le comte Octave de Bauvan, furent partis dans la voiture du comte de Sérizy, en emmenant sa femme évanouie, se groupèrent-ils au guichet en reconduisant M. Lebrun, le médecin de la prison, appelé pour constater la mort de Lucien et s'en entendre avec le *médecin des morts* de l'arrondissement où demeurait cet infortuné jeune homme.

On nomme à Paris *médecin des morts* le docteur chargé, dans chaque mairie, d'aller vérifier le décès et d'en examiner les causes.

Avec ce coup d'œil rapide qui le distinguait, monsieur de Grandville avait jugé nécessaire, pour l'honneur des familles compromises, de faire dresser l'acte de décès de Lucien, à la mairie dont dépend le quai Malaquais, où demeurait le défunt, et de le conduire de son domicile à l'église Saint-Germain-des-Prés, où le service funèbre allait avoir lieu. Monsieur de Chargebœuf, secrétaire de monsieur de Grandville, mandé par lui, reçut des ordres à cet égard. La translation de Lucien devait être opérée pendant la nuit. Le jeune secrétaire était chargé de s'entendre immédiatement avec la mairie, avec la paroisse et l'administration des pompes funèbres. Ainsi, pour le monde, Lucien serait mort libre et chez lui, son convoi partirait de chez lui, ses amis seraient convoqués chez lui pour la cérémonie.

Donc, au moment où Camusot, l'esprit en repos, se mettait à table avec son ambitieuse moitié, le directeur de la Conciergerie et monsieur Lebrun, médecin des prisons, étaient en dehors du guichet, déplorant la fragilité des barres de fer et la force des femmes amoureuses.

– On ne sait pas, disait le docteur à monsieur Gault en le quittant, tout ce qu'il y a de puissance nerveuse dans l'homme surexcité pas la passion ! La dynamique et les mathématiques sont sans signes ni calculs pour constater cette force-là. Tenez, hier, j'ai été témoin d'une expérience qui m'a fait frémir et qui rend compte du terrible pouvoir physique déployé tout à l'heure par cette petite dame.

– Contez-moi cela, dit monsieur Gault, car j'ai la faiblesse de m'intéresser au magnétisme, sans y croire, mais il m'intrigue.

– Un médecin magnétiseur, car il y a des gens parmi nous qui croient au magnétisme, reprit le docteur Lebrun, m'a proposé d'expérimenter sur moi-même un phénomène qu'il me décrivait et duquel je doutais. Curieux de voir par moi-même une des étranges crises nerveuses par lesquelles on prouve l'existence du magnétisme, je consentis ! Voici le fait. Je voudrais bien savoir ce que dirait notre Académie de médecine si l'on soumettait, l'un après l'autre, ses membres à cette action qui ne laisse aucune échappatoire à l'incrédulité. Mon vieil ami…

Ce médecin, dit le docteur Lebrun en ouvrant une parenthèse, est un vieillard persécuté pour ses opinions par la Faculté, depuis Mesmer ; il a soixante-dix ou douze ans, et se nomme Bouvard. C'est aujourd'hui le patriarche de la doctrine du magnétisme animal. Je suis un fils pour ce bonhomme, je lui dois mon état. Donc le vieux et respectueux Bouvard me proposait de me prouver que la force nerveuse mise en action par le magnétiseur était non pas infinie, car l'homme est soumis à des lois déterminées, mais qu'elle procédait comme les forces de la nature dont les principes absolus échappent à nos calculs.

– Ainsi, me dit-il, si tu veux abandonner ton poignet au poignet d'une somnambule qui dans l'état de veille ne te le presserait pas au-delà d'une certaine force appréciable, tu reconnaîtras que, dans l'état si sottement nommé somnambulique, ses doigts auront la faculté d'agir comme des cisailles manœuvrées par un serrurier !

Eh bien, monsieur, lorsque j'ai eu livré mon poignet à celui de la femme, non pas *endormie*, car Bouvard réprouve cette expression, mais *isolée*, et que le vieillard eut ordonné à cette femme de me presser indéfiniment et de toute sa force le poignet, j'ai prié d'arrêter au moment où le sang allait jaillir du bout de mes doigts. Tenez ! voyez le bracelet que je porterai pendant plus de trois mois ?

– Diable ! dit monsieur Gault en regardant une ecchymose circulaire qui ressemblait à celle qu'eût produite une brûlure.

– Mon cher Gault, reprit le médecin, j'aurais eu ma chair prise dans un cercle de fer qu'un serrurier aurait vissé par un écrou, je n'aurais pas senti ce collier de métal aussi durement que les doigts de cette femme ; son poignet était de l'acier inflexible, et j'ai la conviction qu'elle aurait pu me briser les os et me séparer la main du poignet. Cette pression, commencée d'abord d'une manière insensible, a continué sans relâche en ajoutant toujours une force nouvelle à la force de pression antérieure ; enfin un tourniquet ne se serait pas mieux comporté que cette main changée en un appareil de torture. Il me paraît donc prouvé que, sous l'empire de la passion, qui est la volonté ramassée sur un point et arrivée à des quantités de force animale incalculables, comme le sont toutes les différentes espèces de puissances

électriques, l'homme peut apporter sa vitalité tout entière, soit pour l'attaque soit pour la résistance, dans tel ou tel de ses organes… Cette petite dame avait, sous la pression de son désespoir, envoyé sa puissance vitale dans ses poignets.

– Il en faut diablement pour rompre une barre de fer forgé dit le chef des surveillants en hochant la tête.

– Il y avait une paille ! fit observer monsieur Gault.

– Moi, reprit le médecin, je n'ose plus assigner de limites à la force nerveuse. C'est d'ailleurs ainsi que les mères, pour sauver leurs enfants, magnétisent des lions, descendent dans un incendie, le long des corniches où les chats se tiendraient à peine, et supportent les tortures de certains accouchements. Là est le secret des tentatives des prisonniers et des forçats pour recouvrer la liberté… On ne connaît pas encore la portée des forces vitales, elles tiennent à la puissance même de la nature, et nous les puisons à des réservoirs inconnus !

– Monsieur, vint dire tout bas un surveillant à l'oreille du directeur qui reconduisait le docteur Lebrun à la grille extérieure de la Conciergerie, le *Secret numéro deux* se dit malade et réclame le médecin ; il se prétend à la mort, ajouta le surveillant.

– Vraiment ? dit le directeur.

– Mais il râle ! répliqua le surveillant.

– Il est cinq heures, répondit le docteur, je n'ai pas dîné… Mais après tout, me voilà tout porté, voyons, allons…

– Le Secret numéro deux est précisément le prêtre espagnol soupçonné d'être Jacques Collin, dit monsieur Gault au médecin, et l'un des prévenus dans le procès où ce pauvre jeune homme était impliqué…

– Je l'ai déjà vu ce matin, répondit le docteur. Monsieur Camusot m'a mandé pour constater l'état sanitaire de ce gaillard-là, qui, soit dit entre nous, se porte à merveille et qui de plus ferait fortune à poser pour les Hercules dans les troupes de saltimbanques.

– Il peut vouloir se tuer aussi, dit monsieur Gault. Donnons un coup de pied aux secrets tous deux, car je dois être là, ne fût-ce que pour le transférer à la pistole. Monsieur Camusot a levé le secret pour ce singulier anonyme…

Jacques Collin, surnommé Trompe-la-Mort dans le monde des bagnes, et à qui maintenant il ne faut plus donner d'autre nom que le sien, se trouvait depuis le moment de sa réintégration au secret, d'après l'ordre de Camusot, en proie à une anxiété qu'il n'avait jamais connue pendant sa vie marquée par tant de crimes, par trois évasions du bagne et par deux condamnations en cour d'assises. Cet homme, en qui se résument la vie, les forces, l'esprit, les passions du bagne, et qui vous en présente la plus haute expression, n'est-il pas monstrueusement beau par son attachement

digne de la race canine envers celui dont il fait son ami ? Condamnable, infâme et horrible de tant de côtés, ce dévouement absolu à son idole le rend si véritablement intéressant, que cette étude, déjà si considérable, paraîtrait inachevée, écourtée, si le dénouement de cette vie criminelle n'accompagnait pas la fin de Lucien de Rubempré. Le petit épagneul mort, on se demande si son terrible compagnon, si le lion vivra !

Dans la vie réelle, dans la société, les faits s'enchaînent si fatalement à d'autres faits, qu'ils ne vont pas les uns sans les autres. L'eau du fleuve forme une espèce de plancher liquide ; il n'est pas de flot, si mutiné qu'il soit, à quelque hauteur qu'il s'élève, dont la puissante gerbe ne s'efface sous la masse des eaux, plus forte par la rapidité de son cours que les rébellions des gouffres qui marchent avec elle. De même qu'on regarde l'eau couler en y voyant de confuses images, peut-être désirez-vous mesurer la pression du pouvoir social sur ce tourbillon nommé Vautrin ? voir à quelle distance ira s'abîmer le flot rebelle, comment finira la destinée de cet homme vraiment diabolique, mais rattaché par l'amour à l'humanité ? tant ce principe céleste périt difficilement dans les cœurs les plus gangrenés !

L'ignoble forçat en matérialisant le poème caressé par tant de poètes, par Moore, par lord Byron, par Mathurin, par Canalis (un démon possédant un ange attiré dans son enfer pour le rafraîchir d'une rosée dérobée au paradis), Jacques Collin, si l'on a bien pénétré dans ce cœur de bronze, avait renoncé à lui-même depuis sept ans. Ses puissantes facultés, absorbées en Lucien, ne jouaient que pour Lucien ; il jouissait de ses progrès, de ses amours, de son ambition. Pour lui, Lucien était son âme visible.

Trompe-la-Mort dînait chez les Grandlieu, se glissait dans le boudoir des grandes dames, aimait Esther par procuration. Enfin il voyait en Lucien un Jacques Collin, beau, jeune, noble, arrivant au poste d'ambassadeur.

Trompe-la-Mort avait réalisé la superstition allemande DU DOUBLE par un phénomène de paternité morale que concevront les femmes qui, dans leur vie, ont aimé véritablement, qui ont senti leur âme passée dans celle de l'homme aimé, qui ont vécu de sa vie, noble ou infâme, heureuse ou malheureuse, obscure ou glorieuse, qui ont éprouvé, malgré les distances, du mal à leur jambe, s'il s'y faisait une blessure, qui ont senti qu'il se battait en duel, et qui, pour tout dire en un mot, n'ont pas eu besoin d'apprendre une infidélité pour la savoir.

Reconduit dans son cabanon, Jacques Collin se disait : – interroge le petit !

Et il frissonnait, lui qui tuait comme un ouvrier boit.

– A-t-il pu voir ses maîtresses ? se demandait-il. Ma tante a-t-elle trouvé ces damnées femelles ? Ces duchesses, ces comtesses ont-elles marché, ont-elles empêché l'interrogatoire ?… Lucien a-t-il reçu mes instructions ?… Et

si la fatalité veut qu'on l'interroge, comment *se tiendra-t-il ?* Pauvre petit, c'est moi qui l'ai conduit là ! C'est ce brigand de Paccard et cette fouine d'Europe qui cause tout ce grabuge, en *chippant* les sept cent cinquante mille francs de l'inscription donnée par Nucingen à Esther. Ces deux drôles nous ont fait trébucher au dernier pas ; mais ils paieront cher cette farce-là ! Un jour de plus, et Lucien était riche ! il épousait sa Clotilde de Grandlieu. Je n'avais plus Esther sur les bras. Lucien aimait trop cette fille, tandis qu'il n'eût jamais aimé cette planche de salut, cette Clotilde… Ah ! le petit aurait alors été tout à moi ! Et dire que notre sort dépend d'un regard, d'une rougeur de Lucien devant ce Camusot, qui voit tout, qui ne manque pas de la finesse des juges ! car nous avons échangé, lorsqu'il m'a montré les lettres, un regard par lequel nous nous sommes sondés mutuellement, et il a deviné que je puis *faire chanter* les maîtresses de Lucien !…

Ce monologue dura trois heures. L'angoisse fut telle qu'elle eut raison de cette organisation de fer et de vitriol. Jacques Collin, dont le cerveau fut comme incendié par la folie, ressentit une soif si dévorante, qu'il épuisa, sans s'en apercevoir, toute la provision d'eau contenue dans un des deux baquets qui forment, avec le lit en bois, tout le mobilier d'un Secret.

– S'il perd la tête, que deviendra-t-il ? car ce cher enfant n'a pas la force de Théodore !… se demanda-t-il en se couchant sur le lit de camp, semblable à celui d'un corps de garde.

Un mot sur ce Théodore de qui se souvenait Jacques Collin en ce moment suprême. Théodore Calvi, jeune Corse, condamné à perpétuité pour onze meurtres, à l'âge de dix-huit ans, grâce à certaines protections achetées à prix d'or, avait été le compagnon de chaîne de Jacques Collin, de 1819 à 1820. La dernière évasion de Jacques Collin, une de ses plus belles combinaisons (il était sorti déguisé en gendarme et conduisant Théodore Calvi marchant à ses côtés en forçat, mené chez le commissaire), cette superbe évasion avait eu lieu dans le port de Rochefort, où les forçats meurent dru, et où l'on espérait voir finir ces deux dangereux personnages. Évadés ensemble, ils avaient été forcés de se séparer par les hasards de leur fuite. Théodore, repris, avait été réintégré au bagne. Après avoir gagné l'Espagne et s'y être transformé en Carlos Herrera, Jacques Collin venait chercher son Corse à Rochefort, lorsqu'il rencontra Lucien sur les bords de la Charente. Le héros des bandits et des *macchis* à qui Trompe-la-Mort devait de savoir l'italien, fut sacrifié naturellement à cette nouvelle idole.

La vie avec Lucien, garçon pur de toute condamnation, et qui ne se reprochait que des peccadilles, se levait d'ailleurs belle et magnifique comme le soleil d'une journée d'été ; tandis qu'avec Théodore, Jacques Collin n'apercevait plus d'autre dénouement que l'échafaud, après une série de crimes indispensables.

L’idée d’un malheur causé par la faiblesse de Lucien, à qui le régime du secret devait faire perdre la tête, prit des proportions énormes dans l’esprit de Jacques Collin ; et, en supposant la possibilité d’une catastrophe, ce malheureux se sentit les yeux mouillés de larmes, phénomène qui, depuis son enfance, ne s’était pas produit une seule fois en lui.

– Je dois avoir une fièvre de cheval, se dit-il, et peut-être en faisant venir le médecin et lui proposant une somme considérable me mettrait-il en rapport avec Lucien.

En ce moment le surveillant apporta le dîner au prévenu.

– C’est inutile, mon garçon, je ne puis manger. Dites à monsieur le directeur de cette prison de m’envoyer le médecin, je me trouve si mal que je crois ma dernière heure arrivée.

En entendant les sons gutturaux du râle par lesquels le forçat accompagna sa phrase, le surveillant inclina la tête et partit. Jacques Collin s’accrocha furieusement à cette espérance ; mais, quand il vit entrer dans son cabanon le docteur en compagnie du directeur, il regarda sa tentative comme avortée, et il attendit froidement l’effet de la visite, en tendant son pouls au médecin.

– Monsieur a la fièvre, dit le docteur à monsieur Gault ; mais c’est la fièvre que nous reconnaissons chez tous les prévenus, et qui, dit-il à l’oreille du faux Espagnol, est toujours pour moi la preuve d’une criminalité quelconque.

En ce moment, le directeur, à qui le procureur général avait donné la lettre écrite par Lucien à Jacques Collin pour la lui remettre, laissa le docteur et le prévenu sous la garde du surveillant, et alla chercher cette lettre.

– Monsieur, dit Jacques Collin au docteur en voyant le surveillant à la porte, et ne s’expliquant pas l’absence du directeur, je ne regarderais pas à trente mille francs pour pouvoir faire passer cinq lignes à Lucien de Rubempré.

– Je ne veux pas vous voler votre argent, dit le docteur Lebrun, personne au monde ne peut plus communiquer avec lui…

– Personne ? dit Jacques Collin stupéfait, et pourquoi ?

– Mais il s’est pendu…

Jamais tigre trouvant ses petits enlevés n’a frappé les jungles de l’Inde d’un cri aussi épouvantable que le fut celui de Jacques Collin, qui se dressa sur ses pieds comme le tigre sur ses pattes, qui lança sur le docteur un regard brûlant, comme l’éclair de la foudre quand elle tombe ; puis il s’affaissa sur son lit de camp en disant : – Oh ! mon fils !…

– Pauvre homme ! s’écria le médecin ému de ce terrible effort de la nature.

En effet, cette explosion fut suivie d’une si complète faiblesse, que ces mots : « Oh ! mon fils ! » furent comme un murmure.

– Va-t-il aussi nous craquer dans les mains, celui-là ? demanda le surveillant.

– Non, ce n’est pas possible ! reprit Jacques Collin en se soulevant et regardant les deux témoins de cette scène d’un œil sans flamme ni chaleur. Vous vous trompez, ce n’est pas lui ! Vous n’avez pas bien vu. L’on ne peut pas se pendre au secret ! Voyez comment pourrais-je me pendre ici ? Paris tout entier me répond de cette vie-là ! Dieu me la doit !

Le surveillant et le médecin étaient à leur tour stupéfaits, eux que rien depuis longtemps ne pouvait plus surprendre. Monsieur Gault entra, tenant la lettre de Lucien à la main. À l’aspect du directeur, Jacques Collin, abattu sous la violence même de cette explosion de douleur, parut se calmer.

– Voici une lettre que monsieur le procureur général m’a chargé de vous donner, en permettant que vous l’eussiez non décachetée, fit observer monsieur Gault.

– C’est de Lucien… dit Jacques Collin.

– Oui, monsieur.

– N’est-ce pas, monsieur, que ce jeune homme ?…

– Est mort, reprit le directeur. Quand même monsieur le docteur se serait trouvé ici, malheureusement il serait toujours arrivé trop tard… Ce jeune homme est mort, là…, dans une des pistoles…

– Puis-je le voir de mes yeux ? demanda timidement Jacques Collin ; laisserez-vous un père libre d’aller pleurer son fils ?

– Vous pouvez, si vous le voulez, prendre sa chambre, car j’ai l’ordre de vous transférer dans une des chambres de la pistole. Le secret est levé pour vous, monsieur.

Les yeux du prévenu, dénués de chaleur et de vie, allaient lentement du directeur au médecin ; Jacques Collin les interrogeait, croyant à quelque piège, et il hésitait à sortir.

– Si vous voulez voir le corps, lui dit le médecin, vous n’avez pas de temps à perdre, on doit l’enlever cette nuit…

– Si vous avez des enfants, messieurs, dit Jacques Collin, vous comprendrez mon imbécillité, j’y vois à peine clair… Ce coup est pour moi bien plus que la mort, mais vous ne pouvez pas savoir ce que je dis… Vous n’êtes pères, si vous l’êtes, que d’une manière ;… je suis mère, aussi !… Je… je suis fou… je le sens.

En franchissant des passages dont les portes inflexibles ne s’ouvrent que devant le directeur, il est possible d’aller en peu de temps des secrets aux pistoles. Ces deux rangées d’habitations sont séparées par un corridor souterrain formé de deux gros murs qui soutiennent la voûte sur laquelle repose la galerie du Palais de Justice, nommée la galerie Marchande. Aussi, Jacques Collin, accompagné du surveillant qui le prit par le bras, précédé du

directeur et suivi par le médecin, arriva-t-il en quelques minutes à la cellule où gisait Lucien, qu'on avait mis sur le lit.

À cet aspect, il tomba sur ce corps et s'y colla par une étreinte désespérée, dont la force et le mouvement passionnés firent frémir les trois spectateurs de cette scène.

– Voilà, dit le docteur au directeur, un exemple de ce dont je vous parlais. Voyez !… cet homme va pétrir ce corps, et vous ne savez pas ce qu'est un cadavre, c'est de la pierre…

– Laissez-moi là !… dit Jacques Collin d'une voix éteinte, je n'ai pas longtemps à le voir, on va me l'enlever pour…

Il s'arrêta devant le mot *enterrer*.

– Vous me permettrez de garder quelque chose de mon cher enfant !… Ayez la bonté de me couper vous-même, monsieur, dit-il au docteur Lebrun, quelques mèches de ses cheveux, car je ne le puis pas…

– C'est bien son fils ! dit le médecin.

– Vous croyez ? répondit le directeur d'un air profond, qui jeta le médecin dans une courte rêverie.

Le directeur dit au surveillant de laisser le prévenu dans cette cellule, et de couper quelques mèches de cheveux pour le prétendu père sur la tête du fils, avant qu'on vînt enlever le corps.

À cinq heures et demie, au mois de mai, l'on peut facilement lire une lettre à la Conciergerie, malgré les barreaux des grilles et les mailles du treillis en fil de fer qui en condamnent les fenêtres, Jacques Collin épela donc cette terrible lettre en tenant la main de Lucien.

On ne connaît pas d'homme qui puisse garder pendant dix minutes un morceau de glace, en le serrant avec force dans le creux de sa main. La froideur se communique aux sources de la vie avec une rapidité mortelle. Mais l'effet de ce froid terrible, et agissant comme un poison, est à peine comparable à celui que produit sur l'âme la main raide et glacée d'un mort tenue ainsi, serrée ainsi. La Mort parle alors à la Vie, elle dit des secrets noirs et qui tuent bien des sentiments ; car, en fait de sentiment, changer, n'est-ce pas mourir ?

En relisant avec Jacques Collin la lettre de Lucien, cet écrit suprême paraîtra ce qu'il fut pour cet homme, une coupe de poison.

À L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Mon cher abbé, le n'ai reçu que des bienfaits de vous, et je vous ai trahi. Cette ingratitude involontaire me tue, et, quand vous lirez ces lignes, je n'existerai plus ; vous ne serez plus là pour me sauver.

Vous m'aviez donné pleinement le droit, si j'y trouvais un avantage, de vous perdre en vous jetant à terre comme un bout de cigare, mais j'ai disposé de vous sottement. Pour sortir d'embarras, séduit par une captieuse demande du juge d'instruction, votre

fils spirituel, celui que vous aviez adopté, s'est rangé du côté de ceux qui veulent vous assassiner à tout prix, en voulant faire croire à une identité que je sais impossible entre vous et un scélérat français. Tout est dit.

Entre un homme de votre puissance et moi, de qui vous avez voulu faire un personnage plus grand que je ne pouvais l'être, il ne saurait y avoir de niaiseries échangées au moment d'une séparation suprême. Vous m'avez voulu faire puissant et glorieux, vous m'avez précipité dans les abîmes du suicide, voilà tout. Il y a longtemps que je voyais venir le vertige pour moi.

Il y a la postérité de Caïn et celle d'Abel, comme vous disiez quelquefois. Caïn, dans le grand drame de l'Humanité, c'est l'opposition. Vous descendez d'Adam par cette ligne en qui le diable a continué de souffler le feu dont la première étincelle avait été jetée sur Ève. Parmi les démons de cette filiation, il s'en trouve, de temps en temps, de terribles, à organisations vastes, qui résument toutes les forces humaines, et qui ressemblent à ces fiévreux animaux du désert dont la vie exige les espaces immenses qu'ils y trouvent. Ces gens-là sont dangereux dans la société comme les lions le seraient en pleine Normandie : il leur faut une pâture, ils dévorent les hommes vulgaires et broutent les écus des niais ; leurs jeux sont si périlleux qu'ils finissent par tuer l'humble chien dont ils se sont fait un compagnon, une idole. Quand Dieu le veut, ces êtres mystérieux sont Moïse, Attila, Charlemagne, Robespierre ou Napoléon ; mais quand ils laissent rouiller au fond de l'océan d'une génération ces instruments gigantesques, ils ne sont plus que Pugatcheff, Fouché, Louvel et l'abbé Carlos Herrera. Doués d'un immense pouvoir sur les âmes tendres, ils les attirent et les broient. C'est grand, c'est beau dans son genre. C'est la plante vénéneuse aux riches couleurs qui fascine les enfants dans les bois. C'est la poésie du mal.

Des hommes comme vous autres doivent habiter des antres et n'en pas sortir. Tu m'as fait vivre de cette vie gigantesque, et j'ai bien mon compte de l'existence. Ainsi, je puis retirer ma tête des nœuds gordiens de ta politique, pour la donner au nœud coulant de ma cravate.

Pour réparer ma faute, je transmets au procureur général une rétractation de mon interrogatoire ; vous verrez à tirer parti de cette pièce. Par le vœu d'un testament en bonne forme, on vous rendra, monsieur l'abbé, les sommes appartenant à votre Ordre, desquelles vous avez disposé très imprudemment pour moi, par suite de la paternelle tendresse que vous m'avez portée. Adieu donc, adieu, grandiose statue du mal et de la corruption, adieu, vous qui, dans la bonne voie, eussiez été plus que Ximénès, plus que Richelieu ; vous avez tenu vos promesses : je me retrouve au bord de la Charente, après vous avoir dû les enchantements d'un rêve ; mais, malheureusement, ce n'est plus la rivière de mon pays où j'allais noyer les peccadilles de ma jeunesse ; c'est la Seine, et mon trou, c'est un cabanon de la Conciergerie.

Ne me regrettez pas : mon mépris pour vous était égal à mon admiration.

Lucien. »

Avant une heure du matin, lorsqu'on vint enlever le corps, on trouva Jacques Collin agenouillé devant le lit, cette lettre à terre, lâchée sans doute comme le suicidé lâche le pistolet qui l'a tué ; mais le malheureux tenait toujours la main de Lucien entre ses mains jointes et priait Dieu.

En voyant cet homme, les porteurs s'arrêtèrent en moment, car il ressemblait à une de ces figures de pierre agenouillée pour l'éternité sur les tombeaux du Moyen Âge, par le génie des tailleurs d'images. Ce faux prêtre, aux yeux clairs comme ceux des tigres et raidi par une immobilité surnaturelle, imposa tellement à ces gens, qu'ils lui dirent avec douceur de se lever.

– Pourquoi ? demanda-t-il timidement.

Cet audacieux Trompe-la-Mort était devenu faible comme un enfant.

Le directeur montra ce spectacle à monsieur de Chargebœuf, qui, saisi de respect pour une pareille douleur, et croyant à la qualité de père que Jacques Collin se donnait, expliqua les ordres de monsieur de Grandville relatifs au service et au convoi de Lucien, qu'il fallait absolument transférer à son domicile du quai Malaquais, où le clergé l'attendait pour le veiller pendant le reste de la nuit.

– Je reconnais bien là la grande âme de ce magistrat, s'écria d'une voix triste le forçat. Dites-lui, monsieur, qu'il peut compter sur ma reconnaissance… Oui, je suis capable de lui rendre de grands services… N'oubliez pas cette phrase ; elle est, pour lui, de la dernière importance. Ah ! monsieur, il se fait d'étranges changements dans le cœur d'un homme, quand il a pleuré pendant sept heures sur un enfant comme celui-ci… Je ne le verrai donc plus !…

Après avoir couvé Lucien par un regard de mère à qui l'on arrache le corps de son fils, Jacques Collin s'affaissa sur lui-même. En regardant prendre le corps de Lucien, il laissa échapper un gémissement qui fit hâter les porteurs.

Le secrétaire du procureur général et le directeur de la prison s'étaient déjà soustraits à ce spectacle.

Qu'était devenue cette nature de bronze, où la décision égalait le coup d'œil en rapidité, chez laquelle la pensée et l'action jaillissaient comme un même éclair, dont les nerfs aguerris par trois évasions, par trois séjours au bagne avaient atteint à la solidité métallique des nerfs du sauvage ? Le fer cède à certains degrés de battage ou de pression réitérée ; ses impénétrables molécules, purifiées par l'homme et rendues homogènes, se désagrègent ; et, sans être en fusion, le métal n'a plus la même vertu de résistance. Les maréchaux, les serruriers, les taillandiers, tous les ouvriers qui travaillent constamment ce métal en expriment alors l'état par un mot de leur technologie : « *Le fer est roui !* » disent-ils en s'appropriant cette expression exclusivement consacrée au chanvre, dont la désorganisation s'obtient par le rouissage. Eh bien, l'âme humaine, ou, si vous voulez la triple énergie du corps, du cœur et de l'esprit se trouve dans une situation analogue à celle du fer, par suite de certains chocs répétés. Il en est alors

des hommes comme du chanvre et du fer : ils sont rouis. La science et la justice, le public cherchent mille causes aux terribles catastrophes causées sur les chemins de fer, par la rupture d'une barre de fer, et dont le plus affreux exemple est celui de Bellevue ; mais personne n'a consulté les vrais connaisseurs en ce genre, les forgerons, qui ont tous dit le même mot : « Le fer était roui ! » Ce danger est imprévisible. Le métal devenu mou, le métal resté résistant, offrent la même apparence.

C'est dans cet état que les confesseurs et les juges d'instruction trouvent souvent les grands criminels. Les sensations terribles de la cour d'assises et celles de la *toilette* déterminent presque toujours chez les natures les plus fortes cette dislocation de l'appareil nerveux. Les aveux s'échappent alors des bouches les plus violemment serrées ; les cœurs les plus durs se brisent alors ; et, chose étrange ! au moment où les aveux sont inutiles, lorsque cette faiblesse suprême arrache à l'homme le masque d'innocence sous lequel il inquiétait la Justice, toujours inquiète lorsque le condamné meurt sans avouer son crime.

Napoléon a connu cette dissolution de toutes les forces humaines sur le champ de bataille de Waterloo !

À huit heures du matin, quand le surveillant des pistoles entra dans la chambre où se trouvait Jacques Collin, il le vit pâle et calme, comme un homme redevenu fort par un violent parti pris.

– Voici l'heure d'aller au préau, dit le porte-clefs, vous êtes enfermé depuis trois jours, si vous voulez prendre l'air et marcher, vous le pouvez !

Jacques Collin, tout à ses pensées absorbantes, ne prenant aucun intérêt à lui-même, se regardant comme un vêtement sans corps, comme un haillon, ne soupçonna pas le piège que lui tendait Bibi-Lupin, ni l'importance de son entrée au préau. Le malheureux, sorti machinalement, enfila le corridor qui longe les cabanons pratiqués dans les corniches des magnifiques arcades du palais des rois de France, et sur lesquelles s'appuie la galerie dite de Saint-Louis, par où l'on va maintenant aux différentes dépendances de la cour de cassation. Ce corridor rejoint celui des pistoles ; et, circonstance digne de remarque, la chambre où fut détenu Louvel, l'un des plus fameux régicides, est celle située à l'angle droit formé par le coude des deux corridors. Sous le joli cabinet qui occupe la tour Bonbec se trouve un escalier en colimaçon auquel aboutit ce sombre corridor, et par où les détenus logés, dans les pistoles ou dans les cabanons, vont et viennent pour se rendre au préau.

Tous les détenus, les accusés qui doivent comparaître en cour d'assises et ceux qui y ont comparu, les prévenus qui ne sont plus au secret, tous les prisonniers de la Conciergerie enfin se promènent dans cet étroit espace entièrement pavé, pendant quelques heures de la journée, et surtout le matin de bonne heure en été. Ce préau, l'antichambre de l'échafaud ou du bagne,

y aboutit d'un bout, et de l'autre il tient à la société par le gendarme, par le cabinet du juge d'instruction ou par la cour d'assises. Aussi est-ce plus glacial à voir que l'échafaud. L'échafaud peut devenir un piédestal pour aller au ciel ; mais le préau, c'est toutes les infamies de la terre réunies et sans issue !

Que ce soit le préau de la Force ou celui de Poissy, ceux de Melun ou de Sainte-Pélagie, un préau est un préau. Les mêmes faits s'y reproduisent identiquement, à la couleur près des murailles, à la hauteur ou à l'espace. Aussi les Études de mœurs mentiraient-elles à leur titre, si la description la plus exacte de ce *pandémonium* parisien ne se trouvait ici.

Sous les puissantes voûtes qui soutiennent la salle des audiences de la cour de cassation, il existe à la quatrième arcade une pierre qui servait, dit-on, à saint Louis pour distribuer ses aumônes, et qui, de nos jours, sert de table pour vendre quelques comestibles aux détenus. Aussi, dès que le préau s'ouvre pour les prisonniers, tous vont-ils se grouper autour de cette pierre à friandises de détenus, l'eau-de-vie, le rhum, etc.

Les deux premières arcades de ce côté du préau, qui fait face à la magnifique galerie byzantine, seul vestige de l'élégance du palais de saint Louis, sont prises par un parloir où confèrent les avocats et les accusés, et où les prisonniers parviennent au moyen d'un guichet formidable, composé d'une double voie tracée par des barreaux énormes, et comprise dans l'espace de la troisième arcade. Ce double chemin ressemble à ces rues momentanément créées à la porte des théâtres par des barrières pour contenir la queue, lors des grands succès. Ce parloir, situé au bout de l'immense salle du guichet actuel de la Conciergerie, éclairé sur le préau par des hottes, vient d'être mis à jour par des châssis vitrés du côté de guichet, en sorte qu'on y surveille les avocats en conférence avec leurs clients. Cette innovation a été nécessitée par les trop fortes séductions que de jolies femmes exerçaient sur leurs défenseurs. On ne sait plus où s'arrêtera la morale ?… Ces précautions ressemblent à ces examens de conscience tout faits, où les imaginations pures se dépravent en réfléchissant à des monstruosités ignorées. Dans ce parloir ont également lieu les entrevues des parents et des amis à qui la police permet de voir des prisonniers, accusés eu détenus.

On doit maintenant comprendre ce qu'est le préau pour les deux cents prisonniers de la Conciergerie ; c'est leur jardin, un jardin sans arbres, ni terre, ni fleurs, un préau enfin ! Les annexes du parloir et de la pierre de saint Louis, sur laquelle se distribuent les comestibles et les liquides autorisés, constituent l'unique communication possible avec le monde extérieur.

Les moments passés au préau sont les seuls pendant lesquels le prisonnier se trouve à l'air et en compagnie ; néanmoins, dans les autres prisons, les détenus sont réunis dans les ateliers du travail ; mais, à la Conciergerie, on ne

peut se livrer à aucune occupation, à moins d'être à la pistole. Là, le drame de la cour d'assises préoccupe d'ailleurs tous les esprits, puisqu'on ne vient là que pour subir ou l'instruction ou le jugement. Cette cour présente un affreux spectacle ; on ne peut se le figurer, il faut le voir, ou l'avoir vu.

D'abord, la réunion, sur un espace de quarante mètres de long sur trente de large, d'une centaine d'accusés ou de prévenus, ne constitue pas l'élite de la société. Ces misérables, qui, pour la plupart, appartiennent aux plus basses classes, sont mal vêtus ; leurs physionomies sont ignobles ou horribles ; car un criminel venu des sphères sociales supérieures est une exception heureusement assez rare. La concussion, le faux ou la faillite frauduleuse, seuls crimes qui peuvent amener là des gens comme il faut, ont d'ailleurs le privilège de la pistole, et l'accusé ne quitte alors presque jamais sa cellule.

Ce lieu de promenade, encadré par de beaux et formidables murs noirâtres, par une colonnade partagée en cabanons, par une fortification du côté du quai, par les cellules grillagées de la pistole au nord, gardé par des surveillants attentifs, occupé par un troupeau de criminels ignobles et se défiant tous les uns des autres, attriste déjà par les dispositions locales ; mais il effraie bientôt, lorsque vous vous y voyez le centre de tous ces regards pleins de haine, de curiosité, de désespoir, en face de ces êtres déshonorés. Aucune joie ! tout est sombre, les lieux et les hommes. Tout est muet, les murs et les consciences. Tout est péril pour ces malheureux ; ils n'osent, à moins d'une amitié sinistre comme le bagne dont elle est le produit, se fier les uns aux autres. La police, qui plane sur eux, empoisonne pour eux l'atmosphère et corrompt tout, jusqu'au serrement de main de deux coupables intimes. Un criminel qui rencontre là son meilleur camarade ignore si ce dernier ne s'est pas repenti, s'il n'a pas fait des aveux dans l'intérêt de sa vie. Ce défaut de sécurité, cette crainte du *mouton* gâte la liberté déjà si mensongère du préau. En argot de prison, le *mouton* est un mouchard, qui paraît être sous le poids d'une méchante affaire, et dont l'habileté proverbiale consiste à se faire prendre pour un *ami*. Le mot *ami* signifie, en argot, un voleur émérite, un voleur consommé, qui, depuis longtemps, a rompu avec la société, qui veut rester voleur toute sa vie, et qui demeure fidèle *quand même* aux lois de la *haute pègre*.

Le crime et la folie ont quelque similitude. Voir les prisonniers de la Conciergerie au préau, ou voir des fous dans le jardin d'une maison de santé, c'est une même chose. Les uns et les autres se promènent en s'évitant, se jettent des regards au moins singuliers, atroces, selon leurs pensées du moment, jamais gais ni sérieux ; car ils se connaissent ou ils se craignent. L'attente d'une condamnation, les remords, les anxiétés donnent aux promeneurs du préau l'air inquiet et hagard des fous. Les criminels

consommés ont seuls une assurance qui ressemble à la tranquillité d'une vie honnête, à la sincérité d'une conscience pure.

L'homme des classes moyennes étant là l'exception, et la honte retenant dans leurs cellules ceux que le crime y envoie, les habitués du préau sont généralement mis comme les gens de la classe ouvrière. La blouse, le bourgeron, la veste de velours dominent. Ces costumes grossiers ou sales, en harmonie avec les physionomies communes ou sinistres, avec les manières brutales, un peu domptées néanmoins par les pensées tristes dont sont saisis les prisonniers, tout, jusqu'au silence du lieu, contribue à frapper de terreur ou de dégoût le rare visiteur, à qui de hautes protections ont valu le privilège peu prodigué d'étudier la Conciergerie.

De même que la vue d'un cabinet d'anatomie, où les maladies infâmes sont figurées en cire, rend chaste et inspire de saintes et nobles amours au jeune homme qu'on y mène ; de même la vue de la Conciergerie et l'aspect du préau, meublé de ces hôtes dévoués au bagne, à l'échafaud, à une peine infamante quelconque, donne la crainte de la justice humaine à ceux qui pourraient ne pas craindre la justice divine, dont la voix parle si haut dans la conscience ; et ils en sortent honnêtes gens pour longtemps.

Les promeneurs qui se trouvaient au préau quand Jacques Collin y descendit devant être les acteurs d'une scène capitale dans la vie de Trompe-la-Mort, il n'est pas indifférent de peindre quelques-unes des principales figures de cette terrible assemblée.

Là, comme partout où des hommes sont rassemblés ; là, comme au collège, règnent la force physique et la force morale. Là donc, comme dans les bagnes, l'aristocratie est la criminalité. Celui dont la tête est en jeu prime tous les autres. Le préau, comme on le pense, est une école de Droit criminel ; on l'y professe infiniment mieux qu'à la place du Panthéon. La plaisanterie périodique consiste à répéter le drame de la cour d'assises, à constituer un président, un jury, un ministère public, un avocat, et à juger le procès. Cette horrible farce se joue presque toujours à l'occasion des crimes célèbres. À cette époque, une grande cause criminelle était à l'ordre du jour des assises, l'affreux assassinat commis sur monsieur et madame Crottat, anciens fermiers, père et mère du notaire, qui gardaient chez eux, comme cette malheureuse affaire l'a prouvé, huit cent mille francs en or. L'un des auteurs de ce double assassinat était le célèbre Dannepont, dit La Pouraille, forçat libéré, qui, depuis cinq ans, avait échappé aux recherches les plus actives de la police à la faveur de sept ou huit noms différents. Les déguisements de ce scélérat étaient si parfaits, qu'il avait subi deux ans de prison sous le nom de Delsouq, un de ses élèves, voleur célèbre qui ne dépassait jamais, dans les affaires, la compétence du tribunal correctionnel. La Pouraille en était, depuis sa sortie du bagne, à son troisième assassinat.

La certitude d'une condamnation à mort rendait cet accusé, non moins que sa fortune présumée, l'objet de la terreur et de l'admiration des prisonniers ; car pas un liard des fonds volés ne se retrouvait. On peut encore, malgré les évènements de juillet 1830, se rappeler l'effroi que causa dans Paris ce coup hardi, comparable au vol des médailles de la Bibliothèque pour son importance ; car la malheureuse tendance de notre temps à tout chiffrer rend un assassinat d'autant plus frappant que la somme volée est plus considérable.

La Pouraille, petit homme sec et maigre, à visage de fouine, âgé de quarante-cinq ans, l'une des célébrités des trois bagnes qu'il avait habités successivement dès l'âge de dix-neuf ans, connaissait intimement Jacques Collin, et l'on va savoir comment et pourquoi. Transférés de la Force à la Conciergerie depuis vingt-quatre heures avec La Pouraille, deux autres forçats avaient reconnu sur-le-champ, et fait reconnaître au préau cette royauté sinistre de *l'ami* promis à l'échafaud. L'un de ces forçats, un libéré nommé Sélérier, surnommé l'Auvergnat, le père Ralleau, le Rouleur, et qui, dans la société que le bagne appelle la *haute pègre*, avait nom Fil-de-Soie, sobriquet dû à l'adresse avec lequel il échappait aux périls du métier, était un des anciens affidés de Trompe-la-Mort.

Trompe-la-Mort soupçonnait tellement Fil-de-Soie de jouer un double rôle, d'être à la fois dans les conseils de la haute pègre, et l'un des entretenus de la police, qu'il lui avait (Voyez le *Père Goriot*.) attribué son arrestation dans la maison Vauquer, en 1819. Sélérier, qu'il faut appeler Fil-de-Soie, de même que Dannepont se nommera La Pouraille, déjà sous le coup d'une rupture de ban était impliqué dans des vols qualifiés, mais sans une goutte de sang répandu, qui devaient le faire réintégrer au moins pour vingt ans au bagne. L'autre forçat, nommé Riganson, formait avec sa concubine, appelée la Biffe, un des plus redoutables ménages de la haute pègre. Riganson, en délicatesse avec la justice dès l'âge le plus tendre, avait pour surnom *le Biffon.* Le Biffon était le mâle de la Biffe, car il n'y a rien de sacré pour la haute pègre. Ces sauvages ne respectent ni la loi, ni la religion, rien, pas même l'histoire naturelle, dont la sainte nomenclature est, comme on le voit, parodiée par eux.

Une digression est ici nécessaire ; car l'entrée de Jacques Collin au préau, son apparition au milieu de ses ennemis, si bien ménagée par Bibi-Lupin et par le juge d'instruction, les scènes curieuses qui devaient s'ensuivre, tout en serait inadmissible et incompréhensible, sans quelques explications sur le monde des voleurs et des bagnes, sur ses lois, sur ses mœurs, et surtout sur son langage, dont l'affreuse poésie est indispensable dans cette partie du récit. Donc, avant tout, un mot sur la langue des grecs, des filous, des voleurs et des assassins, nommée l'*argot*, et que la littérature a, dans

ces derniers temps, employée avec tant de succès, que plus d'un mot de cet étrange vocabulaire a passé sur les lèvres roses des jeunes femmes, a retenti sous les lambris dorés, a réjoui les princes, dont plus d'un a pu s'avouer *floué !* Disons-le, peut-être à l'étonnement de beaucoup de gens, il n'est pas de langue plus énergique, plus colorée que celle de ce monde souterrain qui, depuis l'origine des empires à capitale, s'agite dans les caves, dans les sentines, dans le *troisième-dessous* des sociétés, pour emprunter à l'art dramatique une expression vive et saisissante. Le monde n'est-il pas un théâtre ? Le Troisième-Dessous est la dernière cave pratiquée sous les planches de l'Opéra, pour en recéler les machines, les machinistes, la rampe, les apparitions, les diables bleus que vomit l'enfer, etc.

Chaque mot de ce langage est une image brutale, ingénieuse ou terrible. Une culotte est une *montante* ; n'expliquons pas ceci. En argot on ne dort pas, *on pionce*. Remarquez avec quelle énergie ce verbe exprime le sommeil particulier à la bête traquée, fatiguée, défiante, appelée Voleur, et qui, dès qu'elle est en sûreté, tombe et roule dans les abîmes d'un sommeil profond et nécessaire sous les puissantes ailes du Soupçon planant toujours sur elle. Affreux sommeil, semblable à celui de l'animal sauvage qui dort, qui ronfle, et dont néanmoins les oreilles veillent doublées de prudence !

Tout est farouche dans cet idiome. Les syllabes qui commencent ou qui finissent, les mots sont âpres et étonnent singulièrement. Une femme est une *largue*. Et quelle poésie ! la paille est *la plume de Beauce.* Le mot minuit est rendu par cette périphrase : *douze plombes crossent !* Ça ne donne-t-il pas le frisson ? *Rincer une cabriole*, veut dire dévaliser une chambre. Qu'est-ce que l'expression se coucher, comparée à se *piausser,* revêtir une autre peau. Quelle vivacité d'images ! *Jouer des dominos,* Lignifie manger ; comment mangent les gens poursuivis ?

L'argot va toujours, d'ailleurs ! il suit la civilisation, il la talonne, il s'enrichit d'expressions nouvelles à chaque nouvelle invention. La pomme de terre, créée et mise au jour par Louis XVI et Parmentier, est aussitôt saluée par l'argot *d'orange à cochons.* On invente les billets de banque, le bagne les appelle des *fafiots garatés,* du nom de Garat, le caissier qui les signe. *Fafiot !* n'entendez-vous pas le bruissement du papier de soie ? Le billet de mille francs est un *fafiot mâle*, le billet de cinq cents un *fafiot femelle*. Les forçats baptiseront, attendez-vous-y, les billets de cent ou de deux cents francs de quelque nom bizarre.

En 1790, Guillotin trouve, dans l'intérêt de l'humanité, la mécanique expéditive qui résout tous les problèmes soulevés par le supplice de la peine de mort. Aussitôt les forçats, les ex-galériens, examinent cette mécanique placée sur les confins monarchiques de l'ancien système, et sur les frontières de la justice nouvelle, ils l'appellent tout à coup *l'Abbaye de Monte-à-*

Regret ! Ils étudient l'angle décrit par le couperet d'acier, et trouvent pour en peindre l'action, le verbe *faucher !* Quand on songe que le bagne se nomme *le pré,* vraiment ceux qui s'occupent de linguistique doivent admirer la création de ces affreux *vocables,* eût dit Charles Nodier.

Reconnaissons d'ailleurs la haute antiquité de l'argot ! il contient un dixième de mots de la langue romane, un autre dixième de la vieille langue gauloise de Rabelais. *Effondrer* (enfoncer), *otolondrer* (ennuyer), *cambrioler* (tout ce qui se fait dans une chambre), *aubert* (argent), *gironde* (belle, le nom d'un fleuve en langue d'Oc), *fouillousse* (poche), appartiennent à la langue du quatorzième et du quinzième siècles. L'*affe*, pour la vie, est de la plus haute antiquité. Troubler *l'affe* a fait les *affres*, d'où vient le mot *affreux*, dont la traduction est *ce qui trouble la vie*, etc.

Cent mots au moins de l'argot appartiennent à la langue de PANURGE, qui, dans l'œuvre rabelaisienne, symbolise le peuple, car ce nom est composé de deux mots grecs qui veulent dire : *Celui qui fait tout.* La science change la face de la civilisation par le chemin de fer, l'argot l'a déjà nommé *le roulant vif.*

Le nom de la tête, quand elle est encore sur leurs épaules, *la sorbonne*, indique la source antique de cette langue dont il est question dans les romanciers les plus anciens, comme Cervantès, comme *les nouvelliers* italiens et l'Arétin. De tout temps, en effet, *la fille*, héroïne de tant de vieux romans, fut la protectrice, la compagne, la consolation du grec, du voleur, du tire-laine, du filou, de l'escroc.

La prostitution et le vol sont deux protestations vivantes, mâle et femelle, de *l'état naturel* contre l'état social. Aussi les philosophes, les novateurs actuels, les humanitaires, qui ont pour queue les communistes et les fouriéristes, arrivent-ils, sans s'en douter, à ces deux conclusions : la prostitution et le vol. Le voleur ne met pas en question dans les livres sophistiques, la propriété, l'hérédité, les garanties sociales ; il les supprime net. Pour lui, voler, c'est rentrer dans son bien. Il ne discute pas le mariage, il ne l'accuse pas, il ne demande pas, dans des utopies imprimées, ce consentement mutuel, cette alliance étroite des âmes impossible à généraliser ; il s'accouple avec une violence dont les chaînons sont incessamment resserrés par le marteau de la nécessité. Les novateurs modernes écrivent des théories pâteuses, filandreuses et nébuleuses, ou des romans philanthropiques ; mais le voleur pratique ! il est clair comme un fait, il est logique comme un coup de poing. Et quel style !…

Autre observation ! Le monde des filles, des voleurs et des assassins, les bagnes et les prisons comportent une population d'environ soixante à quatre-vingt mille individus, mâles et femelles. Ce monde ne saurait être dédaigné dans la peinture de nos mœurs, dans la reproduction littérale de notre état

social. La justice, la gendarmerie et la police offrent un nombre d'employés presque correspondant, n'est-ce pas étrange ? Cet antagonisme de gens qui se cherchent et qui s'évitent réciproquement constitue un immense duel, éminemment dramatique, esquissé dans cette étude. Il en est du vol et du commerce de fille publique, comme du théâtre, de la police, de la prêtrise et de la gendarmerie. Dans ces six conditions, l'individu prend un caractère indélébile. Il ne peut plus être que ce qu'il est. Les stigmates du divin sacerdoce sont immuables, tout aussi bien que ceux du militaire. Il en est ainsi des autres états qui sont de fortes oppositions, des *contraires* dans la civilisation. Ces diagnostics violents, bizarres, singuliers, *sui generis*, rendent la fille publique et le voleur, l'assassin et le libéré, si faciles à reconnaître, qu'ils sont pour leurs ennemis, l'espion et le gendarme, ce qu'est le gibier pour le chasseur : ils ont des allures, des façons, un teint, des regards, une couleur, une odeur, enfin des *propriétés* infaillibles. De là, cette science profonde du déguisement chez les célébrités du bagne.

Encore un mot sur la constitution de ce monde, que l'abolition de la marque, l'adoucissement des pénalités et la stupide indulgence du jury rendent si menaçant. En effet, dans vingt ans, Paris sera cerné par une armée de quarante mille libérés. Le département de la Seine et ses quinze cent mille habitants étant le seul point de la France où ces malheureux puissent se cacher. Paris est, pour eux, ce qu'est la forêt vierge pour les animaux féroces.

La haute pègre, qui est pour ce monde son faubourg Saint-Germain, son aristocratie, s'était résumée, en 1816, à la suite d'une paix qui mettait tant d'existences en question, dans une association dite des *Grands Fanandels*, où se réunirent les plus célèbres chefs de bande et quelques gens hardis, alors sans aucun moyen d'existence. Ce mot de *fanandels* veut dire à la fois frères amis, camarades. Tous les voleurs, les forçats, les prisonniers sont fanandels. Or, les Grands Fanandels, fine fleur de la haute pègre, furent pendant vingt et quelques années la cour de cassation l'institut, la chambre des pairs de ce peuple. Les Grands Fanandels eurent tous leur fortune particulière, des capitaux en commun et des mœurs à part. Ils se devaient aide et secours dans l'embarras, ils se connaissaient. Tous d'ailleurs au-dessus des ruses et des séductions de la police, ils eurent leur charte particulière, leurs mots de passe et de reconnaissance.

Ces ducs et pairs du bagne avaient formé, de 1815 à 1819, la fameuse société des Dix-Mille (Voyez le *Père Goriot*.) ainsi nommée de la convention en vertu de laquelle on ne pouvait jamais entreprendre une affaire où il se trouvait moins de *dix mille* francs à prendre. En ce moment même, en 1829 et 1830, il se publiait des mémoires où l'état des forces de cette société, les noms de ses membres, étaient indiqués par une des célébrités de la police judiciaire. On y voyait avec épouvante une armée de

capacités, en hommes et en femmes ; mais si formidable, si habile, si souvent heureuse, que des voleurs comme les Lévy, les Pastourel, les Collonge, les Chimaux, âgés de cinquante et de soixante ans, y sont signalés comme étant en révolte contre la société depuis leur enfance !… Quel aveu d'impuissance pour la justice que l'existence de voleurs si vieux !

Jacques Collin était le caissier, non seulement de la Société des Dix-Mille, mais encore des Grands Fanandels, les héros du bagne. De l'aveu des autorités compétentes, les bagnes ont toujours eu des capitaux. Cette bizarrerie se conçoit. Aucun vol ne se retrouve, excepté dans des cas bizarres. Les condamnés, ne pouvant rien emporter avec eux au bagne, sont forcés d'avoir recours à la confiance, à la capacité, de confier leurs fonds, comme dans la société l'on se confie à une maison de banque.

Primitivement, Bibi-Lupin, chef de la police de sûreté depuis dix ans, avait fait partie de l'aristocratie des Grands Fanandels. Sa trahison venait d'une blessure d'amour-propre ; il s'était vu constamment préférer la haute intelligence et la force prodigieuse de Trompe-la-Mort. De là l'acharnement constant de ce fameux chef de la police de sûreté contre Jacques Collin. De là provenaient aussi certains compromis entre Bibi-Lupin et ses anciens camarades, dont commençaient à se préoccuper les magistrats.

Donc, dans son désir de vengeance, auquel le juge d'instruction avait donné pleine carrière par la nécessité d'établir l'identité de Jacques Collin, le chef de la police de sûreté avait très habilement choisi ses aides en lançant sur le faux Espagnol, La Pouraille, Fil-de-Soie et le Biffon, car La Pouraille appartenait aux Dix-Mille, ainsi que Fil-de-Soie, et le Biffon était un Grand Fanandel.

La Biffe, cette redoutable *largue* du Biffon, qui se dérobe encore à toutes les recherches de la police, à la faveur de ses déguisements en femme comme il faut, était libre. Cette femme, qui sait admirablement faire la marquise, la baronne, la comtesse, a voiture et des gens. Cette espèce de Jacques Collin en jupon est la seule femme comparable à cette Asie, le bras droit de Jacques Collin. Chacun des héros du bagne est, en effet, doublé d'une femme dévouée. Les fastes judiciaires, la chronique secrète du Palais vous le diront : aucune passion d'honnête femme, pas même celle d'une dévote pour son directeur, rien ne surpasse l'attachement de la maîtresse qui partage les périls des grands criminels.

La passion est presque toujours, chez ces gens, la raison primitive de leurs audacieuses entreprises, de leurs assassinats. L'amour excessif qui les entraîne, *constitutionnellement*, disent les médecins, vers la femme, emploie toutes les forces morales et physiques de ces hommes énergiques. De là, l'oisiveté qui dévore les journées ; car les excès en amour exigent et du repos et des repas réparateurs. De là, cette haine de tout travail, qui force ces gens

à recourir à des moyens rapides pour se procurer de l'argent. Néanmoins, la nécessité de vivre, et de bien vivre, déjà si violente, est peu de chose en comparaison des prodigalités inspirées par la fille à qui ces généreux Médor veulent donner des bijoux, des robes, et qui, toujours gourmande, aime la bonne chère. La fille désire un châle, l'amant le vole, et la femme y voit une preuve d'amour ! C'est ainsi qu'on marche au vol, qui, si l'on veut examiner le cœur humain à la loupe, sera reconnu pour un sentiment presque naturel chez l'homme. Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat conduit de degrés en degrés l'amant à l'échafaud.

L'amour physique et déréglé de ces hommes serait donc, si l'on en croit la Faculté de médecine, l'origine des sept dixièmes des crimes. La preuve s'en trouve toujours, d'ailleurs, frappante, palpable, à l'autopsie de l'homme exécuté. Aussi l'adoration de leur maîtresses est-elle acquise à ces monstrueux amants, épouvantails de la société. C'est ce dévouement femelle accroupi fidèlement à la porte des prisons, toujours occupé à déjouer les ruses de l'instruction, incorruptible gardien des plus noirs secrets, qui rend tant de procès obscurs, impénétrables. Là gît la force et aussi la faiblesse du criminel. Dans le langage des filles, *avoir de la probité*, c'est ne manquer à aucune des lois de cet attachement, c'est donner tout son argent à l'homme *enflacqué* (emprisonné), c'est veiller à son bien-être, lui garder toute espèce de foi, tout entreprendre pour lui. La plus cruelle injure qu'une fille puisse jeter au front déshonoré d'une autre fille, c'est de l'accuser d'infidélité envers un amant *serré* (mis en prison). Une fille, dans ce cas, est regardée comme une femme sans cœur !…

La Pouraille aimait passionnément une femme, comme on va le voir. Fil-de-Soie, philosophe égoïste, qui volait pour se faire un sort, ressemblait beaucoup à Paccard, le séide de Jacques Collin, qui s'était enfui avec Prudence Servien, riches tous deux de sept cent cinquante mille francs. Il n'avait aucun attachement, il méprisait les femmes et n'aimait que Fil-de-Soie. Quant au Biffon, il tirait, comme on le sait maintenant, son surnom de son attachement à la Biffe. Or, ces trois illustrations de la haute pègre avaient des comptes à demander à Jacques Collin, comptes assez difficiles à établir.

Le caissier savait seul combien d'associés survivaient, quelle était la fortune de chacun. La mortalité particulière à ses mandataires était entrée dans les calculs de Trompe-la-Mort, au moment où il résolut de *manger la grenouille* au profit de Lucien. En se dérobant à l'attention de ses camarades et de la police pendant neuf ans, Jacques Collin avait une presque certitude d'hériter, aux termes de la charte des Grands Fanandels, des deux tiers de ses commettants. Ne pouvait-il pas d'ailleurs alléguer des payements faits aux fanandels *fauchés ?* Aucun contrôle n'atteignait enfin ce chef des Grands Fanandels. On se fiait absolument à lui par nécessité, car la vie de bête fauve

que mènent les forçats, impliquait entre les gens comme il faut de ce monde sauvage, la plus haute délicatesse. Sur les cent mille écus du délit, Jacques Collin pouvait peut-être alors se libérer avec une centaine de mille francs. En ce moment, comme on le voit, La Pouraille, un des créanciers de Jacques Collin, n'avait que quatre-vingt-dix jours à vivre. Nanti d'une somme sans doute bien supérieure à celle que lui gardait son chef, La Pouraille devait d'ailleurs être assez accommodant.

Un des diagnostics infaillibles auxquels les directeurs de prison et leurs agents, la police et ses aides, et même les magistrats instructeurs reconnaissent les *chevaux de retour*, c'est-à-dire ceux qui ont déjà mangé les *gourganes* (espèce de haricots destinés à la nourriture des forçats de l'État), est leur habitude de la prison ; les récidivistes en connaissent naturellement les usages ; ils sont chez eux, ils ne s'étonnent de rien.

Aussi Jacques Collin, en garde contre lui-même, avait-il jusqu'alors admirablement bien joué son rôle d'innocent et d'étranger, soit à la Force, soit à la Conciergerie. Mais, abattu par la douleur, écrasé par sa double mort ; car dans cette fatale nuit, il était mort deux fois, il redevint Jacques Collin. Le surveillant fut stupéfait de n'avoir pas à dire à ce prêtre espagnol par où l'on allait au préau. Cet acteur si parfait oublia son rôle, il descendit la vis de la tour Bonbec en habitué de la Conciergerie.

– Bibi-Lupin a raison, se dit en lui-même le surveillant, c'est un cheval de retour, c'est Jacques Collin. Au moment où Trompe-la-Mort se montra dans l'espèce de cadre que lui fit la porte de la tourelle, les prisonniers ayant tous fini leurs acquisitions à la table en pierre dite de Saint-Louis, se dispersaient sur le préau, toujours trop étroit pour eux : le nouveau détenu fut donc aperçu par tous à la fois, avec d'autant plus de rapidité que rien n'égale la précision du coup d'œil des prisonniers, qui sont tous dans un préau comme l'araignée au centre de sa toile. Cette comparaison est d'une exactitude mathématique, car l'œil étant borné de tous côtés par de hautes et noires murailles, le détenu voit toujours, même sans regarder, la porte par laquelle entrent les surveillants, les fenêtres du parloir et de l'escalier de la tour Bonbec, seules issues du préau. Dans le profond isolement où il est, tout est accident pour l'accusé, tout l'occupe ; son ennui, comparable à celui du tigre en cage au jardin des Plantes, décuple sa puissance d'attention. Il n'est pas indifférent de faire observer que Jacques Collin, vêtu comme un ecclésiastique qui ne s'astreint pas au costume, portait un pantalon noir, des bas noirs, des souliers à boucles en argent, un gilet noir, et une certaine redingote marron foncé, dont la coupe trahit le prêtre quoi qu'il fasse, surtout quand ces indices sont complétés par la taille caractéristique des cheveux. Jacques Collin portait une perruque superlativement ecclésiastique, et d'un naturel exquis.

– Tiens ! tiens ! dit La Pouraille au Biffon, mauvais signe ! un *sanglier !* comment s'en trouve-t-il un ici ?

– C'est un de leurs *trucs*, un *cuisinier* (espion) d'un nouveau genre, répondit Fil-de-Soie. C'est *quelque marchand de lacets* (la maréchaussée d'autrefois) déguisé qui vient faire son commerce.

Le gendarme a différents noms en argot : quand il poursuit le voleur, c'est *un marchand de lacets ;* quand il l'escorte, c'est *une hirondelle de la grève ;* quand il le mène à l'échafaud, c'est *le hussard de la guillotine*.

Pour achever la peinture du préau, peut-être est-il nécessaire de peindre en peu de mots les deux autres fanandels. Sélérier, dit l'Auvergnat, dit le père Ralleau, dit le Rouleur, enfin Fil-de-Soie (il avait trente noms et autant de passeports), ne sera plus désigné que par ce sobriquet, le seul qu'on lui donnât dans la *haute pègre*. Ce profond philosophe, qui voyait un gendarme dans le faux prêtre, était un gaillard de cinq pieds quatre pouces, dont tous les muscles produisaient des saillies singulières. Il faisait flamboyer, sous une tête énorme, de petits yeux couverts, comme ceux des oiseaux de proie, d'une paupière grise, mate et dure. Au premier aspect, il ressemblait à un loup par la largeur de ses mâchoires vigoureusement tracées et prononcées ; mais tout ce que cette ressemblance impliquait de cruauté, de férocité même, était contrebalancé par la ruse, par la vivacité de ses traits, quoique sillonnés de marque de petite vérole. Le rebord de chaque couture, coupé net, était comme spirituel. On y lisait autant de railleries. La vie des criminels, qui implique la faim et la soif, les nuits passées au bivouac des quais, des berges, des ponts et des rues, les orgies de liqueurs sortes par lesquelles on célèbre les triomphes, avait mis sur ce visage comme une couche de vernis. À trente pas, si Fil-de-Soie se fût montré au naturel, un agent de police, un gendarme eût reconnu son gibier ; mais il égalait Jacques Collin dans l'art de se grimer et de se costumer. En ce moment, Fil-de-Soie, en négligé comme les grands acteurs qui ne soignent leur mise qu'au théâtre, portait une espèce de veste de chasse où manquaient les boutons, et dont les boutonnières dégarnies laissaient voir le blanc de la doublure, de mauvaises pantoufles vertes, un pantalon de nankin devenu grisâtre, et sur la tête une casquette sans visière par où passaient les coins d'un vieux madras à barbe, sillonné de déchirures et lavé.

À côté de Fil-de-Soie, le Biffon formait un contraste parfait. Ce célèbre voleur, de petite stature, gros et gras, agile, au teint livide, à l'œil noir et enfoncé, vêtu comme un cuisinier, planté sur deux jambes très arquées, effrayait par une physionomie où prédominaient tous les symptômes de l'organisation particulière aux animaux carnassiers.

Fil-de-Soie et le Biffon faisaient la cour à La Pouraille, qui ne conservait aucune espérance. Cet assassin récidiviste savait qu'il serait

jugé, condamné, exécuté avant quatre mois. Aussi Fil-de-Soie et le Biffon, *amis* de La Pouraille, ne l'appelaient-ils pas autrement que *le Chanoine*, c'est-à-dire *chanoine de l'Abbaye de Monte-à-Regret*. On doit facilement concevoir pourquoi Fil-de-Soie et le Biffon câlinaient La Pouraille. La Pouraille avait enterré deux cent cinquante mille francs d'or, sa part du butin fait chez les *époux Crottat*, en style d'acte d'accusation. Quel magnifique héritage à laisser à deux fanandels, quoique ces deux anciens forçats dussent retourner dans quelques jours au bagne. Le Biffon et Fil-de-Soie allaient être condamnés pour des vols qualifiés (c'est-à-dire réunissant des circonstances aggravantes) à quinze ans qui ne se confondraient point avec dix années d'une condamnation précédente qu'ils avaient pris la liberté d'interrompre. Ainsi, quoiqu'ils eussent l'un vingt-deux et l'autre vingt-six années de travaux forcés à faire, ils espéraient tous deux s'évader et venir chercher le tas d'or de La Pouraille. Mais le Dix-Mille gardait son secret, il lui paraissait inutile de le livrer tant qu'il ne serait pas condamné. Appartenant à la haute aristocratie du bagne, il n'avait rien révélé sur ses complices. Son caractère était connu ; monsieur Popinot, l'instructeur de cette épouvantable affaire, n'avait rien pu obtenir de lui.

Ce terrible triumvirat stationnait en haut du préau, c'est-à-dire au bas des pistoles. Fil-de-Soie achevait l'instruction d'un jeune homme qui n'en était qu'à son premier coup, et qui, sûr d'une condamnation à dix années de travaux forcés, prenait des renseignements sur les différents *prés*.

– Eh bien, mon petit, lui disait sentencieusement Fil-de-Soie, au moment où Jacques Collin apparut, la différence qu'il y a entre Brest, Toulon et Rochefort, la voici.

– Voyons, mon ancien, dit le jeune homme avec la curiosité d'un novice.

Cet accusé, fils de famille sous le poids d'une accusation de faux, était descendu de la pistole voisine de celle où était Lucien.

– Mon fiston, reprit Fil-de-Soie, à Brest on est sûr de trouver des gourganes à la troisième cuillerée, en puisant au baquet ; à Toulon, vous n'en avez qu'à la cinquième ; et à Rochefort, on n'en attrape jamais, à moins d'être un *ancien*.

Ayant dit, le profond philosophe rejoignit La Pouraille et le Biffon, qui, très intrigués par le *sanglier*, se mirent à descendre le préau, tandis que Jacques Collin, abîmé de douleur, le remontait. Trompe-la-Mort, tout à de terribles pensées, les pensées d'un empereur déchu, ne se croyait pas le centre de tous les regards, l'objet de l'attention générale, et il allait lentement, regardant la fatale croisée à laquelle Lucien de Rubempré s'était pendu. Aucun des prisonniers ne savait cet évènement, car le voisin de Lucien, le jeune faussaire, par des motifs qu'on va bientôt connaître, n'en

avait rien dit. Les trois fanandels s'arrangèrent pour barrer le chemin au prêtre.

– Ce n'est pas un *sanglier*, dit La Pouraille à Fil-de-Soie, c'est un *cheval de retour*. Vois comme il tire la droite !

Il est nécessaire d'expliquer ici, car tous les lecteurs n'ont pas eu la fantaisie de visiter un bagne, que chaque forçat est accouplé à un autre (toujours un vieux et un jeune ensemble) par une chaîne. Le poids de cette chaîne, rivée à un anneau au-dessus de la cheville, est tel, qu'il donne, au bout d'une année, un vice de marche éternel au forçat. Obligé d'envoyer dans une jambe plus de force que dans l'autre pour tirer cette *manicle*, tel est le nom donné dans le bagne à ce ferrement, le condamné contracte invinciblement l'habitude de cet effort. Plus tard, quand il ne porte plus sa chaîne, il en est de cet appareil comme des jambes coupées, dont l'amputé souffre toujours ; le forçat sent toujours sa manicle, il ne peut jamais se défaire de ce tic de démarche. En termes de police, *il tire la droite*. Ce diagnostic, connu des forçats entre eux, comme il l'est des agents de police, s'il n'aide pas à la reconnaissance d'un camarade, du moins la complète.

Chez Trompe-la-Mort, évadé depuis huit ans, ce mouvement s'était bien affaibli ; mais, par l'effet de son absorbante méditation, il allait d'un pas si lent et si solennel que, quelque faible que fût ce vice de démarche, il devait frapper un œil exercé comme celui de La Pouraille. On comprend très bien d'ailleurs que les forçats, toujours en présence les uns des autres au bagne, et n'ayant qu'eux-mêmes à observer, aient étudié tellement leurs physionomies, qu'ils connaissent certaines habitudes qui doivent échapper à leurs ennemis systématiques : les mouchards, les gendarmes et les commissaires de police. Aussi fut-ce à un certain tiraillement des muscles maxillaires de la joue gauche reconnu par un forçat, qui fut envoyé à une revue de la légion de la Seine, que le lieutenant-colonel de ce corps, le fameux Coignard, dut son arrestation ; car, malgré la certitude de Bibi-Lupin, la police n'osait croire à l'identité du comte Pontis de Sainte-Hélène et de Coignard.

– C'est notre *dab !* (notre maître) dit Fil-de-Soie en ayant reçu de Jacques Collin ce regard distrait que jette l'homme abîmé dans le désespoir sur tout ce qui l'entoure.

– Ma foi oui, c'est Trompe-la-Mort, dit en se frottant les mains le Biffon. Oh ! c'est sa taille, sa carrure ; mais qu'a-t-il fait ? il ne se ressemble plus à lui-même.

– Oh ! j'y suis, dit Fil-de-Soie, il a un plan ! il veut revoir *sa tante* qu'on doit exécuter bientôt.

Pour donner une vague idée du personnage que les reclus, les argousins et les surveillants appellent *une tante*, il suffira de rapporter ce mot magnifique

du directeur d'une des maisons centrales au feu lord Durham, qui visita toutes les prisons pendant son séjour à Paris. Ce lord, curieux d'observer tous les détails de la justice française, fit même dresser par feu Sanson, l'exécuteur des hautes œuvres, la mécanique, et demanda l'exécution d'un veau vivant pour se rendre compte du jeu de la machine que la révolution française a illustrée.

Le directeur, après avoir montré toute la prison, les préaux, les ateliers, les cachots, etc, désigna du doigt un local, en faisant un geste de dégoût.

– Je ne mène pas là Votre Seigneurie, dit-il, car c'est le quartier des *tantes…*

–*Hao !* fit lord Durham, et qu'est-ce ?

– C'est le troisième sexe, milord.

– On va *terrer* (guillotiner) Théodore ! dit La Pouraille, un gentil garçon ! quelle main ! quel toupet ! quelle perte pour la société !

– Oui, Théodore Calvi *morfile* (mange) sa dernière bouchée, dit le Biffon. Ah ! ses largues doivent joliment *chigner des yeux*, car il était aimé, le petit gueux !

– Te voilà, mon vieux ? dit La Pouraille à Jacques Collin.

Et, de concert avec ses deux acolytes, avec lesquels il était bras dessus bras dessous, il barra le chemin au nouveau venu.

– Oh ! *dab*, tu t'es donc fait *sanglier ?* ajouta La Pouraille.

– On dit que tu as *poissé nos philippes* (filouté nos pièces d'or), reprit le Biffon d'un air menaçant.

– Tu vas nous *abouler du carle ?* (tu vas nous donner de l'argent) demanda Fil-de-Soie.

Ces trois interrogations partirent comme trois coups de pistolet.

– Ne plaisantez pas un pauvre prêtre mis ici par erreur, répondit machinalement Jacques Collin, qui reconnut aussitôt ses trois camarades.

– C'est bien le son du grelot, si ce n'est pas la *frimousse* (figure), dit La Pourraille en mettant sa main sur l'épaule de Jacques Collin.

Ce geste, l'aspect de ses trois camarades, tirèrent violemment le *dab* de sa prostration, et le rendirent au sentiment de la vie réelle ; car, pendant cette fatale nuit, il avait roulé dans les mondes spirituels et infinis des sentiments en y cherchant une voie nouvelle.

–*Ne fais pas de ragoût sur ton dab !* (n'éveille pas les soupçons sur ton maître) dit tout bas Jacques Collin d'une voix creuse et menaçante qui ressemblait assez au grognement sourd d'un lion. *La raille* (la police) est là, laisse-la *couper dans le pont* (donner dans le panneau). Je joue la *mislocq* (la comédie) pour un *fanandel en fine pegrène* (un camarade à toute extrémité).

Ceci fut dit avec l'onction d'un prêtre essayant de convertir des malheureux, et accompagné d'un regard par lequel Jacques Collin embrassa

le préau, vit les surveillants sous les arcades, et les montra railleusement à ses trois compagnons.

N'y a-t-il pas ici des *cuisiniers ? Allumez vos clairs, et remouchez !* (voyez et observez !) Ne me *conobrez pas, épargnons le poitou* et *engantez-moi en sanglier* (ne me connaissez plus, prenons nos précautions et traitez-moi en prêtre), ou je vous *effondre*, vous, vos *largues* et votre *aubert* (je vous ruine, vous, vos femmes et votre fortune).

–*T'as donc tafe de nozigues ?* (tu te méfies donc de nous ?) dit Fil-de-Soie. Tu viens *cromper ta tante* (sauver ton ami).

– Madeleine est *paré* pour la *placarde de vergne* (est prêt pour la place de Grève), dit La Pouraille.

– Théodore ! dit Jacques Collin en comprimant un bond et un cri.

Ce fut le dernier coup de la torture de ce colosse détruit.

– On va le *buter*, répéta La Pouraille, il est depuis deux mois *gerbé à la passe* (condamné à mort).

Jacques Collin, saisi par une défaillance, les genoux presque coupés, fut soutenu par ses trois compagnons, et il eut la présence d'esprit de joindre ses mains en prenant un air de componction. La Pouraille et le Biffon soutinrent respectueusement le sacrilège Trompe-la-Mort, pendant que Fil-de-Soie courait vers le surveillant en faction à la porte du guichet qui mène au parloir.

– Ce vénérable prêtre voudrait s'asseoir, donnez une chaise pour lui.

Ainsi, le coup monté par Bibi-Lupin manquait. Trompe-la-Mort, de même que Napoléon reconnu par ses soldats, obtenait soumission et respect des trois forçats. Deux mots avaient suffi. Ces deux mots étaient : vos *largues* et votre *aubert*, vos femmes et votre argent, le résumé de toutes les affections vraies de l'homme. Cette menace fut pour les trois forçats l'indice du suprême pouvoir, le *dab* tenait toujours leur fortune entre ses mains. Toujours tout-puissant au-dehors, leur *dab* n'avait pas trahi, comme de faux frères le disaient. La colossale renommée d'adresse et d'habileté de leur chef stimula, d'ailleurs, la curiosité des trois forçats ; car, en prison, la curiosité devient le seul aiguillon de ces âmes flétries. La hardiesse du déguisement de Jacques Collin, conservé jusque sous les verrous de la Conciergerie, étourdissait d'ailleurs les trois criminels.

– Au secret depuis quatre jours, je ne savais pas Théodore si près de *l'abbaye…* dit Jacques Collin. J'étais venu pour sauver un pauvre petit qui s'est pendu là, hier, à quatre heures, et me voici devant un autre malheur. Je n'ai plus d'as dans mon jeu !…

– Pauvre *dab !* dit Fil-de-Soie.

– Ah ! le *boulanger* (le diable) m'abandonne ! s'écria Jacques Collin en s'arrachant des bras de ses deux camarades et se dressant d'un air

formidable. Il y a un moment où le monde est plus fort que nous autres ! *La Cigogne* (le Palais de Justice) finit par nous gober.

Le directeur de la Conciergerie, averti de la défaillance du prêtre espagnol, vint lui-même au préau pour l'espionner, il le fit asseoir sur une chaise, au soleil, en examinant tout avec cette perspicacité redoutable qui s'augmente de jour en jour dans l'exercice de pareilles fonctions, et qui se cache sous une apparente indifférence.

– Ah ! mon Dieu ! dit Jacques Collin, être confondu parmi ces gens, le rebut de la société, des criminels, des assassins !… Mais Dieu n'abandonnera pas son serviteur. Mon cher monsieur le directeur, je marquerai mon passage ici par des actes de charité dont le souvenir restera ! Je convertirai ces malheureux, ils apprendront qu'ils ont une âme, que la vie éternelle les attend, et que, s'ils ont tout perdu sur la terre, ils ont encore le ciel à conquérir, le ciel qui leur appartient au prix d'un vrai, d'un sincère repentir.

Vingt ou trente prisonniers, accourus et groupés en arrière des trois terribles forçats, dont les farouches regards avaient maintenu trois pieds de distance entre eux et les curieux, entendirent cette allocution prononcée avec une onction évangélique.

– Celui-là, monsieur Gault, dit le formidable La Pouraille, eh bien ! nous l'écouterions…

– On m'a dit, reprit Jacques Collin, près de qui monsieur Gault se tenait, qu'il y avait dans cette prison un condamné à mort.

– On lui lit en ce moment le rejet de son pourvoi, dit monsieur Gault.

– J'ignore ce que cela signifie, demanda naïvement Jacques Collin en regardant autour de lui.

– Dieu ! est-il *sinve* (simple), dit le petit jeune homme qui consultait naguère Fil-de-Soie sur la fleur des *gourganes de prés.*

– Eh bien ! aujourd'hui ou demain on le *fauche !* dit un détenu.

– Faucher ? demanda Jacques Collin, dont l'air d'innocence et d'ignorance frappa ses trois fanandels d'admiration.

– Dans leur langage, répondit le directeur, cela veut dire l'exécution de la peine de mort. Si le greffier lit le pourvoi, sans doute l'exécuteur va recevoir l'ordre pour l'exécution. Le malheureux a constamment refusé les secours de la religion…

– Ah ! monsieur le directeur, c'est une âme à sauver !… s'écria Jacques Collin.

Le sacrilège joignit les mains avec une expression d'amant au désespoir qui parut être l'effet d'une divine ferveur au directeur attentif.

– Ah ! monsieur, reprit Trompe-la-Mort, laissez-moi vous prouver ce que je suis et tout ce que je puis, en me permettant de faire éclore le repentir

dans ce cœur endurci ! Dieu m'a donné la faculté de dire certaines paroles qui produisent de grands changements. Je brise les cœurs, je les ouvre… Que craignez-vous ? faites-moi accompagner par des gendarmes, par des gardiens, par qui vous voudrez.

– Je verrai si l'aumônier de la maison veut vous permettre de le remplacer, dit monsieur Gault.

Et le directeur se retira, frappé de l'air parfaitement indifférent, quoique curieux, avec lequel les forçats et les prisonniers regardaient ce prêtre, dont la voix évangélique donnait du charme à son baragouin mi-parti de français et d'espagnol.

– Comment vous trouvez-vous ici, monsieur l'abbé ? demanda le jeune interlocuteur de Fil-de-Soie à Jacques Collin.

– Oh ! par erreur, répondit Jacques Collin en toisant le fils de famille. On m'a trouvé chez une courtisane qui venait d'être volée après sa mort. On a reconnu qu'elle s'était tuée ; et les auteurs du vol, qui sont probablement les domestiques, ne sont pas encore arrêtés.

– Et c'est à cause de ce vol que ce jeune homme s'est pendu ?…

– Ce pauvre enfant n'a pas sans doute pu soutenir l'idée d'être flétri par un emprisonnement injuste, répondit Trompe-la-Mort en levant les yeux au ciel – Oui, dit le jeune homme, on venait le mettre en liberté quand il s'est suicidé. Quelle chance !

– Il n'y a que les innocents qui se frappent ainsi l'imagination, dit Jacques Collin. Remarquez que le vol a été commis à son préjudice.

– Et de combien s'agit-il ? demanda le profond et fin Fil-de-Soie.

– De sept cent cinquante mille francs, répondit tout doucement Jacques Collin.

Les trois forçats se regardèrent entre eux, et ils se retirèrent du groupe que tous les détenus formaient autour du soi-disant ecclésiastique.

– C'est lui qui a *rincé la profonde* (la cave) de la fille ! dit Fil-de-Soie à l'oreille du Biffon. On voulait nous *coquer le taffe* (faire peur) pour nos *thunes de balles* (nos pièces de cent sous).

– Ce sera toujours le *dab* des *grands* fanandels, répondit la Pouraille. Notre *carle* n'est pas *décaré* (envolé).

La Pouraille, qui cherchait un homme à qui se fier, avait intérêt à trouver Jacques Collin honnête homme. Or, c'est surtout en prison qu'on croit à ce qu'on espère !

– Je gage qu'il *esquinte* le *dab* de la *Cigogne !* (qu'il enfonce le procureur général), et qu'il va *cromper sa tante* (sauver son ami), dit Fil-de-Soie.

– S'il y arrive, dit le Biffon, je ne le crois pas tout à fait *Meg* (Dieu) ; mais il aura, comme on le prétend, *bouffardé* avec le *boulanger* (fumé une pipe avec le diable).

– L’as-tu entendu crier : *Le boulanger m’abandonne !* fit observer Fil-de-Soie.

– Ah ! s’écria La Pouraille, s’il voulait *cromper ma sorbonne* (sauver ma tête), quel *viocque* (vie) je ferais avec mon *fade de carle* (ma part de fortune), et mes *rondins jaunes servis* (et l’or volé que je viens de cacher).

–*Fais sa balle !* (suis ses instructions) dit Fil-de-Soie.

–*Planches-tu ?* (ris-tu ?) reprit La Pouraille en regardant son fanandel.

– Es-tu *sinve* (simple), tu seras roide *gerbé à la passe* (condamné à mort). Ainsi, tu n’as pas d’autre *lourde à pessigner* (porte à soulever) pour pouvoir rester sur tes *paturons* (pieds), *morfiler*, te *dessaler* et *goupiner* encore (manger, boire et voler), lui répliqua le Biffon, que de lui prêter le dos !

– V’là qu’est dit, reprit La Pouraille, pas un de nous *ne sera pour le dab à la manque* (pas un de nous ne le trahira), ou je me charge de l’emmener où je vais…

– le ferait comme il le dit ! s’écria Fil-de-Soie.

Les gens les moins susceptibles de sympathie pour ce monde étrange peuvent se figurer la situation d’esprit de Jacques Collin, qui se trouvait entre le cadavre de l’idole qu’il avait adorée pendant cinq heures de nuit et la mort prochaine de son ancien compagnon de chaîne, le futur cadavre du jeune Corse Théodore. Ne fût-ce que pour voir ce malheureux, il avait besoin de déployer une habileté peu commune ; mais le sauver, c’était un miracle ! Et il y pensait déjà.

Pour l’intelligence de ce qu’allait tenter Jacques Collin, il est nécessaire de faire observer ici que les assassins, les voleurs, que tous ceux qui peuplent les bagnes ne sont pas aussi redoutables qu’on le croit. À quelques exceptions très rares, ces gens-là sont tous lâches, sans doute à cause de la peur perpétuelle qui leur comprime le cœur. Leurs facultés étant incessamment tendues à voler, et l’exécution d’un coup exigeant l’emploi de toutes les forces de la vie, une agilité d’esprit égale à l’aptitude du corps, une attention qui abuse de leur moral, ils deviennent stupides, hors de ces violents exercices de leur volonté, par la même raison qu’une cantatrice ou qu’un danseur tombent épuisés après un pas fatigant ou après l’un de ces formidables duos comme en infligent au public les compositeurs modernes. Les malfaiteurs sont en effet si dénués de raison, ou tellement oppressés par la crainte, qu’ils deviennent absolument enfants. Crédules au dernier point, la plus simple ruse les prend dans sa glu. Après la réussite d’une affaire, ils sont dans un tel état de prostration, que livrés immédiatement à des débauches nécessaires, ils s’enivrent de vin, de liqueurs, et se jettent dans les bras de leurs femmes avec rage, pour retrouver du calme en perdant toutes leurs forces, et cherchent l’oubli de leur crime dans l’oubli de leur raison. En cette situation, ils sont à la merci de la police. Une fois arrêtés

ils sont aveugles, ils perdent la tête, et ils ont tant besoin d'espérance qu'ils croient à tout ; aussi n'est-il pas d'absurdité qu'on ne leur fasse admettre. Un exemple expliquera jusqu'où va la bêtise du criminel *enflacqué*. Bibi-Lupin avait récemment obtenu les aveux d'un assassin âgé de dix-neuf ans, en lui persuadant qu'on n'exécutait jamais les mineurs. Quand on transféra ce garçon à la Conciergerie pour subir son jugement, après le rejet du pourvoi, ce terrible agent était venu le voir.

– Es-tu sûr de ne pas avoir vingt ans ?… lui demanda-t-il.

– Oui, je n'ai que dix-neuf ans et demi, dit l'assassin parfaitement calme.

– Eh bien ! répondit Bibi-Lupin, tu peux être tranquille, tu n'auras jamais vingt ans…

– Et pourquoi ?

– Eh ! mais, tu seras fauché dans trois jours, répliqua le chef de la sûreté.

L'assassin, qui croyait toujours, même après son jugement, qu'on n'exécutait pas les mineurs, s'affaissa comme une omelette soufflée.

Ces hommes, si cruels par la nécessité de supprimer des témoignages, car ils n'assassinent que pour se défaire de preuves (c'est une des raisons alléguées par ceux qui demandent la suppression de la peine de mort) ; ces colosses d'adresse, d'habileté, chez qui l'action de la main, la rapidité du coup d'œil, les sens sont exercés comme chez les sauvages, ne deviennent des héros de malfaisance que sur le théâtre de leurs exploits. Non seulement, le crime commis, leurs embarras commencent, car ils sont aussi hébétés par la nécessité de cacher les produits de leur vol qu'ils étaient oppressés par la misère ; mais encore ils sont affaiblis comme la femme qui vient d'accoucher. Énergiques à effrayer dans leurs conceptions, ils sont comme des enfants après la réussite. C'est, en un mot, le naturel des bêtes sauvages, faciles à tuer quand elles sont repues. En prison, ces hommes singuliers sont hommes par la dissimulation et par leur discrétion, qui ne cède qu'au dernier moment, alors qu'on les a brisés, roués, par la durée de la détention.

On peut alors comprendre comment les trois forçats, au lieu de perdre leur chef, voulurent le servir ; ils l'admirèrent en le soupçonnant d'être le maître des sept cent cinquante mille francs volés, en le voyant calme sous les verrous de la Conciergerie, et le croyant capable de les prendre sous sa protection.

Lorsque monsieur Gault eut quitté le faux Espagnol, il revint par le parloir à son greffe, et alla trouver Bibi-Lupin, qui, depuis vingt minutes que Jacques Collin était descendu de sa cellule, observait tout, tapi contre une des fenêtres donnant sur le préau, par un judas.

– Aucun d'eux ne l'a reconnu, dit monsieur Gault, et Napolitas, qui les surveille tous, n'a rien entendu. Le pauvre prêtre, dans son accablement,

cette nuit, n'a pas dit un mot qui puisse faire croire que sa soutane cache Jacques Collin.

– Ça prouve qu'il connaît bien les prisons, répondit le chef de la police de sûreté.

Napolitas, secrétaire de Bibi-Lupin, inconnu de tous les gens en ce moment détenus à la Conciergerie, y jouait le rôle du fils de famille accusé de faux.

– Enfin, il demande à confesser le condamné à mort ! reprit le directeur.

– Voici notre dernière ressource ! s'écria Bibi-Lupin, je n'y pensais pas. Théodore Calvi, ce Corse, est le camarade de chaîne de Jacques Collin ; Jacques Collin lui faisait au *pré*, m'a-t-on dit, de bien belles *patarasses*…

Les forçats se fabriquent des espèces de tampons qu'ils glissent entre leur anneau de fer et leur chair, afin d'amortir la pesanteur de la *manicle* sur leurs chevilles et leur cou-de-pied. Ces tampons, composés d'étoupe et de linge, s'appellent, au bagne, des *patarasses.*

– Qui veille le condamné ? demanda Bibi-Lupin à monsieur Gault.

– C'est Cœur-la-Virole !

– Bien, je vais me *peausser* en gendarme, j'y serai ; je les entendrai, je réponds de tout.

– Ne craignez-vous pas, si c'est Jacques Collin, d'être reconnu et qu'il ne vous étrangle ? demanda le directeur de la Conciergerie à Bibi-Lupin.

– En gendarme, j'aurai mon sabre, répondit le chef ; d'ailleurs si c'est Jacques Collin, il ne fera jamais rien pour se faire *gerber à la passe ;* et, si c'est un prêtre, je suis en sûreté.

– Il n'y a pas de temps à perdre, dit alors monsieur Gault ; il est huit heures et demie, le père Sauteloup vient de lire le rejet du pourvoi, monsieur Sanson attend dans la salle l'ordre du parquet.

– Oui, c'est pour aujourd'hui, les *hussards de la veuve* (autre nom, nom terrible de la mécanique !) sont commandés, répondit Bibi-Lupin. Je comprends cependant que le procureur général hésite, ce garçon s'est toujours dit innocent, et il n'y a pas eu, selon moi, de preuves convaincantes contre lui.

– C'est un vrai Corse, reprit monsieur Gault, il n'a pas dit un mot, et il a résisté à tout.

Le dernier mot du directeur de la Conciergerie au chef de la police de sûreté contenait la sombre histoire des condamnés à mort. Un homme que la justice a retranché du nombre des vivants appartient au Parquet. Le Parquet est souverain ; il ne dépend de personne, il ne relève que de sa conscience. La prison appartient au Parquet, il en est le maître absolu. La poésie s'est emparée de ce sujet social, éminemment propre à frapper les imaginations, le *Condamné à mort !* La poésie a été sublime, la prose n'a d'autre ressource

que le réel, mais le réel est assez terrible comme il est pour pouvoir lutter avec le lyrisme. La vie du condamné à mort qui n'a pas avoué ses crimes ou ses complices est livrée à d'affreuses tortures. Il ne s'agit ici ni de brodequins qui brisent les pieds, ni d'eau ingurgitée dans l'estomac, ni de la distension des membres au moyen d'affreuses machines ; mais d'une torture sournoise et pour ainsi dire négative. Le Parquet livre le condamné tout à lui-même, il le laisse dans le silence et dans les ténèbres, avec un compagnon (un mouton) dont il doit se défier.

L'aimable philanthropie moderne croit avoir deviné l'atroce supplice de l'isolement, elle se trompe. Depuis l'abolition de la torture, le Parquet, dans le désir bien naturel de rassurer les consciences déjà bien délicates des jurés, avait deviné les ressources terribles que la solitude donne à la justice contre le remords. La solitude, c'est le vide ; et la nature morale en a tout autant d'horreur que la nature physique. La solitude n'est habitable que pour l'homme de génie qui la remplit de ses idées, filles du monde spirituel, ou pour le contemplateur des œuvres divines qui la trouve illuminée par le jour du ciel, animée par le souffle et par la voix de Dieu. Hormis ces deux hommes, si voisins du paradis, la solitude est à la torture ce que le moral est au physique. Entre la solitude et la torture il y a toute la différence de la maladie nerveuse à la maladie chirurgicale. C'est la souffrance multipliée par l'infini. Le corps touche à l'infini par le système nerveux, comme l'esprit y pénètre par la pensée. Aussi, dans les annales du Parquet de Paris, compte-t-on les criminels qui n'avouent pas.

Cette sinistre situation, qui prend des proportions énormes dans certains cas, en politique par exemple, lorsqu'il s'agit d'une dynastie ou de l'État, aura son histoire à sa place dans la COMÉDIE HUMAINE. Mais, ici la description de la boîte en pierre, où, sous la Restauration, le Parquet de Paris gardait le condamné à mort, peut suffire à faire entrevoir l'horreur des derniers jours d'un suppliciable.

Avant la révolution de juillet, il existait à la Conciergerie, et il y existe encore aujourd'hui, d'ailleurs, la *chambre du condamné à mort*. Cette chambre, adossée au greffe, en est séparée par un gros mur tout en pierre de taille, et elle est flanquée à l'opposite par le gros mur de sept ou huit pieds d'épaisseur qui soutient une portion de l'immense salle des Pas-Perdus. On y entre par la première porte qui se trouve dans le long corridor sombre où le regard plonge quand on est au milieu de la grande salle voûtée du guichet. Cette chambre sinistre tire son jour d'un soupirail, armé d'une grille formidable, et qu'on aperçoit à peine en entrant à la Conciergerie, car il est pratiqué dans le petit espace qui reste entre la fenêtre du greffe, à côté de la grille du guichet, et le logement du greffier de la Conciergerie, que l'architecte a plaqué comme une armoire au fond de la cour d'entrée.

Cette situation explique comment cette pièce, encadrée par quatre épaisses murailles, a été destinée, lors du remaniement de la Conciergerie, à ce sinistre et funèbre usage. Toute évasion y est impossible. Le corridor, qui mène aux secrets et au quartier des femmes, débouche en face du poêle, où gendarmes et surveillants sont toujours groupés. Le soupirail, seule issue extérieure, situé à neuf pieds au-dessus des dalles, donne sur la première cour gardée par les gendarmes en faction à la porte extérieure de la Conciergerie. Aucune puissance humaine ne peut attaquer les gros murs. D'ailleurs, un criminel condamné à mort est aussitôt revêtu de la camisole, vêtement qui supprime, comme on le sait, l'action des mains ; puis il est enchaîné par un pied à son lit de camp ; enfin il a pour le servir et le garder un mouton. Le sol de cette chambre est dallé de pierres épaisses, et le jour est si faible qu'on y voit à peine.

Il est impossible de ne pas se sentir gelé jusqu'aux os en entrant là, même aujourd'hui, quoique depuis seize ans cette chambre soit sans destination, par suite des changements introduits à Paris dans l'exécution des arrêts de la justice. Voyez-y le criminel en compagnie de ses remords, dans le silence et les ténèbres, deux sources d'horreur, et demandez-vous si ce n'est pas à devenir fou ? Quelles organisations que celles dont la trempe résiste à ce régime auquel la camisole ajoute l'immobilité, l'inaction !

Théodore Calvi, ce Corse alors âgé de vingt-sept ans, enveloppé dans les voiles d'une discrétion absolue, résistait cependant depuis deux mois à l'action de ce cachot et au bavardage captieux du mouton !… Voici le singulier procès criminel où le Corse avait gagné sa condamnation à mort. Quoiqu'elle soit excessivement curieuse, cette analyse sera très rapide.

Il est impossible de faire une longue digression au dénouement d'une scène déjà si étendue et qui n'offre pas d'autre intérêt que celui dont est entouré Jacques Collin, espèce de colonne vertébrale qui, par son horrible influence, relie pour ainsi dire LE PÈRE GORIOT à ILLUSIONS PERDUES, ET ILLUSIONS PERDUES à cette ÉTUDE. L'imagination du lecteur développera d'ailleurs ce thème obscur qui causait en ce moment bien des inquiétudes aux jurés de la session où Théodore Calvi avait comparu. Aussi, depuis huit jours que le pourvoi du criminel était rejeté par la cour de Cassation, monsieur de Grandville s'occupait-il de cette affaire et suspendait-il l'ordre d'exécution de jour en jour ; tant il tenait à rassurer les jurés en publiant que le condamné, sur le seuil de la mort, avait avoué son crime.

Une pauvre veuve de Nanterre, dont la maison était isolée dans cette commune, située, comme on sait, au milieu de la plaine infertile qui s'étale entre le Mont-Valérien, Saint-Germain, les collines de Sartrouville et d'Argenteuil, avait été assassinée et volée quelques jours après avoir reçu sa part d'un héritage inespéré. Cette part se montait à trois mille francs, à

une douzaine de couverts, une chaîne, une montre en or et du linge. Au lieu de placer les trois mille francs à Paris, comme le lui conseillait le notaire du marchand de vin décédé de qui elle héritait, la vieille femme avait voulu tout garder. D'abord elle ne s'était jamais vu tant d'argent à elle, puis elle se défiait de tout le monde en toute espèce d'affaires, comme la plupart des gens du peuple ou de la campagne. Après de mûres causeries avec un marchand de vin de Nanterre, son parent et parent du marchand de vin décédé, cette veuve s'était résolue à mettre la somme en viager, à vendre sa maison de Nanterre et à aller vivre en bourgeoise à Saint-Germain.

La maison où elle demeurait, accompagnée d'un assez grand jardin enclos de mauvaises palissades, était l'ignoble maison que se bâtissent les petits cultivateurs des environs de Paris. Le plâtre et les moellons extrêmement abondants à Nanterre, dont le territoire est couvert de carrières exploitées à ciel ouvert, avaient été, comme on le voit communément autour de Paris, employés à la hâte et sans aucune idée architecturale. C'est presque toujours la hutte du Sauvage civilisé. Cette maison consistait en un rez-de-chaussée et un premier étage au-dessus duquel s'étendaient des mansardes.

Le carrier, mari de cette femme et constructeur de ce logis, avait mis des barres de fer très solides à toutes les fenêtres. La porte d'entrée était d'une solidité remarquable. Le défunt se savait là, seul, en rase campagne, et quelle campagne ! Sa clientèle se composait des principaux maîtres maçons de Paris, il avait donc rapporté les plus importants matériaux de sa maison, bâtie à cinq cents pas de sa carrière, sur ses voitures qui revenaient à vide. Il choisissait dans les démolitions de Paris les choses à sa convenance et à très bas prix. Ainsi, les fenêtres, les grilles, les portes, les volets, la menuiserie, tout était provenu de déprédations autorisées, de cadeaux à lui faits par ses pratiques, de bons cadeaux bien choisis. De deux châssis à prendre il emportait le meilleur. La maison, précédée d'une cour assez vaste, où se trouvaient les écuries, était fermée de murs sur le chemin. Une forte grille servait de porte. D'ailleurs, des chiens de garde habitaient l'écurie, et un petit chien passait la nuit dans la maison. Derrière la maison, il existait un jardin d'un hectare environ.

Devenue veuve et sans enfants, la femme du carrier demeurait dans cette maison avec une seule servante. Le prix de la carrière vendue avait soldé les dettes du carrier, mort deux ans auparavant. Le seul avoir de la veuve fut cette maison déserte, où elle nourrissait des poules et des vaches en en vendant les œufs et le lait à Nanterre. N'ayant plus de garçon d'écurie, de charretier, ni d'ouvriers carriers que le défunt faisait travailler à tout, elle ne cultivait plus le jardin, elle y coupait le peu d'herbes et de légumes que la nature de ce sol caillouteux y laisse venir.

Le prix de la maison et l'argent de la succession pouvant produire sept à huit mille francs, cette femme se voyait très heureuse à Saint Germain avec sept ou huit cents francs de rentes viagères qu'elle croyait pouvoir tirer de ses huit mille francs. Elle avait eu déjà plusieurs conférences avec le notaire de Saint-Germain, car elle se refusait à donner son argent en viager au marchand de vin de Nanterre qui le lui demandait. Dans ces circonstances, un jour, on ne vit plus reparaître la veuve Pigeau ni sa servante. La grille de la cour, la porte d'entrée de la maison, les volets, tout était clos. Après trois jours, la justice, informée de cet état de choses, fit une descente. Monsieur Popinot, juge d'instruction, accompagné du procureur du roi, vint de Paris, et voici ce qui fut constaté.

Ni la grille de la cour, ni la porte d'entrée de la maison ne portaient de traces d'effraction. La clef se trouvait dans la serrure de la porte d'entrée, à l'intérieur. Pas un barreau de fer n'avait été forcé. Les serrures, les volets, toutes les fermetures étaient intactes.

Les murailles ne présentaient aucune trace qui pût dévoiler le passage des malfaiteurs. Les cheminées en poterie n'offrant pas d'issue praticable, n'avaient pu permettre de s'introduire par cette voie. Les faîteaux, sains et entiers, n'accusaient d'ailleurs aucune violence. En pénétrant dans les chambres au premier étage, les magistrats, les gendarmes et Bibi-Lupin trouvèrent la veuve Pigeau étranglée dans son lit et la servante étranglée dans le sien, au moyen de leurs foulards de nuit. Les trois mille francs avaient été pris, ainsi que les couverts et les bijoux. Les deux corps étaient en putréfaction, ainsi que ceux du petit chien et d'un gros chien de basse-cour. Les palissades d'enceinte du jardin furent examinées, rien n'y était brisé. Dans le jardin, les allées n'offraient aucun vestige de passage. Il parut probable au juge d'instruction que l'assassin avait marché sur l'herbe pour ne pas laisser l'empreinte de ses pas, s'il s'était introduit par là, mais comment avait-il pu pénétrer dans la maison ? Du côté du jardin, la porte avait une imposte garnie de trois barreaux de fer intacts. De ce côté, la clef se trouvait également dans la serrure, comme à la porte d'entrée du côté de la cour.

Une fois ces impossibilités parfaitement constatées par M. Popinot, par Bibi Lupin, qui resta pendant une journée à tout observer, par le procureur du roi lui-même et par le brigadier du poste de Nanterre, cet assassinat devint un affreux problème où la politique et la justice devaient avoir le dessous.

Ce drame, publié par la *Gazette des Tribunaux*, avait eu lieu dans l'hiver de 1828 à 1829. Dieu sait quel intérêt de curiosité cette étrange aventure souleva dans Paris ; mais Paris qui, tous les matins, a de nouveaux drames à dévorer, oublie tout. La police, elle, n'oublie rien. Trois mois après ces perquisitions infructueuses, une fille publique, remarquée pour ses dépenses

par des agents de Bibi-Lupin, et surveillée à cause de ses accointances avec quelques voleurs, voulut faire engager par une de ses amies douze couverts, une montre et une chaîne d'or. L'amie refusa. Le fait parvint aux oreilles de Bibi-Lupin, qui se souvint des douze couverts, de la montre et de la chaîne d'or volés à Nanterre. Aussitôt les commissionnaires au Mont-de-Piété, tous les recéleurs de Paris furent avertis, et Bibi-Lupin soumit Manon-la-Blonde à un espionnage formidable.

On apprit bientôt que Manon-la-Blonde était amoureuse folle d'un jeune homme qu'on ne voyait guère, car il passait pour être sourd à toutes les preuves d'amour de la blonde Manon. Mystère sur mystère. Ce jeune homme, soumis à l'attention des espions, fut bientôt vu, puis reconnu pour être un forçat évadé, le fameux héros des vendettes corses, le beau Théodore Calvi, dit Madeleine.

On lâcha sur Théodore un de ces recéleurs à double face, qui servent à la fois les voleurs et la police, et il promit à Théodore d'acheter les couverts, la montre et la chaîne d'or. Au moment où le ferrailleur de la cour Saint-Guillaume comptait l'argent à Théodore, déguisé en femme, à dix heures et demie du soir, la police fit une descente, arrêta Théodore et saisit les objets.

L'instruction commença sur-le-champ. Avec de si faibles éléments, il était impossible, en style de parquet, d'en tirer une condamnation à mort. Jamais Calvi ne se démentit. Il ne se coupa jamais : il dit qu'une femme de la campagne lui avait vendu ces objets à Argenteuil, et, qu'après les lui avoir achetés, le bruit de l'assassinat commis à Nanterre l'avait éclairé sur le danger de posséder ces couverts, cette montre et ces bijoux, qui, d'ailleurs, ayant été désignés dans l'inventaire fait après le décès du marchand de vin de Paris, oncle de la veuve Pigeau, se trouvaient être les objets volés. Enfin, forcé par la misère de vendre ces objets, disait-il, il avait voulu s'en défaire en employant une personne non compromise.

On ne put rien obtenir de plus du forçat libéré, qui sut, par son silence et par sa fermeté, faire croire à la justice que le marchand de vin de Nanterre avait commis le crime, et que la femme de qui il tenait les choses compromettantes était l'épouse de ce marchand. Le malheureux parent de la veuve Pigeau et sa femme furent arrêtés ; mais, après huit jours de détention et une enquête scrupuleuse, il fut établi que ni le mari ni la femme n'avaient quitté leur établissement à l'époque du crime. D'ailleurs, Calvi ne reconnut pas, dans l'épouse du marchand de vin, la femme qui, selon lui, lui aurait vendu l'argenterie et les bijoux.

Comme la concubine de Calvi, impliquée dans le procès, fut convaincue d'avoir dépensé mille francs environ depuis l'époque du crime jusqu'au moment où Calvi voulut engager l'argenterie et les bijoux, de telles preuves parurent suffisantes pour faire envoyer aux assises le forçat et sa concubine.

Cet assassinat étant le dix-huitième commis par Théodore, il fut condamné à mort, car il parut être l'auteur de ce crime si habilement commis. S'il ne reconnut pas la marchande de vin de Nanterre, il fut reconnu par la femme et par le mari. L'instruction avait établi, par de nombreux témoignages, le séjour de Théodore à Nanterre pendant environ un mois ; il y avait servi les maçons, la figure enfarinée de plâtre et mal vêtu. À Nanterre, chacun donnait dix-huit ans à ce garçon, qui devait avoir *nourri ce poupon* (comploté, préparé ce crime) pendant un mois.

Le parquet croyait à des complices. On mesura la largeur des tuyaux pour l'adapter au corps de Manon-la-Blonde, afin de voir si elle avait pu s'introduire par les cheminées ; mais un enfant de six ans n'aurait pu passer par les tuyaux en poterie, par lesquels l'architecture moderne remplace aujourd'hui les vastes cheminées d'autrefois. Sans ce singulier et irritant mystère, Théodore eût été exécuté depuis une semaine. L'aumônier des prisons avait, comme on l'a vu, totalement échoué.

Cette affaire et le nom de Calvi dut échapper à l'attention de Jacques Collin, alors préoccupé de son duel avec Contenson, Corentin et Peyrade. Trompe-la-Mort essayait, d'ailleurs, d'oublier le plus possible *les amis*, et tout ce qui regardait le Palais de Justice. Il tremblait d'une rencontre qui l'aurait mis face à face avec un *fanandel* par qui le *dab* se serait vu demander des comptes impossibles à rendre.

Le directeur de la Conciergerie alla sur-le-champ au parquet du procureur général, et y trouva le premier avocat général causant avec monsieur de Grandville, et tenant l'ordre d'exécution à la main. Monsieur de Grandville, qui venait de passer toute la nuit à l'hôtel de Sérizy, quoique accablé de fatigue et de douleurs, car les médecins n'osaient encore affirmer que la comtesse conserverait sa raison, était obligé, par cette exécution importante, de donner quelques heures à son Parquet. Après avoir causé un instant avec le directeur, monsieur de Grandville reprit l'ordre d'exécution à son avocat général et le remit à Gault.

– Que l'exécution ait lieu, dit-il, à moins de circonstances extraordinaires que vous jugerez ; je me fie à votre prudence. On peut retarder le dressage de l'échafaud jusqu'à dix heures et demie, il vous reste donc une heure. Dans une pareille matinée, les heures valent des siècles, et il tient bien des évènements dans un siècle ! Ne laissez pas croire à un sursis. Qu'on fasse la toilette, s'il le faut, et s'il n'y a pas de révélation, remettez l'ordre à Sanson à neuf heures et demie. Qu'il attende !

Au moment où le directeur de la prison quittait le cabinet du procureur général, il rencontra sous la voûte du passage qui débouche dans la galerie, monsieur Camusot qui s'y rendait. Il eut donc une rapide conversation avec le juge ; et, après l'avoir instruit de ce qui se passait à la Conciergerie,

relativement à Jacques Collin, il y descendit pour opérer cette confrontation de Trompe-la-Mort et de Madeleine ; mais il ne permit au soi-disant ecclésiastique de communiquer avec le condamné à mort qu'au moment où Bibi-Lupin, admirablement déguisé en gendarme, eut remplacé le mouton qui surveillait le jeune Corse.

On ne peut pas se figurer le profond étonnement des trois forçats en voyant un surveillant venir chercher Jacques Collin, pour le mener dans la chambre du condamné à mort. Ils se rapprochèrent de la chaise où Jacques Collin était assis, par un bond simultané.

– C'est pour aujourd'hui, n'est-ce pas, monsieur Julien ? dit Fil-de-Soie au surveillant.

– Mais, oui, Charlot est là, répondit le surveillant avec une parfaite indifférence.

Le peuple et le monde des prisons appellent ainsi l'exécuteur des hautes-œuvres de Paris. Ce sobriquet date de la révolution de 1789. Ce nom produisit une profonde sensation. Tous les prisonniers se regardèrent entre eux.

– C'est fini ! répondit le surveillant, l'ordre d'exécution est arrivé à monsieur Gault, et l'arrêt vient d'être lu.

– Ainsi, reprit La Pouraille, la belle Madeleine a reçu tous les sacrements ?… Il avala une dernière bouffée d'air.

– Pauvre petit Théodore… s'écria le Biffon, il est bien gentil. C'est dommage d'*éternuer dans le son* à son âge…

Le surveillant se dirigeait vers le guichet, en se croyant suivi de Jacques Collin ; mais l'Espagnol allait lentement, et, quand il se vit à dix pas de Julien, il parut faiblir et demanda par un geste le bras de La Pouraille.

– C'est un assassin ! dit Napolitas au prêtre en montrant La Pouraille et offrant son bras.

– Non, pour moi c'est un malheureux !… répondit Trompe-la-Mort avec la présence d'esprit et l'onction de l'archevêque de Cambrai.

Et il se sépara de Napolitas, qui du premier coup d'œil lui avait paru très suspect.

– Il est sur la première marche de l'*Abbaye-de-Monte-à-Regret ;* mais j'en suis le prieur ! Je vais vous montrer comment je sais *m'entifler* avec *la Cigogne* (rouer le procureur général). Je veux *cromper* cette *sorbonne* de ses pattes.

– À cause de *sa montante !* dit Fil-de-Soie en souriant.

– Je veux donner cette âme au ciel ! répondit avec componction Jacques Collin en se voyant entouré par quelques prisonniers.

Et il rejoignit le surveillant au guichet.

– Il est venu pour sauver Madeleine, dit Fil-de-Soie, nous avons bien deviné la chose. Quel *dab !*…

– Mais comment ?… les *hussards de la guillotine* sont là, il ne le verra seulement pas, reprit le Biffon.

– Il a *le boulanger* pour lui ! s'écria La Pouraille. Lui poisser nos *philippes !*… Il aime trop *les amis !* il a trop besoin de nous. On voulait nous *mettre à la manque pour lui* (nous le faire livrer), nous ne sommes pas des *gnioles !* S'il *crompe* sa Madeleine, il aura *ma balle !* (mon secret.)

Ce dernier mot eut pour effet d'augmenter le dévouement des trois forçats pour leur dieu ; car en ce moment leur fameux *dab* devint toute leur espérance.

Jacques Collin, malgré le danger de Madeleine, ne faillit pas à son rôle. Cet homme, qui connaissait la Conciergerie aussi bien que les trois bagnes, se trompa si naturellement, que le surveillant fut obligé de lui dire à tout moment : – « Par ici, – par là ! » jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au greffe. Là Jacques Collin vit, du premier regard, accoudé sur le poêle, un homme grand et gros, dont le visage rouge et long ne manquait pas d'une certaine distinction, et il reconnut Sanson.

– Monsieur est l'aumônier, dit-il en allant à lui d'un air plein de bonhomie.

Cette erreur fut si terrible qu'elle glaça les spectateurs.

– Non, monsieur, répondit Sanson, j'ai d'autres fonctions.

Sanson, le père du dernier exécuteur de ce nom, car il a été destitué récemment, était le fils de celui qui exécuta Louis XVI.

Après quatre cents ans d'exercice de cette charge, l'héritier de tant de tortionnaires avait tenté de répudier ce fardeau héréditaire. Les Sanson, bourreaux à Rouen pendant deux siècles, avant d'être revêtus de la première charge du royaume, exécutaient de père en fils les arrêts de la justice depuis le treizième siècle. Il est peu de familles qui puissent offrir l'exemple d'un office ou d'une noblesse conservée de père en fils pendant six siècles. Au moment où ce jeune homme, devenu capitaine de cavalerie, se voyait sur le point de faire une belle carrière dans les armes, son père exigea qu'il vînt l'assister pour l'exécution du roi. Puis il fit de son fils son second, lorsqu'en 1793 il y eut deux échafauds en permanence : l'un à la barrière du Trône, l'autre à la place de Grève. Alors âgé d'environ soixante ans, ce terrible fonctionnaire se faisait remarquer par une excellente tenue, par des manières douces et posées, par un grand mépris pour Bibi-Lupin et ses acolytes, les pourvoyeurs de la machine. Le seul indice qui, chez cet homme, trahissait le sang des vieux tortionnaires du Moyen Âge, était une largeur et une épaisseur formidables dans les mains. Assez instruit d'ailleurs, tenant fort à sa qualité de citoyen et d'électeur, passionné, dit-on, pour

le jardinage, ce grand et gros homme, parlant bas, d'un maintien calme, très silencieux, au front large et chauve, ressemblait beaucoup plus à un membre de l'aristocratie anglaise qu'à un exécuteur des hautes-œuvres. Aussi, un chanoine espagnol devait-il commettre l'erreur que commettait volontairement Jacques Collin.

– Ce n'est pas un forçat, dit le chef des surveillants au directeur.

Je commence à le croire, se dit monsieur Gault en faisant un mouvement de tête à son subordonné.

Jacques Collin fut introduit dans l'espèce de cave où le jeune Théodore, en camisole de force, était assis au bord de l'affreux lit de camp de cette chambre. Trompe-la-Mort, momentanément éclairé par le jour du corridor, reconnut sur-le-champ Bibi-Lupin dans le gendarme qui se tenait debout, appuyé sur son sabre.

–*Io sono Gaba-Morto ! Parla nostro italiano*, dit vivement Jacques Collin. *Vengo ti salvar* (je suis Trompe-la-Mort, parlons italien, je viens te sauver).

Tout ce qu'allaient se dire les deux amis devait être inintelligible pour le faux gendarme, et, comme Bibi-Lupin était censé garder le prisonnier, il ne pouvait quitter son poste. Aussi, la rage du chef de la police de sûreté ne saurait-elle se décrire.

Théodore Calvi, jeune homme au teint pâle et olivâtre, à cheveux blonds, aux yeux caves et d'un bleu trouble, très bien proportionné d'ailleurs, d'une prodigieuse force musculaire cachée sous cette apparence lymphatique que présentent parfois les méridionaux, aurait eu la plus charmante physionomie sans des sourcils arqués, sans un front déprimé, qui lui donnaient quelque chose de sinistre, sans des lèvres rouges d'une cruauté sauvage, et sans un mouvement de muscles qui dénote cette faculté d'irritation particulière aux Corses, et qui les rend si prompts à l'assassinat dans une querelle soudaine.

Saisi d'étonnement par les sons de cette voix, Théodore leva brusquement la tête et crut à quelque hallucination ; mais, comme il était familiarisé par une habitation de deux mois avec la profonde obscurité de cette boîte en pierre de taille, il regarda le faux ecclésiastique et soupira profondément. Il ne reconnut pas Jacques Collin, dont le visage couturé par l'action de l'acide sulfurique ne lui sembla point être celui de son *dab*.

– C'est bien moi, ton Jacques, je suis en prêtre et je viens te sauver. Ne fais pas la bêtise de me reconnaître, et aie l'air de te confesser.

Ceci fut dit rapidement.

– Ce jeune homme est très abattu, la mort l'effraie, il va tout avouer, dit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

– Dis-moi quelque chose qui me prouve que tu es *lui*, car tu n'as que *sa* voix.

– Voyez-vous, il me dit, le pauvre malheureux, qu'il est innocent, reprit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

Bibi-Lupin n'osa point parler, de peur d'être reconnu.

–*Sempremi !* répondit Jacques en revenant à Théodore, et lui étant ce mot de convention dans l'oreille.

–*Sempreti !* dit le jeune homme en donnant la réplique de la passe. C'est bien mon *dab*…

– As-tu fait le coup ?

– Oui.

– Raconte-moi tout, afin que je puisse voir comment je ferai pour te sauver ; il est temps, Charlot est là.

Aussitôt le Corse se mit à genoux et parut vouloir se confesser. Bibi-Lupin ne savait que faire, car cette conversation fut si rapide qu'elle prit à peine le temps pendant lequel elle se lit. Théodore raconta promptement les circonstances connues de son crime et que Jacques Collin ignorait.

– Les jurés m'ont condamné sans preuves, dit-il en terminant.

– Enfant, tu discutes quand on va te couper les cheveux !…

– Mais, je puis bien avoir été seulement chargé de mettre en plan les bijoux. Et voilà comme on juge, et à Paris encore !…

– Mais comment s'est fait le coup ? demanda Trompe-la-Mort.

– Ah ! voilà ! Depuis que je ne t'ai vu, j'ai fait la connaissance d'une petite fille corse, que j'ai rencontrée en arrivant à *Pantin* Paris).

– Les hommes assez bêtes pour aimer une femme, s'écria Jacques Collin, périssent toujours par là !… C'est des tigres en liberté, des tigres qui babillent et qui se regardent dans des miroirs… Tu n'as pas été sage !…

– Mais…

– Voyons, à quoi t'a-t-elle servi cette sacrée *largue ?*…

– Cet amour de femme grande comme un fagot, mince comme une anguille, adroite comme un singe, a passé par le haut du four et m'a ouvert la porte de la maison. Les chiens, bourrés de boulettes, étaient morts. J'ai *refroidi* les deux femmes. Une fois l'argent pris, La Ginetta a refermé la porte et est sortie par le haut du four.

– Une si belle invention vaut la vie, dit Jacques Collin en admirant la façon du crime, comme un ciseleur admire le modèle d'une figurine.

– J'ai commis la sottise de déployer tout ce talent-là pour mille écus !…

– Non, pour une femme ! reprit Jacques Collin. Quand je te disais qu'elles nous ôtent notre intelligence !…

Jacques Collin jeta sur Théodore un regard flamboyant de mépris.

– Tu n'étais plus là ! répondit le Corse, j'étais abandonné.

– Et l'aimes-tu, cette petite ? demanda Jacques Collin sensible au reproche que contenait cette réponse.

– Ah ! si je veux vivre, c'est maintenant pour toi plus que pour elle.

– Reste tranquille ! Je ne me nomme pas pour rien Trompe-la-Mort ! Je me charge de toi !

– Quoi ! la vie !… s'écria le jeune Corse en levant ses bras emmaillotés vers la voûte humide de ce cachot.

– Ma petite Madeleine, apprête-toi à retourner au *pré à vioque*, reprit Jacques Collin. Tu dois t'y attendre, on ne va pas te couronner de roses, comme le bœuf gras !… S'ils nous ont déjà *ferrés* pour Rochefort, c'est qu'ils essaient à se débarrasser de nous ! Mais je te ferai diriger sur Toulon, tu t'évaderas, et tu reviendras à *Pantin*, où je t'arrangerai quelque petite existence bien gentille…

Un soupir comme il en avait peu retenti sous cette voûte inflexible, un soupir exhalé par le bonheur de la délivrance, choqua la pierre, qui renvoya cette note, sans égale en musique, dans l'oreille de Bibi-Lupin stupéfait.

– C'est l'effet de l'absolution que je viens de lui promettre à cause de ses révélations, dit Jacques Collin au chef de la police de sûreté. Ces Corses, voyez-vous, monsieur le gendarme, sont pleins de foi ! Mais il est innocent comme l'Enfant Jésus, et je vais essayer de le sauver…

– Dieu soit avec vous ! monsieur l'abbé !… dit en français Théodore.

– Trompe-la-Mort, plus Carlos Herrera, plus chanoine que jamais, sortit de la chambre du condamné, se précipita dans le corridor, et joua l'horreur en se présentant à monsieur Gault.

– Monsieur le directeur, ce jeune homme est innocent, il m'a révélé le coupable !… Il allait mourir pour un faux point d'honneur… C'est un Corse ! Allez demander pour moi, dit-il, cinq minutes d'audience à monsieur le procureur général. Monsieur de Grandville ne refusera pas d'écouter immédiatement un prêtre espagnol qui souffre tant des erreurs de la justice française !

– J'y vais ! répondit monsieur Gault au grand étonnement de tous les spectateurs de cette scène extraordinaire.

– Mais, reprit Jacques Collin, faites-moi reconduire dans cette cour en attendant, car j'y achèverai la conversion d'un criminel que j'ai déjà frappé dans le cœur… Ils ont un cœur, ces gens-là !

Cette allocution produisit un mouvement parmi toutes les personnes qui se trouvaient là. Les gendarmes, le greffier des écrous, Sanson, les surveillants, l'aide de l'exécuteur, qui attendaient l'ordre d'aller faire dresser la mécanique, en style de prison ; tout ce monde, sur qui les émotions glissent, fut agité par une curiosité très concevable.

En ce moment, on entendit le fracas d'un équipage à chevaux fins qui arrêtait à la grille de la Conciergerie, sur le quai, d'une manière significative. La portière fut ouverte, le marchepied fut déplié si vivement que toutes

les personnes crurent à l'arrivée d'un grand personnage. Bientôt une dame, agitant un papier bleu, se présenta, suivie d'un valet de pied et d'un chasseur, à la grille du guichet. Vêtue tout en noir, et magnifiquement, le chapeau couvert d'un voile, elle essuyait ses larmes avec un mouchoir brodé très ample.

Jacques Collin reconnut aussitôt Asie, ou, pour rendre son véritable nom à cette femme, Jacqueline Collin, sa tante. Cette atroce vieille, digne de son neveu, dont toutes les pensées étaient concentrées sur le prisonnier, et qui le défendait avec une intelligence, une perspicacité au moins égales en puissance à celles de la justice, avait une permission, donnée la veille au nom de la femme de chambre de la duchesse de Maufrigneuse, sur la recommandation de monsieur de Sérizy, de communiquer avec Lucien et l'abbé Carlos Herrera, dès qu'il ne serait plus au secret, et sur laquelle le chef de division, chargé des prisons, avait écrit un mot. Le papier, par sa couleur, impliquait déjà de puissantes recommandations ; car ces permissions, comme les billets de faveur au spectacle, diffèrent de forme et d'aspect.

Aussi le porte-clefs ouvrit-il le guichet, surtout en apercevant ce chasseur emplumé dont le costume vert et or, brillant comme celui d'un général russe, annonçait une visiteuse aristocratique et un blason quasi royal.

– Ah ! mon cher abbé ! s'écria la fausse grande dame qui versa un torrent de larmes en apercevant l'ecclésiastique, comment a-t-on pu mettre ici, même pour un instant, un si saint homme !

Le directeur prit la permission et lut : *À la recommandation de Son Excellence le Comte de Sérizy*.

– Ah ! madame de San-Esteban, madame la marquise, dit Carlos Herrera, quel beau dévouement !

– Madame, on ne communique pas ainsi, dit le bon vieux Gault.

Et il arrêta lui-même au passage cette tonne de moire noire et de dentelles.

– Mais à cette distance ! reprit Jacques Collin, et devant vous ?… ajouta-t-il en jetant un regard circulaire à l'assemblée.

La tante, dont la toilette devait étourdir le greffe, le directeur, les surveillants et les gendarmes, puait le musc. Elle portait, outre des dentelles pour mille écus, un cachemire noir de six mille francs. Enfin le chasseur paradait dans la cour de la Conciergerie avec l'insolence d'un laquais qui se sait indispensable à une princesse exigeante. Il ne parlait pas au valet de pied, qui stationnait à la grille du quai, toujours ouverte pendant le jour.

– Que veux-tu ? Que dois-je faire ? dit madame de San-Esteban dans l'argot convenu entre la tante et le neveu.

Cet argot consistait à donner des terminaisons en *ar* ou en or en *al* ou en *i*, de façon à défigurer les mots, soit français soit d'argot, en les agrandissant. C'était le chiffre diplomatique appliqué au langage.

– Mets toutes les lettres en lieu sûr, prends les plus compromettantes pour chacune de ces dames, reviens mise en voleuse dans la salle des Pas-Perdus, et attends-y mes ordres.

Asie ou Jacqueline s'agenouilla comme pour recevoir la bénédiction, et le faux abbé bénit sa tante avec une componction évangélique.

–*Addio, marchesa !* dit-il à haute voix. Et, ajouta-t-il en se servant de leur langage de convention, retrouve Europe et Paccard avec les sept cent cinquante mille francs qu'ils ont effarouchés, il nous les faut.

– Paccard est là, répondit la pieuse marquise en montrant le chasseur les larmes aux yeux.

Cette promptitude de compréhension arracha non seulement un sourire, mais encore un mouvement de surprise à cet homme, qui ne pouvait être étonné que par sa tante. La fausse marquise se tourna vers les témoins de cette scène en femme habituée à se poser.

– Il est au désespoir de ne pouvoir aller aux obsèques de son enfant, dit-elle en mauvais français, car cette affreuse méprise de la justice a fait connaître le secret de ce saint homme !… Moi, je vais assister à la messe mortuaire. Voici, monsieur, dit-elle à monsieur Gault, en lui donnant une bourse pleine d'or, voici pour soulager les pauvres prisonniers…

– Quel *chique-mar !* lui dit à l'oreille son neveu satisfait.

Jacques Collin suivit le surveillant qui le menait au préau.

Bibi-Lupin, au désespoir, avait fini par se faire voir d'un vrai gendarme, à qui, depuis le départ de Jacques Collin il adressait des hem ! hem ! significatifs, et qui vint le remplacer dans la chambre du condamné. Mais cet ennemi de Trompe-la-Mort ne put arriver assez à temps pour voir la grande dame, qui disparut dans son brillant équipage, et dont la voix, quoique déguisée, apportait à son oreille des sons rogommeux.

– Trois cents *balles* pour les détenus !… disait le chef des surveillants en montrant à Bibi-Lupin la bourse que monsieur Gault avait remise à son greffier.

– Montrez, monsieur Jacomety, dit Bibi-Lupin.

Le chef de la police secrète prit la bourse, vida l'or dans sa main, l'examina attentivement.

– C'est bien de l'or !… dit-il, et la bourse est armoiriée ! Ah ! le gredin, est-il fort ! est-il complet ! Il nous met tous dedans, et à chaque instant !… On devrait tirer sur lui comme sur un chien !

– Qu'y a-t-il donc ? demanda le greffier en reprenant la bourse.

– Il y a que cette femme doit être une *voleuse !*… s'écria Bibi-Lupin en frappant du pied avec rage sur la dalle extérieure du guichet.

Ces mots produisirent une vive sensation parmi les spectateurs, groupés à une certaine distance de monsieur Sanson, qui restait toujours debout, le dos appuyé contre le gros poêle, au centre de cette vaste salle voûtée, en attendant un ordre pour faire la toilette au criminel et dresser l'échafaud sur la place de Grève.

En se retrouvant au préau, Jacques Collin se dirigea vers ses *amis* du pas que devait avoir un habitué du *pré*.

– Qu'as-tu sur le casaquin ? dit-il à La Pouraille.

– Mon affaire est faite, reprit l'assassin que Jacques Collin avait emmené dans un coin. J'ai besoin maintenant d'un *ami sûr*.

– Et pourquoi ?

La Pouraille, après avoir raconté tous ses crimes à son chef, mais en argot, lui détailla l'assassinat et le vol commis chez les époux Crottat.

– Tu as mon estime, lui dit Jacques Collin. C'est bien travaillé ; mais tu me parais coupable d'une faute.

– Laquelle ?

– Une fois l'affaire faite, tu devais avoir un passeport russe, te déguiser en prince russe, acheter une belle voiture armoiriée, aller déposer hardiment ton or chez un banquier, demander une lettre de crédit pour Hambourg, prendre la poste, accompagné d'un valet de chambre, d'une femme de chambre et de ta maîtresse habillée en princesse ; puis, à Hambourg, t'embarquer pour le Mexique. Avec deux cent quatre-vingt mille francs en or, un gaillard d'esprit doit faire ce qu'il veut, et aller où il veut, *sinve !*

– Ah ! tu as de ces idées-là, parce que tu es le *dab !*… Tu ne perds jamais la *sorbonne*, toi ! Mais moi.

– Enfin, un bon conseil dans ta position, c'est du bouillon pour un mort, reprit Jacques Collin en jetant un regard fascinateur à son *fanandel*.

– C'est vrai ! dit avec un air de doute La Pouraille. Donne-le-moi toujours, ton bouillon ; s'il ne me nourrit pas, je m'en ferai un bain de pieds…

– Te voilà pris par *la Cigogne*, avec cinq vols qualifiés, trois assassinats, dont le plus récent concerne deux riches bourgeois…

Les jurés n'aiment pas qu'on tue des bourgeois… Tu seras *gerbé à la passe*, et tu n'as pas le moindre espoir !…

– Ils m'ont tous dit cela, répondit piteusement La Pouraille.

– Ma tante Jacqueline, avec qui je viens d'avoir un petit bout de conversation en plein greffe, et qui est, tu le sais, *la mère aux Fanandels*, m'a dit que *la Cigogne* voulait se défaire de toi, tant elle te craignait.

– Mais, dit La Pouraille avec une naïveté qui prouve combien les voleurs sont pénétrés du *droit naturel* de voler, je suis riche à présent, que craignent-ils ?

– Nous n'avons pas le temps de faire de la philosophie, dit Jacques Collin. Revenons à ta situation…

– Que veux-tu faire de moi ? demanda La Pouraille en interrompant son *dab.*

– Tu vas voir ! un chien mort vaut encore quelque chose.

– Pour les autres ! dit La Pouraille.

– Je te prends dans mon jeu ! répliqua Jacques Collin.

– C'est déjà quelque chose !… dit l'assassin. Après ?

– Je ne demande pas où est ton argent, mais ce que tu veux en faire ?

La Pouraille espionna l'œil impénétrable du *dab,* qui continua froidement.

– As-tu quelque *largue* que tu aimes, un enfant, un *fanandel* à protéger ? Je serai dehors dans une heure, je pourrai tout pour ceux à qui tu veux du bien.

La Pouraille hésitait encore, il restait au port d'armes de l'indécision. Jacques Collin fit alors avancer un dernier argument.

– Ta part dans notre caisse est de trente mille francs, la laisses-tu aux *fanandels*, la donnes-tu à quelqu'un ? Ta part est en sûreté, je puis la remettre ce soir à qui tu veux la léguer.

L'assassin laissa échapper un mouvement de plaisir.

– Je le tiens ! se dit Jacques Collin. – Mais ne flânons pas, réfléchis ?… reprit-il en parlant à l'oreille de La Pouraille. Mon vieux, nous n'avons pas dix minutes à nous… Le procureur général va me demander et je vais avoir une conférence avec lui. Je le tiens, cet homme, je puis tordre le cou à la *Cigogne !* je suis certain de sauver Madeleine.

– Si tu sauves Madeleine, mon bon *dab*, tu peux bien me…

– Ne perdons pas notre salive, dit Jacques Collin d'une voix brève. Fais ton testament.

– Eh bien ! je voudrais donner l'argent à la Gonore, répondit La Pouraille d'un air piteux.

– Tiens !… tu vis avec la veuve de Moïse, ce juif qui était à la piste des *rouleurs* du midi ? demanda Jacques Collin.

Semblable aux grands généraux, Trompe-la-Mort connaissait admirablement bien le personnel de toutes les troupes.

– C'est elle-même, dit La Pouraille excessivement flatté.

– Jolie femme ! dit Jacques Collin qui s'entendait admirablement à manœuvrer ces machines terribles. La *largue* est fine ! elle a de grandes connaissances et *beaucoup de probité ! c'est* une *voleuse* finie. Ah ! tu t'es

retrempé dans la Gonore ! c'est bête de se fait *terrer* quand on tient une pareille *largue*. Imbécile ! il fallait prendre un petit commerce honnête, et vivoter !… Et que *goupine-t-elle ?*

– Elle est établie rue Sainte-Barbe, elle gère une maison…

– Ainsi, tu l'institues ton héritière ? Voilà, mon cher, où nous mènent ces gueuses-là, quand on a la bêtise de les aimer…

– Oui, mais ne lui donne rien qu'après ma culbute !

– C'est sacré, dit Jacques Collin d'un ton sérieux. Rien aux *fanandels ?*

– Rien, ils m'ont *servi*, répondit haineusement La Pouraille.

– Qui t'a vendu ? Veux-tu que je te venge, demanda vivement Jacques Collin en essayant de réveiller le dernier sentiment qui fasse vibrer ces cœurs au moment suprême. Qui sait, mon vieux *fanandel*, si je ne pourrais pas, tout en le vengeant, faire ta paix avec la *Cigogne ?*

Là, l'assassin regarda son *dab* d'un air hébété de bonheur.

– Mais, répondit le *dab* à cette expression de physionomie parlante, je ne joue en ce moment *la mislocq* que pour Théodore. Après le succès de ce vaudeville, mon vieux, pour un de mes *amis*, car tu es des miens, toi ! je suis capable de bien des choses.

– Si je te vois seulement faire ajourner la cérémonie pour ce pauvre petit Théodore, tiens, je ferai tout ce que tu voudras.

– Mais c'est fait, je suis sûr de *cromper sa sorbonne* des griffes de la *Cigogne*. Pour se *désenflacquer*, vois-tu, La Pouraille, il faut se donner la main les uns aux autres. On ne peut rien tout seul….

– C'est vrai ! s'écria l'assassin.

La confiance était si bien établie, et sa foi dans le *dab* si fanatique, que La Pouraille n'hésita plus.

La Pouraille livra le secret de ses complices, ce secret si bien gardé jusqu'à présent. C'était tout ce que Jacques Collin voulait savoir.

– Voici *la balle* ! Dans *le poupon*, Ruffard, l'agent de Bibi-Lupin, était en tiers avec moi et Godet…

– Arrachelaine ?… s'écria Jacques Collin en donnant à Ruffard son nom de voleur.

– C'est cela. Les gueux m'ont vendu, parce que je connais leur cachette et qu'ils ne connaissent pas la mienne.

–*Tu graisses mes bottes !* mon amour, dit Jacques Collin.

– Quoi !

– Eh bien ! répondit le *dab*, vois ce qu'on gagne à mettre en moi toute sa confiance !… Maintenant ta vengeance est un point de la partie que je joue ! … Je ne te demande pas de m'indiquer ta cachette, tu me la diras au dernier moment ; mais, dis-moi tout qui regarde Ruffard et Godet.

– Tu es et tu seras toujours notre *dab*, je n'aurai pas de secrets pour toi, répliqua La Pouraille. Mon or est dans la *profonde* (la cave) de la maison à la Gonore.

– Tu ne crains rien de ta *largue ?*

– Ah ! ouiche ! elle ne sait rien de mon tripotage ! reprit La Pouraille. J'ai soûlé la Gonore, quoique ce soit une femme à ne rien dire la tête dans la lunette. Mais tant d'or !

– Oui, ça fait tourner le lait de la conscience la plus pure répliqua Jacques Collin.

– J'ai donc pu travailler sans *luisant* sur moi ! Toute la volaille dormait dans le poulailler. L'or est à trois pieds sous terre, derrière les bouteilles de vin. Et par-dessus j'ai mis une couche de cailloux et de mortier.

– Bon ! fit Jacques Collin. Et les cachettes des autres ?

– Ruffard a *son fade* chez la Gonore, dans la chambre de la pauvre femme, qu'il tient par là, car elle peut devenir complice de recel et finir ses jours à Saint-Lazare.

– Ah ! le gredin ! comme la *raille* (la police) vous forme un voleur ! dit Jacques.

– Godet a mis *son fade* chez sa sœur, blanchisseuse de fin, une honnête fille qui peut attraper cinq ans de *lorcefé* sans s'en douter. Le *fanandel* a levé les carreaux du plancher, les a remis, et a filé.

– Sais-tu ce que je veux de toi ? dit alors Jacques Collin en jetant sur La Pouraille un regard magnétique.

– Que tu prennes sur ton compte l'affaire de Madeleine…

La Pouraille fit un singulier haut-le-corps ; mais il se remit promptement en posture d'obéissance sous le regard fixe du *dab*.

– Eh bien ! *tu renâcles déjà !* tu te mêles de mon jeu Voyons ! quatre assassinats ou trois, n'est-ce pas la même chose ?

– Peut-être !

– Par le *meg des Fanandels*, tu es sans *raisiné* dans le *vermichels* (sans sang dans les veines). Et moi qui pensais à te sauver !…

– Et comment !

– Imbécile ; si l'on promet de rendre l'or à la famille, tu en seras quitte pour aller à *vioque au pré*. Je ne donnerais pas une *face* de ta *sorbonne* si l'on tenait l'argent ; mais, en ce moment, tu vaux sept cent mille francs, imbécile !

–*Dab ! dab !* s'écria La Pouraille au comble du bonheur.

– Et, reprit Jacques Collin, sans compter que nous rejetterons les assassinats sur Ruffard… Du coup Bibi-Lupin est dégommé… Je le tiens !

La Pouraille resta stupéfait de cette idée, ses yeux s'agrandirent, il fut comme une statue. Arrêté depuis trois mois, à la veille de passer à la cour

d'assises, conseillé par ses *amis* de la Force, auxquels il n'avait pas parlé de ses complices, il était si bien sans espoir après l'examen de ses crimes, que ce plan avait échappé à toutes ces intelligences *enflacquées*. Aussi ce semblant d'espoir le rendit-il presque imbécile.

– Ruffard et Godet ont-ils déjà fait la noce ? ont-ils fait prendre l'air à quelques-uns de leurs *jaunets ?* demanda Jacques Collin.

– Ils n'osent pas, répondit La Pouraille. Les gredins attendent que je sois *fauché*. C'est ce que m'a fait dire ma *largue* par la Biffe, quand elle est venue voir le Biffon.

– Eh bien ! nous aurons leurs *fades* dans vingt-quatre heures ! s'écria Jacques Collin. Les drôles ne pourront pas restituer comme toi, tu seras blanc comme neige et eux rougis de tout le sang ! Tu deviendras, par mes soins, un honnête garçon entraîné par eux. J'aurai ta fortune pour mettre des alibis dans tes autres procès, et une fois au pré, car tu y retourneras, tu verras à t'évader… C'est une vilaine vie, mais c'est encore la vie !

Les yeux de la Pouraille annonçaient un délire intérieur.

– Vieux ! avec sept cent mille francs on a bien des *cocardes !* disait Jacques Collin en grisant d'espoir son *fanandel.*

–Dab ! dab !

– J'éblouirai le ministre de la justice… Ah ! Ruffard la dansera, c'est une *raille* à démolir. Bibi-Lupin est frit.

– Eh bien ! c'est dit, s'écria La Pouraille avec une joie sauvage. Ordonne, j'obéis.

Et il serra Jacques Collin dans ses bras, en laissant voir des larmes de joie dans ses yeux tant il lui parut possible de sauver sa tête.

– Ce n'est pas tout, dit Jacques Collin. La *Cigogne* a la digestion difficile, surtout en fait de *redoublement de fièvre* (révélation d'un nouveau fait à charge). Maintenant il s'agit de *servir de belle une largue* (de dénoncer à faux une femme).

– Et comment ? À quoi bon ? demanda l'assassin.

– Aide-moi ! Tu vas voir !… répondit Trompe-la-Mort.

Jacques Collin révéla brièvement à La Pouraille le secret du crime commis à Nanterre et lui fit apercevoir la nécessité d'avoir une femme qui consentirait à jouer le rôle qu'avait rempli la Ginetta. Puis il se dirigea vers le Biffon avec La Pouraille devenu joyeux.

– Je sais combien tu aimes la Biffe… dit Jacques Collin au Biffon.

Le regard que jeta le Biffon fut tout un poème horrible.

– Que fera-t-elle pendant que tu seras au *pré ?*

Une larme mouilla les yeux féroces du Biffon.

– Eh bien ! si je te la fourrais à la *lorcefé des largues* (à la Force des femmes, les Madelonnettes ou Saint-Lazare) pour un an, le temps de ton *gerbement* (jugement), de ton départ, de ton arrivée et de ton évasion ?

– Tu ne peux faire ce miracle, elle est *nique de mèche* (sans aucune complicité), répondit l'amant de la Biffe.

– Ah ! mon Biffon, dit La Pouraille, notre *dab* est plus puissant que le *Meg !…* (Dieu).

– Quel est ton mot de passe avec elle ? demanda Jacques Collin au Biffon avec l'assurance d'un maître qui ne doit pas essuyer de refus.

–*Sorgue à Pantin* (nuit à Paris). Avec ce mot, elle sait qu'on vient de ma part, et si tu veux qu'elle t'obéisse, montre-lui une *thune de cinq balles* (pièce de cinq francs), et prononce ce mot-ci : *Tondif !*

– Elle sera condamnée dans le *gerbement* de La Pouraille, et graciée pour révélation après un an d'ombre ! dit sentencieusement Jacques Collin en regardant La Pouraille.

La Pouraille comprit le plan de son *dab*, et lui promit, par un seul regard, de décider le Biffon à y coopérer en obtenant de la Biffe cette fausse complicité dans le crime dont il allait se charger.

– Adieu, mes enfants. Vous apprendrez bientôt que j'ai sauvé mon petit des mains de *Charlot*, dit Trompe-la-Mort. Oui, Charlot était au greffe avec ses soubrettes pour faire la toilette à Madeleine ! Tenez, dit-il, on vient me chercher de la part du *dab de la Cigogne* (du procureur général).

En effet, un surveillant sorti du guichet fit signe à cet homme extraordinaire, à qui le danger du jeune Corse avait rendu cette sauvage puissance avec laquelle il savait lutter contre la société.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer qu'au moment où le corps de Lucien lui fut ravi, Jacques Collin s'était décidé, par une résolution suprême, à tenter une dernière incarnation, non plus avec une créature, mais avec une chose. Il avait enfin pris le parti fatal que prit Napoléon sur la chaloupe qui le conduisit vers le *Bellérophon*. Par un concours bizarre de circonstances, tout aida ce génie du mal et de la corruption dans son entreprise.

Aussi, quand même le dénouement inattendu de cette vie criminelle perdrait un peu de ce merveilleux, qui, de nos jours, ne s'obtient que par des invraisemblances inacceptables, est-il nécessaire, avant de pénétrer avec Jacques Collin dans le cabinet du procureur général, de suivre madame Camusot chez les personnes où elle alla, pendant que tous ces évènements se passaient à la Conciergerie ? Une des obligations auxquelles ne doit jamais manquer l'historien des mœurs, c'est de ne point gâter le vrai par des arrangements en apparence dramatiques, surtout quand le vrai a pris la peine de devenir romanesque. La nature sociale, à Paris surtout, comporte de tels hasards, des enchevêtrements de conjectures si capricieuses, que

l'imagination des inventeurs est à tout moment dépassée. La hardiesse du vrai s'élève à des combinaisons interdites à l'art, tant elles sont invraisemblables ou peu décentes, à moins que l'écrivain ne les adoucisse, ne les émonde, ne les châtre.

Madame Camusot essaya de se composer une toilette du matin presque de bon goût, entreprise assez difficile pour la femme d'un juge qui, depuis six ans, avait constamment habité la province. Il s'agissait de ne donner prise à la critique ni chez la marquise d'Espard, ni chez la duchesse de Maufrigneuse, en venant les trouver de huit à neuf heures du matin. Amélie-Cécile Camusot, quoique née Thirion, hâtons-nous de le dire, réussit à moitié. N'est-ce pas, en fait de toilette, se tromper deux fois ?…

On ne se figure pas de quelle utilité sont les femmes de Paris pour les ambitieux en tous genres ; elles sont aussi nécessaires dans le grand monde que dans le monde des voleurs, où comme on vient de le voir, elles jouent un rôle énorme. Ainsi, supposez un homme forcé de parler dans un temps donné, sous peine de rester en arrière dans l'arène, à ce personnage, immense sous la restauration, et qui s'appelle encore aujourd'hui le garde des sceaux. Prenez un homme dans la condition la plus favorable, un juge, c'est-à-dire un familier de la maison. Le magistrat est obligé d'aller trouver soit un chef de division, soit le secrétaire particulier, soit le secrétaire général, et de leur prouver la nécessité d'obtenir une audience immédiate. Un garde des sceaux est-il jamais visible à l'instant même ? Au milieu de la journée, s'il n'est pas à la Chambre, il est au conseil des ministres, ou il signe, ou il donne audience. Le matin, il dort on ne sait où. Le soir, il a ses obligations publiques et personnelles. Si tous les juges pouvaient réclamer des moments d'audience, sous quelque prétexte que ce soit, le chef de la justice serait assailli. L'objet de l'audience, particulière, immédiate, est donc soumis à l'appréciation d'une de ces puissances intermédiaires qui deviennent un obstacle, une porte à ouvrir, quand elle n'est pas déjà tenue par un compétiteur. Une femme, elle ! va trouver une autre femme ; elle peut entrer dans la chambre à coucher immédiatement, en éveillant la curiosité de la maîtresse ou de la femme de chambre, surtout lorsque la maîtresse est sous le coup d'un grand intérêt ou d'une nécessité poignante. Nommez la puissance femelle, madame la marquise d'Espard, avec qui devait compter un ministre ; cette femme écrit un petit billet ambré que son valet de chambre porte au valet de chambre du ministre. Le ministre est saisi par le poulet au moment de son réveil, il le lit aussitôt. Si le ministre a des affaires, l'homme est enchanté d'avoir une visite à rendre à l'une des reines de Paris une des puissances du faubourg Saint-Germain, une des favorites de Madame, de la dauphine ou du roi. Casimir Périer, le seul premier ministre réel qu'ait eu la révolution de juillet, quittait

tout pour aller chez un ancien premier gentilhomme de la chambre du roi Charles X.

Cette théorie explique le pouvoir de ces mots :

– « Madame, madame Camusot pour une affaire très pressante, et que sait madame ! » dits à la marquise d'Espard par sa femme de chambre qui la supposait éveillée.

Aussi la marquise cria-t-elle d'introduire Amélie incontinent. La femme du juge fut bien écoutée, quand elle commença par ces paroles :

– Madame la marquise, nous sommes perdus pour vous avoir vengée…

– Comment, ma petite belle ?… répondit la marquise en regardant madame Camusot dans la pénombre que produisit la porte entrouverte. Vous êtes divine, ce matin, avec votre petit chapeau. Où trouvez-vous ces formes-là ?…

– Madame, vous êtes bien bonne… Mais vous savez que la manière dont Camusot a interrogé Lucien de Rubempré a réduit ce jeune homme au désespoir, et qu'il s'est pendu dans sa prison…

– Que va devenir madame de Sérizy ? s'écria la marquise en jouant l'ignorance pour se faire raconter tout à nouveau.

– Hélas ! on la tient pour folle… répondit Amélie. Ah ! si vous pouvez obtenir de Sa Grandeur qu'il mande aussitôt mon mari par une estafette envoyée au Palais, le ministre saura d'étranges mystères, il en fera bien certainement part au roi. Dès lors, les ennemis de Camusot seront réduits au silence.

– Quels sont les ennemis de Camusot ? demanda la marquise.

– Mais, le procureur général, et maintenant monsieur de Sérizy…

– C'est bon, ma petite, répliqua madame d'Espard, qui devait à messieurs de Grandville et de Sérizy sa défaite dans le procès ignoble qu'elle avait intenté pour faire interdire son mari, je vous défendrai. Je n'oublie ni mes amis, ni mes ennemis.

Elle sonna, fit ouvrir ses rideaux, le jour vint à flots ; elle demanda son pupitre, et la femme de chambre l'apporta. La marquise griffonna rapidement un petit billet.

– Que Godard monte à cheval, et porte ce mot à la chancellerie ; il n'y a pas de réponse, dit-elle à sa femme de chambre.

La femme de chambre sortit vivement, et, malgré cet ordre, resta sur la porte pendant quelques minutes.

– Il y, a donc de grands mystères ? demanda madame d'Espard. Contez-moi donc cela, chère petite. Clotilde de Grandlieu n'est-elle pas mêlée à cette affaire ?

– Madame la marquise saura tout par Sa Grandeur, car mon mari ne m'a rien dit, il m'a seulement avertie de son danger. Il vaudrait mieux pour nous que madame de Sérizy mourût plutôt que de rester folle.

– Pauvre femme ! dit la marquise. Mais ne l'était-elle pas déjà ?

Les femmes du monde, par leurs cent manières de prononcer la même phrase, démontrent aux observateurs attentifs l'étendue infinie des modes de la musique. L'âme passe tout entière dans la voix aussi bien que dans le regard, elle s'empreint dans la lumière comme dans l'air, éléments que travaillent les yeux et le larynx. Par l'accentuation de ces deux mots : « Pauvre femme ! » la marquise laissa deviner le contentement de la haine satisfaite, le bonheur du triomphe. Ah ! ! combien de malheurs ne souhaitait-elle pas à la protectrice de Lucien ! La vengeance qui survit à la mort de l'objet haï, qui n'est jamais assouvie, cause une sombre épouvante. Aussi madame Camusot, quoique d'une nature âpre, haineuse et tracassière, fut-elle abasourdie. Elle ne trouva rien à répliquer, elle se tut.

– Diane m'a dit, en effet, que Léontine était allée à la prison, reprit madame d'Espard. Cette chère duchesse est au désespoir de cet éclat, car elle a la faiblesse d'aimer beaucoup madame de Sérizy ; mais cela se conçoit, elles ont adoré ce petit imbécile de Lucien presqu'en même temps, et rien ne lie ou ne désunit plus deux femmes que de faire leurs dévotions au même autel. Aussi cette chère amie a-t-elle passé deux heures hier dans la chambre de Léontine. Il paraît que la pauvre comtesse dit des choses affreuses ! On m'a dit que c'est dégoûtant !… Une femme comme il faut ne devrait pas être sujette à de pareils accès !… Fi ! C'est une passion purement physique… La duchesse est venue me voir pâle comme une morte, elle a eu bien du courage ! Il y a dans cette affaire des choses monstrueuses…

– Mon mari dira tout au garde des sceaux pour sa justification, car on voulait sauver Lucien, et lui, madame la marquise, il a fait son devoir. Un juge d'instruction doit toujours interroger les gens au secret, dans le temps voulu par la loi !… Il fallait bien lui demander quelque chose à ce petit malheureux, qui n'a pas compris qu'on le questionnait pour la forme, et il a fait tout de suite des aveux…

– C'était un sot et un impertinent ! dit sèchement madame d'Espard.

La femme du juge garda le silence en entendant cet arrêt.

– Si nous avons succombé dans l'interdiction de monsieur d'Espard, ce n'est pas la faute de Camusot, je m'en souviendrai toujours ! reprit la marquise après une pause… C'est Lucien, messieurs de Sérizy, Bauvan et de Grandville qui nous ont fait échouer. Avec le temps, Dieu sera pour moi ! Tous ces gens-là seront malheureux. Soyez tranquille, je vais envoyer le chevalier d'Espard chez le garde des sceaux pour qu'il se hâte de faire venir votre mari, si c'est utile…

– Ah ! madame…

– Écoutez ! dit la marquise, je vous promets la décoration de la Légion-d'Honneur immédiatement, demain ! Ce sera comme un éclatant témoignage de satisfaction pour votre conduite dans cette affaire. Oui, c'est un blâme de plus pour Lucien, ça le dira coupable ! On se pend rarement pour son plaisir… Allons, adieu, chère belle !

Madame Camusot, dix minutes après, entrait dans la chambre à coucher de la belle Diane de Maufrigneuse, qui, couchée à une heure du matin, ne dormait pas encore à neuf heures.

Quelque insensibles que soient les duchesses, ces femmes, dont le cœur est en stuc, ne voient pas l'une de leurs amies en proie à la folie sans que ce spectacle ne leur fasse une impression profonde.

Puis, les liaisons de Diane et de Lucien, quoique rompues depuis dix-huit mois, avaient laissé dans l'esprit de la duchesse assez de souvenirs pour que la funeste mort de cet enfant lui portât à elle aussi des coups terribles. Diane avait vu pendant toute la nuit ce beau jeune homme, si charmant, si poétique, qui savait si bien aimer, pendu comme le dépeignait Léontine dans les accès et avec les gestes de la fièvre chaude. Elle gardait de Lucien d'éloquentes, d'enivrantes lettres, comparables à celles écrites par Mirabeau à Sophie, mais plus littéraires, plus soignées, car ces lettres avaient été dictées par la plus violente des passions, la vanité ! Posséder la plus ravissante des duchesses, la voir faisant des folies pour lui, des folies secrètes, bien entendu, ce bonheur avait tourné la tête à Lucien. L'orgueil de l'amant avait bien inspiré le poète. Aussi la duchesse avait-elle conservé ces lettres émouvantes, comme certains vieillards ont des gravures obscènes, à cause des éloges hyperboliques donnés à ce qu'elle avait de moins duchesse en elle.

– Et il est mort dans une ignoble prison ! se disait-elle en serrant les lettres avec effroi quand elle entendit frapper doucement à sa porte par sa femme de chambre.

– Madame Camusot, pour une affaire de la dernière gravité qui concerne madame la duchesse, dit la femme de chambre.

Diane se dressa sur ses jambes tout épouvantée.

– Oh ! dit-elle en regardant Amélie qui s'était composé une figure de circonstance, je devine tout ! Il s'agit de mes lettres… Ah ! mes lettres ! … Ah ! mes lettres !… Et elle tomba sur une causeuse. Elle se souvint alors d'avoir, dans l'excès de sa passion, répondu sur le même ton à Lucien, d'avoir célébré la poésie de l'homme comme il chantait les gloires de la femme, et par quels dithyrambes !

– Hélas ! oui, madame, je viens vous sauver plus que la vie ! il s'agit de votre honneur… Reprenez vos sens, habillez-vous, allons chez la duchesse

de Grandlieu ; car, heureusement pour vous, vous n'êtes pas la seule de compromise.

– Mais Léontine, hier, a brûlé, m'a-t-on dit, au Palais, toutes les lettres saisies chez notre pauvre Lucien ?

– Mais, madame, Lucien était doublé de Jacques Collin ! s'écria la femme du juge. Vous oubliez toujours cet atroce compagnonnage, qui, certes, est la seule cause de la mort de ce charmant et regrettable jeune homme ! Or, ce Machiavel du bagne n'a jamais perdu la tête, lui ! Monsieur Camusot a la certitude que ce monstre a mis en lieu sûr les lettres les plus compromettantes des maîtresses de son…

– Son ami, dit vivement la duchesse. Vous avez raison, ma petite belle, il faut aller tenir conseil chez les Grandlieu. Nous sommes tous intéressés dans cette affaire, et fort heureusement Sérizy nous donnera la main…

Le danger extrême a, comme on l'a vu par les scènes de la Conciergerie, une vertu sur l'âme aussi terrible que celle des puissants réactifs sur le corps. C'est une pile de Volta morale. Peut-être le jour n'est-il pas loin où l'on saisira le mode par lequel le sentiment se condense chimiquement en un fluide, peut-être pareil : celui de l'électricité.

Ce fut chez le forçat et chez la duchesse le même phénomène. Cette femme abattue, mourante, et qui n'avait pas dormi, cette duchesse, si difficile à habiller, recouvra la force d'une lionne aux abois, et la présence d'esprit d'un général au milieu du feu. Diane choisit elle-même ses vêtements et improvisa sa toilette avec la célérité qu'y eût mise une grisette qui se sert de femme de chambre à elle-même. Ce fut si merveilleux, que la soubrette resta sur ses jambes, immobile pendant un instant, tant elle fut surprise devoir sa maîtresse en chemise, laissant peut-être avec plaisir apercevoir à la femme du juge, à travers le brouillard clair du lin, un corps blanc, aussi parfait que celui de la Vénus de Canova. C'était comme un bijou sous son papier de soie. Diane avait deviné soudain où se trouvait son corset de bonne fortune, ce corset qui s'accroche par devant, en évitant aux femmes pressées la fatigue et le temps si mal employé du laçage. Elle avait déjà fixé les dentelles de la chemise et massé convenablement les beautés de son corsage, lorsque la femme de chambre apporta le jupon, et acheva l'œuvre en donnant une robe. Pendant qu'Amélie, sur un signe de la femme de chambre, agrafait la robe par derrière et aidait la duchesse, la soubrette alla prendre des bas en fil d'Écosse, des brodequins de velours, un châle et un chapeau. Amélie et la femme de chambre chaussèrent chacune une jambe.

– Vous êtes la plus belle femme que j'aie vue, dit habilement Amélie en baisant le genou fin et poli de Diane par un mouvement passionné.

– Madame n'a pas sa pareille, dit la femme de chambre.

– Allons, Josette, taisez-vous, répliqua la duchesse. – Vous avez une voiture ? dit-elle à madame Camusot. Allons, ma petite belle, nous causerons en route. Et la duchesse descendit le grand escalier de l'hôtel de Cadignan en courant et en mettant ses gants, ce qui ne s'était jamais vu.

– À l'hôtel de Grandlieu, et promptement ! dit-elle à l'un de ses domestiques, en lui faisant signe de monter derrière la voiture.

Le valet hésita, car cette voiture était un fiacre.

– Ah ! madame la duchesse, vous ne m'aviez pas dit que ce jeune homme avait des lettres de vous ! sans cela, Camusot aurait bien autrement procédé…

– La situation de Léontine m'a tellement occupée que je me suis entièrement oubliée, dit-elle. La pauvre femme était déjà quasi folle avant-hier, jugez de ce qu'a dû produire de désordre en elle le fatal évènement ! Ah ! si vous saviez, ma petite, quelle matinée nous avons eue hier… Non, c'est à faire renoncer à l'amour. Hier, traînées toutes les deux, Léontine et moi, par une atroce vieille, une marchande à la toilette, une maîtresse femme, dans cette sentine puante et sanglante qu'on nomme la Justice, je lui disais, en la conduisant au Palais : « N'est-ce pas à tomber sur ses genoux et à crier, comme madame de Nucingen, quand, en allant à Naples, elle a subi l'une de ces tempêtes effrayantes de la Méditerranée : – « Mon Dieu ! sauvez-moi, et plus jamais ! » Certes, voici deux journées qui compteront dans ma vie ! sommes-nous stupides d'écrire ?… Mais on aime ! on reçoit des pages qui vous brûlent le cœur par les yeux, et tout flambe ! et la prudence s'en va ! et l'on répond…

– Pourquoi répondre, quand on peut agir ! dit madame Camusot.

– Il est si beau de se perdre !… reprit orgueilleusement la duchesse. C'est la volupté de l'âme.

– Les belles femmes, répliqua modestement madame Camusot, sont excusables, elles ont bien plus d'occasions que nous autres de succomber !

La duchesse sourit.

– Nous sommes toujours trop généreuses, reprit Diane de Maufrigneuse. Je ferai comme cette atroce madame d'Espard.

– Et que fait-elle ? demanda curieusement la femme du juge.

– Elle a écrit mille billets doux…

– Tant que cela !… s'écria la Camusot en interrompant la duchesse.

– Eh bien ! ma chère, on n'y pourrait pas trouver une phrase qui la compromette…

– Vous seriez incapable de conserver cette froideur, cette attention, répondit madame Camusot. Vous êtes femme, vous êtes de ces anges qui ne savent pas résister au diable…

– Je me suis juré de ne plus jamais écrire. Je n'ai, dans toute ma vie, écrit qu'à ce malheureux Lucien… Je conserverai ses lettres jusqu'à ma mort ! Ma chère petite, c'est du feu, on a besoin quelquefois.

– Si on les trouvait ! fit la Camusot avec un petit geste pudique.

– Oh ! je dirais que c'est les lettres d'un roman commencé. Car j'ai tout copié, ma chère, et j'ai brûlé les originaux !

– Oh ! madame pour ma récompense, laissez-moi les lire….

– Peut-être, dit la duchesse. Vous verrez alors, ma chère, qu'on n'en a pas écrit de pareilles à Léontine !

Ce dernier mot fut toute la femme, la femme de tous les temps et de tous les pays.

Semblable à la grenouille de la fable de La Fontaine, madame Camusot crevait dans sa peau du plaisir d'entrer chez les Grandlieu en compagnie de la belle Diane de Maufrigneuse. Elle allait former, dans cette matinée, un de ces liens si nécessaires à l'ambition. Aussi s'entendait-elle appeler : –. Madame la présidente. Elle éprouvait la jouissance ineffable de triompher d'obstacles immenses, et dont le principal était l'incapacité de son mari, secrète encore, mais qu'elle connaissait bien. Faire arriver un homme médiocre ! c'est pour une femme, comme pour les rois, se donner le plaisir qui séduit tant les grands acteurs, et qui consiste à jouer cent fois une mauvaise pièce. C'est l'ivresse de l'égoïsme ! Enfin c'est en quelque sorte les saturnales du pouvoir. Le pouvoir ne se prouve sa force à lui-même que par le singulier abus de couronner quelque absurdité des palmes du succès, en insultant au génie, seule force que le pouvoir absolu ne puisse atteindre. La promotion du cheval de Caligula, cette farce impériale, a eu et aura toujours un grand nombre de représentations.

En quelques minutes, Diane et Amélie passèrent de l'élégant désordre dans lequel était la chambre à coucher de la belle Diane, à la correction d'un luxe grandiose et sévère, chez la duchesse de Grandlieu.

Cette Portugaise très pieuse se levait toujours à huit heures pour aller entendre la messe à la petite église de Sainte-Valère, succursale de Saint-Thomas d'Aquin, alors située sur l'esplanade des Invalides. Cette chapelle, aujourd'hui démolie, a été transportée rue de Bourgogne, en attendant la construction de l'église gothique qui sera, dit-on, dédiée à sainte Clotilde.

Aux premiers mots dits à l'oreille de la duchesse de Grandlieu par Diane de Maufrigneuse, la pieuse femme passa chez monsieur de Grandlieu qu'elle ramena promptement. Le duc jeta sur madame Camusot un de ces rapides regards par lesquels les grands seigneurs analysent toute une existence, et souvent l'âme. La toilette d'Amélie aida puissamment le duc à deviner cette vie bourgeoise depuis Alençon jusqu'à Mantes, et de Mantes à Paris.

Ah ! si la femme du juge avait pu connaître ce don des ducs, elle n'aurait pu soutenir gracieusement ce coup d'œil poliment ironique, elle n'en vit que la politesse. L'ignorance partage les privilèges de la finesse.

– C'est madame Camusot, la fille de Thirion, un des huissiers du cabinet, dit la duchesse à son mari.

Le duc salua très poliment la femme de robe, et sa figure perdit quelque peu de sa gravité. Le valet de chambre du duc, que son maître avait sonné, se présenta.

– Allez rue Honoré-Chevalier, prenez une voiture. Arrivé là, vous sonnerez à une petite porte, au numéro 10. Vous direz au domestique qui viendra vous ouvrir la porte que je prie son maître de passer ici ; vous me le ramènerez si ce monsieur est chez lui Servez-vous de mon nom, il suffira pour aplanir toutes les difficultés. Tâchez de n'employer qu'un quart d'heure à tout faire.

– Une autre valet de chambre, celui de la duchesse, parut aussitôt que celui du duc fut parti.

– Allez de ma part chez le duc de Chaulieu, faites-lui passer cette carte. Le duc donna sa carte pliée d'une certaine manière. Quand ces deux amis intimes éprouvaient le besoin de se voir à l'instant pour quelque affaire pressée et mystérieuse qui ne permettait pas l'écriture, ils s'avertissaient ainsi l'un l'autre.

On voit qu'à tous les étages de la société, les usages se ressemblent, et ne diffèrent que par les manières, les façons, les nuances. Le grand monde a son argot. Mais cet argot s'appelle *le style*.

– Êtes-vous bien certaine, madame, de l'existence de ces prétendues lettres écrites par mademoiselle Clotilde de Grandlieu à ce jeune homme ? dit le duc de Grandlieu. Et il jeta sur madame Camusot un regard, comme un marin jette la sonde.

– Je ne les ai pas vues, mais c'est à craindre, répondit-elle en tremblant.

– Ma fille n'a rien pu écrire qui ne soit avouable ! s'écria la duchesse.

– Pauvre duchesse ! pensa Diane en jetant un regard au duc de Grandlieu qui le fit trembles.

– Que crois-tu, ma chère petite Diane ? dit le duc à l'oreille de la duchesse de Maufrigneuse en l'emmenant dans l'embrasure d'une fenêtre.

– Clotilde est si folle de Lucien, mon cher, qu'elle lui avait donné un rendez-vous avant son départ. Sans la petite Lenoncourt, elle se serait peut-être enfuie avec lui dans la forêt de Fontainebleau ! Je sais que Lucien écrivait à Clotilde des lettres à faire partir la tête d'une sainte ! Nous sommes trois filles d'Ève enveloppées par le serpent de la correspondance…

Le duc et Diane revinrent de l'embrasure vers la duchesse et madame Camusot, qui causaient à voix basse. Amélie, qui suivait en ceci les avis de

la duchesse de Maufrigneuse, se posait en dévote pour gagner le cœur de la fière Portugaise.

– Nous sommes à la merci d'un ignoble forçat évadé ! dit le duc en faisant un certain mouvement d'épaule. Voilà ce que c'est que de recevoir chez soi des gens de qui l'on n'est pas parfaitement sûr ! On doit, avant d'admettre quelqu'un, bien connaître sa fortune, ses parents, tous ses antécédents…

Cette phrase est la morale de cette histoire, au point de vue aristocratique.

– C'est fait, dit la duchesse de Maufrigneuse. Pensons à sauver la pauvre madame de Sérizy, Clotilde, et moi…

– Nous ne pouvons qu'attendre Henri, je l'ai fait demander ; mais tout dépend du personnage que Gentil est allé chercher. Dieu veuille que cet homme soit à Paris ! Madame, dit-il en s'adressant à madame Camusot, je vous remercie d'avoir pensé à nous…

C'était le congé de madame Camusot. La fille de l'huissier du cabinet avait assez d'esprit pour comprendre le duc, elle se leva ; mais la duchesse de Maufrigneuse, avec cet adorable grâce qui lui conquérait tant de discrétions et d'amitiés, prit Amélie par la main et la montra d'une certaine manière au duc et à la duchesse.

– Pour mon propre compte, et comme si elle ne s'était pas levée dès l'aurore pour nous sauver tous, je vous demande plus d'un souvenir pour ma petite madame Camusot. D'abord elle m'a déjà rendu de ces services qu'on n'oublie point ; puis elle nous est tout acquise, elle et son mari. J'ai promis de faire avancer son Camusot, et je vous prie de le protéger avant tout, pour l'amour de moi.

– Vous n'avez pas besoin de cette recommandation, dit le duc à madame Camusot. Les Grandlieu se souviennent toujours des services qu'on leur a rendus. Les gens du roi vont dans quelque temps avoir l'occasion de se distinguer, on leur demandera du dévouement, votre mari sera mis sur la brèche…

Madame Camusot se retira fière, heureuse, gonflée à étouffer. Elle revint chez elle triomphante, elle s'admirait, elle se moquait de l'inimitié du procureur général. Elle se disait : Si nous faisions sauter monsieur de Grandville !

Il était temps que madame Camusot se retirât. Le duc de Chaulieu, l'un des favoris du roi, se rencontra sur le perron avec cette bourgeoise.

– Henri, s'écria le duc de Grandlieu quand il entendit annoncer son ami, cours, je t'en prie, au château, tâche de parler au roi, voici de quoi il s'agit. Et il emmena le duc dans l'embrasure de la fenêtre, où il s'était entretenu déjà avec la légère et gracieuse Diane.

De temps en temps le duc de Chaulieu regardait à la dérobée la folle duchesse, qui, tout en causant avec la duchesse pieuse et se laissant sermonner, répondait aux œillades du duc de Chaulieu.

– Chère enfant, dit enfin le duc de Grandlieu dont l'aparté se termina, soyez donc sage ! Voyons ! ajouta-t-il en prenant les mains de Diane, gardez donc les convenances, ne vous compromettez plus, n'écrivez jamais ! Les lettres, ma chère, ont causé tout autant de malheurs particuliers que de malheurs publics… Ce qui serait pardonnable à une jeune fille comme Clotilde, aimant pour la première fois, est sans excuse chez…

– Un vieux grenadier qui a vu le feu ! dit la duchesse en faisant la moue au duc. Ce mouvement de physionomie et la plaisanterie amenèrent le sourire sur les visages désolés des deux ducs et de la pieuse duchesse elle-même. Voilà quatre ans que je n'ai écrit de billets doux !… Sommes-nous sauvées ? demanda Diane qui cachait ses anxiétés sous ses enfantillages.

– Pas encore ! dit le duc de Chaulieu, car vous ne savez pas combien les actes arbitraires sont difficiles à commettre. C'est, pour un roi constitutionnel, comme une infidélité pour une femme mariée. C'est son adultère.

– Son péché mignon ! dit le duc de Grandlieu.

– Le fruit défendu ! reprit Diane en souriant. Oh ! comme je voudrais être le gouvernement ; car je n'en ai plus, moi, de ce fruit, j'ai tout mangé.

– Oh ! chère ! chère ! dit la pieuse duchesse, vous allez trop loin.

Les deux ducs, en entendant une voiture s'arrêter au perron avec le fracas que font les chevaux lancés au galop, laissèrent les deux femmes ensemble après les avoir saluées, et allèrent dans le cabinet du duc de Grandlieu, où l'on introduisit l'habitant de la rue Honoré-Chevalier, qui n'était autre que le chef de la contre-police du château, de la police politique, l'obscur et puissant Corentin.

– Passez, dit le duc de Grandlieu, passez, monsieur de Saint-Denis.

Corentin, surpris de trouver tant de mémoire au duc, passa le premier, après avoir salué profondément les deux ducs.

– C'est toujours pour le même personnage, ou à cause de lui, mon cher monsieur, dit le duc de Grandlieu.

– Mais il est mort, dit Corentin.

– Il reste un compagnon, fit observer le duc de Chaulieu, un rude compagnon.

– Le forçat, Jacques Collin ! répliqua Corentin.

– Parle, Ferdinand, dit le duc de Chaulieu à l'ancien ambassadeur.

– Ce misérable est à craindre, reprit le duc de Grandlieu ; car il s'est emparé, pour pouvoir en faire une rançon, des lettres que mesdames de Sérizy et de Maufrigneuse ont écrites à ce Lucien Chardon, sa créature. Il

paraît que c'était un système chez ce jeune homme d'arracher des lettres passionnées en échange des siennes ; car mademoiselle de Grandlieu en a écrit, dit-on, quelques-unes ; on le craint, du moins, et nous ne pouvons rien savoir, elle est en voyage…

– Le petit jeune homme, répondit Corentin, était incapable de se faire de ces provisions-là !… C'est une précaution prise par l'abbé Carlos Herrera ! Corentin appuya son coude sur le bras du fauteuil où il s'était assis, et se mit la tête dans la main en réfléchissant. De l'argent !… cet homme en a plus que nous n'en avons, dit-il. Esther Gobseck lui a servi d'asticot pour pêcher près de deux millions dans cet étang à pièces d'or appelé Nucingen… Messieurs, faites-moi donner plein pouvoir par qui de droit, je vous débarrasse de cet homme !…

– Et… des lettres ? demanda le duc de Grandlieu à Corentin.

– Écoutez, messieurs, reprit Corentin en se levant et montrant sa figure de fouine en état d'ébullition. Il enfonça ses mains dans les goussets de son pantalon de molleton noir à pied. Ce grand acteur du drame historique de notre temps avait passé seulement un gilet et une redingote, il n'avait pas quitté son pantalon du matin, tant il savait combien les grands sont reconnaissants de la promptitude en certaines occurrences. Il se promena familièrement dans le cabinet en discutant à haute voix, comme s'il était seul. – C'est un forçat ! on peut le jeter, sans procès, au secret, à Bicêtre, sans communications possibles, et l'y laisser crever… Mais il peut avoir donné des instructions à ses affidés, en prévoyant ce cas-là !

– Mais il a été mis au secret, dit le duc de Grandlieu, sur-le-champ, après avoir été saisi chez cette fille, à l'improviste.

– Est-ce qu'il y a des secrets pour ce gaillard-là ? répondit Corentin. Il est aussi fort que… que moi !

– Que faire ? se dirent par un regard les deux ducs.

– Nous pouvons réintégrer le drôle au bagne immédiatement… à Rochefort, il y sera mort dans six mois ! Oh ! sans crimes ! dit-il en répondant à un geste du duc de Grandlieu. Que voulez-vous ? un forçat ne tient pas plus de six mois à un été chaud quand on l'oblige à travailler réellement au milieu des miasmes de la Charente. Mais ceci n'est bon que si notre homme n'a pas pris des précautions pour ces lettres. Si le drôle s'est méfié de ses adversaires, et c'est probable, il faut découvrir quelles sont ses précautions. Si le détenteur des lettres est pauvre, il est corruptible… Il s'agit donc de faire jaser Jacques Collin ! Quel duel ! j'y serai vaincu. Ce qui vaudrait mieux, ce serait d'acheter ces lettres par d'autres lettres !… des lettres de grâce, et me donner cet homme dans ma boutique. Jacques Collin est le seul homme assez capable pour me succéder, ce pauvre Contenson et ce cher Peyrade étant morts. Jacques Collin m'a tué ces deux incomparables

espions comme pour se faire une place. Il faut, vous le voyez, messieurs, me donner carte blanche. Jacques Collin est à la Conciergerie. Je vais aller voir monsieur de Grandville à son parquet. Envoyez donc là quelque personne de confiance qui me rejoigne ; car il me faut, soit une lettre à montrer à monsieur de Grandville, qui ne sait rien de moi, lettre que je rendrai d'ailleurs au président du conseil, soit un introducteur très imposant… Vous avez une demi-heure, car il me faut une demi-heure environ pour m'habiller, c'est-à-dire pour devenir ce que je dois être aux yeux de monsieur le procureur général.

– Monsieur, dit le duc de Chaulieu, je connais votre profonde habileté, je ne vous demande qu'un oui ou un non. Répondez-vous du succès ?…

– Oui, avec l'omnipotence, et avec votre parole de ne jamais me voir questionner à ce sujet. Mon plan est fait.

Cette réponse sinistre occasionna chez les deux grands seigneurs un léger frisson.

– Allez ! monsieur, dit le duc Chaulieu. Vous porterez cette affaire dans les comptes de celles dont vous êtes habituellement chargé.

Corentin salua les deux grands seigneurs et partit.

Henri de Lenoncourt, pour qui Ferdinand de Grandlieu avait fait atteler une voiture, se rendit aussitôt chez le roi, qu'il pouvait voir en tout temps, par le privilège de sa charge.

Ainsi, les divers intérêts noués ensemble, en bas et en haut de la société, devaient se rencontrer tous dans le cabinet du procureur général, amenés tous par la nécessité, représentés par trois hommes : la justice par monsieur de Grandville, la famille par Corentin, devant ce terrible adversaire, Jacques Collin, qui configurait le mal social dans sa sauvage énergie.

Quel duel que celui de la justice et de l'arbitraire, réunis contre le bagne et sa ruse ! Le bagne, ce symbole de l'audace qui supprime le calcul et la réflexion, à qui tous les moyens sont bons, qui n'a pas l'hypocrisie de l'arbitraire, qui symbolise hideusement l'intérêt du ventre affamé, la sanglante, la rapide protestation de la faim ! N'était-ce pas l'attaque et la défense ? le vol et la propriété ? La question terrible de l'état social et de l'état naturel vidée dans le plus étroit espace possible ? Enfin, c'était une terrible, une vivante image de ces compromis antisociaux que font les trop faibles représentants du pouvoir avec de sauvages émeutiers.

Lorsqu'on annonça monsieur Camusot au procureur général, il lit un signe pour qu'on le laissât entrer. Monsieur de Grandville, qui pressentait cette visite, voulut s'entendre avec le juge sur la manière de terminer l'affaire Lucien. La conclusion ne pouvait plus être celle qu'il avait trouvée, de concert avec Camusot, la veille, avant la mort du pauvre poète.

– Asseyez-vous, monsieur Camusot, dit monsieur de Grandville en tombant sur son fauteuil.

Le magistrat, seul avec le juge, laissa voir l'accablement dans lequel il se trouvait. Camusot regarda monsieur de Grandville et aperçut sur ce visage si ferme une pâleur presque livide, et une fatigue suprême, une prostration complète qui dénotaient des souffrances plus cruelles peut-être que celles du condamné à mort à qui le greffier avait annoncé le rejet de son pourvoi en cassation. Et cependant cette lecture, dans les usages de la justice, veut dire : Préparez-vous, voici vos derniers moments.

– Je reviendrai, monsieur le comte, dit Camusot, quoique l'affaire soit urgente…

– Restez, répondit le procureur général avec dignité. Les vrais magistrats, monsieur, doivent accepter leurs angoisses et savoir les cacher. J'ai eu tort, si vous vous êtes aperçu de quelque trouble en moi.

Camusot fit un geste.

– Dieu veuille que vous ignoriez, monsieur Camusot, ces extrêmes nécessités de notre vie ! On succomberait à moins ! Je viens de passer la nuit auprès d'un de mes plus intimes amis, je n'ai que deux amis, c'est le comte Octave de Bauvan et le comte de Sérizy. Nous sommes restés, monsieur de Sérizy, le comte Octave et moi, depuis six heures hier au soir jusqu'à six heures ce matin, allant à tour de rôle du salon au lit de madame de Sérizy, en craignant chaque fois de la trouver morte ou pour jamais folle ! Desplein, Bianchon, Sinard n'ont pas quitté la chambre avec deux gardes-malades. Le comte adore sa femme. Pensez à la nuit que je viens d'avoir entre une femme folle d'amour et mon ami fou de désespoir. Un homme d'État n'est pas désespéré comme un imbécile ! Sérizy, calme comme sur son siège au conseil d'État, se tordait sur son fauteuil pour nous offrir un visage tranquille. Et la sueur couronnait ce front incliné par tant de travaux. J'ai dormi de cinq à sept heures et demie, vaincu par le sommeil, et je devais être ici à huit heures et demie pour ordonner une exécution. Croyez-moi, monsieur Camusot, lorsqu'un magistrat a roulé durant toute une nuit dans les abîmes de la douleur, en sentant la main de Dieu appesantie sur les choses humaines et frappant en plein sur de nobles cœurs, il lui est bien difficile de s'asseoir là, devant son bureau, et de dire froidement : Faites tomber une tête à quatre heures ! anéantissez une créature de Dieu pleine de vie, de force, de santé. Et cependant tel est mon devoir !… Abîmé de douleur, je dois donner l'ordre de dresser l'échafaud…

« Le condamné ne sait pas que le magistrat éprouve des angoisses égales aux siennes. En ce moment, liés l'un à l'autre par une feuille de papier, moi la société qui se venge, lui le crime à expier, nous sommes le même devoir à deux faces, deux existences cousues pour un instant par le couteau

de la loi. Ces douleurs si profondes du magistrat, qui les plaint ? qui les console ?… notre gloire est de les enterrer au fond de nos cœurs ! Le prêtre, avec sa vie offerte à Dieu, le soldat et ses mille morts données au pays, me semblent plus heureux que le magistrat avec ses doutes, ses craintes, sa terrible responsabilité.

Vous savez qui l'on doit exécuter ? continua le procureur général, un jeune homme de vingt-sept ans, beau comme notre mort d'hier, blond comme lui, dont nous avons obtenu la tête contre notre attente ; car il n'y avait à sa charge que les preuves du recel Condamné, ce garçon n'a pas avoué ! Il résiste depuis soixante-dix jours à toutes les épreuves, en se disant toujours innocent. Depuis deux mois j'ai deux têtes sur les épaules ! Oh ! je payerais son aveu d'un an de ma vie, car il faut rassurer les jurés !… Jugez quel coup porté à la justice si quelque jour on découvrait que le crime pour lequel il va mourir a été commis par un autre.

À Paris, tout prend une gravité terrible, les plus petits incidents judiciaires deviennent politiques.

Le jury, cette institution que les législateurs révolutionnaires ont crue si forte, est un élément de ruine sociale ; car elle manque à sa mission, elle ne protège pas suffisamment la société. Le jury joue avec ses fonctions. Les jurés se divisent en deux camps, dont l'un ne veut plus de la peine de mort, et il en résulte un renversement total de l'égalité devant la loi. Tel crime horrible, le parricide, obtient dans un département un verdict de non culpabilité, tandis que dans tel autre un crime ordinaire, pour ainsi dire, est puni de mort ! Que serait-ce si, dans notre ressort, à Paris, on exécutait un innocent ? »

– C'est un forçat évadé, fit observer timidement monsieur Camusot.

– Il deviendrait entre les mains de l'opposition et de la presse un agneau pascal ! s'écria monsieur de Grandville, et l'opposition aurait beau jeu pour le savonner, car c'est un Corse fanatique des idées de son pays, ses assassinats sont les effets de la *vendetta !*… Dans cette île, on tue son ennemi, et l'on se croit, et l'on est cru très honnête homme…

« Ah ! les vrais magistrats sont bien malheureux ! Tenez ! ils devraient vivre séparés de toute société, comme jadis les pontifes. Le monde ne les verrait que sortant de leurs cellules à des heures fixes, graves, vieux, vénérables, jugeant à la manière des grands-prêtres dans les sociétés antiques, qui réunissaient en eux le pouvoir judiciaire et le pouvoir sacerdotal ! On ne nous trouverait que sur nos sièges… On nous voit aujourd'hui souffrants ou nous amusant comme les autres !… On nous voit dans les salons, en famille, citoyens, ayant des passions, et nous pouvons être grotesques au lieu d'être terribles… »

Ce cri suprême, scandé par des repos et des interjections, accompagné de gestes qui le rendaient d'une éloquence difficilement traduite sur le papier, fit frissonner Camusot.

– Moi, monsieur, dit Camusot, j'ai commencé hier aussi l'apprentissage des souffrances de notre état !… J'ai failli mourir de la mort de ce jeune homme, il n'avait pas compris ma partialité, le malheureux s'est enferré lui-même…

– Eh ! il fallait ne pas l'interroger, s'écria monsieur de Grandville, il est si facile de rendre service par une abstention !…

– Et la loi ! répondit Camusot, il était arrêté depuis deux jours !…

– Le malheur est consommé, reprit le procureur général. J'ai réparé de mon mieux ce qui, certes, est irréparable. Ma voiture et mes gens sont au convoi de ce pauvre faible poète. Sérizy a fait comme moi, bien plus, il accepte la charge que lui a donnée ce malheureux jeune homme, il sera son exécuteur testamentaire. Il a obtenu de sa femme, par cette promesse, un regard où luisait le bon sens. Enfin, le comte Octave assiste en personne à ses funérailles.

– Eh bien ! monsieur le comte, dit Camusot, achevons notre ouvrage. Il nous reste un prévenu bien dangereux. C'est, vous le savez aussi bien que moi, Jacques Collin. Ce misérable sera reconnu pour ce qu'il est…

– Nous sommes perdus ! s'écria monsieur de Grandville.

– Il est en ce moment auprès de votre condamné à mort, qui fut jadis au bagne pour lui ce que Lucien était à Paris… son protégé ! Bibi-Lupin s'est déguisé en gendarme pour assister à l'entrevue.

– De quoi se mêle la police judiciaire ? dit le procureur général, elle ne doit agir que par mes ordres !…

– Toute la Conciergerie saura que nous tenons Jacques Collin… Eh bien ! je viens vous dire que ce grand et audacieux criminel doit posséder les lettres les plus dangereuses de la correspondance de madame de Sérizy, de la duchesse de Maufrigneuse et de mademoiselle Clotilde de Grandlieu.

– Êtes-vous sûr de cela ?… demanda monsieur de Grandville en laissant voir sur sa figure une douloureuse surprise.

– Jugez, monsieur le comte, si j'ai raison de craindre ce malheur. Quand j'ai développé la liasse des lettres saisies chez cet infortuné jeune homme, Jacques Collin y a jeté un coup d'œil incisif, et a laissé échapper un sourire de satisfaction, à la signification duquel un juge d'instruction ne pouvait pas se tromper. Un scélérat aussi profond que Jacques Collin se garde bien de lâcher de pareilles armes. Que dites-vous de ces documents entre les mains d'un défenseur que le drôle choisira parmi les ennemis du gouvernement et de l'aristocratie ? Ma femme, pour laquelle la duchesse de Maufrigneuse a

des bontés, est allée la prévenir, et, dans ce moment, elles doivent être chez les Grandlieu à tenir conseil…

– Le procès de cet homme est impossible ! s'écria le procureur générai en se levant et parcourant son cabinet à grands pas. Il aura mis les pièces en lieu de sûreté…

– Je sais où, dit Camusot. Par ce seul mot, le juge d'instruction effaça toutes les préventions que le procureur général avait conçues contre lui.

– Voyons !… dit monsieur de Grandville en s'asseyant.

– En venant de chez moi au Palais, j'ai bien profondément réfléchi à cette désolante affaire. Jacques Collin a une tante, une tante naturelle et non artificielle, une femme sur le compte de laquelle la police politique a fait passer une note à la préfecture. Il est l'élève et le dieu de cette femme, la sœur de son père, elle se nomme Jacqueline Collin. Cette drôlesse a un établissement de marchande à la toilette, et, à l'aide des relations qu'elle s'est créées par ce commerce, elle pénètre bien des secrets de famille. Si Jacques Collin a confié la garde de ses papiers sauveurs pour lui quelqu'un, c'est à cette créature ; arrêtons-la…

Le procureur général jeta sur Camusot un fin regard qui voulait dire : Cet homme n'est pas si sot que je le croyais hier ; seulement il est jeune encore, il ne sait pas manœuvrer les guides de la justice.

– Mais, dit Camusot en continuant, pour réussir, il faut changer toutes les mesures que nous avons prises hier, et je venais vous demander vos conseils, vos ordres…

Le procureur général prit son couteau à papier et en frappa doucement le bord de la table, par un de ces gestes, familiers à tous les penseurs, quand ils s'abandonnent entièrement à la réflexion.

– Trois grandes familles en péril ! s'écria-t-il… Il ne faut pas faire un seul pas de clerc !… Vous avez raison, avant tout, suivons l'axiome de Fouché : *Arrêtons !* Il faut réintégrer au secret, à l'instant, Jacques Collin.

– Nous avouons ainsi le forçat ! C'est perdre la mémoire de Lucien…

– Quelle affreuse affaire ! dit monsieur de Grandville, tout est danger.

En ce moment le directeur de la Conciergerie entra, non sans avoir frappé ; mais un cabinet comme celui du procureur général est si bien gardé, que les familiers du parquet peuvent seuls frapper à la porte.

– Monsieur le comte, dit monsieur Gault, le prévenu qui porte le nom de Carlos Herrera demande à vous parler.

– A-t-il communiqué avec quelqu'un ? demanda le procureur général.

– Avec les détenus, car il est au préau depuis sept heures et demie environ. Il a vu le condamné à mort, qui paraît avoir *causé* avec lui.

Monsieur de Grandville, sur un mot de monsieur Camusot qui lui revint comme un trait de lumière, aperçut tout le parti qu'on pouvait tirer, pour

obtenir la remise des lettres, d'un aveu de l'intimité de Jacques Collin avec Théodore Calvi. Heureux d'avoir une raison pour remettre l'exécution, le procureur général appela par un geste monsieur Gault près de lui.

– Mon intention, lui dit-il, est de remettre à demain l'exécution ; mais qu'on ne soupçonne pas ce retard à la Conciergerie. Silence absolu. Que l'exécuteur paraisse aller surveiller les apprêts. Envoyez ici, sous bonne garde, ce prêtre espagnol, il nous est réclamé par l'ambassade d'Espagne. Les gendarmes amèneront le sieur Carlos par votre escalier de communication, pour qu'il ne puisse voir personne. Prévenez ces hommes, afin qu'ils se mettent deux à le tenir, chacun par un bras, et qu'on ne le quitte qu'à la porte de mon cabinet. – Êtes-vous bien sûr, monsieur Gault, que ce dangereux étranger n'a pu communiquer qu'avec les détenus ?

– Ah ! au moment où il est sorti de la chambre du condamné à mort, il s'est présenté pour le voir une dame…

Ici les deux magistrats échangèrent un regard, et quel regard !

– Quelle dame ? dit Camusot.

– Une de ses pénitentes… une marquise, répondit monsieur Gault.

– De pis en pis ! s'écria monsieur de Grandville en regardant Camusot.

– Elle a donné la migraine aux gendarmes et aux surveillants, reprit monsieur Gault interloqué.

– Rien n'est indifférent dans vos fonctions, dit sévèrement le procureur général. La Conciergerie n'est pas murée comme elle l'est pour rien. Comment cette dame est-elle entrée ?

– Avec une permission en règle, monsieur, répliqua le directeur. Cette dame, parfaitement bien mise, accompagnée d'un chasseur et d'un valet de pied, en grand équipage, est venue voir son confesseur avant d'aller à l'enterrement de ce malheureux jeune homme que vous avez fait enlever…

– Apportez-moi la permission de la préfecture, dit monsieur de Grandville.

– Elle est donnée à la recommandation de son Excellence le comte de Sérizy.

– Comment était cette femme ? demanda le procureur général. Ça nous a paru devoir être une femme comme il faut.

– Avez-vous vu sa figure ?

– Elle portait un voile noir.

– Qu'ont-ils dit ?

– Mais une dévote avec un livre de prières !… que pouvait-elle dire ?… Elle a demandé la bénédiction de l'abbé, s'est agenouillée…

– Se sont-ils entretenus pendant longtemps ? demanda le juge.

– Pas cinq minutes ; mais personne de nous n'a rien compris à leurs discours, ils ont parlé vraisemblablement espagnol.

– Dites-nous tout, monsieur, reprit le procureur général. Je vous le répète, le plus petit détail est, pour nous, d'un intérêt capital. Que ceci vous soit un exemple !

– Elle pleurait, monsieur.

– Pleurait-elle réellement ?

– Nous n'avons pas pu le voir, elle cachait sa figure dans son mouchoir. Elle a laissé trois cents francs en or pour les détenus.

– Ce n'est pas elle ! s'écria Camusot.

– Bibi-Lupin, reprit monsieur Gault, s'est écrié : *–C'est une voleuse*.

– Il s'y connaît, dit monsieur de Grandville. Lancez votre mandat, ajouta-t-il en regardant Camusot, et vivement les scellés chez elle, partout ! Mais comment a-t-elle obtenu la recommandation de monsieur de Sérizy ?… Apportez-moi la permission de la préfecture… allez, monsieur Gault ! Envoyez-moi promptement cet abbé. Tant que nous l'aurons là, le danger ne saurait s'aggraver. Et, en deux heures de conversation, on fait bien du chemin dans l'âme d'un homme.

– Surtout un procureur général comme vous, dit finement Camusot.

– Nous serons deux, répondit poliment le procureur général. Et il retomba dans ses réflexions.

– On devrait créer, dans tous les parloirs de prison, une place de surveillant, qui serait donnée, avec de bons appointements, comme retraite aux plus habiles et aux plus dévoués agents de police, dit-il après une longue pause. Bibi-Lupin devrait finir là ses jours. Nous aurions un œil et une oreille dans un endroit qui veut une surveillance plus habile que celle qui s'y trouve. Monsieur Gault n'a rien pu nous dire de décisif.

– Il est si occupé, dit Camusot ; mais entre les secrets et nous, il existe une lacune, et il n'en faudrait pas. Pour venir de la Conciergerie à nos cabinets, on passe par des corridors, par des cours, par des escaliers. L'attention de nos agents n'est pas perpétuelle, tandis que le détenu pense toujours à son affaire.

– Il s'est trouvé, m'a-t-on dit, une dame déjà sur le passage de Jacques Collin, quand il est sorti du secret pour être interrogé. Cette femme est venue jusqu'au poste des gendarmes, en haut du petit escalier de la Souricière, les huissiers me l'ont dit, et j'ai grondé les gendarmes à ce sujet.

– Oh ! le palais est à reconstruire en entier, dit monsieur de Grandville ; mais c'est une dépense de vingt à trente millions !… Allez donc demander trente millions aux Chambres pour les convenances de la Justice.

On entendit le pas de plusieurs personnes et le son des armes. Ce devait être Jacques Collin.

Le procureur général mit sur sa figure un masque de gravité sous lequel l'homme disparut. Camusot imita le chef du parquet.

En effet, le garçon de bureau du cabinet ouvrit la porte, et Jacques Collin se montra, calme et sans aucun étonnement.

– Vous avez voulu me parler, dit le magistrat, je vous écoute.

– Monsieur le comte, je suis Jacques Collin, je me rends !

Camusot tressaillit, le procureur général resta calme.

– Vous devez penser que j'ai des motifs pour agir ainsi, reprit Jacques Collin, en étreignant les deux magistrats par un regard railleur. Je dois vous embarrasser énormément ; car en restant prêtre espagnol, vous me faites reconduire par la gendarmerie jusqu'à la frontière de Bayonne, et là, des baïonnettes espagnoles vous débarrasseraient de moi !

Les deux magistrats demeurèrent impassibles et silencieux.

– Monsieur le comte, reprit le forçat, les raisons qui me font agir ainsi sont encore plus graves que celles-ci, quoiqu'elles me soient diablement personnelles ; mais je ne puis les dire qu'à vous… Si vous aviez peur…

– Peur de qui ? de quoi ? dit le comte de Grandville. L'attitude, la physionomie, l'air de tête, le geste, le regard, firent en ce moment de ce grand procureur général une vivante image de la Magistrature, qui doit offrir les plus beaux exemples de courage civil. Dans ce moment si rapide, il fut à la hauteur des vieux magistrats de l'ancien parlement, au temps des guerres civiles où les présidents se trouvaient face à face avec la mort et restaient alors de marbre comme les statues qu'on leur a élevées.

– Mais peur de rester seul avec un forçat évadé.

– Laissez-nous, monsieur Camusot, dit vivement le procureur général.

– Je voulais vous proposer de me faire attacher les mains et pieds, reprit froidement Jacques Collin en enveloppant les deux magistrats d'un regard formidable. Il fit une pause et reprit gravement : Monsieur le comte, vous n'aviez que mon estime, mais vous avez en ce moment mon admiration…

– Vous vous croyez donc redoutable ? demanda le magistrat d'un air plein de mépris.

–*Me croire* redoutable ! dit le forçat, à quoi bon ? je le suis et je le sais. Jacques Collin prit une chaise et s'assit avec toute l'aisance d'un homme qui se sait à la hauteur de son adversaire dans une conférence où il traite de puissance à puissance.

En ce moment, monsieur Camusot, qui se trouvait sur le seuil de la porte qu'il allait fermer, rentra, revint jusqu'à monsieur de Grandville, et lui remit, pliés, deux papiers…

Voyez, dit le juge au procureur général en lui montrant l'un des papiers.

– Rappelez monsieur Gault, cria le comte de Grandville aussitôt qu'il eut lu le nom de la femme de chambre de madame de Maufrigneuse, qui lui était connue.

Le directeur de la Conciergerie entra.

– Dépeignez-nous, lui dit à l'oreille le procureur général, la femme qui est venue voir le prévenu.

– Petite, forte, grasse, trapue, répondit monsieur Gault.

– La personne pour qui le permis a été délivré est grande et mince, dit monsieur de Grandville. Quel âge, maintenant ?

– Soixante ans.

– Il s'agit de moi, messieurs ? dit Jacques Collin. Voyons, reprit-il avec bonhomie, ne cherchez pas. Cette personne est ma tante, une tante vraisemblable, une femme, une vieille. Je puis vous éviter bien des embarras… Vous ne trouverez ma tante que si je le veux… Si nous pataugeons ainsi, nous n'avancerons guère.

– Monsieur l'abbé ne parle plus le français en espagnol, dit monsieur Gault, il ne bredouille plus.

– Parce que les choses sont assez embrouillées, mon cher monsieur Gault ! répondit Jacques Collin avec un sourire amer et en appelant le directeur par son nom.

En ce moment monsieur Gault se précipita vers le procureur général et lui dit à l'oreille :

– Prenez garde à vous, monsieur le comte, cet homme est en fureur !

Monsieur de Grandville regarda lentement Jacques Collin et le trouva calme ; mais il reconnut bientôt la vérité de ce que lui disait le directeur. Cette trompeuse attitude cachait la froide et terrible irritation des nerfs du sauvage. Les yeux de Jacques Collin couvaient une éruption volcanique, ses poings étaient crispés. C'était bien le tigre se ramassant pour bondir sur une proie.

– Laissez-nous, reprit d'un air grave le procureur général en s'adressant au directeur de la Conciergerie et au juge.

Vous avez bien fait de renvoyer l'assassin de Lucien !… dit Jacques Collin sans s'inquiéter si Camusot pouvait ou non l'entendre, je n'y tenais plus, j'allais l'étrangler…

Et monsieur de Grandville frissonna. Jamais il n'avait vu tant de sang dans les yeux d'un homme, tant de pâleur aux joues, tant de sueur au front, et une pareille contraction de muscles.

– À quoi ce meurtre vous eût-il servi ? demanda tranquillement le procureur général au criminel.

– Vous vengez tous les jours ou vous croyez venger la Société, monsieur, et vous me demandez raison d'une vengeance !… Vous n'avez donc jamais senti dans vos veines la vengeance y roulant ses lames… Ignorez-vous donc que c'est cet imbécile de juge qui nous l'a tué ; car vous l'aimiez, mon Lucien, et il vous aimait ! Je vous sais par cœur, monsieur. Ce cher enfant me disait tout, le soir, quand il rentrait ; je le couchais, comme une bonne couche

son marmot, et je lui faisais tout raconter… Il me confiait tout, jusqu'à ses moindres sensations… Ah ! jamais une bonne mère n'a tendrement aimé son fils unique comme j'aimai cet ange. Si vous saviez ! le bien naissait dans ce cœur comme les fleurs se lèvent dans les prairies. Il était faible, voilà son seul défaut, faible comme la corde de la lyre, si forte quand elle se tend… C'est les plus belles natures, leur faiblesse est tout uniment la tendresse, l'admiration, la faculté de s'épanouir au soleil de l'art, de l'amour, du beau que Dieu a fait pour l'homme sous mille formes !… Enfin, Lucien était une femme manquée. Ah ! que n'ai-je pas dit à la brute bête qui vient de sortir… Ah ! monsieur, j'ai fait, dans ma sphère de prévenu devant un juge, ce que Dieu aurait fait pour sauver son fils, si, voulant le sauver, il l'eût accompagné devant Pilate !…

Un torrent de larmes sortit des yeux clairs et jaunes du forçat qui naguère flamboyaient comme ceux d'un loup affamé par six mois de neige en pleine Ukraine. Il continua : Cette buse n'a voulu rien écouter, et il a perdu l'enfant ! … Monsieur, j'ai lavé le cadavre du petit de mes larmes, en implorant *celui que je ne connais pas* et qui est au-dessus de nous ! Moi qui ne crois pas en Dieu !… (Si je n'étais pas matérialiste, je ne serais pas moi !…) Je vous ai tout dit là dans un mot ! Vous ne savez pas, aucun homme ne sait ce que c'est que la douleur ; moi seul je la connais. Le feu de la douleur absorbait si bien mes larmes, que cette nuit je n'ai pas pu pleurer. Je pleure maintenant, parce que je sens que vous me comprenez. Je vous ai vu là, tout à l'heure, posé en justice… Ah ! monsieur, que Dieu… (je commence à croire en lui !) que Dieu vous préserve d'être comme je suis… Ce sacré juge m'a ôté mon âme. Monsieur ! monsieur ! on enterre en ce moment ma vie, ma beauté, ma vertu, ma conscience, toute ma force ! Figurez-vous un chien à qui un chimiste soutire le sang… Me voilà ! je suis ce chien… Voilà pourquoi je suis venu vous dire : « Je suis Jacques Collin, je me rends !… » J'avais résolu cela ce matin quand on est venu m'arracher ce corps que je baisais comme un insensé, comme une mère, comme la Vierge a dû baiser Jésus au tombeau… Je voulais me mettre au service de la justice sans conditions… Maintenant, je dois en faire, vous allez savoir pourquoi…

– Parlez-vous à monsieur de Grandville ou au procureur général ? dit le magistrat.

Ces deux hommes, le crime et la justice, se regardèrent. Le forçat avait profondément ému le magistrat qui fut pris d'une pitié divine pour ce malheureux, il devina sa vie et ses sentiments. Enfin, le magistrat (un magistrat est toujours magistrat) à qui la conduite de Jacques Collin depuis son évasion était inconnue, pensa qu'il pourrait se rendre maître de ce criminel, uniquement coupable d'un faux après tout. Et il voulut essayer de la générosité sur cette nature composée, comme le bronze, de divers métaux,

de bien et de mal. Puis monsieur de Grandville, arrivé à cinquante-trois ans sans avoir pu jamais inspirer l'amour, admirait les natures tendres, comme tous les hommes qui n'ont pas été aimés. Peut-être ce désespoir, le lot de beaucoup d'hommes à qui les femmes n'accordent que leur estime ou leur amitié, était-il le lien secret de l'intimité profonde de messieurs de Bauvan, de Grandville et de Sérizy ; car un même malheur, tout aussi bien qu'un bonheur mutuel, met les âmes au même diapason.

– Vous avez un avenir !… dit le procureur général en jetant un regard d'inquisiteur sur ce scélérat abattu.

L'homme fit un geste par lequel il exprima la plus profonde indifférence de lui-même.

Lucien laisse un testament par lequel il vous lègue trois cent mille francs…

– Pauvre ! pauvre petit ! pauvre petit ! s'écria Jacques Collin, toujours *trop* honnête ! J'étais, moi, tous les sentiments mauvais ; il était, lui, le bon, le noble, le beau, le sublime ! On ne change pas de si belles âmes ! il n'avait pris de moi que mon argent, monsieur !

Cet abandon profond, entier de la personnalité que le magistrat ne pouvait ranimer, prouvait si bien les terribles paroles de cet homme que monsieur de Grandville passa du côté du criminel. Restait le procureur général !

– Si rien ne vous intéresse plus, demanda monsieur de Grandville, qu'êtes-vous donc venu me dire ?

– N'est-ce pas déjà beaucoup que de me livrer ? Vous *brûliez*, mais vous ne me teniez pas ? vous seriez d'ailleurs trop embarrassé de moi !…

– Quel adversaire ! pensa le procureur général.

Vous allez, monsieur le procureur général, faire couper le cou à un innocent, et j'ai trouvé le coupable, reprit gravement Jacques Collin en séchant ses larmes. Je ne suis pas ici pour eux, mais pour vous. Je venais vous ôter un remords, car j'aime tous ceux qui ont porté un intérêt quelconque à Lucien, de même que je poursuivrai de ma haine tous ceux ou celles qui l'ont empêché de vivre… Qu'est-ce que ça me fait un forçat à moi ? reprit-il après une légère pause. Un forçat, à mes yeux, c'est à peine pour moi ce qu'est une fourmi pour vous. Je suis comme les brigands de l'Italie, de fiers hommes ! tant que le voyageur leur rapporte quelque chose de plus que le prix du coup de fusil, ils l'étendent mort ! Je n'ai pensé qu'à vous. J'ai confessé ce jeune homme, qui ne pouvait se fier qu'à moi c'est mon camarade de chaîne ! Théodore est une bonne nature ; il a cru rendre service à une maîtresse en se chargeant de vendre ou d'engager des objets volés ; mais il n'est pas plus criminel dans l'affaire de Nanterre que vous ne l'êtes. C'est un Corse, c'est dans leurs mœurs de se venger, de se tuer les uns les autres comme des mouches.

En Italie et en Espagne, on n'a pas le respect de la vie de l'homme, et c'est tout simple. On nous y croit pourvus d'une âme, d'un quelque chose, une image de nous qui nous survit, qui vivrait éternellement. Allez donc dire cette billevesée à nos annalistes ! Ce sont les pays athées ou philosophes qui font payer chèrement la vie humaine à ceux qui la troublent, et ils ont raison, puisqu'ils ne croient qu'à la matière, au présent !

Si Calvi vous avait indiqué la femme de qui viennent les objets volés, vous auriez trouvé, non pas le vrai coupable, car il est dans vos griffes, mais un complice que le pauvre Théodore ne veut pas perdre, car c'est une femme… Que voulez-vous ? chaque état a son point d'honneur, le bagne et les filous ont les leurs ! Maintenant je connais l'assassin de ces deux femmes et les auteurs de ce coup hardi, singulier, bizarre, on me l'a raconté dans tous ses détails. Suspendez l'exécution de Calvi, vous saurez tout, mais donnez-moi votre parole de le réintégrer au bagne, en faisant commuer sa peine…. Dans la douleur où je suis, on ne peut prendre la peine de mentir, vous savez cela. Ce que je vous dis est la vérité…

– Avec vous, Jacques Collin, quoique ce soit abaisser la justice, qui ne saurait faire de semblables compromis, je crois pouvoir me relâcher de la rigueur de mes fonctions, et en référer à qui de droit.

– M'accordez-vous cette vie ?

– Cela se pourra…

– Monsieur, je vous supplie de me donner votre parole, elle me suffira.

Monsieur de Grandville fit un geste d'orgueil blessé.

« Je tiens l'honneur de trois grandes familles, et vous ne tenez que la vie de trois forçats, reprit Jacques Collin, je suis plus fort que vous.

– Vous pouvez être remis au secret ; que ferez-vous ?… demanda le procureur général.

– Eh ! nous jouons donc ! dit Jacques Collin. Je parlais à la *bonne franquette*, moi ! je parlais à monsieur de Grandville ; mais si le procureur général est là, je reprends mes cartes et je poitrine. Et moi qui, si vous m'aviez donné votre parole, allais vous rendra les lettres écrites à Lucien par mademoiselle Clotilde de Grandlieu ! Cela fut dit avec un accent, un sang-froid et un regard qui révélèrent à M. de Grandville un adversaire avec qui la moindre faute était dangereuse.

– Est-ce là tout ce que vous demandez ? dit le procureur général.

– Je vais vous parler pour moi, dit Jacques Collin. L'honneur de la famille Grandlieu paye la commutation de peine de Théodore : c'est donner beaucoup et recevoir peu. Qu'est-ce qu'un forçat condamné à perpétuité ? … S'il s'évade, vous pouvez vous défaire si facilement de lui ! c'est une lettre de change sur la guillotine ! Seulement, comme on l'avait fourré dans des intentions peu charmantes à Rochefort, vous me promettrez de le faire

diriger sur Toulon, en recommandant qu'il y soit bien traité. Maintenant, moi, je veux davantage ; j'ai le dossier de madame de Sérizy et celui de la duchesse de Maufrigneuse, et quelles lettres !… Tenez, monsieur le comte : Les filles publiques en écrivant font du style et de beaux sentiments, eh bien ! les grandes dames qui font du style et de grands sentiments toute la journée, écrivent comme les filles agissent. Les philosophes trouveront la raison de ce chassez-croisez, je ne tiens pas à la chercher. La femme est un être inférieur, elle obéit trop à ses organes. Pour moi, la femme n'est belle que quand elle ressemble à un homme !

Aussi ces petites duchesses qui sont viriles par la tête ont-elles écrit des chefs-d'œuvre… Oh ! c'est beau, d'un bout à l'autre, comme la fameuse ode de Piron… »

– Vraiment ?

– Vous voulez les voir ?… dit Jacques Collin en souriant.

Le magistrat devint honteux.

– Je puis vous en faire lire ; mais, là, pas de farce ! Nous jouons franc-jeu ?… Vous me rendrez les lettres, et vous défendrez qu'on moucharde, qu'on suive et qu'on regarde la personne qui va les apporter.

– Cela prendra du temps ? dit le procureur général.

– Non, il est neuf heures et demie… reprit Jacques Collin en regardant la pendule ; eh bien ! en quatre minutes nous aurons une lettre de chacune de ces deux dames ; et, après les avoir lues, vous contremanderez la guillotine ! Si ça n'était pas ce que cela est, vous ne me verriez pas si tranquille. Ces dames sont d'ailleurs averties…

Monsieur de Grandville fit un geste de surprise.

– Elles doivent se donner à cette heure bien du mouvement, elles vont mettre en campagne le garde des sceaux, elles iront, qui sait, jusqu'au roi… Voyons, me donnez-vous votre parole d'ignorer qui sera venu, de ne pas suivre ni faire suivre pendant une heure cette personne ?

– Je vous le promets !

– Bien, vous ne voudriez pas, vous, tromper un forçat évadé.

Vous êtes du bois dont sont fait les Turenne et vous tenez votre parole à des voleurs… Eh bien ! dans la salle des Pas-Perdus, il y a dans ce moment une mendiante en haillons, une vieille femme, au milieu même de la salle. Elle doit causer avec un des écrivains publics de quelque procès de mur mitoyen ; envoyez votre garçon de bureau la chercher, en lui disant ceci : *Dabor ti mandana.* Elle viendra… Mais ne soyez pas cruel inutilement !… Ou vous acceptez mes propositions, ou vous ne voulez pas vous compromettre avec un forçat… Je ne suis qu'un faussaire, remarquez ! … Eh bien ! ne laissez pas Calvi dans les affreuses angoisses de la toilette…

– L’exécution est déjà contremandée… Je ne veux pas, dit monsieur de Grandville à Jacques Collin, que la justice soit au-dessous de vous !

Jacques Collin regarda le procureur général avec une sorte d’étonnement et lui vit tirer le cordon de sa sonnette.

– Voulez-vous ne pas vous échapper ? Donnez-moi votre parole, je m’en contente. Allez chercher cette femme…

Le garçon de bureau se montra.

« Félix, renvoyez les gendarmes… » dit monsieur de Grandville.

Jacques Collin fut vaincu.

Dans ce duel avec le magistrat, il voulait être le plus grand, le plus fort, le plus généreux, et le magistrat l’écrasait. Néanmoins, le forçat se sentit bien supérieur en ce qu’il jouait la justice, qui lui persuadait que le coupable était innocent, et qu’il disputait victorieusement une tête ; mais cette supériorité devait être sourde, secrète, cachée, tandis que la *Gigogne* l’accablait au grand jour, et majestueusement.

Au moment où Jacques Collin sortait du cabinet de monsieur de Grandville, le secrétaire général de la présidence du conseil, un député, le comte des Lupeaulx, se présentait accompagné d’un petit vieillard souffreteux. Ce personnage, enveloppé d’une douillette puce, comme si l’hiver régnait encore, à cheveux poudrés, le visage blême et froid, marchait en goutteux, peu sûr de ses pieds grossis par des souliers en veau d’Orléans, appuyé sur une canne à pomme d’or, tête nue, son chapeau à la main, la boutonnière ornée d’une brochette à sept croix.

– Qu’y a-t-il, mon cher des Lupeaulx ? demanda le procureur général.

– Le prince m’envoie, dit-il à l’oreille de monsieur de Grandville. Vous avez carte blanche pour retirer les lettres de mesdames de Sérizy et de Maufrigneuse, et celles de mademoiselle Clotilde de Grandlieu. Vous pouvez vous entendre avec ce monsieur…

– Qui est-ce ? demanda le procureur général à l’oreille de des Lupeaulx.

– Je n’ai pas de secrets pour vous, mon cher procureur général, c’est le fameux Corentin. Sa Majesté vous fait dire de lui rapporter vous-même toutes les circonstances de cette affaire et les conditions du succès.

– Rendez-moi le service, répondit le procureur général à l’oreille de des Lupeaulx, d’aller dire au prince que tout est terminé, que je n’ai pas eu besoin de ce monsieur, ajouta-t-il en désignant Corentin. J’irai prendre les ordres de Sa Majesté, quant à la conclusion de l’affaire qui regardera le garde des sceaux, car il y a deux grâces à donner.

– Vous avez sagement agi en allant de l’avant, dit des Lupeaulx en donnant une poignée de main au procureur général. Le roi ne veut pas, à la veille de tenter une grande chose, voir la pairie et les grandes familles

tympanisées, salies… Ce n’est plus un vil procès criminel, c’est une affaire d’État.

– Mais dites au prince que, lorsque vous êtes venu, tout était fini !

– Vraiment ?

– Je le crois.

– Vous serez alors garde des sceaux, quand le garde des sceaux actuel sera chancelier, mon cher…

– Je n’ai pas d’ambition !… répondit le procureur général.

Des Lupeaulx sortit en riant.

– Priez le prince de solliciter du roi dix minutes d’audience pour moi, vers deux heures et demie, ajouta monsieur de Grand-ville, en reconduisant le comte des Lupeaulx.

– Et vous n’êtes pas ambitieux ! dit des Lupeaulx en jetant un fin regard à monsieur de Grandville. Allons, vous avez deux enfants, vous voulez être fait au moins pair de France…

– Si monsieur le procureur général a les lettres, mon intervention devient inutile, fit observer Corentin, en se trouvant seul avec monsieur de Grandville, qui le regardait avec une curiosité très compréhensible.

– Un homme comme vous n’est jamais de trop dans une affaire si délicate, répondit le procureur général en voyant que Corentin avait tout compris ou tout entendu.

Corentin salua par un petit signe de tête presque protecteur.

– Connaissez-vous, monsieur, le personnage dont il s’agit ?

– Oui, monsieur le comte, c’est Jacques Collin, le chef de la société des Dix-Mille, le banquier des trois bagnes, un forçat qui, depuis cinq ans, a su se cacher sous la soutane de l’abbé Carlos Herrera. Comment a-t-il été chargé d’une mission du roi d’Espagne pour le feu roi, nous nous perdons tous à la recherche du vrai dans cette affaire ? J’attends une réponse de Madrid, où j’ai envoyé des notes et un homme. Ce forçat a le secret de deux rois…

– C’est un homme vigoureusement trempé ! Nous n’avons que deux partis à prendre : se l’attacher, ou se défaire de lui, dit le procureur général.

– Nous avons eu la même idée, et c’est un grand honneur pour moi, répliqua Corentin. Je suis forcé d’avoir tant d’idées et pour tant de monde, que sur le nombre je dois me rencontrer avec un homme d’esprit. Ce fut débité si sèchement et d’un ton si glacé, que le procureur général garda le silence et se mit à expédier quelques affaires pressantes.

Lorsque Jacques Collin se montra dans la salle des Pas-Perdus, on ne peut se figurer l’étonnement dont fut saisie mademoiselle Jacqueline Collin. Elle resta plantée sur ses deux jambes, les mains sur ses hanches, car elle

était costumée en marchande des quatre saisons. Quelque habituée qu'elle fût aux tours de force de son neveu, celui-là dépassait tout.

– Eh bien ! si tu continues à me regarder comme un cabinet d'histoire naturelle, dit Jacques Collin, en prenant le bras de sa tante et l'emmenant hors de la salle des Pas-Perdus, ça nous fera prendre pour deux curiosités, l'on nous arrêterait peut-être, et nous perdrions du temps. Et il descendit l'escalier de la galerie Marchande, qui mène rue de la Barillerie. – Où est Paccard ?

– Il m'attend chez la Rousse et se promène sur le quai aux Fleurs.

– Prudence ?

– Elle est chez elle, comme ma filleule.

– Allons-y…

– Regarde si nous sommes suivis…

La Rousse, quincaillière, établie quai aux Fleurs, était la veuve d'un célèbre assassin, un *Dix-Mille*. En 1819, Jacques Collin avait fidèlement remis vingt et quelques mille francs à cette fille, de la part de son amant, après l'exécution. Trompe-la-Mort connaissait seul l'intimité de cette jeune personne, alors modiste, avec son *fanandel*.

– Je suis le *dab* de ton homme, avait dit alors le pensionnaire de madame Vauquer à la modiste, qu'il avait fait venir au Jardin des Plantes. Il a dû te parler de moi, ma petite. Quiconque me trahit meurt dans l'année ! quiconque m'est fidèle n'a jamais rien à redouter de moi. Je suis *ami* à mourir sans dire un mot qui compromette ceux à qui je veux du bien. Sois à moi comme une âme est au diable, et tu en profiteras. J'ai promis que tu serais heureuse à ton pauvre Auguste, qui voulait te mettre dans l'opulence ; et il s'est fait *faucher* à cause de toi. Ne pleure pas. Écoute-moi : personne au monde que moi ne sais que tu étais la maîtresse d'un forçat, d'un assassin qu'on a *terré* samedi ; jamais je n'en dirai rien. Tu as vingt-deux ans, tu es jolie, te voilà riche de vingt-six mille francs ; oublie Auguste, marie-toi, deviens une honnête femme si tu peux. En retour de cette tranquillité, je te demande de me servir, moi et ceux que je t'adresserai, mais sans hésiter. Jamais je ne te demanderai rien de compromettant, ni pour toi, ni pour tes enfants, ni pour ton mari, si tu en as un, ni pour ta famille. Souvent, dans le métier que je fais, il me faut un lieu sûr pour causer, pour me cacher. J'ai besoin d'une femme discrète pour porter une lettre, se charger d'une commission. Tu seras une de mes boîtes à lettres, une de mes loges de portiers, un de mes émissaires, rien de plus, rien de moins. Tu es trop blonde, Auguste et moi nous te nommions *la Rousse*, tu garderas ce nom-là-Ma tante, la marchande au Temple, avec qui je te lierai, sera la seule personne au monde à qui tu devras obéir ; dis-lui tout ce qui t'arrivera ; elle te mariera, elle te sera très utile.

Ce fut ainsi que se conclut un de ces pactes diaboliques dans le genre de celui qui, pendant si longtemps, lui avait lié Prudence Servien, et que cet homme ne manquait jamais à cimenter ; car il avait, comme le démon, la passion du recrutement.

Jacqueline Collin avait marié la Rousse au premier commis d'un riche quincaillier en gros, vers 1821. Ce premier commis, ayant traité de la maison de commerce de son patron, se trouvait alors en voie de prospérité, père de deux enfants, et adjoint au maire de son quartier. Jamais la Rousse, devenue madame Prélard, n'avait eu le plus léger motif de plainte, ni contre Jacques Collin, ni contre sa tante ; mais, à chaque service demandé, madame Prélard tremblait de tous ses membres. Aussi devint-elle pâle et blême en voyant entrer dans sa boutique ces deux terribles personnages.

– Nous avons à vous parler d'affaires, Madame, dit Jacques Collin.

– Mon mari est là, répondit-elle.

– Eh bien ! nous n'avons pas trop besoin de vous pour le moment ; je ne dérange jamais inutilement les gens.

– Envoyez chercher un fiacre, ma petite, dit Jacqueline Collin, et dites à ma filleule de descendre ; j'espère la placer comme femme de chambre chez une grande dame, et l'intendant de la maison veut l'emmener.

Paccard, qui ressemblait à un gendarme mis en bourgeois, causait en ce moment avec monsieur Prélard d'une importante fourniture de fil de fer pour un pont.

Un commis alla chercher un fiacre, et quelques minutes après, Europe, ou pour lui faire quitter le nom sous lequel elle avait servi Esther, Prudence Servien, Paccard, Jacques Collin et sa tante étaient, à la grande joie de la Rousse, réunis dans un fiacre, à qui Trompe-la-Mort donna l'ordre d'aller à la barrière d'Ivry.

Prudence Servien et Paccard, tremblant devant le *dab*, ressemblaient à des âmes coupables en présence de Dieu.

– Où sont les sept cent *cinquante* mille francs ? leur demanda le *dab*, en plongeant sur eux un de ces regards fixes et clairs qui troublaient si bien le sang de ces âmes damnées, quand elles étaient en faute, qu'elles croyaient avoir autant d'épingles que de cheveux dans la tête.

– Les sept cent *trente* mille francs, répondit Jacqueline Collin à son neveu, sont en sûreté, je les ai remis ce matin à la Romette, dans un paquet cacheté…

– Si vous ne les aviez pas remis à Jacqueline, dit Trompe-la-Mort, vous alliez droit-là… dit-il en montrant la place de Grève, devant laquelle le fiacre se trouvait.

Prudence Servien fit, à la mode de son pays, un signe de croix, comme si elle avait vu tomber le tonnerre.

– Je vous pardonne, reprit le *dab*, à condition que vous ne commettrez plus de fautes semblables, et que désormais vous serez pour moi ce que sont ces deux doigts de la main droite, dit-il en montrant l'index et le doigt du milieu, car le pouce, c'est cette bonne *largue*-là ! Et il frappa sur l'épaule de sa tante. Écoutez-moi. Désormais, toi, Paccard, tu n'auras plus rien à craindre, et tu peux suivre ton nez dans Pantin à ton aise ! Je te permets d'épouser Prudence.

Paccard prit la main de Jacques Collin et la baissa respectueusement.

– Qu'aurai-je à faire ? demanda-t-il.

– Rien, et tu auras des rentes et des femmes, sans compter la tienne, car tu es très Régence, mon vieux !… Voilà ce que c'est que d'être trop bel homme !

Paccard rougit de recevoir ce railleur éloge de son sultan.

– Toi, Prudence, reprit Jacques, il te faut une carrière, un état, un avenir, et rester à mon service. Écoute-moi bien. Il existe rue Sainte-Barbe une très bonne maison appartenant à cette madame Saint-Estève, à qui ma tante emprunte quelquefois son nom… C'est une bonne maison, bien achalandée, qui rapporte quinze ou vingt mille francs par an. La Saint-Estève fait tenir cet établissement par…

– La Gonore, dit Jacqueline.

– La *largue* à ce pauvre La Pouraille, dit Paccard. C'est là que j'ai filé avec Europe le jour de la mort de cette pauvre madame Van Bogseck, notre maîtresse…

– On jase donc quand je parle ? dit Jacques Collin.

Le plus profond silence régna dans le fiacre, et Prudence ni Paccard n'osèrent plus se regarder.

– La maison est donc tenue par la Gonore, reprit Jacques Collin. Si tu y es allé te cacher avec Prudence, je vois, Paccard, que tu as assez d'esprit pour *esquinter la raille* (enfoncer la police), mais que tu n'es pas assez fin pour faire voir des couleurs à la *darbonne…*, dit-il en caressant le menton de sa tante. Je devine maintenant comment elle a pu te trouver… Ça se rencontre bien. Vous allez y retourner, chez la Gonore… Je reprends : Jacqueline va négocier avec madame Nourrisson l'affaire de l'acquisition de son établissement de la rue Sainte-Barbe, et tu pourras y faire fortune avec de la conduite, ma petite ! dit-il en regardant Prudence. Abbesse à ton âge ! c'est le fait d'une fille de France, ajouta-t-il d'une voix mordante.

Prudence sauta au cou de Trompe-la-Mort et l'embrassa, mais par un coup sec qui dénotait sa force extraordinaire, le *dab* la repoussa si vivement, que, sans Paccard, la fille allait se cogner la tête dans la vitre du fiacre et la casser.

– À bas les pattes ! Je n'aime pas ces manières ! dit sèchement le *dab*, c'est me manquer de respect.

– Il a raison, ma petite, dit Paccard. Vois-tu, c'est comme si le *dab* te donnait cent mille francs. La boutique vaut cela. C'est sur le boulevard, en face du Gymnase. Il y a la sortie du spectacle…

– Je ferai mieux, j'achèterai aussi la maison, dit Trompe-la-Mort.

– Et nous voilà riches à millions en six ans ! s'écria Paccard.

Fatigué d'être interrompu, Trompe-la-Mort envoya dans le tibia de Paccard un coup de pied à le lui casser ; mais Paccard avait des nerfs en caoutchouc et des os en fer-blanc.

– Suffit, *Dab !* on se taira, répondit-il.

– Croyez-vous que je dis des sornettes ? reprit Trompe-la-Mort qui s'aperçut alors que Paccard avait bu quelques petits verres de trop. Écoutez. Il y a dans la cave de la maison deux cent cinquante mille francs en or.

Le silence le plus profond régna de nouveau dans le fiacre.

« Cet or est dans un massif très dur… Il s'agit d'extraire cette somme, et vous n'avez que trois nuits pour y arriver. Jacqueline vous aidera… Cent mille francs serviront à payer l'établissement, cinquante mille à l'achat de la maison, et vous laisserez le reste. »

– Où ? dit Paccard.

– Dans la cave ! répéta Prudence.

– Silence ! dit Jacqueline.

– Oui, mais pour la transmission de cette charge, il faut l'agrément de la *raille* (la police), dit Paccard.

– On l'aura, dit sèchement Trompe-la-Mort. De quoi te mêles-tu ?…

Jacqueline regarda son neveu et fut frappée de l'altération de ce visage à travers le masque impassible sous lequel cet homme si fort cachait habituellement ses émotions.

– Ma fille, dit Jacques Collin à Prudence Servien, ma tante va te remettre les sept cent cinquante mille francs.

– Sept cent trente, dit Paccard.

– Eh bien, soit ! sept cent trente, reprit Jacques Collin. Cette nuit, il faut que tu reviennes sous un prétexte quelconque à la maison de madame Lucien. Tu monteras par la lucarne, sur le toit ; tu descendras par la cheminée dans la chambre à coucher de ta feue maîtresse, et tu placeras dans le matelas de son lit le paquet qu'elle avait fait…

– Et pourquoi pas par la porte ? dit Prudence Servien.

– Imbécile, les scellés y sont ! répliqua Jacques Collin. L'inventaire se fera dans quelques jours, et vous serez innocents du vol…

– Vive le *dab !* s'écria Paccard. Ah ! quelle bonté !

– Cocher, arrêtez !… cria de sa voix puissante Jacques Collin.

Le fiacre se trouvait devant la place des fiacres du Jardin des Plantes.

– Détalez, mes enfants, dit Jacques Collin, et ne faites pas de sottises ! Trouvez-vous ce soir sur le pont des Arts, à cinq heures, et là, ma tante vous dira s'il n'y a pas contre-ordre. Il faut tout prévoir, ajouta-t-il à voix basse à sa tante. Jacqueline vous expliquera demain, reprit-il, comment s'y prendre pour extraire sans danger l'or de la *profonde*. C'est une opération très délicate…

Prudence et Paccard sautèrent sur le pavé du roi, heureux comme des voleurs graciés.

– Ah ! quel brave homme que le *dab !* dit Paccard.

– Ce serait le roi des hommes, s'il n'était pas si méprisant pour les femmes !

– Ah ! il est bien aimable ! s'écria Paccard. As-tu vu quels coups de pieds il m'a donnés ! Nous méritions d'être envoyés *ad patres ;* car enfin c'est nous qui l'avons mis dans l'embarras…

– Pourvu, dit la spirituelle et fine Prudence, qu'il ne nous fourre pas dans quelque crime pour nous envoyer au *pré…*

– Lui ! s'il en avait la fantaisie, il nous le dirait, tu ne le connais pas ! Quel joli sort il te fait ! Nous voilà bourgeois. Quelle chance ! Oh ! quand il vous aime, cet homme-là, il n'a pas son pareil pour la bonté !…

– Ma minette ! dit Jacques Collin à sa tante, charge-toi de la Gonore, il faut l'endormir ; elle sera, dans cinq jours d'ici, arrêtée, et on trouvera dans sa chambre cent cinquante mille francs d'or qui resteront d'une autre part dans l'assassinat des vieux Crottat, père et mère du notaire.

– Elle en aura pour cinq ans de Madelonnettes, dit Jacqueline.

– À peu près, répondit Jacques Collin. Donc, c'est une raison pour la Nourrisson de se défaire de sa maison ; elle ne peut pas la gérer elle-même, et on ne trouve pas de gérantes comme on veut. Donc tu pourras très bien arranger cette affaire. Nous aurons là un *œil*… Mais ces opérations sont toutes les trois subordonnées à la négociation que je viens d'entamer relativement à nos lettres. Ainsi découds ta robe et donne-moi les échantillons des marchandises. Où se trouvent les trois paquets ?

– Parbleu ! chez la Rousse.

– Cocher ! cria Jacques Collin, retournez au Palais de Justice, et du train ! … J'ai promis de la célérité, voici une demi-heure d'absence, et c'est trop ! Reste chez la Rousse, et donne les paquets cachetés au garçon de bureau que tu verras venir demander madame de Saint-Estève. C'est le *de* qui sera le mot d'avis, et il devra te dire : *Madame, je viens de la part de monsieur le procureur général pour ce que vous savez.* Stationne devant la porte de la Rousse en regardant ce qui se passe sur le marché aux Fleurs, afin de ne

pas exciter l'attention de Prélard. Dès que tu auras lâché les lettres, tu peux faire agir Paccard et Prudence.

– Je te devine, dit Jacqueline, tu veux remplacer Bibi-Lupin.

La mort de ce garçon t'a tourné la cervelle !

– Et Théodore, à qui l'on allait couper les cheveux pour le *faucher* à quatre heures ce soir, s'écria Jacques Collin ?

– Enfin, c'est une idée ! nous finirons honnêtes gens et bourgeois, dans une belle propriété, sous un beau climat en Touraine.

– Que pouvais-je devenir ? Lucien a emporté mon âme, toute ma vie heureuse ; je me vois encore trente ans à m'ennuyer, et je n'ai plus de cœur. Au lieu d'être le *dab* du bagne, je serai le Figaro de la justice, et je vengerai Lucien. Ce n'est que dans la peau de la *raille* (police) que je puis en sûreté démolir Corentin. Ce sera vivre encore que d'avoir à manger un homme. Les états qu'on fait dans le monde ne sont que des apparences ; la réalité, c'est l'idée ! ajouta-t-il en se frappant le front. Qu'as-tu maintenant dans notre trésor ?

– Rien, dit la tante épouvantée de l'accent et des manières de son neveu. Je t'ai tout donné pour ton petit. La Romette n'a pas plus de vingt mille francs pour son commerce. J'ai tout pris à madame Nourrisson, elle avait environ soixante mille francs à elle… Ah ! nous sommes dans des draps qui ne sont pas blanchis depuis un an. Le petit a dévoré *les fades* des *Fanandels*, notre trésor et tout ce que possédait la Nourrisson.

– Ça faisait ?

– Cinq cent soixante mille…

– Nous en avons cent cinquante en or, que Paccard et Prudence nous devront. Je vais te dire où en prendre deux cents autres… Le reste viendra de la succession d'Esther. Il faut récompenser la Nourrisson. Avec Théodore, Paccard, Prudence, la Nourrisson et toi, j'aurai bientôt formé le bataillon sacré qu'il me faut… Écoute, nous approchons…

– Voici les trois lettres, dit Jacqueline qui venait de donner le dernier coup de ciseaux à la doublure de sa robe.

– Bien, répondit Jacques Collin, en recevant les trois précieux autographes, trois papiers vélins encore parfumés. Théodore a fait le coup de Nanterre.

– Ah ! c'est lui !…

– Tais-toi, le temps est précieux, il a voulu donner la becquée à un petit oiseau de Corse nommé Ginetta… Tu vas employer la Nourrisson à la trouver, je te ferai passer les renseignements nécessaires par une lettre que Gault te remettra. Tu viendras au guichet de la Conciergerie dans deux heures d'ici. Il s'agit de lâcher cette petite fille chez une blanchisseuse, la sœur à Godet, et qu'elle s'y impatronise… Godet et Ruffard sont des

complices à La Pourraille dans le vol et l'assassinat commis chez les Crottat. Les quatre cent cinquante mille francs sont intacts, un tiers dans la cave de la Gonore, c'est la part de La Pourraille ; le second tiers dans la chambre à la Gonore, c'est celle de Ruffard ; le troisième est caché chez la sœur à Godet.

« Nous commencerons par prendre cent cinquante mille francs sur *le fade* de La Pourraille, puis cent sur celui de Godet, et cent sur celui de Ruffard. Une fois Ruffard et Godet serrés, c'est eux qui auront mis à part ce qui manquera de leur *fade*. Je leur ferai accroire, à Godet, que nous avons mis cent mille francs de côté pour lui, et à Ruffard et à La Pourraille, que la Gonore leur a sauvé cela !… Prudence et Paccard vont travailler chez la Gonore. Toi et Ginetta, qui me paraît être une fine mouche, vous manœuvrerez chez la sœur à Godet. Pour mon début dans le comique, je fais retrouver à la *Cigogne* quatre cent mille francs du vol Crottat, et les coupables. J'ai l'air d'éclaircir l'assassinat de Nanterre. Nous retrouvons notre *aubert* et nous sommes au cœur de la *raille !* Nous étions le gibier, et nous devenons les chasseurs, voilà tout. Donne trois francs au cocher. »

Le fiacre était au Palais. Jacqueline stupéfaite paya. Trompe-la-Mort monta l'escalier pour aller chez le procureur général.

Un changement total de vie est une crise si violente que, malgré sa décision, Jacques Collin gravissait lentement les marches de l'escalier qui, de la rue de la Barillerie, mène à la galerie Marchande où se trouve, sous le péristyle de la cour d'assises, la sombre entrée du parquet. Une affaire politique occasionnait une sorte d'attroupement au pied du double escalier qui mène à la cour d'assises, en sorte que le forçat, absorbé dans ses réflexions, resta pendant quelque temps arrêté par la foule. À gauche de ce double escalier, il se trouve, comme un énorme pilier, un des contreforts du Palais, et dans cette masse on aperçoit une petite porte. Cette petite porte donne sur un escalier en colimaçon qui sert de communication à la Conciergerie. C'est par là que le procureur général, le directeur de la Conciergerie, les présidents de cour d'assises, les avocats généraux et le chef de la police de sûreté peuvent aller et venir. C'est par un embranchement de cet escalier, aujourd'hui condamné, que Marie-Antoinette, la reine de France, était amenée devant le tribunal révolutionnaire, qui siégeait, comme on le sait, dans la grande salle des audiences solennelles de la cour de cassation.

À l'aspect de cet épouvantable escalier le cœur se serre quand on pense que la fille de Marie-Thérèse, dont la suite, la coiffure et les paniers remplissaient le grand escalier de Versailles, passait par là !… Peut-être expiait-elle le crime de sa mère, la Pologne hideusement partagée. Les souverains qui commettent de pareils crimes ne songent pas évidemment à la rançon qu'en demande la Providence.

Au moment où Jacques Collin entrait sous la voûte de l'escalier, pour se rendre chez le procureur général, Bibi-Lupin sortit par cette porte cachée dans le mur.

Le chef de la police de sûreté venait de la Conciergerie et se rendait aussi chez monsieur de Grandville. On peut comprendre quel fut l'étonnement de Bibi-Lupin en reconnaissant devant lui la redingote de Carlos Herrera, qu'il avait tant étudié le matin ; il courut pour le dépasser. Jacques Collin se retourna. Les deux ennemis se trouvèrent en présence. De part et d'autre, chacun resta sur ses pieds, et le même regard partit de ces deux yeux, si différents, comme deux pistolets qui, dans un duel, partent en même temps.

– Cette fois, je te tiens, brigand ! dit le chef de la police de sûreté.

– Ah ! ah !… répondit Jacques Collin, d'un air ironique. Il pensa rapidement que monsieur de Grandville l'avait fait suivre ; et, chose étrange ! il fut peiné de savoir cet homme moins grand qu'il l'imaginait.

Bibi-Lupin sauta courageusement à la gorge de Jacques Collin, qui, l'œil à son adversaire, lui donna un coup sec et l'envoya les quatre fers en l'air à trois pas de là ; puis Trompe-la-Mort alla posément à Bibi-Lupin, et lui tendit la main pour l'aider à se relever, absolument comme un boxeur anglais qui, sûr de sa force, ne demande pas mieux que de recommencer. Bibi-Lupin était beaucoup trop fort pour se mettre à crier ; mais il se redressa, courut à l'entrée du couloir, et fit signe à un gendarme de s'y placer. Puis, avec la rapidité de l'éclair, il revint à son ennemi, qui le regardait faire tranquillement. Jacques Collin avait pris son parti : Ou le procureur général m'a manqué de parole, ou il n'a pas mis Bibi-Lupin dans sa confidence, et alors il faut éclaircir ma situation.

– Veux-tu m'arrêter ? demanda Jacques Collin à son ennemi. Dis-le sans y mettre d'accompagnement. Ne sais-je pas qu'au cœur de la *Cigogne* tu es plus fort que moi ? Je te tuerais à la savate, mais je ne mangerais pas les gendarmes et la ligne. Ne faisons pas de bruit ; où veux-tu me mener ?

– Chez monsieur Camusot.

– Allons chez monsieur Camusot, répondit Jacques Collin. Pourquoi n'irions-nous pas au parquet du procureur général ?… c'est plus près, ajouta-t-il.

Bibi-Lupin, qui se savait en défaveur dans les hautes régions du pouvoir judiciaire et soupçonné d'avoir fait fortune aux dépens des criminels et de leurs victimes, ne fut pas fâché de se présenter au parquet avec une pareille capture.

– Allons-y, dit-il, ça me va ! Mais, puisque tu te rends, laisse-moi t'accommoder, je crains tes gifles ! Et il tira des poucettes de sa poche.

Jacques Collin tendit ses mains, et Bibi-Lupin lui serra les pouces.

– Ah ! ça, puisque tu es si bon enfant, reprit-il, dis-moi comment tu es sorti de la Conciergerie ?

– Mais par où tu es sorti, par le petit escalier.

– Tu as donc fait voir un nouveau tour aux gendarmes ?

– Non. Monsieur Grandville m'a laissé libre sur parole.

–*Planches-tu ?* (Plaisantes-tu.)

– Tu vas voir !… C'est toi peut-être à qui l'on va mettre les poucettes.

En ce moment, Corentin disait au procureur général :

– Eh bien ! Monsieur, voilà juste une heure que notre homme est sorti, ne craignez-vous pas qu'il ne se soit moqué de vous ?… Il est peut-être sur la route d'Espagne, où nous ne le trouverons plus, car l'Espagne est un pays tout de fantaisie.

– Ou je ne me connais pas en hommes, ou il reviendra ; tous ses intérêts l'y obligent ; il a plus à recevoir de moi qu'il ne me donne…

En ce moment Bibi-Lupin se montra.

– Monsieur le comte, dit-il, j'ai une bonne nouvelle à vous donner : Jacques Collin, qui s'était sauvé, est repris.

– Voilà, s'écria Jacques Collin, comment vous avez tenu votre parole ! Demandez à votre agent à double face où il m'a trouvé ?

– Où ? dit le procureur général.

– À deux pas du parquet, sous la voûte, répondit Bibi-Lupin.

– Débarrassez cet homme de vos ficelles, dit sévèrement monsieur de Grandville à Bibi-Lupin. Sachez que, jusqu'à ce qu'on vous ordonne de l'arrêter de nouveau, vous devez laisser cet homme libre… Et sortez !… Vous êtes habitué à marcher et agir comme si vous étiez à vous seul la justice et la police.

Et le procureur général tourna le dos au chef de la police de sûreté, qui devint blême, surtout en recevant un regard de Jacques Collin, où il devina sa chute.

– Je ne suis pas sorti de mon cabinet, je vous attendais, et vous ne doutez pas que j'aie tenu ma parole comme vous teniez la vôtre, dit monsieur de Grandville à Jacques Collin.

– Dans le premier moment, j'ai douté de vous, monsieur, et peut-être à ma place eussiez-vous pensé comme moi ; mais la réflexion m'a montré que j'étais injuste. Je vous apporte plus que vous ne me donnez ; vous n'aviez pas intérêt à me tromper…

Le magistrat échangea soudain un regard avec Corentin. Ce regard, qui ne put échapper à Trompe-la-Mort, dont l'attention était portée sur monsieur de Grandville, lui fit apercevoir le petit vieux étrange, assis sur un fauteuil, dans un coin. Sur-le-champ, averti par cet instinct si vif et si rapide qui dénonce la présence d'un ennemi, Jacques Collin examina ce personnage ; il vit du

premier coup d'œil que les yeux n'avaient pas l'âge accusé par le costume, et il reconnut un déguisement. Ce fut en une seconde la revanche prise par Jacques Collin sur Corentin, de la rapidité d'observation avec laquelle Corentin l'avait démasqué chez Peyrade. (Voir Splendeurs et Misères, IIe partie.)

– Nous ne sommes pas seuls !… dit Jacques Collin à monsieur de Grandville.

– Non, répliqua sèchement le procureur général.

– Et monsieur, reprit le forçat, est une de mes meilleures connaissances… je crois ?…

Il fit un pas et reconnut Corentin, l'auteur réel, avoué de la chute de Lucien. Jacques Collin, dont le visage était d'un rouge de brique, devint, pour un rapide et imperceptible instant, pâle et presque blanc ; tout son sang se porta au cœur, tant fut ardente et frénétique son envie de sauter sur cette bête dangereuse et de l'écraser ; mais il refoula ce désir brutal et le comprima par la force qui le rendait si terrible. Il prit un air aimable, un ton de politesse obséquieuse, dont il avait l'habitude depuis qu'il jouait le rôle d'un ecclésiastique de l'ordre supérieur, et il salua le petit vieillard.

– Monsieur Corentin, dit-il, est-ce au hasard que je dois le plaisir de vous rencontrer, ou serais-je assez heureux pour être l'objet de votre visite au parquet ?

L'étonnement du procureur général fut au comble, et il ne put l'empêcher d'examiner ces deux hommes en présence. Les mouvements de Jacques Collin et l'accent qu'il mit à ces paroles dénotaient une crise, et il fut curieux d'en pénétrer les causes. À cette subite et miraculeuse reconnaissance de sa personne, Corentin se dressa comme un serpent sur la queue duquel on a marché.

– Oui, c'est moi, mon cher abbé Carlos Herrera.

– Venez-vous, lui dit Trompe-la-Mort, vous interposer entre monsieur le procureur général et moi ?… Aurais-je le bonheur d'être le sujet d'une de ces négociations dans lesquelles brillent vos talents ? Tenez, monsieur, dit le forçat en se retournant vers le procureur général, pour ne pas vous faire perdre des moments aussi précieux que les vôtres, lisez, voici l'échantillon de mes marchandises… Et il tendit à monsieur de Grand ville les trois lettres, qu'il tira de la poche de côté de sa redingote. « Pendant que vous en prendrez connaissance, je causerai, si vous le permettez, avec monsieur. »

– C'est beaucoup d'honneur pour moi, répondit Corentin, qui ne put s'empêcher de frissonner.

– Vous avez obtenu, monsieur, un succès complet dans notre affaire, dit Jacques Collin. J'ai été battu…, ajouta-t-il légèrement et à la manière d'un

joueur qui a perdu son argent ; mais vous avez laissé quelques hommes sur le carreau… C'est une victoire coûteuse…

– Oui, répondit Corentin, en acceptant la plaisanterie ; si vous avez perdu votre reine, moi j'ai perdu mes deux tours…

– Oh ! Contenson n'est qu'un pion, répliqua railleusement Jacques Collin. Ça se remplace. Vous êtes, permettez-moi de vous donner cet éloge en face, vous êtes, *ma parole d'honneur*, un homme prodigieux.

– Non, non, je m'incline devant votre supériorité, répliqua Corentin, qui eut l'air d'un plaisant de profession, disant : « Tu veux *blaguer, blaguons !* » Comment, moi, je dispose de tout, et vous, vous êtes pour ainsi dire tout seul…

– Oh ! oh ! fit Jacques Collin.

– Et vous avez failli l'emporter, dit Corentin en remarquant l'exclamation. Vous êtes l'homme le plus extraordinaire que j'aie rencontré dans ma vie, et j'en ai vu beaucoup d'extraordinaires, car les gens avec qui je me bats sont tous remarquables par leur audace, par leurs conceptions hardies. J'ai, par malheur, été très intime avec feu monseigneur le duc d'Otrante ; j'ai travaillé pour Louis XVIII, quand il régnait, et quand il était exilé, pour l'Empereur, et pour le directoire… Vous avez la trempe de Louvel, le plus bel instrument politique que j'aie vu ; mais vous avez la souplesse du prince des diplomates. Et quels auxiliaires !… Je donnerais bien des têtes à couper pour avoir à mon service la cuisinière de cette pauvre petite Esther… Où trouvez-vous des créatures belles comme la fille qui a doublé cette juive pendant quelque temps pour monsieur de Nucingen ?… Je ne sais où les prendre quand j'en ai besoin…

– Monsieur, monsieur, dit Jacques Collin, vous m'accablez… De votre part, ces éloges feraient perdre la tête…

– Ils sont mérités ! Comment, vous avez trompé Peyrade, il vous a pris pour un officier de paix, lui !… Tenez, si vous n'aviez pas eu ce petit imbécile à défendre, vous nous auriez rossés…

– Ah ! monsieur, vous oubliez Contenson déguisé en mulâtre…

et Peyrade en Anglais. Les acteurs ont les ressources du théâtre ; mais être ainsi parfait au grand jour, à tout heure, il n'y a que vous et les vôtres…

– Eh bien ! voyons, dit Corentin, nous sommes persuadés, l'un et l'autre, de notre valeur, de nos mérites. Nous voilà, tous deux là, bien seuls ; moi je suis sans mon vieil ami, vous sans votre jeune protégé. Je suis le plus fort pour le moment, pourquoi ne ferions-nous pas comme dans *l'Auberge des Adrets ?* Je vous tends la main, en vous disant : *Embrassons-nous et que cela finisse*. Je vous offre, en présence de monsieur le procureur général, des lettres de grâce pleine et entière, et vous serez un des miens, le premier, après moi, peut-être mon successeur.

– Ainsi, c’est une position que vous m’offrez ?… dit Jacques Collin. Une jolie position ! Je passe de la brune à la blonde…

– Vous serez dans une sphère où vos talents seront bien appréciés, bien récompensés, et vous agirez à votre aise. La police politique et gouvernementale a ses périls. J’ai déjà, tel que vous me voyez, été deux fois emprisonné… je ne m’en porte pas plus mal. Mais, on voyage ! on est tout ce qu’on veut être… On est le machiniste des drames politiques, on est traité poliment par les grands seigneurs… Voyez, mon cher Jacques Collin, cela vous va-t-il ?…

– Avez-vous des ordres à cet égard ? lui dit le forçat.

– J’ai plein pouvoir… répliqua Corentin, tout heureux de cette inspiration.

– Vous badinez, vous êtes un homme très fort, vous pouvez bien admettre qu’on se puisse défier de vous… Vous avez vendu plus d’un homme en le liant dans un sac et l’y faisant entrer de lui-même… Je connais vos belles batailles, l’affaire Montauran, l’affaire Simeuse… Ah ! c’est les batailles de Marengo de l’espionnage.

– Eh bien ! dit Corentin, vous avez de l’estime pour monsieur le procureur général ?

– Oui, dit Jacques Collin en s’inclinant avec respect ; je suis en admiration devant son beau caractère, sa fermeté, sa noblesse, et je donnerais ma vie pour qu’il fût heureux. Aussi, commencerai-je par faire cesser l’état dangereux dans lequel est madame de Sérizy.

Le procureur général laissa échapper un mouvement de bonheur.

– Eh bien ! demandez-lui, reprit Corentin, si je n’ai pas plein pouvoir pour vous arracher à l’état honteux dans lequel vous êtes, et vous attacher à ma personne.

– C’est vrai, dit monsieur de Grandville en observant le forçat.

– Bien vrai ! j’aurais l’absolution de mon passé et la promesse de vous succéder en vous donnant des preuves de mon savoir-faire ?

– Entre deux hommes comme nous, il ne peut y avoir aucun malentendu, reprit Corentin avec une grandeur d’âme à laquelle tout le monde eût été pris.

– Et le prix de cette transaction est sans doute la remise des rois correspondances ?… dit Jacques Collin.

Je ne croyais pas avoir besoin de vous le dire…

– Mon cher monsieur Corentin, dit Trompe-la-Mort avec une ironie digne de celle qui fit le triomphe de Talma dans le rôle de Nicomède, je vous remercie, je vous ai l’obligation de savoir tout ce que je vaux et quelle est l’importance qu’on attache à me priver de ces armes… Je ne l’oublierai jamais… Je serai toujours et en tout temps à votre service, et au lieu de dire, comme Robert Macaire : Embrassons-nous !… moi, je vous embrasse.

Il saisit avec tant de rapidité Corentin par le milieu du corps, que celui-ci ne put se défendre de cette embrassade ; il le serra comme une poupée sur son cœur, le baisa sur les deux joues, l'enleva comme une plume, ouvrit la porte du cabinet, et le posa hors, tout meurtri de cette rude étreinte.

Adieu, mon cher, lui dit-il à voix basse et à l'oreille. Nous sommes séparés l'un de l'autre par trois longueurs de cadavres ; nous avons mesuré nos épées, elles sont de la même trempe, de la même dimension… Ayons du respect l'un pour l'autre ; mais je veux être votre égal, non votre subordonné… Armé comme vous le seriez, vous me paraisses un trop dangereux général pour votre lieutenant. Nous mettrons un fossé entre nous. Malheur à vous si vous venez sur mon terrain !… Vous vous appelez l'État, de même que les laquais s'appellent du même nom que leurs maîtres ; moi, je veux me nommer la Justice ; nous nous verrons souvent ; continuons à nous traiter avec d'autant plus de dignité, de convenance, que nous serons toujours… d'atroces canailles, lui dit-il à l'oreille. Je vous ai donné l'exemple en vous embrassant…

Corentin resta sot pour la première fois de sa vie, et il se laissa secouer la main par son terrible adversaire…

– S'il en est ainsi, dit-il, je crois que nous avons intérêt l'un et l'autre à rester *amis…*

– Nous en serons plus forts chacun de notre côté, mais aussi plus dangereux, ajouta Jacques Collin à voix basse. Aussi me permettrez-vous de vous demander demain des arrhes sur notre marché…

– Eh bien ! dit Corentin avec bonhomie, vous m'ôtez votre affaire pour la donner au procureur général ; vous serez la cause de son avancement ; mais je ne puis m'empêcher de vous le dire, vous prenez un bon parti… Bibi-Lupin est trop connu, il a fait son temps ; si vous le remplacez, vous vivrez dans la seule condition qui vous convienne ; je suis charmé de vous y voir… parole d'honneur.

– Au revoir, à bientôt, dit Jacques Collin.

En se retournant, Trompe-la-Mort trouva le procureur général assis à son secrétaire, la tête dans les mains.

– Comment, vous pourriez empêcher la comtesse de Sérizy de devenir folle ?… demanda monsieur de Grandville.

– En cinq minutes, répliqua Jacques Collin.

– Et vous pouvez me remettre toutes les lettres de ces dames ?

– Avez-vous lu les trois ?…

– Oui, dit vivement le procureur général ; j'en suis honteux pour celles qui les ont écrites…

– Eh bien ! nous sommes seuls : défendez votre porte, et traitons, dit Jacques Collin.

– Permettez… la justice doit avant tout faire son métier, et monsieur Camusot à l'ordre d'arrêter votre tante…

– Il ne la trouvera jamais, dit Jacques Collin.

– On va faire une perquisition au Temple, chez une demoiselle Paccard qui tient son établissement…

– On n'y verra que des haillons, des costumes, des diamants, des uniformes. Néanmoins, il faut mettre un terme au zèle de monsieur Camusot.

Monsieur de Grandville sonna un garçon de bureau, et lui dit d'aller dire à monsieur Camusot de venir lui parler.

– Voyons, dit-il à Jacques Collin, finissons ! Il me tarde de connaître votre recette pour guérir la comtesse…

– Monsieur le procureur général, dit Jacques Collin en devenant grave, j'ai été, comme vous le savez, condamné à cinq ans de travaux forcés pour crime de faux. J'aime ma liberté !… Cet amour, comme tous les amours, est allé directement contre son but ; car, en voulant trop s'adorer, les amants se brouillent. En m'évadant, en étant repris tour à tour, j'ai fait sept ans de bagne. Vous n'avez donc à me gracier que pour les aggravations de peine que j'ai empoignées au *pré*… (pardon !) au bagne. En réalité, j'ai subi ma peine, et jusqu'à ce qu'on me trouve une mauvaise affaire, ce dont je défie la justice et même Corentin, je devrais être rétabli dans mes droits de citoyen français. Exclu de Paris, et soumis à la surveillance de la police, est-ce une vie ? où puis-je aller ? que puis-je faire ? Vous connaissez mes capacités. Vous avez vu Corentin, ce magasin de ruses et de trahisons, blême de peur devant moi, rendant justice à mes talents… Cet homme m'a tout ravi ! car c'est lui, lui seul qui, par je ne sais quels moyens et dans quel intérêt, a renversé l'édifice de la fortune de Lucien… Corentin et Camusot ont tout fait…

– Ne récriminez pas, dit monsieur de Grandville, et allez au fait.

– Eh bien ! le fait, le voici. Cette nuit, en tenant dans ma main la main glacée de ce jeune mort, je me suis promis à moi-même de renoncer à la lutte insensée que je soutiens depuis vingt ans contre la société tout entière. Vous ne me croyez pas susceptible de faire des capucinades, après ce que je vous ai dit de mes opinions religieuses… Eh bien ! j'ai vu, depuis vingt ans, le monde par son envers, dans ses caves, et j'ai reconnu qu'il y a dans la marche des choses une force que vous nommez la *Providence*, que j'appelais le *hasard*, que mes compagnons appellent la *chance*. Toute mauvaise action est rattrapée par une vengeance quelconque, avec quelque rapidité qu'elle s'y dérobe. Dans ce métier de lutteur, quand on a beau jeu, quinte et quatorze en main avec la primauté, la bougie tombe, les cartes brûlent, ou le joueur est frappé d'apoplexie !… C'est l'histoire de Lucien. Ce garçon, cet ange, n'a pas commis l'ombre d'un crime ; il s'est laissé faire, il a laissé faire !

Il allait épouser mademoiselle de Grandlieu, être nommé marquis, il avait une fortune ; eh bien ! une fille s'empoisonne, elle cache le produit d'une inscription de rentes, et l'édifice si péniblement élevé de cette belle fortune s'écroule en un instant. Et qui nous adresse le premier coup d'épée ? un homme couvert d'infamies secrètes, un monstre qui a commis dans le monde des intérêts, de tels crimes (voir la *Maison Nucingen*), que chaque écu de sa fortune est trempé des larmes d'une famille, par un Nucingen qui a été Jacques Collin légalement et dans le monde des écus. Enfin vous connaissez tout aussi bien que moi les liquidations, les tours pendables de cet homme. Mes fers estampilleront toujours toutes mes actions, même les plus vertueuses. Être un volant entre deux raquettes, dont l'une s'appelle le bagne, et l'autre la police, c'est une vie où le triomphe est un labeur sans fin, où la tranquillité me semble impossible. Jacques Collin est en ce moment enterré, monsieur de Granville, avec Lucien, sur qui l'on jette actuellement de l'eau bénite et qui part pour le Père-La-chaise. Mais il me faut une place où aller, non pas y vivre, mais y mourir… Dans l'état actuel des choses, vous n'avez pas voulu, vous, la justice, vous occuper de l'état civil et social du forçat libéré. Quand la loi est satisfaite, la société ne l'est pas, elle conserve ses défiances, et elle fait tout pour se les justifier à elle-même ; elle rend le forçat libéré un être impossible ; elle doit lui rendre tous ses droits, mais elle lui interdit de vivre dans une certaine zone. La société dit à ce misérable : Paris, le seul endroit où tu peux te cacher, et sa banlieue sur telle étendue, tu ne l'habiteras pas !… Puis elle soumet le forçat libéré à la surveillance de la police. Et vous croyez qu'il est possible dans ces conditions de vivre ? Pour vivre, il faut travailler, car on ne sort pas avec des rentes de bagne. Vous vous arrangez pour que le forçat soit clairement désigné, reconnu, parqué, puis vous croyez que les citoyens auront confiance en lui, quand la société, la justice, le monde qui l'entoure n'en ont aucune. Vous le condamnez à la faim ou au crime. Il ne trouve pas d'ouvrage, il est poussé fatalement à recommencer son ancien me lier qui l'envoie à l'échafaud. Ainsi, tout en voulant renoncer à une lutte avec la loi, je n'ai point trouvé de place au soleil pour moi. Une seule me convient, c'est de me faire le serviteur de cette puissance qui pèse sur nous, et quand cette pensée m'est venue, la force dont je vous parlais s'est manifestée clairement autour de moi.

Trois grandes familles sont à ma disposition. Ne croyez pas que je veuille les faire *chanter*… Le *chantage* est un des plus lâches assassinats. C'est à mes yeux un crime d'une plus profonde scélératesse que le meurtre. L'assassin a besoin d'un atroce courage. Je signe mes opinions ; car les lettres qui font ma sécurité, qui me permettent de vous parler ainsi, qui me mettent de plain-pied en ce moment avec vous, moi le crime et vous la justice, ces lettres sont à votre disposition…

« Votre garçon de bureau peut les aller chercher de votre part, elles lui seront remises… je n'en demande pas de rançon, je ne les vends pas ! Hélas ! monsieur le procureur général, en les mettant de côté, je ne pensais pas à moi, je songeais au péril où pourrait se trouver un jour Lucien ! Si vous n'obtempérez pas à ma demande, j'ai plus de courage, j'ai plus de dégoût de la vie qu'il n'en faut pour me brûler la cervelle moi-même et vous débarrasser de moi… Je puis, avec un passeport, aller en Amérique et vivre dans la solitude ; j'ai toutes les conditions qui font le sauvage… Telles sont les pensées dans lesquelles j'étais cette nuit. Votre secrétaire a dû vous répéter un mot que je l'ai chargé de vous dire… En voyant quelles précautions vous prenez pour sauver la mémoire de Lucien de toute infamie, je vous ai donné ma vie, pauvre présent ! Je n'y tenais plus, je la voyais impossible sans la lumière qui l'éclairait, sans le bonheur qui l'animait, sans cette pensée qui en était le sens, sans la prospérité de ce jeune poète qui en était le soleil, et je voulais vous faire donner ces trois paquets de lettres… »

Monsieur de Grandville inclina la tête.

– En descendant au préau, j'ai trouvé les auteurs du crime commis à Nanterre et mon petit compagnon de chaîne sous le couperet pour une participation involontaire à ce crime, reprit Jacques Collin. J'ai appris que Bibi-Lupin trompe la justice, que l'un de ses agents est l'assassin des Crottat ; n'était-ce pas, comme vous le dites, providentiel ?… J'ai donc entrevu la possibilité de faire le bien, d'employer les qualités dont je suis doué, les tristes connaissances que j'ai acquises, au service de la société ; d'être utile au lieu d'être nuisible, et j'ai osé compter sur votre intelligence, sur votre bonté.

L'air de bonté, de naïveté, la simplesse de cet homme, se confessant en termes sans âcreté, sans cette philosophie du vice qui jusqu'alors le rendait terrible à entendre, eussent fait croire à une transformation. Ce n'était plus lui.

– Je crois tellement en vous que je veux être entièrement à votre disposition, reprit-il avec l'humilité d'un pénitent. Vous me voyez entre trois chemins : le suicide, l'Amérique et la rue de Jérusalem. Bibi-Lupin est riche, il a fait son temps ; c'est un factionnaire à double face, et si vous vouliez me laisser agir contre lui, *je le paumerais marron* (je le prendrais en flagrant délit) en huit jours. Si vous me donnez la place de ce gredin, vous aurez rendu le plus grand service à la société. *Je n'ai plus besoin de rien*. (Je serai probe.) J'ai toutes les qualités voulues pour l'emploi. J'aide plus que Bibi-Lupin de l'instruction ; on m'a fait suivre mes classes jusqu'en rhétorique ; je ne serai pas si bête que lui, j'ai des manières quand j'en veux avoir. Je n'ai pas d'autre ambition que d'être un élément d'ordre et de répression, au lieu d'être la corruption même. Je n'embaucherai plus personne dans

la grande armée du vice. Quand on prend à la guerre un général ennemi, voyons, monsieur, on ne le fusille pas, on lui rend son épée, et on lui donne une ville pour prison ; eh bien ! je suis le général du bagne, et je me rends… Ce n'est pas la justice, c'est la mort qui m'a abattu… La sphère où je veux agir et vivre est la seule qui me convienne, et j'y développerai la puissance que je me sens… Décidez…

Et Jacques Collin se tint dans une attitude soumise et modeste.

– Vous avez mis ces lettres à ma disposition ?… dit le procureur général.

– Vous pouvez les envoyer prendre, elles seront remises à la personne que vous enverrez…

– Et comment ?

Jacques Collin lut dans le cœur du procureur général et continua le même jeu.

– Vous m'avez promis la commutation de la peine de mort de Calvi en celle de vingt ans de travaux forcés. Oh ! je ne vous rappelle pas ceci pour faire un traité, dit-il vivement, en voyant faire un geste au procureur général ; mais cette vie doit être sauvée par d'autres motifs : ce garçon est innocent…

– Comment puis-je avoir les lettres ? demanda le procureur général. J'ai le droit et l'obligation de savoir si vous êtes l'homme que vous dites être. Je vous veux sans condition…

– Envoyez un homme de confiance sur le quai aux Fleurs ; il verra sur les marches de la boutique d'un quincaillier, à l'enseigne du *Bouclier d'Achille*.

– La maison du *Bouclier ?…*

– C'est là, dit Jacques Collin avec un sourire amer, qu'est mon bouclier. Votre homme trouvera là une vieille femme mise, comme je vous le disais, en marchande de marée qui a des rentes, avec des pendeloques aux oreilles, et sous le costume d'une riche dame de la halle ; il demandera madame *de* Sainte-Estève. N'oubliez pas le *de…* Et il dira : Je viens de la *part du procureur général chercher ce que vous savez…* À l'instant vous aurez trois paquets cachetés…

– Les lettres y sont toutes ? dit monsieur de Grandville.

– Allons, vous êtes fort ! Vous n'avez pas volé votre place, dit Jacques Collin en souriant. Je vois que vous me croyez capable de vous tâter et de vous livrer du papier blanc… Vous ne me connaissez pas ! ajouta-t-il. Je me fie à vous comme un fils à son père…

– Vous allez être reconduit à la Conciergerie, dit le procureur général, et vous y attendrez la décision qu'on prendra sur votre sort. Le procureur général sonna, son garçon de bureau vint, et lui dit : Priez monsieur Garnery de venir, s'il est chez lui.

Outre les quarante-huit commissaires de police qui veillent sur Paris comme quarante-huit providences au petit pied, sans compter la police de

sûreté, et de là vient le nom de *quart-d'œil* que les voleurs leur ont donné dans leur argot, puisqu'ils sont quatre par arrondissement ; il y a deux commissaires attachés à la fois à la police et à la justice pour exécuter les missions délicates, pour remplacer les juges d'instruction dans beaucoup de cas. Le bureau de ces deux magistrats, car les commissaires de police sont des magistrats, se nomme le bureau des délégations, car ils sont en effet délégués chaque fois et régulièrement saisis pour exécuter soit des perquisitions, soit des arrestations. Ces places exigent des hommes mûrs, d'une capacité éprouvée, d'une grande moralité, d'une discrétion absolue, et c'est un des miracles que la Providence fait en faveur de Paris que la possibilité de toujours avoir des natures de cette espèce. La description du Palais serait inexacte sans la mention de ces magistratures *préventives*, pour ainsi dire, qui sont les plus puissants auxiliaires de la justice ; car si la justice a, par la force des choses, perdu de son ancienne pompe, de sa vieille richesse, il faut reconnaître qu'elle a gagné matériellement. À Paris surtout, le mécanisme s'est admirablement perfectionné.

Monsieur de Grandville avait envoyé monsieur de Chargebeuf, son secrétaire, au convoi de Lucien ; il fallait le remplacer, pour cette mission, par un homme sûr ; et monsieur Garnery était l'un des deux commissaires aux délégations. – Monsieur le procureur général, reprit Jacques Collin, je vous ai déjà donné la preuve que j'ai mon point d'honneur… Vous m'avez laissé libre et je suis revenu… Voici bientôt onze heures… on achève la messe mortuaire de Lucien, il va partir pour le cimetière… Au lieu de m'envoyer à la Conciergerie, permettez-moi d'accompagner le corps de cet enfant jusqu'au Père-Lachaise ; je reviendrai me constituer prisonnier…

– Allez, dit monsieur de Granville avec une inflexion de voix pleine de bonté.

– Un dernier mot, monsieur le procureur général. L'argent de cette fille, de la maîtresse de Lucien, n'a pas été volé… Dans le peu de moments de liberté que vous m'avez donnés, j'ai pu interroger les gens… Je suis sûr d'eux comme vous êtes sûr de vos deux commissaires aux délégations. Donc on trouvera le prix de l'inscription de rente vendue par mademoiselle Esther Gobseck dans sa chambre à la levée des scellés. La femme de chambre m'a fait observer que la défunte était, comme on dit, cachottière et très défiante, elle doit avoir mis les billets de banque dans son lit. Qu'on fouille le lit avec attention, qu'on le démonte, qu'on ouvre les matelas, le sommier, on trouvera l'argent…

– Vous en êtes sûr ?…

– Je suis certain de la probité relative de mes coquins, ils ne jouent jamais de moi… J'ai droit de vie et de mort sur eux, je juge et je condamne, et j'exécute mes arrêts sans toutes vos formalités. Vous voyez bien les effets

de mes pouvoirs. Je vous retrouverai les sommes volées chez monsieur et madame Crottat ; je vous *serre marron* un des agents de Bibi-Lupin, son bras droit, et je vous donnerai le secret du crime commis à Nanterre… C'est des arrhes !… Maintenant, si vous me mettez au service de la justice et de la police, au bout d'un an vous vous applaudirez de ma révélation, je serai franchement ce que je dois être, et je saurai réussir dans toutes les affaires qui me seront confiées.

– Je ne puis vous rien promettre, que ma bienveillance. Ce que vous me demandez ne dépend pas de moi seul. Au roi seul, sur le rapport du garde des sceaux, appartient le droit de faire grâce, et la position que vous voulez prendre est à la nomination de monsieur le préfet de police.

– Monsieur Garnery, dit le garçon de bureau.

Sur un geste du procureur général, le commissaire des délégations entra, jeta sur Jacques Collin un air de connaisseur, et il réprima son étonnement sur ce mot :

–*Allez !* dit par monsieur de Grandville à Jacques Collin.

– Voulez-vous me permettre, répondit Jacques Collin, de ne pas sortir avant que monsieur Garnery vous ait rapporté ce qui fait toute ma force, afin que j'emporte de vous un témoignage de satisfaction ? Cette humilité, cette bonne foi complète touchèrent le procureur général.

– Allez ! dit le magistrat. Je suis sûr de vous.

Jacques Collin salua profondément et avec l'entière soumission l'inférieur devant le supérieur. Dix minutes après, monsieur de Grandville avait en sa possession les lettres contenues en trois paquets cachetés et intacts. Mais l'importance de cette affaire, l'espèce de confession de Jacques Collin lui avait fait oublier la promesse de guérison de madame de Sérizy.

Jacques Collin éprouva, quand il fut dehors, un sentiment incroyable de bien-être. Il se sentit libre et né pour une vie nouvelle ; il marcha rapidement du Palais à l'église Saint-Germain-des-Prés, où la messe était finie. On jetait l'eau bénite sur la bière, et il put arriver assez à temps pour faire cet adieu chrétien à la dépouille mortelle de cet enfant si tendrement chéri ; puis il monta dans une voiture, et accompagna le corps jusqu'au cimetière.

Dans les enterrements, à Paris, à moins de circonstances extraordinaires, ou dans les cas assez rares de quelque célébrité décédée naturellement, la foule venue à l'église diminue à mesure qu'on s'avance vers le Père-Lachaise. On a du temps pour une démonstration à l'église, mais chacun a ses affaires et y retourne au plus tôt. Aussi, des dix voitures de deuil, n'y en eut-il pas quatre de pleines. Quand le convoi atteignit au Père-Lachaise, la suite ne se composait que d'une douzaine de personnes, parmi lesquelles se trouvait Rastignac.

– C’est bien de *lui* être fidèle, dit Jacques Collin à son ancienne connaissance.

Rastignac fit un mouvement de surprise en trouvant là Vautrin.

– Soyez calme, lui dit l’ancien pensionnaire de madame Vauquer, vous avez en moi un esclave, par cela seul que je vous trouve ici. Mon appui n’est pas à dédaigner, je suis ou je serai plus puissant que jamais. Vous avez filé votre câble, vous avez été très adroit ; mais vous aurez peut-être besoin de moi, je vous servirai toujours.

– Mais qu’allez-vous donc être ?

– Le pourvoyeur du bagne au lieu d’en être locataire, répondit Jacques Collin.

Rastignac fit un mouvement de dégoût.

– Ah ! si l’on vous volait !…

Rastignac marcha vivement pour se séparer de Jacques Collin.

– Vous ne savez pas dans quelles circonstances vous pouvez vous trouver.

On était arrivé sur la fosse creusée à côté de celle d’Esther.

– Deux créatures qui se sont aimées et qui étaient heureuses ! dit Jacques Collin ; elles sont réunies. C’est encore un bonheur de pourrir ensemble. Je me ferai mettre là.

Quand on descendit le corps de Lucien dans la fosse, Jacques Collin tomba raide, évanoui. Cet homme si fort ne soutint pas ce léger bruit des pelletées de terre que les fossoyeurs jettent sur le corps pour venir demander leur pourboire. En ce moment, deux agents de la brigade de sûreté se présentèrent, reconnurent Jacques Collin, le prirent et le portèrent dans un fiacre.

– De quoi s’agit-il encore ?… demanda Jacques Collin, quand peut repris connaissance et qu’il eut regardé dans le fiacre. Il se voyait entre deux agents de police, dont l’un était précisément Ruffard ; aussi lui jeta-t-il un regard qui sonda l’âme de l’assassin jusqu’au secret de la Gonore.

– Il y a que le procureur général vous a demandé, répondit Ruffard, qu’on est allé partout, et qu’on ne vous a trouvé que dans le cimetière, où vous avez failli piquer une tête dans la fosse de ce jeune homme.

Jacques Collin garda le silence.

– Est-ce Bibi-Lupin qui me fait chercher ? demanda-t-il à l’autre agent.

– Non, c’est monsieur Garnery qui nous a mis en réquisition.

– Il ne vous a rien dit ?

Les deux agents se regardèrent en se consultant par une mimique expressive.

– Voyons ! comment vous a-t-il donné l’ordre ?

– Il nous a, répondit Ruffard, ordonné de vous trouver sur-le-champ, en nous disant que vous étiez à l'église Saint-Germain-des-Prés ; que, si le convoi avait quitté l'église, vous seriez au cimetière.

– Le procureur général me demandait ?…

– Peut-être.

– C'est cela, répliqua Jacques Collin, il a besoin de moi !…

Et il retomba dans son silence, dont s'inquiétèrent beaucoup les deux agents. À deux heures et demie environ, Jacques Collin entra dans le cabinet de monsieur de Grandville et y vit un nouveau personnage, le prédécesseur de monsieur de Grandville, le comte Octave de Bauvan, l'un des présidents de la cour de cassation.

– Vous avez oublié le danger dans lequel se trouve madame de Sérizy, que vous m'avez promis de sauver.

– Demandez, monsieur le procureur général, dit Jacques Collin, en faisant signe aux deux agents d'entrer, dans quel état ces drôles m'ont trouvé ?

– Sans connaissance, monsieur le procureur général, au bord de la fosse du jeune homme qu'on enterrait.

– Sauvez madame de Sérizy, dit monsieur de Bauvan, et vous aurez tout ce que vous demandez !

– Je ne demande rien, reprit Jacques Collin, je me suis rendu à discrétion, et monsieur le procureur général a dû recevoir…

– Toutes les lettres ! dit monsieur de Grandville ; mais vous avez promis de sauver la raison de madame de Sérizy, le pouvez-vous ? n'est-ce pas une bravade ?

– Je l'espère, répondit Jacques Collin avec modestie.

– Eh bien ! venez avec moi, dit le comte Octave.

– Non, monsieur, dit Jacques Collin, je ne me trouverai pas dans la même voiture à vos côtés… Je suis encore un forçat. Si j'ai le désir de servir la justice, je ne commencerai pas par la déshonorer… Allez chez madame la comtesse, j'y serai quelque temps après vous… Annoncez-lui le meilleur ami de Lucien, l'abbé Carlos Herrera… Le pressentiment de ma visite fera nécessairement une impression sur elle et favorisera la crise. Vous me pardonnerez de prendre encore une fois le caractère mensonger du chanoine espagnol ; c'est pour rendre un si grand service !

– Je vous verrai là sur les quatre heures, dit monsieur de Grandville, car je dois aller avec le garde des sceaux chez le roi.

Jacques Collin alla retrouver sa tante, qui l'attendait sur le quai aux Fleurs.

– Eh bien ! dit-elle, tu t'es donc livré à la Cigogne ?

– Oui.

– C'est chanceux !

– Non, je devais la vie à ce pauvre Théodore, et il aura sa grâce.

– Et toi ?

– Moi, je serai ce que je dois être ! Je ferai toujours trembler tout notre monde ! Mais il faut se mettre à l'ouvrage ! Va dire à Paccard de se lancer à fond de train, et à Europe d'exécuter mes ordres.

– Ce n'est rien, je sais déjà comment faire avec la Gonore !… la terrible Jacqueline. Je n'ai pas perdu mon temps à rester là dans les giroflées !

– Que la Ginetta, cette fille corse, soit trouvée pour demain, prit Jacques Collin en souriant à sa tante.

– Il faudrait avoir sa trace ?

– Tu l'auras par Manon-la-Blonde, répondit Jacques.

– C'est à nous, ce soir ! répliqua la tante. Tu es plus pressé qu'un coq ! *Il y a donc gras ?*

– Je veux surpasser par mes premiers coups tout ce qu'a fait de mieux Bibi-Lupin. J'ai eu mon petit bout de conversation avec le monstre qui m'a tué Lucien, et je ne vis que pour me venger de lui ! Nous serons, grâce à nos deux positions, également armés, également protégés ! Il me faudra plusieurs années pour atteindre ce misérable ; mais il recevra le coup en pleine poitrine.

– Il a dû te promettre le même chien de sa chienne, dit la tante, car il a recueilli chez lui la fille de Peyrade, tu sais, cette petite qu'on a vendue à madame Nourrisson.

– Notre premier point, c'est de lui donner un domestique.

– Ce sera difficile, il doit s'y connaître ! fit Jacqueline.

– Allons, la haine fait vivre ! qu'on travaille !

Jacques Collin prit un fiacre et alla sur-le-champ au quai Malaquais, dans la petite chambre où il logeait, et qui ne dépendait pas de l'appartement de Lucien. Le portier, très étonné de le revoir, voulut lui parler des évènements qui s'étaient accomplis.

– Je sais tout, lui dit l'abbé. J'ai été compromis, malgré la sainteté de mon caractère ; mais grâce à l'intervention de l'ambassadeur d'Espagne, j'ai été mis en liberté.

Et il monta vivement à sa chambre, où il prit, dans la couverture d'un bréviaire, une lettre que Lucien avait adressée à madame de Sérizy, quand madame de Sérizy l'avait mis en disgrâce, en le voyant aux Italiens avec Esther.

Dans son désespoir, Lucien s'était dispensé d'envoyer cette lettre, en se croyant à jamais perdu ; mais Jacques Collin avait lu ce chef-d'œuvre, et comme tout ce qu'écrivait Lucien était sacré pour lui, il avait serré la lettre dans son bréviaire, à cause des expressions poétiques de cet amour de vanité. Lorsque monsieur de Grand ville lui avait parlé de l'état où se

trouvait madame de Sérizy, cet homme si profond avait justement pensé que le désespoir et la folie de cette grande dame devait venir de la brouille qu'elle avait laissée subsister entre elle et Lucien. Il connaissait les femmes, comme les magistrats connaissent les criminels, il devinait les plus secrets mouvements de leur cœur, et il pensa sur-le-champ que la comtesse devait attribuer en partie la mort de Lucien à sa rigueur, et se la reprochait amèrement. Évidemment, un homme comblé d'amour par elle n'eût pas quitté la vie. Savoir qu'elle était toujours aimée, malgré ses rigueurs, pouvait lui rendre la raison.

Si Jacques Collin était un grand général pour les forçats, il faut avouer qu'il n'était pas moins un grand médecin des âmes. Ce fut une honte à la fois et une espérance que l'arrivée de cet homme dans les appartements de l'hôtel de Sérizy. Plusieurs personnes, le comte, les médecins étaient dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher de la comtesse ; mais, pour éviter toute tache à l'honneur de son âme, le comte de Bauvan renvoya tout le monde, et resta seul avec son ami. Ce fut un coup sensible déjà pour le vice-président du conseil d'État, pour un membre du conseil privé, que de voir entrer ce sombre et sinistre personnage.

Jacques Collin avait changé d'habits. Il était mis en pantalon et en redingote de drap noir, et sa démarche, ses regards, ses gestes, tout fut d'une convenance parfaite. Il salua les deux hommes d'État, et demanda s'il pouvait entrer dans la chambre de la comtesse.

– Elle vous attend avec impatience, dit monsieur de Bauvan.

– Avec impatience ?… Elle est sauvée, dit ce terrible fascinateur. En effet, après une conférence d'une demi-heure, Jacques Collin ouvrit la porte et dit : « Venez, monsieur le comte, vous n'avez plus aucun évènement fatal à redouter. »

La comtesse tenait la lettre sur son cœur ; elle était calme, et paraissait réconciliée avec elle-même. À cet aspect, le comte laissa échapper un geste de bonheur.

– Les voilà donc, ces gens qui décident de nos destinées et de celles des peuples ! pensa Jacques Collin, qui haussa les épaules quand les deux amis furent entrés. Un soupir poussé de travers par une femelle leur retourne l'intelligence comme un gant ! Ils perdent la tête pour une œillade ! Une jupe mise un peu plus haut, un peu plus bas, et ils courent par tout Paris au désespoir. Les fantaisies d'une femme réagissent sur tout l'État ! Oh ! combien de force acquiert un homme quand il s'est soustrait, comme moi, à cette tyrannie d'enfant, à ces probités renversées par la passion, à ces méchancetés candides, à ces ruses de sauvage ! La femme, avec son génie de bourreau, ses talents pour la torture, est et sera toujours la perte de l'homme. Procureur général, ministre, les voilà tous aveuglés, tordant tout

pour des lettres de duchesse ou de petites filles, ou pour la raison d'une femme qui sera plus folle avec son bon sens qu'elle ne l'était sans sa raison. Il se mit à sourire superbement. Et, se dit-il, ils me croient, ils obéissent à mes révélations, et ils me laisseront à ma place. Je régnerai toujours sur ce monde, qui, depuis vingt-cinq ans, m'obéit…

Jacques Collin avait usé de cette suprême puissance qu'il exerça jadis sur la pauvre Esther ; car il possédait, comme on l'a vu maintes fois, cette parole, ces regards, ces gestes qui domptent les fous, et il avait montré Lucien comme ayant emporté l'image de la comtesse avec lui.

Aucune femme ne résiste à l'idée d'être aimée uniquement.

– Vous n'avez plus de rivale ! fut le dernier mot de ce froid railleur.

Il resta pendant une heure entière, oublié, là, dans ce salon. Monsieur de Grandville vint et le trouva sombre, debout, perdu dans une rêverie comme en doivent avoir ceux qui font un dix-huit brumaire dans leur vie.

Le procureur général alla jusqu'au seuil de la chambre de la comtesse, il y passa quelques instants ; puis il vint à Jacques Collin et lui dit :

– Persistez-vous dans vos intentions ?

– Oui, monsieur.

– Eh bien ! vous remplacerez Bibi-Lupin, et le condamné Calvi aura sa peine commuée.

– Il n'ira pas à Rochefort ?

– Pas même à Toulon, vous pourrez l'employer dans votre service ; mais ces grâces et votre nomination dépendent de votre conduite pendant six mois que vous serez adjoint à Bibi-Lupin.

En huit jours, l'adjoint de Bibi-Lupin fit recouvrer quatre cent mille francs à la famille Crottat, livra Ruffard et Godet.

Le produit de l'inscription de rentes vendues par Esther Gobseck fut trouvé dans le lit de la courtisane, et monsieur de Sérizy fit attribuer à Jacques Collin les trois cent mille francs qui lui étaient légués par le testament de Lucien de Rubempré.

Le monument ordonné par Lucien, pour Esther et pour lui, passe pour être un des plus beaux du Père-Lachaise, et le terrain au-dessous appartient à Jacques Collin.

Après avoir exercé ses fonctions pendant environ quinze ans, Jacques Collin s'est retiré vers 1845.

vousnousils.fr

L'EMAG DE L'ÉDUCATION

dédié aux enseignants
et à toute la communauté éducative.

Avec le soutien de :

casden
BANQUE POPULAIRE

© Sercib-Ligaran 2021